









SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

FONDATION EDMOND SOYEZ

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

SUITE

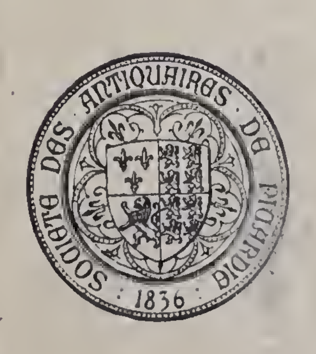
LE PAYS DE MONTREUIL

PAR

ROGER RODIÈRE

Membre titulaire non résidant de la Société des Antiquaires de Picardie

TOME VII.



AMIENS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
Musée de Picardie

IMPRIMERIE YVERT & Cie
46, Rue des Trois Cailloux

PARIS

LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD
82, Rue Bonaparte

1933



LE PAYS

DE MONTREUIL



SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

FONDATION EDMOND SOYEZ

LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE

SUITE

LE PAYS DE MONTREUIL

PAR

ROGER RODIÈRE

Membre titulaire non résidant de la Société des Antiquaires de Picardie



AMIENS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
Musée de Picardie

IMPRIMERIE YVERT & Cie
46, Rue des Trois Cailloux

PARIS

LIBRAIRIE AUGUSTE PICARD
82, Rue Bonaparte

1933



AVANT-PROPOS

Fidelissima Picardorum natio.

La bise fait trembler les arbres de la plaine ;
Le soir tombe ; on ne voit de la ville prochaine
Qu'une flèche légère et qu'un beffroi massif,
Puis, plus loin, par delà les marais où s'épanche
Le brouillard nuageux des rives de la Canche,
Les clochers dentelés d'un vieux couvent pensif.

Le soleil va mourir dans les nuages roses,
Et les fleurs du matin, avec l'aurore écloses,
Se ferment pour dormir dans le vent qui s'enfuit.
Bientôt les arbres noirs, où fermente la sève,
Vont commencer leur grand sommeil et leur grand rêve
Dans la sérénité divine de la nuit.....

Ainsi chantait Henri Potez. Voilà bien un aspect de fin d'hiver au cher pays natal. Le charme de la vieille terre montreuilloise n'est pas moins vivant dans les vers du bon poète Jules Aubry (1), et la prose de Charles d'Héricault (2), ni sur la palette des peintres qui ont tant aimé notre ville et ses entours : Cazin, Thaulow, Albert Lechat, Siffait de Moncourt, Francis Tattegrain, Hayes, et la pléiade des artistes d'outre-Manche qui, tant d'années durant, ont fait de Montreuil un nouveau « Barbizon ».

Au seuil de la vieillesse, après bientôt un demi-siècle de recherches et de courses aux clochers, j'ai voulu résumer ce que je sais et ce que j'ai vu des monuments de chez nous. Ce livre témoignera de mon amour pour la terre natale, pour la petite patrie, comme pour la grande, la France immortelle. Mais, s'il doit conserver

(1) Jules Aubry, *En Plaine, poésies* ; Paris, Chamuel, 1899, in-12.

(2) *Le Roman d'un Propriétaire*; *la Comédie des Champs*; *les Mémoires de mon oncle* ; *Nos Matelotes*, etc.

la mémoire de la beauté toujours périssable, hélas ! des édifices anciens, pourra-t-il peindre la physionomie si touchante de ce coin de vieille France, de ces sites du Ponthieu et du Boulonnais ; les nuances changeantes de la terre et du ciel, l'atmosphère subtile du pays marin, les nuages de pourpre et d'ambre illuminant le couchant d'automne, les arbres poudrés à frimas qui étincellent par les journées de givre, la brume légère et diaphane flottant sur le val et sur la mer..... ?

Je ne suis ni poète ni peintre, et je ne m'essayerai pas à ces tableaux. Nul, pourtant, n'en a plus que moi goûté le charme, et chéri cette figure du monde qui passe. (*Præterit forma hujus mundi* !) Hélas ! tout ici-bas est fragile et passager : si notre Ponthieu, vraiment privilégié, n'a pas vu l'ennemi depuis la jeunesse de Louis XIV, si les deux dernières guerres l'ont miraculeusement épargné, qui nous dit que la même faveur lui est réservée lors des calamités prochaines ? Et, depuis les jours déjà lointains de mes premières randonnées pédestres en ce pays que j'ai tant arpenté, que de petits trésors d'art, que de curiosités précieuses j'ai vu périr, — abolis par l'ignorance ou vendus par la cupidité ! Sauvons du moins, pendant qu'il en est temps encore, le souvenir de ce qui a été conservé jusqu'ici, et décrivons ce que, plus heureux que les régions voisines, nous avons gardé intact.

***

Le pays de Montreuil, sans doute, n'a pas de monuments de premier ordre. Ou plutôt il n'en a plus. Car il en a compté trois au moins, trois églises abbatiales : par rang de mérite, Dommartin d'abord, puis St-Saulve, et enfin St-Josse-sur-mer. De la première, il reste quelques beaux chapiteaux, les plus beaux peut-être qui existent de l'époque de la Transition. De la seconde, une tour rapiécée, un portail déshonoré, et une nef mutilée. De la troisième, rien. Sauf Valloires, joyau du XVIIIe siècle, nos autres abbayes, Longvilliers et St-André, moins belles peut-être, ont péri tout entières. La Chartreuse de Neuville a été rebâtie presque entièrement après 1870. Ah ! ce n'est pas impunément qu'un pays a l'honneur, durant tant de siècles, d'être la marche militaire placée en coin, entre l'ennemi de l'Est et celui du couchant : il en coûte cher, à la très fidèle Picardie et à sa citadelle avancée, d'avoir toujours, depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XIV, contre l'Angleterre et l'Artois bourguignon, gardé la fidélité au Roi très-chrétien !

Ce rôle héroïque et guerrier explique tant de ruines. Si l'on fait le bilan de ce qui reste, on verra que l'époque romane est très peu représentée chez nous : quelques petites églises ou portions d'églises : Aix-en-Issart, Alette, Hénocq, Groffliers, Waben... Le XIIIe siècle ne compte guère qu'un seul édifice, mais il

est de choix : la charmante église de Maintenay. Le XIVe ne nous a rien donné, ou peu s'en faut.

La plupart de nos monuments religieux sont de l'époque flamboyante : après les désastres sans nom de la guerre de Cent ans, le Ponthieu et le Haut Boulonnais se couvrirent, comme au lendemain de l'an mil, d'un blanc manteau d'églises. Les plus belles sont dues à la générosité de la maison de Créquy : Fressin, Douriez, Longvilliers... On peut citer aussi celles de Mont-Cavrel, de Brimeux, de Clenleu. Après 1550, le style gothique s'abâtardit, sans que la Renaissance apparaisse, si ce n'est dans quelques rares détails. Le XVIIIe siècle, qui a élevé de belles églises dans la région de Péronne, n'a rien créé chez nous qui mérite d'être cité, — sauf Valloires.

L'architecture militaire nous a donné les célèbres remparts de Montreuil et sa citadelle, en partie du XIIIe siècle. Les châteaux-forts de Longvilliers et de Mont-Cavrel ont laissé des restes appréciables.

L'architecture civile est pauvre jusqu'au XVIIe siècle inclus. Du XVIIIe datent les beaux hôtels de Montreuil, les châteaux de Rosamel et de Recq, seuls dignes d'attention, — avec celui de Lespinoy et le quartier abbatial de St-André, récemment détruits.

Les manoirs ou gentilhommières plus modestes, presque inconnus en Ponthieu, sont fréquents, sitôt qu'on passe la Canche pour entrer en Boulonnais. Je décrirai ceux d'Estréelles, du Ménage de Mont-Cavrel, du Val d'Enquin et quelques autres ; mais, pour la plupart, je me borne à renvoyer au recueil des *Vieux Manoirs du Boulonnais*, paru en 1925.

Parlerai-je ici des objets d'art et du mobilier des églises ? Citons seulement quelques pièces hors de pair : la crosse de sainte Austreberthe et plusieurs reliquaires du trésor de Montreuil ; les anges d'Humbert ; le saint Michel de Cormont ; la monstrance de Maintenay ; certaines parties des boiseries de l'Hôtel-Dieu de Montreuil. La série des saints de bois de nos églises de villages, bien que décimée depuis cinquante ans par les brocanteurs et par le mauvais goût des fidèles, est encore nombreuse et ne manque pas d'intérêt, dans sa naïveté d'art rural.

Comme sculpture monumentale, on peut citer les chapiteaux historiés de St-Saulve et de Mont-Cavrel, les belles piscines de Brimeux et d'Ecuires, les culs de lampe des chœurs de Berck et de Tigny, l'arcade du tombeau de Créquy à Bernieulles, le sépulcre de Tortefontaine et les restes de l'église St-Walloy de Montreuil.

***

Cet ouvrage est conçu sur le même plan que la *Picardie historique et monumentale.* Il ne comporte donc pas de notices sur toutes les communes de la région, mais seulement sur celles où quelque monument — église, château, manoir, abbaye — présente un réel intérêt et mérite une étude. J'avoue que j'ai sacrifié à regret, pour ne pas grossir outre mesure le volume, certains articles qui, à la rigueur, auraient pu y figurer : Conchil-le-Temple, Colline-Beaumont, La Calloterie, Cucq, etc. (1). Mais il fallait bien se borner et s'arrêter quelque part.

Je ne suis pas sorti des limites de la Picardie, mais je les ai entendues largement, y comprenant la marche boulonnaise (2), les territoires « contestés » et ceux qui, après avoir été picards jusqu'au XIIIe siècle, sont ensuite passés à l'Artois : la châtellenie de Beaurain, Douriez, Dommartin. Mais je ne pouvais songer à élargir le domaine picard jusqu'à la région d'Hesdin, Fressin et Fruges ; là, on est, sans querelle possible, en plein Artois.

Je ne m'étends pas non plus au-delà de l'Authie, ayant déjà traité dans la *Picardie historique et monumentale,* les environs de Rue, de Valloires et de Crécy. Et, sans doute, je ne pouvais rien dire des importantes agglomérations nées d'hier, — le Touquet, Berck-Plage — même quand elles ont vu éclore sur leur sol, à côté de tant de pauvretés, de véritables monuments, comme l'hôtel de ville et l'église du Touquet, — matière d'étude pour ceux qui viendront après nous.



Ce n'est pas sans quelque mélancolie, mais c'est avec plaisir quand même, que j'achève ce livre, fruit de tant de recherches et de tant de courses. Que de randonnées au grand air, par les plaines du Ponthieu, par les collines du Boulonnais, par le sable des grèves, par la pluie et le soleil, — par le vent surtout : la rude bise du nord ou le vent de mer furieux, — le vent si perpétuel en nos parages, qu'on ne peut plus s'en passer quand on en a senti l'âpre caresse, et qu'il nous manque sous des climats plus calmes. Marches à pied d'abord, au long des sentes perdues et des grand'routes alors désertes (car entre l'ère des diligences et celle des automobiles elles étaient bien délaissées ; l'herbe y poussait tranquillement). Plus tard, courses en voiture, au trot paisible d'un vieux cheval ; et, plus tard encore, tournées rapides dans l'auto de quelque ami serviable. Je puis me vanter

(1) Le plus clair de ce que j'en pourrais dire se trouve déjà, d'ailleurs, dans l'*Epigraphie du Pas-de-Calais.*

(2) En tant qu'elle fait partie de l'arrondissement actuel de Montreuil.

de l'avoir exploré, ce vieux pays de Montreuil ! Comme Charles d'Héricault j'ai entendu sonner, sur les collines, « la cloche grêle d'Halinghem et le bourdon sonore d'Hubersent » ; j'ai longé la chaussée Brunehaut, chantée par Jules Aubry dans des vers trop peu connus. J'ai gravi tous nos clochers, déchiffré les cloches et les pierres tombales, compulsé les registres des mairies et des presbytères, les minutiers des notaires, les chartriers des châteaux.... Sur notre terre hospitalière, aucune porte ne s'est close devant moi, aucun dépôt d'archives locales ne s'est dérobé à mes investigations.

Est-ce à dire que j'ai tout vu ? A Dieu ne plaise ! Nul travail n'est jamais complet. Chaque jour, je retrouve de l'inconnu ou de l'inédit... — heureux quand ce n'est pas quelque erreur que je constate. Mais la vieillesse arrive à grands pas, et il est temps d'aboutir. Je rends grâce à la Société des Antiquaires de Picardie qui veut bien m'en donner les moyens.



Il me reste à remercier ceux qui m'ont aidé et encouragé dans ce long travail. Beaucoup, hélas ! ont déjà quitté cette terre : mon maître le baron de Calonne, le marquis de Longvilliers, Aug. Braquehay, G. Digard, pour ne citer que ceux-là... Les autres trouveront leur nom fidèlement signalé dans le texte ou dans les notes ; j'espère n'avoir oublié personne. Mais je tiens surtout à témoigner ma gratitude aux amis et collègues qui ont si richement illustré ce travail : les photographes : Ph. des Forts, le conseiller Lorgnier, le regretté J. Gates ; — les dessinateurs : E. Théodore, P. Dégez, Ch. de La Charie, R. Dubois.

Enfin je dois un memento tout spécial à l'éminent archéologue Camille Enlart, dont les dessins et les clichés paraîtront si souvent dans ce livre. Il devait aussi revoir mon texte, qui y aurait gagné moitié de valeur ; mais, hélas ! avant qu'il pût me rendre ce service d'ami, la mort l'a fauché, subite et imprévue, et je ne puis qu'adresser à sa mémoire un souvenir ému et attristé.

Lorsqu'il parut, sans s'y attendre, devant le Juge suprême et terrible, Enlart put invoquer ce verset des psaumes, que j'allèguerai, moi aussi, au jour, prochain peut-être, où je rejoindrai dans l'au-delà les grands esprits et les nobles âmes dont j'évoquais tout à l'heure le cher souvenir :

« Seigneur, j'ai aimé la beauté de ta maison et le lieu où habite ta gloire. *Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam* ! »

R. RODIÈRE.

Montreuil, 25 *août* 1927.





(Cl. Lorgnier).

MONTREUIL. — Citadelle. Tours de l'entrée du vieux château.



(Cl. Lorgnier).

Montreuil. — Citadelle. Tour dite de la Reine Berthe.

MONTREUIL-SUR-MER

Ce n'est pas ici le lieu de faire, même en abrégé, l'histoire de Montreuil. Il convient cependant de rappeler, en quelques lignes très brèves, le rôle de cette vieille ville, poste avancé de la Picardie et de la France.

Montreuil ne figure pas à l'époque romaine. La ville gallo-romaine et mérovingienne de la région, c'est Quentowic (Etaples) (1), qui fut rasée de fond en comble par les Normands. Il est probable que la colline de Montreuil portait déjà le petit monastère de Saint-Saulve, qui lui a donné son nom de *Monasteriolum.* Vers l'an 900, Helgaud II, comte de Ponthieu, éleva une forteresse et fonda une ville sur cette hauteur presque imprenable. Il y accueillit les Bretons fugitifs avec leurs *Corps-Saints.*

« Helgaud », a dit Henri Potez, « était un de ces vaillants hommes qui, en des âges lointains de terreur et de ténèbres, surgirent à la bouche des fleuves devant les sauvages rois de la mer, et leur opposèrent leurs rudes forteresses et leurs cœurs sans reproche » (2).

Acropole du Ponthieu au xe siècle, Montreuil, dès le règne d'Hugues Capet, était rattaché au domaine royal pour n'en plus sortir. Jusqu'au commencement du xiiie siècle, jusqu'à la conquête de la Normandie par Philippe Auguste, cette ville fut le seul port de mer des rois de France, et c'est évidemment de là que lui vient son som de *Montreuil-sur-Mer*, qui étonne les étrangers et n'a jamais été exact au sens propre du mot. Mais c'est là que les navires de la Hanse touchaient le domaine royal ; c'est sur le port de Montreuil seulement que les premiers Capétiens pouvaient assigner des rentes en harengs aux abbayes du Parisis.

Le bas moyen âge fut la grande période de prospérité de Montreuil ; en 1188, Philippe Auguste octroyait aux habitants une charte de commune, dont la ville

(1) Je ne m'attarderai pas à combattre la thèse périmée et dénuée de toute valeur scientifique qui s'obstine à placer Quentowic à St-Josse ou à La Calloterie. Une opinion plus sérieuse mettrait cette ville à Brimeux, localité où les vestiges romains abondent, mais c'est bien loin de la mer. D'ailleurs, Brimeux paraît bien avoir eu un autre nom : *Lutomagus.*

(2) *Montreuil-sur-Mer*, *Guide du Touriste*, p. 11.

conserve encore l'original, et qui d'ailleurs ne faisait que sanctionner un état de choses antérieurement établi. Aux XIII[e] et XIV[e] siècles, les corporations étaient florissantes ; la ghilde marchande était une puissance ; les foires, l'entrepôt des laines anglaises, les tanneries, les moulins, tout cela faisait de Montreuil une ville riche et commerçante. Elle était devenue chef-lieu d'une prévôté relevant du bailliage d'Amiens.

La guerre de Cent Ans commença la décadence de la ville ; les désastreuses batailles de Crécy et d'Azincourt se livrèrent dans ses environs ; la longue lutte entre Louis XI et la maison de Bourgogne se termina enfin par la victoire du Roi. Mais désormais, la rivalité et la guerre régnaient à l'état endémique entre la marche picarde, restée française, et l'Anglais, installé à Calais ; l'Espagnol, maître de l'Artois.

Au XVI[e] siècle, pour la première et la seule fois de son histoire, Montreuil fut pris et saccagé, en 1537, par les armées de Charles-Quint. Promptement relevée, la place de guerre, en 1544, soutint victorieusement un nouveau et long siège. Mais la prospérité et le commerce de la ville n'étaient plus qu'un souvenir. La grande peste de 1596 lui porta le dernier coup.

Les conquêtes de Louis XIV, en reculant les frontières, retirèrent toute importance militaire à la place de Montreuil. Les temps héroïques de la vieille forteresse, bastion avancé de la patrie française, étaient révolus sans retour. Au XVIII[e] siècle, Montreuil s'assoupit dans ses souvenirs de gloire et de prospérité, mais devient une ville gaie et plaisante où les gentilshommes des environs viennent goûter les agréments de la vie de société, telle qu'on l'entendait au siècle de Louis XV et de Voltaire. Puis la Révolution nivelle tout, découpe la France en tranches arbitraires, parque notre ville dans le département du Pas-de-Calais. Depuis lors, les ignorants nous traitent d'Artésiens !

Montreuil n'en est pas moins ville picarde, et garde sa vieille devise : *Fidelissima Picardorum natio* !

LA CITADELLE ET LES REMPARTS

I. — CITADELLE.

Le château primitif du comte Helgaud s'élevait sur l'emplacement de la citadelle. C'est le point culminant de Montreuil, le plus inaccessible à l'attaque avant l'invention de l'artillerie.

La vieille forteresse d'Helgaud arrêta les Normands, qui ne purent jamais la forcer. Elle fut « l'acropole du Ponthieu dans les temps héroïques », puis, sous les premiers Capétiens, « la pointe de l'épée de la France » ; elle s'avance « vers l'occident comme la proue d'une galère antique » (1), et ce n'est jamais sans émotion que je la vois de loin se dresser sur sa haute colline, quand je pense aux choses saintes et sacrées qu'elle a si longtemps abritées et défendues de ses fortes murailles.

Au xe siècle, le château fut plusieurs fois pris et repris par les comtes de Ponthieu et les comtes de Flandre. Mais depuis que Hugues Capet l'arracha définitivement aux Flamands, il n'a cessé de faire partie du domaine royal et n'a été pris qu'une seule fois, en 1537. A dater du premier Roi de la troisième race, les comtes de Ponthieu n'ont plus gardé à Montreuil qu'un château secondaire et sans importance, où ils ne résidèrent jamais, qu'ils perdirent de bonne heure et dont on ignore l'emplacement exact (2).

Le château royal ne comprenait pas la totalité de la Citadelle actuelle, mais seulement sa partie nord-ouest ; il n'embrassait ni la porte d'entrée et ses abords, ni la maison du commandant de place, ni la tour dite de la Reine Berthe, ni les tours du front ouest. Tout cela faisait partie de la ville et en formait un quartier. L'entrée du vieux château se voit encore entre les deux grosses tours qui se trouvent à droite de la prétendue tour Berthe ; il renfermait l'emplacement actuel de la poudrière, de l'arsenal et des maisons des soldats ; les tours rondes du front nord formaient sa courtine.

(1) Henri Potez, *passim*.

(2) Ce château de Ponthieu, appelé vulgairement *la Cour li Cuens*, était voisin de l'église St-Firmin. Il fut habité dans la suite par les sires de Montreuil-Maintenay (B[on] de Calonne, *Dict. hist. du P. d. C.*, *Montreuil*, 1875, p. 348). En juin 1224, cette forteresse fut cédée au roi Louis VIII par Guillaume de Maisnières, époux de l'héritière de Maintenay ; et elle dut être détruite sans retard.

La tour que nous appelons aujourd'hui, par une tradition tout à fait erronée et très récente, tour de la Reine Berthe, n'est autre chose qu'une ancienne porte de l'enceinte de la ville ; on la nommait *Porte du Château*, parce qu'elle était voisine du château royal, mais elle n'en faisait nullement partie (1). La grand' route de Paris, au moyen âge, traversait la ville par la Grand'Place et la Grand'Rue ; mais, arrivée à la place du Darnetal, elle tournait par la rue Butinoise (c'est-à-dire rue allant à Beutin) (2) ; elle passait devant le château, et sortait de la ville par la porte dite naturellement Porte du Château, et par un pont nommé Pont à Rasoirs, puis descendait au Bac d'Attin, où elle traversait la Canche. Toute la pente des glacis, aujourd'hui déserte, depuis le Pont à Rasoirs jusqu'à la rivière, était couverte de maisons et formait un faubourg populeux, le faubourg de la Porte du Château, souvent cité dans les titres jusqu'à la fin du xvie siècle.

En 1567, la construction de la Citadelle actuelle fut commencée. Elle dura de longues années. Le 30 mars 1577, on trouve un marché pour la « démolition du chasteau roial dud. Monstrœul, et l'eedifiication et construction de vingtz maisons à galletas de douze piedz de long et seize piedz de large, avec leurs huis et fenestres, potteleures et soleaux ; — reffection du pont de lad. cytadelle avec deux tappecutz, deux beffroiz et deux pontz-levis » (3). Le 3 avril, autre marché pour la construction de « vingt maisons ordennées estre faictes en la cytadelle. » (4).

Plus étendue que le château primitif, la citadelle comprenait la porte dans son enceinte. Le baron de Mailly, gouverneur de Montreuil, trouva que la Porte du Château constituait un danger permanent pour la forteresse ; il est certain, en effet, qu'il était souverainement imprudent de laisser traverser la Citadelle à tous les allants et venants d'une route très fréquentée. C'était mettre la place à la merci d'un coup de main. Un jour de marché, rien n'était plus facile à un parti ennemi que de s'introduire sous déguisement de paysans.

Aux grands maux les grands remèdes, se dit sans doute le gouverneur. Il fit tout simplement fermer la Porte du Château. C'était transformer Montreuil en un véritable cul-de-sac. A cette époque, en effet, la chaussée de Neuville n'existait pas, ou du moins n'avait aucune importance, et surtout aucune communication

(1) Il est remarquable que les *Raisons pour le Roy de France*, de 1366, qui nomment cinq autres portes de la ville (Portes du Marché, d'Escurœul, d'Escuignecourt, Becquerel et du Pont-Rier), ne font aucune mention de la Porte du Château.

(2) Cf. à Lille la rue Esquermoise, ou d'Esquermes.

(3) Min. A. de Hèghes, notaire.

(4) *Id.*, *id.*

carrossable avec Attin et le Boulonnais par la vallée de la Course. On ne pouvait songer à gagner Boulogne de ce côté. Les voyageurs furent donc désormais forcés : ou d'entrer dans Montreuil par la Porte de France, d'en ressortir ensuite par la même porte et de se rendre au Bac d'Attin par La Madelaine ; — ou d'éviter la ville, et de se diriger droit de Wailly sur le bac par Campigneulles et Sorrus. C'est naturellement ce qu'ils firent presque tous, et le trafic de Montreuil tomba à néant. Le 19 février 1574, l'Echevinage protesta contre cet état de choses et demanda l'ouverture d'une nouvelle porte sur La Madelaine, « attendu que la porte nommée par ci-devant du Château est actuellement occupée au moyen de la construction d'une citadelle, ce qui est préjudiciable à ladite ville par l'incommodité que cela cause aux villes et villages circonvoisins. » (1).

En 1580, la situation ne s'améliorant pas, la ville adressa au Roi une requête qui fut suivie d'une information dont voici un extrait ; on y verra qu'aux yeux des déposants, la suppression de la Porte du Château causait à la ville de Montreuil « plus de dommages et inconvéniens... que n'a fait l'un des sièges qu'elle a essuyés. » (2).

« Extrait d'une requête présentée au Roy par les Maire et Echevins de la ville de Montreuil sur Mer, le 13 juillet 1580.

« A été exposé que ladite ville a été retranché de plus d'un tiers par les fortifications qui y ont été faites, et qu'au moyen de la fermeture de la Porte du Château, qui étoit la principalle porte et entrée de ladite ville, par laquelle venoient et alloient en icelle toutes les marchandises et denrées venans tant de la mer que du païs de Boulonnois, advenue à l'occasion du commencement de la construction de la Citadelle en lad. ville, qui est chose fort incommode, domageable et préjudiciable non seulement pour les pauvres habitans, mais générallement pour tous ceux des villes prochaines, si reconnus qu'il ne s'i amène quasi plus aucunes marchandises en ladite ville, en laquelle aussi n'y entre ny converse personne, au moyen du long circuit qui leur convient faire, à raison de quoy aucuns des pauvres habitans sont contraints de se retirer ailleurs, d'où finallement par succession de tems se pouroit ensuivre la totale ruine et dépopulation de ladite ville, laquelle est grandement diminuée par le moyen de ladite fermeture.

« Ce considéré, vous suplient à mains jointes à toutes humilités de leur vouloir

(1) Extraits des registres aux résolutions de l'Echevinage, mss. du Chanoine POULTIER, ancienne biblioth. Henneguier, p. 225.

(2) Arch. du P. d. C., C. 64, n° 134.

octroyer et accorder l'ouverture de ladite Porte du Chasteau à présent fermée, à la charge d'y faire bonne garde comme ils ont toujours fait, étant toutefois la porte la plus seure que toutes les autres de la ville, etc. »

« Extrait de l'information faite par Philipes du Bos de Drancourt, coner du Roy, trésorier général de France en la province de Picardye, délégué par ordce du 13 juillet 1581, sur la requête cy dessus, à l'effet d'informer sur le contenu en lad. requête :

« Du 1er octobre 1581.

« Philipes de La Rue, président en la séneschaussée de Ponthieu, a déclaré sçavoir que laditte ville a été retranché d'environ un tiers pour y asseoir la Citadelle, laquelle contient une des portes de lad. ville, qui est celle vers le païs du Boulonnois, à cause de quoy laditte ville est grandement incommodée, parce que ceux qui veuillent aller à Boulogne et Calais, étant entrés dans laditte ville pour repaitre, sont contrains de retourner par la même porte par laquelle ils sont entrés, et faire un grand circuit pour prendre le chemin allentour de lad. ville, de sorte que le plus souvent on délaisse d'entrer, et vont les passans prendre leur réfection à Atin, Frencq et Étaples, parce qu'en entrant en lad. ville, leur chemin est retardé de plus de deux heures, ce qui n'adviendroit si la porte étant enclose en lad. Citadelle étoit ouverte. Semblablement par le moyen de laditte porte, les marchands sont détournés d'apporter leurs marchandises en laditte ville ainsy qu'ils souloient faire auparavant, et vont les païsans circonvoisins vendre leurs bestiaux et autres denrées aux bourgs et villages esquels ils ont plus libre et facile entrer, tellement que peu de gens entrent en lad. ville.

« Me Jean Le Charpentier, seigneur de Wacogne, lieutt civil et criminel au Baillage d'Amiens étably à Montreuil, a déclaré de même que les habitans ont reçus grandes pertes et dommages à cause de la fermeture de la Porte du Château qui étoit la principalle porte et entrée de lad. ville, par laquelle venoient et alloient en icelle toutes les marchandises et denrées venans tant de la mer que du païs de Boulonois, Artois et Flandres, lad. fermeture advenue à l'occasion de la construction de la Citadelle commencée en l'an 1567, qui est une perte irréparable non seulement pour l'incommodité desd. habitans, mais aussi à tous étrangers qui ne peuvent facilement entrer en laditte ville ny amener marchandises comme ils souloient faire auparavant la fermeture de lad. porte, etc.

« Jean de Camousson, écuyer, seigr de Thubeauville, a déclaré que laditte ville est demeuré comme déserte, et que ce qui leur est le plus insuportable c'est la fermeture de la Porte du Chateau qui a plus apporté de dommage et inconvéniens

et apporte de jour en jour à laditte ville que n'a fait l'un des sièges qu'elle a essuyés, attendu qu'au moyen de laditte fermeture nulle personne ne s'ingère de trafiquer ny passer par lad. ville, combien qu'auparavant, lad. porte étant ouverte, c'étoit une ville de passage, etc.

« Adrien Flahaut, marchant à Estaples, a déclaré sçavoir que depuis que la Citadelle a été faite et la Porte du Chateau condamnée, que laditte ville a diminué de moitié, attendu que tous les voyageurs prenoient leur chemin hors de lad. ville, sans y entrer comme ils souloient faire parcy-devant, etc.

« Jean de Myeure, sieur dudit lieu, dem[t] en Boulonnois, a déclaré sçavoir que la ville reçoit une grande perte et dommage de la fermeture de la porte d'auprès du Chateau, qui a été condamnée pour la construction de la Citadelle, à raison que c'étoit le passage ordinaire pour aller en Boulonnois, et qu'à faute de l'ouverture d'icelle porte, toutes personnes n'entrent plus en lad. ville, dont ils sont fort incommodés et les habitans appauvris, etc.

« Jean Le Mort (*Le More*), seig[r] de Matringhem, a déclaré sçavoir que les habitans sont grandement incommodés de la fermeture de la porte proche du Chateau, enclose pour le present en la Citadelle commencé depuis 12 ou 13 ans, d'autant que par icelle porte entroient toutes les marchandises et denrées, et que les allants et venans, marchands, gentilshommes et autres passoient et repassoient ordinairement au travers de laditte ville, etc.

« Frère André de La Place, religieux, a déclaré sçavoir que les habitans reçoivent grand dommage de la fermeture de la porte qui est près le chateau dudit Montreuil, où est commencé la Citadelle, parce que toutes personnes prenoient leur chemin par travers de laditte ville de Montreuil, etc.

« Dom François de La Chapelle, vicaire de l'Abbaye de S[t]-Saulve, déclare que les habitans reçoivent grandes pertes et incommodités de la fermeture de la porte près la Citadelle, parce que les personnes et marchandises qu'ils souloient entrer par laditte porte prennent un autre chemin, etc. » (1).

Il est probable que les Montreuillois obtinrent gain de cause, car en 1594 la Porte du Château n'était certainement pas murée. C'est par là, en effet, que les Espagnols de la garnison d'Hesdin faillirent surprendre la place, avec la connivence du lieutenant du gouverneur, Antoine de Conteval (2). Bien que la tentative eût avorté,

(1) « Collationnée à l'original par moy secrétaire greffier de l'hôtel de ville de Montreuil sur mer, reposant aux archives de la ville, cejourd'huy 20 novembre 1767. LEFEBVRE » (Arch. P. d. C., C. 64,n° 134). Cf. R. RODIÈRE, *Le Bac d'Attin*, Mém. Comm[on] P. d. C., t. II, 1905. pp. 492 et suiv.

(2) Cf. R. RODIÈRE, *Les Gouverneurs de Montreuil de la maison des Essarts de Maigneulx*, pp. 34 et suiv.

le gouverneur Maigneulx considéra la situation de cette porte comme trop dangereuse et la ferma définitivement au public (1). La grand'route, détournée, sortit désormais de Montreuil par la porte de Boulogne, et les chaussées de Neuville et de la Paix-Faite.

Si je me suis étendu sur ce détail, c'est qu'il a une réelle importance au double point de vue de l'agrandissement de la Citadelle, et de la fausse légende de la tour de la Reine Berthe. La malheureuse femme de Philippe Ier a bien été enfermée au château de Montreuil, et elle y est morte ; mais la tradition locale se trompe complètement en donnant son nom à l'ancienne Porte du Château. Dans son état actuel, cette porte, datant du xive siècle, est bien postérieure à la reine, morte en 1095 ; mais on ne peut même pas admettre que la tour occupe l'emplacement de la prison de la princesse ; on n'aurait pas été enfermer celle-ci au premier étage d'une porte qui servait au passage du public, et qui n'était même pas comprise dans l'enceinte du château.

Revenons au xvie siècle : sous Henri IV fut achevée la construction de la Citadelle ; Errard de Bar-le-Duc, le meilleur ingénieur militaire du temps, lui fit subir une transformation telle qu'aujourd'hui, il est à peu près impossible de reconstituer son état primitif. Par l'érection des demi-bastions 1 et 2 et du saillant 3, Errard fit disparaître complètement la partie de l'enceinte du château faisant face à la ville. Sur l'emplacement du quartier retranché de la ville depuis 1567, il ébaucha les bastions 4 et 5 donnant sur la campagne ; il maintint, pour la garnison seule et non pour le public, la porte de secours et le *Pont à rasoirs*, qui avait son entrée abritée par l'épaulement de la face droite du bastion 5. Enfin, il établit les glacis extérieurs sur l'emplacement bouleversé, et désormais désert, de l'ancien faubourg du Château.

De l'enceinte de l'ancien Château, Errard ne conserva donc que le côté nord avec ses vieilles tours (2).

En 1624, sur l'ordre de Louis XIII, on construit près de la Citadelle « le logis

(1) Toutefois, comme on va le voir, la sortie de ce côté, réservée exclusivement à la garnison, ne fut pas supprimée avant la Révolution. Je me suis trompé en disant le contraire. *Le Bac d'Attin*, loc. cit., p. 499.

(2) Je me suis servi, pour ce résumé de l'œuvre d'Errard, du texte de Braquehay, *Montreuil dans l'histoire*, p.103. Mais j'ai dû le modifier; l'auteur, ne s'étant pas rendu compte des travaux de 1567-1577, croyait que la Tour de la reine Berthe et ses voisines de l'ouest avaient toujours fait partie du vieux château.



(Cl. Boutique).

MONTREUIL. — Remparts. Tours du front ouest.



Montreuil. — Remparts. Enceinte de la Garenne; tour à éperon.



Fig. 1. — Plan de Montreuil et de ses fortifications en 1774, par l'ingénieur de Relingue.



du gouverneur joignant le magasin de la ville » (1), et on agrandit « le magazin à mettre les poudres en dedans de la Citadelle » (2).

Les bastions 4 et 5 furent aussi achevés sous le règne de Louis XIII. (3).

Le recul des frontières par les conquêtes de Louis XIII et de Louis XIV fit perdre son importance militaire à la place de Montreuil. Après 1685, la Citadelle devint maison de force pour les femmes de la religion réformée (4). Au XVIIIe siècle, les soldats invalides, qui formaient la garnison de Montreuil, habitaient les logements qui furent construits pour eux et qui subsistent encore.

Il est à remarquer que Vauban, dans son rapport du 9 janvier 1675 sur la place de Montreuil, considère la ville comme forte et facile à défendre, mais la citadelle comme très défectueuse et « le plus grand foible de la place. » A ses yeux, si l'on voulait considérer Montreuil comme place de guerre très importante, il y aurait lieu de raser la citadelle (5). On voit par ce rapport que la porte de secours servait encore ; parmi les travaux prescrits par le grand ingénieur, on lit : « VIII. Défaire les pilles du grand pont de la porte (6) de secours qui sont de massonnerie et empeschent la deffense des flancs, et le refaire de charpenterie. » Ce travail n'a jamais été exécuté ; les piles de maçonnerie existent encore.

En 1698, l'ingénieur Robelin écrit : « La citadelle est en assez bon estat ; il n'y a autre chose à faire qu'à y entretenir les bastimens dont la pluspart sont fort vieux et fort caducs.... Le logis du gouverneur, qui est à l'extrémité de l'esplanade, est en très-mauvais état. » (7).

Un mémoire de d'Aunay (13 septembre 1743) nous dit : « On vient de faire à neuf un pont à la Citadelle qui y estoit très-nécessaire.... La maison du gouverneur est si mauvaise, que les murs s'écroullent, les croisées pourries aussi bien

(1) Le 27 juin 1582, les mayeur et échevins s'accordent avec Nicolas Lamirand, bourgeois et à son tour échevin, au sujet de la location d'une maison, rue Beuthinoise, « une des mieulx basties et à la plus belle assiette de la ville », que ledit Lamirand avait louée à l'échevinage moyennant vingt écus par an, « pour acomoder de logis » Messire François des Essarts, ch^lr de l'ordre du Roi, seig^r de Maigneux, gouverneur et capitaine de Montreuil après le décès de feu Messire Gilles de Mailly. (Minute aux Arch. Nat. ZZ^1 263). — Cette maison étant sise rue Butinoise, on peut se demander si ce n'est pas la même qui, acquise plus tard par la ville, a été reconstruite en 1624.

(2) BRAQUEHAY, *ibid.*, p. 106.

(3) Atlas de la place de Montreuil, par RELINGUE, 1774.

(4) BRAQUEHAY, *Montreuil dans l'histoire*, p. 129.

(5) G. DE LHOMEL, *Le Gouvernement militaire de Montreuil*, t. I, pp. 71 et sq.

(6) Et non *partie*, qui est une faute de lecture ou d'impression.

(7) G. DE LHOMEL, *Le Gouvernement militaire de Montreuil*, t. I, p. 89.

que la charpente... La couverture est telle que les couvreurs appréhendent d'y monter. Il n'y a que deux partys à prendre, ou de la laisser tomber tout à fait, ce logement paroissant assés inutile, ou d'en bâtir un neuf, celuy-ci n'estant pas susceptible de réparation. » (1).

Selon le rapport de Senermont, du 17 juin 1793, « le pont de la porte de service étant entièrement vu, on préparera l'établissement d'une poterne par laquelle on pourra conduire le canon. Le pont dormant et le pont-levis de la porte de secours seroient rétablis, et il seroit construit une poterne bien défillée pour communiquer au chemin couvert... Il faudroit mettre le magasin à poudre à l'épreuve de la bombe » (2). — « Le magasin à poudre à la Citadelle peut contenir au moins 75 millions *(sic)*. Il est voûté sans être à l'épreuve de la bombe. » (3).

Le 16 décembre 1794, l'adjoint du génie Regard estime que « le pont de la porte de secours devait être établi depuis longtemps ; sa communication étant pour ainsi dire impraticable, tant elle est battue des hauteurs, on doit se féliciter qu'il n'ait pas été reconstruit ; nous pensons qu'il est bien plus utile de le remplacer par une large poterne qui pourrait servir dans différentes circonstances. » Suivent des détails : on voulait faire une poterne praticable aux voitures allant vers La Madelaine, pour « remplacer la porte du secours... afin d'en supprimer le pont de communication, vu entièrement de la campagne. » (4).

Ce travail n'était pas encore fait en l'an IV (11 novembre 1795) (5) ; mais il dut être exécuté peu après. C'est donc de l'ère révolutionnaire que datent l'abandon définitif de la porte de secours, et l'établissement de la poterne actuelle, d'ailleurs étroite et inaccessible aux voitures.

Le bâtiment de l'ancien Gouvernement, qui n'avait jamais été réparé, tombait en ruines en 1795 (6). En 1800, on aplanit l'esplanade de la Citadelle, et l'on démolit entièrement le ci-devant Gouvernement, vendu par ordre du Ministre de la Guerre et dont le terrain se trouve compris dans la nouvelle extension des glacis de la Citadelle, ainsi qu'une partie de l'enclos des ci-devant Capucins. (7).

(1) G. de Lhomel, *Le Gouvernement militaire de Montreuil*, t. I, pp. 94-95.

(2) *Id.*, p. 112.

(3) *Id.*, p. 132.

(4) *Id.*, pp. 140-141.

(5) *Id.*, p. 143.

(6) *Id.*, p. 144.

(7) *Id.*, pp. 149, 153.

C'est donc à cette époque que fut constituée l'esplanade actuelle. Sauf la construction des nouvelles casemates, qui date du règne de Louis-Philippe, c'est le dernier travail important qui ait été fait à la Citadelle.

En 1785, Bosquillon de Frescheville constatait que « la Citadelle est si petite qu'elle ne pourroit contenir les débris de la garnison après un siège, ni les munitions nécessaires pour la nourrir » (1).

Le visiteur traverse d'abord l'esplanade, dont on vient de voir l'agrandissement au début du XIXe siècle, et dont les arbres superbes ont subi, depuis quelques années, trop de coups de cognée bien peu justifiés. La demi-lune d'entrée est précédée d'une belle porte de grés, en plein cintre, datant du temps de Vauban. La chaussée, qui traverse le grand fossé, a remplacé en 1894 un pont tournant, en bois sur piles de briques, et un pont-levis. Les piles du pont subsistent dans le remblai.

La porte d'entrée, en plein cintre, s'ouvre dans un pavillon construit en grés ; elle peut dater de la fin du XVIe siècle ; à droite s'ouvrait une petite porte en tiers-point pour les piétons, aujourd'hui murée. Au-dessus de la porte est l'ancien logis du lieutenant de Roi.

Des bâtiments divers et sans intérêt qui se trouvent à l'intérieur de la grande cour de la Citadelle, retenons seulement la chapelle, datée de 1764 ; son petit clocher de charpente a disparu vers 1890 ; mais son portail et ses fenêtres cintrées annoncent encore son ancienne destination. L'arsenal, vaste, mais vide depuis longtemps, s'élève à l'entrée du demi-bastion droit 1. La poudrière fut construite vers 1689 ou 1690, par les ordres de Vauban, ainsi que le chemin couvert abritant le saillant 3 (2). Cette poudrière, au beau milieu de l'enceinte et prédestinée à recevoir les obus en cas de siège, fut abandonnée en 1846 et tombe en ruine depuis lors.

Comme je l'ai dit plus haut, les quatre bastions et le saillant 3 ont été construits par Errard de Bar-le-Duc. Il ne reste du château royal que les parties suivantes :

D'abord, les deux grosses tours cylindriques qui en fermaient l'entrée (3). Très élevées, elles dominaient de tout près la Porte du Château, de l'enceinte de la

(1) G. DE LHOMEL, *Le Gouvernement militaire de Montreuil*, t. I, p. 214.

(2) BRAQUEHAY, *Montreuil dans l'histoire*, p. 129.

(3) Avoisinées et bloquées depuis 1886 par une affreuse écurie qui faisait le désespoir des peintres, des photographes et des archéologues, les tours sont enfin débarrassées de cette verrue. (1932).

ville, et la tenaient sous la menace de leurs projectiles. Ces deux tours datent du XIIIe siècle. La haute arcade brisée qui les sépare, et qui forme l'entrée même du château, accuse bien cette date, et il en est de même des restes de voûte d'ogives, qui se voient au rez-de-chaussée de la tour de droite (1). De très longues meurtrières, simples fentes de la muraille, éclairent cette salle à demi ruinée ; elles s'ébrasent fortement ; à l'intérieur, ce sont de grandes baies en tiers-point.

Cependant, dans cette même tour, j'ai ramassé à terre, et j'ai entre les mains un fragment plus ancien : c'est une fort jolie palmette, en pierre oolithique, datant du XIIe siècle, et tout à fait de même travail que les chapiteaux de Dommartin. C'est ce qui a été trouvé de plus ancien jusqu'ici à la citadelle. Du château d'Helgaud, comme de celui de Hugues Capet, s'il reste quelque chose, ce ne peut être que des substructions.

Du XIIIe siècle, on retrouve encore deux tours rondes, du front nord ; elles étaient primitivement tout en grés ainsi que la courtine qui les réunit. Au XVIIe siècle, on accumula un talus de terre à leur pied, et leur élévation étant réduite d'autant, on les suréleva fortement, en briques. Le chemin de ronde, ménagé sur ces tours et leur courtine, est le point culminant de tout Montreuil ; on embrasse de là une vue merveilleuse. Ce promenoir aboutit à une tour moins ancienne, cylindrique elle aussi, mais bâtie en craie, et du XVe siècle ; on l'appelle tour Blanche ou tour du Cachot ; elle a trois étages et se coiffe d'une poivrière d'ardoises qui domine la vallée de Canche et se voit de loin (2).

Le rez-de-chaussée, obstrué depuis longtemps, est peu accessible et dénaturé. Le premier étage forme une salle voûtée de six branches d'ogives, sans formerets ni culots. Les nervures sont à angles abattus et se croisent sans clef ornée. Des meurtrières s'ouvrent sur le dehors. L'étage supérieur n'a jamais été voûté.

Voilà tout ce qui reste du vieux château. Mais il ne faut pas oublier les parties anciennes de l'enceinte de la ville, englobées dans la citadelle du XVIe siècle. En première ligne, la fameuse tour de la Reine Berthe, à laquelle il faut rendre son nom de Porte du Château. De forme cylindrique, elle est traversée au rez-de-chaussée par un passage carrossable, aujourd'hui voûté en berceau de briques, mais ses deux arcs d'entrée et de sortie ont été abaissés par les ouvriers d'Errard ; on voit, au-dessus, l'arc en tiers-point du XIVe siècle, sous une archivolte en

(1) On ne peut pénétrer dans la tour de gauche, probablement comblée de terre.

(2) La vue de Montreuil de la collection Gaignières (Bibl. Nat.) représente bien cette tour, avec sa poivrière, telle qu'elle est aujourd'hui. Les grosses tours y paraissent à demi ruinées.

larmier, de pierre oolithique. La muraille ancienne est en grés, fortement réparée en briques. A droite et à gauche du passage, deux réduits, éclairés par plusieurs meurtrières, permettaient aux soldats de surveiller les abords en tous sens. L'escalier intérieur, à marches de grés, est à palier droit. La salle du premier étage est couverte d'une coupole moderne, en briques (1), et ses ouvertures ont été refaites, sans caractère.

Entre cette porte et les grosses tours du Château, un très court pan de courtine, en damier de grés et de silex, date du xve siècle. Vers la cour de la Citadelle, il était obstrué depuis 1886 par la laide et malencontreuse écurie, qui vient heureusement de disparaître (1932). Mais vers le bastion 5, il garde les restes d'une jolie échauguette en encorbellement, d'une mouluration prismatique accusant bien l'époque flamboyante. Tout près de là, à l'angle du vieux château, il manque visiblement une tour, sacrifiée sans doute au passage nécessaire entre les bastions 4 et 5.

Il ne reste plus de traces de la porte de secours, murée vers 1795 et remplacée par un parement uniforme de grés ; mais le pont qui y accédait à travers le fossé, connu sous le nom de *Pont à Rasoirs*, a conservé ses piles en briques, qui supportaient jadis un tablier de bois ; ce pont était tout semblable à celui de l'entrée du côté de la ville.

Le bastion 4 d'Errard, dit Bastion de la Canche, s'étend au pied des vieilles tours conservées du château. Il n'a de remarquable que sa poterne étroite, donnant sur les glacis de la fontaine des Clercs. On remarque, à cette poterne, un luxe de meurtrières permettant de tirer dans toutes les directions possibles ; certaines embrasures n'ont pas moins de quatre sorties.

Il ne reste plus à signaler que les trois tours du xiiie siècle, faisant autrefois partie de l'enceinte de la ville, et comprises maintenant dans le front ouest du bastion 2 et de son fossé. Ces tours contiennent des casemates, entièrement dénaturées par les travaux modernes. La dernière au sud, à demi écroulée à l'intérieur, avait une voûte en demi-coupole aujourd'hui tombée ; ses trois petites fenêtres sont à linteau droit sur corbeaux, très ébrasées et surmontées d'arcs de décharge en plein cintre.

A travers cette tour, on a récemment (1922) pratiqué une poterne donnant accès aux glacis et à La Madelaine.

(1) Cette coupole est percée d'une ouverture circulaire à son sommet. La légende locale veut que ce trou ait servi à descendre la nourriture de la reine Berthe, murée dans sa prison !

Toutes ces tours du XIII[e] siècle ressemblent beaucoup à celles des remparts de Boulogne (1230) et d'Hardelot. Leur base a été, vers le XVII[e] siècle, remblayée d'un talus de terre qui les a désormais fait paraître trop basses ; et, pour les relever, on les a exhaussées d'un étage en briques, ainsi que les courtines voisines, dont plusieurs parties, au XV[e] ou XVI[e] siècle, avaient été revêtues d'un parement de silex, appareillé en damier avec des grés, de la craie ou de la brique (1).

II. — REMPARTS.

L'enceinte primitive du comte Helgaud comprenait la ville basse et la garenne, mais elle était moins étendue vers l'ouest que l'enceinte actuelle. Dès le X[e] siècle, un agrandissement qu'on croit avoir été ordonné par Arnoul, comte de Flandre, comprit dans la ville le grand marché et la place S[t]-Jacques, avec les rues de Heuchin, du Pot d'Etain, du Wicquet, de la Pie, du Clape-en-Haut, de la Galice, des Brebiettes et du Thorin. En 1366, les *Raisons pour le Roi de France* désignent encore l'enceinte primitive sous le nom de « première forteresse de la ville de Monsteroel » (2) ; et c'est sans doute ce que la charte de Henri I[er], de 1240, appelle la forteresse : *infra munitionem castri Monsteroli* (3).

Cette vénérable muraille a laissé des traces sur le terrain et peut encore se suivre aisément : l'enceinte actuelle est rectiligne depuis la citadelle jusqu'à un escalier voisin de l'Hôtel de France ; en ce lieu, elle fait aujourd'hui un angle droit. Le

(1) En 1929, la ville de Montreuil a acheté à l'Etat la citadelle déclassée. La Société des Amis du Vieux Montreuil en est locataire, et, sous la direction du général Potez, a fait procéder à des travaux très heureux d'aménagement, à l'installation d'un commencement de musée, etc... Sous la coupole du premier étage de la tour de la Reine Berthe, ont été placées les armoiries des chevaliers de la région, morts pour la France à la bataille d'Azincourt (1415). — Pourquoi faut-il que le général Potez ait été trop tôt enlevé par la mort (29 avril 1932), laissant inachevée l'œuvre de restauration et de sauvegarde à laquelle il s'était consacré !

(2) P. TIERNY, *La Prévôté de Montreuil*, 1892, p. 189.

(3) *Gallia Christiana*, t. X, *Instrum.*, col. 284. Le 14 mai 1374, les mayeur et échevins tranchent un différend entre les religieux de St-Saulve et le vicomte de Ponthieu, au sujet des biens de feue Tasse, veuve de Pierre Anssel. Le vicomte prétendait avoir les *aloes* (alleux) étant en la ville et banlieue ; que ladite maison de Tasse était assise *entre les premiers et anciens murs* et par conséquent était *aloes*. (Cartul. de St-Saulve, f° 58 et suiv.)

De même, en 1366, le procureur du Roi d'Angleterre, comte de Ponthieu, soutient « que toute ou la plus grant partie des maisons situés en la première forteresse de la ville de Monsteroel soient tenues en allœux » (*Raisons pour le Roi de France*, édit. P. TIERNY, p. 189, n° 267). — P. Tierny fait remarquer avec raison (*id.*, p. 85) que le mot *alleu* « commence à se perdre dans l'usage ; il semble étonner les contemporains » ; « tous les biens que il *appelle* alleus » (*Raisons*, n° 268).

rempart primitif continue en droite ligne, englobe l'hôtel de France et passe derrière les maisons paires de la partie basse de la Grand'Rue (1) ; on le voit très bien dans les cours de ces maisons, notamment du n° 42 ; il est construit en cailloux et flanqué de tours très petites, rondes ou à pans. De là, il traverse la rue de la Pie (d'Hérambault), et on le retrouve dans les jardins qui séparent cette rue de celle du Grand-Cocquempot. Il traverse alors le rempart actuel et se perd dans la Garenne, où, par une ligne à peu près droite, il rejoignait la tour dite de la Justice ; à côté de cette tour, le mur primitif existe encore sur quelques mètres de longueur.

L'hôtel de France, avec sa cour carrée entourée de bâtiments, occupe l'emplacement de l'ancienne forteresse de la Porte, qui remonte à l'origine de la ville. Il y avait là une porte d'entrée primitive de Montreuil, et le comte Helgaud dut la donner en garde et l'inféoder à un de ses chevaliers, qui y percevait un droit de passage ou de *travers*.

La famille prit le nom de son fief, comme cela se faisait alors, et c'est l'origine des sires de La Porte-en-Montreuil, dont les armes parlantes étaient trois tours ou portes ; nous les trouverons à l'église St-Saulve. Malgré l'agrandissement de l'enceinte, la forteresse et le fief demeurèrent ; l'héritière de La Porte et d'Esquincourt ayant épousé le seigneur d'Heuchin, le fief prit le nom de La Porte d'Heuchin.

« A Montreuil-sur-mer, on a trouvé les fondations d'un donjon du xiie ou xiiie siècle appartenant aux sires de La Porte, qui avait le tracé circulaire avec quatre contreforts rectangulaires destinés à supporter des échauguettes. De même, le donjon de Visemont (Aisne) est cylindrique, renforcé de six contreforts de même tracé qui soutenaient soit des échauguettes, soit des machicoulis ». (2).

Le 28 avril 1429, la ville de Montreuil baille à rente à Guy Quiéret, dit Boort, chevalier, seigr de Tours, de Heuchin, etc., « une des tours de l'anchienne forteresse de ladicte ville, séant au dessus et à l'encontre du fossé, que on dist des Arbalestriers, et qui est le seconde tour, en alant de nostre maison de le Porte du Travers devers le wicquet de le Poissonnerie, que soloit tenir Martin de Beaufort. » Le même jour, Guy Quiéret, « comme depuis certain temps en çà jou aye fait edefier et asseoir certain ouvrage en manière de privé ou neccessaire, ou comble de me anchienne maison de Le Porte, à sallye par desseure le mur, assez prez du Wiquet merdeux, cheans sur les fossez de le ville de Monstreul, et pour icelle

(1) Autrefois cette partie de la Grand'Rue actuelle formait les rues d'Heuchin et du Pot d'Etain.

(2) C. Enlart, *Manuel d'Archéologie française*, II, *Architecture civile et militaire*, p. 507.

couvrir aye fait faire un piler creux », reconnaît avoir fait cette latrine par la grâce des mayeur et échevins, et s'engage à la démolir à première réquisition, et à remettre le mur en son premier état. (1).

Le 19 septembre 1598, dame Marie Bruslart, veuve de François de Mailloc, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur et baron de Mailloc, Tours et de la Porte d'Heuchin, loue en son nom et pour ses enfants mineurs, au profit des sieurs Vasconselle et Carbonnier, marchands à Montreuil (2), la maison et l'hôtel de la Porte d'Heuchin, à Montreuil, avec le jardin en dépendant et les droits de travers que ladite dame a droit de prendre sur les bestiaux à pieds fourchus.

Si Montreuil s'était agrandi au xe siècle, son enceinte devait, au xvie, subir une notable diminution : au point de vue de la défense, le point faible était la courtine basse comprise entre la Canche et la pente de St-Justin à Marcadé. La ville, il est vrai, était couverte par les eaux et les sources, alors abondantes, du val d'Ecureuil et de St-Martin, et jamais elle n'avait été attaquée par là. Mais en 1537, à la faveur d'une année très sèche et des progrès de l'artillerie, Montreuil fut pris d'assaut de ce côté.

Les assiégeants avaient placé leurs batteries sur les hauteurs de St-Martin et de Marcadé, et sur la plaine de St-Justin (il ne faut pas oublier qu'aucun ouvrage avancé ne défendait alors la porte de France). La batterie de St-Martin enfonça à coups de canon l'écluse qui maintenait les eaux du val, et les fit s'écouler dans la Canche ; le marais était resté, mais il était guéable cette année-là, et les Espagnols le franchirent. La batterie de Marcadé fit brèche, et lorsque l'assaut fut donné, celle de St-Justin prit les défenseurs à revers et leur tira dans le dos : « il y avoit trop grand désavantage pour ceux de dedans ; car pour venir à la brêche, ils estoient descouverts de deux bandes d'artillerie des ennemis ; puis, estans à leur deffense, estoient encore veuz des deux costez par les flancs, et n'avoient l'opportunité de faire traverse pour eux couvrir ». (3).

(1) G. de Lhomel et Vaesen, *Cartulaire de Montreuil*, pp. 278, 279. On lit dans le *Manuel d'Archéologie* de C. Enlart (*Architecture Civile*, p. 93) : « Bien des maisons manquaient d'issue pour leurs immondices : en ce cas, on avait recours au système des puits perdus, lorsqu'on trouvait un terrain assez perméable pour absorber les eaux sales : Palais de Jacques Cœur à Bourges xve s., maisons à Riom et *à Montreuil-sur-Mer.* »

(2) G. de Lhomel et L. Gauthier, *Deuxième supplément au Cartulaire de Montreuil*, p. 218.

(3) Braquehay, *Montreuil dans l'histoire*, p. 65, citant Brésin et Martin du Bellay. Le mémoire de Bosquillon de Frescheville (1785) donne ici quelques détails nouveaux : « La seconde inondation est celle de Marcadet ou de St-Martin, qui couvre la prairie en avant de l'enceinte 46... Il est... possible de la

On sait ce qui s'ensuivit : la ville fut prise, mise à feu et à sang, détruite presque de fond en comble. Mais les Espagnols ne la gardèrent pas, et les Français, sitôt rentrés, se préoccupèrent d'éviter un second désastre. Dans ce but, ils sacrifièrent les quartiers bas et établirent une nouvelle enceinte de remparts, suivant la crête de la colline au nord et à l'est, comme l'ancienne enceinte le faisait déjà à l'ouest et au sud.

C'est le rempart actuel. Il prouva tout de suite sa valeur, car il put soutenir victorieusement le long et rude siège de 1544. L'ennemi ne put jamais en venir à l'assaut et dut se retirer.

La vieille enceinte fut d'ailleurs réparée et conservée comme première défense. Mais là comme à la Citadelle, Errard, vers la fin du xvi[e] siècle, tint à rendre la place moins abordable : de même qu'il avait rasé les faubourgs de la porte du Château, il fit murer la porte d'Hesdin (porte Becquerel ou d'Esquincourt) ; il supprima la chaussée de S[t]-Martin, et dès lors, pendant 300 ans, on dut faire le détour de Marcadé pour aller de Montreuil à Hesdin ; du coup, le gros village de S[t]-Martin d'Esquincourt se dépeupla et demeura désert.

Errard conserva les deux enceintes de la ville sans les modifier : « Tout en s'efforçant d'y appliquer ses principes, il chercha, d'après les instructions du duc de Sully, à tirer parti autant que possible de l'enceinte construite sous François I[er] et Henri II. C'est ainsi que malgré son tracé irrégulier, l'enceinte du front sud, garnie de demi-tours, fut conservée intégralement et qu'il en fut de même pour la majeure partie du front ouest qui donne encore à la ville l'aspect à la fois pittoresque et sévère qui fait l'admiration de l'étranger. Par contre, Errard releva d'après les règles nouvelles les ouvrages extérieurs du front sud (1) qui, dès lors, consistèrent en l'ouvrage à corne 41 et la demi lune 42 défendant sa courtine. Au front ouest il adjoignit un bastion en terre appelé la Motte de Bouillon en souvenir... du Maréchal duc de Bouillon, et il éleva le cavalier 37

saigner... ; il faut... couper la digue de St-Martin ou briser l'écluse 50 à coups de canon, comme l'ont fait les Espagnols en 1537 ; alors les eaux tomberont par les marais de la Ville ». (G. de Lhomel, *Le Gouvernement militaire de Montreuil*, p. 199).

— « Ce front (de Marcadé) n'a été préféré (pour l'attaque) en 1537 que parce que les parties élevées sur lesquelles *sont* (et non *tous*) les ouvrages de la porte de France n'étoient point occupés, que les batteries que l'ennemi y avoit établi voyoient à dos les assiégés qui défendoient la Garenne et prenoi(en)t d'écharpe le corps de place, et que l'écluse 50 qui n'étoit pas couverte, pouvoit être et a été effectivement rompue par des batteries placées sur les hauteurs de St-Martin ». (*Id.*, p. 200).

(1) La Porte de France.

au dessus de l'ancienne porte de Heuchin.... (1). Le front est, qui, vraisemblablement avait encore eu le plus à souffrir lors du dernier siège de 1544, reçut aussi d'importants changements par suite de la suppression des tours qui, comme dans les autres fronts, étaient liées entre elles par des portions de murs rectilignes, et aussi de l'adoption par Errard du système perfectionné des murs à redans. Ainsi furent construits (au livre IV de sa fortification, chap. VI, planche XLII) le bastion 26 et les oreillons 27 et 30. » (2).

Le 6 septembre 1624, Louis XIII alloue 43.000 livres « pour un ouvrage à corne faict de terre au devant de la tenaille qui couvre la porte du Grand Marché, ensemble une demye lune à la teste dudit ouvrage ; pour une double tenaille qu'il convient faire derrière la Citadelle et la continuation des dehors nécessaires depuis cet endroit jusques à la Motte de Bouillon ; pour la réparation des bresches tant de la haulte que ville basse et chasteau et construction des parapetz aux lieux où il sera besoin ; pour demy lunes nécessaires à faire en dehors de la basse ville et la réparation d'une troiziesme ; pour la construction du logis du gouverneur joignant le magasin de la ville ; pour l'eslargissement du magazin à mettre les poudres en dedans de la Citadelle ; pour l'approfondissement du fossé en plusieurs endroits, former les contre escarpe et réparation de diverses bresches ; pour le rehaussement de la Motte de Bouillon, former le fossé et contre escarpe à l'entour (3) d'icelle ; pour la construction des logements pour les soldatz ; ... pour le payement des maisons, terres et jardins qu'il conviendra prendre pour la construction de ladite fortification ». (4).

Le chevalier Antoine de Ville compléta bientôt après l'œuvre d'Errard en mettant le front nord en état de défense. « Le 21 novembre 1634, Charlotte Cécile de Monchy, abbesse de S[te]-Austreberthe, céda au roi Louis XIII une partie de l'enclos de sa maison pour la reconstruction des remparts, et alors tous les habitants sans excep-

(1) « Devenue simple poterne », ajoute ici Braquehay. C'est une erreur. Il n'y a jamais eu ni porte ni poterne de Heuchin dans l'enceinte actuelle. La porte d'Heuchin faisait partie de la muraille primitive, avant l'agrandissement du x[e] siècle.

(2) Braquehay, *Montreuil dans l'histoire*, p. 104. Le bastion 26, dit Bastion de la Garenne, est situé derrière le magasin actuel des tabacs.

(3) Et non à *l'auteur*.

(4) Braquehay, *Montreuil dans l'histoire*, p. 106. — « Au mois de juillet 1624, fut fait le grand fort de terre assis au devant du grand bastion de grés de la porte du Grand Marché, par un nommé Gallion, entrepreneur, et le dernier a été détruit et mis en mains de mon oncle de Berry, qui payoit » (*sic.*). (*Journal* de Robert de Berry, bourgeois de Montreuil, de 1619 à 1635 ; copies aux bibliothèques Ch. Henneguier et de Campigneulles).

tion aucune reçurent l'ordre de se trouver sur les chantiers, armés de pioches et de pelles pour travailler aux terrassements, les gens riches devant en outre être accompagnés de leurs domestiques et payer, selon leur fortune, un ou plusieurs ouvriers. Ainsi fut construite toute la partie de l'enceinte s'étendant du saillant du bastion de la Citadelle au bastion 26 et comprenant, outre le bastion plat 23 dit la Portelette ou Porte de Boulogne, les bastions 24 et 25. Enfin, par l'érection du cavalier 54 qu'il relia au corps de place par la continuation du mur d'enceinte 53, Antoine de Ville retrancha de ce qui restait de la basse ville la partie abandonnée depuis 1537 et qui depuis fut désignée sous la dénomination de la *Garenne*; il remplaça aussi l'ancienne porte d'Hesdin 47 par une simple poterne pratiquée dans l'ancien mur 46 et qui dès lors mit la place en communication avec la demi-lune 48 destinée à protéger le bâtardeau éclusé 50 construit pour le soutien de l'inondation dite de Marcadé ou de St-Martin. » (1).

On a vu que Braquehay attribuait à Errard les ouvrages avancés de la porte de France. Le chevalier de Ville a dû les remanier, et dans leur dernier état ils portaient la marque de sa façon. Bosquillon de Frescheville, en 1785, écrivait : « Le chevalier de Ville (2), en construisant ces dehors, les avoit joints les uns aux autres par des murs crénelés à travers le fossé ; ceux des branches droites masquoient les découvertes. Mais la rapacité des habitants, le défaut de police d'une ville de guerre sans garnison et le manque de fonds pour les réparer, les ont fait disparoître au point que celui en prolongation de la branche droite de la corne 43 qui est le plus nécessaire, n'a plus que les fondations qui sont détruites en partie. » (3).

Les travaux de Vauban à Montreuil sont peu importants : en 1689 et 1690, il fit réparer tous les ouvrages de la haute et de la basse ville. Signalons la refaçon de la corne 41 de la Porte de France ; l'écluse, le réservoir, le canal nommé aujourd'hui la Basse-Canche (49, 50, 51, 52) (4) ; les ragréments des glacis entourant

(1) *Id.*, p. 108. — En juillet 1635, « furent achevés les ouvrages de maçonnerie du grand fort en dehors de la porte du Grand-Marché, nommé le Fort-Louis, qui avoit été commencé en 1632, et les terrasses faites et commencées en l'an 1634. » (Journal de R. de Berry).

(2) On a imprimé : « le chemin de ville » ! ! ! Il est déplorable que les œuvres posthumes d'A. Braquehay et le *Gouvernement militaire* de G. de Lhomel aient été si mal imprimés et les épreuves si mal corrigées les coquilles rendent trop souvent le texte inintelligible.

(3) G. de Lhomel, *Le Gouvernement militaire de Montreuil*, t. I, p. 200.

(4) De Relingue, *Atlas de la place de Montreuil*, 1774.

le corps de place par suite de la construction d'un chemin couvert, l'aplanissement de la Garenne... (1).

Au XVIIIe siècle, tous les rapports des ingénieurs signalent le mauvais état des ouvrages, mal surveillés en l'absence de toute autorité militaire. On revient toujours, notamment, sur la destruction des ouvrages avancés de l'enceinte de la Garenne :

1785. — « L'enceinte basse 46 dont le fossé et le glacis X n'existent plus, depuis que les habitants du village d'Ecuires y ont jeté les eaux sauvages qui tombent dans le ravin qu'ils habitent, ce qui a comblé les fossés en peu d'années.... » (2). Et plus loin : « Il est absolument indispensable de creuser le fossé comblé le long de l'enceinte 46 de la Garenne... parce que si ce fossé et ce glacis n'existoient pas, l'ennemi ayant ouvert l'enceinte 46 avec ses batteries placées sur les hauteurs vis-à-vis, et écoulé l'inondation Marcadet, marcheroit à l'assaut à travers le marais sans y faire de tranchées et l'emporteroit très-aisément, un blanc d'eau ou un peu de boue n'arrêtant pas une colonne qui marche à l'assaut... » (3). — « Les fossés de l'enceinte 46 de la Garenne sont tellement effacés, qu'il n'en reste plus de vestiges ; son revêtement commence à se dégrader, les tours en sont crevées, le parapet est occupé par une haie vive qui culbute les maçonneries ; il est à refaire en entier. » (4).

Sous le premier Empire, les remparts furent encore l'objet de sérieux travaux d'entretien et de réfection. Mais bientôt l'importance militaire de ces forteresses d'un autre âge se trouva annihilée par les nouvelles méthodes de guerre. En 1867, la place de Montreuil fut déclassée, à l'exception de la Citadelle.

On rétablit aussitôt l'ancienne direction de la route d'Hesdin par St-Martin et Arsenville (5) ; la porte Becquerel fut détruite par ces travaux. Bientôt la voie ferrée d'Arras à Etaples fit disparaître une partie de l'enceinte de la Ville Basse. La Garenne et ses remparts, vendus par les domaines, devinrent propriété particulière. Chose plus grave, la porte de France et ses ouvrages extérieurs furent

(1) BRAQUEHAY, op. cit., p. 129.

(2) G. DE LHOMEL, op. cit., p. 200.

(3) *Id.*, p. 206. — (4) P. 221.

(5) Dès 1785, Bosquillon de Frescheville préconisait ce rétablissement : La route d'Hesdin à Boulogne, disait-il, prendrait à St-Martin « l'ancienne chaussée d'Hesdin à travers le marais de Marcadet, qui est encore à peu près en état ; de là elle passeroit sur l'écluse 50 entre l'enceinte de la ville basse et la Canche en jetant à bas deux tours inutiles qu'on remplaceroit par des murs droits ». (G. de Lhomel, *Le Gouvernement Militaire de Montreuil*, p. 182).

détruits de 1874 à 1876. Là, du moins, s'est bornée l'œuvre des démolisseurs. Le vieux rempart, si cher aux Montreuillois et leur promenade favorite, est resté debout, et le classement comme monument historique (en juillet 1913) (1) le sauvegarde désormais contre les fantaisies des vandales.

La description de nos remparts sera brève ; ils valent plus par le pittoresque que par les détails archéologiques.

Le front ouest comprend d'abord une courtine droite du XIIIe siècle, flanquée de cinq tours rondes ouvertes à la gorge ; trois de ces tours, je l'ai dit plus haut, sont comprises depuis le XVIe siècle dans l'enceinte de la Citadelle.

C'est le plus beau coin des remparts, celui que les peintres ont reproduit à l'envi. Cazin, dans sa fameuse toile de Judith descendant au camp d'Holopherne, a figuré les murailles et les tours de Montreuil au lieu de celles de Béthulie.

Auprès de l'ancienne porte d'Heuchin, le rempart fait angle droit deux fois de suite et forme le cavalier 37. Puis vient le bastion dit du Bouillon, élevé en terre par Errard et refait en briques par Ant. de Ville. Ce bastion est beaucoup moins élevé que le rempart et communique avec la ville par un passage souterrain en pente, débouchant sur la rue du Thorin. Le cimetière du Bouillon, inauguré par le curé Havet, le 21 mai 1793, fut supprimé par arrêté du préfet du 4 vendémiaire an XIV (septembre 1805).

Cette partie du front ouest avait naguère deux tours rondes ; l'une, au nord du Bouillon, n'a pas laissé de traces ; elle a été sans doute démolie lors d'un effondrement considérable, à l'angle du cavalier 37, vers 1848. L'autre, au sud, s'est écroulée en 1896 et est en partie détruite depuis lors.

La porte de France et les beaux ouvrages qui la défendaient ont été démolis de 1874 à 1876, en vue du redressement de la route. Depuis lors, l'entrée de Montreuil est aussi laide qu'on peut le rêver, et tous les travaux faits en ces dernières années ne peuvent qu'accentuer cette piteuse impression. Rien n'avait plus fière allure que les beaux bastions de grés plantés d'arbres superbes, et les portes avancées que traversait la chaussée avant cette époque ; Errard et de Ville avaient accumulé tous leurs moyens de défense sur ce point, le plus vulnérable, — le seul par où l'on puisse arriver à Montreuil de plein pied. Le principal fossé se traversait sur un pont assez étroit, connu sous le nom de *Pont de fer*, à cause de son parapet en fer forgé ; car, pour le reste, il était bâti en grés et en briques.

(1) La Citadelle a été également classée le 8 octobre 1926.

Quant à la porte elle-même, c'était une grande arcade cintrée, sans style, refaite au XIXe siècle.

Le court front sud compte encore deux tours rondes du XIIIe siècle. Entre les deux s'ouvre une poterne sans caractère.

La première de ces tours du XIIIe siècle était construite tout en grés, mais la plus grande partie a été refaite, au XVIe siècle, en damier de grés et de briques. Une ouverture faite indûment, il y a peu d'années, par le propriétaire voisin qui a éventré la muraille, permet de visiter le rez-de-chaussée qui est du XIIIe siècle. Le diamètre intérieur est de 3 m. 55, l'épaisseur des murs de 3 mètres. La base, qui est remblayée, est cylindrique, mais ensuite, en retrait de 10 centimètres au milieu de chaque pan, le mur devient octogone ; chaque côté mesure 1 m. 65. A 1 m. 70 au-dessus de la base de l'octogone, des culs de lampe en pyramide renversée, à tailloir dégagé par une gorge, soutiennent les huit branches de la voûte d'ogives ; ces nervures sont à arêtes abattues et se rencontrent sans clef. Le haut des lunettes de la voûte est à 1 m. 50 au-dessus des culs de lampe. Trois meurtrières, ébrasées de façon à obtenir à l'intérieur la largeur d'un mètre, éclairent la salle. Un escalier droit, à un palier, menait à l'étage supérieur. Il existe encore sur une hauteur de quatre mètres environ. Sa voûte est formée par la répétition des marches, avec corbeaux soulageant les angles. Restent aussi des traces de communication entre la tour et quelque couloir ou escalier supprimé : une porte à linteau est murée.

L'examen extérieur de la muraille permet de constater, près de l'angle Est du rempart, une meurtrière qui devait éclairer le premier étage. Au XVIe siècle, on la remplaça par deux ouvertures rectangulaires pour le tir des armes à feu.

Vers la rue des Etuves, l'enceinte actuelle, celle de 1538, se sépare de celle du moyen âge. On a vu plus haut que Braquehay attribue à Errard le tracé actuel, dépourvu de tours ; car on ne peut donner le nom de tours à deux saillants pleins, en hémicycle, qui se voient aux points 27 et 30 du plan. Sans rien affirmer, je me demande s'il n'y a pas lieu de rendre aux ingénieurs de François Ier la paternité de ce tracé ; dès le milieu du XVIe siècle, les courtines sans tours, avec saillants arrondis, étaient en usage ; voyez le plan du nouvel Hesdin, élevé après 1553 par Sébastien d'Oia pour Charles Quint.

La courtine de 1538 n'offre d'autre particularité que certains parements, en damier de silex et de briques, et une poterne, dite au XVIe siècle porte St-Jacques, à cause de la proximité de l'église de ce nom.

Le front nord n'a rien de remarquable. Notons seulement la porte de Boulogne,

grande arcade en plein cintre refaite en 1827-1828. C'est à cette époque que la route royale fut rectifiée. Jusque-là, elle descendait, par une pente effrayante et justement redoutée, la cavée St-Firmin, s'engouffrait sous la porte, alors percée dans l'axe de la cavée, et dégringolait la grand'rue de la ville Basse jusqu'à la Canche. On fit, en 1828, le tracé actuel, en courbes et en pente douce, tant dans la ville que dehors, et la porte, déplacée, fut refaite à un niveau plus élevé. On voit encore, presque à ras du pavé, le haut du cintre de l'ancienne porte. On s'effare à penser que le carrosse de Louis XIV, la berline de Napoléon, les convois du camp de Boulogne, les lourdes diligences, tout le roulage entre 1599 (1) et 1828 a passé par ce casse-cou !

Disons un mot, maintenant, de la vieille enceinte de la Garenne. Elle se sépare de l'autre près de la rue des Etuves, et dévale rapidement, dans un fouillis de broussailles et de végétation folle, vers le val de St-Martin. On nomme cet endroit le fossé des Morts, parce que, de 1805 jusqu'en 1817, il a servi de cimetière. Les tours de ce front sud de la vieille enceinte sont toutes anciennes et très variées. Le passage du chemin de fer d'Aire à Berck en a malheureusement détruit une fort élégante, bâtie en encorbellement sur un pied carré très étroit. Tout près d'elle, une poterne occupe la place de l'ancienne porte d'Escurœul (Escurœul, lieu-dit disparu, diminutif d'Ecuires, village voisin). Les tours suivantes ne se lient pas à la courtine, visiblement plus ancienne, et devant laquelle elles ont été plaquées après coup. Ces tours, en pierre, sont généralement rondes, de dimension très variable ; l'une d'elles, cependant (2), est pentagonale avec éperon sur base carrée, les angles du carré rachetés par des glacis (3). Cette forme de tour est très rare ; d'après Eugène Lefèvre-Pontalis, on n'en connaît que quatre exemples : le Château-Gaillard (qui en est le prototype), Provins, Château-Thierry et Fère-en-Tardenois. Deux canonnières percent les faces de cette tour.

Les courtines sont généralement en damier de silex et de grés remarquablement régulier et bien conservé ; un large pan de mur, refait en briques et étayé de deux gros contreforts, doit être la brèche de 1537.

A l'angle des fronts du sud et de l'est, au point le plus bas de l'enceinte, se dresse

(1) Année où fut faite la chaussée de Neuville. Antérieurement, on l'a vu, la route passait par la Citadelle et le Bac d'Attin.

(2) Cette tour est en craie taillée ; mais, par exception, son soubassement, en grés et silex, se lie aux parements voisins de la courtine.

(3) Ce système de glacis se voit à la base de la tour octogone dite du Moulin, à Chinon (Cf. Eug. Pépin, *Chinon*, p. 75).

une tour ronde du xve siècle, beaucoup plus importante que les autres, en craie taillée, très bien appareillée sur base en grés, et dominant, d'un étage au moins, les courtines voisines. On la nomme tour de la Justice, parce qu'elle fait face au gibet communal, jadis dressé sur les pentes de St-Martin (1), ou tour de Robert le Cheppier. On ne sait qui était ce Robert ; la tour portait déjà son nom en 1359 d'après une charte du Cartulaire de Montreuil : « le vivier d'Escuirrel, appartenant aux religieux de St-Saulve... Un fossé qui est entre le porte d'Escuirrel et le tour que on dit le tour Robert le Chepier... — Est accordé que ceux des égouts de la ville qui descendent par la porte d'Escurieul dans le vivier de ladite abbaye, et qui y mènent des boues qui attérissent ledit vivier, seront détournés et remis dans leur ancien cours, du costé de la tour de Robert le Chepier... Est accordé que l'on feroit recherche des bornes anciennes du vivier d'Escurieul et du fossé qui étoit entre la porte d'Escurieul et la tour Robert le Cheppier ; que si on ne les pouvoit trouver, on borneroit de nouveau le lieu de bonne foi... — Un fossé depuis la terre d'Escurieul jusques à une tour couverte, nommée la tour de Robert le Cheppier, et de là en remontant jusques à la porte de Becquerel. »... « Au lés de le tour que on dit Robert Le Ceppier, par assés près de ycelle porte (d'Escuiroel) », 1361-62. (2).

Cette tour a beaucoup souffert depuis une trentaine d'années ; je l'ai connue dans l'état décrit par Braquehay en 1873 : « ... Elle est construite en moëllons (avec beaux parements de craie taillée). et forme l'angle sud-est du rempart. On y pénètre par une porte fort étroite et fort basse. En face est une ouverture ; ses dimensions sont à peu près égales à celles de la porte, elle a vue sur une prairie (3). A gauche de la porte est un escalier à côté duquel on reconnaît l'emplacement d'une cheminée, dans l'épaisseur du mur, et dont le fond est formé de tuiles superposées. L'escalier très étroit et très bas est aussi formé dans l'épaisseur du mur ; les marches en briques sont chacune répétées dans la voûte ; il conduit à un étage autrefois soutenu par des poutres. On distingue leurs emplacements ; l'une d'elles subsiste encore. Cinq ouvertures portant les traces de cintres éclairaient cette partie de la tour. » (4).

(1) Braquehay a cru que les exécutions se faisaient dans la tour même. C'est contraire aux usages du temps.

(2) G. de Lhomel et Vaesen, *Cartul. de Montreuil*, pp. 38, 39, 44.

(3) Sur les anciens fossés et sur le val St-Martin.

(4) A. Braquehay, *La Tour de Robert le Chepier*, dans *La Picardie*, 1873, p. 491.

L'escalier et l'étage supérieur sont aujourd'hui complètement écroulés. Sur les fossés, la tour a encore belle apparence. Au sud s'ouvre une canonnière. Auprès, sur la courtine sud, qui occupe pendant quelques mètres la place du vieux mur d'Helgaud, on voit les traces d'une échauguette, perdue dans le lierre.

Le front est n'a pas d'intérêt ; la muraille est basse, tout en briques, flanquée de tours rondes de même construction que la courtine. La porte Becquerel, d'Hesdin ou d'Esquincourt (1), murée depuis le XVIe siècle, a été détruite en 1867 ou 1868 ; toute la partie voisine de l'enceinte, jusqu'au pont de Neuville (autrefois le Pont-Rier), a disparu en 1874, lors de la construction du chemin de fer d'Arras à Etaples. La tour dite du Cachot, qui formait l'angle nord-est, a été détruite alors. La porte du Pont de Neuville portait autrefois cette inscription que Henri IV, dit-on, y avait fait graver : *Fidelissima Picardorum natio.*

A partir du pont de Neuville, l'enceinte basse existe encore, avec un parapet crénelé ; mais elle date du commencement du XIXe siècle et n'a pas d'intérêt archéologique ; la porte des Moulins, conduisant aux moulins du Bacon, s'ouvre dans sa partie nord-ouest. Puis, renfermant l'ancien Pré-Benson et laissant au dehors la fontaine des Clercs, le rempart rejoint la Citadelle.

Si l'enceinte de la Garenne est peu accessible et peu fréquentée, les remparts de la haute ville sont presque célèbres ; les promeneurs et les artistes s'y donnent rendez-vous.

« Une petite demi-heure suffit pour faire le tour du rempart », a dit H. Potez, « et malgré les divers travaux, défrichements et remblais, qui ont défiguré la colline, c'est encore une des plus jolies promenades de la France septentrionale. Les vieux murs sont tout dorés de lichens, et çà et là couverts de larges espaliers de lierre. La ceinture d'ormes centenaires qui entourait Montreuil a subi d'énormes brèches ; toutefois de longues allées existent encore, et, dans la partie occidentale des remparts, courbés, travaillés et tordus par le vent de mer, ils racontent, avec des gestes étranges, l'assaut sans cesse répété et les chevauchées furieuses du grand poète de cette région, le vent d'ouest, qui construit et défait sans cesse les architectures merveilleuses du couchant d'automne, et mêle au gémissement des arbres anciens la rumeur lointaine de la Manche irritée.

« Le printemps, sur ces murailles rouillées comme de vieilles armures, fait sourire des touffes de giroflées sauvages », des gerbes de valérianes de toute couleur et d'une

(1) Les *Raisons* de 1366 distinguent « les portes de Bequerel et d'Escuignecourt » (Tierny, *La Prévôt de Montreuil*, p. 198). Je ne saisis pas bien cette dualité. Partout ailleurs, les deux dénominations désignent la même porte.

variété surprenante de nuances, « et, plus tard, tout au bord du parapet, une imperceptible ligne de sédums d'un jaune soufré. Les remparts commandent d'immenses horizons qui ondulent sans fin, dans la lumière argentine et subtile du pays marin. Et ils permettent d'entrevoir, par intervalles, des multitudes de toits sommeillants, des rues endormies, des places vides où l'herbe croît dans les interstices des pavés, ces singuliers aspects de « ville morte » qui ont séduit deux des paysagistes les plus distingués de notre temps, MM. Cazin et Thaulow.

« Si l'on prend les remparts près de l'ancienne porte de France, à l'endroit où la route de Paris entre à Montreuil, et que l'on se dirige vers la gauche, en se tournant vers la sortie de la ville, on aura devant soi le déploiement des premières grandes plaines du Ponthieu. Un peu plus loin, on domine les « fossés des Morts », ainsi nommés d'un ancien cimetière, avec leurs ruines enfouies sous les végétations folles, buissons et broussailles ; la Garenne, avec les débris d'une vieille enceinte, dans le bas, et la Tour de Justice, où étaient jugés les larrons au moyen âge. Ensuite on aperçoit la vallée de la Canche, depuis [la forêt d'Hesdin et] les hauteurs de Maresquel et de Beaurainville jusqu'aux dunes de Cucq et d'Etaples. Les points les plus saillants du paysage sont, en commençant par la droite, la Chartreuse de Notre-Dame des Prés, avec ses flèches et son alignement de cellules, la petite église gothique de Neuville (1), la Ville Basse, qui se presse aux pieds de la Haute Ville dans un amusant désordre avec ses clochers et ses moulins à eau, puis, au loin, la gracieuse vallée de la Course. On passe devant la Citadelle du XVIIe siècle, et on trouve, de l'autre côté, un des plus beaux aspects des remparts, un grand déroulement de forêts jusqu'à Etaples qui dresse dans le lointain sa tour bizarre, ses moulins et ses phares éclatants de blancheur ». (2).

---

(1) Hélas ! rasée en 1925.

(2) H. POTEZ, *Montreuil-sur-Mer*, Douai, 1896, in4°, p. 6.



Fig. 2. — VUE DE MONTREUIL vers 1700 (Bib. Nat. Cabinet des Estampes ; aquarelle provenant de la collection Gaignières).

On voit, en allant de gauche à droite :

La demi-lune d'Hesdin, avec deux tourelles à poivrière ;

Saint-Wulphy (Carmes), avec un clocher de charpente ;

Saint-Walloy ;

Saint-Saulve, avec sa grosse tour inachevée et flanquée de deux tourelles inégales ; le reste de l'église est caché par les bâtiments de Sainte-Austreberthe ;

Notre-Dame, avec clocher central, chevet polygonal et transsept à pignon ; Saint-Firmin, Saint-Pierre et les Capucins, sans aucun clocher ;

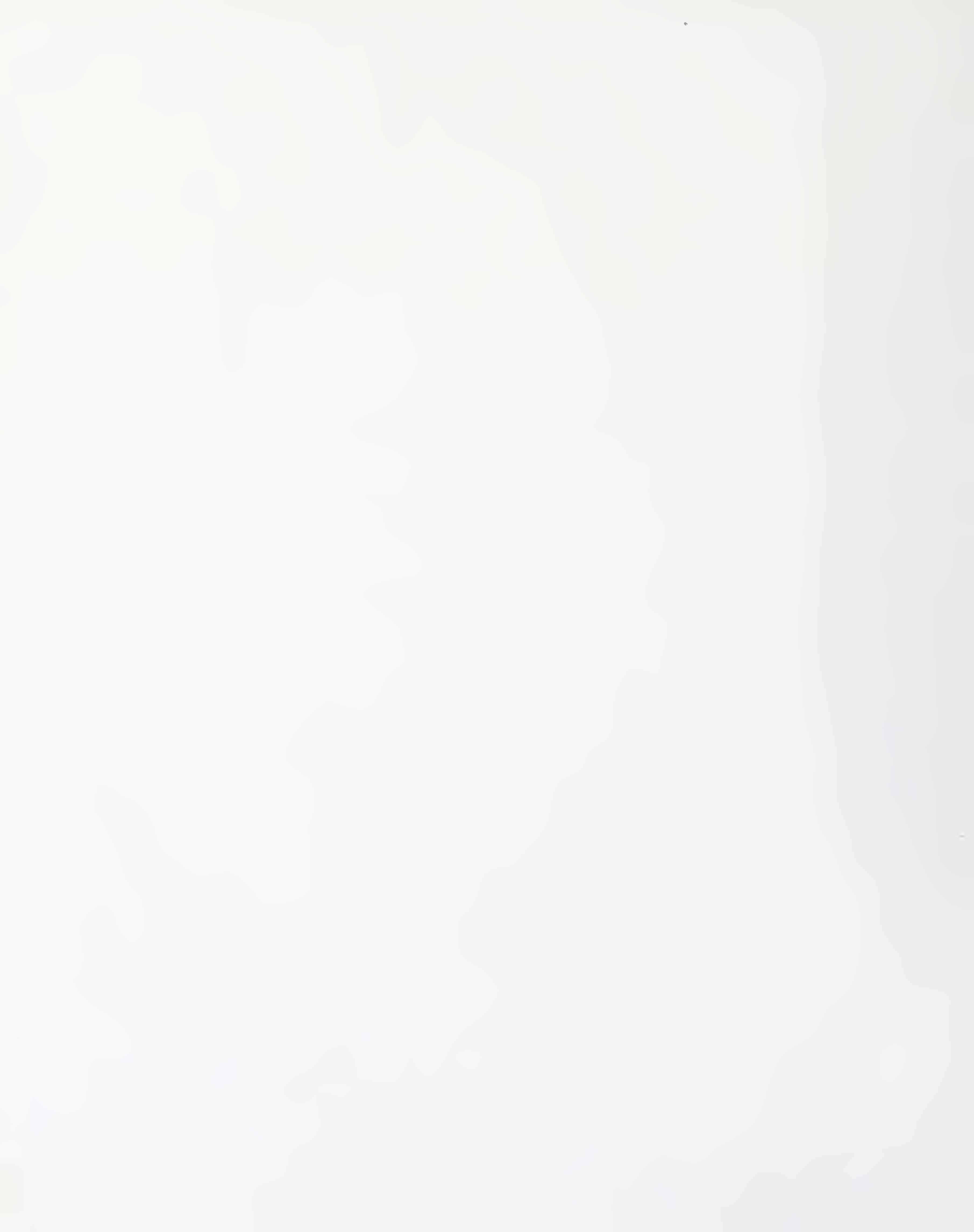
La Citadelle, avec la tour du Cachot dans son état actuel, les grosses tours à demi-ruinées, et les bastions.

Plus bas :

Saint-Josse-au-Val, avec reste de grande tour latérale au chœur, du côté nord, et chapelle basse au sud, déjà à demi-rasée comme aujourd'hui ;

La porte de Neuville, sur la Fausse-Canche ;

Enfin, l'église de Neuville (au premier plan, à droite), avec son chevet à trois pans et son campenard.



ÉGLISE ABBATIALE DE SAINT-SAULVE [1]

(Pl. V à X).

I. RÉSUMÉ HISTORIQUE.

L'abbaye de Saint-Saulve est considérée comme le berceau de la ville de Montreuil à laquelle elle a donné son nom de *Monasteriolum* ; elle semble bien avoir été fondée vers la fin du VIe siècle par un pieux solitaire nommé Salvius ou Saulve, qui devint ensuite évêque d'Amiens (2). Quoiqu'il en soit de cette origine, il est certain qu'au Xe siècle, l'abbaye existait, peuplée de moines bretons que le comte Helgaud y avait retenus, avec les corps de saint Maclou, de saint Gwennolé ou Walloy, de saint Corentin et plusieurs autres. (3). Les reliques de saint Saulve s'y trouvaient aussi, et sans doute depuis longtemps, lorsqu'un moine anonyme de l'abbaye composa au XIe siècle la *Vita* du bon saint.

Les documents sont rares sur l'histoire de notre église. L'archéologie seule nous fait voir, dans la tour, des restes du début du XIIe siécle, et, dans l'église même, les vestiges d'un vaste édifice du XIIIe. Le plus ancien texte écrit ne remonte qu'à 1467. Cette année-là, un phénomène sismique semble avoir fait crouler presque toutes les églises de la ville. La lettre de l'abbé Dom Jehan Lobain, du 7 août 1467, nous dit : « *Cum igitur Ecclesia dicti nostri monasterii edificiis et structura multipliciter sumptuosa, in qua Beata Virgo a Christi fidelibus devote venerabatur,... tantam passa sit ruinam, quod tota ipsius ecclesiæ navis cum magna parte chori a paucis diebus citra funditus a summo usque deorsum sit prostrata.* » Donc, toute la nef et une grande partie du chœur venaient de s'effondrer de fond en comble. L'abbé envoya son prieur, six de ses religieux, et une quinzaine de prêtres et de laïcs de bonne volonté, promener par toutes les provinces les corps

(1) L'orthographe la plus rationnelle, d'après les règles de la philologie, serait *Sauve* ; c'est celle qui était usitée au Moyen Age et le XVIIIe siècle l'avait reprise. Mais la forme *Saulve* qui prit naissance au XVe siècle, alors que les lettres étymologiques s'introduisaient partout, est la seule en usage à Montreuil à l'époque actuelle, et il faut bien s'y conformer. La forme *Salve* est pédantesque et à rejeter absolument.

(2) La vie du saint, donnée par les Bollandistes, nous apprend que saint Saulve fonda un monastère, mais ne dit pas où il était situé. Une tradition ancienne le place à Montreuil ; cf. Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, t. III, 1873, p. 463 et sq. L'abbé Legris a soutenu récemment (Bull. Antiq. Picardie, t. XL, 1920, p. 144 et sq.) que ce monastère était à Saint-Saire-en-Bray (Seine-Inférieure). Son argumentation est soutenable, sans être péremptoire.

(3) Cf. R. RODIÈRE, *Les Corps Saints de Montreuil*, passim.

saints et les grandes reliques de l'abbaye, afin de solliciter la charité publique en vue du rétablissement de l'église (1).

Les quêtes furent fructueuses par ces temps de foi ardente, et Dom Lobain put, avant sa mort (5 novembre 1480), relever la grande et belle église de Saint-Saulve, « ainsy que donnent à cognoistre les ruines de cete église admirable qui marchoit de pair avec plusieurs belles cathédrales de France ». (2). Guillaume de La Pasture, successeur de Lobain, mort en 1504, y mit la dernière main.

Mais le siège de 1537 fut néfaste à cette église. Dans le sac de la ville, qui suivit la victoire des Impériaux, l'édifice fut incendié, le chœur détruit, et toutes les voûtes tombèrent, sauf celles du bas-côté nord et de ses chapelles. Le désastre ne fut jamais complètement réparé ; le chœur et le transsept furent abandonnés sans retour (3); la nef fut rétablie, plus basse qu'autrefois et sans fenêtres hautes. Sa voûte semble dater du milieu du XVIe siècle (4). Celle du bas-côté sud a été renouvelée en partie au commencement du XVIIe. En 1628, le comble fut refait « pour mettre à couvert le portail et reste qui est encore à descouvert en lad. église de lad. abbaye, qui a esté cy-devant ruynée par l'impétuosité des vens » (5).

Depuis lors, le gros œuvre de l'église n'a plus connu que des travaux d'entretien, sauf la grosse tour, transformée en 1771 (6).

La constitution civile du clergé et le Concordat firent de Saint-Saulve la seule église paroissiale de Montreuil.

(1) Ms. lat. B. N., 12695, ff. 263 v° à 265 v°. — Reproduit dans *Les Corps Saints de Montreuil.* pp. 75 et 303 sq.

(2) Dom F. GANNERON, *Le Chandelier d'or à sept lampes du Comté de Ponthieu* (1640), ap. abbé LEFEBVRE, *Les Comtes de Boulogne*, 1891, p. 138.

(3) « Là où mesme y eut des églises quy n'eschapèrent point le feu, tesmoing la belle église de St Saulve quy en est demeurée ruinée. » (Nicolas Ledé, *Chronique de l'Abbaye de St-André-au-Bois*, ms aux Antiquaires de Picardie, f° 65 v°).

(4) On travaillait à St-Saulve en 1580 : Le 9 juillet, vente en la maîtrise des eaux et forêts de Boullenois, de vingt chênes « avec les branchages et houpiers », donnés à l'abbaye de St-Saulve par lettres patentes du 24 décembre 1578, à prendre en la forêt de Hardelot. 52 escus soleil sont payés par Claude de Thubeauville, écuyer, S^r de La Rivière, à Michel Maisnart, échevin argentier de Montreuil, « pour par icelluy Maisnart dellivrer et paier lad. somme aux ouvriers quy feront les réparations de lad. église et à mesure que lesdites ouvrages se feront ». (Minutes de Bellin et Allain, notaires à Montreuil).

(5) Minute de Ch. Dacheu, notaire à Abbeville, communiquée par M. R. Crusel. — R. RODIÈRE, *Le Clocher de St-Saulve de Montreuil*, 1913, p. 13.

(6) Cf. *ibid.*, *Le Clocher de St-Saulve*, 1913, 43 pp. Le 30 août 1620, l'échevinage faisant tirer le canon pour boire à la santé du Roi avec le maréchal de Cadenet, toutes les vitres de St-Saulve et St-Nicolas (l'Hôtel-Dieu) furent rompues. (Journal de Robert de Berry, 1619-1635, bibl. Henneguier).

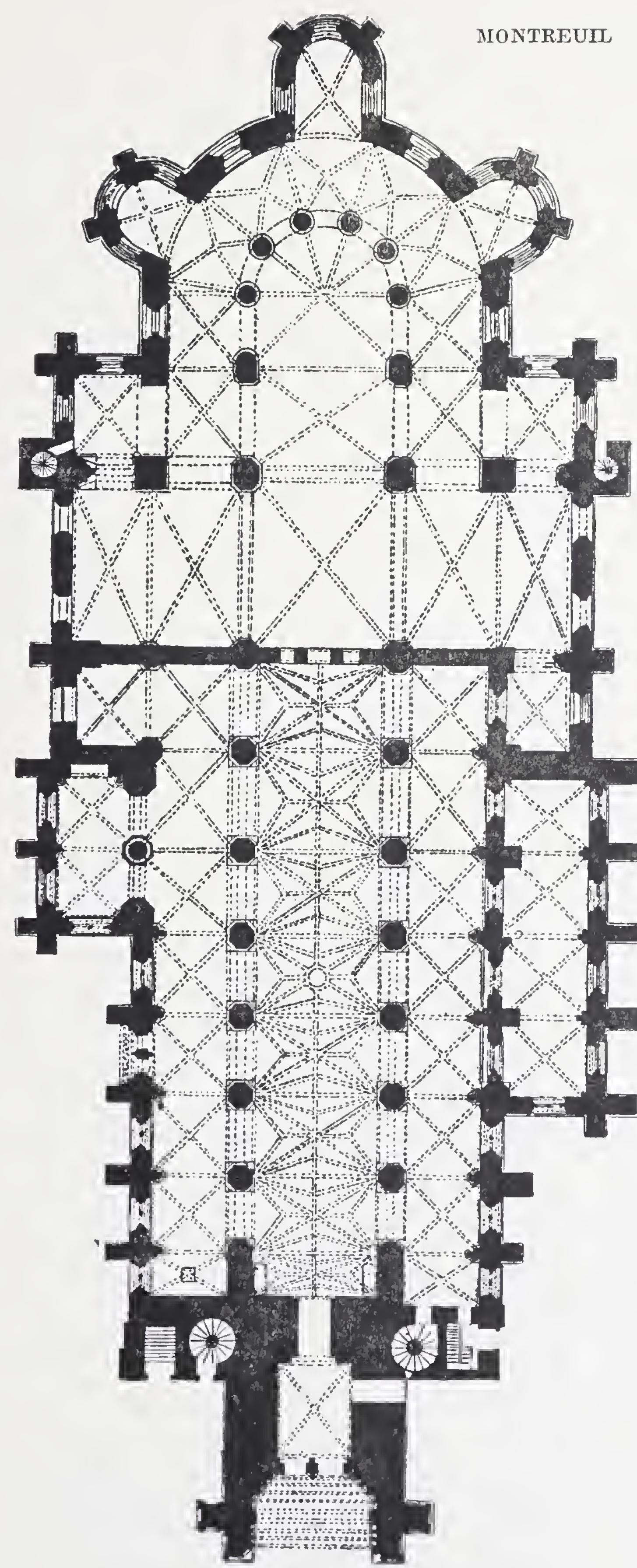


Fig. 3. — Eglise Saint Saulve. — Plan.
(dressé par C. Enlart)

La Révolution ravagea le beau portail et décapita ses statues, déplorablement remplacées en 1874.

L'effondrement de l'arc triomphal en 1910, et la réfection du toit de la tour en 1923 et du grand comble en 1924 sont les dernières pages de l'histoire de notre église, qui a été classée monument historique par arrêté du 12 décembre 1910 (1).

II. DESCRIPTION

L'église de Saint-Saulve (2) formait la croix latine ; elle com-

(1) Il y avait autrefois une chapelle « Nostre Dame du Mur dans St-Saulve » (1584) et une chapelle de Londeffort, 1573 (Min. des notaires). (Cette dernière était-elle à St Saulve ou à N.-D. en Darnetal ?). — 1690. Collation à Jacques de Montqueron, moine de St-Benoît, de la chapelle N.-D. dite du Mur, « *de Muro* », et de celle de Ste-Madeleine, dans l'abbaye de St-Sauve de Montreuil, vacantes par décès de M[e] Josse Le Vasseur (Arch. de la Somme, G. 2979 ; Inv. Sommaire, t. VI, p. 230).

(2) L'orientation des églises de Montreuil est assez variée. St-Saulve a son chevet tourné vers l'orient du solstice d'été : N. N. E. L'Hôtel-Dieu, par contre, regarde l'orient d'hiver : E. S. E., en sorte que ces deux églises, voisines, se font presque angle droit.

St-Wulphy, St-Jacques, les chapelles du Petit-Hôpital et de la Citadelle sont orientées régulièrement. Il en était de même de St-Josse-au-Val, avant qu'on eût « retourné » cette église en 1771, et aussi de N.-D. en Darnetal et de St-Firmin.

L'église actuelle de Ste-Austreberthe (1758) a son chevet en plein Nord ; il est peu probable que celle qui l'a précédée fût tournée de ce côté. St-Pierre était tout aussi mal orienté.

prenait une nef de huit travées, avec bas-côtés ; un transsept saillant, avec bas-côtés à l'est et à l'ouest ; un chœur de deux travées et une abside en hémicycle, contournée par un déambulatoire à trois chapelles rayonnantes. Un gros clocher, flanqué de deux tourelles, s'élevait à l'ouest ; deux tours beaucoup moins fortes surmontaient les bas-côtés orientaux du transsept. Enfin une chapelle latérale de deux travées flanquait les 6e et 7e travées du bas-côté nord.

Il reste, de tout cela, depuis 1537, la nef et ses bas-côtés, la grosse tour et la chapelle latérale nord. Les ruines du chœur et du transsept se voient encore dans le jardin actuel du presbytère.

Tout l'édifice est bâti en craie taillée, sauf les piliers de la nef qui sont en grés ; le portail et quelques sculptures, en oolithe de Marquise.

Longueur totale : 76 mètres. Longueur de la nef (église actuelle) : 41 m. 30 (dont 12,60 pour le porche sous la tour). Largeur : du couloir du porche : 3 mètres ; de la nef : 11 m. 70 ; des bas-côtés : 3 m. 80 (totale du vaisseau : 19,30). — Hauteur sous voûte de la nef : 12 m. 60 (avant 1537 : 17 m. 50 environ). — Le chœur avait (avec ses bas-côtés) 17 m. 50 de largeur et (y compris la croisée du transsept) : 34 m. 60 de long.

III. TOUR OCCIDENTALE ET PORTAIL.

La tour de l'église Saint-Saulve est remarquablement massive ; peu de clochers ont une base aussi vaste. Le noyau de cette tour, dit Camille Enlart (1), « appar-

(1) Enlart, *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*, 1895, p. 146.

tient à l'architecture du début du XIIe siècle : ce morceau mesure 15 mètres de haut sur 10 mètres de large ; les murs ont 2 m. 70 d'épaisseur à la base et 1 m. 70 au sommet. Le parement ancien n'y est plus visible qu'au nord. Il se compose de craie taillée d'un petit échantillon (1). Dans les angles de cette tour et de la nef sont deux tourelles d'escaliers.

« Le portail extérieur, le vestibule du rez-de-chaussée et les contreforts des angles ont été refaits au XVe siècle, mais la porte en plein cintre qui relie le vestibule à l'église peut être romane. A l'étage supérieur, une grande fenêtre en plein cintre de 2 mètres sur 4 mètres était percée sur chaque face (2). Celle du nord

(1) Toute cette muraille est criblée de balles depuis le sac de 1537.

(2) Il y a une fenêtre à l'Est, ce qui prouve que le comble de l'église romane était peu élevé. Au Nord et au Sud, les fenêtres ne sont pas percées au milieu de la muraille, mais beaucoup plus près de l'angle Ouest, à cause de la présence des tourelles. Le mur Ouest a été entièrement refait et n'a plus de fenêtre romane. — Au Nord, on a ouvert au XVIe ou XVIIe siècle, en partie dans l'embrasure de l'ancienne baie, une fenêtre en plein cintre, avec archivolte en larmier, fortement ébrasée et à tableau intérieur cintré en arc de cercle.

conserve son archivolte formée d'un simple tore ovoïde sans arrêt horizontal (1) et rappelant celles de l'église de Lillers, monument du premier quart du XIIe siècle. Les deux tourelles d'escaliers rappellent également celles qui occupent une place analogue sur la façade occidentale de Lillers. Elles sont de plan carré au dehors, circulaire au dedans, et contiennent des escaliers en vis dont les marches reposent sur une voûte en berceau plein cintre tracée en hélice et faite d'une sorte de blocage. Chacun des deux escaliers communiquait avec la tour et les combles des bas-côtés. Pour relier ceux-ci, deux petites portes en plein cintre se faisant vis-à-vis mettent les escaliers en communication avec un passage ménagé sur un large retrait intérieur du mur oriental de la tour. Le mur occidental offre un retrait semblable et il est probable que les sablières du beffroi reposaient sur ces deux retraits.

« La tour ne conserve pas trace de voûte antérieure au XIVe siècle. Elle avait toutefois des contreforts, ou plutôt de très larges plates-bandes, fort peu saillantes, dont l'une se voit encore du côté nord...

« Le territoire de l'ancien diocèse d'Amiens ne renfermant presque plus de clochers romans, les débris de celui de Saint-Sauve ont assez d'intérêt pour l'histoire malgré les nombreux remaniements qu'ils ont subis ».

Du XIVe siècle, ou peut-être de la fin du XIIIe, date une importante refaçon intérieure de la tour (2) ; c'est alors qu'elle fut voûtée. Ces voûtes se sont effondrées, sans doute en 1791 (lorqu'on descendit les cloches), et n'ont pas été refaites; par ce qui en reste, on voit que le rez-de-chaussée avait une croisée d'ogives dont toutes les nervures étaient des tores à gros filets saillants, les formerets et les ogives étant de profil identique. Les culots, refaits au XVIIe siècle, n'ont plus aucun caractère.

La salle du premier étage était voûtée de deux travées ; les grands formerets Est et Ouest sont en plein cintre ; ceux du Nord et du Sud sont en tiers-point très aigu ; différence de tracé commandée par le plan très barlong des travées. Ces formerets sont de même forme que les nervures de la voûte du rez-de-chaussée ; les ogives et le doubleau sont de profil carré à arêtes abattues ; les culs de lampe à pans coupés, dont les parois sont légèrement incurvées, sont surmontés d'un important tailloir, composé d'un méplat, d'un onglet, d'un filet et d'un grand cavet.

(1) Il y a cependant, à droite, un léger arrêt horizontal, mais de très petite dimension.

(2) Je vais résumer ici mon étude sur le *Clocher de St-Saulve*, 43 pp., 5 pl., publiée en 1913 dans les Mémoires de la Commission des Mon. hist. du P. de C.

Les formerets des murs latéraux coupent les anciennes baies romanes.

Le 15 mai 1377, les mayeur et échevins, voulant faire établir une horloge communale, obtinrent de l'abbé Dom Robert Pezel la cession de la tourelle d'escalier du côté sud : « une des tours de nostre dicte église estant emprez le grosse tour de nos cloques, au lez vers le befroy des dis maire et eschevins » (1). L'abbé permet à l'échevinage de « faire hauchier la dicte tour et y faire un comble au deseure de la dicte orloge... Et aroit entrée en la dicte tour par une huisserie anchienne qui ouvrira et soloit ouvrir sur le place Saint-Sauve sans entrer en nostre dicte église » (2), c'est-à-dire à peu près sur l'emplacement de la maison actuelle du concierge de l'Hôtel de Ville.

Le sinistre de 1467 amena la reconstruction du portail, qui sera décrit plus loin. Mais, quant au clocher lui-même, il est impossible de savoir exactement quels travaux Dom Lobain y exécuta, et quels ravages y fit le désastre de 1537. La tour fut-elle jamais finie ? On ne sait.

Il nous faut arriver à 1624 pour avoir un texte. En cette année, le dernier abbé régulier, Dom Godefroy de La Rue, dut s'accorder avec la Ville pour offrir de nouveau l'hospitalité au guet et à l'horloge municipale. Celle-ci n'était plus alors sur la tourelle sud de Saint-Saulve aujourd'hui rasée au niveau des combles ; en 1571, elle était au beffroi, sis alors place du Darnestal ; en 1591, ce beffroi étant tombé en ruine, on avait transporté l'horloge à l'église Notre-Dame. Cette église menaçant de s'écrouler à son tour, on en revint à Saint-Saulve comme en 1377.

(1) Ce beffroi était situé sur la place St-Saulve, à côté de la ruelle de la Vignette, et par conséquent au sud de l'église.

(2) Edmond DUPONT, *Trois chartes à vignettes* ; *Notices et documents publiés par la Société de l'Histoire de France à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation*, p. 205 et sq. — La vignette jointe à la charte (reproduite par E. Dupont, p. 207 et par R. R., *Les Corps Saints de Montreuil*, p. 52) représente un clocher de fantaisie qui ne peut nous servir au point de vue documentaire ; à côté, le mayeur et les échevins conversent avec le diable :

Le Mayeur :
Nos maire et escheuins de Monsterrel sur le Mer
Auons fait ceste orloge pour b(ie)n edeffier.
Le Diable :
Tantost me veissiez ceste tour chi abatre
Se Saint Saue ne fust q(ui) n'en vau rien (r)abat (re).
Le Mayeur :
Lorloge est b(ie)n séa(n)z ychi : Dieu le nos sauve,
Saint Justin, saint Waloi, saint Macleu et saint Sauve.



(Cl Lorgnier).

MONTREUIL. — St-Saulve. Façade ouest.



(Cl. des Forts).

MONTREUIL. — St-Saulve. Voussures du portail.

Le devis des experts commis par l'échevinage, en date du 8 mars 1624 (1), nous apprend que l'on choisit, pour tour du guet, « l'une des tours de l'église Saint-Saulve, et quy tient à la maison de Adrien Hiette » ; cette maison était sans doute une masure adossée à l'église, aujourd'hui démolie depuis longtemps (2). Quant à la tour, c'était la tourelle d'escalier du côté Nord, alors plus élevée qu'aujourd'hui de quarante pieds.

On établit l'horloge immédiatement au-dessus de l'escalier — qui existe encore ; — plus haut, on installa les cloches, fort à l'étroit, car la tour n'avait que sept pieds de long sur huit de large. Enfin, au-dessus de la tourelle, une petite guérite de bois abrita le guetteur, et une galerie lui permit de se délier les jambes pendant sa faction.

En fait, on rétablissait à peu près, dans la tourelle du Nord, ce qui avait été fait en 1377 dans celle du Sud.

En 1642, par un nouvel accord, les moines de Saint-Saulve — l'abbaye était tombée en commende et dans la dernière misère depuis la mort de Godefroy de La Rue en 1631 — vendirent à la ville leur grosse tour, où l'on transporta les cloches communales. Mais, malgré quelques travaux exécutés en 1721 (3), l'état des choses ne changea guère jusqu'en 1771.

Il est temps de nous demander quel aspect présentait alors le clocher de Saint-Saulve. Un croquis fait en 1771, et conservé aux archives communales, permet de répondre à cette question.

La grosse tour était tronquée dans sa hauteur ; ses murs latéraux ne s'élevaient que jusqu'au dessus du premier étage, après lequel la tour se couvrait d'une bâtière avec pignons à l'Est et à l'Ouest (4), plus élevés que le mur actuel d'environ dix pieds, et percés chacun de deux fenêtres à peine arquées, qui sont nos fenêtres d'aujourd'hui. Ces baies datent soit des réparations de 1642, soit de celles de 1721.

Au Nord, la tourelle d'escalier était exhaussée de deux étages, montant par conséquent beaucoup plus haut qu'aujourd'hui ; chacun de ces étages était percé d'une fenêtre semblable à celles de la grosse tour. Au-dessus du tout s'élevaient

(1) Ce devis et tous les documents qui suivent, relatifs au clocher, se trouvent aux archives communales de Montreuil, M. 1, et sont reproduits dans mon étude sur *le Clocher de St-Saulve.*

(2) Le plan de la ville, de 1780 environ, nous montre encore deux bicoques adossées à la tour St-Saulve du côté Sud ; mais au Nord le clocher était dès lors dégagé.

(3) Ces travaux comportèrent entr'autres « un dongeon sur le haut de lad. tour pour la conservation d'icelle, et dans laquelle on logera la cloche pour l'alarme. »

(4) A l'Est, les traces du pignon sont encore très visibles.

un petit dôme et un lanternon de guetteur à peu près pareil à celui qui existe à présent sur la grosse tour (1).

En 1771, cette tourelle, trop étroite pour sa hauteur et dépourvue de contreforts, menaçait ruine ; l'échevinage, sur l'avis de Brunion, architecte à Hesdin, se décida à en démolir les étages supérieurs (40 pieds sur 90) (2) et à transporter le guet sur la grosse tour. En conséquence, Brunion suréleva d'un étage les murs latéraux de cette dernière, les perça de fenêtres, rasa la partie haute des pignons de la bâtière, construisit un dôme de charpente de plan carré sur les quatre faces de la tour ramenées au même niveau, et coiffa le tout du lanternon octogone qui servit

(1) Outre le croquis de 1771, il reste, de cet état de la tour de St-Saulve, d'autres documents graphiques. Les meilleurs sont à chercher dans un bel album manuscrit, conservé au château de Colembert, et intitulé : *Journal topographique du Voyage du Roy en Flandres*, 1680, *où sont toutes les routes par demies journées, les veues et les plans des villes et lieux des disnées et couchées du Roy et autres qui se trouvent en chemin. très-exactement observées et dessignées sur les lieux par F. de la Pointe.*

Dans ce recueil dont l'intérêt n'échappera à personne, d'autant plus que les représentations sont généralement très exactes, on trouve deux vues de Montreuil, prises l'une du côté de Ponthieu et l'autre du côté de Boulonnais. Toutes deux (publiées, R. R. *Le Clocher de St-Saulve*) figurent bien la Tour St-Saulve terminée en bâtière, et flanquée de hautes tourelles, beaucoup plus élevées ; celle du Sud est découronnée ; celle du Nord est coiffée d'un lanternon.

La vue de Montreuil, dessinée par Joachim Duviert en 1611 (publiée par A. de Rosny, *Recueil histor. du Boulonnais*, t. III, pp. 306-307, et par moi, *Les Gouverneurs de Montreuil de la maison des Essarts de Maigneulx*), et une jolie aquarelle inédite du cabinet des Estampes, provenant du fonds Gaignières (de 1700 environ), représentent l'église abbatiale précédée de deux grosses tours carrées qui sont évidemment nos deux tourelles. L'aquarelle est très exacte : un tourillon bulbeux, à flèche et girouette, domine la tourelle du Nord. Dans la vue de Duviert, c'est celle du Sud qui est surmontée du lanternon, sans doute par erreur. Ce dernier donne aux tourelles des dimensions exagérées et il oublie de figurer, entre elles, la grosse tour ; mais l'aspect général est bien le même que sur les vues de 1680 et sur l'aquarelle de Gaignières.

La tourelle Sud a dû être abaissée au XVIIIe siècle, avant 1771 sûrement. Il n'en reste plus que le premier étage, noyé dans les combles de l'église.

Les autres vues anciennes de Montreuil sont détestables et ne peuvent donner aucune idée exacte des anciens monuments de la ville. Elles paraissent être des copies défectueuses, exécutées *de chic* sur d'anciens dessins, par des artistes qui n'avaient jamais vu Montreuil. Sur toutes — Châtillon, Peeters, Tassin — on voit, à gauche de Notre-Dame-en-Darnetal, une grande église à deux clochers, tantôt surmontés de flèches, tantôt dépourvus de ce couronnement. M. de Calonne, dans la légende jointe à sa réédition de la vue de Peeters, a cru que cet édifice était l'église St-Firmin ; mais je suis maintenant convaincu que c'est St-Saulve, mal placé et mal interprété. St-Firmin n'avait pas de clocher ; la chose est certaine ; il suffit de consulter la vue de Duviert et l'aquarelle Gaignières.

Ces exécrables dessins et leurs succédanés sont malheureusement aussi communs et aussi répandus que les bonnes vues de la ville — Gaignières, Duviert, La Pointe — sont peu connues Il y aurait une publication iconographique bien utile à faire sur le vieux Montreuil, car notre ville est jusqu'ici, à ce point de vue, la plus déshéritée peut-être de la Picardie entière.

(2) « La maçonnerie de la petite tour qui sert à présent pour le guetteur... haute de 90 pieds... se trouve très-défectueuse ; il convient plutôt la démonter que la réparer... » (Arch. Commun., M. 1.)

de loge au guetteur et d'abri à la cloche du tocsin (1). Cet ensemble, de 26 à 27 mètres de haut, est pesant, sans grâce et sans prétention d'aucun style (2). Dans cet énorme beffroi, les cloches sonnent à l'aise ; les solides poutres de chêne défient les siècles et survivront peut-être à la maçonnerie qui les entoure.

C'est donc à cette époque que la tour de Saint-Saulve prit la physionomie que nous lui voyons aujourd'hui. Un dessin de l'architecte Brunion, daté d'Hesdin, le 20 aoust 1771, nous montre bien cet aspect de l'édifice, et un précieux croquis de l'état antérieur permet de faire la comparaison (3).

La municipalité essaya de faire contribuer l'abbaye de Saint-Saulve à tous ces travaux. Le prieur protesta : 1° que la tour appartenait bien à l'abbaye, la ville n'ayant que le droit d'y loger ses cloches et son guetteur ; 2° qu'il ne contribuerait à aucune réparation. Je ne sais qui eut gain de cause dans ce débat.

En même temps, d'ailleurs, les voûtes basses de la tour venaient de s'effondrer, obstruant l'entrée de l'église : « Le beffroi et le guet », dit un mémoire de l'éche-

(1) « La tour où sont les cloches est solide » et très en état de supporter la surcharge. « Le pignon qui se trouve sur le grand portail et celui sur l'église seront démontés sur le sommet d'environ dix pieds... On élèvera les deux côtés de la tour de douze pieds, et la couronnera d'une corniche dans tout le pourtour. » (*Id.*, *id.*).

(2) Citons ici une jolie page de Henri Potez : *Paysages* (*Journal de Montreuil* du 15 novembre 1918), à propos d'une exposition de paysages de Miss Alice Hawdon :

« Je voudrais conclure ces notes brêves en relevant une impression qui me semble tout à fait symbolique. Beaucoup de ces paysages sont dominés par la tour de notre église paroissiale. Or, je trouve, dans la salle d'exposition, côte à côte deux interprétations aussi diverses qu'il est possible, de cette étrange architecture.

« D'abord une vue du petit marché, une vue prise par une de ces journées où Montreuil s'amuse à ressembler à Audenarde ou à Alost. Le lourd beffroi est là, dans une ombre austère. Le temps est maussade, et l'on sent que la bise doit souffler aigrement sur le parvis. La fatigue des siècles pèse sur l'énorme masse de pierres qu'ont rongées le soleil, la lune, la pluie, le brouillard et le vent d'ouest, et que les âges successifs, depuis le temps où l'on proclama la charte octroyée par Philippe-Auguste, ont empilée, bousculée, démolie, rapiécée, de manière à en faire un des édifices les plus singuliers qui aient hanté les cauchemars d'un architecte. Elle a un air étrange de tristesse et de lassitude, la tour surannée. Et à côté d'elle se développe une rangée de maisons pâles, rendues livides par la couleur foncée du ciel.

« Tout à côté, une autre vue de St-Saulve. Nous sommes sur le rempart, vers le mois de mai. Il doit passer dans l'air des frémissements d'ailes, des bourdonnements d'abeilles. Nous le devinons à la suavité veloutée des verdures. Tout au bout d'une allée, un coup de soleil féerique, une lumière qui éclôt avec un étincellement de cristal et un peu de mystère, un des sourires furtifs et attendris de la fée aux mille diamants. Au-dessus des arbres rajeunis, le dôme de St-Saulve se fait léger, aérien, s'enveloppe de lilas clair, apparaît comme une large corolle renversée. Il n'est plus vieux, ni gauche, ni morose. Tout refleurit, tout prend de l'essor. Il est aussi de la fête.

« Tout notre pays est dans ce contraste. Il faut louer miss Hawdon d'en avoir si bien saisi le génie ondoyant et mobile ».

(3) Arch. Comm., M. 1.

vinage en date du 1er juillet 1772, « sont des monumens dont la confection est très urgente ; leur état de défectuosité totalle fait même appréhender pour cet hyver des chutes périlleuses, et intercepte depuis plus de huit mois la principalle entrée de l'église de l'abbaye de Saint-Saulve dont la voûte est écroullée ».

La Ville se fit alors dresser, le 7 novembre 1773, un « état des ouvrages à faire à la voûte du portail de l'abbaye royale de Saint-Saulve.... tombée en ruine, à faire à neuf et en bois », avec une « lunette dans le milieu pour y pouvoir faire passer la plus grosse cloche ».

Cette voûte en bois de 1773 n'existe même plus, détruite en 1793 par la chûte des cloches, précipitées du haut de la tour par les jacobins. Un vulgaire plafond en tient lieu.

Parlons maintenant du portail : il date tout entier du temps de Dom Lobain, 1470 à 1480 ; rien ne reste des époques plus anciennes. Il forme un avant-corps très saillant devant la tour. Avant les mutilations et les restaurations qui l'ont défiguré, c'était un des plus beaux portails du xve siècle.

La base, jusqu'à 5 mètres de haut, est en pierre oolithique de Marquise, le reste en craie taillée. L'embrasure très profonde, en tiers-point, se divise en quatre voussures retombant sur autant de dais. Ces voussures sont ornées, en tout, de cinquante-deux bas-reliefs sculptés sur pierre de Marquise, à personnages multiples. Ce sont de petites scènes d'un très bon travail ; les plus hautes sont en très mauvais état, mais les premières rangées vers le bas sont encore fort bien conservées, et il est singulier que personne n'ait jamais pu reconnaître ni interpréter ces bas-reliefs. Scènes de la Bible ? Légendes des saints locaux ? On y perd son latin (1). La seule histoire identifiée est la première à droite : Adam et Eve placés par Dieu dans le paradis terrestre, jardin clos d'une forte palissade que dépasse la cime d'arbres touffus (2).

Voici la description détaillée des voussures ; peut-être quelque iconographe, en lisant ceci, parviendra-t-il à en identifier tout ou partie :

(1) M. G. Durand, dans sa description détaillée du portail de St-Riquier (P. H. M., IV, 319) renonce à expliquer quelques-uns des sujets empruntés sans doute à la grande légende de saint Riquier, dont le texte est perdu. Il est très possible que les groupes des voussures de St-Saulve soient tirés, au moins en partie, de légendaires locaux aujourd'hui disparus.

Henneguier y voit des « sujets tirés de la Bible et des légendes, se rapportant à l'histoire de la Vierge et à celle des patriarches, ses ancêtres. »

(2) C'est Mme Lefrançois-Pillion qui, en 1923, a reconnu ce sujet.

Première voussure extérieure Nord : de bas en haut (1) :

1° Un homme et une femme s'épousent devant un prêtre, la frange de l'étole reposant sur leurs mains. Deux autres personnages sont debout derrière la femme ; seul, celui du fond n'est pas décapité. Au moins un personnage se tient derrière le mari. Au fond, retable de l'autel ;

2° Quatre personnages autour d'une cuve baptismale à pans coupés et à un seul support. L'enfant n'est pas visible ;

3° Autel à retable composé de trois arcades. Du côté de l'épître, un prêtre à genoux, les mains jointes, tournant le côté gauche à l'autel. Devant, un évêque mitré, sur un trône. Derrière le prêtre, deux têtes de personnages, dont l'une barbue. Aux pieds de l'évêque, un moine accroupi les mains jointes ; manteau à grandes manches et capuchon ;

4° Devant l'autel (à deux degrés) : au premier plan, un enfant à genoux; à droite, une femme aussi à genoux, devant un prêtre qui touche les yeux de la femme. Par derrière, un homme dont on ne voit que la tête. A droite, personnage posant la main sur l'épaule de la femme ;

5° (2) Autel supportant un gros objet cubique (qui n'est pas un calice). Personnage à genoux sur les degrés de l'autel. A droite, une femme. Au milieu, objet confus ;

6° Semble être une bataille ; plusieurs personnages ; beaucoup de mouvement ;

7° Rien de distinct ;

8° Semble être Dieu le Père assis, de face.

Deuxième voussure Nord :

1° Une chapelle ; oculus dans le pignon orné de crosses végétales ; murs latéraux percés de fenêtres en plein cintre ; à l'une d'elles, un personnage regarde ; la grande arcade d'entrée, en cintre surbaissé, repose sur deux colonnes à chapiteaux flamboyants. Sous cette arcade, à droite, un évêque à crosse, chape, mitre, regarde un personnage assis sur un siège en X (mutilé), les mains jointes, vêtu d'une chasuble. A gauche, un personnage (évêque ?), debout, en chape ; sa main gauche touche la tête du personnage assis. Au fond, trois personnages dont on

(1) C'est ainsi que je décrirai successivement chaque voussure.

(2) Les quatre groupes qui suivent sont en mauvais état. Il en est de même à chaque voussure pour les groupes supérieurs.

ne voit que les têtes ; celui du milieu a la couronne monacale. La scène représente la consécration d'un évêque ou la bénédiction d'un abbé ;

2º A gauche, sorte de four à deux étages, en briques, ou pierres rejointoyées ; au sommet, une calotte. Au milieu, table avec nappe ; trois personnages (semblent des laïcs) debout, vêtus de tuniques ;

3º Dans la montagne (ou sur la mer ?), à droite, trois personnages à genoux sur un roc, dont l'un vêtu d'une veste courte. En face d'eux, un personnage mutilé gravit la montagne (ou marche sur la mer)? Dans le fond, une église avec transsept, sur un rocher ;

4º Entrée d'une église, dont on voit le mur latéral Sud. Dans la porte, trois personnages barbus, debout ; celui du milieu a la tête couverte ; il étend les bras et touche les deux autres personnages. Celui de droite semble tenir un bâton (très mutilé) ;

5º et 6º Rien de distinct ;

7º Deux personnages portant un cadavre.

Troisième voussure Nord :

1º Sur un fleuve, au centre, une nacelle contient deux personnages assis, affrontés, semblant nus (mutilés). A droite, un personnage debout sur le rivage, en longs cheveux et longue robe. A gauche, deux personnages en mauvais état, dont l'un à genoux. En haut, sur une plateforme dominant le fleuve, un homme de côté, à genoux, regardant vers dextre ;

2º Devant une cheminée à grande hotte, à droite, un personnage en marche, court vêtu, tenant quelque chose dans la main droite. A gauche, un homme agenouillé, tenant un objet devant lui. Une crémaillère pend dans le foyer qui flambe ;

3º Un lit ; personnage couché ; couvertures pendantes. A gauche, un homme présente un mets ou remède ;

4º Très mutilé. Personnage accroupi à gauche, court vêtu. Le reste est confus : paysage, maisons, etc. ;

5º Quatre personnages. Rien de distinct.

6º Rien de distinct.

Quatrième voussure Nord (intérieure) :

1º Double portique ; deux arcades en plein cintre ; celle de droite sommée d'un pignon percé de deux fenêtres et d'un œil de bœuf, entre deux colonnes

annelées, surmontées de petits pinacles. L'arcade de gauche est surmontée d'une accolade à crochets sur les rampants. Le tout est couvert d'un toit. Sous l'arc de droite : à droite, un homme barbu, coiffé d'un bonnet carré, tenant par la main un personnage à genoux, nu-tête, qui le regarde. De l'autre main, il tient une crosse. A gauche, un homme debout, coiffé d'un bonnet, assiste à la scène. Sous l'arc de gauche, un moine agenouillé, auquel trois autres moines imposent un voile ; tous quatre ont la couronne monacale ;

2° Mort d'un saint ou d'une sainte ? Personnage dans un lit ; deux autres, debout auprès du lit, prient et joignent les mains. Des rochers, au-dessus du lit, font croire que la scène se passe dans une grotte ;

3° Quatre personnages, dont l'un, au milieu, vu de dos, paraît être assis sur une chaise sans dossier. Celui de droite, barbu, apporte quelque chose ; les deux autres sont mutilés ;

4° et 5° Rien de distinct.

Première voussure extérieure Sud :

1° Dans un cercle de palissades, ouvert par devant (le paradis terrestre), se trouve sous un arbre un personnage barbu (Dieu le Père), vêtu d'une longue robe, tenant par la main un personnage nu (Adam) qui, de la main gauche, cache son sexe ;

2° Au milieu, un fleuve. Restes de bras et de jambes. Personnages sur les deux rives ; un autre, à mi-corps dans le fleuve. Le tout est très mutilé ;

3° A droite, sur une plate-forme, un personnage en prières, à genoux. A gauche, un enfant debout sur les ruines d'un édifice. Au premier plan, personnages mutilés au milieu des ruines. La scène semble représenter la ruine d'une ville, ou d'une église ? ;

4° Dans le fond, sortant d'une espèce de table circulaire, un buste à grosse tête, longs cheveux ,imberbe, les mains croisées (peut-être le buste-reliquaire d'un saint). Accompagné à dextre d'un personnage agenouillé, sur le même plan que lui. Au premier plan, un homme à genoux devant un autre, debout (coupé à hauteur d'épaules), derrière lequel un autre à genoux. Tous sont notablement plus petits que le buste ;

5° Prêtre à genoux en chasuble, devant un autel sur lequel se trouve un reliquaire en forme de chapelle à trois arcades latérales et une sur le pignon. A côté, autres priants à genoux ; sur le côté, un personnage debout ;

6° Rien de distinct ;

7° Cinq personnages debout, en longs manteaux ;
8° Tombé.

Deuxième voussure Sud :

1° Deux étages : au sous-sol, devant un portique en cintre surbaissé, surmonté d'une accolade encadrant une fenêtre carrée, un personnage est assis sur un siège de pierre, vêtu d'une longue robe, coiffé d'un bonnet avec voile par derrière ; au second plan, derrière lui, un personnage debout ; un autre, vêtu d'un justaucorps et de hauts de chausses, s'approche du premier. Des rochers séparent les deux étages. Au-dessus, à gauche, un personnage debout. Au milieu, un arbre, puis un homme debout, portant sur le dos un objet énorme, et montant vers une tour hexagonale à deux fenêtres en tiers-point. (Construction d'une église ?) ;
2° Au fond, une chapelle à campenard. Devant, au premier plan, un prêtre vêtu d'une chape. Sur le côté, à droite, une table derrière laquelle est assis un personnage coiffé d'un chapeau et devant qui comparaît un homme court-vêtu et contrefait. Au fond, un témoin. Sur la table, objets peu distincts. Un chien dort au pied de la table ;
3° Chapelle à fenêtres en tiers-point ; elle semble inachevée. Dans le fond, un autel, sur lequel un livre ouvert. Au premier plan, à gauche, un personnage coiffé d'un bonnet ajusté (doit être une femme). Un homme, accroupi devant elle, tient de ses mains un objet posé à terre ;
4° Une femme en grand apparat, agenouillée devant un prêtre en chasuble, qui la bénit. Par derrière, un autre prêtre tient un livre ouvert devant soi. Le tout sur le degré d'un autel placé au fond ;
5° Personnage en prière devant un autel ; deux autres témoins à sa gauche ;
6° Personnage couché dans un lit ; autre, affaissé de douleur au pied du lit, et deux autres debout sur le côté ;
7° Indistinct.

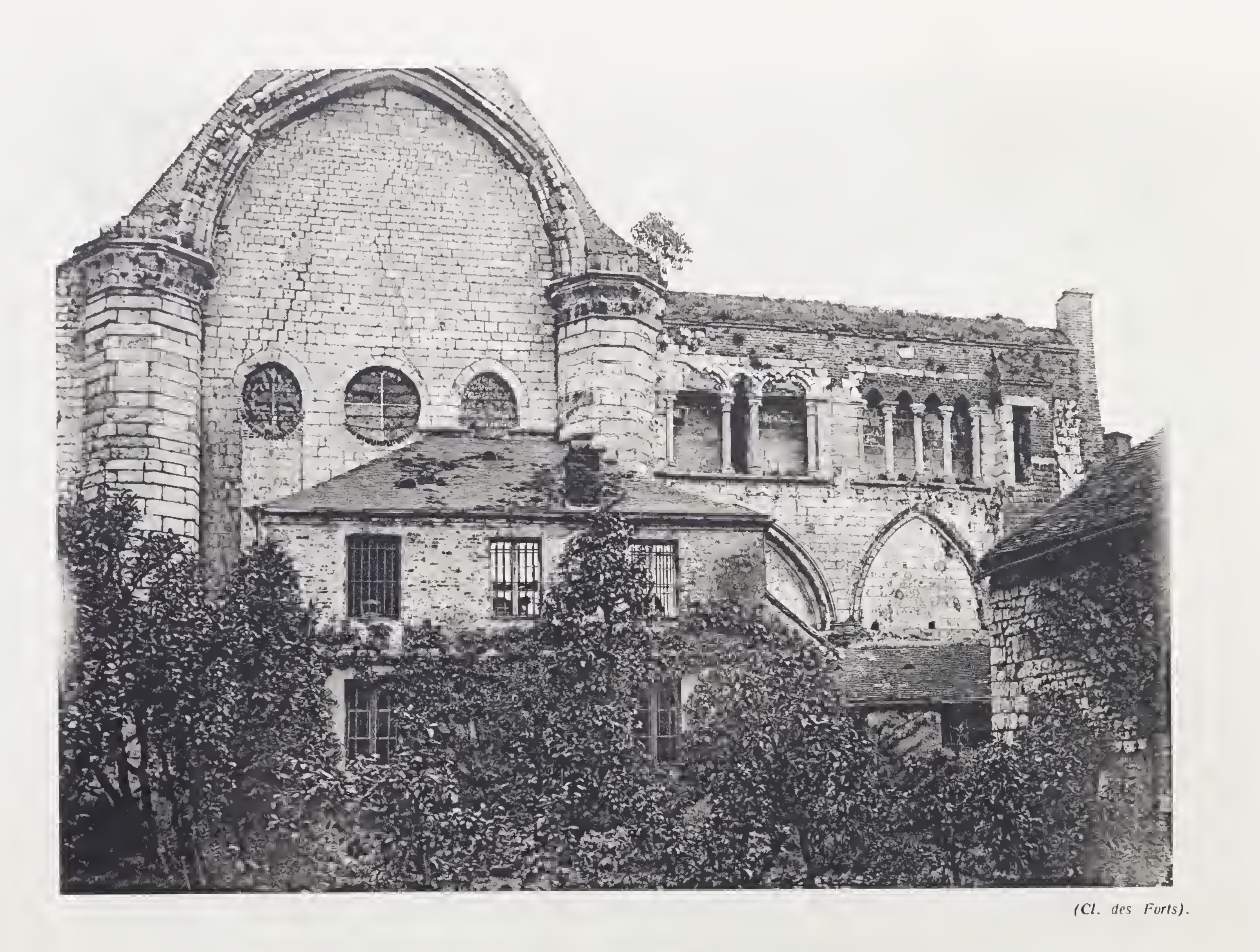
Troisième voussure Sud :

1° Dans le fond, une église à transsept, avec porte en anse de panier très surbaissée ; toit à pignon, avec œil-de-bœuf. Au transsept, fenêtre en tiers-point ; contrefort d'angle, à pinacle. Devant le portail, deux personnages s'embrassent, l'un debout de face, l'autre de côté, la main droite appuyée sur la hanche de l'autre. A l'angle dextre du portail, un malade se tient le ventre, appuyé sur l'angle. A gauche, une femme développe un linceul couvrant un corps nu (scène de peste ?);



(Cl. Lorgnier).

MONTREUIL. — St-Saulve. Intérieur.



(Cl. des Forts).

MONTREUIL. — St-Saulve. Ruines du transsept et arc triomphal en 1900.

2° Le pape ou le grand prêtre (?), personnage à longue barbe, dans un fauteuil à grand dossier. Devant lui, les mains jointes, un personnage à longue robe, debout, accompagné d'un hydrocéphale, les genoux ployés. Un témoin dans le fond, la tête appuyée sur sa main ;

3° Personnage attaché sur le dos d'un cheval (dont le ventre est énorme), ou chimère ? Au second plan, un personnage à la tête de l'animal, et deux autres derrière. La bête ouvre une vaste gueule, mais n'a d'ailleurs pas l'air féroce ;

4° Un porche de citadelle ou de prison, dans lequel rentrent quatre personnages, dont un captif ; les uns vêtus de long, les autres de court. Le premier a un chapeau ;

5° Un cadavre, sur lequel se penchent trois personnages. (Invention d'un corps saint ?) ;

6° Personnage à genoux devant un autre debout.

Quatrième voussure Sud (intérieure) :

1° Scène à deux étages : au sous-sol, à gauche, cinq personnages à genoux, le visage levé vers l'étage supérieur (où se trouve une chapelle). A droite, un personnage nu-tête, agenouillé, semble tomber à la renverse, en recevant un vêtement d'un homme assis, coiffé d'un chapeau à bourrelet. — A l'étage supérieur : chapelle très simple, à fenêtres carrées, à l'entrée de laquelle se tient un moine à ceinture de corde ; derrière lui, un arbre et un mur ;

2° Cheval sellé, piaffant. Autre cheval derrière lui. A la tête, un personnage ; un autre, près de la queue, semble tenir un livre ; un troisième derrière le cheval. Un objet volumineux et indistinct sur le second cheval ;

3° Rivière descendant d'une montagne. A gauche, un bosquet ; à droite, trois personnages dont l'un s'approche de la rivière ;

4° Dans une enceinte formée d'une balustrade sculptée, quatre personnages, dont les deux au centre paraîtraient s'embrasser. Derrière celui de gauche, une femme tient par les deux épaules l'un des deux premiers ;

5° Rien de distinct (1).

Le tympan du portail est limité par des redents en tiers-point subtrilobé, refaits en 1874 ; disons tout de suite que toutes les arcatures dont il va être question sont de même forme : un arc brisé dans lequel un trilobe s'inscrit. Au centre du

(1) Je remercie mon ami A. Dautricourt, qui m'a prêté le secours de ses yeux, beaucoup plus jeunes que les miens, pour décrire tous ces sujets incertains et inexpliqués.

tympan, une statue assise du Christ (1), les pieds sur le globe terrestre et que deux grands anges encensent de droite et de gauche. Plus bas, le portail est divisé, par un trumeau orné d'une colonnette, en deux portes à linteau sur corbeaux en quart de rond. Le trumeau est orné d'une statue de la Vierge mère et reine.

Hélas ! le Christ, les anges et la Vierge ne sont plus que d'odieuses caricatures. Il en est de même des quatorze affreux saints de pierre qui déshonorent les deux côtés du portail, et parmi lesquels, entre les apôtres et les saints locaux, on s'ébahit de reconnaître Benoît Labre ! Déjà ! ! !

Les statues du xve siècle devaient être au nombre de vingt-deux, sans compter celles du tympan et du trumeau. On compte, en effet, autant de niches, à savoir, de chaque côté : quatre sous les voussures ; une sous la retombée de la grande archivolte, et six sur le contrefort extérieur. Ces dernières sont surmontées d'arcatures et, en plus, sur les faces Ouest, Nord et Sud, d'un gable en application.

Lors des saturnales d'André Dumont, le 30 septembre 1793, les vieilles statues furent en proie à la fureur des terroristes ; à l'aide de cordes, celles qui ne tenaient pas solidement au fond de leur niche furent jetées bas et mises en pièces ; les plus solides furent décapitées. En 1874, il restait encore au moins cinq statues, trois à gauche et deux à droite : *les saints sans tête*, comme on les appelait (2). Cette année-là, le conseil de fabrique eut l'idée déplorable de supprimer ces vieilles et belles images, et de les remplacer par les lamentables magots qui affligent aujourd'hui nos yeux. Un sieur Morel, maître maçon, se chargea de ce bel ouvrage.

Les vieux saints étaient de noble allure ; on peut voir, au musée de Boulogne, les troncs mutilés de quatre d'entre eux. La Vierge, qui ornait le trumeau, est la plus endommagée ; la hache et le pic des malfaiteurs se sont acharnés sur elle ; cependant, bien qu'elle n'ait plus ni tête ni bras, et que l'Enfant Jésus qu'elle porte à sa droite soit absolument méconnaissable, on peut encore voir que son maintien était noble et svelte ; si la figure était digne du reste, cette statue était un chef-d'œuvre, et l'affreuse Vierge qui la remplace et qui a la prétention de l'imiter, n'en peut donner aucune idée.

(1) Selon les anciennes descriptions du portail, c'était le Père Eternel qui figurait là.

(2) Une photographie de 1858 permet de juger de leur état à cette époque : le saint Antoine paraît bien être la 3e statue à gauche. Au tympan du portail, on voit encore le Christ assis sous un dais, reposant sur une courte colonne dont la base est supportée par le dais de la Vierge appliquée au trumeau. Les anges accostant le Christ avaient disparu ; il n'en restait que les culs de lampe. — Selon une note d'Aug. Braquehay, à la droite du Père Eternel (ou du Christ), du côté des Bienheureux, on distinguait encore les restes de la Jérusalem céleste figurée par une tour.

Un saint Walloy, vêtu des ornements pontificaux, est aussi très abîmé ; on le reconnaît au groupe de trois poissons, saillant à ses pieds dans les ondes, qui est son attribut caractéristique. Un autre prélat, en meilleur état, porte une très belle chasuble dont les orfrois sont ornés de figures de saints encadrées d'arcades ; malheureusement aucun emblème ne permet de l'identifier ; il tient de la main droite un livre sur sa poitrine ; le bras gauche est détruit. Enfin, un saint Antoine hermite est, de beaucoup, le mieux conservé de nos personnages ; il ne lui manque que les deux tiers de la tête, et une main ; sa longue barbe, son manteau orné du signe T (tau), le porc et les flammes qui se trouvent à ses pieds, permettent de le reconnaître aisément.

Si nos vieilles statues ne sont plus en place, du moins leurs culs-de-lampe sont restés — sauf un seul, à gauche, refait en 1874 et combien affreux ! — Les autres représentent des anges ou de petits hommes coiffés de toques, tenant des phylactères nus ou des écussons grattés en 1793. Le seul de ces blasons où l'on voie encore quelque chose se trouve à droite ; il porte un écartelé : 1 et 4 à 3 fleurs de lys ; 2 et 3 ..., et a pour supports deux lions. Ne seraient-ce pas les armes de Bourgogne ? Ce cul-de-lampe est le seul qui ne représente pas un personnage. A côté, un autre écu semble armorié de deux besants (annelets ? roses ?) en chef et d'une macle ou lozange en pointe. A gauche, un écusson paraît chargé d'un personnage en pied (?)

La grande archivolte du portail, en accolade, ornée de choux frisés sur les rampants, est accompagnée à droite et à gauche de petites arcatures en application, six de chaque côté ; toutes les clefs de ces arcatures sont au même niveau ; leur base suit la courbure de l'archivolte. Au-dessus d'un cordon de feuilles et fruits de vignes, une seconde rangée d'arcatures, avec archivoltes en accolade, orne l'étage supérieur et termine l'avant-corps du portail (1). Les contreforts, à droite et à gauche, prennent, au-dessus de l'étage des niches, la forme d'éperon et se terminent par un pinacle appliqué.

Les arcatures du rang inférieur, malgré leur peu de profondeur, ont, elles aussi, contenu des statues (2) ; il reste encore des culs de lampe saillants ; et une statue était demeurée, jusqu'en 1858, tout à droite, contre le contrefort ; la vieille

(1) La photographie de 1858 fait voir que ces arcatures supérieures, au nombre de douze, étaient très endommagées et grossièrement réparées en briques.

(2) J'ai eu tort (*Les Corps Saints de Montreuil*, p. 153) d'émettre l'hypothèse d'une *galerie des rois*. Dans une église abbatiale, et du XVe siècle, ce n'est pas vraisemblable. Enlart me l'a fait observer.

photographie la montre encore en place. Descendue quand on refit à neuf les arcatures, en 1858, elle traîna quelques années dans le jardin de ville ; puis elle fut transportée dans le parc du château de la Bruyère, à Sorrus, où elle achève de périr ; ce n'est plus qu'un bloc informe. Elle représente un personnage coiffé d'un chaperon à la mode du xv[e] siècle, surmonté d'un diadème. Les cheveux sont frisés, la tête forte. Autour du col et sur la poitrine de ce prince descend un grand collier de la Toison d'or. Les maçons, qui descendirent la statue en 1858, agirent si brutalement qu'ils défigurèrent le visage et brisèrent les jambes et les reins. On voit généralement dans ce personnage l'image d'un duc de Bourgogne, mais il est bon de se rappeler qu'au moyen âge, les sculpteurs donnaient le costume de leur temps à tous les personnages plus anciens qu'ils représentaient. Lefils *(Hist. de Montreuil*, 1860, p. 280), semble incliner à faire de ce prince Robert le Frison, comte de Flandre ; on ne sait vraiment pourquoi. Il me paraît bien plus vraisemblable d'y voir le comte Helgaud, dont la place était toute marquée au fronton de l'église qu'il avait fondée.

Sous le porche, dans le mur Sud, une porte en anse de panier sous archivolte en accolade, aujourd'hui murée, donnait accès à un caveau.

Pour en finir avec les entrées de l'église, disons un mot du portail latéral, qui s'ouvre dans la quatrième travée du bas-côté Nord. Beaucoup plus petit que le portail Ouest, il est de même époque et de même style. On y retrouve notamment les redents trilobés limitant le tympan. Construit en léger avant-corps, son embrasure est ornée, au-dessus d'un socle en grés, de plusieurs moulures toriques à filets, avec bases buticulaires, séparées par des gorges. L'arc en tiers-point est surmonté d'une archivolte en accolade, avec choux frisés sur les rampants et acrotère à la pointe. Le trumeau, posé en éperon, est décoré de deux petites arcatures en tiers-point trilobé, sous archivoltes en accolade. Au-dessus, une tablette porte la belle statue de pierre de saint Wulphy, qui, par une chance extraordinaire, a échappé aux vandales stupides de 1793. Le saint, la tête rasée en couronne, revêtu des ornements sacerdotaux, tient devant lui un calice (1). Il se détache en avant du tympan, qui est nu sauf les redents qui le limitent.

De chaque côté du portail, se dresse un contrefort carré, orné de grandes arcatures en application, où l'on retrouve encore l'arc en tiers-point sub-trilobé. Ter-

(1) Selon A. Braquehay (*Le Culte de St-Wulphy à Montreuil*, 1896, pp. 8-9, note), cette statue aurait orné autrefois le portail de l'église St-Wulphy et aurait été apportée à St-Saulve vers 1598. C'est impossible ; le portail de St-Wulphy existe encore et est trop petit. Il est beaucoup plus probable que la statue a été faite pour la place qu'elle occupe encore.

minés en bahut, ces contreforts sont réunis, au-dessus du portail, par une balustrade flamboyante ajourée de deux rangs de mouchettes et reposant sur une petite frise à feuillages. Cette balustrade servait de garde-fou à une tribune extérieure, dont les dispositions se voient encore très bien dans les combles. Elle est large de 2 m. 77, dont 2 m. 15 à jour. La hauteur de la balustrade est de 1 m. 05, et sa saillie de 0 m. 42. La tribune s'ouvrait sur les combles par une arcade en arc brisé, surbaissé, sans autre moulure qu'un cavet sur l'arête. Faudrait-il voir dans cette tribune supprimée un souvenir des galeries où les enfants de chœur chantaient certaines hymnes ou antiennes : galerie du *Viri Galilaei* à la cathédrale de Rouen ; galerie du *Gloria Laus* à celles de Reims et d'ailleurs ; loggia en haut du pignon de la cathédrale de Saint-Pol de Léon, d'où l'on fulminait les excommunications, etc..? (1).

III. — NEF.

La nef compte huit travées, la première plus courte que les autres et séparée des bas-côtés par des murs pleins. Les sept travées suivantes sont limitées par six massifs piliers octogones de grés (2), portés sur des socles de 0 m 70 de hauteur, à angles rabattus. Les chapiteaux de ces piliers sont de simples frises de feuillages, sous un tailloir à corps de moulures. Les grandes arcades, doublées et d'une mouluration compliquée, sont en tiers-point plus ou moins aigu, suivant la longueur inégale des travées (3), chaque clef étant au même niveau.

Sur les chapiteaux des piliers prennent naissance les trois colonnettes accolées à bases octogones, qui supportent les nervures de la voûte. Avant 1537, l'église avait un étage de fenêtres hautes, et l'on retrouve encore dans les combles les restes des chapiteaux primitifs de nos colonnettes ; l'église avait environ cinq

(1) Il y a de bonnes vues de St-Saulve dans les *Voyages* du baron Taylor et Nodier (*Picardie*). Par contre, signalons une grotesque gravure sur cuivre : *Vue de la Cathédrale de Montreuil-sur-Mer, dep*t *du Pas-de-Calais* ; *Goblain del.* ; *Beaugean sculp.* ; éditée à Paris chez Ostervald. La tour y est comme écrasée et réduite à des proportions lilliputiennes, au-dessus du portail géant (Le clocher a 2 centim. de haut et le portail 7 !). On ne peut rêver de reproduction plus infidèle. — Les vues anglaises, dessinées et gravées par John Coney (intérieur et extérieur), sont très fantaisistes.

(2) Cette belle gresserie est dissimulée par un épais badigeon blafard, qui empâte déplorablement les piliers de la nef déjà si massifs, et qu'il serait bien désirable de voir gratter. — Même les demi-piliers engagés de la première travée ouest sont aussi en grés, et se relient à l'appareil de craie taillée du mur.

(3) Les deux travées orientales sont sensiblement plus longues que les autres, et leurs arcades plus obtuses.

mètres de hauteur en plus qu'aujourd'hui, comme on peut le reconnaître à l'inspection du formeret de l'Ouest, contre la tour (1).

Les voûtes étant tombées lors de l'incendie allumé par les Espagnols, on les rétablit, beaucoup plus basses et sans clair-étage. Ces belles voûtes, à liernes et tiercerons, très bien, appareillées ont toutes leurs nervures semblables entre elles et de profil piriforme. A la cinquième travée, un grand œil de cloche se trouve sous le petit clocher. Aucune des clefs n'est ornée. Les doubleaux sont en plein cintre, les formerets en arc brisé. La première travée à l'ouest n'a qu'une voûte incomplète ; ses ogives occidentales portent à faux sur des culots contre le mur de la tour.

Les colonnettes, tronquées dans leur élévation par l'abaissement de la voûte, n'ont plus de chapiteau.

Le triforium date de 1470-1480, sauf dans la dernière travée. Il repose sur une frise de feuillages. Ses travées, couvertes d'un court berceau brisé, s'ouvrent sur les combles des bas-côtés par une porte en anse de panier. Elles étaient bordées, sur la nef, de balustrades découpées à jour, détruites en 1537 et dont il ne reste plus que les amorces ; les traceries, de style flamboyant, variaient à chaque travée.

Telle est la disposition générale de la nef, mais il y a bon nombre de particularités et de différences à noter.

La plus remarquable est la présence, dans la dernière travée au Nord, d'un triforium du XIIIe siècle, composé de cinq petites arcades en tiers-point, à moulure torique dégagée par une gorge, et portées sur des colonnettes avec chapiteau à crochets et tailloir carré. Nous retrouverons ce même triforium dans les ruines du transsept. En face, la huitième travée au Sud n'a plus de triforium ; un mur plein en tient lieu.

Le triforium du XIIIe siècle était une galerie continue, passant à travers les piles ; cette disposition se voit encore au croisillon nord, et il en reste des amorces vers la dernière travée de la nef.

Notons aussi que la frise courant sous le triforium, qui ne contourne pas les colonnettes de la voûte dans tout le reste de la nef, passe sur celles des deux dernières travées et leur constitue un chapiteau.

L'ornementation de cette frise et celle des chapiteaux des gros piliers de la nef est différente selon les parties de l'église. C'est toujours une frise de feuillages,

(1) Henneguier dit que la voûte est « moins exhaussée que la précédente d'environ dix ou douze mètres, c'est-à-dire de toute la hauteur de la claire-voie ». C'est beaucoup trop. M. de Calonne se contente de 7 mètres de différence. En réalité, mesures prises sur place, il n'y a pas plus de 5 mètres.

plus ou moins épineux, plus ou moins déchiquetés. Mais sur le demi-pilier engage à l'Ouest et sur les quatre suivants du côté du Sud, ainsi que sur la frise à la base du triforium, ces feuillages sont parsemés de « sujets fantastiques, représentations plus ou moins bizarres, plus ou moins décentes d'animaux, d'oiseaux, de monstres variés, entrelacés dans des feuillages et des branches d'épine » (1).

En voici, à peu près, le détail :

Demi-pilier, à l'Ouest : un phénix ; des oiseaux mangeant du raisin.

Premier chapiteau : deux cavaliers affrontés montés, l'un sur un lion, l'autre sur une vache dont il tient la queue ; un centaure, l'épée à la main, attaquant une femme qui porte un enfant ; un aigle et un lion dévorant un cerf ; saint Michel terrassant le dragon.

Deuxième : un aigle ; un monstre (chat ?) cabriolant ; un homme monté sur un animal fantastique ; le dos tourné vers le col de sa monture, il tient la queue en guise de bride et brandit une verge de la main gauche.

Troisième : un aigle éployé ; une vache ; un enfant jouant ; deux veaux ou porcs, se léchant l'un l'autre, les queues entrelacées ; deux aigles placés vis-à-vis ; deux monstres adossés ; un homme à cheval sur un serpent, luttant contre un autre homme nu ; un homme en buste, tenant un sceptre ; un personnage ventru avec pattes d'animal ; une chimère accroupie ; un autre animal fantastique ; une tête de perroquet.

Quatrième : un singe mangeant une pomme et sortant de la gueule d'une baleine ; une tête d'homme ; des coursiers fantastiques ; un perroquet becquetant le derrière d'un porc, sur le dos duquel il est monté ; un sagittaire tirant sur une hydre ; deux oiseaux affrontés, bec à bec ; un oiseau attaquant une vache par derrière.

Les deux piliers suivants, vers l'Est, n'ont presque pas de vestiges des mêmes sculptures.

Du côté Nord, on ne voit rien de semblable : « un cep de vigne forme la frise de l'entablement ; celles de la première colonne (lisez pilier) engagée et des trois suivantes se composent de grands feuillages, variés sur chaque frise, et n'offrent de remarquable que [les deux] chouette[s] allégorique[s] de la colonne engagée. Mais sur les trois autres, on distingue au milieu des feuilles, tantôt une arbalète, tantôt un oiseau, accompagnés d'un cartouche portant en caractères gothiques cette devise : *P(ar) amour*. La même devise est répétée, au-dessus de ces colonnes, dans la frise de l'entablement, et on la retrouve avec les arbalètes sur tous les orne-

(1) Ch. Henneguier, *St-Saulve à Montreuil* ; *Statist. Monument. du P. d. C.*, t. I, p. 4. C'est à tort qu'on a vu là des chapiteaux romans. Ils datent du XVe siècle.

mens de la chapelle de la Vierge ». (1). Il faut en conclure que la confrérie des arbalétriers de Montreuil, alors puissante et dont je reparlerai plus loin, avait aidé Dom Lobain de ses deniers dans la construction de cette partie de l'église.

D'autre part, il faut encore noter une différence sensible dans la construction des colonnettes de la voûte : au Sud seulement, dans cinq travées, ces colonnettes sont ornées de grandes niches qui ont autrefois contenu des statues ; les socles des colonnettes sont décorés de deux anges éployés, tenant des écussons qui ont été grattés et les anges décapités en 1793. Au troisième pilier, on reconnaît l'écu de La Porte-en-Montreuil : *d'argent à trois tours de sable* (alias *de gueules à trois tours d'or)*. La tour de la pointe est bien conservée, ainsi que les bases de celles du chef. Au cinquième pilier, grand écu écartelé : les deux quartiers du chef sont détruits ; le troisième porte un chef plein ou des burelles (?), le quatrième un lion ; crosse en pal derrière l'écu. Les culs de lampe qui portaient les statues sont ornés de jolies scènes très bien sculptées : en commençant par le chœur, le cinquième cul de lampe présente une Vierge-Mère devant laquelle sont agenouillés deux personnages ; la scène est accompagnée de deux gros oiseaux. Le quatrième figure l'Annonciation ; la Vierge est séparée de l'ange par un vase contenant un lys. Le troisième représente l'Adoration des Bergers, conduits par un ange. Enfin, au deuxième pilier, le cul de lampe porte la scène complète et détaillée de l'Adoration des Mages. Au premier pilier, le cul de lampe est martelé. Au demi-pilier contre la tour, on retrouve la Fuite en Egypte.

Les dais qui surmontaient les statues sont ornés de traceries flamboyantes, fort dégradées.

Le dernier pilier à l'Est n'a pas de niche, et ses colonnettes sont semblables à celles du Nord.

Au fond de la nef, contre la tour, les colonnettes sont remplacées par deux grandes niches à pinacles.

Au triforium de la quatrième travée sud, la clef de l'arcade ouvrant sur les combles porte un écu inconnu : au sautoir cantonné de trois maillets (il n'y en a pas en pointe). Aux autres travées les écus sont restés vides.

Le chœur et le transsept étant abandonnés depuis 1537, l'église actuelle s'arrête à l'arc triomphal, dont les deux gros piliers octogones sont engagés dans le mur de clôture. Ces piliers reçoivent les dernières grandes arcades de la nef sur des chapiteaux octogones du XIIIe siècle, à tailloir fort simple, composé d'un bandeau

(1) Ch. HENNEGUIER, op. cit., p. 4.

et d'un cavet. La corbeille du chapiteau Sud est décorée de larges feuilles appliquées, avec un gros crochet très saillant à chaque angle, et un autre au milieu de chaque face, à mi-hauteur. Au chapiteau Nord, les crochets sont plus nombreux et se détachent de longues feuilles côtelées ; les feuilles appliquées qui les séparent forment plusieurs lobes. (Le chapiteau voisin de la colonne du bas-côté Nord est tout semblable).

Les bas-côtés sont de style flamboyant et leurs voûtes à doubleaux en tiers-point forment de simples croisées d'ogives, retombant, vers les murs latéraux, sur des faisceaux de trois colonnettes. Mais ces collatéraux ne sont pas de même date : celui du Nord n'a pas été remanié depuis 1470-1480, tandis que celui du Sud, détruit en 1537, a été refait très lentement ; ses profils sont d'un dessin bien moins pur, et la clef de voûte de sa quatrième travée porte les armes de l'abbé Godefroy de La Rue (1596-1631) : *d'argent à trois fasces de gueules*, sous une crosse en pal, tournée vers senestre. Les supports sont deux anges, de style jésuite. Cette voûte ne date donc que du premier tiers du XVIIe siècle ; les clefs voisines accusent la même époque.

Il paraît bien que les quatrième et cinquième travées du bas-côté Sud devaient s'ouvrir sur le cloître par deux arcades, retombant sur une colonne médiane. On voit encore les deux demi-piliers engagés, avec chapiteau formant frise ; la colonne médiane a disparu, mais elle est remplacée par un faisceau de colonnettes sans caractère, à chapiteaux lisses.

Les deux dernières travées de ce même bas-côté avaient été retranchées de l'église aux derniers siècles ; en 1807, on projetait de le prolonger à l'alignement de la grande nef (1). Les deux derniers entrecolonnements étaient donc murés, et une fenêtre donnant vers l'hôtel de ville éclairait le milieu du chœur (2).

(1) G. de Lhomel, *Journal de l'Empire à Montreuil-sur-Mer*, p. 195 et sq.

(2) Au Nord, les arcades d'en face étaient également murées et les stalles étaient surmontées de boiseries qui s'élevaient assez haut pour empêcher les paroissiens, placés dans la « carolle de Notre-Dame » (le bas-côté Nord) de voir le sacrifice de la messe. Il y avait alors deux rangs de stalles. (G. de Lhomel, *id.*) Le 1er avril 1807, le curé et les marguilliers internes de la fabrique de St-Saulve se réunissent et cherchent les moyens de « décorer, d'agrandir et d'éclairer davantage le chœur de ladite église ». Après bien des discussions, ils décident « que les tableaux, placés sur les stalles et la boiserie, seront descendus, lavés, nettoyés et replacés dans la nef de l'église et adossés sur les piliers ; que ce travail sera fait sous la direction de M. du Broutel.

« Pour les stalles, qui gênent et embarrassent le chœur, ainsi que la boiserie qui les surmonte et qui empêche les paroissiens de voir le sacrifice de la messe, lorsqu'ils sont dans la carolle (*a*) de Notre-Dame, le conseil de fabrique décide que dans un temps plus opportun, tel qu'après le Saint-Sacrement, cette question sera de nouveau agitée ; mais la pluralité des administrateurs est pour ne laisser de chaque

Le prolongement fut effectué en 1819 (1), mais les deux travées restèrent sans voûte jusqu'en 1869 ; c'est alors que M. Élie Gourdain, entrepreneur, les couvrit de deux travées de voûte à peu près semblables aux autres et séparées par un faisceau de colonnettes ; dans l'angle Sud-Est, on voit aujourd'hui une colonne avec chapiteau à deux rangs de crochets frisés, du style de la fin du XIII[e] siècle ; ce travail, qui est d'ailleurs bon, date de la même restauration. C'est alors aussi que les huit fenêtres du bas-côté Sud, qui étaient en plein cintre, inégales (2), mutilées et murées en grande partie, furent rétablies sur le modèle de celles du bas-côté Nord et ornées de meneaux et de vitraux. Elles sont tracées en tiers-point ; un larmier court sous leur appui et ne contourne pas les colonnettes.

Le bas-côté Nord n'a que quatre fenêtres, à cause de la présence du portail latéral (quatrième travée) et des chapelles dont je parlerai plus loin. Ces fenêtres en arc brisé, avec meneau, sont percées à un niveau plus élevé que celles du bas-côté Sud. Les clefs de voûte sont décorées de feuillages, sauf trois d'entre elles : la première est ornée d'une chouette, la quatrième d'une image du Sauveur, assis, barbu, tenant la croix, et la dernière d'un griffon.

côté qu'un rang de stalles, à hauteur d'appui des bas-côtés, et pour que les murailles qui sont entre chaque pilier, du côté de la chapelle de la Vierge, soient démontées jusqu'au niveau des stalles ; mais, comme la carolle (*a*) de Saint-Pierre (*b*), ne se poursuit pas dans le même alignement que celle de la chapelle Notre-Dame, il est résolu qu'en descendant les stalles, on descendra aussi la boiserie qui restera de ce côté et que la fenêtre, qui se trouve au milieu du chœur, donnant sur l'hôtel de ville, sera ouverte dans toute sa grandeur, jusqu'à la hauteur du lambris, en attendant que l'on puisse obtenir de la commune des fonds suffisants pour faire prolonger le bas-côté de St-Pierre et faire de ce côté la même opération que du côté de la Vierge. Et que le chœur sera séparé de la nef par une grille en bois, surmontée d'une croix et décorée suivant que le requiert le temple dont s'agit, le tout sous la direction du curé et des marguilliers soussignés et de M. du Broutel, qui veut bien les éclairer de ses bons avis. On agite la question du tableau qui est derrière le maître-autel, et il est décidé qu'il sera démonté, réparé et replacé, autorisant encore les marguilliers à faire cette dépense ».

(Collection Ch. Henneguier ; délibération signée par le curé l'abbé Godefroy, et par Blondin de Baizieux. — G. DE LHOMEL, *Journal de... l'Empire à Montreuil*, p. 195-196).

(*a*) Et non *corolle.* — (*b*) La carole de Notre-Dame est le bas-côté Nord ; la carole de St-Pierre, le bas-côté Sud. En Ponthieu et en Artois, le mot *carole* est synonyme de bas-côté, et non de déambulatoire comme le pensait Lasteyrie.

(1) Le 28 juillet 1819, le conseil municipal décide la construction d'une chapelle pour l'agrandissement de l'église St-Saulve. (*Id.*, *Journal de la Restauration*, p. 84).

Le 1[er] juillet 1818 avait été dressé un procès-verbal *de commodo et incommodo.* Le juge de paix Combertigue de Varenne fit, moyennant 2.000 francs, à ses frais, « allonger cette église de deux arcades en rabattu *(sic)*, formant chapelle.... pour rendre l'église plus vaste, plus régulière et surtout plus salubre. » (Pièce non signée ; collection Henneguier à l'hôtel de ville de Montreuil).

(2) Certaines étaient carrées, d'autres étaient de simples œils-de-bœuf.

Un cul de lampe, à l'extrémité Ouest du bas-côté, est orné d'un démon cornu à grandes oreilles.

A l'intérieur, le portail latéral s'ouvre par deux baies en anse de panier, sous des archivoltes en accolade, dont les acrotères vont rejoindre une frise à feuilles de chou, régnant sous le tympan qui figure une fenêtre aveugle.

Les sixième et septième travées s'ouvrent, par deux arcades brisées, sur une chapelle latérale dédiée à Notre-Dame de Grâce, et qui est l'ancienne chapelle des Arbalétriers. Les deux demi-piliers octogones de l'entrée ont des chapiteaux à frise de feuillages, ainsi que la colonne cylindrique qui reçoit les retombées médianes des deux arcades. La chapelle est voûtée de deux travées d'ogives, qui retombent, aux angles, sur des culs de lampe, et, au milieu, sur la grosse colonne d'entrée et sur une colonnette engagée, plus petite. L'arbalète et la devise *par amour* se retrouvent sur les chapiteaux et à la voûte. L'une des clefs de voûte porte les armes de la corporation : à l'arbalète accostée de deux flèches en pal, la pointe en haut ; l'écu porté par un ange qui le tient devant lui ; un phylactère devait être gravé d'une devise illisible. La seconde clef, bûchée avec rage, devait offrir les armes de France ou celles de l'abbaye (également fleurdelysées, à la seule différence d'un poisson en abîme) ; elles sont timbrées d'une couronne royale et tenues par deux anges. Un petit personnage, en cul de lampe, à droite, porte un phylactère avec la même inscription *p. amour*, mal gravée et dénaturée. De plus, le meneau de la fenêtre voisine de l'autel dessine une grande arbalète de pierre. La chapelle est éclairée par trois fenêtres en tiers-point, refendues par un meneau, une à l'Ouest et deux au Nord (1). Ces fenêtres, à la différence de toutes les autres de l'église, ont, à l'extérieur, des archivoltes en accolade (2) ; elles étaient jadis décorées de vitraux ; M. Paul de Lhomel en conservait naguère des fragments : le plus complet (une tête d'ange) formait un soufflet de tympan ; de ces restes, les uns sont encore gothiques, les autres appartiennent à l'art de la Renaissance. On y voit des arabesques, des motifs d'architecture formant

(1) Le 24 juillet 1846 « M. Henneguier dépose... le dessin de trois fenêtres du XVIe siècle d'une fort belle exécution, existant à la chapelle de la Vierge de l'église de St-Saulve, de Montreuil. Ces fenêtres, fort bien conservées en apparence, sont cependant d'une caducité telle, qu'il est à craindre que, d'un instant à l'autre, elles soient renversées par un coup de vent ou même par une pierre jetée de la rue. Cet accident, s'il arrivait, serait d'autant plus regrettable que d'autres fenêtres de même architecture, qui ornaient la chapelle de l'Hôtel-Dieu, ont été abattues il y a peu de temps, sous le prétexte de procurer plus de jour à ceux qui fréquentent cette chapelle ». (*Bulletin de la Commission des Antiquités du Pas-de-Calais*, 1846, t. I, p. 22).

(2) Celle de l'Ouest, percée dans le pignon, est surmontée d'une petite niche.

bordure, et divers emblèmes de la Vierge, entr'autres la lune, avec ce débris de légende : (*p*) *ulcra (ut luna)* et le soleil : *(ele)cta (ut sol)*. Il y avait donc là sans doute une verrière représentant Marie dans sa gloire, entourée des attributs de son Immaculée Conception ; nous retrouverons à l'église Saint-Walloy ce sujet cher aux artistes chrétiens du XVI[e] siècle.

Du temps de Charles Henneguier (vers 1850), on pouvait encore apercevoir, derrière les boiseries de l'autel, les restes d'une fresque représentant le Calvaire. On n'en voit plus rien. Mais, tout près de là, sur le mur du bas-côté, entre la septième et la huitième travées, j'avais naguère (1887) dégagé du badigeon un beau Christ bénissant, de trois quarts à dextre, la main droite levée, la gauche tenant un *rotulus* ; le Sauveur aux traits fins et expressifs, de grandeur presque naturelle, était vêtu d'un manteau rouge ; à ses pieds, à dextre, on voyait le bœuf de saint Luc, minuscule ; les attributs des autres Évangélistes se trouvaient là sans doute aussi, aux quatre angles, mais tout a été rebadigeonné et recouvert d'une peinture neuve, représentant la Sainte Face.

La dernière travée du bas-côté Nord est accompagnée d'une chapelle qui sert de passage pour la sacristie, et qui n'est autre que l'ancien collatéral du transsept. Cette chapelle est tout entière du XIII[e] siècle. Sa voûte est croisée d'ogives à tore en amande ; la clef est une rosette encadrée de feuillages. Les ogives retombent, dans les angles, sur des colonnettes avec chapiteaux à crochets à peine dégagés, et à tailloir normal à la nervure, creusé d'un cavet. Au Nord s'ouvre une grande fenêtre, à tableau droit, que l'on a maladroitement ornée de meneaux flamboyants (1869). A l'Est, cette chapelle et la dernière travée du bas-côté s'ouvraient sur le croisillon par deux grandes arcades en tiers-point, à mouluration torique, retombant sur une colonne dont le chapiteau est semblable à celui de la pile Nord de l'arc triomphal, décrite ci-dessus.

Je n'ai presque rien à dire de l'extérieur de l'église, dont les portails ont été décrits plus haut. Un énorme toit recouvre les trois nefs ; le grand comble vient d'être refait en 1924 (1). Au milieu de ce comble s'élève le petit clocher de charpente, à dôme surmonté d'une flèche, construit en 1642 par les moines de Saint-

(1) Dans les combles, sur les murs gouttereaux du côté Nord, on peut noter divers graffites : plusieurs noms de familles notables : MARAN DE ROVSSENT 1641, LAVR (e)N CARLVI 1641, NICOLAS LIEVRE 1641, I. MOVLLART ; plus loin : ANTOINE SIMON COUVREUR 1773 (toutes ces dates coïncident avec de grands travaux au toit et au clocher). — Ailleurs la signature toute gothique d'un notaire montreuillois : *Deleaue* 1608. (M[e] Simon Deleaue, mayeur-tiers l'année précédente). Et encore : BOVDOV 1628. — Un très joli dessin de bateau à quatre mâts, voiles dehors, pavillon portant une croix. — Puis la mention d'un organiste de vieille souche :

Saulve pour y loger leurs cloches, lorsqu'ils eurent vendu leur grosse tour à la ville de Montreuil. Depuis la Révolution, ce petit clocher est vide (1).

Les contreforts des bas-côtés ont été réparés ou refaits en briques et en toutes sortes de matériaux. Les fenêtres, sauf celles de la chapelle de la Vierge, sont dépourvues d'archivolte.

IV. — RESTES DU CHŒUR ET DE L'ABBAYE.

Le transsept et le chœur de Saint-Saulve n'ont pas été relevés après le désastre de 1537. Ce qui en reste se trouve dans le jardin du presbytère actuel. Le côté Nord, seul, a laissé des vestiges appréciables ; du Midi, il ne subsiste rien.

Toute cette partie de l'église datait du XIIIe siècle ; le tremblement de terre de 1467 avait dû l'épargner, du moins dans son ensemble. Tout au plus avait-on refait quelques parties, probablement les voûtes ?

Chacun des croisillons du transsept avait 8 m. 65 de large et deux travées de longueur. Le mur Ouest du croisillon Nord est encore debout. Au-dessus des deux arcades qui le réunissaient au bas-côté, on voit encore les deux travées du trifo-

Le 11 *aoust* 16...
Miroir
organiste de cette abaye
et ancien p(osti)llon (??)
de cette ville.

Il y aurait tout un travail à faire sur cette famille d'organistes, qui de Montreuil passa à Paris où elle devint presque célèbre. — Cf. Georges SERVIÈRES, *Documents inédits sur les organistes français des* XVIIe *et* XVIIIe *siècles* ; Paris, s. d. (1923).

Ensuite, sur l'arc triomphal, la mention d'un petit détail d'histoire locale :

Le drapeau bland a ete
pose la seconde foi le
11 *juillet* 1815 *sur lc*
beffroi
par 353*d*492 *Th*2*gy*

Lisez : *par Isidorc Théry.* Ce couvreur bien connu signait cryptographiquement. C'est ainsi qu'il a rempli les combles de mentions de ce genre : 353d492 th2gy/c45v92539/(*Isidore Théry couvrcur*)/2. 8. MDCCCXI/*agé de* 33 *an/et dominique joufroy/maneuvre/an* 1811/*agé de* 63./*Jacques the/ry couvreur/agé de* 68 *an.*/18 *juillet* 1811. *louis thery/cousin et couvreur/agé de* 45 *an*/1811.

Enfin cette dernière note qui a son intérêt :

la croi du clauchet de cette eglize
et le cocque a été reposé par moi id. th.. y
le 14 *juin* 1804.

(Relevé par M. A. Dautricourt.)

(1) Il figure assez exactement sur un mauvais plan-perspective de 1785 (publié par G. DE LHOMEL, *Le Gouvernement militaire de Montreuil*, tome II, frontispice) ; tandis que la grosse tour y est réduite aux dimensions d'un simple pignon !

rium, semblable à celui de la huitième travée de la nef. La première travée avait six colonnettes et cinq arcades (1) ; la seconde cinq colonnettes et quatre arcades seulement. Ces colonnettes sont en oolithe de Marquise. Entre les deux travées, s'élève une seule colonnette engagée qui portait le doubleau et les ogives de la voûte.

L'arc triomphal, dessiné en tiers-point et doublé, était resté en place jusqu'à ces derniers temps. Par sa grande élévation, il permettait de mesurer la différence de hauteur entre l'ancienne et la nouvelle voûte de la nef, car les trois œils-de-bœuf, percés dans le mur de clôture au-dessus du maître-autel, sont tout près de la voûte actuelle, tandis qu'il y avait une grande distance entre eux et le sommet de l'arc triomphal. Le 7 février 1910, à midi, cette large arcade, chargée d'un lourd volume de pierres et mal protégée depuis près de quatre siècles contre l'infiltration des eaux, s'écroula tout à coup, écrasant la sacristie.

Il ne reste de cet arc que les départs, et ses supports, deux magnifiques piliers octogones en grés, avec chapiteaux de même forme, à deux rangs de crochets.

A l'Est du transsept, se trouvait de chaque côté une chapelle carrée, aux murs épais, surmontée d'une tour et flanquée d'une tourelle d'escalier en vis. Ces tours avaient-elles été terminées ? En tout cas, depuis 1537 il ne reste que la base de celle du Nord.

Le chœur avait deux travées droites ; la voûte de la seconde se confondait avec celle de l'abside en hémicycle ; il devait y avoir huit branches d'ogives et six colonnes au rond-point. Tout autour s'étendait le déambulatoire, également voûté d'ogives et accompagné de trois chapelles en hémicycle, non tangentes entre elles, celle du fond un peu plus profonde que les autres. La base des murs du déambulatoire et de la chapelle d'axe existe encore et sert de clôture au jardin (2).

De l'abbaye, il ne reste rien. Camille Enlart, sur le plan qu'il a dressé de Saint-Saulve, restitue, le long du bas-côté Sud de l'église, une galerie de cloître de quatre travées, voûtées d'ogives et paraissant dater du xve siècle.

Au xviiie siècle, il ne subsistait déjà plus trace des lieux claustraux du moyen âge. « Le dimenche dans l'octave du S.S. Sacrement de l'an 1679 » (3), le lieutenant-

(1) Deux colonnettes manquent.

(2) Le journal de Robert de Berry (1619-1635) dit qu'un grand vent, le 13 octobre 1625, abattit et brisa par pièces la croix du cimetière de l'église Notre-Dame, « comme aussi le coin du pignon de la vieille église de St Saulve, répondant à l'endroit de la maison de Louis Boudou. » (Bibl. Ch. Henneguier). Il est difficile de situer ce pignon, à moins que ce ne fût celui du croisillon Nord, vers le presbytère actuel.

(3) Aliàs le 10 juin 1678. (Testament de Grég. du Muret. — R. Rodière, *Essai sur les Prieurés de Beaurain et de Maintenay*, p. 79.)

général du bailliage, François Enlart, fut boire chez Dom Josse Vasseur les vins du bail de la grande dîme de Saint-Saulve et de celle de Beaumerie ; « où le prieur de Baurin, (dom Grégoire du Muret), oncle dud. Lieutenant g^{nal}, se trouva et une partie de la famille. Après avoir bien soupé, ce Prieur se retira dans le logis abbatial, où le feu se prit à unze heures du soir, et le réduisit en cendre. » (1).

On trouve aux Archives Nationales (N3 Pas-de-Calais 4, IIIe classe, arr^{t} de Montreuil) trois plans de l'abbaye de Saint-Saulve, assez peu intéressants, faits peu après l'établissement définitif de la Réforme de Saint-Maur dans ce monastère (1706). Des nuances indiquent les bâtiments construits avant et après cette réforme. Le réfectoire et la *despense* sont voûtés d'ogives.

Après la Révolution, les bâtiments de l'abbaye servirent de tribunal civil. Deux plans qui nous en restent (2) permettent d'affirmer que ces bâtiments, relevés sans doute au XVIIIe siècle, étaient d'un plan analogue à celui de toute maison particulière et n'avaient absolument rien gardé de monastique. Ils se composaient de deux corps de logis formant équerre, en bordure de la place Saint-Saulve.

Par décret du 10 septembre 1810, l'État vend à la ville pour 6.000 francs l'ancienne abbaye de Saint-Saulve pour « y établir la mairie et le tribunal civil, et lui permet d'employer les matériaux provenant de son ancien hôtel de ville à réparer les nouveaux locaux ». En 1813, le Conseil général donne un avis favorable au vœu du Conseil municipal « pour la démolition de cette abbaye et pour la vente de la basse-cour à l'effet de se procurer de l'argent. » (3).

En 1818, ces vieux murs furent jetés bas et l'hôtel de ville actuel s'éleva sur les terrains de l'abbaye. Il ne semble pas que, dans son dernier état, le monastère de Saint-Saulve ait mérité de nous inspirer quelques regrets.

V. — MOBILIER ET ACCESSOIRES.

La pièce la plus intéressante du mobilier de l'église est la cuve baptismale, du XIIIe siècle, en pierre oolithique de Marquise. Elle appartient au type à cinq supports ; ses colonnettes ont des chapiteaux à crochets variés, mais assez simples,

(1) Bib. Nat., ms lat. 12695, f° 269 à 272 v°. : « Mémoire des choses les plus remarquables qui se sont passées dans l'abbaye de St-Sauve de Montreuil sur mer, pendant que les Réformés y ont esté. 1677 ».— R. Rodière, *Les Corps saints de Montreuil*, p. 109).

(2) Publiés par G. de Lhomel, *Journal du Directoire, du Consulat et de l'Empire à Montreuil-sur-Mer*, pp. 24 et 32.

(3) G. de Lhomel, *Journal de... l'Empire à Montreuil*, p. 213.

et des bases attiques ; l'une des colonnettes a été refaite très grossièrement. La cuve carrée n'est pas sculptée. (1).

La chaire est un bon travail de sculpture sur bois, de l'époque de Louis XIV ; la cuve, de forme hexagone, est ornée d'une statuette en ronde-bosse, le Christ tenant le globe terrestre, et de quatre bas-reliefs des Évangélistes. Malheureusement, de ces derniers, saint Jean est seul intact ; les trois autres, décapités à la Révolution, ont été ensuite affublés de têtes d'anges bouffis, prises on ne sait où et adaptées tant bien que mal ; ce rafistolage produit un effet singulier. Au dossier, un sixième bas-relief représente saint Roch. L'abat-voix est en forme de pyramide hexagone et surmonté de l'ange du jugement.

Les orgues se composent des débris de celles de l'abbaye et de celles de N.-D. en Darnetal, remis en état au XIXe siècle (2) par un facteur d'orgues qui faisait partie de la communauté des Basiliens de Valloires. Le tout forme un assez bel instrument de 3.500 tuyaux, qui vient d'être de nouveau restauré en 1932. Le buffet d'orgues, de style corinthien, n'est pas remarquable.

Le seul autel de l'église qui présente quelque intérêt est relégué dans un coin du passage de la sacristie, après avoir servi de maître-autel (3). Il provient de l'abbaye de Sainte-Austreberthe ; son tabernacle en ébène, commandé à Paris en 1779, avait coûté aux religieuses 3.550 livres, non compris les statuettes et les nombreux décors en argent dont elles l'enrichirent en 1788. Arrivé de Paris le 2 novembre 1779, il ne fut posé sur l'autel et bénit que le 18 octobre 1780 (4). La table d'autel, en marbre noir, est plus ancienne.

De nombreux tableaux ornaient autrefois l'église Saint-Saulve. Ph. de Chennevières, qui les a vus en 1862, en a dressé à temps le catalogue complet (5).

Le maître-autel est surmonté d'une grande toile que Chennevières dit représenter

(1) Les fonts de Montreuil sont cités et figurés par C. ENLART, *Etude sur qq. fonts baptismaux du Nord de la France*, 1890, p. 13. Victor Hugo, dans le volume intitulé *France et Belgique*, dessine assez exactement nos fonts baptismaux, mais il les qualifie, dans son texte, de « porte romane d'un beau goût » !— Comprenne qui pourra !

(2) Sans doute en 1836. J'ai vu (je ne sais plus où) une lettre du cardinal de La Tour d'Auvergne au président de la fabrique de Montreuil, du 21 mars 1836, relative aux réparations des orgues.

(3) Il fut ensuite placé au fond du bas-côté nord, puis relégué (vers 1878) à sa place actuelle. On l'appelle autel des Corps Saints, ou vulgairement *Autel noir*.

(4) A. BRAQUEHAY, *L'Eglise de l'abbaye royale de Ste-Austreberte*, 1892, p. 26. Ce tabernacle, déjà vermoulu, et en mauvais état, a été détruit le 26 octobre 1932 par la chûte du tableau qui le surmontait.

(5) Extrait de l'*Inventaire des richesses d'art de la France*. Ce fascicule ne concerne que les tableaux de l'église, malgré son titre inexact : *Histoire et description de l'église St Saulve à Montreuil-sur-Mer*, Paris, s. d. (vers 1900.)

l'Ascension. En réalité, c'est la vision de saint Dominique (1). Elle est signée : J. JOUVENET, 1712, et a été faite pour la place qu'elle occupe. Le voyageur Nomis, passant par Montreuil en septembre 1714, la vit poser (2).

Le tableau de l'autel Saint-Pierre (aujourd'hui du Sacré-Cœur, bas-côté Sud) représente la guérison d'un paralytique par saint Pierre et saint Jean, à la porte du temple de Jérusalem. Signé : N. DELOBEL P[IT] 1753. — Provient de l'église Saint-Pierre.

La toile de l'autel de la Vierge : la Prise de voile de sainte Austreberthe entre les mains de saint Omer, par J. Restout, provient du maître-autel de l'abbaye de Sainte-Austreberthe, auquel il avait été donné en 1761 par M[me] d'Esgrigny, abbesse, par lady Statfort et miss Brinkust (3). Les divers personnages de ce tableau seraient des portraits de la famille Moullart de Torcy.

On voit encore trois toiles de J. J. Dumons (de Tulle) : le Baptême de Jésus-Christ par saint Jean ; les Pèlerins d'Emmaüs (4) ; la Résurrection du Christ ; — et deux de l'abbé Danguillaume, curé de Saint-Pierre : les saintes Femmes au tombeau et la Conversion de saint Paul (cette dernière conservée au presbytère). Ces œuvres de Danguillaume sont très inférieures aux autres.

Une sainte Famille, du XVIII[e] siècle, non sans valeur, mais anonyme, a été récemment donnée à l'église.

(1) Voici le récit de cette vision par Ribadeneira (*Fleurs des Saints* ; Rouen, 1662, t. II, p. 107) :

« S. Dominique estant vn soir en oraison dans l'Eglise S. Pierre, devant le très sainct Sacrement, ravy en esprit, apperceut Iesus Christ en l'air, assis dans vn throsne Royal avec vne terrible représentation de Sa Majesté et de sa grandeur, il tenoit trois javelots en sa main pour en terrasser le monde ; et comme personne ne peut résister à son iuste courroux, il vid que la Reyne des Anges Nostre Dame se jesta à ses pieds, luy demandant miséricorde pour ceux qu'il avoit rachetez de son précieux sang, et lui présenta saint Dominique et saint François (que le Sainct Esprist au mesme temps avoit conduits à Rome, en intention de fonder son Ordre illustre), disant à son très cher fils, que par la Predication de ces deux Saincts, le monde se reformeroit et que les pécheurs feroient penitence. Notre Seigneur s'appaisa par les offres et les Prières de sa très pieuse Mère, et accepta ces deux grands capitaines qu'elle luy présenta. Cette vision consola et encouragea fort saint Dominique », etc.

(2) « Dans l'église des religieux de St Salve, de l'ordre de Saint-Benoit... nous vîmes un tableau excellent de Jouvenet l'aîné. C'est un morceau de peinture qui a coûté mille écus, à ce que nous dit l'ouvrier qui le plaçoit dans le milieu du retable du grand autel ; il eut la complaisance de tirer la toile qui le couvroit en partie pour nous le faire voir ». (*Un voyage en Flandre, Artois et Picardie en* 1714, publié d'après le ms. du sieur Nomis, par Alex. Eeckman ; Lille, 1896, p. 190).

(3) A. BRAQUEHAY, *L'Eglise de... Ste-Austreberte*, p. 26.

(4) Cette toile, qui est placée au dessus de l'autel des Corps-Saints, a été maladroitement décrochée le 26 octobre 1932 ; tombant sur l'autel, elle a été déchirée en plusieurs endroits par les chandeliers ; la tête du Christ, qui est belle, est lacérée. Pourra-t-on réparer de façon satisfaisante ce déplorable accident ?

Plusieurs toiles, relevées et décrites par Ph. de Chennevières en 1862, ont malheureusement disparu vers 1869, vendues, m'a-t-on dit, à l'église de Saint-Acheul (où elles ne se retrouvent nullement). En voici la liste : l'Annonciation (signée : PEINT PAR JEAN JOSEPH DUMONS PEINTRE ORDINAIRE DU ROY, EN 1762). — La Visitation. — La Nativité. — L'Adoration des Bergers (signée et datée comme l'Annonciation). — La Fuite en Egypte. — L'Apparition de Jésus-Christ à la Madeleine, en jardinier. — L'Assomption de la Vierge. — Saint Louis adorant la couronne d'épines.

Toutes ces toiles provenaient de l'abbaye de Sainte-Austreberthe, ainsi qu'un tableau de Jésus et la Samaritaine, sans valeur et aujourd'hui perdu. (1).

Plusieurs tombeaux intéressants se voient encore dans l'église. Les deux plus anciens, anépigraphes, sont deux gisants de pierre, autrefois placés dans l'ancien chœur détruit, aujourd'hui de chaque côté de l'entrée du grand portail ; tous deux sont visiblement du XIIIe siècle. Celui de gauche, désigné par la tradition sous le nom de *Comte Hergot* (forme populaire du nom d'Helgaud), est un chevalier, les pieds appuyés sur un lion dévorant un chien. L'armure entière du guerrier, y compris son heaume, est de mailles de fer. Son écu, posé sur son côté gauche et suspendu par des chaînes à son épaule et à sa ceinture, est armorié de trois tours ou portes, 2 et 1 ; une seconde ceinture retient l'épée. C'est évidemment un seigneur de la Porte-en-Montreuil (*d'argent à trois tours de sable,* aliàs *de gueules à trois tours d'or).*

L'autre statue est celle d'un abbé de Saint-Saulve, resté anonyme (2) ; ce personnage a, comme le prétendu comte Helgaud, deux anges dans l'attitude de la prière à chaque épaule, et, de plus, deux autres au bas. Ses pieds reposent sur un chien et sa tête sur un coussin, comme celle du chevalier (3).

Un troisième gisant est placé dans le passage conduisant à la sacristie : C'est un Christ au tombeau, ou plutôt sur la pierre de l'onction, de grandeur naturelle (1 m. 90) ; la plaie du côté, très apparente, et les restes bien reconnaissables de la couronne d'épines, ne permettent pas de douter de l'identité du sujet représenté. Le Sauveur est entièrement nu, sauf la ceinture traditionnelle ou *perizonion,* qui lui couvre les reins. Les mains sont posées l'une sur l'autre, sur la poitrine ;

(1) Pour toutes ces œuvres, cf. les notices précitées de Chennevières et de Braquehay. — On voit aussi dans l'église, près des fonts baptismaux, un tableau de l'Immaculée Conception, œuvre de Mlle Levol et offert en 1849 par M. Fourmentin, député.

(2) Un manuscrit anonyme de 1830 environ, que je crois être du chanoine Poultier, le nomme Nitard, par simple fantaisie sans doute.

(3) Cf. R. RODIÈRE, *Les Corps Saints de Montreuil*, pp. 29-33 ; et *Épigraphie du P. d. C.*, t. IV, *Montreuil*, p. 3.

les bras et les pieds, brisés en plusieurs morceaux, n'ont pu être reconstitués. La statue est malheureusement faite en craie du pays, matière éminemment friable ; aussi tous les traits sont-ils effacés ; le visage n'a presque plus forme humaine. Le Christ, bien qu'il soit en partie dégagé, fait corps par le tronc et par les chevilles avec un bloc rectangulaire (1 m. 90 × 0,60) de même matière crayeuse, dans lequel il a été sculpté à plein.

Ce Christ a été retrouvé en mars 1899 sous le plancher de la sacristie ; il avait antérieurement reposé sous une grande niche d'enfeu en anse de panier (haute de 2 m. 92, large de 2 m. 40 et profonde de 0 m. 82), très fruste aujourd'hui, presque en ruine et dissimulée actuellement par une armoire de la sacristie (1). Je daterais cette statue et sa niche de 1540 à 1550 environ. La niche est nécessairement postérieure au sac de 1537, car elle est pratiquée dans le mur construit après cette date, pour isoler la nef du chœur abandonné.

A côté de ce Christ, et sous la fenêtre du XIIIe siècle, est encastré dans la muraille le bas-relief funéraire de l'abbé Guillaume de La Pasture (1504), qui se trouvait primitivement dans l'ancien chœur ; après divers avatars, il fut placé en 1840 là où nous le voyons aujourd'hui (2). Ce bas-relief, en pierre de Marquise, représente une croix surmontée d'une couronne d'épines, au pied de laquelle sont pêle-mêle des livres et des ossements. De chaque côté se trouve un groupe aujourd'hui mutilé. A dextre, l'abbé est agenouillé, sa crosse à la main ; derrière lui, saint Walloy, debout, agite la clochette qui fait saillir hors de l'eau deux poissons, dociles à l'appel du saint. A senestre, Notre-Dame de Pitié, assise, tient sur ses genoux le Christ descendu de la croix. Les deux colonnettes prismatiques qui encadrent cette scène supportent un arc en anse de panier ; aux écoinçons laissés entre la naissance de l'arc et la moulure qui encadre la pierre, sont placés deux écussons : celui de gauche est fruste, mais celui de droite porte les armes de La Pasture : *(d'argent) à la bande (de sable), chargée de six lozanges (d'or), aboutés et mis en bande.* Sous le bas-relief, l'épitaphe en quatre vers :

Qui guill̄s erat jacꝫ hic pasturius abbas
Intus ter septē postqꝫ bene rexerat ānis
Cessit pre morbo quē sumpsit Aphrylis in āno
Xp̄i millesīo quīgētesimo puta quarto. (3)

(1) Cf. le journal *la Montreuilloise*, du 15 mars 1899.

2) Pour plus de détails, cf. *Épigraphie du P. de C.*, T. IV, *Montreuil*, p. 6 et planche I.

(3) *Qui Guillelmus erat jacet hic Pasturius abbas :*
Intus ter septem postquam bene rexerat annis,
Cessit pre morbo quem sumpsit Aphrylis in anno
Christi millesimo quingentesimo puta quarto.

C'est la seule épitaphe abbatiale qui existe encore dans l'église (1). Il y en avait jadis deux autres ; celle de Jean Lobain (1466-1480) a disparu ; elle portait ses armes : *à l'arbre*, et l'inscription suivante :

Hac fuit æde venerabilis ipse Johannes
Lobbain, qui quinta luce novembris obüt.
Anno milleno quingento, demite tantum
Vigenti, veniet funeris annus eo.
Hic templi magnas valuit reparare ruinas ;
Corpus humo jacet hic, spiritus astra petat.

Enfin, la pierre tombale de Dom Godefroy de La Rue (1598-1631), autrefois dans la chapelle de la Vierge, achève aujourd'hui de s'user dans le vestibule du presbytère. En voici le texte, complété à l'aide de la *Gallia Christiana.* (2). Les armes : *d'argent à trois fasces de gueules* surmontent l'épitaphe :

[*Epitaphium D. D.*] GODEFRIDI
DE LA RVE
[*Nostri quietos hic locus cineres*] PATRIS
[*Urna recondit, hacce quem nuper*] DOMO
[*Abbatiali sede defunc*]TVM POLVS
[*Nobis ademit : vixit hic mitra*] SACER
[*Sibi satis, annos*] QVINQ'TER DENOS SVIS
VTINAM RELICTVS PRISTINAS LEGES DARET
ILLVM [*futura*] IVRE POSTERITAS COLAT
[*Qui Salvi*]ENSI REDDIDIT TEMPLO DECVS
EIVS[*que*] MANV̂M SVPPLICI MEMOR PRECE
DI[*ca*]T : [*sit olli semper*] IN DEVM QVIES
[*Obiit sexag*] ENARIVS APRILIS DIE 20 (3)
[*Anno*] R. [*S.*] 1631.

Il reste à dire un mot des cloches placées dans la grosse tour. La sonnerie parois-

(1) Voir dans l'*Epigraphie* (loc. cit.) l'inscription que l'abbé Benoise fit poser en 1707 à la mémoire de Guillaume de La Pasture, et qui n'existe plus.

(2) T. X, col. 1301.

(3) Et non 29.

siale se compose de trois cloches fondues en 1823 par Gorlier, de Frévent. Mais les cloches de la ville sont plus intéressantes (1).

Je me bornerai à reproduire ici leurs inscriptions :

1° Joyeuse ou grosse cloche (diamètre : 1 m. 50) :

✠ J'AI ETE FONDUE EN SEPTEMBRE 1790 PAR LES SOINS DE M. M. J. B. ENLART PERE AVOCAT MAIRE. J. B. BRULE NG^{NT} (2) ANT. POULTIER CURE *(main)*

DE S^{T} JACQUES J. H. PATTE NG^{NT} (2) F^{S} BOITEL N^{RE} (3) JQ. S. F^{N} (4) DUBOCQUET CH^{NE} (5) C^{DE} (6) PECQUET AV^{T} (7) C^{DE} (8) HACOT NG^{NT} (9) C^{DE} (10) DODENFORT *(main)*.

RENTIER OFFICIERS MUNICIPAUX DE MONTREUIL SUR MER. REMY POULTIER N^{RE} (11) PROCUREUR DE LA COMMUNE. ET AI ETE BENITE PAR *(main)*

D (12) PLAYOULT PRIEUR DE L'ABBAYE DE S^{T} SAUVE ET NOMMEE FRANCOISE PAR M. J. B. F^{S} HENNEGUIER MON PARRAIN ET DAME M F^{SE} AUG *(main)*

POISSANT EPOUSE DE M NIC. F^{S} M^{E} ENLART FILS AV^{T} (13) ET ADMINISTRATEUR DU DEPARTEMENT MA MARRAINE *(fleur de lys)*

⚜ GARNIER GORLIER ET DROUOT FONDEURS ⚜ (14)

Cette cloche, d'un son remarquable *(ut)*, fait l'orgueil des Montreuillois. Prise en 1594 par les Espagnols à l'abbaye de Saint-Josse, reprise par les Français en 1638 à Merck-Saint-Liévin, achetée alors par l'échevinage de Montreuil et refondue une première fois en 1761, la délibération des échevins l'a qualifiée alors « principal monument de la ville, tant par sa force que par son harmonie ».

2° Cloche du tocsin (diamètre : 0 m. 79) :

✠ IE SVIS FAICTE EN LA QVATRISME MAIRIE DE NOBLE HOME FRANCOIS GVERARD SEIGNEVR DE SORVS CAMPIGN ⚜

EVLLES (15) ⚜ MESTRE NICOLAS GLORIAND MAIEVX SECQN. (16) BERTHELEMY DE BAILLON MAIEVX DV VAL ⚜

Dans le bas, les armes de Montreuil : *d'or à deux fasces d'azur, au chef de France* ; à droite, la date **1612** et un médaillon de fondeur, portant une cloche accostée de deux anges et de deux coquilles pélerines, et accompagnée des lettres I. S., initiales du fondeur (peut-être Jean Saivin, qui fondit une cloche à Roubaix la même année) (17).

(1) Pour plus de détails, voir *Epigraphie* citée, pp. 15 à 30.

(2 et 9) Négociant. — (3 et 11) Notaire. — (4) Jacques Firmin. — (5) Chanoine. — (6, 8, 10) Claude. — (7, 13) Avocat. — (12) Dom.

(14) Refondue en 1893 par Cavillier, de Carrépuis ; l'ancienne inscription a été reproduite sur la nouvelle cloche.

(15) Campigneulles. — (16) Mayeur second.

(17) LEURIDAN, *Epigraphie du Nord*, t. IV, p. 1104. L'attribution à Jean Sansonnet, de Saint-Mihiel en Lorraine, que je proposais dans l'*Epigraphie du P. d. C.*, est bien moins plausible.

3o Carillon. — Se compose de neuf petites cloches, dont quatre seulement portent des inscriptions. Ces inscriptions se font suite ; mais plusieurs clochettes ayant été refondues ou enlevées, le texte total est incomplet aujourd'hui. Les timbres n'étaient primitivement qu'au nombre de sept.

No 1 (diamètre 0 m. 33) : CESTE HORLOGE AVEC LE CARILLON DES 7 TIMBRE ONT ESTE POSES & *(main)*

FAICTS LAN 1682 PAR LES SOINS & OECONOMIE DE NOBLE HOMME MRE *(main)*

FRANCOIS LE POTIER MAIEVR EN LA V MAIRIE (1) & CONER DV ROY & LIEVTENANT *(main)*

PARTICVLIER

(Ici se plaçait une clochette qui se trouve aujourd'hui au château de Verton et porte ces mots : & DE HONORABLE HOMME ANTOINE HVRTREL VICE MAIEVR. Elle devait occuper la deuxième place).

No 3 : DE HONORABLE HOMME GILLE LEROY 1ER MTRE DES *(main)*

OVVRAGE QVI A EV SOING PARTICVLIER DE CESTE HORLOGE & *(main)*

CARILLON.

(Les cloches suivantes devaient donner les noms des deux autres échevins : Jean Bermon et Nicolas Coupier).

No 7 : TOVS 4 ESCHEVINS DE CESTE VILLE DE *(main)* MONSTREVIL.

No 9 (diamètre : 0 m. 15) : PIERRE CHAPPERON (2) NOVS FICT LAN *(main)* 1682.

VI. — TRÉSOR.

L'ancien trésor de l'abbaye de Saint-Saulve avait une importance exceptionnelle ; il comprenait, sans parler des reliques moins importantes, dix corps saints : saint Saulve, évêque d'Amiens et saint Ingaud, son disciple ; saint Maclou, évêque d'Aleth en Bretagne ; saint Corentin et saint Conogan, évêques de Quimper ; saint Walloy ou Gwennolé, abbé de Landévennec ; saint Ethbin, abbé ; saint Kilien, évêque ; saint Justin, diacre de Rome, et saint Wulphy, curé de Rue. La plupart de ces reliques étaient venues de Bretagne et avaient été retenues à Montreuil vers l'an 900 par le comte Helgaud, avec les moines et les colons qui les transportaient. (3).

(1) En la cinquième mairie, c'est-à-dire mayeur pour la cinquième fois.

(2) Fondeur à Amiens.

(3) « Les cantiques qui flottaient autour de la colline sainte formaient ainsi un concert d'une merveilleuse variété : voix venues de la Rome des premiers chrétiens et, pour ainsi dire, des catacombes mystérieuses ; voix plus proches, énergiques et impérieuses, de ces saints gallo-romains qui « ont pétri

J'ai consacré au trésor de Saint-Saulve un volume gr. in-8° de 429 pages (1) ; on ne me demandera pas de le résumer ici. Les Corps Saints ont joué un grand rôle dans l'histoire de notre ville. Le *Livre de la Fourme*, notre vieux formulaire municipal du xve siècle, mêle l'abbaye de Saint-Saulve et ses reliques à chaque page de la vie communale annuelle ; chacune des corporations avait un des saints locaux pour patron, entretenait sa châsse et la portait aux processions solennelles. Le peuple de Montreuil tenait tellement à ses Corps Saints qu'en 1634 il écharpa et faillit massacrer M. de Caumartin, évêque d'Amiens, coupable de vouloir détacher, du corps de saint Wulphy, la mâchoire pour la donner aux habitants de Rue. Ce fut la célèbre affaire de l'Interdit de Montreuil, — interdit lancé sur la ville en révolte, par le prélat courroucé.

Des riches reliquaires de Saint-Saulve, dont plusieurs inventaires nous restent, rien ne s'est conservé. Le 30 septembre 1793, André Dumont et ses jacobins en firent un feu de joie sacrilège sur le parvis de l'église. Une faible partie des reliques fut sauvée et est encore conservée, mais absolument rien des châsses n'a survécu.

C'est alors aussi, sans doute, que disparut la vieille image miraculeuse de Notre-Dame de Grâce, dont nous n'avons ni dessin ni description. J'en parle ici, car depuis la publication des *Corps Saints*, deux nouveaux documents sur ce culte se sont retrouvés : d'abord, une charte de Jehan, abbé de Saint-Saulve (12 décembre 1385), acceptant la fondation par « demisele Mabile, vesve de feu Jehan Moistet » de l'antienne *Salve Regina* « en ladite église de Saint Salve, ... cascun jour après complie, en le honneur de le benoîte Mère Dieu, *devant son ymagene* » (2). Cet acte me permet de faire remonter jusqu'avant 1385 l'existence de la sainte image, connue seulement jusqu'ici à partir de 1423. (3).

En second lieu, mon ami Émile Théodore a acheté en 1900, à la vente Cl. Nor-

de leurs rudes mains et la terre où nous vivons, et les âmes de ses anciens habitants » (Anatole FRANCE, *Pierre Nozière*) ; mélodies légendaires, ineffablement douces, issues des landes aux fleurs d'or et de pourpre où l'austère Armorique poursuit son rêve infini, et peut-être aussi de la lointaine Irlande ; hymne fier et tendre des royales saintes mérovingiennes et surtout de cette altière, vaillante et fine Austreberthe, dont la silhouette patricienne se détache avec tant d'élégance sur l'horizon du passé. Gardien de ce trésor mystique, Montreuil fut en quelque sorte l'acropole du Ponthieu dans le haut moyen-âge, et les « fiertes » de ses « corps saints » se dressèrent devant les Barbares, comme l'autel de saint Janvier au-devant des laves du Vésuve ». (H. POTEZ, *Montreuil, Guide du Touriste*, p. 12).

(1) *Les Corps Saints de Montreuil, étude historique sur les Trésors des Abbayes de St Saulve et de Ste Austreberthe et de la paroisse St Saulve de Montreuil-sur-Mer* ; Paris-Montreuil, 1901.

(2) Bib. Nat., ms. fr. nouv. acq. 1225, n° 1.

(3) Le 15 mars 1596, Hélaine Dubos, femme de Jacques de Boullongne, lègue « deux toiettes aiant barres de lachis... à l'usage et service de N. D. de Grâce. de laquelle y a ymage et représentation en l'église et abbaïe de St Saulve ». (Min. des not.)

mand, une médaille ou enseigne rectangulaire, en plomb, portant, au droit, saint Saulve en habits épiscopaux : **Scs Salvius eps de Monsterolo** ; et au revers la Vierge mère et reine : **aue maria gracia plena dns.** (1). C'est bien la médaille que Philippe le Bon, duc de Bourgogne, acheta à Montreuil en 1426, et qui n'avait pas encore été retrouvée. (2).

Dès 1435, l'image de Notre-Dame était placée dans la chapelle des Arbalétriers, où se trouve encore la statue moderne qui la remplace. Le *Livre de la Fourme,* qui date de cette année, porte que, le lendemain du jour de la Trinité, à la fin de l'exposition des reliques, « sont lesdiz Corps Sains remis sus l'un aprez l'autre et convoiés des lieux où ilz sont prins jusques à ce qu'ilz sont sus, et rapportent mes diz seigneurs les maïeurs et eschevins l'image de Nostre-Dame estant en le tente, *jusques à le cappelle des Arbalestriers.* » (3).

On me pardonnera cette parenthèse.

Mais, si le trésor ancien de Saint-Saulve a si complètement disparu, d'où vient que cette église est encore en possession de tant de beaux reliquaires ? Il faut savoir que, outre l'abbaye de Saint-Saulve, Montreuil possédait autrefois un monastère de femmes, l'abbaye de Sainte-Austreberthe, également riche en reliques; les religieuses, restées en 1789 beaucoup plus fidèles que les moines à leur vocation, se partagèrent le trésor de leur cloître quand elles furent forcées de se disperser. Après la fin de la tourmente, ne pouvant obtenir de se reconstituer, elles firent donation à la paroisse Saint-Saulve, les 13, 22 juillet et 7 août 1803, et le 5 janvier 1805, de tout ce qu'elles avaient sauvé de leurs reliques. La plus grande partie du trésor actuel de Saint-Saulve, et la totalité de ses reliquaires artistiques, procèdent de cette origine (4).

Voici un résumé du catalogue de ce Trésor. Pour plus de détails, le lecteur voudra bien se reporter aux *Corps Saints de Montreuil,* pp. 215 à 244. Je range les pièces par ordre de date.

(1) Publié par E. Théodore, *Bulletin de la Comm. dép*[le] *des Mon. hist. du P. d. C.,* 1915, 2[e] série, t. IV, p. 189 et sq.

(2) *Les Corps Saints de Montreuil,* pp. 66-67.

(3) G. de Lhomel et Gauthier, 1[er] *Suppl. au Cartul. de Montreuil,* p. 160.

(4) Le 30 octobre 1906, au moment de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'Evêché d'Arras, complètement affolé et craignant des profanations analogues à celles de 1793, fit, dans le plus grand secret et à l'insu du conseil de fabrique, retirer les reliques des reliquaires qui les contenaient. Les reliques, bien qu'on fît courir le bruit qu'elles étaient envoyées en Ecosse, n'ont jamais quitté la maison vicariale de Montreuil. En 1930, M. le chanoine Bailliet, grand-doyen, les remit en leur place naturelle, chacune dans son reliquaire.

1° Crosse dite de sainte Julienne, ou plutôt de sainte Austreberthe. — « Bâton en chêne poli, de 1 m. 20 de longueur et 0,025 de diamètre, légèrement recourbé par le haut, comme les cannes rustiques dont l'usage est encore si répandu, et revêtu en entier d'une lame d'argent fixée au moyen de clous rivés du même métal ; la surface cylindrique qui en résulte est ornée de neuf baguettes plates en cuivre doré, espacées et divisées en trois séries de hauteurs inégales, que déterminent quatre viroles ou spérules aussi en cuivre doré ; chaque baguette est rehaussée de pierres cabochons et d'accolades doubles en filigrane ; le même système de décoration, mais plus riche et plus pressé, serpente autour de la volute, tube conique formé de quatre pièces soudées entre elles ; seule la partie inférieure qui se termine en pointe est dénuée d'ornements.

« Il ne faut pas croire, cependant, que la vénérable relique nous ait été transmise par les siècles aussi intacte qu'on pourrait le désirer ; outre la disparition de deux spérules, d'un certain nombre de verroteries et de la presque totalité de l'argent, il est à regretter que la volute brisée ait été grossièrement rajustée, sur la hampe, à l'aide de fil de laiton et d'une lame de cuivre estampé, dont les caractères prouvent suffisamment que le méfait dut être commis vers 1537, au milieu du désordre, suite inévitable de la prise de Montreuil par les comtes de Buren et du Rœux, généraux de l'Empereur Charles Quint. Toutefois, ces dégradations partielles n'empêchent pas l'observateur attentif de reconstituer, dans son ensemble, notre rare et curieux monument (1).

La date de cette crosse a été fort discutée. Il est établi maintenant que le bois doit remonter au VIIe ou VIIIe siècle (sainte Austreberthe est morte en 703 et sainte Julienne quelques années plus tard) ; toute l'ornementation a été ajoutée au XIIe ou XIIIe siècle.

La crosse de Quedlinbourg (Saxe prussienne) est d'un travail très analogue à la nôtre, mais d'une date plus ancienne, quant à son ornementation.

La crosse conservée à Montreuil doit être dite de sainte Austreberthe plutôt que de sainte Julienne ; je renvoie aux *Corps Saints de Montreuil*, p. 224, pour la démonstration de ce fait.

2° Petite châsse en cuivre émaillé, travail de Limoges, XIIIe siècle. — En forme de coffret ; 22 centim. de long sur 16 de haut et 9 de large, surmonté d'un toit. — « Sur un des grands côtés et sur le toit correspondant sont posées six figu-

(1) Ch. DE LINAS, *Statist. monum. du P. d. C.*, t. I. Cet article est accompagné d'une excellente lithographie de Gaucherel, qui est la meilleure reproduction publiée jusqu'ici de cette crosse.

rines dorées, ... assises. Elles représentent des prêtres et des évêques tenant des livres de diverses manières. Deux tiennent leur livre des deux mains ; quatre le tiennent d'une main, l'autre main est levée, l'index seul est ouvert, sauf celle du milieu où l'on voit la main entière. Toutes ces statuettes assises ont la tête nue ; leurs yeux sont en émail et vivants... Le relief des figurines est très prononcé ; la matière, comme celle de tout le reliquaire, est du cuivre rouge doré. Ce cuivre est appliqué à l'aide de clous, sur une âme en chêne, qui est le coffret proprement dit, le reste étant l'ornement ou le revêtement du coffret....

« Le fond est émaillé d'une manière très brillante à la fois et fort harmonieuse, en émaux champlevés. Ce sont des ronds avec quatrefeuilles inscrits, des lignes de lozanges avec des ronds, le tout alterné. Le ton principal de l'émail est le bleu foncé. Il y a ensuite le vert-bleu oriental..., le vert, le rouge, le jaune, le blanc, le noir ou bleu très foncé, le bleu-gris. C'est d'une exécution fort habile et d'une grande douceur de tons.

« L'autre face porte une ornementation toute différente.

« Le toit est... décoré de trois lignes divisées chacune en dix carrés avec quatrefeuilles, et l'ensemble est entouré d'une bordure de petites croisettes d'or sur fond d'émail alternativement bleu et rouge : il y a sept ou huit croisettes sur un même fond, puis autant sur l'autre fond, et ainsi de suite. Quant à la partie verticale ou planche du coffre de ce côté du reliquaire, elle n'existe plus ; à une époque de mauvais goût,... on l'a enlevée pour la remplacer par une vitre !

« Les pignons sont intacts. Sur l'un, on voit une figure debout, nimbée d'un nimbe crucifère. Cette figure tient un livre de la main droite, l'autre main est levée, les pieds sont nus. Une belle gloire elliptique... l'entoure. Sur le fond du pignon se dessinent les ronds émaillés avec roses et quatrefeuilles tout autour. La bordure de ces mêmes pignons est semblable à celle du toit, avec cette différence qu'ici les fonds sont noirs et rouges au lieu d'être rouges et bleus. L'autre pignon est orné de la même manière ou à très peu de différence près. La main gauche de la figure est levée, mais l'index seul est ouvert ; l'ornement du nimbe n'est pas absolument certain.

« Outre l'ornementation en émail, il y a... bien des parties en or, qui ne sont rien autre chose que le métal même, réservé et doré ». (1).

Il faut remarquer le contraste entre la beauté du travail de l'émailleur et la grossièreté des figurines en relief, obtenues par le procédé de la fonte. Ce contraste

(1) Chanoine VAN DRIVAL, *Inventaire des objets d'art conservés dans le trésor de l'église de Montreuil-sur-Mer* ; *Bulletin de la Commission des Antiquités département. du P. d. C.*, 1re série, t. IV, 1877, p. 238.

est fréquent sur les châsses limousines de second ordre et d'un art, pour ainsi dire, industriel (1).

Cette châsse contient la mâchoire inférieure de saint Leu, archevêque de Sens ; en 1630, Dom Ganneron avait vu cette relique « en un reliquaire de broderie d'or et d'argent », mais en 1684 Dom Martin Rethelois la vit « en une chaisse couverte d'émail ». C'est donc entre ces deux dates que l'abbesse de Monchy dut trouver ce reliquaire traînant dans quelque armoire de la Trésorerie, et l'utiliser.

3° et 4° Deux reliquaires en argent, en forme de fenêtre gothique couronnée de son pignon. Hauteur 0 m. 42. — XIV[e] siècle. — « Ces beaux reliquaires sont semblables l'un à l'autre ; on les croirait identiques ; mais en les examinant de près on voit qu'il s'y trouve assez de petites différences pour prouver que la main seule y a travaillé et non pas le moule. Le devant de chaque reliquaire est un édicule ou sorte de portail enfermant [deux arcs en tiers-point] et une rose, le tout formant cinq compartiments, dont quatre s'ouvrent et renferment des reliques. Il y a un toit avec crochets et gracieux bouquet terminal (2). Ce toit se relie aux petits toits latéraux à l'aide de crosses végétales... Ces reliquaires sont faits sur le devant de feuilles d'argent clouées sur une âme en chêne. Il y a des pierres serties en divers endroits, treize sur chaque face antérieure, plus deux sur chaque côté en bas, dix-sept en tout...

« Sur les côtés ou pignons, c'est encore une plaque d'argent, avec [une grande arcade brisée] à deux jours, toute dorée et burinée en zig-zag d'un goût parfait. Le derrière est une plaque de cuivre doré, grand [arc en tiers-point] à deux ouvertures. Dans l'une, l'ange debout, l'index levé et le rouleau ou lambel dans la main gauche, vêtu, pieds nus, grandes ailes ; dans l'autre, la Sainte Vierge debout écoutant et faisant un geste d'hésitation et de doute, le livre à la main, pieds chaussés. Dans la rose du haut est un ange tenant une couronne de chaque main ; il sort d'un nuage. Le sujet est évidemment l'Annonciation. Tout le fond de la scène est buriné comme les côtés.

« Ces reliquaires reposent sur quatre petits lions dorés » (3).

Ils contiennent une quantité de petites reliques, dont l'inventaire, ici, n'aurait pas d'intérêt.

5° Le chef de sainte Austreberthe ; monstrance en cuivre doré. — Hauteur :

(1) Cf. RUPIN, *L'Œuvre de Limoges*, 1890, p. 330.

(2) L'un des reliquaires a perdu cet acrotère.

(3) VAN DRIVAL, loc. cit., p. 239.

0 m. 44. — XVe siècle. — Sur un large pied de calice à six lobes et une tige ornée d'un nœud également à six côtés, repose une boîte hexagonale, à pans ouverts avec glaces ; chaque angle de la boîte est flanqué de deux contreforts à un ressaut, ornés d'une arcature à leur partie supérieure, et terminés par un talus. Cette monstrance est surmontée d'un toit, qui est en vermeil et simule des écailles de poissons ; il est décoré, à sa base, d'une balustrade à jour, composée de quatre-feuilles inscrits dans des lozanges. Sur le toit s'élève une lanterne à six faces, ajourée de six fenêtres vitrées, en arc aigu sub-trilobé, encadrés chacune par un pignon à la base duquel est une gargouille, variée sur chaque face. Dans l'écoinçon, entre l'arc de la fenêtre et le sommet du pignon, se dessine un trèfle à feuilles pointues et très allongées. De la lanterne surgit un petit clocheton hexagone, qui couronne le tout.

La boîte renferme le chef de sainte Austreberthe ; la lanterne contenait une autre relique insigne de cette sainte. Le chef avait été extrait de la grande châsse le 19 octobre 1294 par l'abbesse Marguerite de Brunembert, et mis dans un reliquaire spécial en mai 1296. Le reliquaire actuel est de la fin de l'époque gothique et a été sûrement renouvelé depuis 1296, quoique Lassus l'ait attribué au XIVe siècle.

6° Coffret en argent, contenant « les manches et autres linges de sainte Austreberthe ». — En forme de châsse, fort simple, mais gracieux. — XVIIe siècle. — Longueur : 0 m. 24. — Sur le devant : SAINCTE AVSTREBERTHE, en religieuse, debout de face, tenant une croix de la main droite et appuyant la gauche sur son cœur. Sa crosse dressée à côté d'elle ; une couronne à terre. Deux anges sortant d'un nuage lui posent une autre couronne sur la tête.

Le tout est orné de trois médaillons. Celui du milieu est vitré et laisse voir une partie des linges ; les deux autres représentent les Cœurs de Jésus et de Marie. Les parois du reliquaire sont appareillées d'écailles au repoussé.

Le feu ayant pris dans l'abbaye de Port dont elle était prieure, sainte Austreberthe entra dans le four embrasé, balaya les charbons ardents avec les longues manches de sa robe et éteignit l'incendie sans se brûler aucunement. « Plusieurs embrasemens ont esté esteins dans la ville de Monstreül, par la seule aspersion de quelques gouttes d'eau, où les manchettes de Saincte Austreberte, desquelles elle a nettoyé autrefois vn four embrasé, avoient esté trempées... Ce qui arrive aussi souvent que le feu se prend à la ville qui y est fort suiette ». (1).

(1) P. Simon MARTIN, *Vie de Ste-Austreberte*, 1635.

Les manches de la sainte furent mises « dans une petite chaisse d'argent » par les soins de Charlotte Cécile de Monchy, abbesse de 1628 à 1648. (1).

7° Monstrance en argent ; saint Laurent, martyr. — Hauteur : 0 m. 39. — xviie siècle. — Une colonne centrale et deux grands anges aux ailes éployées supportent la monstrance octogone où était conservée une côte du saint diacre. Une jolie statuette de saint Laurent surmonte le tout. La base est ornée de têtes d'anges, de fleurs et de fruits. Lassus dit avec raison que ce reliquaire « peut être considéré comme l'un des exemples les plus élégants de ce genre exécutés à la Renaissance ». (2). On l'attribuerait volontiers au xvie siècle, car il s'apparente à l'art de Germain Pilon et de Jean Goujon, et c'est sans doute ce reliquaire que Ph. de Chennevières désigne (3) comme « celui que l'on croit donné par François Ier à cause de ses gouttières en salamandre » (?) ; mais Dom Rethelois nous apprend que c'est Charlotte-Cécile de Monchy (1628-1648) qui a fait enchâsser « une coste du martyr saint Laurent... dans un grand et somptueux Reliquaire d'argent soustenu de deux anges aussi d'argent... » (4).

8° Monstrance en argent : sainte Véronique. — xviie siècle. — Hauteur : 0 m. 35. — La relique (peu considérable) est dans un cylindre posé horizontalement sur une tige très ornée, de style jésuite. Cette tige, portée sur un pied de calice décoré de quatre têtes de chérubins, est renflée en son milieu par un gros nœud en forme d'urne, et se termine par trois grandes feuilles d'acanthe qui supportent le cylindre. Deux volutes en S flanquent la tige. Une statuette de la sainte surmonte le tout.

9° Monstrance en argent : Chef de sainte Frameuse. — xviie siècle. — Hauteur : 0 m. 36. — Ce reliquaire consiste surtout en une boule étrangement simple, con-

(1) Dom Martin Rethelois, *Additions aux Chroniques générales de l'Ordre de St-Benoit par Yepez* 1684, t. II, pp. 567 à 570.

(2) *Bulletin du Comité... publié par le Ministère de l'Instruction Publique*, 1853, p. 146.

(3) *Inventaire des richesses d'art de la France*, p. 426, *Eglise St Saulve.*

(4) La relique de saint Laurent était autrefois l'objet d'une superstition locale bien curieuse : on croyait que les ossements de ce saint, qui a été martyrisé par le feu, avaient conservé miraculeusement de la chaleur, et en répandaient au dehors. Les enfants de chœur de St-Saulve — cet âge est sans pitié ! — abusant de la crédulité populaire, se plaisaient à faire chauffer, à la flamme d'une chandelle, la lame de corne transparente qui tenait lieu de vitre et recouvrait la relique ; ils la donnaient ensuite à baiser aux dévotes, qui constataient avec un saint effroi que la relique était presque brûlante ! — Un jour, par malheur, un des enfants fit chauffer trop fort la corne, qui éclata. Je tiens ce récit de l'auteur du méfait, plus tard député, maire de Montreuil et mort nonagénaire. Quant à la lame de corne, elle ne fut jamais remplacée, et au bout de cent ans la relique est encore à nu.

tenant le chef de sainte Frameuse, mère de sainte Austreberthe. Cette boule est toute lisse et s'ouvre par le haut. Le pied, très beau, est presque semblable à celui du reliquaire précédent, mais moins chargé d'ornements et de meilleur goût. La forme de cette monstrance rappelle un peu celle des anciens ciboires. Dom Rethelois nous apprend que ce reliquaire, qu'il qualifie de « somptueux et grand », a été donné par Madame la Maréchale d'Hocquincourt, Eléonore d'Estampes-Valençay, morte le 27 mai 1679.

10° Monstrance en argent : saint Paulin, évêque de Nole. — xvii[e] siècle. — Hauteur : 0 m. 25. — La monstrance, de forme hexagone, est soutenue par un chérubin à six ailes, et surmontée d'une croix avec couronne d'épines et deux lances posées en chevron renversé, entre deux volutes. Le pied, qui a été cassé et réparé, porte, dans un ovale, le nom du frère de l'abbesse Madeleine Angélique Gouffier :

M[r]
Nicolas
Gouffier
Marquis
De Creu
ecœur.

Et, plus bas, la date 1658.

De l'autre côté, un écu écartelé 1 et 4 Gouffier : *d'argent à trois jumelles de sable* ; 2 et 3 Montmorency : *d'argent à la croix de gueules cantonnée de seize alérions d'azur.*

La relique porte cette étiquette : *S. Paulin Euesque* 1644.

11° Croix en argent, toute couverte de fleurs de lys estampées. — xvii[e] siècle. — Elle contient, dans un médaillon central, un morceau très considérable de la Vraie Croix, diverses reliques des Lieux Saints et une petite Notre-Dame de Boulogne, de deux centimètres de haut, extraite du bois de la statue de Notre-Dame de Boulogne, et donnée le 12 février 1641 à l'abbesse Charlotte de Monchy. Le reliquaire dût être fait vers ce temps (1).

12° Jambe de sainte Austreberthe. — Reliquaire en argent, en forme de jambe. — xvii[e] siècle. — Longueur : 0 m. 40. — Donné par la comtesse de Lannoy, femme du gouverneur de Montreuil de 1620 à 1649, qui avait été guérie d'un ulcère à la jambe par l'attouchement d'un ossement de la sainte.

(1) M. le chanoine Queste, le vénérable grand-doyen de Montreuil, tenait toujours ce reliquaire en main quand il présidait (de 1869 à 1910) à l'exercice public du Chemin de la Croix.

13° Chape, soie blanche brochée, bandes brodées de soies polychromes et d'or, xvii[e] siècle.

Ces treize objets sont classés comme monuments historiques. (1).

Ajoutons que le chef de saint Sulpice de Bourges, provenant aussi de l'abbaye de Sainte-Austreberthe, et qui a perdu sa châsse, porte l'inscription suivante sur une lame d'argent :

> hic ſecit recondi caput sancti
> suppſicii archiepī Bituricensis dn̄a
> marguarita descoſen abb̄tissa hui'
> cc̄ce anno d̄ni millesimo q̄drin
> gentesimo vicesimo sexto.

---

(1) Le meuble blindé de fer, placé dans la sacristie et renfermant le Trésor, contient aussi, dans une vitrine, neuf monnaies d'or, trouvées auprès d'un squelette en 1918 par des soldats anglais qui creusaient une tranchée près de la Porte de France, et offertes à la ville par M. le pasteur Wilson, en témoignage d'entente cordiale. Ces monnaies, qui garnissaient sans doute la bourse d'un officier espagnol tué lors des sièges de 1537 ou de 1544, sont en très bel état, datent toutes de la première moitié du xvi[e] siècle et appartiennent à Ferdinand le Catholique, Charles-Quint, la république de Sienne et aux papes Jules V, Clément VII et Paul III. Voir article de H. Potez, *Bull. de la Commission départementale du P. d. C.*, 2[e] *série*, t. IV, p. 428.

ANCIENNES ÉGLISES PAROISSIALES

I. — NOTRE-DAME-EN-DARNETAL.

(Pl. D-I.)

Cette église était le siège de la principale paroisse de Montreuil avant 1789 ; elle comprenait dans sa circonscription les trois quarts de la ville et avait deux curés égaux en titre, — portion dextre et portion senestre dite de Saint-Michel (1597) (1). Elle dépendait de l'abbaye de Saint-Saulve dès 1143 d'après une bulle d'Innocent II.

L'histoire de cette église n'est guère autre chose qu'une longue série d'écroulements, d'effondrements et de réparations continuelles, et continuellement insuffisantes. Ce svelte édifice, si fièrement campé sur toutes les anciennes vues de la ville, rappelle par sa silhouette, sinon par ses dimensions fort restreintes, la cathédrale de Beauvais, la collégiale de Saint-Quentin, en un mot toute église d'élévation vertigineuse, qui semble écraser de sa masse la ville blottie à ses pieds. Mais la furie des vents et des tempêtes n'a pas épargné cette lanterne de pierre ; élevée au point culminant de Montreuil, comme un défi aux éléments, elle ne cessa de chanceler sur sa base.

Le tremblement de terre de 1467 dut la jeter bas, comme presque toutes les églises de la ville. Guillaume de La Pasture, abbé de Saint-Saulve, posa la première pierre de sa reconstruction, le 3 juillet 1486. Elle dut être réparée de nouveau après le siège de 1537.

Le 31 juillet 1581, les marguilliers de Notre-Dame chargent Michel Tonnoire, couvreur d'ardoises, de « recouvrir bien et deubement lad[te] église Nostre-Dame et le petit clochier d'icelle, avecq les chapelles quy sortera hors du comble. » (2).

Le 7 octobre 1589, les marguilliers passent marché avec Robert Lardenoys, m[e] plombier à Abbeville, pour entretenir, « tout le temps de sa vye et tant qu'il plaira à Dieu le tenir en ce monde mortel..., les plommées, galleryes, nocquères et couverture de plomb de l'église Nostre-Dame en Dernestal. » Le même jour, ils passent aussi marché à vie avec Nicolas Le Breton, couvreur d'ardoises à Abbeville, pour entretenir « tout le toigt de lad. église N. D. en Dernestal et clocher

(1) 1598. Jacques Talva, curé de la portion de St-Michel en l'église Notre-Dame.

(2) Minutes Allain, notaire à Montreuil.

d'icelle, ... pourveu touteffoys que la ruyne et descouverture n'excède par tache trois piedz en carré » ; s'il y en a davantage, le travail se fera aux dépens de l'église. « A esté conditionné que auparavant que led. Breton sera tenu entretenir la rondeur du clocher de lad. église, lesd. marguilliers seront tenus faire metre lad. rondeur en bon estat par les mayeur et eschevins de lad. ville ou aultres qu'ilz adviseront bon estre. » Enfin, le 10 novembre suivant, Pierre Trachart, m^{e} vitrier à Montreuil, se charge pour deux ans de l'entretien des vitres de l'église. Il sera tenu « soy hourder pour faire lesd. reffections, assçavoir pour toutes les vitres ... estans de la nef ... à ses despens ; et pour le regard des reffections des vitres d'en hault du cœur de lad. église, lesd. marguilliers seront tenus fournir aux fraiz du hourdage. » (1). Sans doute parce que les fenêtres « d'en hault du chœur » étaient très élevées.

Le 15 novembre 1594, marché avec Jacques Belin, vitrier, pour trois ans ; on excepte les vitres « au-dessus de l'autel de Monsieur saint Jehan, la fermeture de la casse dud. autel et des autels Messrs St Michel et St Adrien. » (2).

Le 7 avril 1603, marché avec Pierre Duflos, m^{e} charpentier à Montreuil, pour poser trois pieds de bois de dix-neuf à vingt pieds de longueur « pour fortifier les estanficques (3) de quatre vitres de lad. église, l'une estant au-dessus du premier arche joignant le grand hostel, l'autre au même arche de l'autre costé, et les deux autres proches de la grand voulte de la nef. » (4).

Le 18 janvier 1604, le même Duflos s'oblige : « premièrement, metre quatre poultres, quatre bracons et huit anilles entre les quatre principaux pilliers du cœur de lad. église ; faire soier et plener lesd. pièces de bois, et à chacune arc ... (*rongé*) poultres et bracons faire une moulure creuze pour tenir la ferme. Item metre et poser deux poultre sur le ... (*rongé*) des croisées, au-devant des deux os d'icelles aussy. Item poser deux croix de bois, l'une dedans et l'autre dehors, tournées de mesme fasson que les os, etc. — Metre trois liens à la flesche du clocher et faire trois rouelles pour servir à sonner les cloches, et encores metre quatre pièces de bois pour fortifier la vitre de la chapelle des Trespassez. » (5).

Le 7 avril 1606, marché avec Pierre Trachart et Liénard Flamencq, m^{es} vitriers à Montreuil, pour « faire poser en diverses victres de lad. église et paroisse, ruynés

(1) Minutes Belart, notaire à Montreuil.
(2) *Id. id.*
(3) Estanficque = meneau.
(4) Minutes Belart.
(5) Minutes Bellin.

par l'impètuosité des vents qui s'esmeut le lendemain de Pasques derniers, le nombre de dix-sept panneaux de verre blanc et racoustrer les autres panneaux et lozenges en partie rompus, jusques et compris un pied en carré de verre, par toutes les vitres sauf des deux oos de la grande croissée », moyennant 46 livres, et 9 livres pour lesdits *oos.* (1).

Le 9 avril 1607, marché à Manuel et Guillaume Cardon, mes maçons à Montreuil, « pour construire de massonnerye les estanficques et tailles pour le remplage du lieu vague où naguères y en avoit une (fenêtre) garnie de vistres en lad. église..., au-dessus de la chapelle de Sainctz Comme et Damiens, de pareille façon et taille que celle quorespondant et vis-à-vis dud. lieu vague au dessus de la chapelle des Trespassez ; fournir la pierre blanche bonne et vallable, semblable à celle de lad. église », etc., « et outre ce racoustrer deux glacis de massonnerie estans au-dessus de lad. chapelle Sainctz Comme et Damiens. ». Le 24 juillet, Emmanuel Cardon n'ayant encore rien fait, le marguillier François de Poilly proteste que « le remplage de bois et paille dud. lieu vague menasse de tomber, et que tombant ou estant porté hors par impétuosité des ventz, lad. église pourroit encourir de très grandz et notables intérestz par la rupture d'autres vistres ... et ... par le moien des pluies et grandz ventz quy pourroit ariver sur l'automne, descheoir et tomber en prompte ruine. » (2).

En 1624, le guet et l'horloge de la ville, qui étaient sur la tour Notre-Dame, furent transférés à Saint-Saulve parce que Notre-Dame menaçait ruine.

Le 23 mars 1635, Guillaume Ducrocq, lors marguillier de l'église Notre-Dame, fit démonter deux autels qui étaient en ladite église, savoir celui de Saint-Michel, qui était contre le pilier de la chaire, et celui de Saint-Adrien, qui était à l'autre pilier, du côté de la Poissonnerie. (3).

« Le jeudy 8e jour d'apvril 1666, après le quatriesme dimanche de caresme, les fonts baptismaulx de l'église Notre-Dame, ayant esté mis à bas par l'incurie et lourdesse d'un couvreur qui netoyoit l'église, ont esté restablis dans la chapelle des Trespassés pour obvier à tels inconvéniens et pour la commodité de Messieurs les curés et paroissiens. » (4).

(1) Minutes Belart. — *Os, oos* = roses des pignons du transsept.

(2) Minutes Belart.

(3) Journal de Robert de Berry, bibl. Henneguier. — On voit par là que, selon l'usage général du diocèse d'Amiens, la chaire était placée du côté de l'Evangile ; il en est encore de même à St-Saulve et à l'Hôtel-Dieu. Dans les églises d'Artois, la chaire est toujours du côté de l'Epitre.

(4) Registres de catholicité.

« Le premier jour de décembre de l'année 1702, les voûtes du cœur de l'église de Notre-Dame en Darnestal, de la ville de Montreuil-sur-mer, et de la carolle du côté de la Boucherie (à gauche en entrant par le grand portail qui faisoit face à la chaussée), sont tombées et ont entraîné le comble desdites voûtes, avec le clocher et les cloches, qui n'ont pas cependant été cassées, sinon trois ances de la grosse cloche. Cette ruine est arrivée par le défaut du pilier qui étoit proche le grand autel du côté de l'Evangile. On n'a vu aucun vestige du temps où ladite église a été bâtie (1), sinon qu'on peut conjecturer qu'elle étoit fort ancienne, par deux copies de deux bulles tirées sur les originaux qui sont dans les archives de l'abbaye de Saint-Saulve en ladite ville de Montreuil, dont la première est du pape Innocent second, en date de mil un cent quarante trois, et la seconde est d'Anastase 4, datée de ladite *(sic)* année onze cent cinquante quatre. Lesdites copies contiennent les donnations faites à ladite abbaye de St-Saulve, et dans le dénombrement qu'elles en font, elles mettent en premier rang : *Altare Sanctæ Mariæ de Dernestal et totam decimam in villa Monsterioli* ; et ce trouveront parmi les papiers qui concernent les biens qui appartenoient à ladite église de Notre-Dame. Le présent mémoire fait par Alexandre de Fay, l'un des curés de ladite paroisse de Notre-Dame, le neuvième jour du mois de juillet de l'année mil sept cent trois, qui a vu de ses propres yeux cette ruine arriver ledit jour premier décembre, à deux heures trois quarts après midi, sans qu'il y ait eu aucunes personnes tuées ou blessées, quoiqu'il y en ait eu plusieurs dans ladite église, occupées soit à travailler dans la nef pour faire des sommiers pour soutenir ledit pilier, soit à regarder les travailleurs. » (2).

Le 22 décembre 1703, un arrêt du Conseil du Roi ordonne une imposition de 1500 livres sur les héritages et habitants de la paroisse Notre-Dame de Montreuil pour subvenir aux réparations urgentes de cette église, qui était « en si mauvais estat que le service divin n'y pouvoit pas estre célébré. » (3).

(1) On a vu plus haut qu'elle datait de 1486.

(2) « Relevé par moi de Baizieux sur le couvert en parchemin des actes de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame de 1702. A Beaurepaire, le 27 février 1830 ». — Cette couverture en parchemin fait aujourd'hui partie de la collection Henneguier, à l'hôtel de ville de Montreuil. — « Le 1 décembre 1702, la voûte et le clocher de l'église de Nostre-Dame de Monstreuil sont tombez sur les deux heures après midy, dans un temps où il faisoit fort peu de vent. Il y avoit longtemps qu'on prévoioit qu'il y avoit à craindre à cette voûte ; il étoit difficile d'y apporter du remède ; dans le temps qu'elle est tombée il y avoit des charpentiers qui y travailloient, mais ils n'ont pas achevé leur travail, elle est tombée auparavant. Il restoit encore quelques voûtes, mais l'église estant trop caduque et fort haute, on a trouvé bon de l'abaisser. » (Chronique de Dompmartin, par Dom Guilleman, Ms. 95 de la Bibl. d'Abbeville, f° 91 v°.).

(3) G. de Lhomel et Gauthier, 2e *Supplément au Cartulaire de Montreuil*, p. 370.

L'église fut rétablie l'année suivante, plus petite et plus basse qu'elle n'était, et une tour élevée à l'Ouest pour remplacer le clocher central effondré. Il faut déduire ce fait d'une procédure de 1773, par laquelle les marguilliers disent « qu'ils sont seigneurs d'une portion de terrain portant 4 pieds depuis la tour de l'église ..., qui fait face à la Boucherie de cette ville, jusqu'à le Dernetal dans toute sa longueur, attenante à la masure de l'ancienne Muette de l'hôtel commun de cette ville, sur lequel terrain a été construit en 1704, depuis la reconstruction de ladite église, une maison, chambre, cave, cour et bâtiment en dépendant, le tout tenant d'une liste vers soleil levant à la rue du Change, d'autre liste vers le couchant à la tour nouvelle où est actuellement construit le clocher ; d'un bout vers midi au pilier de ladite église restant et d'autre bout au Nord à la place du Dernetal de cette ville ». (1).

Le 29 juillet 1748, à la suite d'une grande mission présidée par Mgr de La Motte, un calvaire fut placé contre l'un des piliers du portail de Notre-Dame. En 1791, cette croix, par ordre du directoire du District, fut rentrée dans l'église Saint-Saulve ; elle fut brûlée deux ans après. (2).

Lorsque survint la Révolution, l'église Notre-Dame était en assez mauvais état. On ne conserva en 1791 qu'une seule église paroissiale pour la ville entière, et Saint-Saulve fut choisi après de vives contestations. Notre-Dame et les autres paroisses furent fermées le 25 septembre 1791. Les paroissiens de Notre-Dame, attachés à leur église, pétitionnèrent pour y faire transférer la nouvelle paroisse ; la réponse des partisans de Saint-Saulve est curieuse à lire. Au lieu de soutenir, ce qui est incontestable, que l'église Saint-Saulve est beaucoup plus vaste que celle de Notre-Dame et que cette dernière serait trop petite pour contenir les fidèles de la ville entière, voici quelques-unes des singulières raisons qu'allègue l'auteur du mémoire :

« 1° L'exhaussement de cette église est occasionnée par une multitude de cadavres, dont la cendre pestilentielle en compose le sol.

« 2° Difficulté d'accès pour les vieillards et les infirmes, surtout en temps de verglas (!)

(1) Communication de feu A. Braquehay. — L'église avait dû être diminuée d'étendue avant 1636, car, le 20 août de cette année, les marguilliers baillent à rente quatre pieds de terrain, « y compris les anciens fondements de ladite église ». (*Id.*) On n' a aucune vue générale de Montreuil prise au XVIIIe siècle ; toutes celles qu'on possède sont du XVIIe ; de sorte qu'on ne peut se rendre compte de la silhouette de l'église N. D. après les travaux de 1704. Seul, un mauvais dessin de 1785, cité ci-après, nous en montre quelque chose, mais il est bien sujet à caution.

(2) Ms. du chanoine Poultier.

« 3° Notre-Dame est encaissée entre trois petites rues, dont l'une est resserrée par un cimetière qui exhale des vapeurs méphitiques et accompagnée d'un marché au poisson toujours infect.

« 4° La circulation d'un volume d'air suffisant y est partout interceptée. La transpiration renfermée, resserrée dans un lieu insuffisant, forme elle seule un atmosphère de 60 pouces de hauteur, contagieux si un air volumineux ne le renouvelle pas (! ! !)

« On projette pour l'aggrandir en l'avançant sur le parvis, ce qui d'abord seroit insuffisant, tout [en] rendant dangereux le passage des voitures, et coûteroit des sommes immenses et beaucoup de réparations coûteuses dans la partie du bâtiment autrefois surmonté d'un clocher. De plus, on fera des maisons voisines, devenues trop sombres, des prisons obscures et insalubres.

« Les trois entrées de l'église de Notre-Dame sont presque sur la même ligne et ne procurent aucune liberté à la circulation si salutaire d'un air libre.

« L'église de St Sauve n'est point assise sur un sol cadavéreux et emprisonnée comme Notre-Dame dans des lieux infects et ténébreux ». Etc., etc. (1).

De ces rapsodies, une seule chose, trop exacte, est à retenir : Notre-Dame, par sa masse imposante, obscurcissait les maisons voisines et entravait la circulation. Il était très difficile aux voitures d'aller du Darnetal à la place Saint-Saulve. Le 27 avril 1792, le procureur de la commune faisait observer « que la ruelle [Froide], qui se trouve au cul de lampe de ladite église, n'a que huit pieds six pouces de large, et que les voitures n'y passent qu'avec la plus grande peine ; que la rue du Change n'a, à l'endroit des Boucheries, que 16 pieds 6 pouces de largeur ; que celle qui mène à la Poissonnerie n'est large, le long du cimetière de ladite paroisse, que de onze pieds ; en conséquence, il estime que pour la sûreté et commodité publique, l'on augmente la ruelle dite la ruelle Froide, de 16 pieds 6 pouces ; qu'on donne à la rue du Change, dans toute son étendue, la largeur de 36 pieds qu'elle a à son extrémité, et à la rue qui conduit à la Poissonnerie celle de 30 pieds. »

L'église étant désaffectée, les voisins, qu'elle privait de lumière et menaçait d'écraser sous ses ruines, en demandaient la démolition et la mise en vente. Un groupe de paroissiens fidèles voulait qu'elle fût rendue au culte. Les propriétaires de plusieurs bicoques et magasins, construits contre les murs de l'église, faisaient valoir leurs droits et s'opposaient à la démolition en tant qu'elle touchait les murs de leurs propriétés. La ville réclamait l'élargissement des ruelles. Elle fit

(1) Mémoire anonyme , 4 ff., collection Henneguier.

enlever, en 1793, les plombs et fers de la toiture (1), qui, dès lors, se dégrada rapidement ; les ardoises tombèrent. Le 28 messidor an III, le conseil général de la commune qualifie l'église d' « édifice qu'on ne peut considérer sans effroy ». Le 19 ventose précédent, les maçons Coeud et Vasseur, experts nommés pour procéder à l'estimation des matériaux, entraient dans l'église : « comme nous allions procéder aux dites opérations », dit leur procès-verbal, « nous avons entendu s'écrouler un des pilliers, qui dans une secousse violente a emporté au moins la sixième partie de la voûte, déjà trouée en divers endroits. » (2).

L'inertie et l'incapacité administratives étaient déjà telles à cette époque, qu'il fallut des années pour arriver à une solution. Bien que l'église fût en partie effondrée et réduite à l'état de ruine irréparable, elle n'était pas encore démolie en 1802 (3). Le 11 juin 1806, la ville (en vertu d'une délibération du 11 juillet 1805) acheta enfin le terrain de l'église au sieur Grenu, adjudicataire, et le fit déblayer et mettre de niveau avec les rues voisines (4). L'emplacement de cette belle église, diminué des emprises nécessaires pour l'élargissement des rues, forme aujourd'hui le joli carré de tilleuls de la Place Verte.

On n'a pas assez de documents pour reconstituer l'église Notre-Dame en Darnetal. Essayons cependant de résumer ici les données que nous possédons sur cet édifice.

Le monument, bien orienté, n'était pas de grande étendue ; il mesurait, en superficie, 230 toises. Il pouvait avoir environ 45 mètres de long, sur 35 dans sa plus grande largeur. Ses murs latéraux n'étaient pas parallèles ; l'église s'élargissait vers l'Est. Elle se terminait par une abside en hémicycle, flanquée de quatre

(1) 26 mai 1793. La toiture de plomb de Notre-Dame de Montreuil sera convertie en balles. (Délibération du Directoire du Départ[t]. ; Arch. P. d. C., L 13, f[o] 210 v[o]. *Inv. somm.*, p. 131).

(2) Le 30 thermidor an III, Cary, architecte à Boulogne, constate : « qu'un des piliers et voûtes, tant des bas-côtés que de la nef, étoient en partie écroulés, que la charpente du côté droit des bas-côtés se trouvoit en l'air, portée à faux, et exposée également à s'écrouler, que sa chûte pouvoit occasionner une poussée capable de faire déverser le mur de face du côté à droite, que ceux des faces au pourtour des bas-côtés et chœur étoient dans un état de délabrement, que la charpente et couverture étoient dans la même situation, d'où il résulte que cet édifice est dans un état de caducité à faire craindre sa ruine prochaine, dont la chûte seroit dangereuse aux maisons voisines et au public ; que cet état de vétusté procède de l'enlèvement des nochères, faîtes, canaux de plomb, ainsi que d'une partie de la couverture d'ardoises qui ont été démonté, ce qui a occasionné la destruction et la ruine de cet édifice ». ((Arch. de l'ancienne Chartreuse de Neuville).

(3) Les archives de la Chartreuse de Neuville renfermaient un énorme dossier sur la démolition de Notre-Dame ; dossier constitué par Poultier, voisin influent et promoteur de la destruction. Le plan reproduit ici provient de ce dossier.

(4) G. de Lhomel, *Journal de l'Empire à Montreuil*, pp. 183 et 194.

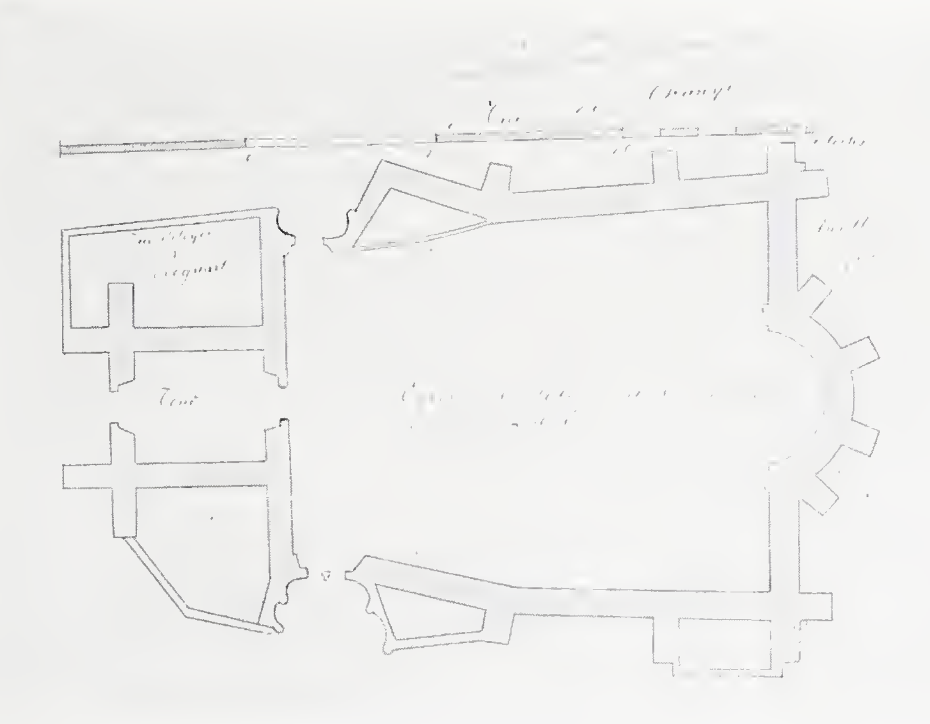


Fig. 4. — Plan de l'église Notre-Dame en Darnetal.



Fig. 8. — Maison à pans de bois de la Grand' Rue.



contreforts. Une tour en avant-corps, de forme rectangulaire, avait été bâtie à l'Ouest après 1703 ; elle était barlongue dans le sens Est-Ouest. Outre le portail qu'elle surmontait, l'église en avait deux autres, au Nord et au Sud, dans la dernière travée des bas-côtés ; tous deux avaient une profonde embrasure ; celui du Sud était divisé en deux par un trumeau et précédé de plusieurs marches (1).

Toute l'église était voûtée, et divisée en trois vaisseaux par des piliers qui ne sont pas indiqués sur le plan. Avant l'effondrement de 1702, un haut clocher s'élevait sur la croisée du transsept ; toutes les anciennes vues de Montreuil le représentent, très élevé, dominant la ville entière ; elles sont également unanimes à nous montrer un transsept aussi élevé que la nef ; il n'était nullement saillant, et le plan terrier n'en accuse pas trace.

Les pignons du transsept sont éclairés par des roses, « les deux *oos* de la grande croisée » dont il est question en 1606. Les fenêtres de la nef. du chœur et du chevet en hémicycle sont très hautes et étroites. Il semble bien, d'après une vue de Montreuil à l'aquarelle, conservée au Cabinet des Estampes (fonds Gaignières), que le mur Nord de la nef comptait deux fenêtres et celui du chœur tout autant (2).

Nous avons deux vues des ruines, prises toutes deux par des Anglais de passage, en 1802 : la meilleure est un dessin à la plume : « Ruins of the Church of Notre-Dame at Montreuil, oct. 3d. 1802 », que j'ai eu la chance de trouver chez un libraire de Londres ; l'autre est une lithographie, publiée par Sir John Dean Paul, *Journal of a party of pleasure to Paris, in the month of august* 1802 ; London, 1802, in-4°, et rééditée en réduction dans une traduction française : *Journal d'un voyage à Paris au mois d'août* 1802 ; Paris, 1913, p. 26 (3). On voit, à gauche, une

(1) « Dans mon enfance, Mlle Gence, descendante d'une des plus anciennes familles de la ville, morte dans un âge avancé, m'a bien des fois raconté qu'elle avait fait sa première communion à Notre-Dame et qu'elle se rappelait d'autant mieux la porte donnant sur la petite Poissonnerie, qu'elle en avait, ce jour-là, dégringolé les marches ». (E. CHARPENTIER, *Promenade dans Montreuil-sur-Mer au* XVIIIe *siècle* ; Montreuil, 1896, p. 10).

(2) Un mauvais plan-perspective de la ville de Montreuil en 1785 semble donner à Notre-Dame (ce qui est certainement faux), un chevet plat, percé de deux fenêtres et d'une rose ; puis on voit, à l'angle sud-est, les débris de deux tourelles cylindriques accolées, beaucoup plus hautes que le toit. Ce plan indique un clocher central peu élevé et en charpente ; on ne voit pas trace de la tour occidentale.

Publié par G. DE LHOMEL, *Le Gouvernement militaire de Montreuil* (t. II, Abbeville, 1923, frontispice), ce dessin est très infidèle : la grosse tour de Saint-Saulve, je l'ai déjà dit, y est réduite aux dimensions d'un mur-pignon ! Toutes les autres églises, pareilles, sont rectangulaires et portent uniformément un clocher central. On ne peut donc se fier à ses indications. Il y a cependant lieu de retenir les deux tourelles du chevet Notre-Dame, que l'auteur du plan n'a pas dû inventer de toutes pièces, et qui sont sans doute un reste des parties hautes de l'église écroulée en 1702.

(3) Dans les lignes qui suivent, j'ai surtout suivi le dessin original, visiblement meilleur que la lithographie.

abside à trois pans, comprise entre deux piliers octogones engagés, portant des départs de nervures ; cette abside est aveugle au rez-de-chaussée, mais son étage supérieur offre une série d'arcatures qui étaient peut-être ajourées. Plus à droite,



Fig. 5. — Vue de l'église Notre-Dame en Darnetal, en démolition (3 octobre 1802).

s'ouvre un portail à moulures multiples, et redents découpés en festons ; à sa dextre, un petit pinacle en application semble surmonter un bénitier. Enfin, à droite, on croit voir la base d'une tour, avec deux grandes arcades en tiers-point au rez-de-chaussée ; au premier étage, une petite fenêtre rectangulaire sous archivolte en larmier, et une niche avec pinacle appliqué au mur. Tout cela est de style flamboyant et se rapporte à l'église de 1486. Mais il est malaisé de faire le raccord de ces dessins avec le plan. Il semble pourtant que la vue soit prise du nord-ouest, et, par conséquent, c'est le mur intérieur sud qui est représenté,

L'église comptait plusieurs chapelles, — simples autels sans doute, car le plan ne comporte pas de chapelles latérales ; les documents cités plus haut mentionnent la chapelle des Trépassés, celle des saints Côme et Damien, les autels Saint-Jean, Saint-Michel, Saint-Adrien (1594 à 1607) ; la chapelle Saint-Nicaise, 1575 l'autel Saint-Wallery, 1592 ; la chapelle Sainte-Cécile, 1713 ; la chapelle Sainte-Cathe-

rine, 1725. Plus loin, en 1750, on verra citer la chapelle Sainte-Anne. Au XIVe siècle, un seigneur de Noyelle fonda une chapelle dans l'église Notre-Dame (1).

Dès 1465, on trouve trace d'un chantuaire ou bénéfice nommé la chapelle Saint-Nicolay, fondé à l'autel de la Gésine Notre-Dame (2). Le 29 octobre 1580, Jehanne de Lattre, femme de Huchon Carbonnier, marchand, donne par testament « ung cœuvrechef à Nostre-Dame de Grâce (à St Saulve) et ung aultre cœuvrechef à Nostre-Dame du Dernestal ». En 1607, les marguilliers font bail « d'une petite portion de terre contiguë et joignant le pillier d'entre le grand hostel et cellui de Ste Elizabeth », joignant « au flégard de la venelle qui conduit de la Poissonnerye au petit marché » (ruelle Froide). — En 1595, une image d'Ecce Homo se trouve « au-devant du pillier soustenant les orgues ». — En 1595, « deux bouticques apellés Rouen » joignent « le mur de l'église Nostre Dame au dessoubz de la verière de la Choene (la Cène ?), du lez et costé tirant au Dernestal. ». — En 1636, Marguerite Fontaine, femme de Barthélémy Menuge, cordonnier, ordonne par testament que sa chandelle bénite soit présentée à l'image de la Vierge en l'église Notre-Dame de Montreuil (3).

On a remarqué la disparition complète des objets d'art qui ornaient cette église. Il en est resté, en tout et pour tout, une clef de voûte sculptée, du XVe siècle. représentant un chevalier armé de toutes pièces, monté sur une sorte de tarasque ; cette sculpture appartient aux héritiers de M. Paul de Lhomel. Je possède un très beau chapiteau à crochets, en oolithe, du XIIIe siècle, creusé après coup en guise de bénitier, et qu'on m'a dit venir aussi de Notre-Dame ; mais je n'en ai aucune preuve.

De la grande quantité de sépultures, qui effrayait si fort nos jacobins de 1792, il reste les pierres tombales suivantes :

1° « Sous la tombe à l'entrée de la chapelle de Ste Anne et vers l'autel, repose le corps de feue dlle Marie Louise Octavie de Fontaine, décédée le 16 fév. 1750, fille de feu h. et p. sgr Messire Louis Aléaume de Fontaine, chlr, sgr de Vron en partie, Hémaucourt (4) et a. l., chlr de l'ordre de St Louis, ancien lieutt-colonel de cavalerie au régt de Mgr le Prince de Conty, décédé le 24 9bre 1736, âgé de 61 ans, dont le corps repose dans l'église de Vron, et de dame Marie Octavie Moullart

(1) Mss. du chanoine Poultier. — En 1567 est citée « la chappelle de deffunct Me Nycaize Hourdel en l'église N.-D., du costé de la Poissonnerye. »

(2) G. DE LHOMEL et GAUTHIER, 2e *Suppl. au Cartul. de Montreuil*, p. 34.

(3) Minutes des notaires de Montreuil, passim.

(4) *Sic* pour Hémancourt, fief à Vron.

de Villemarest, décédée le 11 janvier 1768, dont le corps repose vis à vis sous la petite pierre à côté du banc de la famille. Sous la susd[te] tombe à l'entrée de la chapelle reposent aussy les corps de dame Catherine de Boulogne, trisayeulle, de dame Octavie L'Aimable (Lamiable), bisayeulle, de dame Marie Héron, décédée le 16 juillet 1723, âgée d'environ 75, ayeulle de la d[te] d[lle]. » — Cette pierre est aujourd'hui à l'église de Vron.

2° « Jean Moullart, escuyer, seig[r] des Marests ; Jean Moullart, escuier, sgr du Mottoy, son fils ; Jacques Moullart, escuier, seigneur de Vilmarests et autres lieux, son petit-fils, premier capitaine du régiment de Picardie, lequel est décédé le 7 de may 1712, âgé de 77 ans et demy. » — Aujourd'hui conservée à Conchil-le-Temple.

3° « Honorable homme Robert de Berri, vivant bourgois et ansien maieur tiers de cest de ville *(sic)* de Monstreul », mort le 7 novembre 1635. — Conservée naguère chez M. de S[t] Jullien, à Montreuil (1).

Une grande dalle de grés (1 m. 92 sur 0 m. 60), tout à fait analogue à celle de l'église Saint-Josse-au-Val décrite plus loin, se trouvait sur le seuil de la remise de la maison n° 2 de la Poissonnerie, sur l'emplacement du cimetière Notre-Dame (2). Tout le champ de la pierre est couvert par une grande croix en relief, haussée sur deux degrés, flanquée à la base de deux appendices courbes. Le fût, très grêle et allongé, supporte une croix grecque, aux bras ancrés, les points de rencontre arrondis, le centre évidé en lozange curviligne. L'inscription, en creux, règne sur la bordure, entre deux filets. Les caractères, de gothique majuscule, sont assez inégaux :

C || HI : GI [*st sires*] : NICHOLES : DERGNI : KI : [*tresp*]ASA : || [*en lan de*] ||
LINCARNA[*ti*]ON : IHV : CRI [*st*] MCCL..... [*Pries por l'*] A || MME DEUI.

La date est incomplète, mais de la seconde moitié du XIII[e] siècle. La famille d'Ergny ou Dergny, qui tire son nom du village d'Ergny près Hucqueliers, est ancienne dans la bourgeoisie de Montreuil. On trouve *Maria de Ergni* habitant cette ville en 1257. Plus tard cette famille se fixa à Boulogne.

Un reste de monument funéraire, retrouvé en 1928 à l'Hôtel de France et offert également au musée par M. Reisenleiter, devait servir de base à un bas-relief

(1) Ces épitaphes sont publiées dans l'*Epigraphie du P. d. C.*, t. IV, Montreuil, pp. 36-38, 52 et 276. Robert de Berry est l'auteur d'un journal plusieurs fois cité dans cet ouvrage.

(2) M. Delwaulle l'a offerte au Musée.

en stinkal ; on y lit, en deux lignes, l'épitaphe qui formait quatre vers de huit pieds dont la fin est perduc :

> ✠ Cy devāt gist jehā le cambier
> Nepveu d[*e messire François* ? ? ?]
> Plaize vos p̄o cuLy ceste fois
> A dieu p̄o le[*urs âmes prier*] (1).

Jean Cambier était échevin de Montreuil en 1506-1507 (2). Il descendait sans doute d'*Aimericus Cambarius*, bourgeois de la ville en 1215. (3).

Ajoutons qu'on possède les inscriptions ou les procès-verbaux de bénédiction de cloches de Notre-Dame en 1684, 1729 et 1780 (4).

A l'église de Notre-Dame existait une *Table des Pauvres* ou Confrérie de la Charité, qui est l'origine du bureau de bienfaisance actuel. Il y avait aussi une confrérie de N. D. des Agonisants, dont il reste un souvenir bibliographique : « Indulgence pour la Confrérie en faveur des Agonizans, dans la Paroisse de Notre-Dame en Dernetal, en la ville de Montreuil-sur-mer », pp. 57 à 61 du livre : « *Agonie chrétienne, ou disposition pour bien mourir, direction pour la Confrérie des Agonizans, sous la protection de la Sainte Vierge* » ; Amiens, G. Le Bel, 1708, 77 pp. in-32 carré.

II. — SAINT-FIRMIN.

Cette église était la seule paroisse de Montreuil qui ne dépendît pas de l'abbaye de Saint-Saulve. C'était primitivement la chapelle du château des comtes de Ponthieu à Montreuil. Guy, comte de Ponthieu, la donna en 1100 à l'abbaye de Saint-Josse-sur-mer : « ecclesiam Sancti Firmini, capellam nostram de Monsterolo. » (5). En 1192, elle devint collégiale de 13 chanoines, dont l'abbé de Saint-Josse en nomma un et l'évêque d'Amiens les douze autres. (6). Plus tard, le Chapitre fut réduit à sept membres. Lorsque les chanoines consentirent à ce que l'église devint paroissiale, en 1663, la fabrique prit à sa charge l'entretien et même

(1) Les restitutions sont hypothétiques, et je les donne seulement pour indiquer les rimes.

(2) G. de Lhomel, *Livre d'or de la Municipalité montreuilloise*, p. 25.

(3) *Id.*, *Cartulaire de Montreuil*, p. 164.

(4) Publié *Epigraphie du P. d. C.*, t. IV, *Montreuil*, pp. 38-39.

(5) Cartulaire de St-Josse, f° 1. — (6) *Id.*, f° 11.

la reconstruction, au cas échéant, de la nef et des bas-côtés, ainsi que la moitié des dépenses du chœur. (1).

On n'a presque aucun document sur cette église ; le fonds du Chapitre, qui existait avant 1915 aux archives du Pas-de-Calais, et qui était volumineux, ne renfermait absolument rien qui puisse nous intéresser ici. De toutes les anciennes vues de Montreuil, seule celle du fonds Gaignières nous montre le mur latéral Nord de cette église flanqué d'une grande chapelle en appentis, éclairée par quatre longues fenêtres ; le chœur se termine à l'Est par une abside. Saint-Firmin n'avait pas de clocher, seulement une croix sur le comble du chevet, qui était très élevé.

Cette église, paraît-il, était sombre et mal éclairée, mais très grande (?) et richement ornée (2).

Le 20 décembre 1631, « partie du comble de Saint-Firmin, qui estoit couvert de paille, fut brûlé par le moyen d'un porc que faisoit brûler la damoiselle de Monval au devant de sa porte » (3).

Fermée le 25 septembre 1791, l'église Saint-Firmin fut vendue le 6 mars 1793 pour 5.200 livres. (4).

Le 17 mai 1800, un ouragan terrible acheva de détruire l'église Saint-Firmin, fermée depuis neuf ans. (5).

Une maison, appartenant aujourd'hui au docteur Lemichez, en occupe l'emplacement. Mais, dans le pignon ouest de cette maison, subsiste le grand portail de l'église. C'est une très haute arcade en tiers-point, divisée en deux par un trumeau, presque aussi haute et large que le portail de Saint-Saulve, mais dépourvue de toute moulure et de toute ornementation. On peut la dater du XVe siècle.

Malheureusement ce portail, qui était naguère apparent au fond d'un appentis, est complètement caché aujourd'hui sous un revêtement de ciment et d'enduits divers, l'appentis ayant été transformé en garage.

On voit aussi un contrefort de l'ancienne église contre la maison du docteur Lemichez. Les murs des jardins situés en contrebas contiennent beaucoup de pierres provenant de l'église, notamment des meneaux de fenêtres.

(1) Baron DE CALONNE, *Dict. hist. cit.*, p. 377.

(2) Auguste Braquehay avait connaissance d'un ancien plan de l'église St-Firmin ; il est mort, malheureusement, sans m'avoir dit où se trouvait ce plan. Le plan-perspective de Montreuil en 1785 donne à St-Firmin un clocher central, mais il en fait autant à toutes les églises ; il n'y a pas lieu de nous y arrêter.

(3) Journal de Robert de Berry.

(4) Ms. du chanoine Poultier.

(5) Mss. Ch. Henneguier. — G. DE LHOMEL, *Journal de l'Empire*, p. 103.

L'église Saint-Firmin possédait les tombeaux de plusieurs personnages de marque, entr'autres celui d'une dame de Montmorency, décédée à Montreuil en 1714, et celui du marquis de Lenoncourt, brigadier des armées du Roi, qui y fut inhumé en 1769. (1).

Quatre pierres tombales de cette église se sont conservées :

1° « Dame Marie Guilaine Amable Dubus de Wally, épouse de Messire Antoine François Marie de Bernes, chevalier, seig^{r} châtelain de Longvilliers, Dannes, Marquise, La Chapelle, La Motte, Raulez et autres lieux, décédée le 9 mars 1751, âgée de 21 ans. » — Aujourd'hui conservée à l'église de Longvilliers.

2° « Messire Henry Lestendart, ch^{lr}, baron d'Angerville, . . ., né à Angerville, païs de Caux, le 6 décembre 1647, et décédé le 4 mars 1738 ; dame Catherine du Merle son épouse, . . . née le 15 may 1659 au Blanc-Buisson proche d'Orbec, Normandie, et décédée le 27 mars 1732. »

3° « Messire Charles Le Pottier, ch^{lr}, sgr de La Hestroy, L'Espagnerie et a. l., cons^{er} du Roy, lieut^{t} général d'épée au baillage d'Amiens, demeurant en cette ville, décédé à Montreuil le 16 d'octobre 1755, âgé de 85 ans et huit mois. » (2).

Ces deux dernières pierres, coupées en tranches, servent de bordures aux cuves à tan de l'ancienne tannerie Havet, à Montreuil. C'est de là que provient également la première épitaphe ci-dessus.

4° En 1932, les fragments de l'épitaphe suivante ont été retrouvés dans des travaux de terrassement :

D. O. [M.] || DANS LE CIMETIERE [de cette] EGLISE DERRIERE CETTE EPITAPHE || REPOSE LE CORPS DE MESSIRE || CHARLES D'ACARY CHEVALIER SEIGNEUR || [de La Rivière] MONTEHUY ET AUTRES || [lieux, décédé le] QUATRE JANVIER || [1777 âgé de 75 a]NS 8 MOIS A COTÉ || [de d^{e} Anne Ma]DELLEINE [de Regnier] || [d'Esquincourt, fi]LLE D'AN[toine de] REGNI[er] || [cheva]LIER SEIGNE[ur] DESQUINC[ourt] || . . . . . AME ET A[utres] LIEUX DE[cédée] || [le] 22 FEV[rier] 1785 AGÉ DE [81 ans]. || PRIEZ DIEU POUR [leurs âmes].

La chapelle Saint-Louis ou chantuaire d'Henneveux, dans l'église Saint-Firmin, appartenait à la famille de Lengaigne par héritage de celle de Henneveux. (3).

(1) Ms. du chanoine Poultier.

(2) Reproduites, *Epigraphie du P. d. C.*, t. IV, *Montreuil*, pp. 46, 47 et 276.

(3) Françoise Wallois, femme de Flour de Lengaigne en 1562, était héritière de Jeanne de Henneveu, dame de La Salle-lez-Wailly, sa cousine germaine. — « Le 14 juillet 1701, prise de possession par Philippe Esgret, de l'estoc et ligne des Langaigne, de la chapelle de St-Louis en l'église de St-Firmin-le-Martyr de Montreuil, où est fondé le chantuaire d'Henneveux, fondé par la famille d'Henneveux et depuis

Les registres de la paroisse pour 1711 portent cette note : « Les actes contenus dans les feuillets rongés par les souris qu'ont produits en grand nombre les bleds que les commis des vivres ont fait mettre dans nostre église ont esté remis aux feuillets suivants. »

III. — SAINT-PIERRE.

D'après la charte d'Henri Ier en 1042, l'église Saint-Pierre fut donnée à l'abbaye de Saint-Saulve par son père Robert le Pieux (1). Elle était située dans la rue qui porte son nom, au coin de la rue du Petit Sermon ; c'était la paroisse de la Citadelle ; les agrandissements successifs de cette place de guerre et de son esplanade supprimèrent peu à peu la majeure partie des maisons de la paroisse. En 1789, elle ne s'étendait plus que sur deux rues.

En 1634, le cimetière Saint-Pierre fut excepté de l'interdit ecclésiastique pour l'inhumation des soldats de la ville et de la citadelle, qui, ayant pris la défense de l'évêque d'Amiens contre la populace, se trouvaient en dehors de la sentence d'excommunication.

Le curé Jean Sannier, mort en 1651, avait « admirablement décoré ladite église de Saint-Pierre et donné le plus grand des calices, plusieurs chasubles et ornemens et faict faire les tables d'autel et autres ornemens » (2).

Marie Magdeleine Catherine de Lengaigne, dlle du Quesnoy, morte le 3 juillet 1764, « bienfaitrice de cette église, ... a donné les quatre tableaux du chœur, la lampe d'argent, plusieurs ornemens et linges les plus propres de la sacristie ». (3).

L'église avait deux chapelles latérales formant transsept, et dédiées à Sainte-

transféré à la famille de Langaigne, à charge que cedit chantuaire seroit possédé par un prêtre de la famille de Langaigne ; tant à cause du décès de Henry de Langaigne, prêtre, titulaire du susdit chantuaire, que à cause que led. sr Esgret se trouve de lad. famille de Langaigne et le plus habile à posséder icelui. » (Minutes Marcotte ; notes de M. de Baizieux).

Un acte original, conservé dans la collection Henneguier, prouve que le 12 mars 1728, il existait aussi une *chapelle d'Henceveu* érigée dans l'église Saint-Pierre. On verra plus loin que la chapelle d'Henneveux de l'église Saint-Firmin avait existé primitivement en la paroisse St Jean en Ste Austreberthe.

(1) Cart. de St-Saulve, no 1.

(2) Registres de catholicité. — (3) *Id.*

Anne et à la Vierge ; cette dernière était le siège d'une confrérie du Rosaire fondée en 1652 par le curé Charles Paliar. Saint-Pierre n'avait pas de clocher.

Supprimée en 1791 et vendue le 1er septembre 1798, cette église n'a pas complétement disparu. En 1880, un de ses murs latéraux fut rasé ; mais on voit encore le soubassement de la façade sur la rue Saint-Pierre : la base du portail entre deux fenêtres latérales ; les fondations sont en grés, et l'on y voit un grés piqué, représentant une flèche. Le mur Sud de la nef existe encore jusqu'à une certaine hauteur ; on y voit encore deux bas-reliefs funéraires en très mauvais état.

L'un représente la Résurrection ; il est encore tout gothique (xve siècle). Le sépulcre a la forme d'un sarcophage, le Christ en sort et passe une jambe pardessus ; deux soldats sont endormis à droite et à gauche, accroupis dans une position symétrique, les pieds heurtés par celui du Sauveur. Le fond de la niche est un panneau à filets prismatiques. Les bustes et les bras des personnages ont disparu.

L'autre bas-relief (xvie siècle) est encore plus mutilé. Il représente douze ou treize personnages, dix à l'arrière-plan, deux en avant, séparés l'un de l'autre par un bloc informe qui peut avoir été un troisième compagnon. Celui de droite tient une palme. Tous sont debout de face ; plusieurs portent des attributs devenus indistincts ; plus de têtes. Seraient-ce les douze apôtres (et peut-être la Vierge ?), et la scène représentée serait-elle la Pentecôte ? Le haut du panneau, où devrait en ce cas se trouver le Saint-Esprit, est perdu, et d'ailleurs les apôtres sont toujours représentés assis lors de la descente du Paraclet. — A droite et à gauche, deux petites niches Renaissance, dont la voûte en coquille est mieux conservée que le reste, abritaient deux priants, agenouillés sur des prie-Dieu, et leurs patrons respectifs. Le style est assez analogue à celui d'un bas-relief daté de 1531, de l'église de Sorrus (1), mais celui de St-Pierre était meilleur, autant qu'on en peut juger.

On entrevoit encore dans ce même mur les traces d'une fenêtre. Plus loin, le chevet à trois pans du chœur est encore visible.

Je possède un cul de lampe du xve siècle, provenant de Saint-Pierre et représentant le lion ailé de saint Marc.

L'ancienne grille de communion, en fer forgé, de style Louis XV, était naguères conservée chez M. A. Hocq ; elle porte les initiales du saint patron : S. P.

(1) Sur ce bas-relief, voir plus loin, article Sorrus.

Les monuments funéraires ne manquaient pas à Saint-Pierre ; l'Épitaphier de Picardie décrit celui de Robert Gorguette, dont voici l'épitaphe :

> Cy gist celluy qui aucun ne blasmoit,
> Mais à chacun le bon droit il rendoit.
> Robert Gorguette, escuyer bien famé,
> Seigneur du Bus, enfant de tous aimé.
> Lieutenant fut du hault bailly d'Amiens,
> Et décéda en l'an mil et cinq cens
> Quarante deux, en juin seixième jour.
> Son âme soit en éternel séjour.
> Amen. Pater noster, ave Maria. (1).

On conservait à Saint-Pierre une armure complète, communément appelée la *Boîte d'armes de Forceville*, parce qu'elle avait appartenu à un brave chevalier de cette famille (2).

La dalle funéraire de Charles des Essarts, gouverneur de Montreuil, existe encore ; le chevalier y est représenté au trait, vêtu d'une cotte semée de croissants et accompagné de son écu : *de gueules à* 3 *croissants d'or*. L'épitaphe, en bordure, porte :

CY. GIST. MES[RE]. CHARLES. DES. ESSARS. || CHEVALIER. SEIGNEVR. DE. MAIGNEVLX. GOWERNEVR. PO[R]. LE. ROY. DES. || VILLE. ET. CITADELLE. DE. MONSTRO || EVL. QVI. TREPSSA *(sic)*. LE. IIII[E]. IOVR. FEBVRIER. M. DIXVII. *(lisez* M. DCXVII, 1617). PRIES. DIEV. PO[R]. SON. AME.

Cette pierre, après diverses vicissitudes, est aujourd'hui conservée dans la chapelle du château de Francières, près Abbeville (3).

Un autre monument du même personnage a disparu. Il portait les vers suivants :

« A la mémoire éternelle de très noble et très généreux seigneur Messire Charles des Essarts, chevalier, seigneur de Maigneulx, de Hamelet, Marescot, conseiller

(1) *Epitaphier de Picardie*, édit. R. RODIÈRE, p. 481.

(2) Baron DE CALONNE, *Dict. hist. du P. d. C.*, *Montreuil*, p. 378.

(3) Voir planche : R. RODIÈRE, *Les Gouverneurs de Montreuil de la maison des Essarts de Maigneulx* ; Abbeville, 1900, p. 76 ; — et *Epigraphie*, t. IV, *Montreuil*, pl. III.

du Roy en ses conseils d'Estat et privé, gouverneur des ville et citadelle de Montreuil.

> La vertu, la valeur, la prudence, la gloire,
> Dedans le triste creux de ce sombre tombeau,
> Du plus grand cavalier soupirent la mémoire
> Qu'oncques envisagea le céleste flambeau.
> Sa vertu le rendoit fils dévôt de l'Eglise ;
> Sur tous les cavaliers paroissoit sa valeur ;
> Sa prudence remit Monstrœul en sa franchise,
> L'honorant du surnom de sage gouverneur.
> Mais, las ! comme il estoit tout couronné de gloire,
> L'impithoiable Mars envia ses honneurs,
> Et ne pouvant tout seul emporter la victoire,
> Employa de la mort les barbares fureurs.

1618.

Autre épitaphe à la suite sur la même pierre :

« Cy gist dans ledit caveau Messire Charles des Essarts, chevalier, seigneur de Hamelet, Saint-Aubin et autres lieux, décédé le onze avril mil sept cens trente neuf. Requiescat in pace. »

Une pierre tombale provenant de Saint-Pierre, et aujourd'hui dans la cour du château de Ricquebourg, à Maresquel, porte l'épitaphe armoriée (à la bande accompagnée de quatre ou cinq étoiles en orle) de « Me Louis de l'Angaigne (Lengaigne), seig^{r} du Quesnoy, con^{er} du Roy, lieutenant général criminel en ce bailliage, décédé le 24 octobre 1732, après avoir exercé cet office depuis l'an 1694, qu'il tenoit de ses ancestres qui en ont esté revêtus depuis l'an 1627. Les demoyselles du Quesnoy et de St Prix, ses filles, ont fait placer icy cette inscription » ; suivent les fondations : un obit annuel « et un *De profundis* . . . tous les premiers dimanches du mois après le *Stabat mater* qui se dit après vespres à l'autel du Rosair. » (1).

D'autres épitaphes de la famille de Lengaigne ont été relevées en 1852 par H. Papegay ; elles sont disparues aujourd'hui ; elles concernaient :

1° « Anne de Lengaigne, dame de St Prix, épouse de Messire Jérosme Louis Le Camus, seigneur de La Neuville et conseiller de cour souveraine des Monnoies et lieutenant criminel du baillage de Montreuil, décédée le 7 septembre 1749. »

(1) Cf. le texte de cette inscription dans l'*Epigraphie du P. d. C.*, t. IV, *Canton de Campagne*, p. 67.

2° « M... Lengaigne, seigneur du Quesnoy, lieutenant général criminel de cette ville ... » (La suite manque).

3° « Damoiselle [Claude] de Poilly, femme de Jehan Postel, escuier, ... octobre 1625 » ; dalle à effigie au trait.

4° Fragment sans inscription ; écu parti : à dextre, à six étoiles ; à senestre, à la bande accompagnée de quatre coquilles, trois en chef et une en pointe.

5° Fragment de pierre tumulaire de la famille de Lengaigne du Quesnoy, « bienfaitrice de cette église. » (1).

Une plaque de bois, cintrée, provenant de l'église Saint-Pierre, est conservée aujourd'hui au château de Monthuys et porte l'inscription suivante : (H. 1 m. 55 ; L. 0,92) :

(En haut, écusson, gratté à la Révolution, évidemment aux armes d'Acary : *écartelé aux 1 et 4 d'or à l'aigle éployée de sable, au 2 d'azur à la croix ancrée d'or, au 3 de gueules au lion d'argent*).

VIS A VIS CE TABLEAV, SOVS VNE TOMBE DE MARBRE FONDÉE || EN CETTE EGLISE POSÉE A 8 PIEDS DV CHŒUR GISSENT LES || CORPS DE MESSIRE CHARLES LOUIS FRANCOIS D'ACARY || DECEDÉ LE 14 X^bre^ 1741 AGÉ DE SIX ANS MOINS HVIT IOVRS || ET DE Mre IEAN BAPTISTE HVBERT D'ACARY MORT LE || 28 MAY 1739 AGÉ DE DEVX ANS ET DEMY TOVS DEVX || SEVLS FILS DE MESSIRE CHARLES D'ACARY CHEVALIER || SEIGNEVR DE LA RIVIERE, CONTEVAL, MONTEHVIS, &C ET DE || DAME ANNE MAGDELEINE DE REGNIER SON EPOVSE || IAMAIS ENFANT N'A DONNÉ PLVS D'ESPERANCE QVE LE || PLVS AGÉ DE CES DEVX FRERES QVI ETOIT EN TOVT DES PLVS || AVANCÉS POVR SON AGE. IL AVOIT L'ESPRIT VIF, PENETRANT, || CVRIEVX DES BELLES CONNOISSANCES, LA CONCEPTION || AISÉE, DV GOVT, ET DE RARES TALENTS POVR LA CVLTVRE DES || BELLES LETTRES OV IL AVOIT DEIA FAIT VN PROGRÉS || SVRPRENANT ; MAIS RIEN NE LVI PLAISOIT PLVS QVE || DENTENDRE PARLER DE DIEV QV'IL AIMOIT, DISOIT IL || SOVVENT, PARDESSVS TOVT.
IL ÉTOIT PIEVX, CHASTE, CHARITABLE ENNEMY DV MENSONGE, || DVN EXCELLENT NATVREL POVR SES PROCHES, PLEIN DE || NOBLES ET GRANDS SENTIMENTS ET IOIGNOIT LA BEAVTÉ || DV CORPS A CELLE DE L'AME DANS VN DEGRÉ PARFAIT. || IL AVOIT TANT DE BONNES QVALITÉS QVIL SATTIROIT TOVS || LES COEVRS FAISOIS *(sic)* LES DELICES DE SA FAMILLE ; ET || PAR SA MORT IMPREVUE CAVSÉS PAR VN CATARRE || SVFFOCANT, Y A MIS LE COMBLE DE L'AFFLICTION ET || DES REGRETS.

(1) Cf. *Epigraphie du P. d. C.*, *Montreuil*, pp. 40 à 45.

LES DITS || S[r] ET DAME DE LA RIVIERE ONT FAIT POSER CET || EPITAPHE POVR MONVMENT DE LEVR DOVLEVR ET DE TANT || DE VERTV, ET DE MERITE DANS VN AGE SI PEV AVANCÉ.

IV. — SAINT-WALLOY.

Cette église, comme celle de Saint-Pierre, avait été donnée à Saint-Saulve par Robert le Pieux : « Pater meus », dit Henri I[er] en 1042, « contulit tres ecclesias : unam scilicet in honore Sancti Petri, aliam in honore sancti Vingualoei, tertiam in commemorationem sancti Salvii sacratas. » Elle était située sur la place qui porte son nom, contre les murs de l'abbaye de Saint-Saulve. On n'a aucun document sur elle (1). Elle fut rétablie après 1467, puis après 1537. Son emplacement a formé un jardin depuis la Révolution jusqu'à la construction de l'école communale des filles, en 1908.

Lors de la destruction révolutionnaire, M. de Longvilliers, dont l'hôtel se trouvait voisin de l'église, acheta comme débris de démolitions une quantité de sculptures des xv[e] et xvi[e] siècles, et en composa, dans son jardin, une ruine factice qui existait encore en 1932 (2). On y voyait, remployés, de fort beaux et curieux fragments ; voici les principaux :

Bas-relief funéraire, xv[e] ou xvi[e] siècle, assez analogue à celui de Guillaume de La Pasture, à Saint-Saulve. Une croix au milieu ; à senestre, Notre-Dame de Pitié. A dextre, une dame agenouillée sur un prie-Dieu ; livre ouvert sur l'accoudoir ; un enfant derrière elle. Au-dessus, sainte Marguerite sortant du dos du dragon (3), tient une croix contre sa poitrine. En dessous, inscription disparue ; cul de lampe, ange tenant un écu en lozange. Le tout est encadré dans une arcade surbaissée et redentée, avec écus dans les écoinçons.

Sacré-Cœur accompagné de trois clous, grés, xvii[e] siècle.

Griffon. — Capricorne. — Scorpion (xv[e] siècle).

Jardin carré à allées rectilignes, enclos d'un treillis ; banderole effacée. C'est le *hortus conclusus* des attributs de la Vierge. En creusant les fondations de l'Ecole

(1) Une confrérie de St-Roch fut fondée à St-Walloy en 1638 pour porter secours aux pestiférés.

(2) En novembre 1932, Mrs Winslow, propriétaire de l'ancien hôtel de Longvilliers, a fait don de tous ces précieux restes à la ville de Montreuil, qui les a fait transporter au musée de la Citadelle.

(3) J'y avais vu d'abord sainte Marthe, mais c'était une erreur. Sainte Marthe est toujours représentée tenant enchaîné le dragon ou tarasque. Sainte Marguerite, comme c'est le cas ici, sort du dos du monstre qui vient de l'engloutir ; un pan de la robe de la sainte se voit encore dans la gueule de la bête.

des Filles, on a retrouvé (1) la *Turris Davidica*, qui fait partie du même ensemble. Il y avait évidemment à Saint-Walloy une image de l'Immaculée Conception accompagnée de ses emblèmes.

Bas-relief, xve siècle : évêque (?) couvrant de son manteau deux hommes inclinés devant lui. Auprès, des fonts baptismaux et plusieurs autres personnages.

Plate-bande renaissance ; arabesques et pots à fleurs ; médaillons à têtes humaines ; cornes d'abondance.

Bénitier, xve siècle, sur colonnette ; chapiteau à choux frisés.

Dais à trois pinacles, renaissance ; pierre rose. Arabesques, pots, quatrefeuilles. Spécimen très rare dans un pays où l'art de la renaissance n'a guère paru.

Clef de voussure ; aigle éployé.

Colonne, xiiie siècle ; base disparue ; chapiteau à larges feuilles et crochets.

Colonne, xviie siècle ; base octogone ; chapiteau carré adapté après coup.

Reste de colonne, xiie siècle, socle carré, base ronde en saillie sur le socle.

Longue plate-bande, xve siècle, grès, ancien linteau sans doute, large de 0 m. 20 et longue de plus de 1 m. 43 (incomplète à senestre) ; deux longues lignes d'inscription gothique, restées illisibles malgré tous les efforts.

Bas-relief, Calvaire, xve ou xvie siècle, très endommagé. Trois croix ; le Christ descendu ; Vierge et saintes femmes. Donateurs nombreux, et patrons derrière eux. La scène est encadrée dans un arc en tiers-point, orné sur l'intrados de six pleurants en costume de moines, trois de chaque côté, chacun encadré dans une niche.

Bas-relief, xve siècle : une quinzaine de personnages (toutes les têtes sont brisées) ; l'un est agenouillé devant un autre qui semble le bénir. Sculpture très fine et très belle (2).

Bas-relief, xve ou xvie siècle ; probablement saint Jean à la Porte-Latine ? Un bûcher. Nombreux personnages assez bien conservés, mais sans tête. L'un est assis sur un siège, entouré de plusieurs autres debout (3).

(1) On y a également retrouvé une assez jolie Vierge-Mère, en pierre, statuette de 0 m. 50 de haut, du xvie siècle. Marie, coiffée d'une couronne fleurdelysée, tient l'Enfant Jésus sur le bras gauche ; l'enfant est nu, sauf une ceinture. Cette statuette est conservée au musée, ainsi que la *Turris* citée ci-dessus.

(2) En y regardant de plus près, je me demande si cette scène n'est pas celle de la résurrection de Lazare ? Le personnage agenouillé semble sortir d'un cercueil. Plusieurs femmes pourraient être les sœurs et parentes de Lazare ? Tout cela est bien incertain cependant.

(3) En démontant ces deux bas-reliefs, qui étaient éloignés l'un de l'autre, on a constaté qu'ils formaient un même ensemble : c'était certainement un très beau retable sculpté, divisé en trois scènes par des colonnettes et d'une longueur totale de 2 mètres ; la hauteur actuelle est de 0 m 55, mais le haut est incomplet. Le martyre de saint Jean à la Porte Latine forme la partie droite ; la résurrection de Lazare (?) est à gauche ; la scène médiane est indéterminée. Il ne reste pas une tête intacte ; on compte au moins 27 personnages, d'une excellente sculpture et dans les poses les plus vivantes et les plus variées.

Effigie d'un cadavre étendu de tout son long, nu et desséché, mais non à l'état de squelette ; en mauvais état.

Cet ensemble est remarquable ; on n'a rien à lui comparer dans la région comme finesse et perfection des détails ; il comprend les presque seuls travaux de la Renaissance qui subsistent à Montreuil et aux alentours. Cette église Saint Walloy, si elle existait encore intacte, ferait venir de loin les archéologues et les amateurs d'art.

Dans l'ancien cimetière, se trouvait une croix tumulaire de pierre bleue, à bras tréflés, portant l'épitaphe d'Antoine Defosse, décédé le 18 décembre 1678. Brisée lors des travaux de l'école des filles, cette croix, reconstituée, est au musée.

L'église Saint-Walloy, d'après les anciennes vues, semble avoir eu un petit clocher en charpente.

V. — SAINT-WULPHY.

La bulle d'Innocent II, de 1143, confirme à l'abbaye de Saint-Saulve : « Altare Sti Wlflagii et totam decimam. » L'église fut, sans doute, ruinée par le cataclysme de 1467. Guillaume de la Pasture posa la première pierre de l'église actuelle le 18 février 1492 (1493, nouveau style) (1).

Le 20 novembre 1554, les marguilliers de Saint-Wulphy passent marché avec Pacquier Despréaulx, verrier à Boulogne, pour « refaire et racoustrer toutes les verrières de la chapelle de St Remy (2) en lad. église, toutes et en pareilles estat qu'elles estoient, tant les ymaiges et coulleurs et armories que aultrement, et toutes les aultres verrières estant en icelle église et en aucuns lieux estant en icelle », le tout moyennant six livres tournois (3).

Un acte sans date (entre 1560 et 1572) parle « des grains quy sont pour ce jourdhuy tassez en l'église de St Wlfly » (4) ; ce qui montre que l'église, trop grande pour le petit nombre de ses paroissiens, était déjà en partie désaffectée.

Le 10 avril 1591, marché avec Jacques Bellin, me vitrier à Montreuil, confirmant

(1) « Guillelmus de La Pasture... ecclesiæ Beatæ Mariæ de Dernestal primum lapidem posuit 3 julii 1486 ; sancti Wlfagii nunc Carmelitarum, 18 februarii 1492 ; Sancti Justini tunc succursalis parochiæ de Esquir, 13 januarii 1493 ; et xenodochii sancti Nicolai, 5 julii 1496. » (*Gallia Christiana*).

(2) Le 29 7bre 1573, legs « à l'église St-Wulphy et à la confrairie Saint Remy d'icelle ». (Minutes des notaires).

(3) Minutes Postel et Allard.

(4) Minutes F. de Hèghes. — Nous avons constaté pareille chose à Saint-Firmin en 1711.

un traité du 28 août 1580, et l'obligeant à « racoustrer et entretenir de verre et plon toutes les verrines de lad. église St Wlphly, sauf celle qui est derrière l'autel St Remy, que entretiennent les confrères de St Remy... Sy lesd. vitres tomboient en ruine par tempette de grandz ventz ou tonnoire, et que les pierres d'icelles fussent offensés, en ce cas telle ruyne et décadence demeurera en la charge de lad. église, et seront tenus lesd. marglisiers de fournir verges de fer, s'il en convient livrer, avecq mortier, eschelles et cordaiges. » (1).

Le siège de 1537 avait été suivi du rétrécissement de l'enceinte, qui avait supprimé une grande partie de la paroisse St-Wulphy ; la peste de 1596 dépeupla complètement ce qui restait. En 1598, il n'y avait plus à St-Wulphy qu'un seul paroissien notable, Martin Becquelin, et la châsse du saint ne pouvait plus être portée aux processions, faute de bras. D'autre part, le couvent des Carmes, fondé en 1294 dans le quartier de la Garenne, relativement épargné par le sac de 1537, brûlé en 1553, reconstruit en 1581 et rempli des monuments funéraires de la famille des Essarts de Maigneulx (2), venait d'être condamné à la destruction par les grands

(1) Minutes Bellin.

(2) Henri II donne aux Carmes de Montreuil, par lettres du 16 avril 1554, « les combles, thuilles, boys, plombs, pierres, huis, fenestres, portes et tout ce qu'ilz trouveront dedens noz logis des forts d'Oultreaue et Chastillon lez Boullongne et ès granges deppendentes d'iceulx, que nous faisons desmolir, pour servir à la réfection de leur couvent, église, chappelle, dortouer, cloitre, refectouer, cuisine, librairie, chambres et autres lieux d'icely couvent quy furent bruslez et ruynez de feu advenu par meschef » le 26 juillet 1553. (Mss. de Scotté de Vélinghem sur le Boulonnais, f° 143 v°).

François des Essarts de Maigneulx, gouverneur de Montreuil pour la Ligue, étant mort prisonnier à Corbie en 1591, son cœur fut ramené et enterré aux Carmes. Ses fils, Anne des Essarts, blessé mortellement à la prise du château de Clenleu en août 1593, et Jacques, tué en décembre 1594, furent inhumés aux Carmes. Charles des Essarts, par son testament du 1er mars 1595, demande à être mis en terre « en la chapelle et tout joignant où a esté enterré le feu sieur de Maignieux (Jacques), son frère. » Le 5 octobre 1595, Jehan de Conteval, escuier, sieur du Val d'Enquin, lieutenant du gouverneur, élit sépulture « en l'église des Carmes, au dessoubz du cœur de Messire François des Essars. » (Minutes des notaires).

En 1619, Bertrand-Hercule des Essarts, fils de Charles, faisant ses preuves pour Malte, les commissaires de l'ordre nous disent : « Et poursuivant l'enqueste des armes, et nous voulant transporter ès lieulx et endroictz où l'on nous avoit dict que les alliances des maisons cy dessus mentionnées estoient, ensemble les églises où sont les sépultures et monumentz des majeurs dud. Hercules-Bertran, il nous a esté atesté par Louis du Fay, escuier, sr de La Fresnoie, et Claude de La Rivière, aussy escuier, sr d'Ergoulles, ...et de plusieurs habitans notables de Monstrœul, que l'ancienne église et couvent des Carmes a esté entièrement abatue et desmolie par l'ordonnance du Roy pour la fortification de la ville, où plusieurs des prédécesseurs dudt prétendu chevalier sont inhumez, quy cause qu'à présent il ne se recongnoist plus chose quelconque, tant des escriptures que des armes et aliances. » (Chartrier de Francières, preuves de Malte).

J'insiste sur ce point, car les historiens (Louandre, l'abbé Corblet, le baron de Calonne et les mss. Henneguier) ont répété que l'église actuelle est l'église primitive des Carmes, et que l'église St-Wulphy a disparu sous les remparts ; alors que c'est le contraire qui est vrai. A. Braquehay a été le premier à l'établir. (*Le culte de St-Wulphy à Montreuil*, 1896).

On voyait, dans l'église primitive des Carmes, une chapelle St-Fiacre (1592). (Minutes des notaires).

travaux de fortification d'Errard de Bar-le-Duc. Les Carmes, chassés de leur couvent, avaient obtenu de l'échevinage un asile provisoire dans l'hôpital Notre-Dame. Le 24 juin 1597, Jean de Monchy, seigneur de Mont-Cavrel, leur fit donation de l'ancien hôtel de Mont-Cavrel, « procédant de son ancien patrimoine et héritage », situé à côté de l'église St-Wulphy (1).

Le 17 avril 1599, l'évêque Geoffroy de La Marthonie, d'accord avec les paroissiens, mit à la disposition des Carmes l'église St-Wulphy et son petit revenu, à charge de 12 obits par an ; le titre curial fut réuni à celui de St-Walloy (2). Les Carmes gardèrent cette église jusqu'à la Révolution.

En 1673, le R. P. Cyprien de St-Claude, prieur, commanda à Claude Macque, maître menuisier à Abbeville, un maître-autel monumental (3) qui fut célèbre dans la région en son temps ; le 22 décembre 1678, le curé et les marguilliers de Wailly passaient marché avec le même sculpteur Macque pour un autel « semblable à celuy quy est et quy se void dans l'église des Révérends Pères Carmes de Monstreuil » (4). Je renvoie en note un extrait du devis passé, par les Carmes, le 13 février 1673 (5).

(1) Minutes Belart.

(2) Acte conservé dans la collection Henneguier. — « Actum Ambiani, 1599, die decima septima mensis aprilis. »

(3) L'autel précédent datait du temps du prieur Charles Pollet, 1605-1622. « Ç'a esté de ce temps qu'on fist faire une contretable au grand autel de St-Vulfly, dont Mr l'abbé de Dommartin donna le bois ; c'est celle qui est présentement à l'autel de la Vierge ». (Journal des Carmes, ms. aux Archives du P. d. C.). — Ce journal mentionne la « belle chaire où l'on presche », faite en 1677 ; entre 1681 et 1684, « on a prolongé la menuiserie des deux costés du grand autel jusques à l'autel de la Vierge et celuy de St-Joseph » (les autels du transsept). Après 1684 fut faite la contretable de l'autel St-Joseph. (*Ibid.*).

(4) Minutes Le Roy.

(5) « Desseing de ce qui est à faire au grand autel du couvent des Carmes.

« Les entrepreneurs seront tenus de desmonter la contretable de l'autel qui est présentement posé aud. grand autel, et le remettre et restablir bien et deubment et sans fracture à l'autel de la Vierge en lad. église.

« Ilz desmonteront le vieux marchepied dud. grand autel et en feront un neuf de bonnes planches de bois de chesne d'un poulce et demy de francq soye d'espoisseur, et feront aussy deux marches outre le marchepied dud. grand autel.

« Deux aisles de lambris prenant depuis la contretable jusques au balustres de large, et pour la haulteur de huict piedz, conforment (*sic*) au dessein du lambris qui a esté paraphé et signé desd. parties.

« Pour la contretable, elle sera de quatre colomnes, deux de chaque costé ; touttes voies, le premier pied destail, il y aura un panneaux de taille ; le second pied de destail sera taillé tout à l'entour. Il y aura deux anges à genoux, assis sur la corniche, avecq une Vierge qui est dans l'atique, dont il y aura deux consolle portant chacune une teste ; les chapiteaux des colomnes de l'ordre de Corinthe, taillé de sculture de feulles de refante.

« Le quadre du contretable sera taillé par feston ; un chérubin au dessus du quadre ; la corniche

Le 16 mars 1789, eut lieu, dans l'église des Carmes, l'assemblée des trois ordres du Bailliage de Montreuil, avant l'élection des députés aux Etats Généraux. Le tiers-état resta réuni en cette église et y élut ses deux députés.

Le couvent des Carmes fut fermé en 1791. L'église est encore entière et presque intacte. Le chœur est un joli édifice de la fin du xve siècle, de date certaine (1492-93), remarquablement bien construit. Quoique très peu entretenu depuis 140 ans, il est encore en parfait état, et ses murailles, presque complètement évidées par les fenêtres, ont été bâties avec une telle science des pleins et des vides, que nulle part, la maçonnerie n'a joué, si peu que ce soit. L'édifice est séparé depuis longtemps en deux étages : le rez-de-chaussée sert de remise aux pompes à incendie ; l'étage supérieur est une école de dessin.

Le plan comprend une nef, un transsept et un chœur (1). La nef avait trois travées ; les Carmes en ont ajouté une à l'Ouest, supprimant la ruelle qui passait devant le portail, afin de relier l'église à leur couvent.

Cette travée additionnelle est construite en briques et percée d'une porte en grés tracée en plein cintre dans le mur Sud ; une fenêtre s'ouvrait au-dessus, très petite. Les trois travées anciennes sont en pierre, éclairées au Sud par trois longues fe-

portera des modelons taillez avecq des oves et danticulles, et les dais des collomnes portant trois tregliffes. L'arquitrave ou architrave, la doucine sera taillé de rédecœur avecq un chapelet.

« Et généralement tous les autres ornemens seront conformes au desseing signez des parties.

« Pour les trois figures, il en sera faict des modelles de terre ou de cire que l'on fera agréer aux R. Pères auparavant que de tailler lesd. figures.

« Tous lesd. ouvrages seront faictz de cœur de chesne, sans obier ou obiez, bien assemblez et travaillez.

« Le dessein remplira la place [portant treize piedz de largeur] entre les deux murailles d'une vitre à l'autre, et de la haulteur depuis le marchepied jusqu'à la voûte.

« L'entrepreneur fournira tous les bois, cloudz, fer et pate (?) pour dresser l'autel, et fera tenir son ouvrage (à ?) ses dépens ; et de randre l'ouvrage faict et parfaict et randu en lad. eglise et dressé en icelle.

« Que lesd. ouvrages seront bien et deubment faicts et subjects à visitation et eu esgard au dessein cy dessus, et aux despens (?) du tout.

« Que moiennant tout ce que dessus, lesd. R. Pères seront tenus de paier à l'entrepreneur, pour le prix desd. ouvrages qui seront achevés dans la St-Jean Baptiste prochain, excepté le lambris qui sera posé un mois après, la somme de sept cens livres.

« Et outre ce, pandant que led. entrepreneur et ses ouvriers seront occuppez à desmonter et remonter lesd. ouvrages cy dessus, lesd. Révérends Pères seront tenus de leur fournir dans le couvent leurs nouriture et alimens nécessaires.

« Sy lesd. R. Pères trouvent bon d'envoier en la ville d'Abbeville cercher lesd. ouvrages pour les voicturer à Monstreuil, il leur sera desduict la somme de trente livres pour la valleur desd. voictures.

« Bien entendu que l'entrepreneur sera tenu de fournir les planches des marches de l'autel, tout d'une pièce ». (Original, collection Henneguier).

(1) Dimensions hors œuvre : longueur : nef 15 m. (plus la travée ajoutée à l'ouest : 3 m. 60) ; transsept : 8 m. ; chœur : 7 m. 50. Largeur du chœur : 8 m. ; de la nef : 8 m. 70. Le transsept saille de 3 m. 10 sur la nef et de 3 m. 80 sur le chœur.

nêtres en tiers-point, hautes et étroites, dont les archivoltes ont été ravalées. Le mur Nord, caché aujourd'hui par des appentis sans caractère, est un peu moins élevé que le mur Sud et n'a qu'une seule fenêtre, dans sa dernière travée à l'Est ; il est probable que les autres travées étaient déjà masquées par des bâtiments.

Les Carmes, tout en prolongeant l'église d'une travée, ont conservé le mur occidental ; la travée qu'ils ont ajoutée est donc une espèce de porche. La muraille de l'Ouest montre encore le portail primitif de l'église, en tiers-point, haut de 2 m. 50, avec tore sur l'arête, et surmonté d'une archivolte à retours horizontaux. Ce portail est singulièrement petit, et l'église n'en avait pas de plus grand, ce qui est étrange. (1). Le haut de ce mur de façade a été dénaturé au XIXe siècle.

La nef n'est pas voûtée, et n'a de contreforts qu'à l'Ouest, au droit de l'ancienne façade.

Le chœur et le transsept forment un ensemble homogène, de même architecture. La croisée et chacun des croisillons sont couverts par de simples voûtes d'ogives ; dans la croisée, chose curieuse, les ogives décrivent une courbe au lieu d'être droites. Les clefs portent des écussons qui n'ont jamais été sculptés ; les nervures retombent sur des culs de lampe à présent supprimés ou mutilés — probablement pour la pose de boiseries aujourd'hui disparues.

Il faut noter les quatre piles de la croisée, décorées de moulures compliquées à bases piriformes, placées à des niveaux différents, mais toujours fort élevés, à près de deux mètres du sol. Ces moulures soutiennent, sans interposition de chapiteaux, les grandes arcades de la croisée, à profils ondulés.

Le chœur comprend deux travées droites et un chevet à trois pans ; la première travée est voûtée d'ogives ; la seconde et le chevet ont une voûte commune, à six branches. La première clef représente un cœur dans une couronne d'épines, percé d'une lance. Celle de l'abside, fort belle et remarquablement sculptée, figure la Trinité : le Père Eternel, couronné, le sceptre à la main gauche, et le Fils, imberbe, nu dans un manteau drapé, bénissant de la droite, tiennent chacun d'une main les tables de la loi et posent les pieds sur le globe du monde ; le St-Esprit, sous forme de colombe, plane sur leurs têtes.

Les retombées des nervures prismatiques sont mutilées ; à celles du chevet, on voit des traces de dais flamboyants, mais tout le fond du chœur avait été bûché et

(1) Braquehay s'est certainement trompé en pensant que la statue de saint Wulphy du portail latéral de St-Saulve vient du grand portail de St-Wulphy ; il est matériellement impossible qu'elle y ait trouvé place.

retaillé, pour l'établissement du maître-autel de 1673. La voûte présente des traces de peinture rouge.

Le chœur n'a pas moins de sept grandes fenêtres, dont trois aux pans du chevet. Chaque croisillon en a deux dans son pignon, séparées par un étroit trumeau, et une à l'Est. Toutes ces fenêtres sont en tiers-point, à gorge profonde sur l'embrasure, avec archivolte en larmier. Trois d'entre elles, murées depuis longtemps, ont conservé leur remplage ; la fenêtre d'axe a deux meneaux, portant trois arcades trilobées, surmontées d'accolades, de soufflets et de mouchettes. Les fenêtres orientales des croisillons sont divisées par trois meneaux, et leur tympan a des remplages flamboyants variés. Toutes les autres fenêtres comptaient deux meneaux, dont les bases piriformes sont seules restées.

Une piscine, surmontée de fenestrages flamboyants en application, se trouvait à droite du maître-autel ; il n'en reste que des traces.

A l'extérieur, on remarque les fondations du chœur et du transsept, en grés, formant talon. Près de l'angle Ouest du pignon Sud du transsept s'ouvrait jadis une petite porte large de 0 m. 75, en anse de panier, fortement ébrasée, et rétrécie à sa base par la moulure en talon du soubassement en grés, qui se retourne sur les pieds-droits.

Les contreforts du transsept et du chœur sont très saillants et étroits ; ceux des angles des croisillons sont posés de biais ; tous sont très bien conçus et très bien exécutés. Ils ont deux ressauts peu accusés et se terminent en bâtière. Deux d'entre eux étaient autrefois creusés d'une petite niche amortie en tiers-point trilobé.

Le pignon Nord du transsept montre des traces très apparentes de la mousquetade de 1537 (1).

Sur le mur Ouest du croisillon Nord (aujourd'hui masqué par un bâtiment en appentis), on voit les traces d'une grande niche qui a dû contenir un groupe sculpté ; cette niche en anse de panier, ornée de sculptures à l'intrados, était surmontée d'une archivolte en accolade qui a été bûchée, mais dont l'acrotère très volumineux subsiste, ainsi que les deux pinacles latéraux en application. Plus bas, s'ouvrait une porte très petite et très basse (1 m. 50 de haut), à base de grés, moulurée, qui n'a pu donner accès qu'à une entrée de caveau sous le croisillon.

Les anciennes vues de Montreuil représentent l'église des Carmes avec une flèche de charpente sur la croisée. On ne sait quand ce clocher a été démoli (2).

(1) On en voit autant sur le mur nord de la tour de St-Saulve et sur la tourelle d'escalier.

(2) Cependant la vue de Duviert montre « les Carmes » sans clocher, comme aujourd'hui, et, tout à côté, une église, également en croix latine (qu'il appelle à tort « St-Nicolas paroisse », et qui doit être l'Hôtel-Dieu-Saint-Nicolas)), avec une flèche sur le transsept. Quant au plan-perspective de 1785, il met sur l'église des Carmes un dôme et non une flèche.

L'ancien couvent existe encore ; on y a installé le tribunal civil, la prison, la gendarmerie à cheval. La rue Denys-Lambin a été percée et bâtie dans les jardins des Carmes. Sur la rue des Carmes, on voit encore les fenêtres des classes de l'ancien collège, tenu par les religieux de 1721 à 1791. D'après le journal des religieux (1571-1698), conservé aux Archives du Pas-de-Calais, le couvent fut bâti en partie par le P. Luc de St-Nicolas, prieur de 1649 à 1653, et en partie par le P. Sébastien de Ste-Barbe, 1668-1671. En 1698, la « grande porte de derrière » portait encore les armes de Monchy-Mont-Cavrel.

Dans une maison en face de l'église, s'est retrouvée en 1930 la pierre tombale d'un Carme, simple carreau funéraire en marbre blanc, de 0 m. 35 de côté, avec l'épitaphe en diagonale. Sous un calice et une hostie, avec vigne et épis de blé, on lit : HIC JACET... || CARMELITA ISTIUS LOCI (?) || FRIDERICUS A STA THER[ESIA] || ALIAS FLAHAULT OBIIT.. || XBRIS 1762 ÆTATIS 4.. || PROF 22. SACERDOTII || 18. || REQUIESCAT || IN PACE.

Le nom de Flahault est très répandu à Montreuil et aux environs.

VI. — SAINT-JEAN-EN-SAINTE-AUSTREBERTHE

Cette église, établie par les Dames de Ste-Austreberthe pour servir de paroisse à leurs vassaux, était située vers l'angle de la place Ste-Austreberthe et de la rue de la Porte Becquerelle. Elle fut réunie à la paroisse St-Firmin en 1623 (1) et démolie. Il n'en reste rien. Mais on a retrouvé en 1879, sur son emplacement, de nombreux ossements et une pierre tombale sur laquelle Braquehay a lu :

Priés pour lame de Messire.... ourbiers... trepassa... MCCC *et* XIX *al mois avril* (2).

(1) 1623 d'après les notes ms. du chanoine Poultier ; 1663 (erreur) selon le Bon de Calonne, *Dict. hist.* cité, p. 379. Le chanoine ajoute que St-Jean-en-Ste-Austreberthe fut annexé à St-Wulphy en 1583 et redevint paroisse après la suppression de St-Wulphy en 1596.

Le 15 janvier 1620, provisions accordées par le vicaire général de l'évêque d'Amiens à Eloy Cauchon, prêtre, pour la chapelle, dite de Henneveu, fondée en la paroisse St Jean en Ste Austreberthe, à la collation de l'abbesse de Ste Austreberthe. — Le 19 juin 1623, translation en l'église St Firmin de la confrérie des Mégissiers, autrefois établie en l'église St Jehan en Ste Austreberthe (deux pièces sur parchemin ; collection Henneguier, à l'hôtel de ville de Montreuil). — La chapelle de Henneveu fut également transférée à Saint-Firmin, comme on l'a vu plus haut.

(2) A. BRAQUEHAY, *L'Eglise de l'Abbaye royale de Ste-Austreberte*, p. 25. Quand je recherchai cette pierre, je n'en trouvai que les trois premiers mots. Cf. *Epigraphie*, *Montreuil*, p. 50, et planche VII, estampage. — Jehan Le Tourbier et Tassart Le Tourbier sont cités en 1396. (Titre original, collon Henneguier).

VII. — SAINT-JACQUES.

Cette église était du patronage de St-Saulve ; elle n'est cependant pas reprise dans les bulles de 1143 et de 1154. Située sur la place St-Jacques, dite du Martroy (1), elle était avoisinée d'un hospice réservé aux pélerins de St-Jacques de Compostelle. Au XVI[e] siècle, les mentions de rentes foncières ou surcensières, dues par des maisons de Montreuil « aux Pélerins St-Jacques » ou à la confrérie de St-Jacques, ne sont pas rares (2).

Le rétrécissement de l'enceinte après 1537 enleva à St-Jacques presque tout son territoire paroissial ; la rue de la Galice (aujourd'hui, par corruption, *des Galices*), artère importante de l'ancien quartier bas, n'est plus qu'une courte impasse qui bute contre le rempart. En 1791, la paroisse St-Jacques ne comptait plus que vingt maisons ; cependant, plus heureuse que St-Wulphy, elle avait gardé son titre curial, parce que son curé desservait Campigneulles-les-Petites.

En 1573, il y avait à St-Jacques une confrérie de St-Hubert.

Le chœur de l'église fut reconstruit en 1576 : le 13 février de cette année, Jehan de Le Rocque et Benoist Olivier, « M[es] machons » à Montreuil, « ont recongnut avoir faict marché et accord avec M[e] Firmin Dupuis, pbre, curé propriétaire de l'église St-Jacques en ceste ville de Monstrœul ; Claude David, marglisier ; Guillaume Régnier, Flourens Tierry et Anthoine Walet, tous marglisiers et paroissiens de

(1) Une charte de 1180 environ (et non vers 1207) mentionne dans le clergé de Montreuil « *Ingelrannus presbiter de Martroi* » (Duchet et Giry, *Cartulaire de Thérouanne*, n° 119), qui doit être un curé de St-Jacques, tandis que « Petrus presbiter de Valle » est un curé de St-Josse-au-Val. En 1206, « *Willelmo de Martroy*, Eustachio de Sta Austreberta, Girardo Monacho, laicis fidelibus » (Cartul. de St-André au Bois, f° 212 v°) ; n'y a-t-il pas erreur de ponctuation dans la charte ? Ce seraient plutôt des curés, car en 1215 est cité « *Willelmus du Martroy, presbiter* », ainsi qu' « *Eustachius de S. Austreberta* ». (Chartes du Val à l'Hôtel-Dieu de Montreuil). En août 1227 : « Franchiscum presbiterum d'Esquignecort (St-Martin d'Esquincourt), Eustachium de Sta-Austreberta, *Willelmum del Martroy* et Guidonem de Le Poterie » (St-Josse-au-Val, quartier des potiers ?). (Cartul. St-André, f° 277 v°). — 1531, « paroisse S[t] Jacques que l'on dist le Marteloy, devant le porte que l'on dist du Brunel » (Chartes, collection Henneguier). — 1398, « le porte Burnel » (id.). Je n'ai pu identifier cette porte.

(2) Au XIV[e] siècle, il y avait une recluse en l'église St-Jacques, comme aussi en celles de St-Justin, de Neuville et d'Attin. Le très-curieux testament de « Jehans de Le Vacquerie, bourgois de Monstroel, demourant à Campeignoellez les Petites en le parroisse de Sainct Crespin de lès Monstrœl », (du vendredi avant la Madeleine 1371, 18 juillet), contient un legs « as encluses de Nœuville, d'Atin, de Sainct Justin *et du Martroy*, à cascune unse deniers. » Il y a aussi un legs « as pardons de Sainct Jaque de Hault Pas » ; le testateur demande à être enterré « en l'église de Monsieur Sainct Salve en Monstrœl. » (Original parchemin, Bib. Nat., Dom Grenier, Coll[on] de Picardie, tome 238, paquet 27, article 2 A, n° 27.)

l'église dud. St Jacques, selon et en la forme qui s'ensuit : C'est assavoir que lesdicts de Le Rocque et Olivier, l'un pour l'aultre et chacun d'eulx pour le tout,



Fig. 6. — Montreuil. Ancienne église Saint-Jacques. — Façade en 1919 (E. Théodore).

se sont submis de fermer de muraille le cœur de lad[te] église St-Jacques de pierre blanche, et les fondemens de gretz et caillous, ainsi et de la mesme haulteur et espoisseur que est à présent la nef de lad. église, et faire deux bons pilliers par voie,

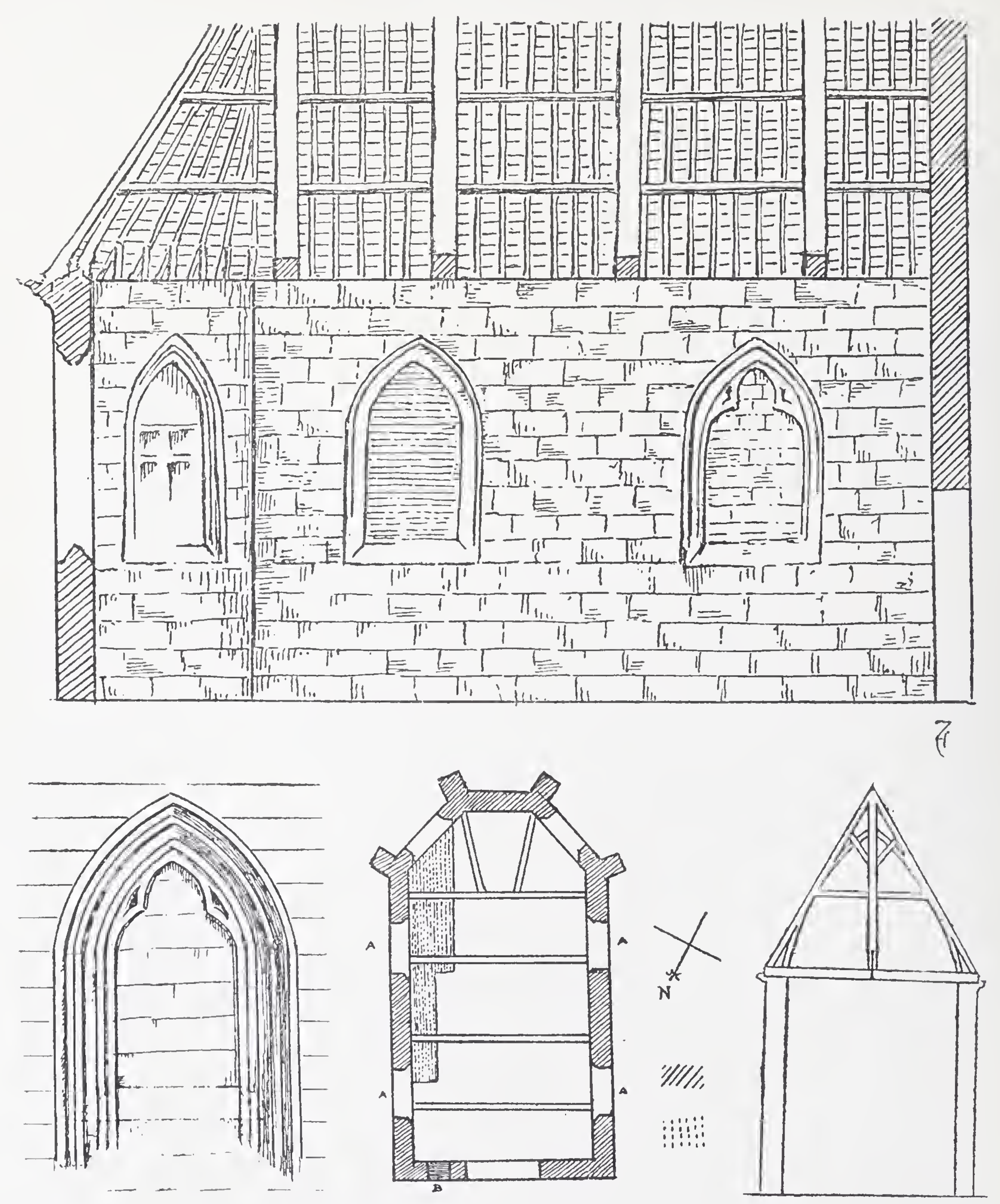


Fig. 7. — Saint-Jacques. — Plan, coupes, fenêtre (E. Théodore).

//// Murs en pierre blanche. | ⁝⁝ Soupente et escalier modernes en charpente.
A. — Anciennes fenêtres aveuglées. | B. — Petite porte murée.

comme il est jà antiennement commencé, et à chacun pan y faire une fenestre, et deux petites fenestres au dessus dud. grand hostel, et le tout faire bien et deuement et à leurs despens, avec de mectre cinq mandées de sablon, deux mandées de chau, moiennant que les matières qui sont et se trouveront apartenir à lad[te] église demouront au proffict desd. de Le Rocque et Olivier. Avec ce de boucher une fenestre et une bondelle aussi à leurs despens, le tout pardedens le jour de St-Jehan Baptiste prochain, et de commencer au quinziesme jour d'avril, et tant faire que lad. massonnerie soyt faicte dans led. jour de St. Jehan Baptiste, à peyne de tous domages et intérestz qui pourroient encourir ; moiennant et parmy ce que lesd. paroissiens seront submis et à quoy ilz se sont obligez de paier ausditz maçons la somme de sept livres tz. pour chacune toise. Laquelle somme ils seront tenuz paier à mesure que l'ouvrage se fera, et sur laquelle somme ilz seront tenu advancer ausditz maçons, au commencement de la besongne, la somme de seize livres tournois » (1).

Les 26 juin, 24 septembre et 13 octobre 1576, les curé et marguilliers de St-Jacques constituent diverses rentes pour « subvenir aux réparations et rédiffications d'icelle (église) à présent encommencée, signament à la construction des murailles et parroys du cœur d'icelle... à présent construict de maçonnerie ». (2). La nef avait dû être construite peu auparavant, car l'édifice actuel est bien homogène.

Le 6 février 1669, les marguilliers passent marché avec Jacques Fasquelle et Pierre Devilliers, m[es] maçons à Montreuil, pour les réparations nécessaires à l'église et la construction de la muraille fermant en partie le cimetière ; les murailles auront deux pieds d'épaisseur en terre et un pied et demi hors de terre, briques ou cailloux au choix, les fondations de malond (moëllon) blanc ; prix : 6 livres 10 sols pour chaque toise (3).

A la Révolution, l'église ne fut pas fermée tout d'abord ; on la conserva comme « oratoire constitutionnel ». Elle ne fut supprimée qu'en 1793, lors de la suppression de tout culte. Elle fut alors transformée en brasserie et sert aujourd'hui de garage. Complètement dénaturée à l'extérieur, elle est, au dedans, presque intacte (4). Jusqu'en 1914, tout le quartier St-Jacques avait gardé à peu près sa physionomie d'avant 1789 : au fond de la cour, le presbytère, modeste maison sans étage,

(1) Minutes Allard, notaire à Montreuil. — (2) *Id. id.*

(3) Minutes Le Roy.

(4) Vraie en 1926, cette phrase ne l'est plus aujourd'hui. Une partie de l'église a été réunie à la maison voisine en 1930 et défigurée par des travaux du plus mauvais goût, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

adossée au rempart ; à côté, le cimetière, enclos de ses murs de 1669, transformé en jardin. Tout celà a été bouleversé en 1914, mais l'église n'avait pas été touchée par ces travaux.

La façade occidentale forme pignon ; le portail en plein cintre est surmonté d'une fenêtre en tiers-point, qu'on ne peut voir que du dedans.

Sur la gauche du portail était une petite porte latérale. La nef n'a jamais été voûtée ; sa charpente apparente subsiste intacte, sauf les voliges : tirants, poinçons, arbalétriers sont en place ; on compte quatre tirants, divisant les travées. La nef était éclairée par deux fenêtres de chaque côté ; le chevet, à trois pans, par deux autres fenêtres ; toutes sont murées ; leur arc brisé, à moulures prismatiques, s'ornait d'un trilobe dans le tympan.

Toute la construction est en craie blanche, l'appareil à joints vifs. La longueur du vaisseau n'est que de 12 mètres sur 6 de largeur (1).

Une pierre tombale en stinkal, de 42 cm. sur 32, retrouvée en novembre 1932 dans le chœur de Saint-Jacques, porte l'épitaphe suivante : CI GIST LE CORPS|| DEFUNT M^E ESTIEN||NE MARCOTTE DECE||DÉ LE 24 MARS 1742||AGÉ DE 54 ANS IL|| FUT TRES DIGNE||PRESTRE ET CURÉ||DE S^T JACQUES ET||CAMPIGNEULLES 26||ANS PRIEZ DIEV||POUR SON AME. — Etienne Marcotte fut curé de 1716 à 1742.

La cloche de St-Jacques, datée de 1497, est aujourd'hui à l'église d'Ecuires, comme on le verra plus loin.

VIII. — SAINT-JOSSE-AU-VAL.

Hugues Capet donna à l'abbaye de St-Saulve : ...« duabus ecclesiis in memoriam Sancti Judoci sacratis, quarum una est infra munitionem, altera super fluvium sita est » (2). Cette dernière seule a subsisté et a toujours été l'église paroissiale de la Ville-Basse. On a peu de documents sur elle ; les vieilles vues de la ville nous en donnent des représentations assez diverses : la plus nette est celle de Duviert, qui montre un choeur à pans coupés et à contreforts, une chapelle plus basse, en appentis au Nord, éclairée par trois fenêtres, une à l'Est et deux au Nord. L'aquarelle Gaignières nous donne à peu près la même chose, avec, en plus, un reste de grosse tour, latérale au chœur vers le Sud. Peeters figure, à l'Ouest, un assez grand clocher

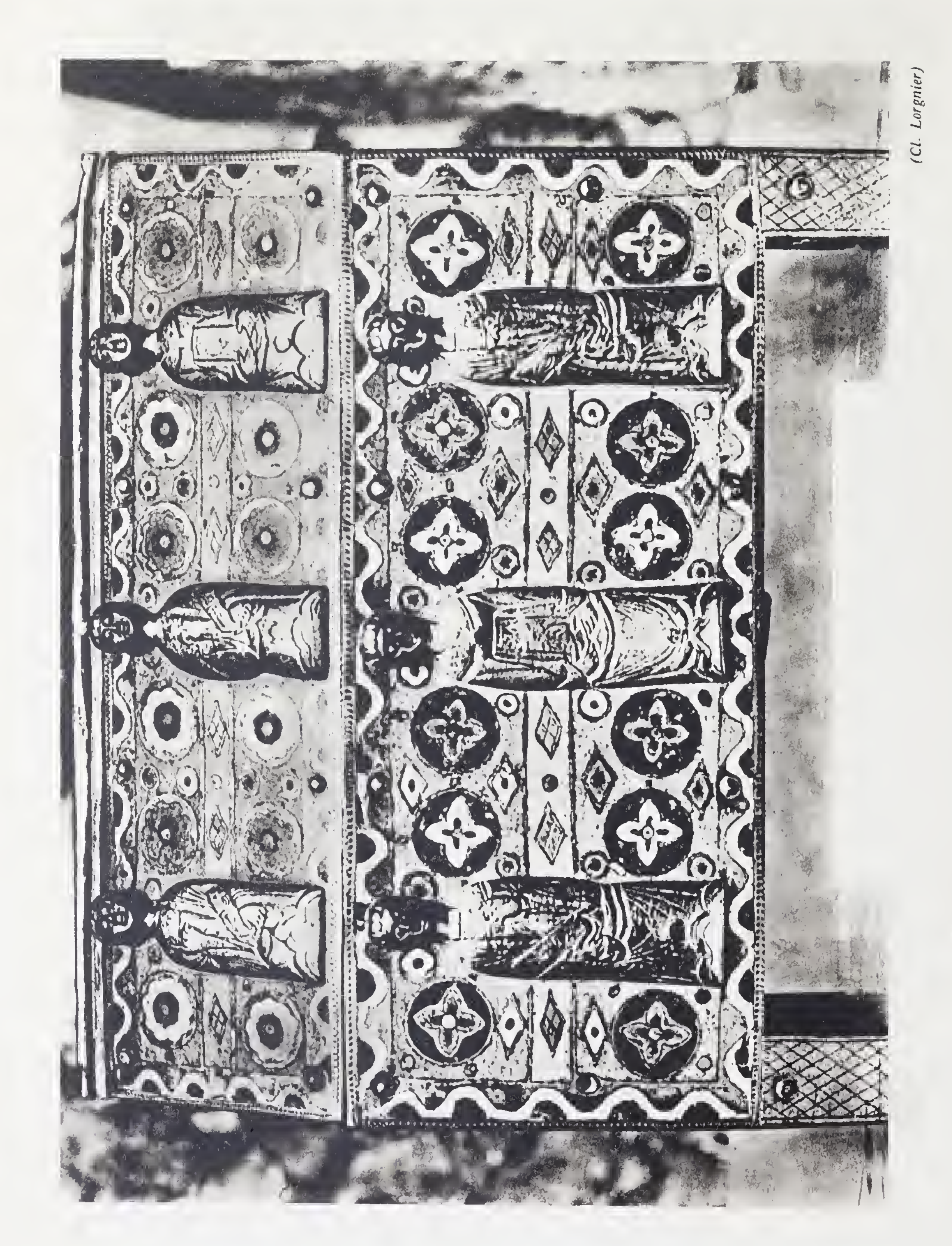
(1) Voir les relevés d'E. Théodore, ici reproduits.

(2) Charte d'Henri Ier, 1042 (*Gall. Christ.*, loc. cit.).



(Cl. Lorgnier).

MONTREUIL. — St-Saulve. Trésor.



(Cl. Lorgnier)

MONTREUIL. — St-Saulve. Reliquaire émaillé du XIIIe siècle.

de pierres précédant une nef de cinq fenêtres. Il vaut mieux s'en tenir au dessin de Duviert, qui s'accorde très bien avec l'état présent des lieux; je ne pense pas qu'il y ait jamais eu de tour de pierre à St-Josse-au-Val.

En 1771, cette église était si délabrée qu'on avait dû y cesser l'exercice du culte (1). On se décide à la démolir ; on mina les piliers, dit Lefils (2), et on tira des coups de fusil pour faire sauter les clefs de voûte. L'édifice s'écroula le samedi 13 avril 1771, à une heure après-midi, ensevelissant sous ses ruines Jean-Nicolas Pétré, 15 ans, J.-B.-Josse Thiébaut, 13 ans, et Jacques Fourcroy, garçon cordier, 25 ans. Rendue au culte par le curé Dubocquet, dès le 30 novembre, l'église subit une transformation complète : elle fut désorientée ; le chœur fut transporté à l'Ouest et le portail percé dans l'ancien chevet. Le but de ce bouleversement fut de rendre l'accès de l'église plus facile ; la rue la borde à l'Est, et pour entrer par l'ancien portail, il fallait contourner tout le cimetière. L'église fut conservée comme « oratoire » en 1791, fermée en 1793, puis vendue à M. Havet, tanneur, qui eut soin de ne pas la mutiler. Lors du Concordat, au lieu de la rendre au culte, il aménagea, en forme de chapelle, une maison qui lui appartenait au bas de la rue des Moulins, et dont les fenêtres en plein cintre et le petit campenard en briques annoncent bien encore l'ancienne destination religieuse. En 1854, M. Havet céda l'église au chanoine Mailly, chapelain de la Chapelle française de Londres, qui la rendit au culte et en obtint l'érection en paroisse (3).

C'est donc la seule des anciennes églises paroissiales de Montreuil qui ait recouvré son titre.

Le plan est des plus simples : c'est une nef terminée à chaque extrémité par un

(1) 1770. — « Le dimanche 18 février, on a lu aux prônes des paroisses d'Abbeville ce qui suit :

« Louis François Gabriel, par la miséricorde de Dieu et par la grâce du St Siège apostolique, évêque d'Amiens.

« Dans la nécessité où l'on est de rétablir incessamment l'église paroissiale de StJosse-au-Val de la ville de Montreuil-sur-Mer, de notre diocèse, tombée en ruines, la pauvreté de la fabrique et des paroissiens nous oblige de permettre une quête en leur faveur dans notre diocèse. C'est pourquoi nous exhortons les fidèles de contribuer selon leur pouvoir à cette bonne œuvre. Les curés publieront à leur prône la présente permission, et ils employeront quelqu'un de leur confiance pour recueillir les aumônes, qu'ils feront tenir ensuite à leurs doyens de chrétienneté, qui voudront bien prendre la peine de les faire remettre au curé dudit St-Josse ou à la personne qu'il leur indiquera. Donné à Amiens le 20 janvier 1770. — Louis François Gabriel, év. d'Amiens. — Par Mgr, Maurice secrétaire ». (Mss. Siffait).

(2) *Histoire de Montreuil*, 1860, p. 286.

(3) Une médaille commémorative, en cuivre, représente, au droit, la façade de l'église, avec cette légende : BONUS . PASTOR . HOC . TEMPLUM . RESTITUIT. — *Revers* : EGLISE || DE S[t] JOSSE-AU-VAL || DE MONTREUIL-SUR-MER || RENDUE AU CULTE || LE 15 JUIN 1854 || SOUS LE RÈGNE DE || NAPOLÉON III.

chevet à trois pans ; elle mesure à peu près 30 mètres de long sur 8 de large. Un clocher en charpente surmonte l'entrée.

Le portail, en plein cintre, daté à sa clef de 1771, s'ouvre dans le pan terminal de l'ancien chevet, entre deux contreforts et sous la fenêtre absidale, grande baie en tiers-point du xve ou xvie siècle, aujourd'hui murée. A l'intérieur, il reste des traces des dais qui recevaient les branches d'ogives de la voûte du chevet. Un fort joli cul-de-lampe, représentant saint Firmin portant sa tête dans ses mains, provient sans doute de cette voûte ; trouvé vers 1910 dans un mur où il avait été employé comme moellon, il fut ramassé sur un tas d'ordures par mon ami Emile Théodore, qui le conserve à Lille dans sa collection (1).

Au Nord de la première travée (c'est-à-dire de l'ancien chœur), existait une chapelle qui est très visible sur la vue de Duviert ; il en reste la base, accommodée à usage de chapelle latérale, dédiée à St-Gengoult. On voit encore, sur le mur Est, la base de l'ancienne fenêtre du xve siècle.

Le reste de l'église date entièrement de 1771 ; en 1900, l'édifice a été restauré dans le meilleur goût, chose assez rare pour la noter. Les murs latéraux ont été ornés de pilastres ioniques en stuc ; le plafond en berceau et les murailles ont reçu une sobre décoration de style Louis XV ; enfin un maître-autel de marbre, œuvre de Louis Noël, montre deux bas-reliefs de la vie de saint Josse et s'accompagne de deux anges sculptés par le même maître (2).

L'église est éclairée par dix fenêtres en plein cintre.

Une plaque de marbre noir, aux armes de Montreuil, rappelle que « cette église fondée au 9e siècle, fermée en MDCCXCIII, a été acquise, restaurée et rendue au culte en 1854, donnée à la ville en 1861 par M. le chanoine Mailly, chapelain de la Chapelle Française à Londres ; elle a été bénite par M. Occis, curé grand-doyen de Montreuil, Napoléon III étant Empereur, H. Thuillier sous-préfet, Emile Delhomel maire ».

Le mobilier de l'église renferme deux objets intéressants : un bénitier du xiiie siècle, composé d'un mortier en grés brun, monté sur une colonnette à chapiteau orné de crochets ; la hauteur totale est de 1 m. 04.

Et la statuette, en bois, de saint Gengoult à cheval ; petit cavalier du temps de

(1) Il mesure 0 m. 45 de haut sur 0,30 de large. A la droite de saint Firmin, il reste les vestiges d'un second personnage disparu, saint ou priant ?

(2) Cet autel a été consacré le 4 septembre 1900.

Henri IV, en costume de ville. J'ai dit ailleurs (1) qu'on ferait aisément un musée du costume en reproduisant les diverses statues et images de St-Gengoult, depuis Charles VII jusqu'à Louis-Philippe, existant en Ponthieu et en Boulonnais. Celle-ci se trouvait, avant 1791, dans la chapelle St-Gengoult, sur la chaussée de Neuville (2).

L'ancien chœur, c'est-à-dire l'entrée actuelle ,était resté jusqu'en 1900 pavé de pierres tombales. La plus intéressante, recueillie par moi lors du repavage, est aujourd'hui au musée de la Citadelle. C'est un bloc de grés à peine équarri, haut de 1 m. 70, large de 0 m. 47, portant une grande croix pattée, haussée sur un pied, et chargée en cœur d'un lozange. Le dessin est au trait ; cependant la croix est légèrement en relief sur le champ mal aplani de la dalle. L'inscription en bordure porte :

MARGERIE : LE FAME. . . .
. . . AINESET : PRIES POR LI

Au dessus de la croix, la date 1247 :

M° : CC° .XL°
VII°

Le nom patronymique, dont la première lettre manque, doit être *Maineset*, forme du nom Manessier. « Arnulfus dictus Mannesiet, burgensis de Monsterolo supra mare », témoin en janvier 1253-54 à une charte de l'abbaye de Dommartin (3), doit être l'époux de Margerie.

(1) *Les Corps Saints de Montreuil*, p. 260 ; et surtout *Iconographie de saint Gengoult en Picardie et en Artois* (extr. du *Bulletin des Antiq. de Picardie*, 1930).

(2) Cf. la substantielle notice d'Aug. Braquehay : *Le Culte de St-Gengoult à Montreuil-sur-Mer*, Amiens, 1884. Je relèverai toutefois une erreur de ce consciencieux auteur : la vieille chapelle de St-Gengoult, qui tombait en ruine en 1770, fut restaurée en 1774 et resta ouverte jusqu'à la Révolution. Elle n'a rien de commun avec la chapelle de la rue des Moulins, livrée au culte seulement après le Concordat. Cf. *Les Corps Saints de Montreuil*, p. 258, note 1.

Avant le XVIIe siècle, la chapelle de la Chaussée de Neuville était dédiée, non à St-Gengoult, mais à la Vierge : en 1580, constitution de rente au profit de la « chapelle de le Cauchie » ; — 1580, Jehan Ringard, m^e^ cordonnier dem^t^ près de la chapelle de N. D. de le Cauchie ; — 1594, maison près la Chapelle de N. D. de la Chaussée, entre la porte de la Basse Ville de Monstrœul et le tapecul de Nœufville ; — 1571, près la chapelle N. D. de la Cauchie, entre la porte du Ponrrier (pont de Neuville) et la barrière de cette ville ; — 1586, entre la porte du Ponrrier et la barrière, prez et du costé de la chapelle Nostre Dame. — Le 2 juin 1598, Ph. Hertault rend compte du revenu de l'église et chapelle de Notre-Dame de le Cauchie en la Basse Ville de Monstrœul, durant les années 1596 et 1597, en qualité d'administrateur du revenu d'icelle chapelle (minutes des notaires).

(3) Grand Cartulaire de Dommartin, t. II, f° 55 v°.

Le bas de la pierre manque, et par conséquent le prénom du mari de la défunte, qui devait former la ligne inférieure de l'inscription, est détruit.

« Les détails paléographiques de cette inscription française, autant que sa date, en font l'un des monuments épigraphiques les plus curieux du département ». Ainsi l'apprécie M. H. Loriquet, bon juge en la matière (1).

Près de là se trouvait l'épitaphe de Marguerite Camaron de Power, décédée le 9 juin 1745, âgée de 28 ans (suivent quatre vers en anglais). Et enfin un certain nombre de carreaux funéraires de terre cuite vernissée, fabrication de Sorrus, où se lisaient entre autres, les noms de [Franç]OIS HAVET TANNEVR, et de DAME IEA [nne] HAVET (XVIIe siècle). (2).

Plus anciennement avait disparu la pierre tombale de « Pierre Sanguin, Parisien, Escuyer, enseigne au Régiment de Piémont, fils de Mes^re Claude Sanguin, Con^er et maître d'hôtel ord^re de Sa Majesté et de son Altesse Royal Monseigneur le Duc d'Orléans, seig^r de Santeni et d'Iury (*Livry* ?) en partie, lequel est décédé en cette ville le 28 aoust 1646, au retour du siège de Madric (*Mardick*), âgé de 17 ans » (3).

On conserve dans l'église St-Josse-au-Val un petit plateau de quête en cuivre. Sur la tranche, inscription gravée au couteau :

J. LECOMTE P. EN CHARSE D^E S^T ROCH 1746.

Il faut lire : *prévôt en charge*. Ce platelet provient évidemment de la confrérie de St-Roch, érigée en 1638 dans l'église St-Walloy.

Le sceau de Jacques, curé de St-Josse-au-Val en 1329, porte, sur champ festonné, une coquille (attribut de tous les pélerins, et par conséquent de Saint Josse) ; légende : † S IACOBI CVR' S' IVDOCI IN VALLE (4).

Pour en finir avec les anciennes églises paroissiales de Montreuil, disons un mot des deux paroisses suburbaines, qui ont disparu sans laisser de trace : St-Justin et St-Martin d'Esquincourt. La seconde dépendait de St-Saulve dès avant 1143 : « Altare Sancti Martini de Esquignecourt ». Les guerres du XVIe siècle et la suppression de la chaussée d'Hesdin par Errard firent disparaître le faubourg populeux où elle se trouvait, et qui ne compte plus que cinq maisons. En 1662, la nef qui tombait de vétusté fut vendue, puis démolie moyennant 120 fr., à condition de fermer le chœur, et de laisser les murs de la nef à sept pieds de hauteur, pour son enceinte

(1) *Bulletin de la Commission des Antiq. du P. d. C.*, 1re *série*, t. V, p. 217.

(2) Cf. *Epigraphie, Montreuil*, pp. 30 et sq. ; et pl. VII, estampage de l'épitaphe de 1247.

(3) *Id.*, p. 34.

(4) DEMAY, *Sceaux d'Artois*, n° 2516.

servir de cimetière (1). Le chœur, desservi par les curés de St-Walloy, subsista jusqu'à la Révolution. L'emplacement de l'église (aujourd'hui commune de Beaumerie) se voit encore dans un champ enclos de haies, près de l'ancienne maison seigneuriale.

St-Justin, annexe d'Ecuires, était situé hors la porte de France, vers le milieu du bastion Varennes, dit-on. Reconstruite en 1494 (2), cette église fut rasée vers 1630 avec tout le faubourg, lorsque le chevalier de Ville construisit ce bastion (3). Le faubourg St-Justin est resté rattaché au territoire d'Ecuires (4).

---

(1) Ms. du chanoine Poultier.

(2) Sa première pierre fut posée le 13 janvier 1493-94 par Guillaume de La Pasture, abbé de St Saulve. *(Gallia Christiana)*.

(3) M. Lion, en construisant (hors de cet ancien bastion) un restaurant qu'il y exploitait, a trouvé une énorme quantité d'ossements, qui paraissent bien prouver l'existence, en cet endroit, du cimetière St-Justin ; il y a également déterré un carreau de Sorrus très usé, qui porte le mot NICCO(las ?) et une ardoise où se lisait la date 1554 avec les sigles I. B., date, sans doute, d'un décès, et initiales du défunt. C'est près de là aussi que, pendant la dernière guerre, les soldats anglais, en 1918, déterrèrent la belle série de monnaies d'or, dont le pasteur Wilson fit don à la ville de Montreuil et qui est signalée ci-dessus, p. 71, note 1.

(4) Les 5 février 1652 et 15 novembre 1655, furent passées des transactions entre les marguilliers de Notre-Dame de Montreuil et de Saint-Vaast d'Ecuires, au sujet des rentes et ornements provenant de l'église St-Justin, démolie pour les fortifications (Collection Henneguier).

ABBAYES ET HOPITAUX

I. ABBAYE DE SAINTE-AUSTREBERTHE

(Pl. XIII).

Outre l'abbaye de St-Saulve, Montreuil possédait une abbaye de femmes de l'ordre de St-Benoît ; fondé à Pavilly en Normandie, au VIII[e] siècle, par Austreberthe, fille du comte d'Hesdin Badefrid, ce couvent, chassé par les Normands, finit par se fixer à Montreuil vers l'an mil, dans un vaste enclos, de sept mesures de surface. Il y resta jusqu'à la Révolution et était en pleine prospérité quand les lois de proscription le frappèrent.

Il ne reste rien de l'abbaye du moyen-âge ; ses bâtiments et son église devaient être bien peu importants, car les anciennes vues de Montreuil, pourtant prises presque toutes du côté du Nord, ne les représentent jamais ; tout au plus, sur le dessin de Duviert, voit-on, à côté des Carmes, une soi-disant église de « St-Nicolas, paroisse », en croix latine, avec clocher central, qui pourrait être celle de Ste-Austreberthe. Les rares documents d'archives, qui mentionnent des travaux à l'abbaye, sont peu précis et peu intéressants ; je les néglige ici. Disons seulement que le clocher s'écroula en 1622 : « Le 22 février 1622, le clocher de Ste-Austreberthe est tombé sur les quatre heures du matin, peu après les matines sonnées, dont la cloche en fut rompue » (1).

En 1733, dans la nuit du 21 au 22 octobre, le monastère fut incendié de fond en comble : 825 toises de bâtiments furent détruites. L'église, le chœur des religieuses et le quartier des pensionnaires furent cependant épargnés.

L'abbesse Agathe-Madeleine-Alexandrine d'Orléans de La Motte (1734-1756) s'empressa de relever l'abbaye. Les bâtiments qu'elle construisit sont de la plus austère simplicité. Autour d'une cour rectangulaire s'élèvent quatre galeries de cloîtres, voûtées d'arêtes, dont les grandes arcades en plein cintre (2) retombent sur des piles massives. Au-dessus, s'ouvrent les fenêtres de l'unique étage. Tout ornement est banni de cette lourde construction. Une ancre en fer forgé, longue de 0 m. 80, dessine la forme d'une élégante crosse abbatiale.

(1) Journal de Robert de Berry, bibl. Henneguier.

(2) On compte huit arcades du côté Nord, sept à l'Est et à l'Ouest ; le côté Sud a été dénaturé au XIX[e] siècle, et deux tourelles élevées aux angles de cette face sur la cour. Le préau mesure 25 m. 70 E. O. sur 20 m. 75 N. S. Le cloître a 2 m. 80 de large, plus l'épaisseur du pilier, 0 m. 50.

En 1756, la même abbesse entreprit la reconstruction de l'église ; le 2 septembre, son frère, l'évêque d'Amiens, posa la première pierre. Mme de La Motte étant morte le 17 du même mois, l'édifice fut achevé sous Anne-Renée de Jouenne d'Esgrigny, qui lui succéda, et bénit le 24 décembre 1759 par Danguillaume, curé de St-Pierre et directeur des religieuses. La consécration fut célébrée par Mgr de La Motte le 14 septembre 1762. L'architecte était Jean Le Mercier, de Montreuil.

Depuis lors jusqu'à la Révolution, les religieuses travaillèrent à orner de toute façon ce temple qui leur était cher ; on possède, par le journal de la communauté conservé à l'Hôtel-Dieu, tous les détails possibles sur le mobilier, les tableaux, les reliquaires, les ornements, etc., acquis d'année en année par ces pieuses filles. Auguste Braquehay a publié ce journal en 1878 dans la *Picardie*, et plus tard il a traité le sujet plus à fond dans son étude sur *l'Eglise de l'Abbaye royale de Ste-Austreberte à Montreuil-sur-Mer, son historique, sa description, son trésor* (1). Je ne puis mieux faire que de renvoyer à cet excellent travail. De toutes les richesses assemblées par les bénédictines, il ne reste que quelques tableaux, un autel et de très beaux reliquaires conservés aujourd'hui à St-Saulve, où je les ai décrits plus haut.

Les religieuses ne quittèrent leur monastère que contraintes et forcées ; en 1818 encore, les survivantes demandaient vainement qu'il leur fût remis pour y reprendre la vie monastique. La Révolution fit de Ste-Austreberthe une prison où l'ignoble geôlier Nayet acquit une triste célébrité. La Société Populaire tint ses séances dans l'église ; Le Bon, pérorant dans la chaire placée près d'une fenêtre, y reçut un jour des pierres lancées de la rue et sortit furieux, jurant de revenir avec la guillotine. Thermidor l'en empêcha.

L'église servit ensuite de salle de bal et de théâtre. Pendant le camp de Montreuil (1803-1804), elle devint magasin de vivres. Le 31 mars 1804, le feu prit dans cet édifice qui contenait une quantité considérable d'eau-de-vie. L'incendie ne laissa debout que les quatre murs.

L'abbaye fut divisée ; une partie devint caserne ; l'autre, de 1828 à 1900, collège ecclésiastique. En 1842, le chœur des religieuses fut restauré pour servir de salle d'étude au collège. L'église proprement dite fut rétablie et couverte d'un toit, pour servir de chapelle, par décision du conseil municipal du 5 août 1848 ; elle fut rendue au culte le 19 avril 1851.

En 1900, le collège fit place à une école primaire supérieure ; l'église fut désaffectée et divisée en deux étages par un plancher.

(1) Extrait du *Cabinet histor. de Picardie* ; Abbeville, 1892, 50 pp.

La seule partie intéressante de cet édifice (1) est sa façade, très joli modèle de style « jésuite », qui n'est pas assez connu ni assez apprécié. Alors que, trop souvent, les monuments de ce genre sont lourds et massifs, celui-ci, de proportions extrêmement heureuses, est aussi svelte qu'une façade gothique et fait grand honneur à Jean Le Mercier son auteur. Il se compose de deux ordres superposés.

Le mur de façade n'est pas rectiligne ; il décrit une courbe convexe. Au milieu, le portail, d'ordre dorique, en plein cintre, fortement ébrasé, a des pieds-droits à joints ouverts. La clef et les impostes sont ornées de légères sculptures, de cartouches rocaille du meilleur goût ; les motifs latéraux sont symétriques. L'ensemble est couronné d'un fronton triangulaire, renfermant le triangle dans une gloire, symbole de la Trinité.

A l'étage supérieur, une grande fenêtre en plein cintre, à triple archivolte, s'ouvre entre deux pilastres ioniques ; de chaque côté, le mur courbe est orné d'un grand tableau cintré en haut et en bas. Les trois archivoltes de la fenêtre se continuent en cordon sur la façade et sur les murs latéraux, dont elle forment la corniche.

Le pignon, de forme cintrée, est flanqué de deux grandes volutes. Il encadre une niche, datée de 1758, qui contenait avant la Révolution une statue de Notre-Dame de l'Assomption ; depuis lors, elle est toujours restée vide ; elle repose sur un cul de lampe décoré. De chaque côté de la niche, un pilastre sans chapiteau est orné d'un médaillon nu dans le milieu de sa hauteur.

Le reste de l'église est de la plus complète simplicité. Elle est éclairée par six hautes fenêtres en plein cintre (2 à droite et 4 à gauche), qui ont été allongées par le bas, lors de la sécularisation de 1900. L'édifice n'est pas voûté ; un simple plafond en berceau le recouvrait. Il se termine par un chevet à trois pans. Notons qu'il n'est pas orienté ; l'abside est tournée vers le Nord.

Le chœur des religieuses, qu'elles appelaient « l'église du dedans », forme équerre avec le sanctuaire, dont une grille de fer forgé le séparait jadis, de sorte que les dames et leurs pensionnaires voyaient, de leurs stalles, les cérémonies de l'autel à la romaine. Cette construction rectangulaire n'a rien de remarquable ; elle a été entièrement remaniée à l'intérieur. Le clocher, en charpente, a disparu dans l'incendie de 1804. La porte d'entrée de l'abbaye, située tout à côté de l'église, sur la place Ste-Austreberthe, est du même style que le portail, mais elle est très délabrée : son arc en plein cintre, surmonté d'une archivolte, repose sur deux pilastres ioniques.

(1) Dimensions hors œuvre : longueur 22 m. ; largeur 8 m. 60.

PAS · DE · CALAIS.



MONTREUIL. — Chapelle de l'Hôtel-Dieu. Façade en 1850.

(D'après un dessin de Leclercq).



(Cl. Lorgnier).

MONTREUIL. — Chapelle de l'Hôtel-Dieu. Boiseries.

Derrière le chevet s'adossait le Trésor, « bâtiment avec étage prenant jour partie sur la rue du Ver-Montant (rue Ste-Austreberthe), partie sur la grande cour, et dont la façade en ruines, calcinée et noircie par les flammes de l'incendie de 1804, offrait aux regards, il y a peu d'années encore avant sa disparition, des restes d'élégants frontons armoriés au-dessus de la porte et de la fenêtre centrale de l'étage, de pilastres aux chapiteaux délicatement fouillés, et de gracieuses niches vides de leurs statues, le tout formant un agréable contraste au milieu des constructions vastes mais si simples du monastère » (1).

Le Trésor fut démoli vers 1880. Les pierres armoriées citées plus haut ont été conservées ; la seule qui soit reconnaissable porte, sur un écu en losange soutenu de deux aigles, les armes de l'abbesse Marguerite Le Boucher d'Orsay : *de gueules semé de croisettes d'argent, au lion du même, armé et lampassé de gueules.*

M. Henri Potez possède la pierre tombale de « la R. M. Marie Niquet de l'Assomption, prieure de cette abbaye, décédée le 28 [janvi]er 1745 ». (2).

Plusieurs pierres de fondation ont été retrouvées dans les terrassements effectués à diverses époques dans l'enclos de Ste-Austreberthe. Elles portent les noms de :

1° « Madame Gouffiez, antienne abbesse, 1698 ».

2° « Madame Dorsai, abesse », 1713.

3° « Madame Madeleine Age Dorléans-la Motte, très dine (digne) abbesse », et dame Marie de Gosson, 1736.

L'ancien noviciat de l'abbaye est daté de 1785 (3).

II. HOTEL-DIEU

(Pl. XI et XII).

L'Hôtel-Dieu-Saint-Nicolas fut fondé au commencement du XIIIe siècle par Gauthier de Montreuil, sire de Maintenay :

Très noble et puissant, que bien sçay,
Gaultier seigneur de Mentenay
Fonda lostel-Dieu de chiens (*céans*)
Environ lan mil et deux cens (4).

(1) BRAQUEHAY, *L'Eglise de Ste-Austreberte*, p. 28.
(2) *Epigraphie*, t. IV, *Supplément*, p. 74. Cette pierre est aujourd'hui au musée.
(3) *Epigraphie*, t. IV, *Montreuil*, p. 54 et sq.
(4) Cueilloir de 1477, cité plus loin.

Depuis lors, cet établissement hospitalier n'a cessé de prospérer et de fonctionner, sans lacune et sans interruption, — ce qui est rare dans l'histoire des hôpitaux. Il est tenu, depuis son origine, par des religieuses de l'ordre de St-Augustin.

L'histoire de l'Hôtel-Dieu de Montreuil a été très bien faite par Auguste Braquehay (1) : « l'histoire modèle, l'histoire type d'un établissement hospitalier », disait Honoré Champion, qui s'y connaissait.

Il ne reste plus rien des anciens locaux : la grand'salle des malades, du xv[e] siècle, dont la première pierre avait été posée le 5 juillet 1496 par Guillaume de La Pasture, s'élevait autrefois sur la rue du Tongris ; chaque lit formait alcôve ; la charpente apparente, à entraits et poinçons, portait un lambris en carène renversée. Le bâtiment s'élevant d'équerre avec le chœur de l'église, une arcade permettait aux malades de suivre, de leurs lits, les cérémonies du culte ; tous les ans, la procession du Saint Sacrement de la paroisse St-Saulve traversait la grand'salle.

Les autres bâtiments, en bordure de la place St-Saulve ou en retrait, avaient été construits à diverses époques et se reliaient assez mal les uns aux autres. De 1854 à 1857, un Hôtel-Dieu entièrement neuf, sauf la chapelle, a été construit sur un plan très vaste (2).

La chapelle seule doit nous occuper ici, bien qu'elle ait été si complètement restaurée de 1871 à 1874, que l'inscription commémorative des travaux exagère à peine en parlant de reconstruction (3).

L'église primitive s'écroula en 1467 ; le maître de l'Hôtel-Dieu, Guillaume Poullain, la fit rebâtir pendant les années suivantes ; le travail était fini en 1472, et l'édifice fut consacré le 19 octobre 1475 par l'évêque *in partibus* de Julience, suffragant de Thérouanne ; il faut lire dans l'ouvrage de Braquehay le naïf récit que fait Guillaume Poullain des difficultés suscitées par les curés de Montreuil, et du stratagème que le subtil et infatigable maître dut employer pour arriver à

(1) *Histoire de l'Hôtel-Dieu-Saint-Nicolas* (1200-1874) *et de l'Hospice des Orphelins* ; Montreuil, 1903 ; œuvre posthume éditée par H. Potez.

(2) Une inscription sur marbre noir, dans la grande galerie porte que : « Cet Hôtel-Dieu fondé vers l'an 1200 par Gauthier de Montreuil, sire de Maintenay, a été reconstruit sous le règne de Napoléon III, inauguré le 6 décembre 1857, M. le comte L. de Tanlay étant préfet du Pas-de-Calais, M. Pompéi sous-préfet de l'arrondissement de Montreuil, M. Emile Delhomel, maire de la ville ; administrateurs : MM. Cosyn, Maugenest, Moleux et Hibon de La Fresnoye ; béni par M. Occis, curé-doyen de Montreuil ».

(3) « L'an mil viii[c] lxxi cette chapelle fut reconstruite, Emile Delhomel étant maire », etc.

faire consacrer sa chapelle : « Dieu merchy, les regnars furrent prins, car elle estoit jà beneiste et est demourée beneiste » (1).

Au sac de 1537, l'Hôtel-Dieu fut pillé, mais non détruit.

L'église ou chapelle, orientée vers le Sud-Est (2), s'élève en bordure de la place St-Saulve et présente son chevet sur la rue du Tongris. Elle se compose d'une nef de 14 m. 50 de longueur sur 7 m. 30 de large et 9 m. 50 de haut, terminée par une abside à trois pans. Le mur Nord est engagé dans les bâtiments de l'Hôtel-Dieu et n'a d'autre ouverture qu'une petite porte. Le mur Sud est percé, en son milieu, d'un très-joli portail et ajouré de trois fenêtres, deux à gauche du portail et une à droite ; le chevet a une fenêtre sur chaque pan.

Toutes ces fenêtres, en tiers-point, subdivisées par un ou deux meneaux (3), ont été entièrement refaites en 1871-74 ; la voûte d'ogives, l'ornementation en pierre du mur Nord, la grande tribune du fond de la nef, les arcades de l'oratoire des religieuses situé sous cette tribune, tout cela date de la même époque. La tour et sa jolie flèche de pierre, les arcatures en application de la façade sud, les niches et les pinacles des contreforts et les bonnes statues qui les décorent (œuvres de Louis Noël et des frères Sturne) (4) appartiennent aussi à la construction nouvelle. Malheureusement, tous ces revêtements, faits en pierre de Creil ou de Marquise, se sont mal liés à la vieille maçonnerie de craie, et des mouvements fâcheux se font sentir dans la muraille et dans la voûte, depuis quelques années.

Un bon dessin au crayon nous permet, chose précieuse, de décrire le portail avant toute restauration : ce portail est, en somme, un diminutif de celui de la chapelle du St-Esprit de Rue. Son arcade, en tiers-point, forme une voussure ornée d'un rang de dix bas-reliefs placés chacun sous un dais ; les scènes, très bien sculptées, légèrement retouchées en 1871, représentent, comme à Rue, des épisodes de la Passion : Lavement des pieds. Baiser de Judas. Arrestation du Christ. Flagellation. Jésus devant Pilate. Portement de la Croix. Crucifixion avec le centurion à cheval et les saintes femmes. Descente de croix. Mise au

(1) A. Braquehay, *Hist. de l'Hôtel-Dieu*, p. 55.

(2) L'église St-Saulve, toute voisine, est orientée au Nord-Est ; les deux édifices ne sont nullement parallèles.

(3) Les deux premières fenêtres à l'Ouest n'ont qu'un meneau ; la 3e et les trois fenêtres de l'abside en comptent deux. Il en était déjà ainsi avant la restauration, d'après d'anciennes vues.

(4) Elles représentent, en partant de l'Ouest : saint Josse, saint Saulve, Gauthier de Maintenay, saint Nicolas, saint Pierre, saint Paul, saint Augustin, saint Wulphy, saint Hubert, saint Crépin, saint Jean de la Croix.

tombeau (?) Résurrection (?). Tout eela était eneore très bien conservé en 1917 ; mais les gelées du grand hiver y ont fait ravage, et depuis lors ces délicates sculptures s'effritent peu à peu.

Au-dessus de la voussure, règne une archivolte en larmier, ornée à l'intrados de feuillages, et à l'extrados de choux frisés ; l'extrémité de l'archivolte se bifurque, forme accolade, et, traversant un premier larmier horizontal, vient buter sous un second semblable.

Le dernier dais de ehaque côté de la voussure surmontait une niche, naguère vide, où l'on a placé en 1872, les statuettes de St-Pierre et de St-Paul ; plus bas, sur les pieds-droits, est une autre niehe à dais flamboyant.

Le tympan du portail est ajouré et refendu par un meneau. Un trumeau à pans coupés s'élève de fond jusqu'au sommet du tympan et divise la porte en deux entrées en anse de panier, à clef ornée d'un éeu vide. Le trumeau est orné d'un dais gothique, qui abritait une Vierge du XVIIIe siècle, remplacée aujourd'hui par une Vierge-mère, dans le style du XVe, œuvre de Louis Noël. Sous le cul-de-lampe de cette statue, sont encore deux petites niches à dais flamboyants.

Les deux eontreforts flanquant le portail ne partent pas de fond, car la base des murs de la chapelle entière, beaucoup plus épaisse que la partie haute, est dépourvue de contreforts, et eeux-ci ne se détaehent qu'à la hauteur de l'appui des fenêtres, où le mur subit un retrait. Ces contreforts sont ornés de deux niches, l'une sur la faee extérieure, l'autre vers le portail ; ces niehes étaient vides, mais leurs culs-de-lampe anciens, à bonshommes grotesques, existent eneore. Au-dessus de l'arc brisé de la niche, le contrefort prend la forme d'un éperon et se termine par un pinacle appliqué, dont le sommet avait été détruit et remplacé par un vulgaire amortissement en briques.

Le dessin permet de voir que la restauration, si elle a ajouté des détails à l'arehiteeture de la façade, n'en a pas modifié la disposition générale et en a fidèlement reproduit les motifs, quand elle ne les a pas conservés.

A l'intérieur, un lambris imitant la voûte d'ogives, peint en bleu et semé d'étoiles, eouvrait autrefois la ehapelle ; il retombait sur de très petits eulots. Deux des fenêtres du ehevet étaient murées, à cause de la présenee du grand retable dont il va être parlé. Celle du pan Sud était cependant ouverte, et refendue par deux meneaux. Une vue peinte à l'huile par le baron Félix de Torcy et conservée au château d'Authie nous donne tous ces détails. Il y avait quelque part, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, une frise en pierre de charmants petits eavaliers du XVe sièele, ehevauchant avee fantaisie des montures variées. Il en reste trois,

qui sont passés de la collection de Cl. Normand dans celle de C. Enlart, et ont été donnés par lui au musée de Boulogne.

Si l'église de l'Hôtel-Dieu a été presque reconstruite, elle a conservé presque tout son mobilier de bois sculpté, très remarquable, des XVIIe et XVIIIe siècles. L'architecte Clovis Normand, bon archéologue et excellent élève de Viollet-le-Duc, mais imbu des idées de son maître au sujet de l'unité de style, aurait voulu sacrifier toutes ces richesses pour installer un mobilier néo-gothique. Le maire Emile de Lhomel et la Commission des Hospices eurent le mérite de s'y opposer, malgré les protestations de Normand (lettre du 14 avril 1874). (1).

L'autel, de style Louis XIII, est toujours en place. Sa table ornée d'arabesques sur fond de glaces, avec médaillons représentant St-Nicolas et St-Augustin, supporte des gradins garnis de reliquaires et d'anges, le tabernacle orné de l'image de la Sainte Face, et l'exposition terminée par un dôme sommé d'une croix (2). Mais

(1) Voici un extrait de cette lettre :

« Quand il fut question de replacer les boiseries, il ne s'agissait que d'un travail fort simple, n'entraînant rien au delà de la pose des menuiseries anciennes ; mais depuis il s'ajoute chaque jour de nouveaux travaux qui font perdre à ces boiseries l'aspect de provisoire qu'elles auraient dû conserver dans la chapelle, et qui en même temps donnent à cette dépense une importance qu'elle ne devait pas avoir pour un résultat que je considère comme malheureux.

« Les objets plus ou moins disparates qui ont été remis en place ne peuvent guères, pour le plus grand nombre, passer pour œuvres d'art, (!), pas plus que l'agencement qui en est fait. Je ne puis faire autrement, pour dégager ma responsabilité comme artiste, que de faire connaître que ces travaux sont faits non seulement sans ma participation, mais même malgré moi ; il faut bien avouer également que le public intelligent ne pourra jamais croire que ce soit la même administration qui a présidé à la reconstruction de la chapelle, et en même temps fait faire les rapiècetages de l'intérieur. En ce qui me concerne, pardonnez-moi, M. le Maire, mais je n'ose plus entrer dans votre chapelle ».

Il est visible qu'aux yeux de l'école néo-gothique, qui eut le grand mérite de réhabiliter et de remettre en faveur l'art du moyen âge, tout ce qui est postérieur au XVIe siècle était méprisable et bon à détruire. On est heureusement revenu aujourd'hui de ces exagérations ; et en particulier, quant à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, tout le monde à présent considère les sculptures des XVIIe et XVIIIe siècles comme son plus bel ornement et son principal objet d'intérêt.

(2) Voici une description plus détaillée de cet autel : sa table est revêtue de verre, avec application de bois sculpté, travaillé et doré : rinceaux, arabesques, feuillages, etc. Trois médaillons représentent la Vierge, St Nicolas et St Augustin. Le gradin de l'autel est orné de rinceaux. Il y a deux tabernacles superposés ; le plus bas est accompagné de six petites niches, dont quatre à jour, vides, et les deux autres renfermant les statuettes de la Vierge et de St Jean. Le tabernacle supérieur porte l'image de la Sainte Face. La contretable se compose d'un avant-corps et de deux parties latérales. L'avant-corps est orné d'une statuette du Bon Pasteur, dans une niche cintrée, entre deux vases de fleurs ; au-dessus est l'exposition, contenant un beau crucifix d'argent sur croix d'ébène. Une grande couronne, tenue par deux anges éployés dans les airs, surmonte cette croix. Au-dessus, une Vierge, puis un dôme sommé d'une croix. Les parties latérales sont ornées de colonnes torses, de reliquaires en bois sculpté, de statuettes qui, sauf celles de St-Nicolas et de St-Augustin, ont certainement été déplacées et remises sans ordre, ainsi que celles du dôme de l'exposition : on y voit deux Vierges-Mères à côté l'une de l'autre, deux fois Saint-Joseph, une vertu ou sainte femme, un saint prêtre sans attribut.

il n'est plus surmonté du « eharmant retable, aux eolonnes torses toutes d'or enguirlandées, portant au front son aete de naissanee : 1672 ». (1)

Dans un rapport envoyé en 1842 ou 1843 par le Dr Goze, d'Amiens, au Comité historique des arts et monuments, on lit : « Un magnifique retable porte les dates de 1662-1672. La boiserie du ehœur est de 1713 ; de ehaque côté de l'abside sont des armoiries » (2). D'après une note de Braquehay père, la boiserie du maître-autel était datée de 1642, ce que je erois volontiers, ear eet autel est du plus pur style Louis XIII.

Le retable se composait de quatre colonnes torses enlacées de ceps de vigne, encadrant la Deseente de Croix, bonne toile, attribuée à tort à Rubens, qui se trouve aujourd'hui sur le mur Nord. Au-dessus de l'entablement, une seeonde toile représentait le Père Eternel en habits pontificaux ; le sommet du retable s'élevait jusqu'à la voûte.

Les boiseries de la ehapelle (1713), subsistent eneore, bien qu'elles aient perdu la corniehe qui les terminait. Mais les divers panneaux semblent avoir été ehangés de place et bouleversés. Ils sont tous d'une bonne sculpture, mais d'un fairè assez inégal et aeeusent plusieurs mains : les quatre Evangélistes sont d'un grand fini ; les Docteurs de l'Eglise : St-Ambroise et une ruehe d'abeilles, St-Augustin tenant un eœur enflammé, St-Jérôme en père du désert, St-Grégoire-le-Grand, pape, avee une tour en flammes (3), sont d'un travail moins délicat. Il en est de même de St-Joseph (au-dessus de la porte du préau) et de quatre prophètes, tête nue, l'air inspiré (au Sud, dans le chœur).

La ehaire, très jolie, est ornée de panneaux représentant le Bon Pasteur, St-Nieolas, St-Augustin et St-Jean de la Croix. Elle porte un éeusson, gratté sous la Révolution, mais encore lisible, aux armes des Heuzé de Hurtevent : *écartelé 1 et 4 de gueules à la croix ancrée d'or* ; *2 et 3 d'argent à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules* ; *sur le tout d'azur à 3 étoiles d'or*. Supports : deux lieornes. Heaume de front, à lambrequins. Devise (inédite) : FAIT BIEN LAISSE DIRE.

Le registre mortuaire des religieuses nous apprend que cette chaire fut donnée à l'Hôtel-Dieu par Gaspard d'Heuzé, éeuyer, seigneur de Hurtevent, La Beausse, Chaumont et autres lieux, et dame Marie-Anne-Marguerite-Gabrielle de Rangueil, son épouse : « En 1705, ils ont fait faire la ehaire dans l'église pour présent d'église

(1) *Journal de Montreuil*, 10 mai 1866.

(2) *Bulletin archéologique*, publié par le Comité historique des Arts et Monuments ; Paris, 1842-43, t. II, p. 265. — Il n'y a actuellement ni date ni armoiries.

(3) Je n'ai jamais vu d'autre exemple de cette caractéristique de St-Grégoire.

de leurs deux filles ici religieuses, savoir pour sœur Jeanne-Marguerite d'Heuzé de St-Charles, décédée le 13 décembre 1715, et pour sœur Marie-Anne-Marguerite-Gabrielle d'Heuzé de St-Augustin ; elle coûte 120 livres » (1).

Le confessionnal, très beau aussi, n'est pas daté ; il offre cette particularité qu'il ne contient qu'une seule logette de pénitent. Sa partie basse est très ornée dans le style Louis XIV, tant la porte que la logette, qui est cintrée. Au-dessus, se voient deux panneaux nus, ce qui constitue une autre originalité.

Le lutrin complète cette série d'œuvres d'art : son socle, triangulaire, porte un cœur sur chaque face : le Cœur de Jésus, couronné d'épines ; le Cœur de Marie, percé d'un glaive, et le cœur enflammé de Saint Augustin. Le pied, très orné, forme balustre et supporte les deux pupitres, travaillés à jour. La hauteur est de 1 m. 89.

On ne sait pas les noms des trois religieuses qui, en 1713, firent faire de leurs deniers les lambris et le beau lutrin, dont le travail exigea trois années (2), ce qui ne surprend pas quand on les examine.

On ne connaît pas davantage les auteurs de toutes ces sculptures sur chêne ; Braquehay nomme Pantillon, sculpteur à Abbeville, mais il ne trouve à lui attribuer qu'un reliquaire fait en 1679. Il cite encore cet extrait des résolutions capitulaires des religieuses : « Ce jour dhuy 21 aoust 1672, estant assemblées capitulairement, a esté arresté que l'on donnera au maistre doreur d'Abbeville la somme de 350 fr. pour dorer et peindre nostre tabernacle et la nourriture de trois ouvriers » (3).

Notons encore quatre bonnes petites toiles encadrées dans les boiseries du chœur : la Nativité, St-Jean prêchant dans le désert, la Résurrection et l'Assomption (4).

La cloche (diamètre 76 centimètres) porte cette inscription :

✠ LAN 1676 DAMOISELLE MAGDELEINE DE LENGAIGNE FILLE DE DHONORABLE (*sic*) HOMME PHILIPPE DE LENGAIGNE LIEVTENATTE

CRIMINEL ET ANTIEN MAIEVR DE MONSTROEVIL. PIERRE CHAPPERON (5) MA FONDVE

En dessous, un médaillon représente St-Nicolas et les trois enfants dans la cuve.

(1) BRAQUEHAY, *Notice historique et descriptive sur la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montreuil*, revue *La Picardie*, 1874, pp. 375-376.

(2) *Id.*, p. 375. — (3) *Hist. de l'Hôtel-Dieu*, p. 185.

(4) En 1842, l'église de l'Hôtel-Dieu possédait un devant d'autel en cuir de Cordoue. (*Bulletin Archéol. du Comité des arts et monuments* ; Paris, 1842-43, t. II, p. 265).

Deux tableaux fort anciens : la Résurrection de Lazare et le couronnement de la Vierge, « sans autre mérite que leur ancienneté », et les portraits de Ste-Agnès et de Ste-Françoise existaient aussi dans cette église vers 1830 (Lettre de M. P. du Broutel).

(5) Fondeur à Amiens.

Au-dessus de la première ligne de l'inscription, on a ajouté en creux, à la pointe, en très petits caractères (les N contreposées) :

HONOB HO ANDRE HAVINE BAILLY GNAL DES TERRES ET CHASTELLENIE DE BEAV-RAIN .

(Sans doute parrain avec Mlle de Lengaigne).

Cette notice était déjà imprimée, quand d'heureuses circonstances ont fait réintégrer aux archives hospitalières le registre aux professions des religieuses, qui était égaré depuis près de quatre-vingts ans, et que A. Braquehay n'avait jamais vu (il ne le cite que d'après une notice de Ch. Henneguier, parue en 1855 *dans l'*Annuaire du Pas-de-Calais). *Ce registre tenu à jour de* 1667 *à* 1793, *nous donne d'utiles précisions sur le mobilier de la chapelle. En voici des extraits :*

« *Mémoire que la voûte de bois de nostre église a esté faict en l'an* 1644 *et pareillement le balustre de l'autel et les formes où chantent les prestres, et la sacristy a aussy esté faict en la mesme année* 1644, *et le tout a cousté deux mille francq* ». — *Les* formes *(stalles) et le balustre (table de communion) existent encore.*

« *Les tabernacles et table d'autel avecq le marche pied d'autel de nostre esglise a esté faict en l'an* 1662 *et a cousté huict centz quarante livre.* » — *Voilà donc la date et le prix du bel autel actuel.*

« *Le mois de juillet* 1667, *la grille de nostre esglise a esté faict, elle nous a cousté* 32 *livres pour le bois, la fason et la peinture.*

« *Mémoire qu'en l'an* 1644 *nous avons faict paindre la voutte de nostre esglise, laquelle est painte à détrempe, et les armes de Monsieur le compte de Lanoy et celles de Monsieur le compte de La Rosdion [lisez La Roche-Guyon !], gouverneur de cette ville de Monstreul, ont esté paintes à l'huille, et où il nous a cousté, tant pour la voutte que les deux armes desdits seigneurs, lesquelles sont aux deux costés du hault de l'autel, la somme de* 75 *livres* ». *(Les notes qui précèdent sont de la sœur Antoinette Cailleu de la Ste-Trinité ; celles qui suivent sont de la main de diverses religieuses qui n'ont pas signé.)*

« *Le* 27 *mars de l'an* 1679, *les formes de nostre cœur [le chœur des religieuses, au fond de l'église] ont esté achevées par Maistre Jean Heurin, menuzier. Nous avons toute fourny les bois, et Lamontaigne, qui est à gages, a aidé. Ledit Heurin a eu pour sa façon et nouri la somme de* 66 *livres.* » — *Ces stalles des religieuses existent encore.*

« *En l'année* 1713, *au moy de jeanvier, l'on a commencé le lanbris de nostre église,*

*qui a duré trois années entières avec la sculture ; il estoit quatre hommes tous les jours. La maison n'a nouris que le sculteur et a donné la plus grande partie des bois qu'il a fallu faire ménager, le tout aux dépens de trois religieuses, sçavoir sœur Nicolle Lesseline, sœur Marie Delhomel, sœur Marie Françoise Guérard, et sœur Marie Margueritte Hacot, qui a donné 60 livres pour les aider. Le tout soit à la gloire de Dieu ; ce n'a pas esté sans peine ; le lanbris a cousté seize cens livres pour la façon des ouvriers, les cloud et ferulle et colle ; legle (*sic*) du pipitre a couté seulle 60 livres. Elle est tout d'une pièce. Les dites trois sœurs nommées ont faict paver l'église ; le pavé a coûté 400 livres. La s*[r] *Barbe de Belledamme estoit hospitalière dans ce temps ; elle a tiré des prê[ts] des soldats malades 200 l. pour aider ces religieuses à païer le pavé ; les tableaux de l'église coûtent 40 l. la pièce. Le total pour le tout coûte 2000 livres et plus.* »

On n'est plus étonné de constater des différences de main dans la sculpture des boiseries, quand on voit que quatre hommes y ont travaillé, bien qu'un seul (le plus habile sans doute) soit qualifié sculpteur, et d'ailleurs il n'est pas plus nommé que les autres. — Les « tableaux de l'église » doivent être les quatre petites toiles encastrées dans le lambris. Quant au lutrin, je m'étonne de voir mentionner « legle », l'aigle. Le lutrin de l'Hôtel-Dieu est justement un des rares lutrins qui ne prennent pas la forme de ce roi des oiseaux.

Le 4 décembre 1719, on achève de dorer l'image du patron, saint Nicolas, aux dépens de sœur Nicole Lesseline, dite de S[t]-Jean-Baptiste ; la dorure coûte 94 livres.

Mentionnons encore l'achat (18 août 1678) des chandeliers d'argent, pesant 7 marcs, 7 onces et quelques gros, à 27 l. 10 s. le marc, 26 l. pour la façon et 15 livres pour le contrôle. En tout 260 livres.

C'est M. de Poilly, orfèvre à Abbeville, qui fait ce travail. De même, le 24 avril 1745, la lampe du sanctuaire, pesant 8 marcs, 5 onces, 4 gros, est exécutée par Pierre de Poilly, orfèvre à Abbeville, qui fournit aussi un encensoir.

Gaspard Heuzé, seigneur de Hurtevent et de La Beausse, et sa femme Marie-Anne-Marguerite-Gabrielle de Rangueil comblèrent l'Hôtel-Dieu de dons divers, qu'il serait trop long d'énumérer ici. « *En 1705, ils ont fait faire la chaire dans l'église pour présent d'église de leurs deux filles icy religieuses, sçavoir pour sœur Jeanne-Margueritte d'Heuzé de S*[t]*-Charles, décédée le 31 décembre 1715, et pour sœur Marie-Anne-Marguerite-Gabrielle d'Heuzé de S*[t]*-Augustin. Elle coûte 120 livres.* » — On est tout ébahi de ce prix modique, car cette chaire est une œuvre d'art charmante ; et en 1713, les mêmes bienfaiteurs donnent « une chasuble, deux tuniques et la chape de damas blanc et rouge à fleurs, or et argent », le tout coûtant 1100 livres ! Comment expliquer cette disproportion ?

Je n'ai rien trouvé sur le tableau attribué à Rubens, ni sur le confessionnal. Peut-être celui-ci est-il compris dans le marché des lambris, avec lesquels il fait corps.

L'Hôtel-Dieu contient encore un certain nombre d'objets précieux et dignes d'être cités. Les archives renferment deux manuscrits qui présentent un grand intérêt :

« 1° Le grand Cueilloir de 1477-78. — Un premier Cueilloir, en 1464, avait été, pour Guillaume Poullain, exécuté à la Chartreuse de Notre-Dame des Prés, à Neuville, par le frère Jacques Hanin. Tous les jours, Poullain, par les marais et les prairies, cheminait vers le monastère. Il y portait chaque fois « une bouteille de vin et sa pitanche » pour dîner « avec le prieur et procureur ». A cause de ces fréquentes visites, le bruit courut à Montreuil que Poullain voulait « se rendre religieux aux dits Chartreux à cause qu'il y venoit si souvent. Et estoit le mulet sur lequel il venoit chacun jour ausdits Chartreux tout accoustumé de tourner à le voie et chemin desdits Chartreux comme eust esté une personne ». C'est une amusante apparition que celle du digne maître de l'Hôtel-Dieu, chargé de parchemins, monté sur sa mule, parmi les eaux vives, les longues lames des roseaux, les salicaires, les reines des prés, les épilobes, les myosotis, et se dirigeant vers les fins clochers du couvent.

« Ce premier cueilloir était transcrit en cursive sur papier de chiffe. Poullain en commanda un autre au même calligraphe, en 1477. Frère Jacques Hanin le commença aux fêtes de Pâques et mourut le 3 février 1478, peu de temps après l'avoir achevé. Celui-là est un travail de grand luxe, sur vélin, écrit en belle minuscule gothique. Il faut en considérer surtout l'ornementation.

« Un registre rempli d'énumérations, hérissé de chiffres, — mais quelle délicieuse fantaisie en marge de ces précisions administratives et budgétaires ! Quel génie de l'ornement en ce xve siècle « énorme et délicat » ! Ceux qui remuaient ces feuillets pour y trouver des renseignements lisaient les noms des paroisses de Montreuil et ceux des villages environnants. Tout le monde n'est pas sérieux d'un bout à l'autre de la vie ; il se trouve des comptables qui s'abandonnent à la songerie. Ces vocables éveillaient en eux des visions rapides. Ce sont ces rêves furtifs que le scribe enlumineur a saisis au vol, arrêtés et fixés sur ces pages.

« Voici d'abord l'amusante et anachronique effigie du sire de Maintenay, bardé et empanaché comme on pouvait l'être au temps du Téméraire, avec son écu tout flambant de couleurs ardentes et joviales. Puis les saints et saintes, vénérés dans le pays, défilent comme une procession au son des cloches, mêlés parfois à des scènes familières et à des imaginations plaisantes. Des apparitions célestes : Notre-Dame

en Darnetal, une gracieuse statuette d'art bourguignon ; Madame sainte Austreberthe en abbesse, avec une crosse dorée ; saint Pierre avec l'énorme clef du paradis ; saint Josse et saint Jacques, tous deux équipés en pèlerins ; saint Wulphy portant le calice ; saint Justin en sa majesté théologale ; Marie-Madeleine, fine, gentille et jeunette, avec ses longs cheveux déliés et son vase d'aromates ; saint Norbert en chanoine blanc de Prémontré. Des légendes : saint Firmin-le-Martyr, décapité et portant son chef, comme saint Denys ; saint Walloy appelant les poissons avec sa clochette ; saint Martin donnant la moitié de son manteau à un estropié ; saint Crépin dans son échoppe, taillant une empeigne avec sa hachette ; saint Vaast tenant en laisse un ours apprivoisé qui figure les gens de l'Artois convertis de leur sauvagerie à la foi du Christ ; saint Julien l'Hospitalier embrassant le lépreux, comme dans le chef-d'œuvre de Flaubert ; saint Nicolas avec les trois petits enfants qui sortent du saloir ; saint Josse foudroyant du regard l'aigle qui lui enlève sa volaille. Des images de la vie : deux religieuses de l'Hôtel-Dieu qui soignent un malade gisant nu sous sa courte-pointe, à la mode du temps ; un possédé qu'un moine exorcise, et qui vomit le démon ; un chasseur qui sonne du cor au milieu de sa meute. Des ébauches de paysages : un bosquet où se promène un cerf ; deux petites chapelles à campenard. Même des jeux de mots, des calembours : dans l'M par quoi commence le mot Montreuil, un quidam fait ce geste malgracieux de montrer son œil de l'index. Au village de Wailly, un chien aboie, pour l'onomatopée. A Epy, une gerbe de blé rayonne. Le corps même des articles est égayé de dessins grotesques et bouffons, enlevés avec beaucoup de verve et dus à ce même génie qui a créé les monstres des gargouilles et les caricatures des miséricordes.

« 2° Un antiphonaire à miniatures de 1725. L' « *Office propre de Sainte Marthe, hôtesse de Notre-Seigneur-Jésus-Christ* », exécuté sur la demande de la sœur Marie-Françoise Guérard, dite de Ste-Scholastique, par A. R. David, prêtre parisien. Il est orné de fleurs et de scènes évangéliques. On remarquera surtout les quatre médaillons où sainte Marthe est représentée : 1° allant au devant du Christ ; 2° couronnée par un ange ; 3° recevant le Christ ; 4° s'entretenant avec lui » (1).

Dans la salle du conseil, on remarque, outre de beaux meubles anciens (fauteuils Louis XIII à tapisseries, etc.), plusieurs toiles : une belle Crucifixion, école flamande, XVIIe siècle, de quelque élève de Van Dyck ; les autres sont des portraits :

1° Gauthier de Maintenay, toile du XVIe siècle, copie assez fidèle du frontispice du cueilloir de 1477, cité plus haut. Mais l'inscription a été estropiée. Au lieu de

(1) Henri POTEZ, *Montreuil-sur-Mer, guide du Touriste*, 1924, pp. 45-48.

Très noble et puissant que bien sçay, on a écrit : *Très noble et puissant que bienfaiteur*, ce qui n'a aucun sens.

Sur la toile comme sur la miniature, les armes du chevalier sont fantaisistes. Aux armes de Montreuil-Maintenay, on a substitué celles des Harcourt, seigneurs de Maintenay au XVe siècle : *écartelé aux* 1 *et* 4, *de gueules à* 2 *fasces d'or* (Harcourt) ; *au* 2, *de France au lambel de* 3 *pendants de gueules, chargés chacun de* 3 *châteaux d'or* (Artois) ; *au* 3, *bandé d'or et de gueules de* 6 *pièces* (Ponthieu-Maisnières) ; *sur le tout, parti au* 1, *de gueules à l'écusson d'or en abîme accomp. de* 8 *roses du même en orle* (Tancarville) ; *au* 2, *d'azur à* 7 *besants d'or*, 3, 3, 1, *au chef du même* (Melun).

2° Dom Augustin Lagache (et non Dom Antoine Boubert), abbé de St-André-au-Bois, 1736-1750, en costume de prémontré ; ses armes : *d'or au sautoir alaisé ou croix de St-André de sable, posé sur une terrasse de même, accompagné en chef d'un cœur rayonnant de gueules, portant une croix de sable et environné d'une couronne d'épines de même ; en pointe d'un cœur de gueules enflammé d'or, reposant sur la terrasse.* Ecu timbré de la mitre et de la crosse. Devise : *Trahe me post te.* Inscription : ÆT. 64. PRÆL. 6. — 1742.

3° Autre portrait de religieux prémontré, sans armoirie ni inscription. On croit que c'est celui de Dom Ignace Crépin, abbé de St-André après Lagache, représenté jeune, avant sa prélature.

4° Mgr de La Motte, évêque d'Amiens.

Les religieuses conservent la ceinture authentique de sainte Austreberthe, en cuir jaune, à boucle mérovingienne (1) d'argent ciselé ; l'enveloppe de cette ceinture, en drap d'argent, est brodée d'une inscription de soie rouge : LA . VRAIE. CEINTVRE . DE . SAINCTE . AVSTREBERTE . FAICT . EN . LANNÉE . 1656 . PAR . S^r. M. A. GOVFIER . A.

Un beau reliquaire d'argent massif, en forme de chef, contient une relique de St-Léonard, avec armes inconnues : 1° *d'argent à la bande de gueules* ; 2° parti comme dessus et *d'azur au chef d'argent.*

La sacristie renferme plusieurs anciens ornements et une belle aube en mousseline brodée, portant le nom d'un chanoine d'avant 1789 : *Monsieur Quenu chanoine de Saint-Firmin.*

Enfin, la pharmacie contient plusieurs vieux mortiers de bronze dont deux datés de 1587 et de 1624. Ce dernier porte la devise flamande : LOF GODT VAN AL *(Louez Dieu de tout).*

(1) Reconnue comme telle par Camille Enlart. Le *Catalogue de l'Exposition rétrospective d'Arras en* 1896 l'attribue au XIIIe siècle ; c'est une erreur.

III. — AUTRES HOPITAUX ET COUVENTS

L'Hôpital des Orphelins, vulgairement appelé le Petit Hôpital, fut fondé en 1640 par le comte Charles de Lannoy, gouverneur de Montreuil, et restauré au XVIIIe siècle par l'abbé Loppin, doyen du chapitre de St-Firmin. Les bâtiments actuels sont de cette dernière époque ; le corps de logis est daté de 1753. La chapelle, du même temps, offre cette particularité que, malgré sa date, ses fenêtres sont en tiers-point. La façade, au contraire, est de style classique. Au-dessus du portail, une niche contient une statuette de St-Nicolas avec cartouche où on lit : ORPHANO TU ERIS ADJUTOR PSAL.[X, V. 14.]

La chapelle est très simple et ne mérite pas de description. Elle contient, dans le mur Nord, l'épitaphe de « Mr Mêmi (1) Benoît Loppin, prêtre doyen vétérant des chanoines de la collègiale de St-Firmin le Martys (*sic*), supérieur et restaurateur de l'hôpital des orphelins de cette ville », décédé le 2 janvier 1776, âgé de 75 ans.

Une vieille petite cloche, hors d'usage, provenant sans doute du château de Bomy, porte les noms de IVLLIEN DE WISSOCQ ET MARIE DE FLECHIN 1599, avec les armes de ces personnages : parti : 1) à la fasce accompagnée de 3 losanges, 2) fascé de 6 pièces ; et un médaillon ovale représentant la Résurrection.

Cette cloche, arrivée sans doute à Montreuil comme butin de guerre et donnée à l'hôpital, fut ornée alors de cette seconde inscription gravée en creux :

EN LAN 1641 — IACQVES ANQVIER PERRE — SINDIC
DES ORFELINS — DE CESTE
VILLE ET IENNE CARPE–NTIER SA FEME ONT
DONNE CEST CLOCHE.

Et en dessous : *M. Carpentier.* (2).

Dans la grand'salle, on conserve les portraits sur toile des deux fondateurs ; celui du comte de Lannoy est très beau, avec tous les insignes de chevalier des ordres du Roi, et ses armes : *d'argent à 3 lions de sinople, armés et couronnés d'or, lampassés de gueules.* Celui de l'abbé Loppin est médiocre ; à l'arrière-plan sont figurés, en raccourci, les bâtiments et la chapelle, rebâtis par lui.

(1) Saint Memmie, évêque de Châlons-sur-Marne, était le patron de l'abbé Loppin, champenois de naissance.

(2) *Epigraphie*, t. IV, *Montreuil*, p. 68 et sq.

J'ai parlé plus haut, à l'article de St-Wulphy, du couvent des Carmes.

Celui des Capucins est encore une fondation du comte de Lannoy (1621) (1). Son église fut détruite le 30 floréal an II par un incendie ; la première pierre, retrouvée il y a quelques années, était en 1914 au Musée d'Arras (2). Il reste une partie des bâtiments du couvent (3), avec une galerie intérieure de cloître, sans voûte ni arcade.

LES RUES DE MONTREUIL

(Pl. XIV et D. 2).

La topographie de la ville de Montreuil pourrait donner matière à un travail spécial ; les documents ne manquent pas, et un excellent plan en six feuilles, dressé vers 1780 par l'arpenteur Varlet, et appartenant à la ville, fournirait une base très sûre ; chaque maison y est indiquée avec son enseigne, le nom de son propriétaire et l'indication de la censive dans laquelle elle se trouve. Les minutes des notaires, depuis 1550, et plus anciennement les cueilloirs de l'Hôtel-Dieu et les chartes permettraient fort souvent de retracer l'histoire de nos vieux logis.

Naturellement, ce n'est pas le lieu, ici, d'effleurer même ce sujet. Je dois me borner à signaler rapidement les maisons les plus intéressantes.

Et tout d'abord, disons un mot, très bref, des édifices communaux. Montreuil n'a ni hôtel de ville ancien, ni beffroi. Ce n'est pourtant pas faute d'en avoir possédé jadis. Nos anciens beffrois devaient être bien mal construits, ou nos ancêtres d'humeur bien changeante, car ils n'ont cessé de démolir, de rebâtir et de déplacer leur tour communale. On compte successivement :

(1) « Le dimanche 21 novembre 1621, les Pères Capucins ayant obtenu du Roi et de MM. les maïeurs et échevins de cette ville permission de s'habituer en cette ville, firent bénir leur croix dans l'église de St-Saulve, duquel lieu fut enlevée par le comte de Lannoy, gouverneur, et icelle portée en procession générale, et plantée au devant de la maison qui fut à noble homme Jean Pellet, sieur de La Beauce, que lesdits Capucins avoient achetée pour y bâtir et construire leur couvent, comme ils ont fait ». (Journal de Robert de Berry).

(2) *Epigraphie* citée, p. 57.

(3) La majeure partie de ces édifices vient d'être rasée au printemps de 1932 ; dans les démolitions, on a trouvé deux plaques de plomb qui avaient accompagné les ossements de deux religieux du monastère : 1° ICI GIT LE CORPS || DV T. R. P. || I°SEPH DE BOVLOGNE || GARDIEN DE CE || COVVENT MORT LE || 10 DE MARS 1742 || REQVIESCAT IN PACE. — 2° T. V. P. FIRMIN DE MONTREUIL || CAPUCIN AGÉ DE 79 ANS ET DE 58 R. || (58 ans de religion) || DECEDE LE 28 JVIN 1756 || REQVIESCAT IN PACE. (Relevé par M. A. Dautricourt).

Ces religieux ne sont désignés que par leur nom de religion et leur lieu de naissance, et non par leur nom patronymique, ce qui enlève à ces inscriptions le plus clair de leur intérêt.

1° Le beffroi primitif, écroulé avant 1377, situé sur la place St-Saulve, auprès de la ruelle de la Vignette ;

2° La tourelle sud, accolée à la grosse to ur de St-Saulve (par concession de 1377) ;

3° Un nouveau beffroi, construit sur un cimetière en 1392-93 : « Les religieux (de St-Saulve) dient que ou lieu ot un beffroy, que ilz (les habitants) abatirent, et depuis se sont efforciez d'en faire un de nouvel ou lieu où il y avoit eu anciennement sepulturez de corps, et le firent commancier X piés plus grant de tous costez que n'avoit esté l'ancien » ; les religieux voulaient le faire abattre (1). Je ne sais s'ils y parvinrent.

4° Le beffroi voisin de la Muette du Darnetal, qui fut démoli entre 1571 et 1588 : le 4 avril 1590, Péronne Patriarche, veuve d'Antoine Grossel, donne en mariage à sa fille Jehanne « certaine petite masure scituée en la place du Dernestal, tenant des deux bouts et d'une liste au pied du mur où estoit jadis construit le beffroy en lad. ville, laquelle masure et portion de terre icelle Grossel a promis et soy submis faire construire et bastir en la mesme façon qu'elle estoit auparavant la démolition dud. beffroy » (2).

5° Le clocher de Notre-Dame en Darnetal servit de beffroi de 1588 à 1624 ;

6° La tourelle nord attenante à la grosse tour de St-Saulve (1624-1642) ;

7° Enfin cette grosse tour elle-même, jusqu'à nos jours.

L'hôtel de ville, aux derniers siècles, était situé le long de la ruelle de la Vignette, et s'étendait de la place St-Saulve à la rue de la Chaîne ; c'était l'emplacement du premier beffroi. Dès 1458, l'échevinage siégeait en cet endroit : « Item le maison qui fut anchiennement nommé le maison Jean Patté, où souloit estre le plaidoir de l'eschevinage de ladicte ville, et dist-on à présent que c'est le maison du beffroy, les prisons derrière et le gardin dud. eschevinage », tenu de St-Saulve par 6 sols parisis de rente... « Item le salle devant dudict eschevinage, joingnant à l'ostel d'Arras » (3).

En 1804, « l'ancienne maison commune » était désaffectée ; l'administration municipale siégeait à l'abbaye de St-Saulve. L'hôtel de ville actuel, élevé sur l'emplacement de l'abbaye, date de 1818.

Un autre édifice communal était « la Muette du Darnestal », qui, pour un temps, était attenante à l'église Notre-Dame. En 1674, « la petite Muette » tenait à l'église ;

(1) G. de Lhomel et Gauthier, 1er *Supplément au Cartulaire de Montreuil*, p. 140.

(2) Minutes Belart.

(3) Premier supplément au Cartulaire de Montreuil. p. 172.

en 1704, on signale, comme attenant également à l'église, « la masure de l'ancienne Muette de l'hôtel commun de cette ville ». Dès 1602, on l'appelle « l'ancienne Muette » (1), ce qui prouve qu'elle était déjà abandonnée. Elle tenait à la maison Bécart, au nord du grand portail de Notre-Dame.

La Muette fut ensuite transférée juste en face, au nº 75 actuel de la Grand'Rue. « Reconstruite en 1770, elle a été vendue en 1838. En 1843, les maçons, en construisant un étage à la Muette, cassèrent la belle pierre où étaient sculptées les armes de la ville. Cette pierre d'une belle conservation avait traversé la Révolution ». (Note Ch. Henneguier). — Cette pierre n'a pas été brisée, mais seulement déplacée. Elle se trouve aujourd'hui encastrée dans le mur d'une cour intérieure de la maison nº 75 ; on y voit même deux pierres armoriées, l'une aux armes de Montreuil : trois fasces accompagnées en chef de 3 fleurs de lys ; couronne de comte ; supports : deux griffons ; l'autre porte un écusson : à la bande chargée de 3 alérions ; posé sur manteau, sous couronne ducale, et supporté par deux aigles couronnées ; c'est l'écu de Lorraine, et on doit l'attribuer à l'un des ducs d'Elbeuf, qui furent gouverneurs de Montreuil de 1649 à 1753. Les sculptures en question sont de style Louis XV ; il s'agit probablement de Henri de Lorraine, duc d'Elbeuf, gouverneur du 4 mai 1692 au 12 mai 1748, date de sa mort.

Montreuil a très peu de maisons antérieures au XVIIIe siècle. En revanche, cette ville compte une quantité surprenante de beaux hôtels — une quarantaine, — construits entre 1735 et 1810. A cette époque, les gentilshommes des environs prirent l'habitude de passer l'hiver à Montreuil pour s'y livrer aux plaisirs de la vie de société; sous Louis XV et Louis XVI, Montreuil était une ville de plaisance, où les dîners, les bals, les assemblées charmaient les loisirs de la mauvaise saison ; nos gentilshommes acquirent à bas prix, dans la ville dépeuplée, des carrés entiers de petites maisons et les démolirent pour bâtir leurs hôtels, dont quelques-uns ont de vastes jardins.

Peu de ces hôtels (quatre ou cinq peut-être) sont bâtis en retrait de la rue, au fond d'une cour pavée. La plupart sont construits sur un plan à peu près uniforme : une longue façade sur rue, d'un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée ; la porte cochère à une extrémité, puis le salon et la salle à manger. Un second bâtiment, en équerre sur la cour, contient la cuisine et ses vastes dépendances ;

(1) Titres de propriété, analysés jadis par A. Braquehay.

un bel escalier de chêne, à paliers droits, s'élève à la rencontre des deux ailes et accède aux chambres de l'étage. Souvent, un petit salon se trouve en haut de l'escalier.

Généralement, ces hôtels sont décorés de belles boiseries, mais souvent les ornements sont en stuc. On voyait, rue de la Citadelle, n° 11 (ancien hôtel de Torcy, 1761), de belles toiles de Jollain : la famille de Torcy jouant à l'hombre, et des dessus de portes (les quatre saisons) qui étaient des portraits ; au n° 3 de la rue de la Chaîne (hôtel Le Roy de Barde, 1776), quatre panneaux de tapisseries des Gobelins (encore les quatre saisons). Tout cela a disparu. Au n° 15 de la rue St-Pierre (hôtel Le Gaucher) (1), il reste de très beaux cuirs de Cordoue, tapissant la salle à manger ; des dessus de porte peints en grisaille dans le salon, et des attributs militaires sculptés un peu partout, M. Le Gaucher, qui construisit la maison en 1777, étant officier d'artillerie. On attribue souvent à tort ces images guerrières au maréchal Ney, qui fut logé dans cette maison pendant le camp de Boulogne (1804).

Il serait trop long de nous arrêter aux particularités de chacun de ces anciens hôtels ; bien peu ont été démolis ; on peut regretter cependant, au n° 80 de la Grand'Rue, la belle ordonnance et les portes-fenêtres à balcons de fer forgé de l'hôtel bâti en 1742 par les Jacquemin de Châteaurenault et rasé en 1889. Beaucoup sont dénaturés, transformés en magasins ou en cafés. Malgré tout, un bon nombre reste intact et donne à nos rues leur caractère aristocratique.

Je me bornerai ici à mentionner très brièvement, au long des rues et des places, les maisons les plus remarquables.

Sur la Grand'Place, regrettons la vieille hôtellerie du Renard d'Or, dont les titres de propriété remontent à l'an 1398, et qui, en dernier lieu, fut tenue pendant 150 ans par la famille Duquesnel. Le vieux toit de tuiles est encore là, mais la façade, devenue un garage, est éventrée.

Aux 21 et 23 de la Grand'Rue, se trouve notre seule maison à pans de bois apparents : basse, à simple rez-de-chaussée sous un haut toit orné de lucarnes, ses poutres ne sont pas sculptées, mais leur assemblage a du caractère, et il faut souhaiter que ce vieux logis, déjà plusieurs fois menacé, échappe aux démolisseurs (pl. D, n° 2).

Tout à côté, au n° 19, les balcons de fer forgé du premier étage portent des emblèmes maçonniques : triangle, équerre, truelle, étoiles avec la lettre G ; cet hôtel fut construit sous Louis XV, probablement par Grégoire-Antoine Hacot, brasseur, vice-mayeur, dont la veuve Marguerite Ozenne l'habitait vers 1785.

(1) Aujourd'hui à Mme Plesse.

Au nº 58 (coin de la rue du Petit Cocquempot), s'élève l'hôtel de France, qui occupe les bâtiments (datés de 1643 et 1755) de l'ancienne maison de la Porte

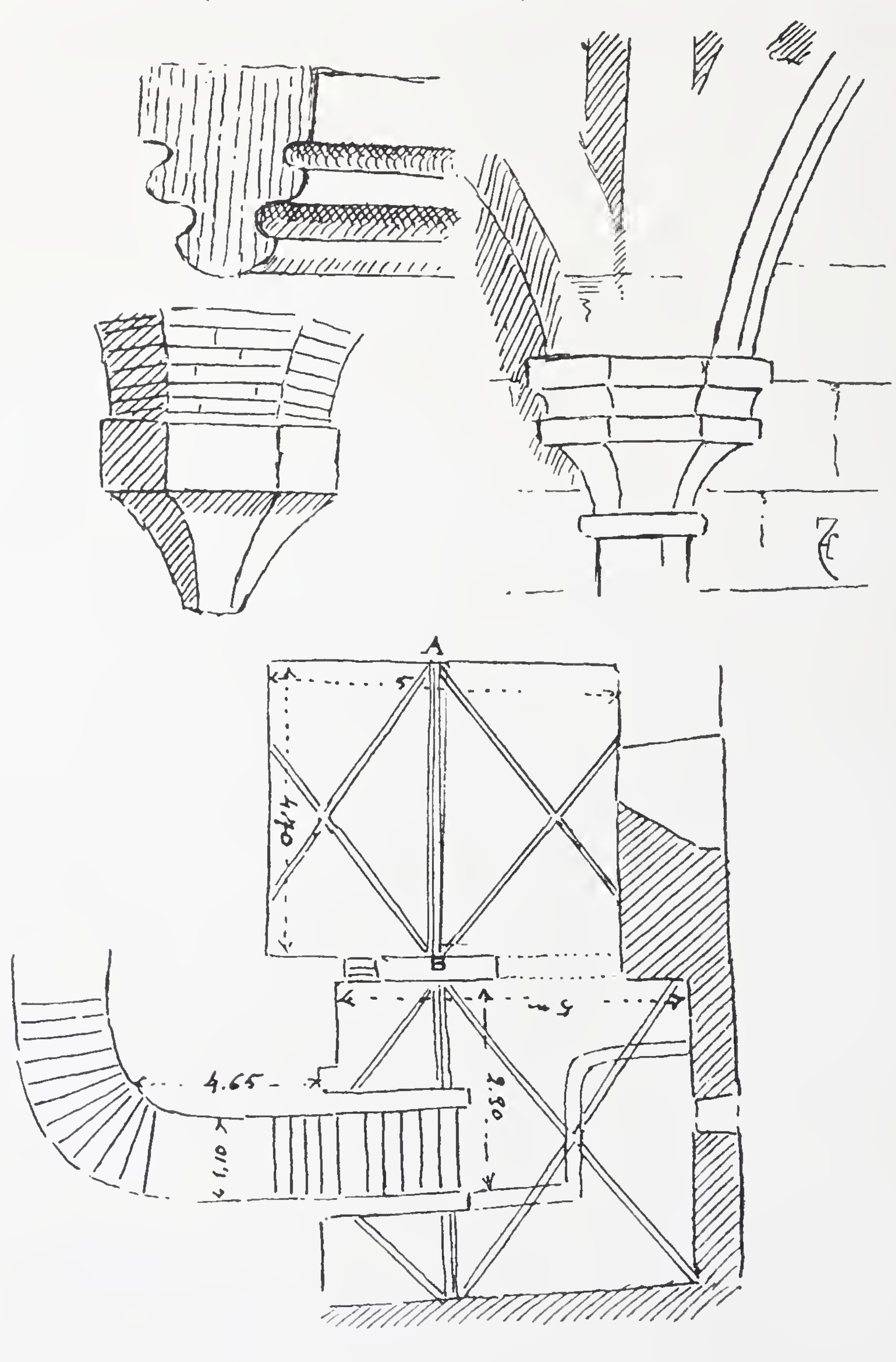


Fig. 9. — Cave au nº 11 de la Place Verte (E. Théodore).
En haut à gauche : détail des nervures des voûtes. — *Au milieu* : Tas de charge de tuiles ; détail du cul-de-lampe en A. — Détail du chapiteau en B. — *En bas* : plan.

d'Heuchin (voir p. 15). Ces bâtiments pittoresques, tout enguirlandés de vigne vierge, entourent une cour carrée et avancent fortement sur la voie publique ; c'est là que se trouvait la porte d'Heuchin, de l'enceinte primitive. Une toile connue, d'Eyre Crowe, représente l'arrivée de Sterne, en berline, dans la cour de l'hôtellerie actuelle. A l'angle sur la rue, une petite niche de coin, moulurée, sommée d'un fronton en triangle, contient une jolie statuette (bois) de la Vierge-Mère, du XVIIe siècle, un peu dans le genre de Notre-Dame des Victoires. Très convoitée des brocanteurs et des amateurs de passage, elle a été jusqu'ici jalousement défendue par ses propriétaires, et très heureusement décapée et repeinte par un artiste de goût, M. Gore.

En face, au n° 51, un vieux bureau de tabac s'orne encore d'une statuette de turc fumant son narghileh ; dans *Mon Vieux Besançon*, Coindre a dessiné de semblables images. Celle-ci peut avoir cent ans de date.

Au coin de la Grand'Rue et de la rue Butinoise ou de la Citadelle, se trouve l'ancienne maison du Cygne Blanc (1) qui a conservé jusqu'en 1912 son enseigne sculptée du XVIe siècle : tout en haut de sa façade, à l'angle, deux écussons contenant chacun un cygne passant. On a sottement sacrifié ce vieux souvenir, sans aucune raison. L'enseigne est au musée.

La maison n° 11 de la Place Verte (2) s'élève au-dessus d'une belle cave du XIIIe siècle, en partie obstruée, mais encore très intéressante. Elle se compose de quatre travées de croisées d'ogives, profilées de trois tores séparés par des gorges. Le support central est une colonne avec chapiteau à corbeille très évasée, de forme octogone, simplement moulurée ; le tailloir, dégagé par un cavet, est encore plus saillant. Sur les murs latéraux, les ogives et les doubleaux retombent, par l'intermédiaire de tas de charge de tuiles, sur des culots en pyramide renversée, à faces légèrement concaves (3).

Notons d'autres belles caves plus simples : aux nos 88 et 90 de la Grand'Rue (bureaux du *Journal de Montreuil*), six travées de voûtes d'ogives, à nervures et doubleaux très aigus, profilés d'un tore entre deux gorges ; les clefs, circulaires, n'ont pas d'ornement, et les colonnes sont perdues dans les murs de refend ajoutés après coup. Au n° 62 de la même rue, quatre travées d'ogives, plus surbaissées,

(1) 1459 : « l'ostel du Chine sur le Dernestal ». — 1483, maison « faisant coing sur le Dernestal de ceste ville, au devant de l'ostel du Blancq Chine. » — 1456 : « le grant rue du Chastel que on dist le rue Bœutinoise. » (Chirographes passés devant l'échevinage ; collection Henneguier).

(2) A Me Marcel Delplanque, notaire ; auparavant à Me P. Quantin.

(3) Voir les excellents relevés d'E. Théodore (fig. 9).

dont le profil est carré, à angles abattus, reposent sur une mince colonne centrale de grés, à chapiteau octogone de même matière. Les ogives se croisent sans clef. Tout cela remonte au XIIIe siècle.

Rue des Barbiers (aujourd'hui rue d'Hérambault), au coin de la Poissonnerie, on a trouvé en 1925, à 60 centimètres sous le sol actuel, un carrelage du XIVe siècle (ou fin du XIIIe), en carreaux de terre rouge à sujets jaunâtres, de 11 cent. de côté sur 2 d'épaisseur. L'un représente un cerf galopant (émail vert, ou plutôt vernis plombifère) ; le second une tête de femme couronnée (posée en diagonale) ; le troisième porte un trilobe, avec dessins dans les écoinçons, notamment l'arbre symbolique entre deux oiseaux à tête contournée (Il faut quatre de ces carreaux pour faire le motif complet). Puis viennent cinq animaux burlesques, espèces de singes, l'un au milieu accroupi et les jambes nues, les autres aux quatre coins, dans des poses variées. Un seigneur à cheval, le faucon sur le poing ; la jambe et le bras se détachent en rouge sur l'émail jaune. Un chien courant. Un écu de vair posé en diagonale. Un champ de vair, sans écu. Un sphinx. Un sagittaire à cheval. Une fleur de lys florencée. Le cavalier, le chien et les singes sont d'un très bon dessin et d'un bel effet décoratif.

D'autres carreaux verts unis, de même dimension, se trouvaient dans le même dallage. Il faut rapprocher tout cela d'un carrelage existant dans la tour du Chapitre, à la cathédrale de St-Omer, et publié par Wallet dans son atlas du pavage de ladite cathédrale.

Rue des Cordonniers, no 9, existait naguère un manteau de cheminée en chêne sculpté, consistant en trois médaillons qui représentaient : le Jugement de Salomon ; les trois Hébreux dans la Fournaise ; et le roi Henri IV laissant ravitailler Paris assiégé par son armée. Aug. Braquehay a décrit en détails ces sculptures, aujourd'hui vendues et passées à l'étranger (1).

Au no 6 de la rue de la Chaîne, l'hôtel actuel de la Sous-Préfecture, ancien hôtel de Longvilliers, bâti en 1752, est la plus belle habitation de la ville. Son corps de logis, au fond d'une cour, est flanqué de deux ailes formant hémicycles ; les appartements sont très beaux, notamment un salon ovale. Plusieurs dessus de porte sont attribués à Joseph Vernet, qui a certainement travaillé pour Antoine de Bernes de Longvilliers, car on possède des gravures de tableaux de ce maître « d'après l'original qui se trouve dans la galerie de M. de Longvilliers à Montreuil ». On peut remarquer, notamment, un dessus de porte à personnages divers, au premier étage, sur l'entrée

(1) *Cabinet historique de Picardie*, t. I, 1886, p. 82.

du cabinet du sous-préfet, et, dans une grande chambre, un paysage avec vaches et personnages. Un autre, dans une chambre ronde : déjeûner sur l'herbe, est dans la manière de Coypel ; un dernier : cascades et ruines, rappellerait Poussin.

Place Saint-Jacques, la jolie maison à simple rez-de-chaussée, bâtie en 1740 par Baillon de Lépinet, bailli de Waben, est très bien conservée avec sa porte arquée surmontée d'une corbeille de fruits et flanquée de deux vases.

Sur le parvis St-Firmin, nº 1, l'emplacement de l'ancien hôtel de Jean d'Estouteville, seigneur de Villebon, est occupé depuis le premier Empire par le bel hôtel du maréchal de camp d'Acary de La Rivière, construit vers 1810 dans un style Louis XVI attardé ; les attributs guerriers, sculptés sur pierre, ornent le soubassement du mur extérieur. Au dedans, on remarque le bel escalier, à plan circulaire, dans une saillie en hémicycle au milieu de la façade.

Au coin de la rue de la Licorne et de la rue des Carmes, s'élève une maison, datée par ses ancres de 1578, qui n'est pas dépourvue de caractère et rappelle des souvenirs. Elle servait de maison de refuge à l'abbaye de St-Josse depuis 1499 et portait l'enseigne de la Gayole. L'abbaye, obligée de faire argent pour payer la subvention exigée par le Roi, vendit son refuge en septembre 1577 à Jehan Le Charpentier, seigneur de Wacogne, lieutenant-général du bailliage. Celui-ci reconstruisit le logis l'année suivante ; j'ai publié le marché du 27 février 1578, qu'il passa avec Guillaume Hellebert et Christophe Le Moisne, « carreliers », pour la construction de sa maison ; les matériaux furent pris sur place, « dans une carrière à percer dans le puich de ladte maison de La Gaïolle. » Cette demeure servit de retraite, pendant toute la Ligue, à l'évêque ligueur de Boulogne, Claude-André Dormy, chassé de sa ville épiscopale ; recouvrée, après procès, par l'abbaye de St-Josse, elle eut pour hôtes le grand abbé restaurateur du monastère, Etienne Moreau (1620-1670), puis son étrange successeur Charles de Watteville (1). La maison, malgré le percement malencontreux d'une nouvelle porte, présente encore un aspect assez archaïque, avec son pignon suraigu, ses marches de pierre, son unique rez-de-chaussée sans étage, ses soubassements en damier de grés et de silex, et ses hautes lucarnes rompant la monotonie du toit de tuiles.

A la Ville-Basse, notons seulement les neuf moulins du Bacon, établis sur une seule ligne, à travers la rivière (pl. XIV). Ces pittoresques bâtisses, de silhouette si variée, ont depuis longtemps charmé les peintres et les dessinateurs. Mais ces constructions de bois s'écroulent peu à peu, la plupart sont déjà tombées, et bientôt sans doute, au grand regret des amis des beaux sites et de la couleur locale, il n'en restera plus rien.

(1) Cf. R. Rodière, *Un lieutenant général à Montreuil au* XVIe *siècle*, pp. 27 à 32.

Dans la Grand'Rue de la Ville-Basse, la maison nº 19 a gardé deux belles lucarnes à bossages ; mais on a stupidement détruit, sans la moindre raison, une jolie niche à fronton qui s'ouvrait entre les deux fenêtres du premier étage et contenait une statuette en bois d'un saint évêque : Saint Éloy, je pense.

Mentionnons enfin que l'enceinte du comte Helgaud, dont j'ai signalé (p. 14) les traces dans la partie Sud-Est de la ville, s'est longtemps conservée aussi dans la partie Nord, où aujourd'hui il n'en reste plus rien (1).

En terminant ce chapitre, je dirai un mot des armoiries et des sceaux de la ville de Montreuil.

Sans entrer en grands détails, et nous bornant à l'essentiel, disons qu'en 1210 et 1259, le sceau communal représente le mayeur tout armé comme un chevalier, l'épée haute, sur un destrier au galop vers dextre ; dans le champ, deux fleurs de lys. La légende est : SIGILLVM [*maiori*]S CVMMVNIE MONSTER[*oli*]. (2).



1

(1) 1449, « jardin et tenement en le rue Thirewit, tenant d'un bout aux allées des murs de l'anchienne fremetté d'icelle ville ». — 1407, « en le peroiche St Fremin... tenant aux terres des murs de le ville de le seconde forteresse, et parderrière au gardin le Conte. » — 1474, « jardin et tenement en partie amazé, nommé les Poullies, séant en la paroisse St Fremin, joingnant aux allées et murs de l'anchienne fermeté de lad. ville. » — 1524, « maison rue Thirewit, paroisse St Fremin, tenant parderrière aux murs de l'anchienne fremeté d'icelle ville ». (Chirographes originaux. Collection Henneguier).

(2) Arch. Nat., J. 236 et J. 385. — Cf Mls de Belleval, *Les Sceaux du Ponthieu*. nº 518 et pl. V.

Aux xive et xve siècles, le blason de la ville porte six fleurs de lys, 3, 2 et 1. C'est ainsi qu'il est figuré sur les médiocres dessins du Grand Cartulaire de Saint-Bertin (1) ; si Dom Charles de Witte n'avait pas le sens du dessin archéologique — sens bien inconnu à son époque — nous sommes heureux, tout de même, qu'il nous ait gardé, tel quel, le croquis de tant de documents sigillographiques disparus en 1793. Voici le sceau et le contresceau du 11 mai 1373, le sceau du 10 janvier 1392-93 :



2 3 4

Enfin les sceaux et contresceaux du 16 décembre 1440 :



5 6

(1) A la Bibliothèque de S[t]-Omer.

et du 28 décembre 1413 :



7



8

On ne sait à quelle époque la ville de Montreuil quitta l'écu aux six fleurs de lys pour adopter celui qu'elle porte aujourd'hui : *d'or à 2 fasces d'azur, au chef de France.* Ce blason figure déjà sur le bronze de la cloche du tocsin, datée de 1612. Il n'a pas varié depuis.

En achevant l'article de la ville de Montreuil, je donnerai ici quelques notes retrouvées pendant l'impression de ce livre et qu'il est bon de conserver.

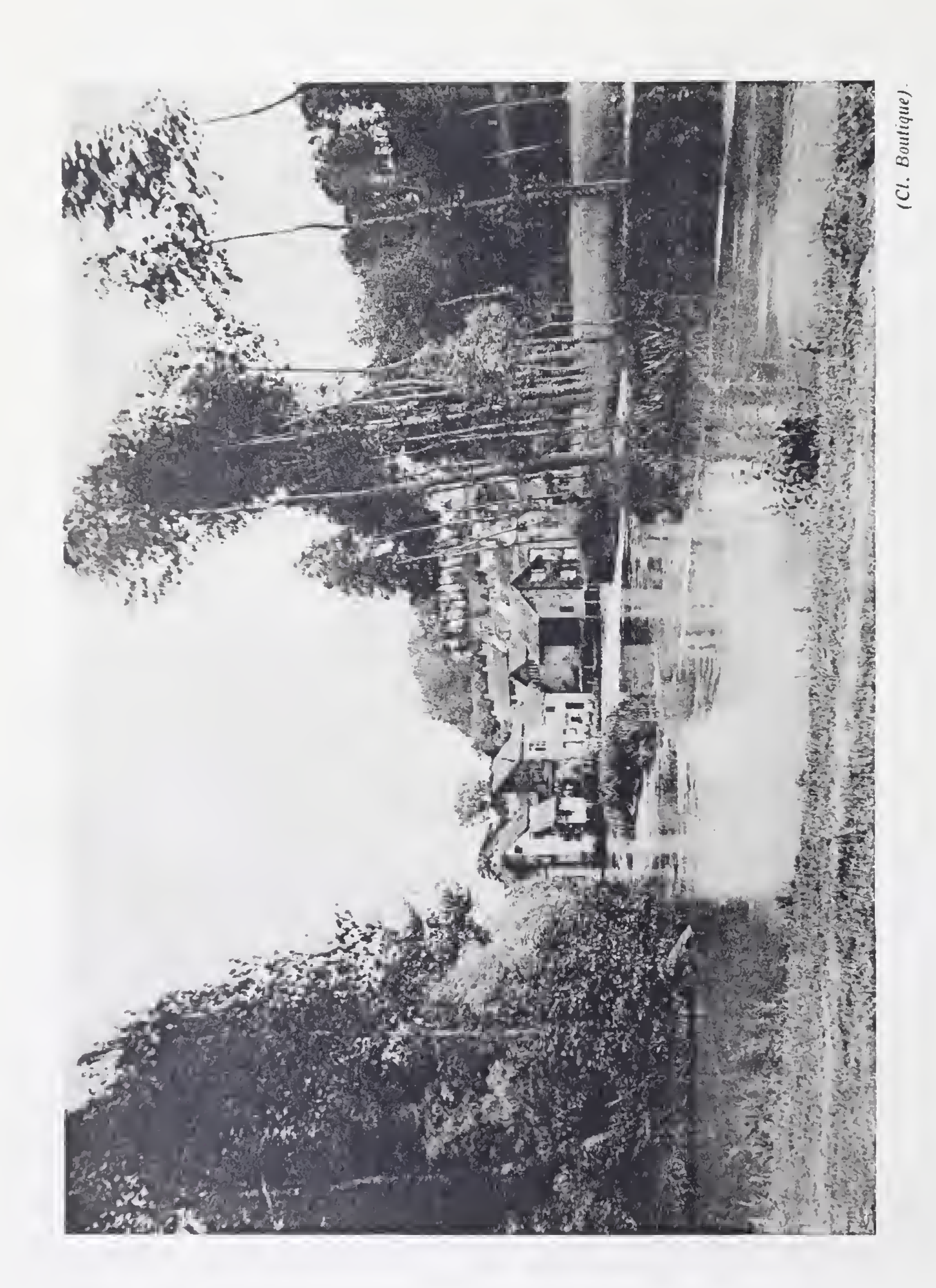
1°. *Les caractéristiques de saint Walloy ou Gwennolé sont la sonnette qu'il agite et le groupe de poissons, saillant des ondes pour l'écouter. J'ai signalé cette curieuse représentation au portail de St-Saulve, au tombeau de Guillaume de La Pasture et sur le cueilloir de l'Hôtel-Dieu* (1). *Le sceau de Jehan Le Sueur, curé de Saint-Walloy, le* 8 *janvier* 1418 *(n. st.),* — « mon seel dont je use en ledicte cure » — *reproduit la même scène : on voit très-bien l'abbé mitré, debout, sonnant de la main droite, et les deux poissons surgissant de la bordure du sceau, au milieu de la légende. (Archives hospitalières de Montreuil).*

(1) Voir pp. 43, 59 et 123.



(Cl. Lorgnier).

Montreuil. — Église Ste-Austreberthe. Façade.



(Cl. Boutique).

MONTREUIL. — Les petits Moulins du Bacon.

2°. *J'ai parlé, pp.* 14 *et* 134, *des remparts primitifs élevés par le comte Helgaud. Ne redisons rien de la partie de cette enceinte encore reconnaissable :* « *antiennes murailles de la ville près le Grand Cocquempot* » (1451), « *près le Petit Cocquempot* » (1583), « *antienne muraille de la ville appelée la Traverse* » (1630). *Mais il ressort de l'étude attentive des chartes rentrées en possession de la ville avec la collection Henneguier, que cette enceinte régnait aussi entre le quartier S*t*-Firmin et la Ville-Basse, à peu près sur l'emplacement des remparts actuels : des immeubles situés rue Tiruyt sont dits tenir* « *aux murs de le vielle Fermetté de le ville* » (1449), « *aux allées des murs de* « *l'anchienne Fremetté de ledite ville* » (1450 *et* 1524), *et, chose moins explicable,* « *aux murs de le ville* de le seconde forteresse, *paroisse S*t*-Fremin* » (1407).

Ce qui prouve bien, d'ailleurs, l'existence d'une enceinte séparant la haute ville de la ville basse, c'est que, dès 1348, *on voit citée la Porte Yauresse (aujourd'hui porte de Boulogne), et,* « *le rue qui va de le Porte Yaureiche à le porte du Pont-Rier* », *c'est-à-dire la grand'rue de la Ville Basse, entre la porte de Boulogne et la porte du pont de Neuville.*

*Les ingénieurs de François I*er *et d'Henri IV ont dû, dans toute cette partie, se servir des restes de la vieille* « *Fermeté* » *pour asseoir les bases de leurs nouveaux remparts.*

Quant à la porte Burnel ou Brunel, citée à la p. 100, *elle est dite en* 1485 *voisine du Grand Cocquempot, paroisse Saint-Walloy ; on la trouve qualifiée en* 1563 « *la porte Brunel, aultrement appellée Porte des Larrons.* » *Or, la porte aux Larrons, en* 1572, *était voisine du carrefour S*t*-Walloy. Cette porte devait donc être située vers la rue du Clape-en-Haut, sur les limites des paroisses S*t*-Walloy et S*t*-Jacques. Et le nom de porte aux Larrons était dû sans doute à la proximité de la tour de la Justice* (1).

(1) Les références de ce passage sont extraites des chartes des archives communales et des minutes des notaires. Noter aussi, en 1578, « les anchiens murs de la ville près le Pen. »



ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL (1)

AIX-EN-ISSART.

(Canton de Campagne-lez-Hesdin).

EGLISE.

L'église d'Aix-en-Issart a été l'objet d'une notice de Camille Enlart (2) que je me bornerai à résumer. Cette église dédiée à St Pierre relevait de l'abbaye de Ste-Austreberthe de Montreuil et faisait partie du diocèse de Boulogne, doyenné de Frencq.

Elle se compose d'une nef, d'une tour centrale et d'un chœur. La nef, de 16 mètres de long sur 9 m. 50 de large environ, est de fondation romane, sans voûte ni contreforts primitifs ; ses fenêtres et sa porte refaites, son ornementation récente dans un style pseudo-gothique lui enlèvent tout intérêt.

La tour (6 m × 3 m 50 à l'intérieur, 6 m 55 × 6,20 hors œuvre) a gardé plus de caractère, encore que la refaçon de ses fenêtres hautes et sa couverture en dôme coiffé d'une flèche d'ardoises semblent, à première vue, justifier la date de 1741, donnée par les ancrages. Mais ce n'est là qu'une restauration. Cette tour est carrée, bâtie en craie taillée sur soubassement de silex et de grés. Elle comprend quatre étages anciens sur rez-de-chaussée voûté. La voûte est moderne et a dû remplacer une voûte d'arêtes, dont trois supports sont encore en place. Ce sont des colonnes trapues, à chapiteaux intéressants et variés. « De lourdes volutes ornent leurs angles et ressemblent à celles des chapiteaux de St-Wlmer et de Notre-Dame de Boulogne. Deux des corbeilles sont ornées d'un double rang de feuilles pleines imitant le chapiteau corinthien ; la troisième est décorée de rinceaux entrelacés

(1) L'arrondissement actuel de Montreuil est formé de villages picards et artésiens. Les limites des anciennes provinces n'ont pas été suivies par celles des cantons. Il me faut donc renoncer à la division cantonale et donner par ordre alphabétique les articles des paroisses du Ponthieu ou du Boulonnais qui ont appartenu à la généralité d'Amiens et présentent quelque intérêt archéologique.

(2) *Monuments de l'Architecture romane et de transition dans la région picarde*, p. 171.

et d'une tête d'animal fantastique (1) sculptés en méplat. Ce chapiteau, qui a une physionomie bien particulière, donne la date de la construction, car il s'en trouve un absolument semblable dans la crypte de Notre-Dame de Boulogne, monument de 1104 (2), et il semblerait difficile que ces deux sculptures ne soient pas l'œuvre d'un même artiste. Le troisième chapiteau a un tailloir qui semble refait ou retouché. Les autres abaques ont un large biseau couvert de dessins géométriques exécutés en méplat ». (3).

La quatrième colonne a été refaite au XIXe siècle, sur le modèle de la troisième. Deux très petites fenêtres en plein cintre, au cintre simulé dans un linteau (4), éclairaient ce rez-de-chaussée ; celle du nord est murée, celle du sud remplacée par une grande fenêtre gothique moderne.

Le premier étage est ajouré au nord et au sud par deux fenêtres entièrement closes par des lames de pierres, sauf, au centre, un œil de 20 centim. de diamètre (5). Enlart signale des *oculi* semblables dans les tympans des baies du clocher roman de Guarbecque (P. d. C.).

Le deuxième étage, en retrait, éclairé sur chaque face par une fenêtre en plein cintre, était probablement le dernier étage du clocher primitif, mais, avant la fin du XIIe siècle, on mura ces fenêtres et on ajouta deux autres étages sur un second retrait de la maçonnerie (6). Chacun d'eux est éclairé sur chaque face par une fenêtre cintrée ; celles de l'étage supérieur, les plus grandes, ont une archivolte prismatique. Des baies du XVIIIe siècle (1741) ont été retaillées à travers ces anciennes fenêtres. La tour mesure 19 m 50 de haut.

(1) De loup, semble-t-il.

(2) Il y aussi un chapiteau tout à fait pareil dans la salle du premier étage de la tour occidentale de Saint-Ours de Loches ; J. Vallery-Radot le reproduit à la p. 79 de sa petite monographie de Loches, et le date du XIe siècle (*ibid.* p. 80).

(3) ENLART, loc. cit. — Les bases de ces colonnes se composent d'un boudin, d'une scotie très-creuse, d'un talon et d'un socle octogone. Les chapiteaux ont une astragale formée d'un simple boudin ; une corbeille ronde et un tailloir carré très saillant.

L'un des chapiteaux est orné de volutes imitant l'ordre corinthien ; ses deux angles supérieurs sont décorés de limaçons. Le tailloir de ce chapiteau porte sur sa face intérieure une série de losanges inscrivant des croix. Un autre presque pareil a des torsades sous son tailloir au lieu de losanges.

(4) Ce linteau est composé de deux pierres, qui se rejoignent à la clef.

(5) « Au clocher d'Aix-en-Issart, une salle qui correspond aux combles de l'église, a des baies en plein cintre masquées au dehors par des dalles percées de trous circulaires et qui sont appareillées en liaison avec le parement. » (C. ENLART, *Manuel d'archéologie française*, 1re édit., t. I, p. 310).

(6) On dut, en même temps, épaissir les murs du rez-de-chaussée, car il est très-visible, au moins du côté sud, que l'appareil de ces murs se lie mal à celui des contreforts.

Le chœur, long de 11 mètres et large de 6, est, dit C. Enlart, « d'un mauvais style gothique qui semble accuser le XVIIe, peut-être le XVIIIe siècle ». Evidemment les affreux chapiteaux et les socles des bases des colonnettes de la voûte ne sont pas plus anciens ; ces chapiteaux ont d'ailleurs été refaits en 1881 ; les fenêtres ont été retaillées. Cependant, il me semble retrouver dans ce chœur des traces du XIVe siècle. Le chevet est à cinq pans, forme qui ne se voit plus dans la région après cette époque (1). La voûte, dépourvue de formerets, comprend trois travées croisées d'ogives. A l'abside, comme dans beaucoup d'églises normandes, quatre branches d'ogives viennent buter sur le doubleau (2). Dans la troisième travée, une courte lierne relie la clef au doubleau du chevet. Toutes les nervures sont des tores à filet et retombent sur des colonnettes à socles refaits d'un mauvais style. Quant aux bases, elles semblent avoir été retouchées.

La première travée est aveugle ; les autres et le chevet comptent en tout neuf fenêtres ; celle de l'axe et sa voisine vers le sud sont moulurées extérieurement d'une gorge et surmontées d'une archivolte en larmier (XVe siècle). Les sept autres, du XIVe, n'ont d'autre moulure qu'un biseau et leurs archivoltes ont été complètement ravalées.

Au surplus, ce chœur a été si remanié qu'il a perdu une grande partie de son intérêt ; et, si n'était sa tour, l'église d'Aix ne mériterait guère une mention. Les murs sont soutenus par un contrefort à chaque travée ; ceux de la nef ont un ressaut ; ceux du chœur en comptent deux et sont très épais. Ceux du chevet sont en forme d'éperon depuis la base jusqu'aux deux tiers de la hauteur, prennent alors la forme rectangulaire, et se terminent en talus sous la corniche. Ceux de la façade, au nombre de quatre, sont perpendiculaires à la muraille.

Un graffite sur le mur sud de la nef porte :

LEglisse a | ete redifie[e Lannee 1779
| | par L[e nomme Boyval il ete
agee de vinte année.

« Le nommé Boyval », ou plutôt Boyaval, a fortement exagéré ses mérites.

(1) Renescure, XIIe siècle ; Noyelles-sur-Mer, Maintenay, Neufchâtel, Escœuilles, XIIIe siècle. Plus tard, les chevets, chez nous, sont toujours à trois pans.

(2) Cette disposition des nervures du chevet est rare chez nous et ne se voit guère qu'à de basses époques (Cormont, Enquin)... Les chevets à trois pans, qui sont de règle générale en Ponthieu, Boulonnais, Artois, ont presque toujours une voûte à six branches d'ogives, commune avec la dernière travée du chœur. A Auchy-les-Moines et à Fontaine l'Etalon, le chevet est couvert d'une simple croisée d'ogives en trapèze.

Il n'a pas *réédifié* l'église, mais il l'a seulement restaurée (1). Les Boyaval, d'Aix, étaient, comme les Tœuf, d'Aubin, une vieille famille de maîtres maçons remontant au moyen âge et exerçant leur métier de père en fils ; l'architecte Clovis Normand m'a dit avoir vu leurs marques de tâcherons sur des murs du xive siècle, à la Chartreuse de Neuville. En 1926, un Boyaval était encore maître maçon à Montreuil.

L'église d'Aix possédait autrefois une cuve baptismale, reposant sur cinq supports cylindriques très grossiers qui ne méritent pas le nom de colonnettes. Ces fonts n'en sont pas moins très curieux, en ce qu'ils démontrent la persistance, dans nos contrées, d'un type fort commun aux xiie et xiiie siècles. Les auteurs (Caumont, etc.) prétendaient que les fonts de ce genre ne se retrouvent plus après le xiiie siècle. Or, les cuves baptismales de Verton et d'Aix sont attribuées au xviie par C. Enlart (*Etude sur quelques fonts baptismaux du Nord de la France*, p. 17). J'ai eu le plaisir de retrouver la preuve matérielle de cette assertion dans les vieux comptes de fabrique d'Aix :

« Pour la façon d'un fond baptismal devant Pasques 1655 et d'un bout de muraille rebasty a esté paié à Mre Louys Valduriez masson pour ses ouvrages :

VII l. X s.

« Aux tireurs de pierre blanches pour les pierres emploiées auxdits ouvrages : VII l. IIII s. »

Ce vieux font, mis au rancart en 1886 et « remplacé par un monument plus prétentieux mais d'une valeur artistique tout aussi nulle », est devenu la propriété de C. Enlart, et est passé ensuite en ma possession.

Cl. Normand signale à l'église d'Aix un encensoir du xvie siècle, aujourd'hui disparu.

Deux chapelles de Notre-Dame et de St-Pierre, en l'église d'Aix-en-Issart, étaient constituées en bénéfices simples.

(1) Les textes anciens ont trop souvent qualifié de reconstruction une simple restauration. « On a, par flatterie, attribué une reconstruction totale à un tel bienfaiteur qui n'a fait que restaurer, ou bien, sous le coup de l'émotion d'un sinistre, on a déclaré entièrement détruit un édifice dont il subsistait une partie notable... C'est ainsi que Robert du Mont affirme la ruine totale de Notre-Dame de Chartres dans l'incendie de 1193 ; cependant, il subsistait, outre les cryptes, la façade avec ses clochers... Un témoin peu attentif peut être induit en erreur : en 1512, le pélerin Jacques Le Saige voit Sainte-Sophie de Nicosie fraîchement rejointoyée et consolidée après un tremblement de terre, et n'hésite pas à dire que les Vénitiens viennent de la rebâtir ; pourtant ils n'avaient presque rien modifié à la construction française du xiiie siècle... Si l'on en croit une bulle de 1428, la cathédrale de Noyon aurait été alors presque détruite et totalement dépouillée à la suite des ravages des Anglais ; en réalité, le gros œuvre était presque intact et un certain nombre de boiseries et de meubles antérieurs à cette époque sont même parvenus jusqu'à nous. » (Enlart, *Manuel d'archéologie française*, 2e édit., 1919, t. I., p. 108).

ALETTE

(Canton d'Hucqueliers).

(Pl. XV.)

Eglise.

Comme la précédente, cette église était du patronat de Ste-Austreberthe ; elle fut le chef-lieu d'un doyenné du diocèse de Boulogne. Le patron est saint Laurent.

Le plan, ici encore, se compose d'une tour centrale, entre le chœur et la nef. La tour, très belle, est la seule partie intéressante de l'église Bâtie en craie taillée sur soubassements de silex, elle est carrée à la base et passe ensuite à l'octogone. Haute de 17 m 35 sur 8 m 10 de côté au niveau du sol, elle appartient aux vingt dernières années du xII[e] siècle (1).

Les trois pans de l'ouest, cependant, ont été reconstruits au xvI[e] siècle, et le rez-de-chaussée, à l'intérieur, a été entièrement remanié ; ses deux arcs d'entrée, sur la nef et sur le chœur, ont été refaits, en tiers-point, avec une mouluration prismatique, retombant sur des demi-piliers octogones ; la voûte a été également refaite, d'ogives, avec une clef aux armes mi-parties de Nicolas de Monchy (*de gueules à 3 maillets d'or*) et de Jossine d'Ailly sa femme (*de gueules à 2 branches d'alisier d'argent, au chef échiqueté d'argent et d'azur de trois traits*) (2). Les murs latéraux de la tour avaient cependant été conservés, avec leurs petites fenêtres ; mais, en 1878, on les remplaça par de vastes baies gothiques, sans rapport avec le style du clocher et qui en compromettent la solidité.

Au premier étage, la tour communique avec les combles du chœur par une porte en plein cintre, et le passage du carré à l'octogone est racheté par des trompes demi-coniques, sous lesquelles passe un cordon chanfreiné.

L'étage supérieur « était ajouré aux quatre points cardinaux par des fenêtres en tiers-point subdivisées en deux petites baies du même tracé. Les trois arcs sont moulurés de tores amincis et de gorges profondes et retombent sur des colonnettes dont les chapiteaux à larges feuilles pleines avec tailloirs en larmier à talus bombé et les bases attiques vigoureuses indiquent les dernières années du xII[e] siècle. Sous les

(1) Ici encore, je n'ai qu'à résumer C. Enlart, *Architecture romane dans la région picarde*, p. 173.

(2) Nicolas de Monchy et Jossine d'Ailly se sont mariés par contrat du 5 octobre 1516 ; Nicolas est mort entre 1551 et 1554. C'est entre ces deux dates que fut faite la voûte du clocher. Cf. abbé Thobois, *Le Château et les Seigneurs de Mont-Cavrel*, p. 88.

appuis court un cordon en larmier, et les baies sont encadrées d'archivoltes toriques reliées entre elles. Les quatre pans coupés étaient ajourés beaucoup plus haut d'un oculus également serti d'une moulure torique et mesurant 70 centimètres de diamètre (1). La moulure qui encadre leur extrados est tangente aux modillons de la corniche. Ceux-ci affectent des formes variées et originales et la tablette qu'ils portent est simplement chanfreinée. Comme le bas de la tour, elle paraît plus archaïque que les fenêtres. La réunion de ces caractères peut assigner à la tour une date voisine de 1170 ». (2).

Les trois pans refaits au xvie siècle, vers l'ouest, sont aveugles et sans ornement.

La flèche de charpente date de 1585, d'après un vieux compte de fabrique publié par M. l'abbé Thobois (3).

Il y a peu de chose à dire du reste de l'église ; la nef, peut-être romane d'origine, a été tellement remaniée qu'elle n'a plus aucun caractère. Son portail ouest est en tiers-point ; il était surmonté d'une fenêtre en plein cintre, à archivolte biseautée, que C. Enlart croyait romane ; mais j'ai assisté à la démolition du mur, et j'ai constaté que cette fenêtre n'était qu'un ancien œil-de-bœuf, agrandi par le bas et transformé. Il pouvait d'ailleurs très bien remonter au xiie siècle.

Le chœur a été rebâti presque complètement en 1878, en conservant la base des murs. L'ancien chœur avait une voûte du xvie siècle, à liernes et tiercerons, que l'on a reproduite, mais en plâtre. Il se termine à l'Est par un chevet à trois pans.

Une chapelle seigneuriale, adossée au nord du chœur, sert de sacristie et a été aussi à peu près reconstruite en 1878.

Les seuls objets intéressants du mobilier de l'église d'Alette sont plusieurs statues de bois : St-Laurent, diacre, patron de l'église, xve siècle ; St-Josse, xve siècle, en pélerin ; la Vierge et St-Jean, xve siècle, provenant de la poutre de gloire ; autre St-Jean, tenant le calice d'où s'échappe un serpent ; St-Lambert, évêque, xve siècle, et plusieurs autres moins anciennes (4).

(1) Enlart fait remarquer ici que quatre œils-de-bœuf sont percés de même de deux en deux faces d'une tour centrale octogone, dans l'église lombarde de St-André de Verceil, bâtie de 1219 à 1224 par les chanoines de St-Victor de Paris.

(2) C. Enlart, loc. cit.

(3) *L'Eglise d'Alette* ; Montreuil, 1904, p. 7.

(4) Voici la description de ces statues. Celle de St-Laurent est une des meilleures de l'église (xve siècle). La face est pleine et calme, les cheveux courts et bouclés. Le saint tient un livre avec signet, de la main droite, et de la gauche son gril (refait). Il est vêtu d'une robe blanche, très-longue et ample, à plis nombreux, et d'une dalmatique de forme ancienne, très-ample aussi, frangée d'or. Ses pieds sont chaussés (1 m 05).

St-Lambert (xve siècle) est aussi très-bon ; il est assis, coiffé d'une grande mitre à orfrois décorés de gemmes, vêtu d'une chape souple ramenée sus ses genoux et close par un énorme fermail sur la poitrine.



(Cl. Lorgnier).

ALETTE. — Clocher.



(Cl. Lorgnier).

BERNIEULLES. — Église. Tombeau de Créquy.

La cloche donnée en 1620 par Jean de Monchy, seigneur de Mont-Cavrel, Alette, etc., gouverneur des villes et citadelles d'Ardres et d'Etaples, a été refondue en 1868;

Il tient une crosse de style flamboyant, à volute très-contournée, et bénit à main levée. La face imberbe est majestueuse et magnanime. (1 m 30).

St-Jean, les cheveux crespelés, a une grosse figure calme et placide, un corps long et mince, une robe collante et ajustée, les pieds nus. De la main droite, il bénit à trois doigts levés et deux abaissés ; de la gauche, il tient un calice (à coupe en hémisphère et large pied évasé ; tige courte sans nœud), d'où s'échappe un serpent, xve siècle ; accuse la même main que le St-Laurent. (1 m 05).

St-Josse, xve siècle, très bonne statue, la meilleure qui existe de ce saint. Le prince-hermite est coiffé d'un large chapeau de pélerin, décoré sur le rebord d'une coquille, de deux besaces et de deux bourdons. Il tient dans la main droite un bourdon, et de la gauche un livre ouvert. Sa robe large et longue, serrée par la ceinture, cache à demi les pieds nus et est recouverte d'un grand manteau, sous lequel une chaîne passée en bandoulière suspend le reliquaire en forme de croix. (1 m 15). Ce saint Josse, qui faisait partie de la collection Souquet à Etaples, a été donné par Achille Souquet à l'église d'Alette.

Ste-Barbe est du même temps, mais moins bonne ; grosse et lourde, les cheveux en torsade, appuyant un livre fermé sur sa poitrine, elle porte une robe à manches bouffantes. Derrière elle, surgit une haute tour crénelée à soupiraux grillés. (1 m 10).

De la même époque sont encore deux petites statues qui accompagnaient autrefois le Christ doxal : la Vierge à guimpe étroitement plissée sous le menton, robe à manches étroites, manteau, et, sur le tout, mante à capuchon ; tient les mains jointes, les yeux élevés ; sa figure respire la douleur ; la pose du corps, assez mince, est contournée ; les pieds sont nus. (1 m).

St-Jean, les yeux au ciel, la tête bouclée ; ample manteau sur une robe collante. (0 m 85.)

Du Crucifix doxal lui-même, il ne reste que le socle, tertre de calvaire orné du crâne d'Adam et de deux ossements. (xve siècle).

Un évêque (dont on a l'intention de faire St-Hubert) ne date que du xviie siècle. Il est coiffé d'une mitre très haute ; sa chevelure, sa longue barbe et ses moustaches retombantes se confondent. Vêtu d'une robe, d'un rochet et d'une chape relevée jusque sous le bras gauche, il tient de la gauche un livre ouvert et de la droite une crosse. (1 m 25.)

St-Nicolas (fin xvie ou xviie siècle) est aussi en évêque (mais imberbe) : mitre, crosse, chape souple à fermail ; rochet, robe et souliers. A ses pieds, un baquet d'où émergent trois têtes d'enfants (1 m 20).

Notre-Dame du Rosaire est du même temps, assez vulgaire. Elle a une grosse figure flamande et une taille plantureuse ; ses longs cheveux sont coiffés d'une petite couronne. Elle tient de la main gauche une grosse grappe de raisin noir, et la présente à l'Enfant Jésus qui est assis sur son bras droit. Un long manteau drape le corps de la Vierge, dont les pieds sont chaussés. L'Enfant est vêtu, mais ses pieds sont nus ; il paraît âgé d'un an environ. Aux pieds on voit encore les traces d'un écusson peint. (1 m).

Saint inconnu, à barbe en pointe, tient de la main gauche un livre ; l'attribut de la main droite est tombé. Le saint est chaussé (xviie siècle) (0 m 85).

Ste-Anne (du temps de Louis XV), debout, coiffée d'un bonnet qui retombe jusque sur les épaules ; bavette sur le devant. Elle tient un livre ouvert ; la Vierge, âgée de quatre à cinq ans, se tient devant elle, les cheveux longs, vêtue d'une robe montante à manches étroites. (1 m 10).

St-Eloy (xviiie siècle), en évêque : chape raide, étole, croix pectorale ; tenant de la droite un marteau et de la gauche sa crosse. A ses pieds, enclume. (1 m. 20).

St-Sylvestre (xviiie siècle), en pape ; tiare de fantaisie ; chape raide ; étole ; livre dans la main gauche ; croix à triple croisillon dans la main droite (1 m 30). Cette statue est dans une petite niche plate en chêne, à pilastres composites et arc surbaissé.

Les statues de St-Laurent, St-Josse, St-Jean et St-Lambert sont classées comme monuments historiques par arrêté du 1er février 1911.

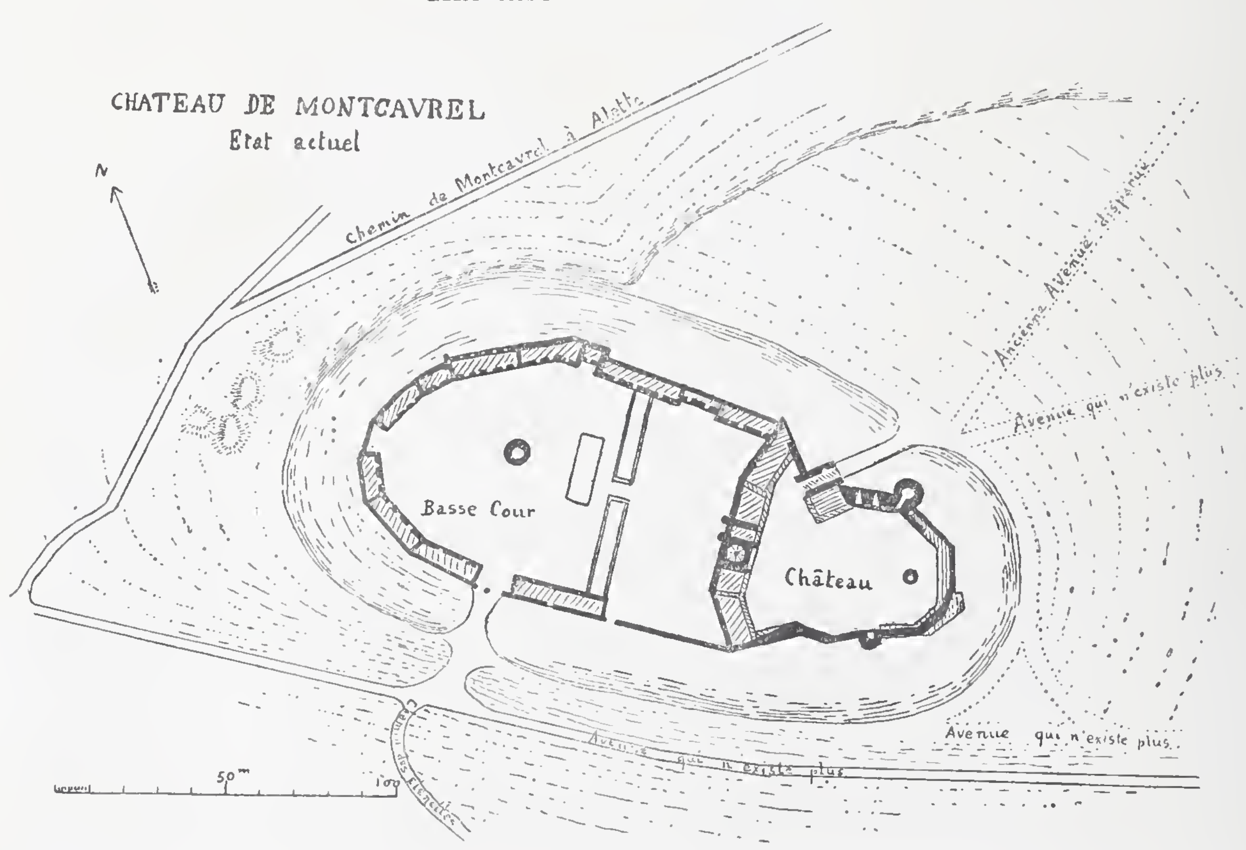
Enfin, on conserve à la sacristie deux bannières peintes, du commencement du xixe siècle, qui prouvent

les comptes de la fonte de 1620 ont été publiés, le fondeur n'y est pas nommé (2).

L'église d'Alette a exposé aux Expositions rétrospectives d'Arras et de Montreuil (1896) : 1° une chasuble de damas rouge, croix et bande, passementerie d'argent (Louis XIV) ; 2° dalmatique et tunique, fond damas de soie saumon et bandes de soie brochée de bouquets de fleurs, galons argent (Louis XIV) (3).



Chateau de Mont-Cavrel.



Situé sur le terroir d'Alette, ce vieux château occupe une position très forte, dominant, de presque tous les côtés, des pentes abruptes. C'est presque le classique

bien en quelle ridicule décadence était alors tombée l'iconographie chrétienne. Elles sont peintes sur les deux faces : l'une des bannières porte les effigies de St-Laurent et St-Sylvestre, l'autre celles de St-Lambert et St-Eloy.

St-Laurent porte une soutane noire, un rochet à dentelles, une grotesque dalmatique rouge de forme gallicane, ayant l'apparence d'une cloche, une étole et un manipule rouge ; à son cou, un faux-col à la mode de 1820 ; de la main gauche il tient son gril à la façon d'une cage à poulets ; de la droite, la palme du martyre.

St-Sylvestre a une tête béate de jeune séminariste ; coiffé d'une tiare informe, il porte une sorte de surplis (ni aube ni rochet), des gants violets, une chape rouge, une étole. Il bénit de la main droite et tient de la gauche une croix à *deux* croisillons.

St Lambert, à peu près du même type, a une chape et une étole vertes, une mitre blanche et une crosse.

St-Eloy, du même genre, a une chasuble rouge à croix verte ; il tient un marteau de la main droite.

Le sol, autour des quatre saints, est nu et aride, sauf quelques touffes d'herbe sans queue ni tête. Si c'est çà le jardin du ciel !!!

(2) Cf. *Epigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, Canton *d'Hucqueliers*, p. 5, et *Supplément*, pp. 49 à 52.

(3) Loriquet, *Catalogue de l'Exposition d'Arras*, 1896. — Une note de Cl. Normand cite, à l'église

« nid d'aigle », un diminutif du château d'Arques de Normandie. Il a trouvé son historien dans la personne de l'abbé Thobois (1), dont le livre est un bon modèle d'histoire seigneuriale. Les annales de cette forteresse peuvent se résumer rapidement : jusqu'à la Révolution, le château de Mont-Cavrel n'a appartenu qu'à trois familles : les Mont-Cavrel jusqu'en 1431, les Monchy (1431-1690), les Mailly-Nesle (1690-1793). Ces derniers, gens de cour, ne résidèrent pas.

Le château se divisait en deux parties : la basse-cour, très vaste, et le château proprement dit, moins étendu et placé au point le plus élevé. L'enceinte, en craie taillée, existe encore sur presque toute son étendue, et forme un ovale irrégulier et très allongé.

La basse-cour, ou baille, est aujourd'hui bordée de bâtiments en grande partie modernes. La porte charretière actuelle s'ouvre au Sud ; mais l'entrée primitive devait être à l'Est, là où est maintenant construit le corps de logis, datant de 1842.

Sur ce logis, on a encastré deux grés sculptés, l'un aux armes de Monchy : *de gueules à 3 maillets d'or*, timbré d'un heaume à lambrequins, cimé d'une tête de more (?), et soutenu par deux lions gardants ; l'autre porte un écu en losange : parti de Monchy et de Balzac : *coupé : en chef de gueules à 3 fermaux d'or ; en pointe : d'azur à 3 sautoirs d'argent, au chef d'or à 3 sautoirs d'azur.* Ces deux pierres ont été rapportées de l'ancien donjon, démoli vers 1815, et rappellent les travaux exécutés au commencement des guerres de la Ligue par Antoine de Monchy, marié le 7 mai 1570 à Anne de Balzac et mort vers 1586.

Au milieu de la cour s'élève le massif pigeonnier ,tout en pierre, orné d'un écu de Mailly : *d'or à 3 maillets de sinople*, sous couronne de marquis, entouré du collier des ordres du Roi. Au-dessous de l'écu, un cadran solaire à chiffres romains était accompagné d'un vers chronographique aujourd'hui presque effacé, qui paraît donner la date 1761 :

...DeVs DIrIgIt CorDa ; hIC soL Ita regIt horas.

Au-dessous est la signature de l'habile maçon, quelque peu sculpteur :

Firminus Calicque sculpsit.

La *vieille écurie* du château porte en ancres de fer le millésime 1611, avec un écus-

d'Alette : un tref à calvaire à l'entrée du chœur, et un panneau de boiserie, XVIe siècle, travail flamand. Ces objets sont disparus depuis longtemps. L'*Inventaire des objets d'art des églises rurales*, imprimé en 1890, signale un chandelier de cuivre (XVe siècle) dans une des chapelles, et des fonts baptismaux du XVe siècle, sauf le piédestal. Ces vieux fonts, relégués ensuite dans le jardin du presbytère, ne datent que du XVIIe siècle. Le chandelier est perdu.

Voir une quantité d'autres renseignements extraits des archives paroissiales, dans la notice précitée de M. l'abbé Thobois sur l'*Eglise d'Alette*.

(1) *Le Château et les Seigneurs de Mont-Cavrel*, Arras, 1901, 435 pp. in-8°.

son de grés malheureusement fruste. L'*écurie neuve* est datée de 1796 ; une autre écurie, de 1752 et 1723.

A l'extérieur, les tours flanquantes de la basse-cour ont disparu. Le frère Alphonse Duquat, chartreux, qui a dressé les plans reproduits par M. Thobois, pensait avoir trouvé les traces de trois tours rondes et une carrée sur la courtine sud, et de deux rondes, séparées par deux carrées, sur la courtine nord. Mais je ne sais sur quoi il s'appuyait ; peut-être avait-il fait des fouilles au pied des murs.

Le passage, en pente assez raide, qui accède de la basse-cour au château, était autrefois voûté ; sa voûte s'écroula vers 1840 ; il traverse une enceinte jadis crénelée. L'emplacement du donjon, situé à l'Est, au point culminant, et celui de la cour qui le précédait, sont réduits en jardin potager. La chapelle était à gauche de l'entrée ; il en reste à peine quelques vestiges. Le puits est comblé.

Les courtines du château sont délabrées, mais encore entières ; on y voit deux tours flanquantes, de plan circulaire : l'une, au sud, plus qu'à demi ruinée, lézardée, avec ses soubassements en damier de grés et silex ; l'autre au nord, encore en assez bon état. Elle compte trois étages : une cave, qui servait de geôle, voûtée en berceau, éclairée par une meurtrière percée à travers un mur de 2 ^{m} 45 d'épaisseur ; le rez-de-chaussée, voûté de quatre branches d'ogives ; et une pièce au premier étage, sans voûte, accessible par un escalier extérieur de quinze marches en grés ; ses fenêtres sont récentes. Une poivrière en zinc coiffe la tour.

La muraille qui fait suite à cette porte est percée de meurtrières et rejoint la *porte d'En Haut* ou *porte du Bois* (1), donnant sur la campagne. Cette porte s'ouvre par une grande arcade en tiers-point, appareillée en grés ; elle est précédée, vers le château, par un passage encore muni de ses vieilles meurtrières ; dans l'embrasure de l'une d'elles, on lit le nom de Bovlly — fermier du château en 1700. La trace des chaînes du pont-levis est encore visible.

Cette porte, comme la tour, accuse le xve siècle.

Les fossés sont encore bien conservés, plantés de beaux arbres. Vers l'Est, seul point accessible de plein pied, les créateurs de la forteresse avaient pratiqué une

(1) M. l'abbé Thobois a publié (p. 124) un acte de 13 février 1588, par lequel Robert Scellier, maître d'hôtel du château de Mont-Cavrel, passe marché avec Jehan Ringart, m^{e} charpentier à Mont-Cavrel, pour « faire et dresser ung comble au desups de la Porte du Bois du chasteau dud^{t} Montcavrel, de telle largeur, longueur et haulteur que requiert le lieu où led^{t} comble se posera, soit qu'il y ay bacicoly (mâchicoulis) ou non, en luy livrant les chesnes à l'environ dud^{t} chasteau... Sy a aussy promis... de faire ung comble au desups de la tour où est la chapelle dud. chasteau et icelluy comble faire, soit qu'il y ait bachicolly ou non... » Le prix convenu pour le tout est de 80 livres tournois. (Minute Le Pottier, notaire à Montreuil).

profonde tranchée, qui mettait leur citadelle à l'abri d'un coup de main ; le temps n'en a rien comblé, ou presque rien.

Le Ménage de Mont-Cavrel.

Le Ménage, précédemment dépendance du château de Mont-Cavrel, fut accensé à rente perpétuelle, le 4 janvier 1487-88, par Pierre de Monchy-Mont-Cavrel à Guillaume Helbert (1). Antoine Helbert, descendant de Guillaume, rebâtit le manoir en 1624. La propriété resta dans la même famille jusqu'en 1920, où M. Raoul Enlart de Grandval, héritier des Helbert, la vendit à M. C. Delesalle, député de Montreuil.

Le manoir actuel est du XVIIe siècle, encore presque gothique, construit en briques. Ses fenêtres en anse de panier, sa tourelle d'angle, le fronton de son portail appareillé en grés, les girouettes fleurdelysées, tout est à étudier dans ce curieux logis. Sur la façade antérieure, les ancres du premier étage donnent la date 1624, et celles du rez-de-chaussée, le nom HELBERT.

Il faut noter les voûtains fort curieux de la salle et de la cuisine ; combinaisons de briques posées dans tous les sens, figures géométriques très variées, poutres croisées sous la voûte. Ce système de voûtes sur poutres se voit aux manoirs de Beaurepaire, du Ménage de Brimeux, Hurtevent, Vallières, Doudeauville, Liembrune, etc.

A l'angle de la façade sur la cour, s'élève une tourelle en encorbellement : dix-huit ou vingt assises de briques moulées, superposées et en retrait l'une sur l'autre jusqu'à un gros corbeau de grés qui supporte le tout.

Une ancienne faîtière de toit, en terre cuite, provenant du Ménage, est conservée au presbytère de Preures : c'est une sorte de bonnet pointu, en terre rouge de Sorrus, revêtue d'un vernis vert. Cet objet affecte d'abord la forme d'un prisme quadrangulaire, puis se convertit en cône et, après un double collet, se termine par une sorte de bulbe. La transition du prisme au cône est ménagée par quatre fleurs de lys, séparées par quatre chiffres, un sur chaque face, formant la date 1773. Tout au bas on lit : *Fait à Montreuil par Louis Postel.* (Hauteur : 0 ^{m} 56) (2).

(1) Voir le texte des lettres : abbé THOBOIS, *Le Château de Mont-Cavrel*, pièce justif. XVIII.

(2) Cf. sur le Ménage : R. RODIÈRE, *Les Vieux Manoirs du Boulonnais*, 1925, p. 114, pl.

ATTIN.

(Canton d'Etaples).

Eglise.

Le village d'Attin est célèbre par son bac, connu dès l'an 696 par une charte du Roi Thierry III. Du VIIe au XVIIe siècle, ce fut le seul chemin royal d'Angleterre en France ; son origine est antérieure à celle de la ville de Montreuil. Si jamais la drague fouille sérieusement le lit de la rivière à l'endroit du bac et un peu en aval, Dieu sait les trésors qu'elle y trouvera (1).

L'église d'Attin, dédiée à St-Martin, faisait partie du diocèse de Boulogne et avait pour collateur l'évêque. Bâtie en craie taillée, elle se compose d'une nef sans caractère et d'un chœur du XVIe siècle, retouché au XVIIe ; un campenard à deux arcades surmonte l'arc triomphal. Longueur totale : 25 mètres dont environ 9 pour le chœur ; largeur : 6 à 7 mètres.

Le chœur seul retiendra notre attention ; disons seulement que la nef est éclairée, de chaque côté, par deux fenêtres que j'ai connues de forme carrée, et que l'on a refaites en arc brisé en 1899. Dans la dernière travée, près de l'arc triomphal, on voit encore, de chaque côté, une fenêtre murée du XVIe siècle, en plein cintre, avec traces d'archivolte à retours horizontaux.

L'arc triomphal, en tiers-point, donne entrée au chœur. A sa droite se trouvait, dans l'épaisseur de la pile, un escalier de pierre accédant aux combles, et aujourd'hui supprimé. La voûte du chœur forme deux travées ; la première a été refaite en 1697, comme nous l'apprend l'inscription d'une pierre encastrée dans la voûte :

IAY. ESTE : POSE : PAR
MONS^R. GIRARD . CHA
NOINE . ET . SECRETAIR
DE . MON . SEIGN^R. LESVE
QVES . DE . BOVLOGNE . 1697.

Une autre pierre, sur la gauche de la précédente, porte le nom de :

MONS^R. GOSSE . CVRE
DE . LA . PAROISSE.

La clef de voûte représente un triangle.

(1) R. Rodière, *Le Bac d'Attin, Notice nécrologique* ; Mém. de la Comm. dép. des Mon. hist. du P. de C., t. II, 1905, p. 471 et sq.

La seconde travée et le chevet ont conservé leur voûte primitive, qui leur est commune ; elle comprend six branches d'ogives rayonnant autour de la clef qui représente saint Martin à cheval, donnant son manteau à un pauvre. Cette clef est d'un très bon travail, ainsi que les culs de lampe, qui représentent, en commençant par la gauche :

1° Un ange, les ailes éployées, tenant un écusson bûché.



Fig. 11. — Attin. — Martyre de sainte Godeleine *(Cl. Lorgnier).*

2° Le martyre de sainte Godeleine ; deux personnages, à faces de démons, étranglent la sainte, qui a les mains jointes et semble prier. Elle porte une longue robe ; ses cheveux bouclés sont épars sur ses épaules. Les deux bourreaux, qui lui serrent une corde autour du cou, ont des oreilles énormes et une physionomie bestiale ; l'un est tête nue, l'autre coiffé d'un capuchon pointu. C'est le seul souvenir qui reste de l'ancienne chapellenie de Ste-Godeleine, autrefois existante à Attin (1). La famille Le Taintellier, qui possédait la seigneurie d'Attin au commencement du XVIe siècle, avait également celle de Londefort, berceau de sainte Godeleine, et descendait peut-être, par les femmes, des parents de la sainte. La dernière héritière de cette maison, mariée avant 1535 à Valentin de Halluin, se prénommait Godeliefve. C'est elle apparemment qui fonda la chapellenie et fit construire le chœur.

(1) Voir dans l'*Inventaire sommaire des Archives du P. d. C.*, série G. Evêché de Boulogne, t. I, plusieurs nominations de chapelains, 1707-1781, pp. 61, 115, 142, 143, 157, 216, 295, 296, 306, 311.

3° et 4° deux anges semblables au premier ; leurs écus sont martelés. l'un est mi-parti.

5° un fou, accroupi sur un escabeau : marotte, oreilles d'âne ; bonnet terminé par une petite folie.

6° un personnage qui semble mitré, tenant un phylactère.

7° un autre, coiffé d'un turban et tenant aussi une banderole.

Les fenêtres du chœur et du chevet à trois pans sont de grandes baies en tiers-point ; celles du chevet sont refendues par un meneau, celles de la partie droite ont deux meneaux, refaits à une époque récente. La première travée présente deux particularités : elle est éclairée au nord par une fenêtre à trois meneaux anciens, montant de pied jusqu'au sommet de la fenêtre. Au sud, un œil de bœuf, à verres anciens et verdis, surmonte un petit portail muré, avec chambranle en grés piqués ; à l'extérieur, il est flanqué de deux pilastres doriques, avec architrave ; un fronton triangulaire surmonte le tout et contient une pierre saillante dont l'inscription, ou les armoiries, ont été martelées. Toute cette travée est une refaçon de la fin du XVIIe siècle, sauf la gresserie du portail qui peut être du XVIe. Le reste de la petite porte est du plus pur style néo-grec.

Dom Wyart, dans son histoire latine de l'abbaye de St-Josse, nous apprend qu'en 1674, Attin fut saccagé par la garnison espagnole de St-Omer. Il est probable que l'église a beaucoup souffert de ce pillage, et qu'on dut ensuite rebâtir presque entièrement la première travée du chœur.

L'extérieur de l'église ne présente rien d'autre à signaler. Les fenêtres du chœur sont surmontées d'archivoltes en larmier, et séparées par des contreforts sans ornementation, très souvent réparés ((1).

Le mobilier n'a rien d'intéressant. Signalons seulement les fonts baptismaux, en stinkal gris-brun veiné, du début du XVIIIe siècle ; la cuve godronnée, qui repose sur un pied balustré, est ornée d'un blason de sculpture très méplate : deux écus ovales accolés sous couronne de comte et supportés par deux hercules : le premier au lion, le second au chevron accompagné de trois grenades. Ce sont les armes de Jacques Moullart de Vilmarest, mort en 1712, et de Marie Héron sa femme, mariée en 1679, morte en 1723. — Moullart : *d'or au lion de vair* ; Héron : *d'azur au chevron d'or accompagné de 3 grenades d'argent.* (2).

(1) Je possède une gouache représentant le chœur d'Attin, vu du cimetière ; précieux souvenir du regretté peintre Albert Lechat.

(2) Les mêmes blasons se voient sur les fonts de Thiembronne (Cf. *Epigraphie du P. d. C.*, t. V, *canton de Fauquembergues*, p. 164.)

Les Moullart n'avaient aucun fief à Attin, mais leur terre de Vilmarest (à Vis-ès-Marest) était tout près de là, sur La Calloterie. Rien n'empêche, d'ailleurs, de supposer que ces fonts proviennent de ce dernier village (1).

Le dallage, très hétéroclite, renfermait de nombreux carreaux de Sorrus, dépareillés, qui semblent avoir formé l'épitaphe de FRANCOIS.... VIVANT PRESTRE CHANOINE [*de l'é*]GLISE CO[*llé*]GIALE [*de S*t] FIRMIN DE LA [*ville de Mon*]TREVIL [*et directeur de l'hôpital des*] ORPHEL[*ins*], [*âgé*] DE CINCQVANT ANS QVI [*tres*]PASSA LE DERNIER IOVR DAVRIL 1656. PRIES DIEV POUR SON [*âme*].

La plus ancienne cloche est de 1827 (Garnier fondeur à Créquy). L'autre cloche est de 1833 (2).

A gauche du portail, on remarque dans le cimetière un beau socle en grés, qui paraît dater du xve siècle. D'abord cylindrique, il prend ensuite la forme octogone. On y a piqué, après coup, une inscription de 1817. Une croix de fer, surmontant ce socle, porte une plaque métallique rouillée et illisible ; on dit qu'elle portait l'épitaphe de Pierre-Antoine Flament, curé d'Attin depuis 1775, décédé en 1816 ; mais j'ai copié l'inscription funéraire de ce prêtre à Leubringhem, où il est mort (3). La croix du cimetière d'Attin ne lui appartient donc pas.

BEAUMERIE.

(Canton de Montreuil).

Manoir d'Arsenville.

Arsenville faisait partie de la paroisse supprimée de St Martin d'Esquincourt, en banlieue de Montreuil, rattachée à Beaumerie depuis la Révolution.

Le plus ancien possesseur connu de ce fief est « Vinchent de Hersentville » en 1373 (4). Après lui, il faut arriver en 1568 pour trouver Me Martin Le Bon, sr de la

(1) Les écussons se trouvent sur la face tournée contre la muraille ; les fonts ont probablement été retournés pendant la Révolution, pour éviter de les mutiler. J'étais passé devant vingt fois sans soupçonner l'existence de ces armoiries ; M. l'abbé Fiquet, curé d'Attin, les a découvertes en 1921.

(2) Cf. les inscriptions, *Epigraphie du P. d. C.*, t. IV, *Canton d'Etaples*, p. 3. — Le 11 février 1775, lors de la prise de possession du curé Flament, la cloche était montée sur une charpente dans le cimetière. (Arch. P. d. C., G. 26, fo 132).

(3) Cf. *Epigraphie*, t. III, p. 704.

(4) G. DE LHOMEL et VAESEN, *Cartulaire de Montreuil*, p. 110.

Vacquerie et d'Harsenville. Des Le Bon, ce domaine passa par alliance aux Heuzé. Henry Heuzé, écuyer, reconstruisit Arsenville. Le 8 janvier 1631, il passe marché avec Anthoine Brisset et Wallery Lusca, m^es maçons, pour bâtir le corps de logis, et avec Jehan Lemaire, m^e charpentier à Montreuil, pour la charpente de la maison. Le 19 septembre 1631, il s'accorde avec Adrien Violette, m^e couvreur d'ardoise, pour la toiture du « pavillon et édiffice que led. s^r a fait construire aud. lieu d'Arsenville ». Le 8 août 1634, il fait bâtir par Ch. Acoullon, m^e maçon, une muraille de 50 pieds de long et 18 pieds de large, à l'alignement de la maison d'Arsenville, à raison de 45 sols la toise. En 1642, les travaux n'étaient pas encore payés, et d^lle Anne Delattre, veuve d'Henry Heuzé, constituait, pour se libérer, une rente de 11 livres aux veuves et héritiers de Lusca et de Brisset (1).

Henry Heuzé testa à Arsenville le 21 juin 1629, et y fit un codicille le 4 juillet 1636 ; cet acte est très intéressant : il déshérite son fils Claude, parce que, malgré tous les sacrifices qu'il a faits en sa faveur, ledit Claude est passé au service d'Es pagne. « Après avoir esté nourry et entretenu le plus tendrement qu'il m'a esté possible pendant sa jeunesse, que je l'ay fait nourrir aux armes tant en la citadelle de Monstreul qu'ailleurs, le mis et faict recepvoir gendarme en la compangnie de Monsieur le ducq de Chaulne, lieutenant pour le Roy en la province de Picardie, pour y servir le Roy selon que j'ay tousjours tasché de faire à l'exemple de mes prédécesseurs, adfin qu'il peult ung jour parvenir à des plus grandes charges et *relever le nom de la maison de Arsenville*, néantmoings en préjudice et contre ma volunté et mon intention, il s'est retiré et réduict en l'obéissance d'un prince estranger et en Arthois, où estant il s'est amouraché d'une nommée Françoise Guiselin, demeurant à Lozinghen, avec laquelle il s'est marié contre mon exprès consentement et volunté et la dénonciation que je luy en avois par escript fondé sur de certaines raisons que je ne veux exprimer, au mespris de quoy il l'auroit espousé dans le temps de caresme, elle qui estoit sa cousinne au troisiesme degré et quy estoit tout à fait inesgalle pour le rencontrer, veu le peu de biens qu'elle a eu esgard aux siens, au desceu et en l'absence de ses parens et contre l'honneur et respect qu'il me debvoit, ne l'aiant faict qu'en mon despit et pour me contrister et fascher davantage, ainsy qu'il a tousjours faict et nottament en l'année 1624, lors de laquelle estant tombé soubz la puissance de mes ennemis qui me tenoient en une cruelle captivité en prison et ne respiroient que ma mort, au lieu de m'assister pendant leurs traverses, il m'auroit quitté et abandonné et soy retiré au Païs Bas

(1) Minutes de Lovergne, notaire à Montreuil.

avecq ung nommé la Magdelainne l'un de mes capitaulx ennemis, s'estant tellement oublié que de dire qu'il seroit marry que je sortisse jamais de prison, par ung extrême et signalé ingratitude ». (1). On voit, d'autre part, au journal de Robert de Berry, que, le 8 juillet 1635, les Espagnols pillèrent « Beaumery et la maison d'Arsenville ».

Je ne poursuivrai pas ici la liste des possesseurs d'Arsenville ; resté aux Heuzé jusque vers la fin du XVIIe siècle, ce manoir passa ensuite en diverses mains (2).

Le corps de logis actuel est du XVIIIe siècle, sans caractère, mais il est encore flanqué du pavillon ou tourelle rectangulaire barlongue, que Henry Heuzé faisait couvrir d'ardoises en 1631. Ce pavillon était naguère encore éclairé sur une seule de ses faces (au couchant) par trois longues et étroites fenêtres dont l'embrasure était ornée d'un filet prismatique, et dont l'archivolte, en anse de panier pour les deux premiers étages, était en accolade pour le troisième. Deux de ces fenêtres, retaillées avec goût vers 1875, ont été dénaturées et démesurément élargies en 1926 ; ce travail stupide, œuvre d'un nouvel acheteur, enlève tout caractère au manoir. La construction est en craie taillée, les angles en briques (3).

Le cliché publié dans les *Vieux Manoirs du Boulonnais*, pl. 111, représente l'état des lieux en 1921, avant la mutilation. C'est l'œuvre du regretté J. Gates.

BEAURAINVILLE.

(Canton de Campagne).

Eglise

Beaurain était le chef-lieu d'une châtellenie importante qui comprenait une grande partie des cantons actuels de Campagne et de Montreuil. Tout ce territoire dépendit du Ponthieu jusqu'en 1244, puis une partie fut rattachée à l'Artois, la chaussée de Douriez à Brimeux faisant désormais frontière entre les deux provinces. Néanmoins, la France ne cessa de revendiquer les territoires annexés à l'Artois,

(1) *Id. Id.*

(2) Cf. R. Rodière, *Les Vieux Manoirs du Boulonnais*, p. 164 et sq.

(3) Sur un bâtiment annexe, on lit en graffite le nom de *Charle deparis* 1716. C'était sans doute le fermier du temps. Les Deparis sont une très ancienne famille agricole de Beaumerie

et au XVIIe siècle les bailliages de Montreuil et d'Hesdin s'y disputaient encore, à main armée, la juridiction.

Par une anomalie, Beaurainville, Lespinoy et Brimeux, quoique situés sur la rive « picarde » de la Canche, la rive gauche, ont toujours relevé du diocèse de Thérouanne, puis de Boulogne. Le collateur était le prieur du lieu.

L'église St Martin de Beaurainville, construite en craie taillée, a été trop radicalement restaurée en 1873 ; le clocher, la nef et la plus grande partie du transsept datent de cette époque (1). Du moins, les constructions nouvelles, dues à Cl. Normand, sont d'un bon style flamboyant, comme le chœur ancien.

Ce chœur et les restes du transsept datent de 1475 à 1553, car la voûte du croisillon sud portait autrefois l'écu suivant, brisé lors de la restauration de 1873 mais heureusement lu par M. de Calonne : *écartelé* 1 *et* 4 *de* Croy : *d'argent à* 3 *fasces de gueules* ; 2 *et* 3 *de* Renty : *d'argent à* 3 *doloires de gueules*; *sur le tout, écartelé*: 1) Lorraine : *d'or à la bande de gueules chargée de* 3 *alérions d'argent* ; 2) Alençon : *d'azur à* 3 *fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules chargée de besans d'argent*; 3 *et* 4) Harcourt : *de gueules à* 2 *fasces d'or* (2). L'encadrement était formé de B sculptés.

Or, l'écusson ainsi écartelé a été porté par trois générations de Croy, de 1475 à 1553, en souvenir de l'alliance d'Antoine de Croy avec Marguerite de Lorraine. (3).

Les culs de lampe de la voûte de cette chapelle portaient des écussons mutilés ; sur l'un d'eux apparaissent encore deux clefs posées en sautoir (4).

Le chœur se compose de deux travées et d'un chevet à trois pans ; il est éclairé par cinq fenêtres à deux meneaux. La voûte est d'ogives, à nervures prismatiques ; une seule voûte, à six branches d'ogives, couvre la deuxième travée et le chevet. Les nervures retombent sur des dais flamboyants, finement sculptés ; ces dais forment la partie supérieure de niches, dont les culs de lampe sont simples. Cette disposition de voûtes retombant sur des niches est fréquente en Ponthieu et en Boulonnais et ne se trouve guère ailleurs.

A droite du maître-autel se voit une piscine géminée et trilobée, d'un bon travail : deux arcs en tiers-point sous accolades très simples.

(1) L'ouragan du 12 mars 1876 renversa le clocher tout neuf ; il fallut le rebâtir en partie.

(2) Il faut lire : écartelé 1 et 4 Lorraine, 2 Alençon, 3 Harcourt.

(3) Bon de Calonne, *Dict. hist. et arch. du P. d. C.*, *Montreuil*, p. 11. Le mariage d'Antoine et de Marguerite est du 5 octobre 1432. Leur fils aîné, Philippe, fut le premier qui dut écarteler ainsi. Il se maria en 1455. Le quartier d'Harcourt vient de Marie d'Harcourt, mère de Marguerite de Lorraine. Cf. P. Anselme, t. V, pp. 637, 638.

(4) Notes mss. du Bon A. de Calonne.

Les croisillons, qui étaient de forme irrégulière, ont été reconstruits en grande partie. Il reste cependant le mur oriental et une partie du mur sud du croisillon de droite. Il n'y a pas de fenêtre à l'est. Le contrefort sud-est, qui est perpendiculaire au mur qu'il étaye, est orné d'une grande niche en anse de panier, avec archivolte en accolade ; cette niche, aujourd'hui vide, devait contenir, comme à Mons-Béalcourt, un Christ de pitié ; le tertre sur lequel il se tenait est encore visible.

Le contrefort sud-ouest du même croisillon, de construction récente, est moins important et posé en diagonale sur l'angle.

L'ensemble de l'église est large, bien éclairé ; c'est un bon modèle d'église rurale. La longueur totale est de 32 mètres, non compris la saillie du clocher ; la largeur de 8 et la hauteur de 10.

De son ancien mobilier, l'église de Beaurainville n'a gardé qu'une statue de bois de St Sylvestre, pape, du XVIII[e] siècle. La cloche date de 1817 et a été fondue par Garnier. (1).

Le prieuré de S[t] Martin de Beaurain, dépendant de Marmoutier, n'a pas laissé de bâtiments anciens. Le corps de logis actuel, agréable résidence, n'a absolument rien de monastique ; c'est une maison de campagne purement séculière, aujourd'hui propriété de M[me] Digard ; il date de 1749 et ses écuries de 1759. Quelques débris d'une pierre tombale du XVI[e] siècle (M. CCC. ET....), épars dans l'écurie et dans la cour, sont trop fragmentaires pour être utilisés.

A Beaurain-Château, la petite église, abandonnée depuis quelques années, tombe en ruines ; elle n'a aucun style ; le chœur est daté de 1678, le mur nord de la nef de 1746, et le mur Sud de 1766. La cloche provient de l'abbaye d'Auchy ; en voici l'inscription :

+ AN 1774 ABBATIA VACANTE SVB D. LORETTE PRIORE D. PAVCHET NOVIC. MAG. D. BEVGIN PROCVRAT. D.

+ VAST ADMINIST. FVSA EST. MARIA SCOLASTICA.

Marque de : J. BAPTISTE DE || LARCHE FONDEUR || DE CLOCHE || A HELENCOURT.

Situé dans le petit bois qui domine le hameau de Beaurain-Château, « le château

(1) Voir, dans l'*Epigraphie du P. d. C.*, t. IV, *canton de Campagne*, p. 5 et 6, les procès-verbaux de bénédiction et les inscriptions de deux anciennes cloches de 1771 et 1772. Pour cette dernière, le curé a noté qu'elle devait s'appeler Marie-Charlotte, « nom de la dame de ces lieux », et non Marie-Martine, « ridiculement gravé sous le caprice de ceux qui avoient instruit lesd. fondeurs, sous le faux prétexte que véritablement saint Martin est patron de lad. paroisse, *et que Sainte Martine estoit sa femme* » ! ! !

La « dame de ces lieux » était Marie-Charlotte, née princesse de Croy, marquise douairière de Leyde, grande d'Espagne, dame de Beaurainville, Beaurain-Château et autres lieux.

primitif de Beaurain (*Belrem*) s'élevait sur les hauteurs [voisines] de Maresquel et dominait toute la vallée de la Canche. Il présente des détails tout particuliers :

« 1° Son plan est rectangulaire, ce qui est très rare parmi les châteaux à motte, en France et en Angleterre.

« 2° Une magnifique motte s'élève, dans un coin de la basse cour, sur le plateau, partie faible de l'enceinte.

« 3° Les bastions, qui protègent la porte d'entrée de la basse cour, sont d'un type de renfort exceptionnel à cette époque. On peut s'en rendre compte en examinant de près la tapisserie dite de la Reine Mathilde, où on les distingue très nettement.

« 4° Le dessin de cette tapisserie célèbre est absolument conforme, dans ses moindres détails, aux indications que fournit encore l'enceinte actuelle et qui offrent tous les signes caractéristiques du XIe siècle.

« 5° C'est vraiment l'authentique château du comte Guy Ier de Ponthieu, dont parlent les annales de Normandie, au temps de Guillaume le Conquérant. On sait que, par une chance inattendue, Guy put se saisir de la personne du comte anglais Harold, compétiteur de Guillaume au trône ; qu'il le conduisit comme prisonnier dans son château de Beaurain et « ibi eum tenuit », dit la tapisserie de Bayeux » (1).

« L'emplacement des constructions est appelé le *grand parcage* ; c'est une butte longue de près de 100 mètres sur 30 ; trois ouvrages avancés, bâtis sur la falaise, en défendaient l'accès. A l'extrémité, vers le bois, s'élevait le donjon, tour en pierres blanches, bâtie sur une éminence de terre de 10 mètres carrés et entourée de fossés profonds ; au centre se trouve le *puits Langeron* » (2).

Ce célèbre château (3), détruit depuis bien des siècles, et dont les ruines furent rasées en 1822 (4), n'a laissé d'autres traces que les substructions dont il vient d'être parlé. Un puits profond s'ouvre au centre du donjon (5).

(1) Abbé LE SUEUR. *Les Châteaux à motte dans le Vimeu et le Ponthieu*, d'après un travail de M. l'ingénieur Maitland ; Bull. Soc. d'Emul. d'Abbeville, t. XIII, 1926, p. 229.

(2) Bon DE CALONNE, *Dict.* cité, p. 12.

(3) Cf. sur son histoire l'ouvrage du Bon de Calonne sur les *Abbayes de Dommartin et de St-André-au-Bois*, pp. 235-269, et mon *Essai sur les Prieurés de Beaurain et de Maintenay*.

(4) Les matériaux ont alors servi à la construction de l'écluse du moulin.

(5) Je possède un plan d'une partie du village de Beaurain-Château, daté du 11 octobre 1701, où la motte du château est figurée de forme carrée, avec une tour ronde à chaque angle. Un plan de 1774, conservé à la mairie, indique le château de Beaurain comme un bâtiment moderne composé de deux ailes et d'un corps de logis avec campanile. Cela doit être fantaisiste ; le château était détruit bien avant cette époque.

Une charte accordée à l'abbaye de St-André par Guillaume de St-Omer, seigneur de Beaurain, en 1201, fait mention des cinq charrues de bois que Guillaume son père avait données aux moines pour essarter

Non loin de là, dans la vallée, au bord de la voie ferrée, restent deux pans de mur du *Château des Lianne*, ancien fief de la famille de Lianne-en-Beaurain ; il y avait là un donjon carré et un manoir, dont Cl. Normand a dessiné la vue et le plan pour l'*Histoire des Abbayes de Dommartin et de St André au Bois*, du Bon de Calonne, 1875, pl. VII. Des trois murailles existantes encore à cette époque, il n'en reste que deux, celles du donjon, bâties en craie taillée, avec fondations en damier de grés et de silex (1). Ces débris encore imposants pourraient bien dater du XIIIe siècle (2).

A l'endroit où le chemin de Beaurainville à Beaurain-Château débouche sur la route de Montreuil à Hesdin, on voyait naguère, à l'angle ouest, un poteau de bois, dans lequel une petite niche contenait une statuette de la Vierge, connue sous le nom de Notre-Dame du Cocquempot, ou Notre-Dame des Fièvres. C'était l'emplacement de l'ancien hôpital de Cocquempot, et la piété populaire y invoquait la Vierge contre les fièvres. Ce pieux souvenir a disparu vers 1910.

et cultiver à métairie ; s'il se trouve, dit-il, que ces cinq charrues n'aient pas été complètement essartées, qu'on ne s'en prenne pas aux religieux, « sed quia castellum meum a nemore nudare, vel nemus meum annihilare nolui, extruncare prohibui ». (BOUBERT, *Chronique de St-André*, p. 21).

L'aveu de Beaurain de 1513 énumère : « Primes mon chasteau et forteresse dudit Beaurain, basse-court, fossés et adjacences, ainsy qu'il se comprend et étend. — Item, un bois toute en une pièce, tenant aux fossés de mond. château et aux fossés de laditte ville de Beaurain-Chastel, lequel bois, comprins les chemins, voies, flacques, contient en tout six cent mesures ou environ... » (Ms. à M. Millon, à Beaurainville, p. 3). — A cette époque, le hameau de Beaurain-Château était fortifié ; l'aveu cite « le tour de le porte de le Barre du leez vers Léanne » ; « l'autre tour de lad. porte vers le bos » . (id. p. 19). — La porte de La Barre semble donc s'être ouverte dans la direction de Lianne et de Beaurainville. Il y avait nécessairement une autre porte vers Ricquebourg. D'ailleurs, la coutume de 1507 dit que sa juridiction s'étend « entre les quatre portes dudit Beaurain-Chastel ». (Bon DE CALONNE. *Hist. des abbayes de Dommartin et de St-André-au-Bois*, p. 252).

(1) En 1861, « ces ruines qui occupent une superficie d'environ 20 mètres, sont composées de pans de murs épais, formant trois côtés inégaux d'un carré long. Le fragment le plus élevé a environ 14 mètres de hauteur. Les murs en pierre blanche portent sur des soubassements en grés et en silex noirs taillés, placés en lozange. Les étages étaient voûtés. On y remarque des baies plein cintre et à l'intérieur des traces d'arceaux en ogive, s'appuyant sur des culs de lampe. Les murs de l'étage supérieur sont percés de meurtrières. Un large fossé entourait ce donjon. » (Note de l'abbé ROBERT ; *Bull. de la Commission des Antiquités du P. d. C.*, t. II, p. 105).

(2) L'aveu de Lianne, de 1497, par Jehan de Bournonville, décrit ainsi le chef-lieu du fief : « Ma maison de Léanne et pourprins et place d'icelle, tout ainsy que elle se comprend et estend, tant en place, maison, fossés, granges et marécauchies et en gardins et prés, contenant en tout quatre mesures ou environ, qui sont enclos tout en tour de la rivière de Canche, au lez vers les marés, et d'autre léez de un fossé et courant d'eau procédant de laditte rivière, par lequel je ay droict et auctorité faire abreuver mes fossés étant autour de maditte maison ; etc... Auquel fossé et petitte rivière je ay droit de pescher et faire pescher comme en ma propre chose, et de faire audit fossé moires, ventelles et roulles ainsy que bon me semble, sans en demander congié ny licence à mondit seigneur ny à autres ; saoulf que pour le présent ny en tems avenir ne pouray faire quelque édifice de mollin ». (Aveu de Beaurain, ms. à M. Millon, p. 88).

L'aveu servi le 30 septembre 1614 par Gabriel de Maulde (biblioth. A. DE ROSNY) répète à peu près les mêmes termes.

BERCK-SUR-MER

(Canton de Montreuil).

Église.

Berck, aujourd'hui ville de 14.000 âmes (et 40.000 pendant la saison), n'était naguère qu'une bourgade de pêcheurs, perdue dans les sables et les marais, presque inaccessible du côté de la terre ferme. Au long des chemins, neuf calvaires, dont six sur la rue principale, attestent la profonde et naïve piété des gens de mer. La configuration de la côte a subi, depuis trois siècles, des modifications incessantes (1).

Au commencement du XVIe siècle, l'aveu de Berck (vers 1512), annexé au grand aveu de Beaurain de 1513 (2), indique partout des pâturages et des terres à labour ; quelques pièces seulement sont en « dusne, et gaignées des sablons. ». L'aveu de 1632 (3) indique déjà l'aspect désertique que nous avons connu : chaque maison tient « de tous boult et liste au flégard » ; il n'est plus question de culture. En un peu plus d'un siècle, le sable avait tout envahi.

Au temps où la rivière d'Airon se jetait à la mer sur l'emplacement actuel de l'Entonnoir de la plage de Berck, cette petite rivière formait un port, dit de l'Arche, et les maisons du village occupaient la rive nord de ce port. L'église s'élevait sur le haut d'une dune. Peu à peu, les sables montèrent et la nef de l'église est profondément enterrée aujourd'hui.

Cette église, dédiée à St Jean Baptiste, était du patronage de l'abbaye de St-Josse et faisait partie du doyenné de Montreuil, au diocèse d'Amiens. Elle se compose d'une tour en avant-corps, d'une nef flanquée d'un seul bas-côté, au nord, et d'un chœur avec chapelle terminant le bas côté. La longueur totale est de 43 mètres (nef : 27 ; chœur : 16) ; la nef a 10 mètres de large et le bas-côté 3.

La tour, assez forte, de 6 m 50 de côté dans œuvre, s'élève sur une base de grés (4) haute de huit mètres environ, qui date du XIIIe ou XIVe siècle ; la partie haute, qui

(1) On s'en rend compte en comparant les divers plans (de 1671 à 1835) publiés en 1888 par l'Assistance Publique de Paris, *Rapport de la Commission de défense de l'Hôpital de Berck-sur-Mer contre l'envahissement de la mer* ; Paris, 1888, in-4°. Le plan n° 2 est un résumé de tous les autres et permet d'apprécier, d'un coup d'œil, l'ensemble des modifications.

(2) Appartenant à M. Millon, à Beaurainville.

(3) Au chartrier de Verton.

(4) On dit dans le pays que ce grés, d'un brun rougeâtre, proviendrait d'une roche qui se trouvait à une lieue en mer. Cela n'est guère vraisemblable.

va en s'amincissant, a été tant de fois reprise, qu'elle n'a plus aucun caractère ; ses murs sont de briques ainsi que le haut des contreforts, disposé en talus. La base de ces contreforts, en grés, s'élève d'équerre aux angles de la tour. Il n'y a pas de fenêtres hautes, si ce n'est de vraies meurtrières. On prétend que le portail ouest actuel, baie en tiers-point assez basse et étroite, en oolithe, surmontée d'une archivolte en larmier, ne serait autre chose que la fenêtre surmontant le portail primitif, profondément enfoui. Des fouilles seules — rendues d'ailleurs presque impossibles par la présence de l'eau à fleur du sol — permettraient de constater le fait ; en tout cas, il est singulier que le portail ne soit pas enterré, alors que la nef, presque de la même époque, l'est très profondément.

Au dessus du portail se trouve un machicoulis, en pierre oolithique de Marquise comme lui, reste des fortifications dont la tour fut chargée au moyen-âge. Cette tour a longtemps porté un feu et servi de phare. Le «foïer» de Berck est cité dès 1361. Le 22 novembre 1780, la foudre tua dans le clocher le guetteur Michel Boulogne (1).

Le rez-de-chaussée du clocher n'est pas voûté. Au nord, une tourelle contient l'escalier de 80 marches de grés qui permet d'accéder au haut de la tour.

La nef et son bas-côté, qui ne sont qu'appuyés au clocher sans que leur maçonnerie y soit liée, sont construits en grés comme la tour, avec quelque mélange de pierre oolithique. Les murs latéraux n'ont plus aucun caractère ; leurs fenêtres sont en cintre surbaissé. La nef est séparée du collatéral par une épine de quatre colonnes, formant cinq travées (2) jusqu'à l'arc triomphal. Ces colonnes octogones sont en grés ainsi que leurs chapiteaux qui ne sont que de simples impostes (plate-bande et cavet) ; elles supportent de grandes arcades en tiers-point, sans moulures (sauf un cavet à quelques-unes). Tout cela est profondément enfoui ; le tailloir des chapiteaux est à un mètre de terre. Des fouilles faites en octobre 1899 semblent avoir prouvé que ces colonnes sont enfouies seulement de 1 ^{m} 25 ; ceci détruirait la légende des quatre ou cinq mètres de hauteur entre le pavé actuel et le dallage primitif. Ces fouilles ont fait reconnaître que les bases des colonnes sont carrées avec les angles coupés, et mesurent 0 ^{m} 80 de côté. Le mur goutterot est en craie taillée. Plusieurs colonnes sont complètement déformées par une sorte de contrefort en briques.

Cette nef accuse bien le XIIIe siècle dans son austère simplicité ; elle paraît antérieure à la tour, qui daterait du XIVe.

(1) G. DE LHOMEL, *La Seigneurie de Berck-sur-Mer au* XIVe *siècle et sa tour* ; Mém. Comm. dép. des Mon. hist. du P. d. C., t. III, 1913, pp. 294 et 296.

(2) Il y a six travées, mais la première n'a ni arcade, ni colonne.

Dans la nef, à droite, un cul de lampe en pierre, à hauteur d'appui, est sculpté d'un écu à trois chevrons, supporté par un ange. Les trois chevrons figurent dans une foule d'armoiries ; on ne voit pas que les familles qui ont possédé la terre de Berck avant les châtelains de Beaurain (Macquerel, de Hodicq, etc.) aient porté ces armes. Mais il faut dire que la chronologie des seigneurs de Berck à cette époque est loin d'être complète.

La charpente apparente qui recouvre la nef n'est nullement sculptée, sauf un blochet qui semble représenter un prophète ou un apôtre.

Le chœur et la chapelle voisine, bâtis en pierre, datent de la fin du XVIe siècle, sauf les deux colonnes et les trois arcades qui les séparent, et qui sont du XIIIe comme celles de la nef ; elles leur ressemblent d'ailleurs absolument. L'arc triomphal est en plein cintre ; les six fenêtres du chœur et les trois de la chapelle, en arc faiblement brisé et surmontées d'archivoltes, ont presque toutes été rétrécies et mutilées ; celle du chevet était refendue par deux meneaux ; elle est murée.

Le chœur, de trois travées, se termine par un chevet à trois pans. La voûte d'ogives, à nervures prismatiques, a pour clefs les symboles des quatre Evangélistes dans des médaillons. Les doubleaux sont en plein cintre. Dans la chapelle latérale, plus étroite, ils sont en tiers-point ; la seule clef conservée représente un homme tordant le cou à deux canards.

Les culs de lampe, en pierre oolithique, sont ce qu'il y a de plus curieux dans l'église. Ils représentent, en scènes familières très bien rendues, les travaux de la population maritime de Berck.

1o Un vieux pêcheur, la tête encapuchonnée, appuyé sur la petite fourche qui sert à remuer le sable pour chercher le ver, et le dos chargé d'une lourde hotte.

2o Un petit homme à toque, avec phylactère.

3o Un ange tenant un écusson.

4o Un pêcheur assis, tenant entre ses jambes un sac plein de poissons.

5o Un matelot portant sur son épaule une grande ancre.

6o Un ange avec écusson.

7o Un petit homme, un genou en terre, appuyant des deux mains sur l'autre jambe un bâton pour le rompre.

8o La pêche. Deux hommes dans un bateau, dont la coque est percée de cinq trous pour les rames, ramènent leurs filets ; l'un d'eux brandit un superbe poisson, — un turbot, semble-t-il.

9o Un tonnelier cerclant des douves.

10o Un cuisinier plumant une oie (?).

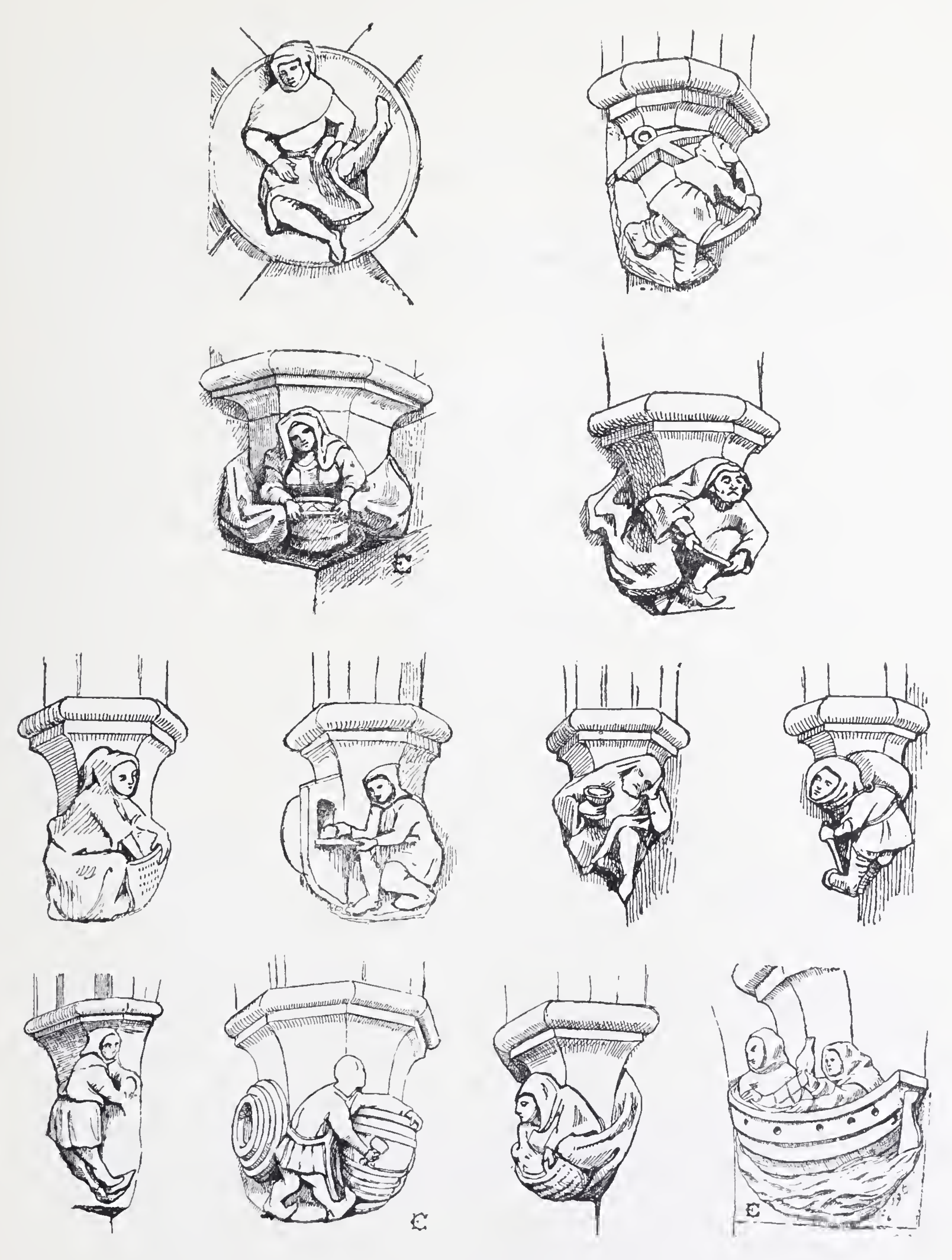


Fig. 12. — Berck. — Culs de lampe *(Dessins de Enlart)*.

Les suivants sont dans la chapelle de la Vierge :

11° Un ivrogne, tenant un pot de la main droite et appuyant sa tête sur la main gauche.

12° Un boulanger tirant ses pains du four.

13° Un charpentier travaillant à construire une barque (?).

14° Un ange tenant un écusson.

Tout cela est plein de naïveté. Il est fâcheux que ces curieuses sculptures, qui sont le plus bel ornement de l'église, soient à demi cachées et encombrées par de hideuses images de dévotion modernes (1).

Sur le mur nord de la chapelle, il n'y a aucun cul de lampe ; les nervures sortent directement de la muraille.

On remarque dans le chœur, à gauche du maître-autel, un grand et beau bas-relief en pierre sculptée, du xve ou xvie siècle, qui a dû faire partie d'un groupe du Couronnement de la Vierge : deux anges planant, finement drapés, tiennent une grande couronne.

Selon la tradition, l'église de Berck contenait autrefois un très beau Sépulcre, détruit pendant la Révolution. Il n'en reste rien, et le mobilier actuel n'a rien d'intéressant.

Quelques carreaux de Sorrus, dans le bas côté, portaient (vers 1885) la date 1764 et les noms de Rivet et de Malingre, très anciennement répandus à Berck (2).

Lors des fouilles de 1899, on a trouvé, à 1 m 25 sous le pavé actuel, l'ancien dallage en épais carreaux de Sorrus, bien conservé en certains endroits, notamment dans le chœur.

Contre l'arc triomphal, entre la nef et le bas-côté, on a découvert un autel en maçonnerie de pierre et briques, mesurant 1 m 65 de long. 0 m 80 de large et un mètre de haut ; à côté de l'autel, vers la grande nef, se trouve, fixée à la muraille, une crédence parfaitement conservée, de forme octogonale avec moulures (3).

La belle cloche de 1546 a été refondue en 1912, sans aucune raison et malgré son classement comme monument historique, classement resté ignoré de la municipalité.

(1) Ces curieux culs de lampe ont été reproduits en médiocres figures dans le *Cabinet historique de Picardie*, Abbeville, t. III, 1888-89, p. 168, avec article signé H. Lambert. Mais cette illustration est si défectueuse que les excellents dessins de Camille Enlart, ci-joints, gardent toute la valeur de l'inédit.

(2) Ch. Wignier. *Poteries vernissées de l'ancien Ponthieu*, pl. E et p. 55.

(3) Journal *Le Phare de Berck*, 29 octobre 1899.

Elle portait pour inscription :

Marie . suis . nōmee . pour . leglise . de . ber . extoree . M . Vc xl . vi . de . tout . mal . soit . a . quit . phlippe gourdin (1).

Deux figurines représentaient saint Pierre et saint Jean-Baptiste ; puis une croix et une Vierge Mère.

Une seconde cloche, qui existe encore, ne remonte qu'à 1825, mais son inscription mérite d'être reproduite, car elle forme un chronogramme :

JE SUIS NÉE A BERCK. MON PÈRE ÉTAIT PHILIPPE CORNU & MA MÈRE LA MARINE & LÉGLISE. MON PARRAIN A ÉTÉ FRANCOIS CORNU

✠ NEVEU DE MON PÈRE, ET MA MARRAINE GENEVIÈVE MACQUET SA NIÈCE, MON NOM EST GENEVIÈVE DIEUDONNÉ, & J'AI ÉTÉ BÉNITE

✠ PAR J^N MARIE VASSEUR DE DOUDEAUVILLE, CURÉ DE CETTE PAROISSE, PAR LES SOINS DUQUEL JE SUIS DANS LE MONDE.

FOURNIE PAR VILLET M^D DORNEM^TS DÉGLISE A PÉRONNE. (2).

BERNIEULLES.

(Canton d'Étaples).

(Pl. XVI).

ÉGLISE.

Bernieulles était une des douze baronnies du Boulonnais et appartint longtemps aux Créquy. Son vieux château, détruit dans la nuit du 22 au 23 mars 1645 par un incendie, n'a laissé qu'une motte féodale, dominant tout le village. Son couvent de

(1) *Extorée* = faite, construite. — *A quit* = préservée. = *Phlippe Gourdin*, nom du fondeur. Cette refonte est d'autant plus regrettable que la vieille cloche était la seule œuvre subsistante de ce fondeur renommé.

(2) Noter que ce chronogramme donne 1821 au lieu de 1825, date certaine de la cloche, qui a été fondue pour Villet par Nicolas Cavillier, de Carrépuits. — Les cloches de Berck ont toute une bibliographie, qu'il serait trop long de reproduire ici. Citons seulement. : R. RODIÈRE, *Epigraphie du P. d. C.*, t. IV, *Canton de Montreuil*, p. 122. — J. BERTHELÉ, *Ephemeris Campanographica*, t. IV, 1913, pp. 454 et sq. Il y aurait lieu de revoir la cloche de 1825 pour vérifier le chronogramme. Elle n'est pas d'accès commode.

Comme référence bibliographique relative à cette église, citons L. PLANCOUARD, *Monographie de l'église de Berck-sur-Mer*, Montreuil, 1891, in-8°.

Carmes, filiation de celui de Montreuil, a complètement disparu. La paroisse relevait du diocèse de Boulogne et avait pour présentateur le prieur de Beussent.

L'église, faite de pièces et de morceaux, offre aujourd'hui, comme celle de Frencq, la forme insolite d'une équerre, une longue chapelle s'étendant au nord du chœur. La tour, entre le chœur et la nef, est du xv[e] siècle, et n'a d'autres ouvertures que deux petites fenêtres superposées, dans le mur Est, à linteau amorti en quart de rond.

Le reste de l'église n'a aucun caractère, mais le pignon nord de la chapelle latérale montre, à l'intérieur, de beaux restes d'un tombeau de la maison de Créquy. L'arcade est en anse de panier très aplatie ; le chambranle orné sur tout son pourtour de feuilles de vigne et de raisins ; les pieds-droits se recourbent en archivolte en forme d'accolade, avec six larges feuilles de chou sur les rampants ; dans le tympan entre le cintre et l'accolade se voient une banderole et un écu martelés; deux autres écus en lozange à la base de l'acrotère. Les deux contreforts en éperon qui flanquent l'arcade se terminent par des socles sur chacun desquels se voient deux écussons ; tous ont été bûchés, et l'on n'y peut plus rien voir. Au lieu du tombeau disparu, cet enfeu abrite aujourd'hui des fonts baptismaux sans caractère. A l'extérieur, le mur nord présentait, à droite, une petite porte seigneuriale ; à gauche, une fenêtre à archivolte en anse de panier. Dans le blocage qui mure cette fenêtre, on remarque une pierre sculptée : ange tenant un écusson martelé, qui devait se trouver autrefois à la clef de la petite porte.

L'archidiacre Abot écrivait en 1715 : « Il y a une chapelle à costé du chœur, qui est voutté, qui est la sépulture de M[rs] de Créquy, non bien entretenuë, sans autel ny table d'autel. On n'y dit point la messe, et M[r] le Curé y a pratiqué une petite sacristie qui n'y fait aucun tort » (1). La voûte est tombée depuis (2).

(1) *Arch. P. d. C.*, G. 36, f[o] 27.

(2) M. Durant, sculpteur à Jumel, m'a remis autrefois la note suivante sur un monument provenant de l'église de Bernieulles :

« Vers 1872, j'étais de passage à Bernieulles. Feu Morel, sculpteur, me fit voir dans son atelier un devant de bas d'autel sculpté en pierre de Caen. La façade contenait quatre ou cinq arcatures ogivales, surmontées chacune d'une contrecourbe ; les extrados garnis de crochets à feuillages variés ; de la mousse frisée, du chardon, etc. ; chaque arcature formait double saillie à la pointe de l'ogive, en forme de dais, pour abriter les statuettes ronde-bosse, que contenaient autrefois les niches. Les dites arcatures retombaient avec pénétrations, aux angles, sur des clochetons en forme de tourelles torses, avec aiguilles au sommet. Les torsades sont richement profilées ainsi que les bases. Le tout est du xv[e] siècle, aussi finement et artistiquement exécuté que le permettait la finesse de la pierre.

« Cette précieuse pièce, m'a dit le vieux curé de Bernieulles, provient de l'ancienne abbaye (*sic*) des Carmes de Bernieulles ; elle devint la propriété de Morel, par la volonté du curé et de M[lle] Victorine de Chambreuille, qui lui en firent cadeau pous servir de modèle...

« Le déplacement d'un confessionnal dans l'église de Bernieulles fit retrouver ce bas d'autel dans la

Le caveau seigneurial de la chapelle est fermé par une large dalle sans inscription, marquée de cinq croix. Ce caveau, qui n'a pas été violé en 1793, contient les corps des Créquy et des du Buisson.

Le tableau du maître-autel, provenant de la chapelle des Carmes, est une grande toile cintrée du XVIIIe siècle, représentant Notre-Dame du Mont-Carmel. La Vierge-Mère, coiffée d'une couronne fermée, portant l'Enfant sur le bras droit, est debout au milieu de nuages et de petits anges, et accostée de quatre saints de l'ordre des Carmes, en deux groupes. Elle remet de la main gauche le scapulaire à l'un de ceux de droite, qui est agenouillé ; c'est saint Simon Stock ; un autre est debout derrière lui. A gauche, un des religieux, à genoux, reçoit d'un petit ange un objet peu distinct (le scapulaire ?). En bas, deux groupes : à gauche, un évêque, en habits pontificaux, à genoux, et un Carme debout ; à droite, une Carmélite agenouillée, tenant une grande croix de calvaire, reçoit de St-Simon Stock l'extrémité du scapulaire. Près d'elle est encore un Carme debout. De tous ces religieux, celui de gauche en haut est seul barbu. Ce bon tableau est malheureusement en très mauvais état et a subi de désastreuses réparations.

La chaire, aux panneaux sculptés de feuillages (XVIIIe siècle), passe pour venir de l'abbaye de Ste Austreberthe. Les autels latéraux proviennent de l'église des Carmes ; sur le coffre de celui de droite, un petit médaillon en bas-relief représente la Mise au tombeau.

Un bénitier de stinkal gris, provenant aussi des Carmes, et datant du XVIIe siècle, est conservé au château de M. Le Roux de Bretagne. Il est en forme de cuvette et était encastré dans un mur. Sur la tranche on lit le nom d'une donatrice :

MLLE COVRTEVILLE.

Les deux cloches actuelles de l'église datent de 1810 et ont été fondues par les Garnier, père et fils. Les précédentes portaient ces inscriptions :

1° IE SVIS NOMMEE MARGVERITE PAR MARGVERITE DE GVISANCOVRT VEVVE DE

chapelle du côté de l'épitre, adossé au mur latéral, remisé en partie dans une cavité bouchée,ladite cavité encadrée par deux pieds-droits sur lesquels repose une arcature à anse de panier, surmontée de contrecourbes, les extrados garnis de crochets ; les intrados sont profilés, au pourtour intérieur, en gorge, dans laquelle gorge se trouve sculpté un cep de vigne très fouillé et d'un excellent travail, de style XVe siècle. C'est ce que j'ai vu de remarquable dans l'église de Bernieulles ».

La *cavité* en question n'est autre que l'arcade du tombeau des Créquy. Quant au « devant de bas d'autel », on peut se demander, malgré quelques différences explicables par le recul des souvenirs, si ce n'est pas le retable naguère conservé par M. Paul de Lhomel et que ce dernier croyait provenir de l'abbaye de Longvilliers. (Voir plus loin, article *Longvilliers*). Cette pièce est aujourd'hui (1932) au Musée de Montreuil.

MESSIRE CLAVDE DE CREQVY SEIGNEVR DE BLEQVIN MARRAINE ET PAR MESSIRE PHILIPPE DE CREQVY CHEVALIER SEIGNEVR DE LA BARONNIE DE BERNIEVLES PARRAIN LAN 1571.

2° J'AI ETE NOMMEE PAR MESSIRE CLEMENT FRANCOIS CHARLES ANDRE DE LAVERDY CHEVALIER DE SAINT-LOUIS SEIGNEUR ET BARON DE BERNIEULES PARRAIN ET PAR MADAME MARIE MAGDELEINE BENOITE DES ESSARTS DE MAIGNEULX EPOUSE DE MESSIRE LOUIS MARIE GILLES DU BLAISEL CHEVALIER DE SAINT-LOUIS SEIGNEUR DE LENCLOS LA CLOYE MARRAINE LAN 1756. (1).

On conserve au musée de Boulogne une très jolie statue en pierre du xve siècle, provenant de l'église de Bernieulles, et connue à tort sous le nom de Ste-Marguerite, bien qu'elle n'ait aucun des attributs caractéristiques de cette sainte. Richement vêtue, elle se tient debout, dans une attitude fort gracieuse, près d'une table où est posé un livre. C'est sans doute la Vierge de l'Annonciation.

BEUTIN.

(Canton d'Étaples).

Église.

La petite église St Léger de Beutin a été paroissiale, malgré son extrême petitesse, jusqu'en 1626 ; le titre curial fut alors transféré à Attin, par les démarches du seigneur de Belloy-Landrethun, qui résidait à Attin (2).

Cette église est appelée *Moustier Saint Ligier*, du nom de son patron, dans les *Raisons pour le procureur du Roy de France*, manuscrit de 1366 environ (3).

Elle se compose d'une nef sans caractère et d'un chœur du commencement du xve siècle ; un campenard sans style surmonte l'arc triomphal très épais.

Le portail latéral nord de la nef, aujourd'hui muré, portait l'inscription suivante maintenant cachée sous un enduit : *Duflo cure De... Mgr* 1610.

Le chœur, très exigu (7 m 15 de long sur 3 m 75 de large), bâti en craie taillée, forme deux travées droites et un chevet à trois pans. Le tout est voûté de deux

(1) Bon de Calonne, *Dict. hist. P. d. C., Montreuil*, p. 79. — R. Rodière, *Épigraphie du P. d. C.*, IV, *Etaples*, p. 7.

(2) R. Rodière, *Le Bac d'Attin*, Mém. Comm. dép. des Mon. hist. du P. d. C., t. II, 1905, p. 513.

(3) Publié par P. Tierny, *La Prévôté de Montreuil*, 1892, in-8°.

croisées d'ogives, dont la seconde couvre à la fois la deuxième travée droite et le chevet. Les retombées orientales de la voûte portent sur le milieu des pans obliques et c'est à cet endroit, et non aux angles, que s'appliquent extérieurement les contreforts (1).

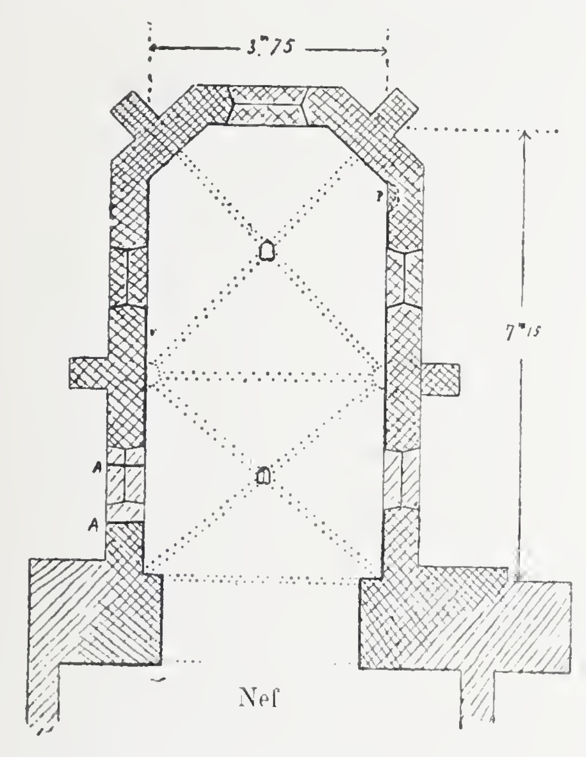


Fig. 13. — Beutin. — Plan du chœur. *(C. de la Charie).*

Les hâchures croisées désignent la construction du XVIe siècle ; les hâchures diagonales : les parties modernes.
AA. – Ancienne porte. — P. – Piscine.

Les ogives sortent directement de la muraille ; l'unique doubleau repose sur deux culs de lampe très déprimés. La voûte n'a pas de formerets.

Les deux clefs sont armoriées ; bien qu'on les ait bûchées, elles sont encore lisibles. Celle du chevet, la plus endommagée, porte les trois lions des Halluin (*d'argent à 3 lions de sinople, armés, lampassés et couronnés d'or*).

La clef du chœur porte un écu parti : à dextre, trois billettes ; à senestre, trois lions contournés. Le second parti est aux armes des Halluin, seigneurs d'Attin et Beutin au XVIe siècle. Quel est le premier ? Les lions étant contournés, il est probable que l'écu tout entier est contreposé, que le parti de senestre doit être placé à dextre et réciproquement. Il faudrait donc voir, dans cet écu, les armes de Valentin de Halluyn, enseigne de la compagnie d'hommes d'armes de M. de Bernieulles en 1535, mort avant 1542 (2) ; et de Godeliefve Le Taintellier, sa femme, qui lui apporta en mariage les terres d'Attin et de Londefort, et qui était veuve en 1550 (3). Leur fils, Nicolas de Halluin, épousa Marguerite de Fiennes et en eut une fille unique, Jehanne, qui s'allia, le 20 décembre 1590, à Charles de Belloy-Landrethun. L'écu aux 3 billettes n'étant certainement ni celui de Fiennes ni celui de Belloy, je l'attribue à la famille Le Taintellier, dont les armes sont inconnues jusqu'ici.

(1) La position des contreforts est la même au chevet de l'église de Wavrans-sur-Ternoise (2e moitié du XVIIe siècle), mais ce chevet n'est pas voûté.

(2) E. DE ROSNY, *Recherches généalog.*, t. II, p. 717.

(3) Quittance de relief ; archives de M. Le Cat du Bresty.

Dans la deuxième travée droite, au mur sud, se trouve une piscine en anse de panier, sans archivolte, avec gorge profonde et tablette médiane.

Les cinq fenêtres du chœur sont en tiers-point, dépourvues d'archivolte mais trilobées dans le haut. Celles de la première travée ont été percées après coup ; elles sont taillées à même du mur, tandis que les trois autres ont un cintre appareillé. D'ailleurs un petit portail en anse de panier s'ouvrait dans la première travée nord, et la fenêtre empiète sur son arcade. Les contreforts ont un ressaut. La première travée est dépourvue de larmier ; la seconde et le chevet en ont un, qui n'est pas à la même hauteur que le ressaut des contreforts. Les soubassements, de grés et silex, sont très irréguliers (1).

Somme toute, dans sa petitesse, ce chœur est un bon type de chapelle rurale du XVIe siècle ; d'après les écussons de la voûte, on peut affirmer qu'il est antérieur à 1542.

BRIMEUX

(Canton de Campagne).

ÉGLISE.

(Pl. XVII et XVIII).

L'église de Brimeux, malgré sa situation en Ponthieu, sur la rive gauche de la Canche, a toujours fait partie du diocèse de Boulogne ; l'abbesse de Ste Austreberthe présentait à la cure. Les patrons sont St Pierre et St Paul.

Cette église est une des plus belles des environs de Montreuil. Elle a été construite, entre 1495 et 1524 (2), par Hugues de Melun et Jeanne de Hornes sa femme. Du moins, le chœur et la tour qui le flanque au nord sont de cette date. La nef, bâtie selon l'usage du pays par la communauté des habitants, était basse, sans caractère, voûtée en planches et éclairée d'étroites fenêtres cintrées ; elle fut reconstruite de 1861 à 1864, par l'architecte Normand, sur le modèle du chœur.

La construction est en craie taillée, sur fondations en grés et silex. Le chœur

(1) Une statue de la Vierge-Mère, bois, XVIe siècle, sur un autel latéral, n'est pas de mauvais style.

(2) Hugues de Melun, vicomte de Gand, épousa Jeanne de Hornes le 15 octobre 1495 ; il mourut le 27 novembre 1524 et sa veuve testa au château de Brimeux le 14 janvier 1534-35 (P. ANSELME, t. V, p. 237). — et non 1554, comme je l'ai imprimé par coquille, *Épigraphie*, *Campagne*, p. 89.

mesure 18 m 60 de long sur 8 de large. La tour a 4 m 60 de l'est à l'ouest, sur 5,20 du nord au sud.

L'arc triomphal, large et élevé, est en tiers-point, sillonné de moulures prismatiques.

Le chœur, de trois travées, se termine par un chevet à trois pans. Il est éclairé par sept fenêtres, à triple baie ; tous les remplages ont été refaits vers 1860 dans le style flamboyant. Un petit portail en anse de panier s'ouvre dans la première travée, au sud.

La voûte d'ogives, à nervures prismatiques, est très belle ; ses doubleaux sont en plein cintre ; ses clefs sont armoriées. Le premier écu est parti de Melun : d'*azur à 7 besants d'or*, 3, 3, 1, *au chef du même* ; et parti de... (sans doute de Hornes). Le second est écartelé aux 1 et 4 de Hornes: *d'or à 3 cors de gueules*; au 2 de Guasbecque: *de sable au lion d'argent* ; au 3 de Hondschoote : *d'hermines à la bande de gueules chargée de 3 coquilles d'or*. La troisième clef porte un écu de Melun, entouré du collier de la Toison d'or. La quatrième semble pareille à la seconde (?) (1). La troisième travée a une voûte commune avec le chevet ; six branches d'ogives rayonnent autour d'une clef portant l'agneau pascal.

Les nervures retombent sur des dais très remarquables, d'une ornementation flamboyante aussi riche que délicate, formant la partie supérieure de niches dont les culs de lampe ont été mutilés à cause des écussons qu'ils portaient.

A droite du maître-autel se voit une très belle piscine géminée, dont les deux arcs redentés retombent sur un cul de lampe central, formant pendentif, et sont surmontés, jusqu'au larmier qui règne sous les fenêtres, d'une abondante tracerie flamboyante, admirablement ciselée. A la partie supérieure sont deux écussons, l'un de Melun, l'autre parti de Melun et de Hornes. Cette piscine est la plus belle de la région (Voir Pl. XVIII).

La tour ,qui flanque la première travée nord, forme, à sa base, une chapelle latérale qui était autrefois castrale et dédiée à St Louis (2). Sa voûte d'ogives est

(1) Deux de ces écussons décorent les clefs des doubleaux et deux autres celles des ogives.

(2) L'origine de cette chapelle — rebâtie vers 1500 comme le reste de l'église — remonte au XIIIe siècle. Elle fut fondée « en lan del incarnation Nostre Segneur Jhucrist mil deus cens sessante dis et wit, el mois de may » (1278), par « Jehans, chevaliers, sires de Brimeu..., Ysabel de Biauraim me fame, et Wistasse chevalier et segneur de Hupi, no aisné fil et no oir,... del auctorité honeravle père en Jhucrist Henri, par le grasse de Dieu en veske (*sic*) de Tiérouane, et de l'assentement religieuses dames Margherite, par le grasse de Dieu adonques albeesse de Sainte Austreberte en Monstruel, et tout le convent de cel meisme lieu, patrum de leglise parrochial de Brimeu ». (Charte originale, Bibl. de St-Omer, ms. 872, dossier n° 1460).

de même travail et de même hauteur que celle du chœur ; les dais de ses niches sont également remarquables. A côté de la niche de la pile sud-est, une autre niche de même genre abritait une statue; son cul de lampe porte un écusson parti : 1) à 3 fleurs de lys au pied nourri; 2)... ; plus bas, une piscine, moins riche que celle du chœur, s'amortit en anse de panier avec archivolte en accolade ; elle est accompagnée de deux écus ; sur l'un, on ne voit plus qu'une fasce en divise ; l'autre, en forme de lozange, est indistinct. L'écu de Melun se retrouve à la clef de voûte de la chapelle. Les fenêtres, semblables à celles du chœur, étaient au nombre de deux. Celle de l'Est est murée ; celle du nord seule est restée ouverte.

A droite de l'autel, une embrasure oblique, ménagée dans la muraille, permet à ceux qui se trouvent dans la chapelle de voir le prêtre officier au maître-autel du chœur (1).

L'extérieur de l'église sera décrit rapidement. Les fenêtres du chœur, à moulu-ration accentuée, sont surmontées d'archivoltes et occupent tout l'espace entre les contreforts, à un ressaut, terminés en bâtière en dos d'âne. Un larmier court sous les fenêtres et contourne les contreforts. Une petite porte latérale, au sud, s'ouvre en plein cintre, sous une niche déjà de style renaissance. Ce petit portail et surtout sa niche, aux pilastres tors, sont d'un style plus avancé que le reste de l'église.

La tour massive, à peu près carrée, est étayée, aux angles nord-est et nord-ouest, par des contreforts posés en diagonale et pourvus de quatre ressauts successifs ; ils se terminent en bâtière comme ceux du chœur. A droite de la fenêtre nord, s'ouvrait jadis un portail surmonté d'une niche aussi ornée que celles de l'intérieur, et accompagnée de deux écus sur l'un desquels on reconnaît encore, bien que martelées, les armes de Melun. Une pierre de ce portail, aujourd'hui muré (2), nous apprend la date de sa suppression :

IE SUIS
FERMÉ EN 1720.

Les deux étages supérieurs de la tour, séparés par des larmiers, n'ont que des ouvertures rectangulaires de petite dimension. On ne voit pas ici les belles fenêtres hautes qui ornent la plupart des tours d'église de la même époque. Celle-ci a un aspect plus militaire que religieux. La flèche, en charpente et ardoises, est carrée à sa base, puis, après un étage d'abat-son et une balustrade formant promenoir,

(1) Même disposition aux églises d'Elnes, de Clenleu, de Neuville (détruite) et de Marquise.

(2) J'ai dit par erreur, dans l'*Épigraphie, Campagne*, p. 14, que ce portail est au *sud* de l'église. Il faut lire *nord*.

elle passe à l'octogone. Cette flèche puissante ne manque pas de caractère et se voit de loin ; on l'aperçoit très bien des remparts de Montreuil.

Une tourelle d'escalier, moderne, flanque le clocher à l'ouest.

Une litre peinte du XVII[e] siècle, à l'intérieur de l'église, montre encore l'écu de Melun sous couronne ducale, supporté par deux lions regardants.

Le plus remarquable objet mobilier de l'église était l'ancienne chaire, aujourd'hui disparue. Voici les renseignements que m'a fournis sur elle feu Durant, sculpteur à Jumel :

« En 1871, j'ai démonté la vieille chaire de l'église de Brimeux, qui m'avait été cédée dans le marché de la nouvelle. La cuve de cette chaire était de forme hexagone régulière. Dans cinq des six panneaux de ladite cuve, se trouvaient sculptés en bas-relief : S[t] Pierre, S[t] Paul, S[t] Nicolas et S[t] Hubert. en chasseur, à genoux devant un cerf ayant entre les cornes une croix, au milieu de paysages. Une niche vide se trouvait dans le panneau du milieu, ayant été occupée autrefois par une statuette en ronde-bosse. Les têtes de ces quatre sujets en bas-relief avaient été coupées avec un ciseau, par un charron de Brimeux, pendant la Révolution (au dire de M. l'abbé Laurent) (1).

« J'ai refait des visages dans le même genre, en place des mutilés, à ces statuettes de S[t] Pierre, S[t] Paul et S[t] Nicolas ; je les ai placées dans une chaire que j'ai faite pour l'église de Recques, au compte de M. le vicomte de Boisguion. Les bases sur lesquelles reposent ces statuettes sont des cartouches sculptés de style Louis XIV.

« Le cul-de-lampe, sous la cuve, avait à chaque angle une figure sur une console, en forme de cariatide.

« Au haut du dossier de la chaire se trouvait, en chiffres mis en relief, la date de 1692. Un écusson, tout à fait mutilé, était aussi sculpté au dossier. M. l'abbé Laurent n'a pu le déchiffrer ; toutes les traces avaient disparu sous le marteau révolutionnaire. Mais il supposait que c'étaient les armes des comtes de Melun.

« L'abat-voix, de forme hexagone comme la cuve, avait dans chaque panneau une figure d'ange, d'un assez bon travail (il m'en reste une). Il était surmonté et recouvert d'une couronne de comte.

« Le maître-autel m'a aussi été cédé. Il était de forme corinthienne et étalait

(1) L'abbé Laurent, ancien curé de Brimeux, écrit en effet dans son registre paroissial : « Un charron de la paroisse, nommé Bourgois, a brisé les figures des personnages (la principale statuette a été enlevée) qui existaient sur ses panneaux ; les animaux seuls (tant il est vrai de dire...) — le cerf, le cheval et le chien de St-Hubert — ont trouvé grâce devant ce nouvel iconoclaste. Je dois pourtant dire à sa décharge qu'on l'a vu dans la suite, armé d'un énorme in-quarto (il l'avait sans doute hérité lors du pillage de la sacristie), user de ses genoux les dalles de l'église ».

jusqu'à la voûte son prétentieux échafaudage. J'ai trouvé dans une des colonnes cylindriques creuses ces mots écrits avec un gros crayon : ANTOINE OVTREN 1690.

« Le rétable, assez spacieux, avait pour ornements des encadrements de moulures, où l'on avait adapté, après coup, des groupes de personnages, ronde-bosse, en chêne, dont la plupart des figures étaient artistiquement travaillées. C'était une scène incomplète du Christ au Jardin des Oliviers. Au dessus de ces groupes on avait aussi adapté, sans ordre et sans goût, de fines découpures ogivales, style xve siècle, très ouvragées. Tout cela, d'après M. l'abbé Laurent, avait appartenu autrefois à l'ancien maître-autel gothique que possédait l'église de Brimeux.

« J'ai vendu ces groupes de personnages à M. Fossé, à Montreuil, qui les a revendus à M. Paul de Lhomel ; ils doivent être encore dans sa collection... » (1).

Mentionnons brièvement les dalles funéraires presque effacées, dans le pavage du chœur, des curés Antoine Serret, mort en 1740, et Charles Alexandre Thueux, décédé le 15 avril 1776.

La cloche, refondue en 1861, portait l'inscription suivante :

✠ LAN 1672 IE ESTÉ BENISTE PAR MRE PHILIPE DE LANGAIGNE PBRE CVRE DE BRIMEVT ASSISTÉ DE MR GVILLAVME DE BELLOY CHAPELLIEN DE LA CHAPELLE CHASTERAL DE ST LOVIS (2) TE (*et*) ✠ NOMMÉ PAR HAVLT ET PVISSANT SRE MRE GVILLAVME AMBROISE DE MELVN PRINCE DESPINOY CHLR DV SAINCT ESPRICT BER DE FLANDRE SENECHAL DE HENAVLT PREVOST DE DOVAY CHASLAIN DE ✠ BAPAVLME MARQVIX DE ROVBAIX BARON DANTHOING SIZOING CONTE DE MELVN ET SRE DE 4 PART DE CEDIT LIEVX DE BRIMEVT. ET TRES HAVLTE ET TRE^{z} PVISSANTE DAME MADAME PELAGIE ✠ CHABOT DE ROHAN PRINCESSE DESPINOY PARAIN ET MARAINE. ✠ LOVIS DE[S ESSARS] CHLR SGR DV QVINCT VICONTE DE BRIMEVT MAGNIEVX DAMBRICOVRT. — PHE BLOCQVEL BOVRGEOIS DE MONSTREVIL ✠ RECEVEVR DE BRIMEVT ET CHARLOTTE DE BIAVMONT SA FEMME BIENFACTEVR A CESTE CLOCHE. ROBERT DE SEVRNE LIE[V]T. FRANCOS DE SVRNE VIVANT ET MOVRANT POR LE FIEFFE DE LEGLISE.

✠ FRANCOIS HOVARY GREFIER.

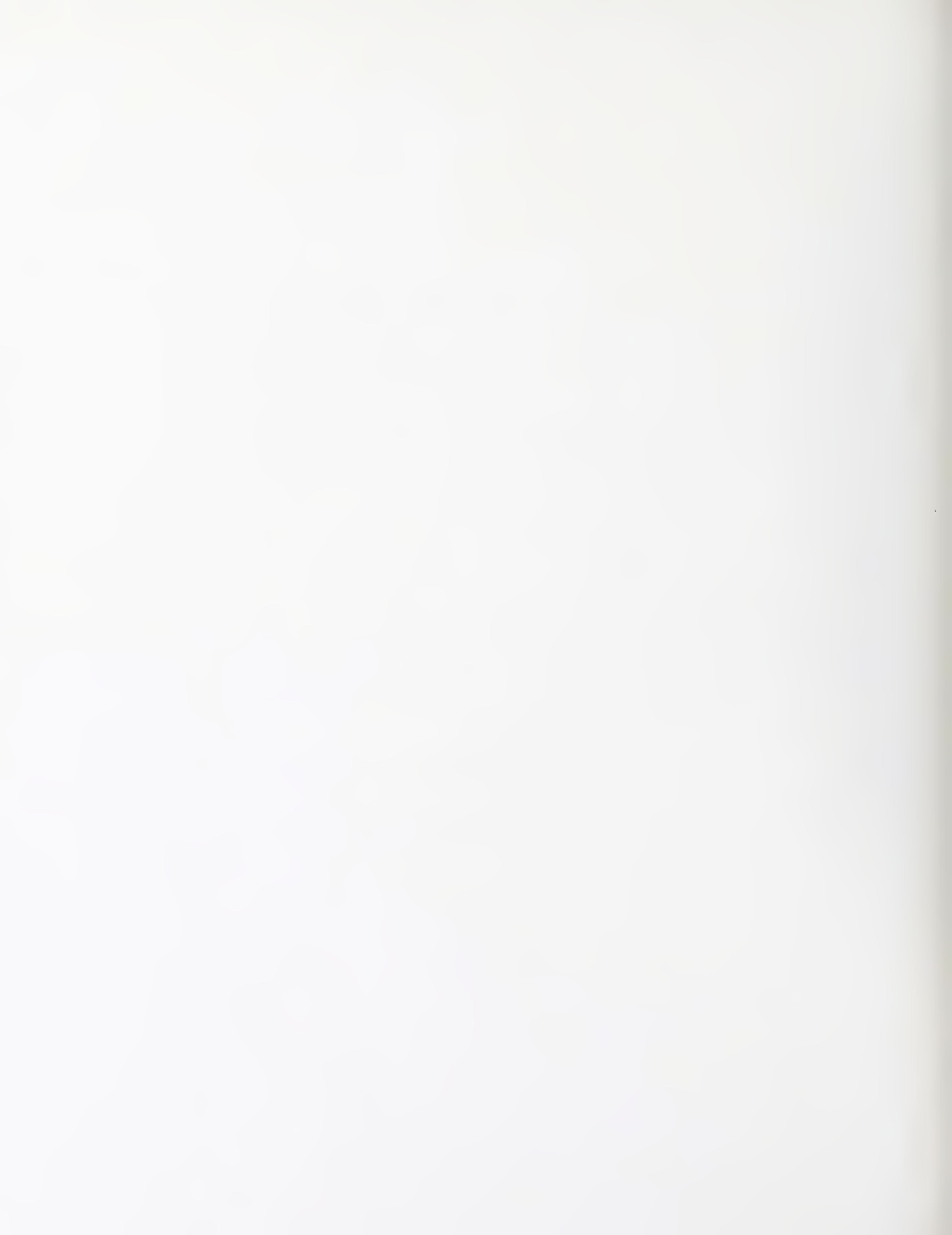
(1) Ces curieux débris, en effet, se trouvent bien dans l'ancienne collection de feu P. de Lhomel.

(2) Ce personnage resta très longtemps pourvu de ce bénéfice. Bien qu'on trouve qualifiés chapelains de la chapelle castrale : Mareschal, 1683 ; Antoine Grandsire, 1691, et Jean Dublaisel, 1708 (reg. de cath. de Marles), le rapport du curé en 1725 signale encore Guillaume de Belloy. Les insinuations de l'Evêché de Boulogne contiennent, au 2 août 1733, la prise de possession de la chapelle St-Louis de Brimeux par Antoine Philippe Serret, vicaire de Bainctlun (puis curé de Brimeux), pourvu, après décès de l'abbé de Belloy, par le prince de Rohan-Soubise (*Arch. P. d. C.*, G. 20, 148). Serret étant mort le 7 avril 1740, l'ut remplacé par J. Monin, diacre du diocèse de Nevers, prise de possession du 19 juillet 1740 « après avoir fait sonner les trois cloches ». (id. G. 21, 263). — En 1753, selon le rapport envoyé à l'évêque de Boulogne, le curé ignore s'il y a un chapelain !



Fig. 13 bis. — BRIMEUX. — Seau gallo-romain en bronze.

(Cl. Dautricourt)



Au bas de la cloche, on remarquait :

1° Du côté nord : un cartouche portant une cloche et la légende : .. LA PAIX (nom du fondeur Nicolas de La Paix). Et un écu à trois croissants (des Essarts), sous couronne de comte.

2° Du côté est, le nom : IACQVE BVLOT.

3° Du côté sud : les armes de Melun, sous couronne de comte, avec cordon du St Esprit. — Et un cartouche portant une cloche et la légende : THOMAS CLAVDE (nom du second fondeur).

4° Du côté ouest : les écus de Rohan (écartelé de Chabot) et de Melun, accolés sous couronne de comte, avec cordon du St Esprit. (1). — Poids : 1.800 livres. (2).

Le village de Brimeux est fort ancien. C'est là, — à *Lutomagus* — que la voie romaine d'Amiens à Boulogne, qui existe encore, connue sous le nom de Chaussée Brunehaut, passe la Canche et se bifurque ensuite en deux voies, l'une se dirigeant sur Thérouanne. On ne peut remuer le sol de Brimeux sans y trouver des objets de l'époque romaine ; les travaux du chemin de fer, en 1876, ont amené d'intéressantes découvertes dont Cl. Normand a rendu compte à la Commission des Antiquités départementales (3).

M. Paul de Lhomel, de Montreuil, possédait un *lebes*, superbe chaudron de bronze, bien intact, trouvé à Brimeux et remontant à l'époque gallo-romaine. Cet objet est inédit. Il forme un hémisphère outrepassé, et repose, par la pointe, sur un petit socle. Les deux oreillettes, fondues avec l'objet, reçoivent l'anse, qui ne forme pas tout à fait un demi-cercle, et dont les extrémités sont affinées pour entrer dans les oreillettes. Le *lebes* mesure environ 18 centimètres de diamètre et 20 de hauteur. L'admirable patine, acquise par un séjour de quinze siècles dans la tourbe lui donne un aspect brillant comme l'or pur (4). Un brave homme de Marles, en extrayant la tourbe, ramena le chaudron en l'accrochant par l'anse avec son *louchet*.

Enfin V. J. Vaillant a étudié dans tous ses détails (5) un très précieux jeu de poids (au nombre de six) en bronze épigraphié, qui a été découvert près de la gare et se trouve aujourd'hui au Musée de Boulogne.

(1) Voir *Mém. de la Comm. dép. du P. d. C.*, t. II, p. 358, et *Épigraphie... Campagne*, p. 14-45.

(2) Cl. NORMAND avait noté autrefois à Brimeux les statues de St Pierre (en pape) et de St Paul, et une pyxide émaillée. Ces objets ont disparu depuis longtemps.

(3) Bulletin, 1re série, t. IV, p. 304. Lettre du 1er juillet 1877. — Cf. aussi une lettre de l'abbé Laurent, dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie, 1877, t. VI, p. 117.

(4) J'en possède un bon cliché, dû à mon ami A. Dautricourt. L'objet est *promis* au musée de Montreuil.

(5) Bulletin de la Commission ,t. VI, pp. 258 et 292. — Et *Epigraphie de la Morinie* ; Boulogne, 1890, p. 148 et sq.

BUIRES-LE-SEC.

(Canton de Campagne).

(Pl. L.)

ÉGLISE.

La paroisse St Maurice de Buires, à la nomination du prieur de Maintenay, faisait partie du doyenné de Montreuil et du comté de Ponthieu.

L'église actuelle, bâtie en craie, est en forme de croix latine ; elle mesure 32 m. de long, dont 19 pour la nef, 6 pour le transsept et 7 pour le chœur, terminé par un chevet à trois pans. La largeur du chœur et de la nef est de 6 mètres ; celle du transsept de 15,50 en tout, mais les croisillons sont irréguliers et la croisée est en forme de trapèze, plus large à l'ouest qu'à l'est. Le clocher la surmonte. La première travée du chœur, trapézoïdale en sens contraire, rachète le rétrécissement de la croisée.

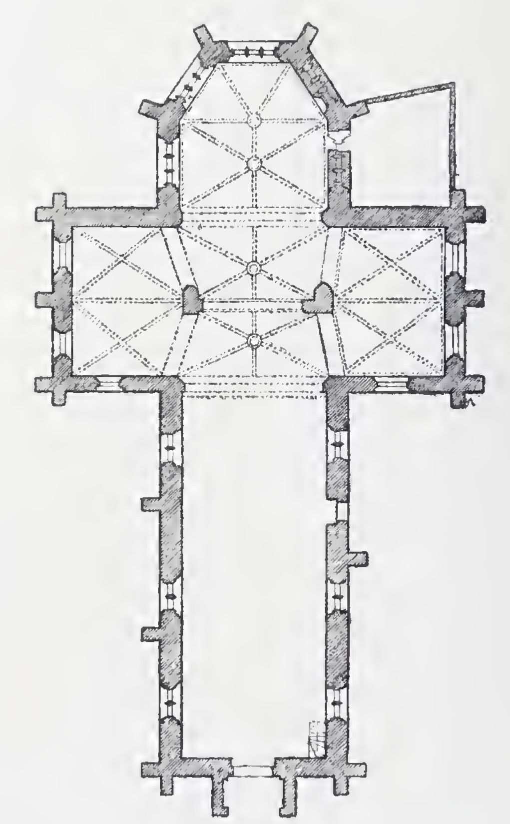


Fig. 14. — Buires-le-Sec. Plan de l'église. *(P. Dégez).*

La nef est du XVIe siècle. Son pignon ouest, ajouré dans la partie haute par deux petites fenêtres jumelles en plein cintre, surmontées d'archivoltes, est précédé d'un porche en bâtière, moins élevé, s'ouvrant sur le dehors par un arc brisé, sous archivolte en larmier, flanqué de deux niches peu profondes, en tiers-point trilobé. Le porche est voûté sur croisée d'ogives.

Le portail, dont les boiseries sont datées de 1737, s'ouvre en anse de panier sous une archivolte en accolade, surmontée de deux culs-de-lampe ornés d'anges portant une couronne, qui ne paraissent pas antérieurs au XVIIIe siècle.

La nef est éclairée de chaque côté par trois fenêtres en tiers-point, à tableau non ébrasé, et sans meneaux, pourvues d'archivoltes ; de chaque côté, la dernière à l'est est plus large et moins aiguë que les autres. Au sud s'ouvre un petit portail



(Cl. Gates).

Brimeux. — Église. Extérieur.



(Cl. Lorgnier).

BRIMEUX. — Église. Piscine.



(Cl. Lorgnier).

ÉCUIRES. — Église. Piscine.

dont la baie offre cette particularité que l'arc est en accolade et l'archivolte (reliée au larmier qui règne sous les fenêtres) en anse de panier. Le contraire se rencontre plus souvent.

La nef est couverte d'une charpente apparente assez grossière, sauf les sablières qui sont intéressantes. Elles se composent de deux frises : l'une ornée d'un rinceau continu à feuilles de chêne et de vigne, glands et raisins ; la seconde, sans autre décoration que des arcs en anse de panier, très surbaissés. Les huit blochets paraissent représenter des apôtres, tenant un livre à la main gauche et un attribut à la droite ; on reconnaît à droite, saint Pierre (clef), saint Jacques le Majeur (chapeau et bourdon) et saint André (croix en sautoir) ; à gauche saint Paul (épée) et saint Jean (calice). Les trois autres ont aussi des attributs, qui semblent être un bâton, un long cimeterre recourbé et une lance. Les entraits et les poinçons ne sont pas sculptés. Ils ont été refaits en 1775.

Ce genre de corniches était fréquent en Ponthieu et surtout en Vimeu ; M. H. Macqueron l'a étudié dans *la Picardie historique et monumentale* (1). Dans trop de villages, on a malheureusement détruit ces curieuses sculptures pour les remplacer par d'affreux plafonds imitant la voûte d'ogives. Je ne connais plus, aux environs de Montreuil, que les nefs de Buires, d'Écuires et d'Huby-St Leu qui aient gardé leurs sablières. (La dernière, voisine d'Hesdin, est en Artois).

L'arc triomphal très large et peu élevé, en tiers-point obtus, est doublé, à chanfrein sur l'arête, et surmonté d'une archivolte en larmier, ce qui est rare pour une arcade intérieure. Il porte le mur occidental du clocher (seul côté de ce clocher qui soit en pierre), et donne entrée à la croisée du transsept, dont le plan en trapèze très barlong est anormal, et qui, se rétrécissant de l'ouest à l'est, obstrue le milieu de l'église de façon irrégulière, d'autant plus que sa voûte d'ogives est très basse, entre la haute charpente de la nef et la voûte élevée du chœur. Cette voûte de la croisée est du XVIe siècle ; sa clef porte un agneau pascal, et l'un des culs de lampe est orné de grappes de raisin et d'épis de blé. L'arc qui sépare la croisée du chœur repose sur deux demi-piliers octogones.

Les deux croisillons ne sont pas exactement symétriques ; ils débordent la croisée vers l'est, et s'ouvrent sur elle par une arcade brisée assez basse, sur le chœur par un arc plus large. Le croisillon sud, ou chapelle de la Vierge, forme deux travées voûtées d'ogives avec tore à filet, et doubleau à section carrée ; fin XIVe ou commen-

(1) Tome IV, p. 109 et sq. — Cf. aussi, du même auteur, *Les corniches en chêne sculpté dans les églises du XVIe siècle (arrondissement d'Abbeville)*, 1896, in-8°, (extrait du Congrès d'Abbeville, de la S. F. A.)

cement du xve siècle ; les clefs ne sont pas ornées ; les culs de lampe, très simples, semblent bien du xve siècle. Cette chapelle est éclairée par trois fenêtres en arc brisé, assez basses pour leur largeur, dont deux au sud et une à l'ouest, ornées d'un tore continu sur bases du xive siècle.

Le croisillon nord, dédié à St Adrien, est la partie la plus ancienne de l'église. Ses deux travées de voûte, dépourvues de formerets et dont les ogives et le doubleau sont de simples tores, accusent le xiiie siècle. Tous les culots ont été refaits au xve, sauf un seul. Les deux fenêtres, percées au nord, très simples et d'ailleurs retouchées, gardent encore quelques traces du xiiie siècle, notamment l'archivolte extérieure de la première. Une troisième, à l'est, est murée, ainsi qu'une petite porte à l'ouest.

Le chœur date du xve ou xvie siècle, sauf sa voûte refaite en 1617. Il est éclairé par cinq fenêtres en tiers-point. Son plan, gêné par la construction préalable des croisillons, est assez bizarre : la première travée, en trapèze, s'évase de l'ouest à l'est, c'est à dire en sens inverse de la croisée du transsept. La seconde s'étend jusqu'à l'entrée du chevet, dont le doubleau reçoit, sur sa clef, les deux branches d'ogives des pans coupés. La voûte, à nervures prismatiques et lierne continue (1), porte à sa maîtresse-clef l'écu de Montmorency, sous couronne ducale, avec la date 1617 ; à la clef suivante, le monogramme IHS, de style classique ; enfin, à celle du chevet, un agneau pascal, d'un type moins ancien que celui de la clef de voûte de la croisée (2).

Les nervures retombent sur des dais qui ont été refaits, mais plusieurs des culs de lampe sont anciens. Sur le premier à gauche du maître-autel, on voit l'écu de Croy-Renty, écartelé à rebours : 1 et 4 Renty (3 doloires), 2 et 3 Croy (3 fasces), et sur le tout un écusson effacé. Sur le second cul de lampe du même côté, écu non sculpté. Sur le premier à droite, écu de Créquy ou plutôt de Colet : un créquier. Sur le suivant, écu martelé : parti au 1 d'un créquier ; le 2 est trop endommagé pour être déterminé.

Les retombées de la voûte, comme les murs du chœur, sont du xve ou xvie siècle ; la présence de l'écu des Colet rappelle que, au xiiie siècle, la seigneurie de Buires appartenait à cette famille, branche cadette des primitifs châtelains de Beaurain. Tassette Colette, leur dernière héritière, épousa Enguerrand de Lianne, l'un des

(1) Cette lierne commence dès l'arc triomphal et se voit aussi sur la voûte de la croisée.

(2) L'écusson et la date de la première clef se lisent en regardant l'autel ; les deux autres clefs se déchiffrent en se tournant vers la nef.

douze barons du Boulonnais (1). Les tas de charge et les nervures de la voûte ont été refaits au commencement du XVIIe siècle, comme le prouvent la date 1617 et l'écu de Henri de Montmorency, duc de Danville, amiral et connétable de France, et seigneur de Buires et Maintenay après son aïeul, le célèbre connétable Anne. — Quant à l'écu de Croy, je ne sais trop ce qu'il vient faire ici ; cette illustre famille n'a jamais possédé de seigneurie à Buires ; sans doute est-ce à titre de suzerains, comme châtelains de Beaurain, que les Croy auraient fait placer ici leur blason.

Une piscine, placée à droite de l'autel, est cachée par les boiseries modernes.

Je ne vois plus à citer, pour achever la description architecturale de l'église, que les contreforts, placés d'équerre aux angles de la façade et des croisillons. Le mur sud de la nef n'en a qu'un seul intermédiaire, le mur nord en compte deux. Le clocher central se compose d'une muraille, à l'ouest, percée d'une fenêtre en plein cintre, et portant la date 1722 entre deux écussons mutilés, surmontés de couronnes et entourés de palmes ; ils devaient porter les armes de Raoult de Maintenay et du Wicquet d'Ordre. Le reste du clocher est en charpente ; le beffroi porte la date : LE 7 IVIN 1751 ; le reste a été rebâti, après effondrement, en 1766 (2).

L'église de Buires conserve encore plusieurs statues de bois anciennes : St Jean de la Croix et St Bernard, grandes statues du XVIIIe siècle, de 2 mètres de haut, provenant de la chapelle de Romont ; le second est beau ; sa pose est pleine de majesté et de naturel. — St Maurice, à cheval, XVIe siècle ; la monture et le cavalier armés de toutes pièces. — St Christophe, portant l'Enfant Jésus, XVIe ou XVIIe siècle, influence flamande.

Une jolie statuette de St Adrien, XVe siècle, en armure, avec l'enclume dans la main et le lion entre les jambes, a disparu il y a quelques années. (3).

Les fonts baptismaux, très mutilés, ont gardé un tronc cylindrique cantonné de quatre colonnettes engagées, du XIVe siècle. (4).

(1) Le 6 mars 1377, Baudouin de Lianne, écuyer, héritier de d^lle^ Jehanne de Lianne, sert aveu au Roi. Le 23 juin 1378, il vend son fief de Buires à Blanche de Ponthieu. (Baron DE CALONNE, *Dict. hist. du P. d. C.*, *Montreuil*, p. 24, et *Hist. de l'abb. de Dommartin*, p. 264.)

(2) B^on^ DE CALONNE, *Dict. hist.* cité, p. 25 ; résumé du rôle de répartition des frais entre les habitants et les propriétaires du lieu.

(3) Cl. NORMAND a signalé à Buires une navette ancienne, sans doute perdue aujourd'hui.

(4) Les registres de catholicité contiennent quelques notes intéressantes pour l'église :

« L'an 1766, M. de Gougenot, prieur commendataire de Notre Dame de Maintenay, a donné à cette église deux chasubles de damas, l'une blanche et l'autre tricolor ; ledit sieur de Gougenot est décédé à Paris en 1768.

« L'an 1771, Monsieur de Saisseval, gentilhomme demeurant chés Monsieur de Maintenay à Buire le

La cloche, fondue par Gorlier, de Frévent, date de 1803 ; c'est la première refondue dans la région après la Révolution (1).

On voyait naguère encore dans l'église plusieurs pierres tombales, notamment celle ci : « *Ici gist le corps de dam*elle *Marg*te *de Joigny, dam*elle *d'Estrée, Lanoy, Selles, La Houssoye* [*espouse de François Wllart*], *escuier, sgr de* [*Romont*] », décédée en 1663. D'autres concernaient Claude Delattre, morte le 10 décembre 1701 ; Jean Le Borgne, décédé le 26 janvier 1770. Tout cela est disparu aujourd'hui.

Mais, sur les murs extérieurs, il reste des graffites très intéressants.

Au chevet, sur une pierre de 0 m 25 de large sur 0 m 15 de haut :

en 1657 le 14 de febvrier
le village a esté brullée
de bourguinions
n'y a resté que 17 *maison*
entier toute a esté brulé
pierre priez.

Et à côté, on répète en caractères paraissant moins anciens (pierre de 0 m 21 de large sur 0 m 17 de haut) :

en 1657 14
de fevriers
Le village de buire
a été brullé
de bourguinons A ete
faite par moi
Pierre Priez.

Les Bourguignons, est il besoin de le dire ? étaient les Espagnols, ou plutôt les révoltés de la garnison d'Hesdin, du temps de Fargues. La vieille appellation du xve siècle avait survécu deux cents ans à l'extinction de la maison de Bourgogne.

Secq, a fait à cette église plusieurs riches présents, qui sont un tableau représentant l'Annonciation au dessus du grand autel, une chappe, un ostensoir, des vaisseaux aux saintes huiles, des burettes d'argent, un plat argenté, une croix de procession, un goupillon, un encensoir aussi argentés, et un devant d'autel de couleur violette, un dais, un crucifix doré au dessus du petit tabernacle.

« L'an 1775, cette église a été couverte d'ardoises ; on a mis des chevrons neufs ainsi que des sablières et toute la charpente a été racommodée ». — C'est la date de la grossière charpente actuelle de la nef.

« La même année, on a fait aussi trois piliers pour appuier le mur du cimetière qui panche vers la rue ».

(1) Voir son inscription et des notes sur les cloches antérieures : *Épigraphie*, *Campagne*, p. 24, et *Supplément*, p. 7.

Remarquons encore les traces de balles qui se voient sur le mur de l'église, du côté de la rue, et relevons ce fragment de graffite :

......cque Quienot ont
esté occys des ennemis le 6 .... 1638.

Sur la chapelle de la Vierge, mur nord, on lit cette longue pièce de vers du temps de la Pléiade, gravée à même du mur ; elle s'effrite depuis quelques années :

LA BEAVTE NY LA GRACE AVSSY MON DOVX PARLER
NONT POINT PEV DE LA MORT LA FVREVR APPAISER
CAR HELAS IL CONVIENT EN LA FLEVR DE MON AAGE
LE MOMDE ABANDONNER ET TROVSSER MON BAGAGE
VOVS QVI VIVEZ XPIENS (1) COMME VNE TERRE EN FRICHE
LE PLVS SOVVENT ROVLES ET CROVPANS DANS LE VICE
NATTENDEZ NATTENDEZ ENCOR QVE BIEN SAIN
A FAIRE PENITENCE NATTENDEZ A DEMAIN
MAIS POSÉ DE BONE HEVRE POSEZ VOVS AV VISAGE
DE LA MORT CERTAINE LA FIGVRE ET LIMAGE
AFFIN QVAYANT AV CŒVR CESTE MEMOIRE GRAVEE
VOVS NE PARTIEZ DICY SINON BIEN PREPARE
ICY SOVS CE TOMBEAV LHONEVR ET LA MODELLE
GIST AVSSY LE FLAMBEAV DE TOVTE VRAIE PVCELLES
PVCELLES ENSEMBLEMENT PRIEZ QVE POVR GVERDON
DIEV VEVILLE DONNER LE CIEL A MARTINE PION.

Martine Pion devait être sœur ou nièce de sire Eustache Pion, curé de Buires en 1581, 1589 et 1596, mort avant octobre de cette dernière année (2), et probablement auteur de cette curieuse pièce, l'une des plus intéressantes *moralités* en vers qui nous restent de l'époque de la Renaissance.

On voit encore, sur le mur extérieur nord de la nef, une pierre tombale portant les armes de Saisseval : *d'azur à 2 bars adossés d'argent*, sur un écu ovale timbré d'une couronne de marquis et supporté par deux lévriers regardants. Voici l'épitaphe : « *D. O. M.* | *Icy repose le Corps de Messire* | *Armand Daniel de Saisseval* | *Chevalier de s*[t] *Louis Ancien* | *Capitaine de gr*[*enadiers*] *au Regiment de la Marine* |

(1) Chrétiens.

(2) Minutes des notaires de Montreuil.

pensionnaire du roy décédé le | 1 mars 1780 agé de 90 ans. ses | Vertus Chrétiennes & Morales & | son amour pour les pauvres l'ont | fait généralement regréter | Messire Pierre Gaspart Raoult | De Maintenay seigneur de ce lieu | & Dame Marie Françoise Armande | de Saisseval son épouse ont | fait placer ce monum: de | leur tendre attachement. | Requiescat in pace Amen. ». On a vu plus haut le détail des pieuses donations de ce gentilhomme.

D'autres pierres, accolées au mur sud du chœur, portent les épitaphes des Riencourt, des Le Noir et des Forceville ; ces inscriptions sont de la première moitié du XIXe siècle (1).

L'ancienne maison seigneuriale de Buires, située en face de l'église, n'a rien de remarquable.

On voit, dans le village, deux mottes féodales encore très élevées.

Au hameau de Romont, le château du vicomte R. de Calonne (2) a gardé une pièce couverte d'une jolie voûte de pierres et briques, du XVIIe siècle.

L'ancien manoir de Frémicourt-en-Romont a été en grande partie démoli en 1922, ainsi que l'ancienne chapelle vicariale de Romont, située dans ses dépendances et transformée en grange depuis 1791 (3). Sa grande porte latérale était surmontée de la date 1582, sur une pierre évidemment rapportée, car rien dans la construction ne paraissait antérieur au XVIIIe siècle. La chapelle de Romont dépendait des cisterciens de Longvilliers ; c'est ce qui explique la présence de la belle statue de St-Bernard, aujourd'hui à l'église de Buires.

CAMPAGNE-LEZ-HESDIN.

BRUNEHAUTPRÉ.

(Pl. XIX).

La cense de Brunehautpré appartint dès 1163 à l'abbaye de St-André-au-Bois, par don de Raoul, chevalier, seigneur de Brimeux. Les Prémontrés y établirent une prévôté. Les constructions de cette immense ferme composent presque un village.

(1) Cf. *Épigraphie* citée, p. 23-24.

(2) Incendié le 8 avril 1931 ; on le restaure en ce moment. Romont était la résidence d'été du savant et sympathique baron (puis vicomte) Albéric de Calonne, l'historien de la ville d'Amiens et de l'arrondissement de Montreuil, qui fut mon maître et mon initiateur ès-sciences archéologiques. Il dort son dernier sommeil dans la chapelle funéraire du parc de Romont.

(3) Le 10 mars 1695, Alexandre Le Scellier de Riencourt, chanoine d'Amiens, grand vicaire, se rend au château de Frémicourt et installe en la chapelle de Romont le sr Fasquel. (Minutes Marcotte, notaire à Montreuil).

Mais le seul bâtiment ancien qui y reste est la façade de la grande grange, qui date du XIIe siècle et doit donc être contemporaine de la fondation. Ce vaste pignon de craie taillée a des parties refaites, notamment les deux portes et probablement les contreforts trop saillants pour une date si reculée. Mais l'appareil à pierres sensiblement carrées est bien du temps, et surtout les deux fenêtres superposées au milieu de la façade, amorties en plein cintre, sous archivolte de même tracé. Sous la fenêtre la plus basse, la muraille fait un décrochement (1).

Dans le grenier du Prieuré, on voit une pierre sculptée aux armes de Claude de Reyswich, abbé de St-André de 1606 à 1625 : écartelé d'un lion et de 3 fasces ; crosse en pal, la volute vers senestre ; guirlandes de laurier ; date 1624.

La cloche de la ferme porte pour inscription :

POISSON PERE FONDEUR DE ROUEN M'A FAITE L'AN 1783 (2).

L'ancienne église de Campagne, remplacée sous le second Empire par un édifice plus important et d'un bon style du XIIIe siècle (3), ne devait pas manquer d'intérêt. Le chœur et le transsept étaient datés de 1605, la nef de 1730. Sur le haut du mur principal de l'église, on lisait cette inscription révolutionnaire, gravée en grosses lettres :

LE PEUPLE FRANÇAIS CROIT A L'ETRE SUPREME ET A L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

Au-dessus du frontispice du portail, ce texte (qui se retrouve encore au presbytère de Brimeux) :

SI PECCARE VIS FAC UT TE NON VIDEAT DEUS.

Un fragment de corniche (sablière) en bois, dans la chapelle St-Antoine, portait deux écussons plusieurs fois répétés, quelquefois accolés : l'un gironné de douze pièces (Caumesnil ? Berlette ?) ; l'autre chargé d'une fasce accompagnée de 3 coqs, 2 et 1. Serait-ce une variante des armes d'Ocoche — où les coqs sont tous trois en chef ? (4).

(1) Ce reste de grange romane n'a jamais encore été signalé.

(2) Communication du commandant Froissart.

(3) Cette église nouvelle est, après la Chartreuse de Neuville, le chef d'œuvre de l'architecte Cl. Normand, bon élève de Viollet-le-Duc.

(4) Registre paroissial de l'abbé Bourse, ancien doyen de Campagne.

La cloche, conservée dans la nouvelle église, porte l'inscription suivante :

✠ LAN 1789 JE [*fus nommée marti*]NE PAR M^RE CHARLES FRANÇOIS TESTAR ECUYER SEIGNEUR DE CAMPAGNE LA NEUVILLE &C

✠ & PAR NOBLE DAME ANNE FRANÇOISE [*joseph d'ar*]TOIS SON EPOUSE FONDATEUR DE CETTE EGLISE.

Sur la cloche, armes des Testart : *écartelé d'hermines et de vair*, et écu aux armes d'Artois : *de sable semé de fleurs de lys d'or*, avec un écusson sur le tout (?). Couronne de comte ; supports : deux lévriers regardants. Plus bas. un Crucifix et le nom du fondeur : GORLIER.

CAMPIGNEULLES-LES-PETITES

(Canton de Montreuil).

ÉGLISE.

L'église de Campigneulles-les-Petites, dédiée à St-Crépin et St-Crépinien, était autrefois *secours* de la paroisse St-Jacques de Montreuil. Ce village tendant toujours à se rapprocher de la ville voisine (1), l'ancienne église, au commencement du XVIIIe siècle, était devenue isolée par la disparition des maisons avoisinantes ; elle était située dans les champs, près de la route de Verton, sur une hauteur dominant le village, au lieu appelé encore le *Camp St-Crépin* ; on y voit une légère motte, que la charrue nivelle insensiblement. L'église nouvelle fut bâtie, en craie taillée, dans un style gothique attardé. Une pierre du mur extérieur nord du chœur porte cet intéressant graffite qui nous précise la date :

ON A DI LA
P R E M I E R E
MESSE LE 22
NOVEMBRE 1705 (2)

(1) Ce phénomène de déplacement vers une ville — qui n'a pourtant rien de *tentaculaire !* — se constate aussi à Écuires et à Neuville, villages voisins de Montreuil.

(2) Voir G. LIÉBRON, *Description du village de Campigneulles-les-Petites*, 1885, p. 23. La date de cette bénédiction est aussi conservée par un acte de baptême du même jour, 22 novembre 1705, aux registres de la paroisse St-Jacques de Montreuil.



(Cl. Lorgnier).

BRUNEHAUTPRÉ. — Grange du XIIe siècle.



(Cl. Lorgnier).

CORMONT. — Église. Façade ouest.

L'église forme un vaisseau sans distinction de chœur et de nef, terminé par un chevet à trois pans et éclairé par des fenêtres en tiers-point, sans moulures. On y remarque, à l'extérieur, encastrée dans le mur nord, la vieille statue en pierre de saint Sylvestre, pape (XVe siècle), rapportée de l'ancienne église, et qui est, sous le nom de *sainte Sevrette*, l'objet d'un culte superstitieux. Au-dessus du portail ouest, un *Dieu de Pitié*, en bois, date du XVIIIe siècle. Enfin, dans l'église, on voit les statues de bois des trois patrons, St-Crépin, St-Crépinien et St-Sylvestre, toutes trois du XVIe siècle. La pape, caractérisé par sa tiare et sa triple croix, n'est pas bien remarquable, mais les deux cordonniers, avec leurs outils et leur costume bourgeois du temps de Louis XII, sont intéressants ; c'est de la bonne imagerie populaire de l'époque.

La piscine, à droite de l'autel, est amortie en forme d'accolade.

La cloche (1526) est une des plus vieilles du pays, mais n'a probablement pas été fondue pour Campigneulles, car les noms qu'elle porte sont étrangers à ce village et même aux environs. Voici son inscription :

lan mil vc z xxvi . sire nicaise bataille pbre (1) . iehan du pont . g . pache . i . le cote . a . descarriere . e . de missy
damoiselle ihane du coing . i . anechin . f . dolle . m. dolle. m . mornaille . a . de bucourt. barbe suis nomee.

En tête de chaque ligne est une croix pattée et haussée sur trois degrés. A la fin de la première ligne se voit une médaille circulaire portant l'effigie de la tête de saint Jean-Baptiste dans un disque ; longs cheveux ; pas de nimbe, la tête de trois-quarts à senestre ; légende en capitales romaines : INTER NATOS MVLIERVM NO SVRREXIT (ajoutez : *major Joanne Baptista*). La présence de cette médaille pourrait faire attribuer notre cloche à quelque lieu voisin d'Amiens, centre de la dévotion au Précurseur dans les provinces du Nord.

En dessous de l'inscription, se trouvent deux fois répétés les monogrammes du Christ et de la Vierge, ainsi disposés :

ihs .ma

(1) Le nom de Nicaise Bataille se retrouve sur un sceau en argent du XVe ou XVIe siècle, trouvé en 1885 dans un jardin à Lihons-en-Santerre, et représentant deux singes ou deux hommes velus, broyant des drogues dans un mortier à l'aide d'un pilon. M. Ponchon, qui a décrit ce sceau dans le *Bulletin des Antiquaires de Picardie* t. XXVI, p. 128 (avec dessin), considère avec raison Nicaise Bataille comme un apothicaire-moutardier. Le prêtre du même nom, mentionné par l'inscription de la cloche de Campigneulles, était sans doute proche parent de l'apothicaire ; d'autant plus que la cloche, ornée d'une médaille du chef de St-Jean, paraît provenir, comme le sceau, de la région amiénoise.

Manoir.

(Pl. E.)

Dans la principale rue du village, à la sortie vers Montreuil, se trouve une ferme ancienne. Son mur sur la rue est flanqué d'une tourelle ronde de briques, avec toit d'ardoises en poivrière (1). A côté, au-dessus de la clef de voûte du porget qui accompagne la porte charretière, on voit un écu ovale, mutilé à la Révolution, mais où l'on peut encore distinguer les armes des Moullart : *d'or au lion de vair*, surmontées d'une couronne de comte et accompagnées de la date 1717, à peu près effritée aujourd'hui.

Sur le pignon, une ancre mutilée ne donne plus qu'une date incomplète : 17.5.

Le corps de logis est ancien, sans grand caractère.

Cette ferme n'a jamais été vendue de mémoire d'homme. Le 20 avril 1556, Jehanne Le Roy, épousant Zacharie de Boullongne, lui apporte en mariage « une maison et censse non amazée, mais parcidevant souloit estre amazée, séant à Campignœulles les Petittes », et il est convenu que « pour la réédiffication de lad. maison de Campignœulles », on transportera sur place une étable (sans doute en charpente et argile), sise à Montreuil, en une maison qui appartient à la mariante. Cette ferme fut ensuite apportée en mariage le 8 août 1598 à Jean Moullart, sieur du Mottoy, par Catherine de Boullongne, fille des précédents (2). Elle appartient aujourd'hui à M. Paul Dunoyer de Ségonzac, du chef de sa mère, née Moullart de Vilmarest.

La ferme voisine, aujourd'hui réunie à la précédente, et dont les bâtiments sont démolis pour la plupart, montre sur deux ancres de fer (de chaque côté de la porte charretière) le nom de l'un de ses anciens possesseurs : PIERRE PASQVIER, sieur de La Cressonnière, receveur des consignations à Montreuil, marié à Marie de Roussent. vivant en 1694 et 1696.

CLENLEU.

(Canton d'Hucqueliers).

Église

La cure de Clenleu (patron St-Gilles) était à la nomination du chapitre de Thérouanne, puis d'Ypres. Elle dépendait du diocèse de Boulogne.

L'église est une jolie construction de la période flamboyante, en craie de bon lit,

(1) Voir le dessin ci-joint (Pl. E.), dû au regretté artiste A. Siffait de Moncourt.

(2) Minutes des notaires de Montreuil.



Fig. 15. — CAMPIGNEULLES-LES-PETITES. — Manoir.

(A. Siffait de Moncourt).



bien appareillée, de très bonnes proportions et d'une architecture heureuse et soignée ; mais la sculpture y est nulle, et l'on n'y a pas de détails à décrire. Chose exceptionnelle dans la région, la nef est de même style et de même élégance que le chœur, alors que partout alentour ces deux parties de l'église sont disparates et inégales.

Le plan est en croix latine. La longueur totale est de 31 ^{m} 25, dont 14 pour la nef, 4,50 pour le transsept, et 12,75 pour le chœur. La largeur est de 7 m., et chacun des croisillons a 3 ^{m} 50 de saillie, ce qui donne 14 ^{m} de largeur totale.

Le portail principal, à l'ouest, est en tiers - point, précédé d'un petit porche en appentis, qui n'a pas plus d'un mètre de profondeur et est orné de trois voussures. La façade ouest, sans fenêtre, est étayée de deux contreforts posés en diagonale ; un larmier règne à la base du pignon.

La nef est voûtée comme le chœur, chose très rare dans nos campagnes (1) ; cette voûte d'ogives, de trois travées, élevée et de proportions heureuses, n'a que des clefs et des culs-de-lampe sans ornements. A Clenleu, et bien plus encore à Preures, la beauté de l'architecture contraste avec la sobriété excessive de l'ornementation. Les fenêtres, en tiers-point, refendues par un meneau, sont au nombre de trois au nord et de deux seulement au sud, car la troisième travée de ce côté est occupée par un petit portail latéral, en arc brisé, et par l'escalier du clocher, qui s'ouvre sur la nef ; cet escalier en vis compte 33 marches de pierre.

La croisée est de même hauteur que la nef, entre deux puissantes arcades dont les moulures prismatiques se perdent dans les piles arrondies. Les croisillons (2) sont sensiblement plus bas que la nef, le chœur et la croisée ; à la clef de voûte du croisillon sud se trouvent les armes de France. Cette chapelle a deux fenêtres, l'une au sud et l'autre à l'est ; celle du nord n'en a qu'une, dans son pignon ; toutes sont à trois baies. Deux embrasures obliques donnent vue aux croisillons sur le chœur.

Le chœur a huit fenêtres à mouluration soignée : trois au sud, deux au nord et trois sur les pans du chevet ; elles sont à deux meneaux, sauf les deux premières de chaque côté, qui n'en ont qu'un seul.

La voûte d'ogives de la troisième travée est commune à cette travée et au chevet. Les culs-de-lampe représentent des monstres, des feuillages, des écussons martelés ;

(1) Dans les environs je ne connais qu'un seul autre exemple ancien de nef voûtée : l'église de Dannes (canton de Samer).

(2) L'un d'eux s'appelait, au XVIIIe siècle, la chapelle St-Gilles.

le troisième au nord figure un fou, en bonnet pointu, aux prises avec un dragon. Les clefs de voûte sont ornées d'écussons qui vont me permettre de dater l'église des environs de l'an 1500. Une autre clef porte l'agneau pascal.

Le premier écu est écartelé : 1 et 4 au lion rampant ; 2 et 3 à deux bandes ; sur le tout : au lion rampant et à la bande brochante.

Le second est parti, à dextre, comme dessus ; à senestre, écartelé : 1 et 4 à 3 écussons ; 2 et 3 au chef d'hermines ; sur le tout, à 3 étoiles mal ordonnées, accompagnées de 3 croix recroisetées.

Quelles sont ces armes ? Le lion rampant est le blason de la famille d'Ostove, qui posséda la seigneurie de Clenleu dès la fin du XVe siècle (1) : *d'argent au lion d'azur armé et lampassé de gueules.*

Quant à l'écusson *sur le tout* du second écu, il se rapporte à la maison de Boufflers : *d'argent à 3 molettes de gueules, accompagnées de 9 croisettes recroisetées au pied fiché du même, 3 en chef, 3 en fasce et 3 en pointe, posées 2 et 1.* Il est vrai que l'écu de l'église de Clenleu ne porte que trois croisettes et non neuf, mais cette difficulté disparaît quand on considère que primitivement Boufflers a dû porter un semis de croisettes, en nombre indéterminé (comme les fleurs de lys des armes de France). Quant à l'identification des molettes avec les étoiles, elle ne souffre pas de difficulté.

Ces données me permettent déjà d'affirmer que l'église de Clenleu a été bâtie par Guillaume d'Ostove, sire de Clenleu et de Neuville, allié avant 1500 à Marie de Boufflers, fille de Jean, chevalier, et de Péronne de Ponches (2).

Reste à déterminer les quartiers des deux écussons. Pour le premier (3), il est écartelé aux 1 et 4 d'Ostove, aux 2 et 3, à 2 bandes. Ce doit être une demoiselle d'Outreleau, alliée à un d'Ostove, qui n'est reprise ni par E. de Rosny ni ailleurs ; elle portait *d'argent à 2 bandes de gueules.*

L'écu en abîme est composé des deux écus, mais on y aura oublié une bande.

Dans le second écusson, on croit reconnaître les armes de Marie de Boufflers, mariée avant 1498 : 1° à Guillaume d'Ostove, s^r^ de Clenleu, et 2° à Jean de Boubers (Abbeville), s^r^ de Tuncq, qui porte *d'argent à trois écussons de gueules.* Et écartelé (de Lichtervelde ?) : *d'azur au chef d'hermines.* MM. de Belleval et E. de Rosny ont oublié le second mariage, mentionné dans le P. Anselme, t. V, p. 82. L'alliance Lichtervelde n'est pas citée par les généalogistes ; on ne propose ici cette famille que parce qu'on n'en connaît pas d'autre portant ces armes.

(1) En 1477, cette terre appartenait encore au sire d'Anglure, avoué de Thérouanne. Dès 1500 elle était à Guillaume d'Ostove.

(2) E. DE ROSNY, *Recherches généalogiques*, t. III, p. 1099.

(3) Les identifications qui suivent, à partir d'ici, sont dues à feu M. A. de Rosny.

Pour achever la description de l'église, disons que chaque travée est extérieurement flanquée de contreforts terminés en talus ; ceux du transsept sont posés en diagonale. Toutes les fenêtres ont des archivoltes en larmier. Un clocher de charpente s'élève sur la croisée.

En somme, cette église, d'un style flamboyant très sobre et d'appareil très soigné, est un excellent type d'église rurale, de proportions parfaites et bien digne d'être imité.

Le mobilier était riche autrefois. « L'église de Clenleu, joli monument flamboyant, avait un banc d'œuvre de la Renaissance surmonté d'un dais élégant. Il est entré dans la collection D'Allemagne à Paris » (1).

Cl. Normand a vu jadis à Clenleu une ancienne croix de procession en cuivre, qui est également perdue.

Deux panneaux de chêne curieusement sculptés, de la dernière période gothique, sont ornés des mêmes écussons (Ostove et Boufflers avec tous leurs quartiers), que les clefs de voûte du chœur ; ces panneaux proviennent d'un ancien rétable et sont aujourd'hui adaptés à un confessionnal. (2).

Un très petit groupe de la mise au tombeau, en bois, xvie siècle (peinture ancienne), est d'un raccourci curieux ; il était difficile de faire tenir tant de personnages dans un si petit espace. Il provient évidemment d'un ancien rétable à la flamande.

L'église possède un beau Christ en ivoire, de 37 ^cm^ de hauteur.

Notons, sans trop nous y arrêter, quelques vieux saints de bois : Ste Austreberthe (?), xviie s., caressant son loup dressé contre elle ; la sainte est coiffée d'une couronne rapportée, mais ses cheveux épars et l'absence de voile, malgré la robe monacale, me font hésiter sur l'attribution. — Le Sauveur, bénissant, le globe à la main gauche ; grosse tête crêpelée, xvie s. ; — St-Adrien (sur l'autel Sud), xvie s. ; — St-Jean-Baptiste (sur le portail), xvie s. — Une toile : Ste-Anne enseignant la Vierge, xviiie s., est sans valeur.

On ne voit plus aucune pierre tombale dans l'église, il paraît qu'il s'en trouvait bon nombre autrefois ; le sol était beaucoup plus bas qu'aujourd'hui, et l'on descendait cinq ou six marches pour entrer. L'abbé Pérard (1851-1877) fit combler de terres rapportées toute cette différence de niveau et établir un nouveau dallage. Les dalles funéraires de l'ancien pavé existent encore, paraît-il, sous cet amas de terre.

(1) C. Enlart, *Les Monuments anciens de Boulogne* ; dans *Boulogne-sur-Mer et la Région Boulonnaise*, 1899, t. I, p. 299.

(2) Voir dessin à la pl. III de l'*Épigraphie du P. d. C.*, t. IV, canton d'Hucqueliers.

Deux graffites, sur les murs du chevet, portent les noms de :

Mr NICOLAS || LEBRUN 1781. (curé de 1752 à 1792)
et de : Mr LOVIS || FOVRNIER || CVRÉ || 1665. (1665-1683).

Les deux cloches, de 1829, ont été fondues par Garnier, fondeur à St Omer.

Deux clochettes appartenant à la confrérie de St Adrien et conservées dans le croisillon sud portent ces inscriptions :

1o + LAN 1721 IEAN GVILBERT &
+ ANTOINE LE MAISTRE MONT FAIT
+ FAIRE

++++

2o + LAN 1722 IEAN GVILBERT &
+ ANTOINE LE MAISTRE MONT FAIT
+ FAIRE LOVIS LE GVAY NOVS A FAIT.

Le château de Clenleu, où résidèrent les d'Anglure et les d'Ostove, tint pour les protestants pendant les guerres de religion ; il fut pris sur les royalistes en août 1593 par la garnison ligueuse de Montreuil, qui y perdit l'un de ses chefs, le brave chevalier de Malte Anne des Essarts, mais qui y fit prisonnier le capitaine Campaigno, le célèbre *Chevalier noir* ; cette forteresse fut démantelée en 1632 par ordre du Roi, le seigneur d'Ostove ayant suivi Gaston d'Orléans dans sa rébellion (1). De la vieille maison forte, il reste une motte aux contours indécis, plantée d'arbres ; des vestiges de maçonnerie s'y voient encore. La gentilhommière assez mesquine, qui remplaça ce donjon et servit de résidence à MM. d'Urre, les derniers seigneurs de Clenleu, est encore debout, quoique bien délabrée et menaçant ruine. Elle est d'ailleurs peu ancienne, construite en craie taillée, à un étage sur rez-de-chaussée, et date du XVIIIe siècle, bien que quelques vieilles ancres, évidemment rapportées d'un bâtiment plus ancien, semblent former sur sa façade la date 1584 (15 au rez-de-chaussée, 84 à l'étage). Le tout appartenait encore récemment à la famille de Rohan-Chabot.

---

(1) Voir : R. RODIÈRE, *Les Gouverneurs de Montreuil de la maison des Essarts de Maigneulx*, p. 23 ; et *Bulletin de la Soc. Acad. de Boulogne*, t. II, p. 552, *Mémoires de Pierre Maslebranche, chapelain de la Cathédrale de Boulogne*, édités par l'abbé Haigneré.

CORMONT.

(Canton d'Étaples).

Église.

(Pl. XX et XXI.)

L'église de Cormont, dédiée à St-Michel, était du diocèse de Boulogne et à la nomination de l'évêque. Elle se compose d'une nef, d'une tour centrale et d'un chœur avec chevet à trois pans ; une chapelle latérale, au nord du chœur, a été démolie (1).

La longueur est de 25 m 75, dont 12 pour la nef, 5 pour la tour et 8,75 pour le chœur. Largeur : nef 6 m 50 ; tour 4 m 20 ; chœur 5 m 25.

Le portail de la façade ouest date du XIIIe siècle ; son linteau monolithe en grés est porté sur deux corbeaux formés d'une plate-bande et d'un quart de rond. Le tympan plein est encadré d'un arc de décharge en plein cintre, sans voussure ni archivolte, le tout en grés.

Le reste de la façade est du XVe siècle, entièrement construit en damier de grés et de silex ; ce curieux appareil, fréquent dans les parties maritimes du Vimeu et du pays de Caux (2), est rare en Ponthieu et en Boulonnais, si ce n'est pour les soubassements ; il produit ici un effet très heureux.

Un œil-de-bœuf moderne s'ouvre au dessus du portail.

Les murs latéraux de l'église sont bâtis de matériaux divers, où le grés domine.

La nef n'a pas le même axe que la tour et s'étend plus au nord qu'au sud ; de plus, le chœur s'incline vers le sud. L'axe général de l'église est donc très irrégulier.

La nef est très large ; son mur sud, ancien, bâti en grés bruts, est épais d'un mètre, mais toutes les fenêtres ont été refaites. Le mur nord a été rebâti en briques, en 1853. Il est bien difficile de dater cette nef.

La tour remonte au XIIIe siècle ; sa voûte basse coupe la perspective de la nef et

(1) Cette chapelle seigneuriale était le siège de la chapellenie dite de Mannay, fondée au XVIe siècle par Jehan de Mannay, seigneur de Camps, et Jehanne de Fiennes, sa femme, sous le vocable de St-Vincent. Cf. Bon de Calonne, *Dict. hist. P. d. C.*, *Montreuil*, p. 85. — Le 5 juillet 1749, Ph. Fr. de Liencourt, prêtre du diocèse de Boulogne, demeurant au séminaire épiscopal, prend possession de « la chapelle de St-Vincent, vulgairement appellée la chapelle de Manay, fondée et deservye en l'église paroissiale de Cormont en Boulonnois », et dont il a été pourvu par le Roi, la nomination étant dévolue à Sa Majesté par négligence du collateur. (Minutes Le Vasseur, notaire à Samer ; étude actuelle de Me Roussel).

(2) Églises de Saint-Valery-sur-Somme, de Cayeux-sur-Mer, du bourg d'Ault ; manoir d'Ango près Dieppe, etc., etc.

du chœur. Ses quatre grosses ogives à tore avec filet retombent sur quatre piles d'angle, sans chapiteaux, mais avec culs de lampe représentant des têtes d'hommes et de femmes bien caractéristiques de l'époque. La clef de voûte représente le soleil. Une petite porte en plein cintre s'ouvre au sud.

La tour, à peu près carrée, est flanquée de contreforts ajoutés après coup ; elle est bâtie en grés et en craie taillée ; les fenêtres du nord et du sud ont été refaites. A l'est et à l'ouest, le clocher est ajouré de deux fenêtres accolées, en tiers-point trilobé, de petite dimension. La tour est couverte d'une bâtière à pignons Est-Ouest, percés chacun de deux très petites fenêtres. A l'époque moderne, on a juché sur cette bâtière un petit clocher à flèche, très mesquin, qui gâte l'aspect de l'église.

L'arc triomphal et celui de l'entrée du chœur sont assez bas, en plein cintre, et accusent le XIIIe siècle. Le chœur, bâti en craie taillée, est beaucoup moins ancien ; il a été construit en 1604, dans un style flamboyant encore assez pur.

La voûte d'ogives, à doubleaux en plein cintre, est de trois travées, plus le chevet, voûté de deux branches d'ogives qui viennent buter sur le dernier doubleau. Les clefs représentent deux écussons, martelés, dont l'un était semé de..., et l'autre parti d'un lion et de deux bars adossés (ou d'une aigle à deux têtes, mal faite ?). Près de cette seconde clef se voit la date 1604, et sur la troisième est représenté le patron, saint Michel. Les culs de lampe figurent : l'Annonciation, la Visitation, St Michel terrassant le démon, l'Immaculée Conception (?), la Nativité, la Circoncision et deux têtes fantastiques. Ce sont les mêmes scènes qu'à l'église d'Enquin, mais moins finement exécutées.

Les fenêtres (deux au sud et trois au chevet) sont en tiers-point, refendues par deux meneaux refaits ; mais les colonnettes à chapiteaux de leurs pieds-droits sont anciennes.

Une piscine en plein cintre se voit à droite du maître autel.

Plusieurs pièces du mobilier méritent l'attention : les fonts, hauts de 1 ^m 03 (1), sont en grés, du XIIe siècle ; leur plan forme un quatrefeuille, avec saillies triangulaires à la rencontre des lobes, encadrant une cuve cylindrique. L'église de Beussent en possède de tout semblables.

Un bénitier du XIVe siècle avoisine la petite porte sud ; il est en grés, de forme octogonale, 0 ^m 97 de hauteur ; la cuvette est montée sur une colonnette ; la plus grande partie a été refaite.

Une très belle statue de St Michel (bois sculpté et peint, XVIe siècle) se voit dans

(1) Base 0 ^m 71 ; profondeur 0 ^m 32. Largeur du dessus de la cuve : 0 ^m 83 ou 0 ^m 80 selon les faces. Épaisseur des bords de la cuve : 0 ^m 07. (Notes de M. Rattier).



(Cl. Gaterʼ)

Cormont. — Église. — Saint Michel.



(Cl. Lorgnier).

DOMMARTIN. — Église de Tortefontaine. Sépulcre.

le chœur (1). L'archange est armé de toutes pièces, épée et armure dorées, les ailes dorées aussi. Il tient l'épée de la main droite et la brandit au dessus de sa tête ; de la gauche, il enfonce dans la gueule d'un dragon brun une lance à hampe rouge. Un double collier de coquilles de St Michel couvre la poitrine de l'ange ; les cuissards sont bleus, ornés de fleurs de lys d'or avec glands de même ; le manteau, bleu à l'intérieur, est rouge avec galon d'or à l'extérieur. Le fourreau bleu, bordé d'or à l'entrée, manque presque entièrement. Cette jolie statue, aux couleurs très harmonieuses, aux vieux ors bien conservés et très beaux de ton, mesure 1 m 75 du dessus du socle à hauteur de la tête ; elle est classée monument historique.

Un Christ de Pitié, retrouvé dans le clocher en 1915, date aussi du XVIe siècle ; 1 m 65 de haut, bois. Il est assis sur un rocher, nu, les mains liées, couronné d'épines.

L'ancienne cloche portait cette inscription :

JEHAN DVMOLIN ESCVIER SEIGNEVR DE CORMONT,
MERIANCOVRT, FONDATEVR DE LEGLISE DVDIT CORMONT.
JEHAN DE MANNAY ESCVIER SIEVR DE CAMPS
ET DAME MARGVERITE DE FIENNE SA FEME
EN LAN MIL Vc LXXVII
ME FIT ME ANCEL GOVRDIN. (2).

Cette cloche a été refondue en 1848 (par Bécus), puis en 1872.

Dans le chœur est redressée depuis peu contre la muraille une pierre tombale qui se trouvait, en deux morceaux, dans le dallage. Elle porte, dans un encadrement cintré, les armes accolées : du Tertre : *d'argent à 3 aigles éployées de sable* (*sic* pour *gueules*), *becquées et membrées d'azur* ; — et de Fléchin : *fascé d'or et de sable de 6 pièces* ; ces écus sont surmontés d'une couronne de marquis, cimée d'un vol, et soutenues de deux aigles. Voici l'inscription avec ses fautes :

REPOSE SOUS CETTE TOMBE || EST DANS LEUR CAVOT LES CORPS DE || HAUTE ET PUISSANTE DAME MADAME || ANDRÉE FRANÇOISE MAXIMILIENNE DE || FLÉCHIN COMTESSE DU ST EMPIRE DANNE || DIGNACOURT &c DÉCÊDDÊE LE 29 || JUILLET 1784 AGÊ DE 40 ANS 10 MOIS || EST CELUY DE ......

(1) Planche XXI.

(2) Et non *Aurel* Gourdin. Cf. Bon DE CALONNE, *Dict. hist...*, *Montreuil*, p. 86. — *Épigraphie... Étaples*, p. 16.

Le reste n'est pas gravé. C'est la place réservée à l'épitaphe du mari de la défunte, Louis Alexandre du Tertre, chevalier, seigneur du Tertre, Cormont, Lacres, Rollez, etc. Mort en émigration, l'an 1798, il n'a pas partagé la tombe de sa femme.

Deux pierres relevées contre le mur intérieur de la nef portent les épitaphes de « Messire Louis Handouche, prêtre, vicaire d'*Alignent* (Halinghem), décédé le 15 janvier 1772 », et de « Messire Jean Baptiste Hannedouche, prêtre, curé de Cormont et d'Hubersent, lequel après y avoir rempli toutes les fonctions pastorale (*sic*) pendant dix sept ans avec la plus grande édification, est décédé le 24 août 1782, âgé de 50 ans. » (1).

DOMMARTIN.

(Canton d'Hesdin).

L'Abbaye.

(Pl. XXII et XXIII et pl. F.).

Je n'ai certes pas l'intention, ni l'outrecuidance de prétendre traiter à nouveau, ni l'histoire de l'abbaye de Dommartin après le baron de Calonne (2), ni la description archéologique de l'église romane, après C. Enlart (3).

Dommartin ne peut cependant manquer de figurer dans une description des environs de Montreuil et de la Basse Picardie. Si ce monastère est devenu artésien depuis 1244 avec toute la châtellenie de Beaurain, — ce qui a d'ailleurs été toujours discuté et contesté, — il a été fondé en 1121 en terre picarde, et n'a jamais cessé de faire partie du diocèse d'Amiens jusqu'à la Révolution. Je vais donc résumer la description d'Enlart, et je m'étendrai ensuite, avec quelques détails, sur les objets d'art et autres souvenirs moins anciens, qui ont survécu à la ruine de l'abbaye.

Ce célèbre monastère, l'une des gloires de l'ordre de Prémontré, fut donc fondé en 1121 par le bienheureux Milon, à Saint-Josse-au-Bois ; le domaine de Dom-

(1) Les minutes de Miellet, notaire à Samer (étude actuelle de Me Mirland), contiennent un devis (11 juin 1718) des réparations à faire au chœur de l'église paroissiale de Cormont, « à l'exclusion de la tour »; devis fait à la requête des gros-décimateurs.

(2) Bon A. de Calonne, *Hist. des abbayes de Dommartin et de St-André-au-Bois*, 1875, in-8o.

(3) *Monuments de l'Architecture romane dans la région picarde*, pp. 104 à 122.

martin ayant été donné en 1153 aux moines par Eustache Colet, ceux-ci commencèrent aussitôt à y bâtir une abbaye, où ils s'établirent en 1161, jugeant plus commode cet emplacement au bord de l'Authie et à l'abri des vents. L'église, bâtie en dix ans, fut consacrée le 9 avril 1163.

« En 1504, on éleva un clocher en charpente. En 1505, la foudre incendia l'église ; un nouvel incendie y fut allumé le 7 juin 1568 par les Huguenots qui avaient pillé et saccagé l'abbaye. L'édifice réparé à la suite de ce désastre attendit une nouvelle consécration jusqu'au 1er mai 1604. En 1637, la garnison [française] de Rue le brûla pour la troisième fois. Le 47e abbé, Jean Durlin, fit exécuter d'importantes restaurations, notamment la reconstruction de la chapelle de St-Thomas-Becket, dont les premières pierres furent posées le 12 février 1686 (1).

« En 1700, un nouvel incendie détruisit le quartier abbatial ; on le reconstruisit alors en même temps qu'on allongeait de deux travées la nef de l'église à laquelle on ajoutait une tour. Cette tour fut élevée en 1718 (2). L'abbé Oblin songeait à

(1) Il semble qu'à cette époque on travailla aux voûtes d'une grande partie de l'église. La Chronique de Dom Guilleman porte : « 1685, 4 avril. Pose des premières pierres de la voûte de l'église. — 1686, 12 février. Pose de première pierre (solemnelle) de la voûte du côté de St-Thomas». (*Chronique française de l'abbaye de Dompmartin*, publ. par A. DE CAIEU ; Mém. Soc. Emul. d'Abbeville, 1867-1868, pp. 528-529). — « 1693. Inauguration du nouveau chœur de Dompmartin, le jour de St-Laurent ». (Id., p. 540).
Il est bon de noter que la publication de M. de Caïeu est très incomplète et pleine d'erreurs de lecture ; une foule de noms propres y sont déplorablement estropiés. La chronique forme le ms. 95 de la bibliothèque d'Abbeville. J'ai recouru à l'original pour les principaux passages à consulter.

(2) Le billet de mort de l'abbé Jean Durlin (6 mai 1701) dit : « Hostium incursione fere deletum, et igne succensum misere tectum, fere eduxit pulvere suo, claustrum perfecit, interiorem domum ampliavit, collabentem templi basilicam consolidavit, camerâ contexit, pristinum altaribus splendorem restituit ». (Chronique citée, p. 551). — En 1718, « on fait sculpter les boiseries du chœur par Froissart, d'Amiens ». (id. p. 561). — Les notes de l'abbé Levrin nous disent qu'à cette époque, Dom Ricouart, abbé, fit venir de Selincourt un frère pour travailler aux stalles du chœur. (ms. à la cure de Tortefontaine). — 1719. « Ce fut encore M. Ricouart qui fit allonger l'église et à quy l'envie prit de faire une tour. La raison qu'on aportoit alors étoit d'i avoir et mettre des cloches pour balaier toutte la vallée ; ce sont les termes dont on se servoit. Le projet étoit de l'élever deux cens pieds de haut en maçonnerie, y mettre un clocher de bois de cent pieds de hauteur, pour, disoit-on, la faire voir de St-André. Croiroit-on que des raisons si minces et de pareilles contes aient pu occasionner une pareille dépense ? M. Ricouart, tout grand homme qu'il étoit, a donné tête baissée dans ces foiblesses. Pour moy, je crois qu'il a voulu immortaliser son nom par un monument tout à fait hors de saison, car à quoy peut servir une tour à Dompmartin assis dans un cul de gatte (*sic*) ? Aussy Dieu, qui sçait confondre de pareilles projets, ne permit pas l'exaucement de la tour ». — Mal construite, elle menaça ruine avant d'être achevée, et il fallut la laisser incomplète. La première pierre avait été posée en mai 1719. Le travail avait été conduit par le fr. Adrien de Canlers, frère convers de l'abbaye de St-André. « Ce frère étoit bon tailleur de pierre, il en cognoissoit parfaittement les couppes, mais il n'étoit pas architecte et n'avoit pas le goût fin. Il étoit excellent pour les escaliers, tous ceux qu'il a faits sont beaux et magnifiques, mais dans tout le reste il a échoué. Il n'aimoit rien tant que de travailler hors de sa maison, et on le demanda partout ». (Rédaction de Dom B. Bécourt ; ms. 95 Bibl. d'Abbeville, f° 119). — 1720. « On achète pour 6.000 livres de pierres de Boulogne pour couronner la tour qui sort à peine de terre ». — 1721-22. « La tour menace ruine. On suspend sa construction. On se borne à la maintenir ». (DE CAIEU, op. cit., p. 563).

rebâtir l'église entière quand la Révolution vint mettre obstacle à ce projet » (1) absurde.

Supprimée en 1790, dévastée par la fureur révolutionnaire, abandonnée ensuite à l'incurie et à la cupidité, cette abbaye tomba peu à peu en ruine. Après une période de dilapidations insensées, elle a été enfin acquise, vers 1890, par la famille Froissart ; ces restes vénérables ne sauraient être en meilleures mains ; que n'y sont-ils venus plus tôt ! (2)

Les cloîtres et autres bâtiments conventuels ont à peu près disparu ; la ferme et ses dépendances sont en état.

L'église est la seule partie vraiment intéressante des ruines. Elle date de la seconde moitié du XIIe siècle (1153-1163). Les fondations et quelques pans de mur sont seuls encore debout ; mais l'ampleur du plan et la beauté des sculptures suffisent à nous faire apprécier — et regretter — ce qui a péri. L'église de Dommartin était un des plus beaux édifices de transition du monde entier. Bâtie en craie blanche du pays, elle mesurait 82 m. de longueur totale dans œuvre, et 89 hors-œuvre. La largeur au transsept était de 48 m. 40.

La nef et les bas-côtés, originairement longs de cinq travées, avaient reçu en 1718 deux travées supplémentaires ; la tour et une nouvelle façade avaient été construites alors. Cette façade n'était pas d'équerre avec l'église.

Le transsept, très saillant, avait trois travées à chaque bras ; l'une correspondait aux bas-côtés et au déambulatoire, et les deux autres à deux chapelles carrées (comme à St-Martin de Laon). Le chœur et le déambulatoire avaient deux travées droites et une abside en hémicycle, de cinq travées, avec autant de chapelles en forme d'absidioles noyées dans une maçonnerie dessinant un vaste demi-cercle. Chaque travée est étayée d'un contrefort.

L'église était entièrement voûtée d'ogives, profilées d'un tore aminci entre deux boudins plus petits. Les deux branches d'ogives qui portaient la voûte des absidioles avaient été refaites au XIIIe ou XIVe siècle ; il est probable que les voûtes romanes des chapelles, mal construites, durent être reprises au bout d'un siècle.

Les doubleaux et les grandes arcades devaient être en tiers-point, et le triforium en plein cintre comme les fenêtres. Il reste plusieurs de celles-ci dans les chapelles rayonnantes ; très simples, de grandes dimensions (3), ébrasées, bordées de deux

(1) ENLART, op. cit., pp. 104-105.

(2) En 1932, le domaine de Dommartin a été vendu par M. Michel Froissart à M. Anselin.

(3) Ce sont peut-être les plus grandes fenêtres de l'époque romane que je connaisse.

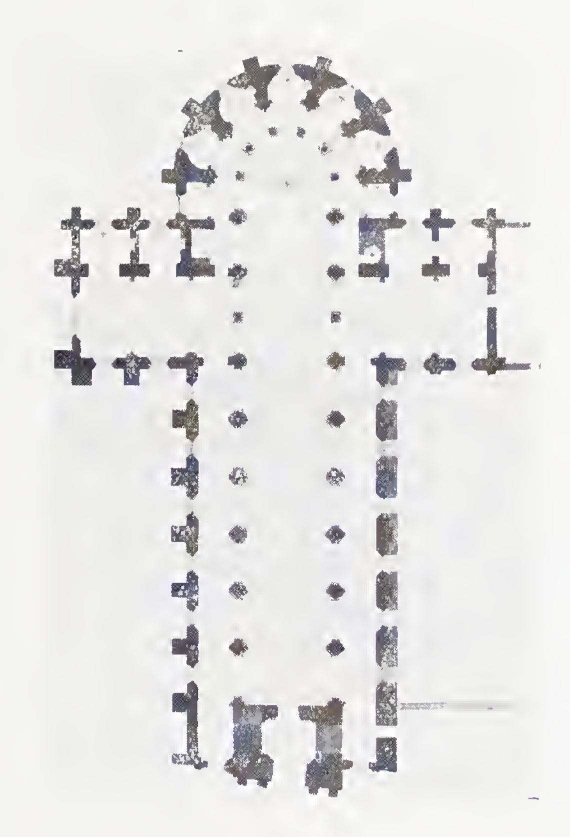


Fig. 16. — DOMMARTIN. — Plan de l'église.
(Dressé par Enlart).



Fig. 17. — ENQUIN. — Cul-de-lampe : la Circoncision.
(Cl. Lorgnier).



gros boudins sertissant le vitrail. L'archivolte, aussi en boudin, se relie au cordon contournant les contreforts.

Aucun témoin ne permet de restituer le triforium.

Les supports du chœur étaient six grosses colonnes, à bases attiques, légèrement déprimées, avec griffes simples, mais d'une admirable pureté de dessin. Les chapiteaux octogones (dont plusieurs sont conservés soit sur place, soit au musée d'Amiens, ailleurs encore) sont d'une sculpture admirable. Ils sont « ornés de feuilles d'acanthe ou d'artichaut formant des bouquets ou des rinceaux de combinaisons riches et variées, refouillés profondément dans la pierre dure » des carrières de Croissy ou de Bonneleau. « L'épannelage forme une corbeille circulaire concave surmontée d'un dé octogone. Ces chapiteaux rappellent beaucoup ceux du déambulatoire de Saint-Remy de Reims et ceux de la cathédrale de Senlis, du chœur de St-Germain-des-Prés, de Nouvion-le-Vineux près Laon, et d'autres monuments datant de 1160 environ, mais ils sont supérieurs à tous ces exemples par la beauté de la composition et de l'exécution qui ne sauraient être surpassées ». (1). Les tailloirs sont ornés d'un tore, d'un cavet et d'un onglet sous un bandeau. Tailloirs et bases sont les mêmes pour toutes les colonnes de l'église.

Les doubleaux du déambulatoire et du transsept retombaient sur des colonnes engagées à chapiteaux à feuilles d'arum, aux pointes enroulées en volutes remontantes. Dans les triangles décrits par les bords de ces grandes feuilles, sont sculptés de délicats feuillages variés. Ces chapiteaux, moins ornés que les grands, ne sont pas moins beaux et ont une grande originalité. Les supports des voûtes des chapelles et leurs chapiteaux imitaient, en plus petit, ceux du déambulatoire.

Les piliers de la nef se composaient d'un faisceau de colonnes juxtaposées : deux grosses colonnes portaient les grandes arcades, et des faisceaux de trois colonnettes recevaient les nervures des voûtes de la nef et du bas-côté ; ces colonnettes étaient normales aux arcs qu'elles soutenaient ; leurs fûts étaient en amande. Les chapiteaux de ces divers supports sont tous formés de larges feuilles pleines dont les pointes s'enroulent en remontant sous les angles du tailloir.

« Un support intermédiaire, pilier ou colonne, dont les fondations seules subsistent, partageait en deux travées le carré du transept, afin de réduire la portée

(1) Enlart, op. cit., p. 109. — J'ai signalé plus haut (p. 12) la découverte faite par moi, il y a de longues années, à la citadelle de Montreuil, d'un fragment de palmette, du style des chapiteaux de Dommartin ; Enlart appréciait beaucoup ce débris et l'avait fait mouler pour son musée du Trocadéro. On vient de retrouver à la Citadelle, en 1932, un second fragment tout à fait analogue ; il est conservé au musée de Montreuil.

de ses grandes arcades au nord et au sud. Il n'existait pas d'autres supports au centre des bras du transept... Le disposition qui s'observe à Dommartin existe... à l'église d'Athies, ancien prieuré de Cluny, qui est de même date et de même région et possède, comme Dommartin, quatre chapelles carrées au transept...» (1).

Le déambulatoire n'était relié au transsept que par des portes étroites. Il y avait peut-être une tour de chaque côté, sur la première travée du déambulatoire. La première chapelle au nord fut transformée au XVIe siècle en un Saint-Sépulcre, contenant des personnages de grandeur naturelle, dont il sera parlé plus loin.

Un tableau du XVIIIe siècle montre la nef pourvue d'arcs-boutants, dont le style semble accuser le XIIIe siècle. Le chœur était buté soit de la même façon, soit par des pans de murs triangulaires, comme à Heisterbach.

Enlart a mentionné (op. cit., p. 118) le peu qui reste des constructions romanes des autres abbayes picardes de l'ordre de Prémontré. Il conclut que « les Prémontrés eurent vers 1160 dans la région picarde une école artistique d'une valeur tout à fait exceptionnelle et d'une originalité incontestable. » En recherchant les origines de cette école, l'auteur conclut qu' « il semble que l'architecte de Dommartin ait étudié les monuments des bords du Rhin ». Le plan si particulier du déambulatoire de Dommartin se retrouve à l'église abbatiale cistercienne de Heisterbach, en Rhénanie. Cette église est plus purement romane et d'un style moins avancé que celle de Dommartin ; il semblerait donc qu'elle ait dû la précéder et lui servir de prototype. Mais il faut compter avec l'évolution tardive de l'architecture dans les pays germaniques : en fait, Heisterbach n'a été construit que de 1202 à 1227. Or, la consécration de Dommartin remonte à 1163.

Enlart concluait donc alors (2) que l'une et l'autre église dérivaient d'un modèle commun, très probablement rhénan. Les supports intermédiaires séparant la croisée des bras du transsept se retrouvent aussi dans plusieurs églises allemandes : Hildesheim, Epternach, Dargun... Quant aux chapelles carrées du transsept et des deux premières travées du déambulatoire, elles sont, pensait-il, d'origine cistercienne.

Mais, depuis la publication de son *Architecture romane en Picardie*, Enlart fit, sur l'emplacement de la cathédrale de Thérouanne, des fouilles qui modifièrent ses conclusions : il constata que cet édifice, consacré en 1133, avait le même plan de chevet que Dommartin : un déambulatoire entouré de chapelles peu profondes,

(1) Enlart, op. cit., p. 114.

(2) Op. cit., p. 121.

simples niches empâtées dans un mur très épais, et ne formant aucune saillie sur l'hémicycle parfait de l'abside. Cette cathédrale ayant été construite vingt ou trente ans avant Dommartin, et par les soins de l'évêque Milon fondateur de St-Josse-au-Bois, il n'est pas douteux que ce ne soit là le prototype immédiat et direct de notre abbatiale picarde (1).

D'autre part, les savants allemands le reconnaissent eux-mêmes, ce plan de déambulatoire n'a rien de germanique comme origine. Vient-il de Cluny et de la Bourgogne comme le propose Hans Reinhardt ? C'est douteux, mais il n'y a pas lieu de discuter ici cette question.

« Les piscines très particulières qui se voient dans les chapelles de Dommartin sont identiques à celles de l'abbatiale cistercienne du Breuil-Benoist près Dreux. Elles se composent d'un grand arc en plein cintre dont les impostes reposent sur la tablette de la piscine, et dont le seul ornement consiste en un petit chanfrein. La cuvette de l'évier, par une curieuse subtilité, est hémisphérique dans les absidioles et a dans les chapelles carrées le tracé d'une pyramide à quatre faces » (2).

Les objets d'art, qui remplissaient l'église abbatiale de Dommartin, sont pour la plupart conservés dans l'église de Tortefontaine, village voisin auquel l'ancienne commune de Dommartin a été réunie en 1834. Voici la liste de ces objets, qui font de cette pauvre église un vrai musée (3).

C'est d'abord un beau Sépulcre en pierre, de grandeur naturelle. Les personnages, vus derrière le tombeau, paraissent jusqu'à la taille. La Vierge, au visage inondé de larmes, se pâme dans les bras de saint Jean ; puis viennent trois saintes femmes, entr'autres Madeleine, reconnaissable à ses longs cheveux ; les deux autres sont vieilles (l'une bien inférieure au reste), en costume du XVI[e] siècle. Le Christ, dont le visage est d'une grande beauté, est couché sur le tombeau, les yeux fermés, les mains croisées, mort et nu. On ne voit ni Joseph d'Arimathie, ni Nicodème. (4).

(1) Cf. C. ENLART, *Manuel d'archéologie française* ; *Architecture religieuse*, t. I, 2[e] édit., 1919, pp. 255, 256, avec plans des absides de Thérouanne et de Dommartin. — Hans REINHARDT, *Hypothèse sur l'origine des premiers déambulatoires en Picardie*, *Bull. Monum.*, 1929, pp. 271-274. — Louis SERBAT, *Quelques Églises anciennement détruites du Nord de la France* ; même recueil, pp. 369-370.

(2) ENLART, *Architect. romane dans la région picarde*, p. 122.

(3) De même, non loin de là, mais en plein Artois, la petite église de Ruisseauville, une des plus humbles qui soient, regorge des richesses d'art de l'ancienne abbaye du lieu. — Cf. *Épigraphie du P. d. C.*, t. IV, *Canton de Fruges*, pp. 111 à 118.

(4) Mon ami Camille Enlart possédait et m'a donné un Joseph d'Arimathie et une sainte femme qui pourraient bien provenir de ce Sépulcre.

C'est un travail fort achevé et très bien conservé, du commencement de la Renaissance ; l'expression des figures est fort belle.

Trois statues en pierre, XVIe siècle, ont fait partie d'un ancien groupe de l'Adoration des Mages. La Vierge, assise sur une chaire gothique, est costumée en bourgeoise ; taille mince, cheveux nattés en cordelière, mante à capuchon rond, fort simple et sans ornements ; elle tient de la main droite, pour en nourrir l'enfant, un vase semblable au *tiot pot* qui, voilà cinquante ans, faisait dans nos campagnes l'office de biberon (1). L'Enfant Jésus, que sa mère tient sur ses genoux, était nu, sauf une écharpe ; il est brisé par le milieu du corps. — L'un des Rois Mages est un gentilhomme du temps de François Ier et de Charles-Quint ; il tient à la main gauche une toque de velours avec cercle fleurdelysé ; hauts et bas de chausses, bottes à l'écuyère, tunique courte descendant aux hanches ; collier d'ordre, manteau d'hermines ; manches à crevés ; la main droite manque, avec le présent qu'elle devait tenir. Particularité bizarre : le pied gauche du personnage est chaussé d'une botte ; le droit n'a qu'une sandale et montre les orteils. Le second Roi est en bourgeois ; escarcelle à la ceinture ; longue robe, manteau enveloppant tout le corps, bonnet à la main. Ces trois statues sont curieuses à étudier pour le costume. Le troisième Roi a disparu.

Près de ces statues, sous le porche, est placée une pierre tombale du XIIe siècle, provenant de St-Josse-au-Bois, où elle a été retrouvée en 1854 dans une pâture. L'abbaye de St-Josse-au-Bois ayant existé de 1121 à 1161, c'est à cette période de quarante ans qu'il convient d'attribuer le monument qui nous occupe. Il est en forme de couvercle de sarcophage, en dos d'âne, à quatre rampants, à pignons abattus en croupe. Chacune des deux pentes principales est ornée de beaux rinceaux en relief à huit volutes terminées par une large feuille recourbée ; au milieu, une tête humaine (?) imberbe, et sur chaque croupe, une tête semblable (2) ; les extrémités des rinceaux sortent de la bouche de ces mascarons. Le rebord de la pierre est relié aux versants par un cavet. La dalle, en pierre noire de Tournay, est plus large à la tête qu'aux pieds. Elle ne porte aucune inscription (3).

(1) Cf. Dr Ghislain HOUZEL, *La Vierge au tiot pot*, avec photogr., dans *La Clinique infantile*, n° du 15 nov. 1903, p. 60.

(2) Au lieu de têtes humaines, Enlart voit ici des « têtes de lion qui rappellent la sculpture de St-Wlmer de Boulogne. Des exemples tout à fait analogues se voient dans le diocèse de Noyon à Nesle, en Flandre et en Artois à Estaires et à la prévôté de Gorre, et le musée de Stockholm conserve beaucoup de tombeaux de ce genre ; il se peut que plusieurs de ces pierres tombales en forme de cercueil peu épais ou de simple toit aient été portées sur des supports (dalles posées de champ, lions accroupis ou colonnettes), comme le sont des pierres du même type à Nouaillé-en-Poitou, Niort, Laleu (Charente-Inférieure), Airvault (Deux-Sèvres), au Dorat (Haute-Vienne), etc. » (ENLART, op. cit., p. 48).

(3) Un bon dessin de ce monument, dû au crayon de C. Normand, se trouve dans l'*Hist. des Abbayes de Dommartin et de St-André-au-Bois*, du Bon de Calonne, pl. III, p. 14. — Et une héliogravure dans l'ouvrage précité de C. Enlart, p. 48.



(Cl. Lorgnier).

DOMMARTIN. — Église de Tortefontaine. Roi Mage.



(Cl. Lorgnier).

DOMMARTIN. — Église de Tortefontaine. Roi Mage.



(Cl Lorgnier).

DOURIEZ. — Église. Extérieur, côté sud.

Les fonts, du XVIe siècle, en bois, ont quelque chose d'étrange et semblent allemands ou rhénans d'origine: le Christ, de grandeur naturelle, sanglant, est couvert d'un manteau rouge avec fermail tréflé dans lequel s'inscrit un triangle ; la plaie du sein ruisselle ; cheveux et barbe longs et frisés, membres excessivement maigres. Il semble sortir du tombeau, ayant une jambe dedans et l'autre dehors. Le tombeau est sculpté d'un panneau à compartiments flamboyants, accosté de deux pilastres. Le font attenant est à peu près de même date : pied cannelé autour duquel s'enlace un lierre rouge en spirale ; chapiteau corinthien également peint en rouge, supportant un vase sphérique ; un acrotère en forme de flamme surmonte le tout. Cet ensemble, en chêne, est curieux plutôt que beau.

Une châsse de bois exposée sur le mur de la nef contenait autrefois le rochet dont saint Thomas Becket était revêtu quand il fut assassiné (1). Cette châsse, du XVIIe siècle, est en forme d'église. Elle présente sur sa longue face cinq baies en plein cintre, séparées par des colonnes corinthiennes ; sur chacun des pignons, une baie semblable. Aux extrémités sont des piliers balustrés et cannelés. L'inscription porte : ✠ ICY EST LE ROQVET — DE S^t|THOMAS|MARTIR| ARCHEVE|SQVE DE — CANTORBIE ✠.

Cette relique intéressante, dont les vertus miraculeuses ont été célébrées par un bon prieur de Dommartin (2), n'est pas perdue ; elle se trouve aujourd'hui à l'évêché d'Arras (3).

(1) On lit dans la Chronique de l'abbaye de Dommartin (ms. 95 Bibl. d'Abbeville, f° 118 v°) : 1719. — « M. Ricouart (abbé de Dommartin), pendant sa dernière députation à Arras, avoit fait travailler à une châsse de cuivre doré, garny et embelly d'argent, pour y mettre la prétieuse relique de St-Thomas ; il fit faire aussy deux bustes d'argent pour y mettre les reliques de St-Josse et de St-Laurent ; on apporta à Dompmartin tous ces reliquaires. Le rochet de St-Thomas, qui avoit été enfermé pendant plusieurs siècles dans un coffret que l'on voit encore dans le grand buffet où est à présent le reliquaire, en fut otté et mis avec les cérémonies accoutumées dans la grande châsse. On en fit autant pour les reliques de St-Josse et de St-Laurent. C'étoit auparavant deux bustes de bois très mal faits et qui sont aujourd'huy sur la boisserie de la sacristie ; ces trois pièces ont coutté une somme considérable ; elles furent dorées icy et on y emploia pour 1100 livres de ducat, parce qu'il faut le plus fin or pour dorer. C'est icy l'époque de la trésorerie de Dompmartin, car auparavant il n'y avoit aucun reliquaire d'argent ». (Rédaction de Dom Bruno Bécourt).

(2) « La vie de saint Thomas, archevesque de Cantorbie, contenant une belle et mémorable histoire du Roy et du Royaume d'Angleterre, avec les constitutions royales qui ont causé son exil et son martyre, ensemble les miracles advenus par son intercession en l'abbaye de Dommartin, près d'Hesdin en Artois (par F. Charles Ducandas, prieur de Dommartin) ; à St-Omer, de l'imprimerie Charles Boscart, au nom de Jésus, 1615). »

(3) Plus anciennement, Dom Pierre Le Roy, 33e abbé, avait fait enchâsser le rochet dans un reliquaire avec cette inscription :

C'est le sarros de St Thomas de Cantorbie,
avec lequel il souffrit le martyre ; *Pierre Leroy*
abbé de céans me fit faire en l'an M CCCC X LIII.

Cette inscription fut reproduite sur la châsse plus riche, en argent ciselé, que Dom Charles Ricouart

Notons encore plusieurs statues, qui proviennent sans doute de Dommartin :

Saint Martin, groupe en bois, statue équestre ; scène du manteau ; XVIe siècle très avancé ; le saint a un panache formidable à son casque.

Saint Valery, abbé, XIVe siècle, bois ; mitre, chasuble à l'antique, rouge, bien drapée, terminée en pointe ; crosse rapportée ; remarquable.

Un chevalier, XVIe siècle, bois mal taillé, très laid ; il tient d'une main une église, de l'autre une épée. Si l'*église* était une enclume, j'y verrais St-Adrien.

Petits bustes-reliquaires, en bois, de saint Josse et saint Laurent, XVIIIe siècle (1). Les reliques n'y sont plus.

Le maître-autel, de style classique, en bois peint blanc et or, bien orné, servait à l'abbaye d'autel de la Vierge ; seules, les deux colonnes torses proviennent de l'ancien autel de Tortefontaine. Le rétable porte au milieu un Christ, à droite un petit tableau de l'Annonciation, à gauche une statue de la Vierge. La statue de Notre-Seigneur descendant sur un nuage vient aussi de Dommartin.

Dans le croisillon nord se volent deux écus sculptés et peints sur bois, avec frontons, du XVIIe siècle ; tous deux ont pour supports des anges ; l'un est aux armes de Dommartin : *d'azur à 3 nefs d'or*, avec mitre et crosse ; l'autre, *d'argent à 3 fasces de gueules*, sommé d'une croix. Ce sont les armes de la famille de La Rue ; Michel de La Rue fut abbé de Dommartin de 1474 à 1495, c'est-à-dire à une époque trop ancienne pour que cet écusson puisse lui être attribué. Les armes de Michel de Ghiers (1582-1604) et de Jehan Marsille (1632-1656) sont inconnues. C'est peut-être à l'un de ces abbés qu'appartiennent les trois fasces ?

L'abbé Levrin nous détaille en ces termes le sort des épaves du mobilier de l'abbaye (2) :

« Le maître-autel est à présent dans l'église de Crécy (3) diocèse d'Amiens. Il est

fit exécuter en 1719, comme on vient de le voir, et où fut gravée, en outre, l'inscription suivante, chef d'œuvre de mauvais goût (sauf la première phrase, extraite d'une antienne) :

« *Felix ecclesia in qua Thomæ viget memoria, tanti martyris indumento sacro ditata: Quis moritur ? Præsul. Cur ? Pro grege. Qualiter ? Ense. Quando ? Natali. Quis locus ? Ara Dei* ».

(CORBLET, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, t. IV, p. 630).

(1) Cités dans la note 1 de la page 201 ci-dessus.

(2) Mss. à la cure de Tortefontaine. Il y a deux rédactions de la liste des objets qui se trouvent aujourd'hui à l'église de Tortefontaine ; je les ai amalgamées.

(3) On avait d'abord pris ce maître-autel pour meubler l'église de Tortefontaine ; « mais comme il étoit trop spacieux pour ladite église, on l'a laissé bravement au milieu de la rue, où il est resté jusqu'à ce que le sieur Huré soit venu le chercher, pour devenir le maître-autel de l'église de Crécy, où il attire l'attention des artistes ».

remarquable par son antiquité et ses sculptures. Sa devanture représente des figures en relief d'une belle taille.

« A côté de cet autel on remarque deux adorateurs, de forme colossale, qui sont regardés comme chefs-d'œuvre.

« L'église de Crécy possède encore, de Dommartin :

« 1° Quatre grands tableaux dont l'un représente Moïse sauvé des eaux ; un autre Moïse faisant sortir l'eau d'un rocher ; un autre, Moïse gardant le troupeau de son père Getro (*sic*) ; un autre, Moïse montrant le serpent d'airain. Un amateur m'a dit qu'un seul de ces tableaux valoit plus de quarante mille francs.

« 2° Quatre tableaux plus petits représentant les quatre Évangélistes.

« 3° Deux autels collatéraux.

« 4° Une partie des formes (1) du chœur des religieux.

« 5° Le pavé du chœur et du sanctuaire. (2).

« L'église de Tortefontaine renferme les objets suivants de Dommartin (3) :

« 1° Le maître-autel ,qui étoit l'autel de la Ste Vierge à Dommartin (et qui étoit dans la salle du ci-devant presbytère depuis 1794).

« 2° La statue de Notre-Seigneur descendant sur un nuage, [qui fut placée] au-dessus du tabernacle, entre les deux colonnes torses doubles qui étoient restées dans l'église [et qui] sont le seul reste de l'ancien autel de Tortefontaine.

« 3° Les belles boiseries de la chapelle dudit autel de la Ste-Vierge de Dommartin, devenu le maître-autel de l'église de Tortefontaine.

« 4° Le tableau de l'Annonciation ou de la Conception, en sculpture, qu'on plaça du côté de l'Évangile de l'autel. Ce tableau étoit placé au dessus du tabernacle dudit autel de la Ste-Vierge.

« 5° Le tableau de la Conception, peint sur toille, qui fut placé du côté de l'Épitre de l'autel. Ce tableau faisoit partie de la décoration du réfectoire de Dommartin, avec les quatre Évangélistes qui sont dans l'église de Crécy.

« 6° Le tabernacle actuel de l'autel.

« 7° Le fronton au dessus de l'autel, placé au dessus de la statue de Notre-Seigneur.

(1) Mot picard pour *stalles*.

(2) Voir, sur tout ce beau mobilier, l'article Crécy dans la *Picardie hist. et monum.*, t. IV, p. 58. Les tableaux sont maintenant relégués au grenier. Sans avoir la valeur que leur attribuait l'abbé Levrin, ils n'avaient pas mérité pareille disgrâce.

(3) Ce qui va suivre fait quelque peu double emploi avec la description ci-dessus, p. 199 ; mais je n'ai pas voulu tronquer le résumé dressé par l'abbé Levrin, et le lecteur pourra d'ailleurs y noter quelques différences entre le relevé de 1860 et l'état actuel.

« 8° Les deux beaux anges adorateurs dudit autel.

« 9° La Résurrection.

« 10° La Magdeleine aux fonds baptismaux.

« 11° Le confessionnal, ou ce qu'il falloit pour l'établir.

« 12° Le vase des fonds baptismaux.

« 13° La statue de Saint Josse.

« 14° La statue de Saint Laurent.

« 15° La statue de Saint Valery, dont on fait un St Nicolas.

« 16° La statue de St-Laurent tenant un gril, dont on a fait un St-Éloy en 184...

« 17° La statue de St-Jean.

« 18° La statue qui a été placée aux fonds en 184...

« L'autel principal de l'église de Ligescourt vient aussi de Dommartin, ainsi que la boiserie de la chapelle du château dudit Ligescourt.

« La salle du presbytère de Dompierre et la cuisine du presbytère de Tortefontaine sont pavés avec des pavés de l'église de Dommartin.

« On voit des objets de Dommartin dans presque toutes les maisons de Tortefontaine et des villages voisins de l'abbaye.

« Les orgues étoient proportionnées à l'église ; elles ont été transférées à Abbeville en 1792 ; elles ont été placées, dit-on, dans l'église de St-Gilles de cette ville ».

J'ajouterai que les belles boiseries du chœur d'Ailly-le-Haut-Clocher, d'un bon style Louis XIV, doivent provenir de Dommartin, car on y voit, timbré de la mitre et de la crosse, un écu ovale, à 3 lézards mis en pal, qui est celui de Charles Ricouart, 49e abbé (1708-1719) : *d'azur à 3 lézards d'or* (supports : deux anges) (1).

Quant au trésor de l'abbaye, sans doute pillé bien des fois lors des guerres, on a vu par la note 1 de la p. 201 ci-dessus qu'il n'était pas riche aux derniers siècles. Il contenait cependant une pièce bien intéressante : un calice qu'on prétendait avoir servi à saint Josse, et qui portait cette inscription :

Sumitur hic Christi sanguis, protectio mundi. (2).

(1) Ceci est prouvé par une empreinte du sceau de cet abbé, sur une lettre du 15 janvier 1714, en ma possession. — A Marcheville, on prétend que le dossier de la chaire, beau panneau de boiserie Louis XIV, provient de Dommartin ; mais il faut dire : de St-Riquier, car il porte les armes de Charles d'Aligre, abbé de St-Riquier de 1644 à 1695 : *burelé d'or et d'azur, au chef du second, chargé de 3 soleils du* 1er ; couronne de comte, mitre et crosse.

(2) Lettre de Dom Mathias-François Moulini à Dom Montfaucon, du 27 juillet 1730 ; *Revue de l'Art Chrétien*, 1885, p. 437. — Abelly, *La Vie de saint Josse*, édit. de 1814, p. 158. — Ne pas confondre ce calice avec celui, attribué au même saint, qui se conservait dans l'abbaye de St-Josse-sur-Mer, et dont il sera parlé plus loin.

Voyons maintenant ce qui reste des sépultures de l'église abbatiale.

Il faut d'abord mentionner les débris de la tombe d'Henri Quiéret, chevalier, seigneur de Fransu (1), et de sa femme Catherine de Monstrelet. Cette tombe, sans inscription, se composait de deux beaux gisants, du commencement du XIVe siècle. Un excellent dessin de Cl. Normand, publié par M. de Calonne (2), permet de juger de la beauté de ces statues tombales, retrouvées intactes sous les décombres en 1870, et trop longtemps abandonnées en plein air, aux intempéries qui les ont mises dans le plus déplorable état. Le commandant Froissart les a fait recouvrir d'un petit appentis qui les protège, mais cet homme de goût est arrivé trop tard à Dommartin, pour cela comme pour bien d'autres choses.

Chacun des gisants était étendu sur une pierre distincte, la tête sur un coussin : Henri Quiéret, vêtu d'une armure de mailles recouverte d'une longue cotte sans manches, portait suspendu à un ceinturon son écu à trois fleurs de lys au pied nourri. Ses mains étaient jointes et gantées, relevées sur la poitrine ; les pieds chaussés de souliers arrondis, la tête coiffée d'un heaume pointu qui laissait le visage à découvert. On ne voyait aucune trace d'épée. Le chien, symbole de la vie domestique, qui se trouvait couché sous les pieds du seigneur, annonçait « une existence terminée dans la paix du manoir ».

Catherine de Monstrelet, de plus petite taille que son mari, était vêtue d'une longue robe et d'un manteau à coiffe retombant sur les épaules, lié sur la poitrine par un cordon. Elle tenait les mains jointes comme Henri, et semble avoir eu aussi un chien sous les pieds.

Henri III Quiéret, seigneur de Fransu, est cité en 1264 dans une charte de son père Henri II, et en 1275 dans un acte d'Enguerrand Quiéret son frère. (Cartulaire de Cercamp, nº 117 ; et Grand Cartulaire de Dommartin, fº 69 vº.)On ignore la date de sa mort. Son fils Enguerrand existait en 1337.

Mentionnons ensuite une des plus belles dalles effigiées que l'on connaisse du XIVe siècle, celle de l'abbé Gérard Blassel (1369-1385), découverte à Dommartin en 1877 et aujourd'hui au musée d'Amiens. « La pierre mesure 2 m 55 de hauteur et

(1) « Il fut enterré avec sa femme sous deux belles tombes placées dans l'épaisseur de la muraille de l'église de St-Josse [au Bois,] auprès de la sacristie. Ces tombes étaient surmontées d'arcades gothiques ornées des écussons d'Henry et de sa femme et de plusieurs écussons d'alliance ». (Obituaire de l'abbaye de St-Josse-au-Bois, dans l'hist. ms. de l'abbaye de St-Valery, résidu St-Germain, 1046, Bibl. Nat. — Belleval, *Gauvain Quiéret, seigneur de Dreuil, et sa famille* ; Paris, 1866, p. 64).

(2) *Dommartin*, p. 44, pl. IV. Sur cette planche, Henri Quiéret est dit, par erreur, seigneur de Douriez. C. ENLART a dessiné également la statue de Catherine de Monstrelet ; son dessin est entre mes mains.

1 m 10 de largeur. L'image du défunt revêtu des ornements pontificaux et les mains jointes, occupe le centre d'une composition architecturale assez semblable à celle dont on encadre sur les vitraux les saints que l'Église offre à la vénération des fidèles. La cupidité a fait justice des lames de cuivre qui formaient la figure, les mains, l'extrémité des pieds, de même que la crosse, le manipule, les ornements de la chasuble et l'étole.

« Notre-Seigneur Jésus-Christ est représenté en croix à la partie supérieure et centrale du monument, la Sainte Vierge, sa mère, et le disciple bien-aimé se tiennent debout à droite et à gauche du Calvaire. En dessous nous lisons les trois noms gravés en caractères gothiques : **Jhésus/Maria/Johannes**. Huit personnages, de 25 centimètres de hauteur », placés dans des niches à pinacles d'une grande richesse, complètent l'ornementation. Ce sont d'abord saint Jean-Baptiste qui tient l'*Agnus Dei* et l'archange saint Michel qui terrasse le démon sous la forme d'un monstre.

« Saint Pierre et saint Paul, avec les attributs qui leur sont ordinaires, viennent ensuite. Voici maintenant un abbé et une abbesse en grand costume : celui-ci porte la crosse, celle-là une aumônière et un livre d'heures. Plus bas, un religieux et une religieuse apparaissent agenouillés dans l'attitude de la prière. De la bouche du moine s'échappe une banderole avec ces paroles : **Sancti . dei . intercedite . pro . eo.** La religieuse invoque les saintes du paradis et s'écrie : **Sancte . dei . intercedite . pro . eo.**

« Aux angles se voient les attributs des quatre évangélistes : l'homme ailé de saint Mathieu ; l'aigle de saint Jean ; le lion ailé de saint Marc ; le bœuf ailé de saint Luc. Enfin une riche guirlande de feuillages découpés encadre cette magnifique composition qu'elle sépare de l'inscription gravée en beaux caractères gothiques ». (1).

Voici l'épitaphe, disposée sur trois des bords de la dalle :

Hic jacet frater girardus Blasselli de dullēdio (2) **natus hujus ecclesie humilis abbas qui viam universe carnis ingressus est et ex hoc penali migravit mundo anno domini m° ccc octogēsīo quinto**
Xi^a die Septembris orate Dominum nrm Jhm Xpm
filium virginis ut ipīus animam secum cum omis sanctis electis in celis collocare ac sue beatitudinis et glorie portionem tribuere dignetur lucem et requiem sempiternam amen.

(1) B^on DE CALONNE, *Tombeau de Girard Blassel, abbé de Dommartin* ; *Bull. Comm. du P. d. C.*, t. IV, pp. 326-330, planche.
(2) Doullens.

Deux pierres tombales d'abbés du XVIIIe siècle, retrouvées en 1893 dans les décombres de l'église, ont été encastrées dans les murailles voisines de la Porte de Haut :

1° Marbre gris. — Écu ovale : *d'*[*azur*] *à la bande cintrée d'*[*argent*], *chargée de 3 couronnes, la 1*^{re} *d'épines, la 2*^{e} *de roses et la 3*^{e} *de feuillages,* [*au naturel*], *et accompagnée en chef d'une étoile à 5 rais* [*d'or*], *en pointe d'une croix de calvaire* [*du même*], *à bras tréflés, posée sur un mont* [*du même*]. — Mitre, crosse, etc.

HIC IACET || RDMUS DOMINUS || PHILIPPUS CELERS || HUIUS ECCLESIÆ ABBAS 47us || CELER AD INFULAM || DOMPMARTINENSEM || CELER AD INFULAM || PRÆMONSTRATENSEM || CELER AD STATUS PROUINCIÆ || QUORUM DEPUTATUS || ORDINARIUS CELERITER || OBIIT 20 FEBRUARII 1708 || REQUIESCAT IN PACE || AMEN.

Cette épitaphe est remplie de jeux de mots sur le nom patronymique de l'abbé Ph. Celers (1701-1708), élu en 1702 abbé général de Prémontré, charge qu'il refusa par attachement à son abbaye de Dommartin. Il mourut subitement à Arras, où il était député ordinaire des États d'Artois.

2° Pierre semblable. — Écu au lion, avec chef à 3 étoiles. Couronne de comte, mitre et crosse.

HIC IACET || AMPL. D. DOMINVS || MILO MARCQ || HUIUS ECCLESIÆ ABBAS 49us || TANTÆ DIGNITATIS HONORE || DECORATUS TOTVS MUNERIS || SUI PARTES ADIMPLERE || ARDENTIQVE ZELO || ACCENSUS FRATRIBUS || PRÆLUCERE STUDUIT || OBIIT DIE SEXTA IULII || ANNO DOMINI 1726, ÆTATIS || SUÆ 50, REGIMINIS SEPTIMO. || REQUIESCAT IN PACE. || AMEN . (1).

N'oublions pas de relever l'inscription commémorative de la dédicace de l'église abbatiale, en 1604, sous l'abbé Martin Dournel. Gravée jadis sur une pierre du cloître, elle a été retrouvée par le commandant Froissart.

DEO OPT. MAX. VIR || GINIQ. MARIÆ. ET S. IV || DOCO PRONIS HOC TE || PLV ANTE A^{OS} IV^{C} XLI CO ||STRVCTV, TADE 1^{A} MAII || A^{1}. DNI M^{1} DCIV. PER GEOF. || AMB. EP. DEDICATV EST || HOC PROCVRANTE R^{O} P^{E} || MARTINO DOVRNEL AB || BATE HÎC TVC ELECTO | ET COFIRMATO POSTRI || DIEQ. DICTÆ DIEI COSE- || CRATO, ASSISTEN. ABB. || TRIB. NOBILIB. MVLTIS || INVMEROQ. POPVLO, EX || QVO SVPRA QVINQ. MILIA || CONFIRMATI SVNT || LAVS DEO (2).

(1) Au point de vue paléographique, noter la forme de la lettre Q et le mélange de l'U et du V.

(2) Cette lecture est plus exacte que celle publiée dans le *Bulletin de la Commission du P. d. C.*, 2° série, t. I, p. 131, et dans l'*Epigraphie du P. d. C.*, t. IV, *Hesdin*, p. 138.

Quant aux épitaphes disparues, il serait trop long de les reproduire ici ; je les ai rassemblées dans l'*Épigraphie du Pas-de-Calais* (1).

Elles concernaient :

Adam le Vénérable, abbé, 1131, + 3 mai 1166 ;

Jehan Le Séneschal, abbé, 1418-1438 ;

Pierre Le Roy, abbé, 1448 (+1458) ;

Michel de La Rue, abbé, 1471-1495 ;

Antoine Lenglet, charpentier de Crécy, + le 10 févr. 1504-1505 ;

Jean Prévost, de Douriez, abbé, 1574, + 30 mai 1582 ;

Jean Durlin, abbé, 1676, + 6 mai 1701.

Il reste à parcourir rapidement ce qui subsiste des bâtiments de l'abbaye. Comme je l'ai dit plus haut, le cloître et les lieux claustraux sont complètement détruits. On peut cependant affirmer qu'ils avaient été construits dans le même style que l'église. Deux petites colonnes monolithes remployées dans l'écurie du XVIIIe siècle, et les chapiteaux de deux autres colonnes semblables, peuvent provenir de la salle capitulaire ou d'une ancienne chapelle dédiée à St-Martin. Leurs tailloirs, leurs chapiteaux octogones à larges feuilles et leurs bases à griffes sont aussi beaux que ceux de l'église (2).

Selon les mss. de l'abbé Levrin, ancien curé de Tortefontaine (3), le bâtiment dont on a fait au XVIIIe siècle un pigeonnier serait un reste du château antérieur à la donation de 1153 ; mais il est aisé de voir que le rez-de-chaussée, seul ancien, n'est autre chose qu'une porte d'entrée de l'abbaye (l'ancienne Porte de Bas) et date du XIIIe siècle (4). Au-dessus de l'arc en tiers-point s'ouvre une fenêtre rectangulaire. L'étage supérieur, en assises alternées de briques et de pierres, date du XVIIIe siècle.

Les murs d'enceinte qui enclosent tous les prés et les marais existent encore. C'est Dom Baudouin de Hersin, abbé de 1499 à 1517, qui fit faire ces vastes murailles ; ce travail considérable, confié à deux maçons habiles, Guillaume Poulain, autrement dit de Gouy, et Colard de La Haye, du Moulinel, fut parachevé en deux ans, de 1500 à 1502 ; on considéra ce travail comme si merveilleux, que l'auteur des

(1) T. IV, *Canton d'Hesdin*, p. 134 et sq.

(2) ENLART, op. cit., pp. 105 et 118.

(3) Recueil volumineux et très précieux, conservé au presbytère.

(4) ENLART, loc. cit.

miracles de saint Thomas composa cette inscription rimée qui fut posée sur la muraille :

Dieu veuille donner paradis
A ceulx qui en fais et en dis
Ont besongniet à tel ouvrage ;
Ils ne s'y sont point recrandis,
Mais ont persévéré toudis,
Ainsy que gens tout d'un courage (1).

Bien des fois retouchée, cette vieille enceinte est percée de deux portes monumentales du XVIIIe siècle, la Porte de Haut et la Porte de Bas. La première, en plein cintre — sur pilastres doriques, — s'ouvre entre deux puissants piliers polygonaux à faces concaves surmontés de volutes (2) dominées par des vases fleuris. Le cintre de la porte était surmonté d'armoiries en relief, qui ont été martelées en 1793. De chaque côté s'ouvrait une petite porte basse en anse de panier, sous un fronton triangulaire.

Cette entrée date de 1747 (3). La Chronique, sous la plume de Dom Homo, nous dit : « 1747. Dans cet été on acheva la porte d'en haut. Toute la sculpture fut entreprise et exécutée par le sieur Auguste (4), sculpteur d'Abbeville. On a bâti aussi cette année une nouvelle porte en bas, du côté des prairies, avec les petits logements aux côtés » (5).

A gauche on voyait encore, il y a quelques années, les restes de la porte primitive, engagés dans un bâtiment du XVIIIe siècle. La grande porte, en arc brisé avec archivolte, reposait sur deux colonnettes à chapiteaux à crochets ; elle était accompagnée, à sa gauche, d'une seconde porte plus petite, en plein cintre, à colonnettes semblables. Cette entrée pouvait dater des environs de l'an 1200 (6). Elle a été détruite vers 1880.

(1) Mss. de François de Bar, prieur d'Anchin, ms. 820 de la biblioth. de Douai, t. I., f° 332 v°.

(2) Ces volutes ont été refaites vers 1875-1880 ; la forme ancienne a bien été conservée, mais non l'ornementation. Les anciennes volutes sont encore, pour la plupart, dans la cour, et il est facile de les comparer aux nouvelles. (Note de M. Michel Froissart).

(3) Et non de 1721, comme l'a dit l'abbé Levrin, ni de 1739, selon M. de Calonne. Le texte de la chronique originale (mal résumé par M. de Caïeu, p. 586) est formel.

(4) Ce n'est probablement que le prénom de l'artiste ?

(5) Ms. 95 Bibl. d'Abbeville, f° 143 v°.

(6) Dessin de Cl. Normand, dans l'*Histoire de Dommartin*, du Bon de Calonne, pl. I. — Ce dessin, me dit M. Michel Froissart, n'est pas tout à fait exact ; personne ne se rappelle avoir connu la couronne surmontant la porte actuelle ; d'aucuns disent qu'il y avait là une corbeille ovale chargée de fruits.
Dom Jacques Humetz écrivait en 1768 :
« Lorsque je postulois ici en 1721, la porte d'en haut étoit sous la chambre du curé de Tortefontaines ;

Les deux fenêtres surmontant ces arcades étaient celles de l'appartement du curé de Tortefontaine. A l'arrière des deux anciennes portes, dans le pavillon, il existe encore deux voûtes d'ogive.

La Porte de Bas, qui date de 1747 comme celle d'en haut, est accostée de deux pilastres ioniques et sommée d'un fronton de style Louis XV, orné d'un écu bûché, posé sur d'élégantes palmes. Vers l'intérieur, cette porte présente la même disposition. Les armes de l'abbaye ont été effacées en 1793 ; « la grille de fer qui est au-dessous de l'arcade (1) a le chiffre de M. l'abbé François-Joseph Tholiez (1742-1787), sous le règne duquel ladite porte d'en bas a été bâtie ». (2).

Je crois inutile de décrire les bâtiments de ferme, très considérables mais peu anciens. On en trouvera le plan dans l'*Histoire de Dommartin* du Bon de Calonne (pl. V), et j'ai publié dans l'*Épigraphie* (3) les dates et les graffites du xviiie siècle qui se voient çà et là. Rappelons seulement que la grange en briques, datée de 1699, porte les armes sculptées de l'abbé Jean Durlin (1696-1701) : *d'argent à 2 tiges de lin de sinople, fleuries d'azur, passées en sautoir et mouvantes d'une motte de sinople ; chef de sable chargé de 3 étoiles d'or.* La devise sur banderole est illisible. Ces armes sont parlantes : *dur lin.*

La cloche de la ferme porte la date 1760, sans autre inscription.

Mais je crois devoir reproduire ici la description de l'église de Dommartin, rédigée vers 1860 par l'abbé Levrin d'après les souvenirs des témoins oculaires (4) :

« L'église avoit 250 pieds de long sur 80 de large.
« D'un bout de la croix à l'autre, il y avoit 190 pieds.
« La voûte de la grande nef étoit, dit-on, élevée de 80 pieds.

de l'autre côté et à l'endroit où est la forge et l'écurie des chevaux étrangers, il y avoit une très ancienne chapelle servant à l'usage de lad. écurie, contre laquelle étoit un viel batiment avec porte cochère bati avec lad. chapelle, batiment qui estoit en 1721 à usage de bergerie. Lorsqu'on a bâti les granges actuelles, on a trouvé dans l'endroit où elles sont quantités de vielles fondations (de maisons), des pavés de différens foyers et deux puis très-bien maçonnés, dont le plus grand et le plus beau qui a bien 5 pieds de diamètre se trouve directement sous le seuil de la porte de la nouvelle écurie sur la coure. On auroit dû conserver ce puis comme j'en étois d'avis ; il eût été d'une grande utilité pour les chevaux et notamment pour aider à éteindre les flames de l'incendi de ces nouveaux batimens en 1746 ; il fallut allors aller prendre de l'eaue à la rivière ». (Ms. à l'abbaye de Valloires en 1901).

(1) C'est-à-dire dans le tympan.

(2) Mss. de l'abbé Levrin.

(3) *Canton d'Hesdin*, p. 144-145 ; *Supplément*, p. 48.

(4) Mss. à la cure de Tortefontaine. L'abbé Levrin décrit aussi très longuement les bâtiments de la ferme ; j'y vois que l'enclos de l'abbaye, entouré de murailles, contient 36 mesures de terre. (La mesure du pays est de 42 ares 91.)

« 24 piliers, compris les deux cachés à moitié dans la muraille de la tour, entouroient la grande nef. Ils avoient 21 pieds de haut ; ils étoient en gré bleu gris (pierre de Marquise) *(sic)*. A chaque pilier il y avoit quatre colonnettes.

« Chaque pilier étoit rond, avoit 9 pieds de tour ; quatre cordons ronds de 28 pouces y étoient attachés ; il étoit de 20 à 22 pieds de distance.

« Il y avoit 19 fenêtres autour de la grande nef, autant aux bas-côtés, non comprises celles des bras de la croix.

« Les 7 fenêtres du cul-de-lampe (1) existent encore, elles ont 15 pieds de haut sur 6 de large ; à chacune de ces fenêtres étoit une chapelle formant un demi-cercle de 15 pieds de creux sur 15 de large, fermée par une grille en fer. Au fond du cul-de-lampe étoit la chapelle de la Sainte-Vierge.

« Ces chapelles étoient dédiées à St-Norbert, St-Augustin, Ste-Cécile, St-Laurent. La désignation des deux autres m'est inconnue. — (J'ai appris [depuis] qu'elles étoient dédiées à St-Benoît et à St-Josse.)

« A l'entrée du cul-de-lampe, de chaque côté, il y avoit dans la muraille, ou pour mieux dire au coin de la muraille, un enfoncement de 6 pieds de creux sur 12 de large, formant une arcade. Le Saint Sépulchre étoit dans l'enfoncement de la gauche ; dans celui de la droite étoit la lampe qui brûloit jour et nuit. Une grille de fer étoit à l'entrée de l'un et de l'autre enfoncement ou chapelle.

« Le maître-autel étoit entre les deux piliers du fond du cul-de-lampe.

« Le sanctuaire qui avoit 60 à 80 pieds s'étendoit depuis l'autel jusqu'aux deux piliers des bras de la croix du côté dudit autel.

« Le chœur commençoit aux deux autres piliers de la croix et s'étendoit du côté du portail ; il avoit, dit-on, 40 à 50 pieds.

« Les formes des religieux étoient doubles. Les religieux se plaçoient dans les supérieures et les enfants de chœur dans les inférieures.

« L'abbé se mettoit dans une forme placée à côté de l'entrée du chœur et faisoit face au maître-autel.

« Le chœur étoit fermé par une grille de fer, d'une grande dimension, et soigneusement travaillée.

« A chaque pilier du bas du chœur, étoit un autel. Celui de la droite étoit appelé autel de *Prime*, sur lequel on disoit tous les jours la messe de *Prime* à 7 heures.

« Entre les piliers de la croix qui séparoient le sanctuaire du chœur, il y avoit des grilles semblables à celles de l'entrée du chœur ; quand elles étoient ouvertes, on pouvoit aller d'un bras de la croix à l'autre bras de la croix sans être obligé de tourner autour du sanctuaire ou autour du chœur.

« Le sanctuaire étoit séparé des bas-côtés par une grille en fer ou balustrade de 3 à 4 pieds de haut, de pilier à autre. Les dimanches et fêtes, pendant l'office, ces bas-côtés étoient remplis de monde ; en cet endroit, on voyoit parfaitement les cérémonies du culte.

(1) Lisez : de l'abside.

« L'autel de la paroisse (dit autel de St-Joseph) étoit dans le bras gauche de la croix.

« L'autel de Saint-Thomas de Cantorbéry étoit à côté de l'autel de la paroisse et étoit séparé de celui-ci par une muraille.

« Le Rochet dont St-Thomas de Cantorbéry étoit revêtu au moment de son martyre, étoit à l'autel de ce Saint. Le reliquaire sans ce rochet existe encore. (1).

« La chapelle ardente du jeudi saint se faisoit à l'autel de St-Thomas.

« Le Calvaire, ou l'autel du Calvaire, étoit placé contre le pignon du bras gauche de la croix, c'est-à-dire près de l'autel de St-Thomas.

« L'autel de M. l'abbé étoit dans le bras droit de la croix ; à côté étoit le tombeau de Dom Martin de Rambures (2), bienfaiteur ou protecteur de l'abbaye. Ce tombeau existe encore sous les décombres.

« La porte de la sacristie étoit au pignon du bras droit de la croix.

« La piscine où l'on alloit chercher de l'eau pour la messe étoit à côté de la porte de la sacristie, c'est-à-dire près du tombeau de Dom Martin de Rambures.

« L'escalier par lequel les religieux descendoient du dortoir à l'église pour les matines, se trouvoit de l'autre côté de la porte de la sacristie, c'est-à-dire à droite de ladite porte en entrant dans ladite sacristie.

« La sacristie, qui tenoit au pignon du bras droit de l'église, étoit vaste, commode, bien tenue ; elle avoit un étage, où l'on faisoit la classe de théologie et de philosophie. Elle avoit été bâtie par M. l'abbé Tholiez. (1742-1787).

« Les fonds baptismaux étoient à côté de la tour, c'est-à-dire au bas du bas-côté gauche de l'église. Cette chapelle avoit 12 pieds de large sur 15 à 20 de fond ; c'est-à-dire autant de fond que la tour, qui étoit aussi large que la grande nef.

« De l'autre côté de la tour étoit une place ou espèce de chapelle, semblable à la chapelle des fonds ; elle étoit vis-à-vis les cloîtres, y communiquoit ; souvent on entroit par là de l'abbaye dans l'église ; M. l'abbé, le prieur y venoient toujours par cet endroit ; quand on faisoit la procession dans les cloîtres, on entroit dans l'église ou on en sortoit par cet endroit.

« La tour au bas de la grande nef avoit été commencée à bâtir en 1718 ; à cette époque on a aussi rallongé l'église de deux fenêtres, c'est-à-dire de 30 pieds. Les murailles (de la tour) avoient 12 pieds d'épaisseur. L'intérieur de la tour avoit 20 pieds sur 15. La largeur ou façade de la tour avoit 54 pieds sur 40. Les bas-côtés de l'église venoient jusqu'à la tour, c'est-à-dire jusqu'à la chapelle des fonds, qui étoient comme je l'ai dit à côté de

(1) « Le rochet du saint martyr y étoit exposé à la vénération publique le jour de sa fête et pendant toute l'octave ; cette solennité attiroit un grand nombre de pèlerins, qui venoient prier devant cette précieuse relique. Il y avoit office d'abbé avec la plus grande pompe. A côté du reliquaire il y avoit un tronc où chacun mettoit son offrande. On donnoit de petites images au bas desquelles est écrit : *Saint Thomas de Cantorbéry, honoré dans l'église des chanoines réguliers de Dommartin, ordre Prémontré, en Artois, où se sont faits de très grands miracles.* On donnoit aussi de petits livres. » (Note de l'abbé Levrin).

(2) Lisez de Henri Quiéret. Cf. p. 205. La tradition populaire avait oublié le seigneur de Fransu et imaginé un soi-disant Dom Martin de Rambures, qui n'a jamais existé. Les sires de Rambures avaient protégé l'abbaye pendant la guerre, mais aucun d'eux n'y fut inhumé.

la tour, et jusqu'à la chapelle de l'entrée du cloître. L'arcade de la tour du côté de l'église existe encore ; elle a 30 pieds d'élévation sur 12 de large ; elle est à plein ceintre. Au-dessus de cette arcade étoit une autre arcade où étoit le buffet de l'orgue, dont les soufflets étoient dans la tour.

« Le portail ou la porte avoit 16 pieds de large. L'arcade et le fronton n'existent plus. La tour qui avoit 130 pieds de maçonnerie étoit terminée par une galerie et surmontée d'une flèche de 70 pieds couverte en ardoises.

« La seule entrée de l'église étoit celle de la tour.

« Le frontispice étoit simple et majestueux.

« Au milieu de la croix de l'église, s'élevoit un clocher ou une flèche, qui renfermoit 4 cloches dont la plus grosse pesoit 800 livres.

« On cite cette église comme une des plus belles des environs ; elle étoit propre, bien tenue, richement décorée. M. l'abbé Tholiez a fait placer derrière le maître-autel une gloire entièrement dorée qui faisoit un effet merveilleux. Elle étoit d'une grande dimension. Ses rayons principaux avoient plus de 20 pieds. ».

ABBAYE.

« L'abbaye avoit 240 pieds carrés. Dans ce carré étoient deux cours ou préaux, dont l'une avoit 75 pieds carrés ; la cuisine et le réfectoire donnoient sur cette cour.

« L'autre cour, celle des cloîtres, avoit 115 pieds carrés ; l'église fermoit le quart de cette cour, les cloîtres en fermoient les trois quarts.

« Les cloîtres étoient ce qu'il y avoit de plus beau dans l'abbaye. Ils avoient 24 à 30 pieds de large, et communiquoient à l'église en deux endroits, à l'endroit de la tour, et avant d'arriver au bras droit de la croix. On enterroit les religieux sous les arcades des fenêtres (en dehors) du cloître. Le long des murs de l'église étoit un pavé de même niveau et de même largeur que celui des cloîtres.

« Le rez-de-chaussée de la façade de l'abbaye, donnant sur la cour de ladite abbaye, existe encore. Une partie de cette façade étoit très ancienne et l'autre plus moderne. Celle-ci avoit douze croisées à plein ceintre de 12 pieds sur 6. Les murs de 6 pieds d'épaisseur étoient en briques, bordures des fenêtres en pierre, places plates en pierres, entre les dites fenêtres.

« La partie plus ancienne de cette façade avoit neuf fenêtres de 5 pieds sur 4, à ceintre brisé, de forme ancienne. Cette partie avoit deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, et n'étoit pas plus élevée que l'autre partie qui n'avoit qu'un étage. Le quartier abbatial étoit dans cette partie plus moderne de la façade. La cuisine dans celle plus ancienne et donnoit sur la cour.

« On entroit à l'abbaye par la petite place du portail de l'église.

« Deux façades de l'abbaye donnoient sur le jardin appelé Grand Jardin (maintenant cultivé) (1). Le long de ces façades étoit une terrasse de 72 pieds de large ; on l'appe-

(1) « Ce jardin étoit borné par le mur de la cour, par celui de l'isle, par celui de la pâture ; par le pignon et la sacristie de l'église et par les deux façades, c. à. d. ce jardin faisoit le demi-cercle autour de ces façades ».

loit *parterre* ; elle avoit cinq pieds au-dessus du jardin, et elle étoit bordée par un mur qui dépassoit d'un pied. M. l'abbé Oblin la cultivoit lui-même ; c'étoit son jardin ; une partie de son appartement étoit au coin ou à l'angle de cette partie de l'abbaye.

« L'abbaye n'avoit rien d'intéressant, aucune régularité dans les bâtimens, aucune commodité dans l'intérieur, d'après les rapports des anciens religieux de Dommartin que j'ai vus et connus.

« État des démolitions en 1841. — L'église et l'abbaye ne présentent plus qu'un amas de ruines et de démolitions. Il y a dans l'église vingt pieds de décombres. On estime qu'un homme avec un tombereau et un cheval, ne pourroit pas dans l'espace de vingt ans, transporter tous ces décombres dans le marais, c'est-à-dire à six cents pas (1).

« A soixante pas au-dessous de l'abbaye, se trouve le pigeonnier. C'est une tour de 60 pieds sur 30, ayant deux piliers de 6 pieds carrés à chaque coin, et deux piliers aux façades les plus larges. Aux deux bouts de cette tour, on voit une espèce de porte cochère à ceintre o[gi]val, très ancienne. Cette porte étoit une entrée du château, qui existoit l'an 1153, et donné aux religieux de St-Josse par Eustache Coleth. On a relevé cette tour, pour en faire un pigeonnier. (2).

« Des souterrains de 6 pieds de large, bien maçonnés et bien voûtés, existent près du pigeonnier.

« Il y avoit à l'endroit où étoit le château, un moulin que les religieux, lorsqu'ils étoient encore à Saint-Josse [au Bois], tenoient à cens des auteurs d'Eustache Coleth, moyennant vingt sols par an. Il est probable que ce moulin n'existoit plus au douzième siècle (?) ; à cette époque les religieux avoient en admodiation celui de Ponches.

« On voit près du pigeonnier, dans le terrain qui étoit autrefois jardin, une fontaine entourée de maçonnerie à ras de terre, ayant 6 à 8 pieds de diamètre ; c'étoit un jet d'eau. L'eau s'élevoit 3 à 4 pieds au-dessus du sol. Des cailloux qu'on a jetés dans le tuyau pendant la Révolution de 89, ont empêché l'eau de jaillir. Le tuyau qui sortoit de l'eau n'existe plus ; il a été pris en 1793 ; l'eau s'écoule par un conduit souterrain dans l'abreuvoir.

« La brasserie, bâtie l'an 1775, de 60 pieds sur 24, se trouve à 30 pieds au-dessous du pigeonnier. Ce bâtiment est entretenu et sert de grange à foin. »

« Fouilles a Dommartin. — En janvier 1870, en déblayant les décombres de l'église de Dommartin, on a trouvé à côté de la lampe la porte de la tourelle qui conduisoit au-dessus des voûtes et au clocher, qui étoit au milieu de la croix de l'église. Cette tourelle avoit 125 passets, qui indiquent qu'elle avoit 75 pieds de haut, non compris la coupolle qui pouvoit avoir 6 pieds. Les passets étoient en briques bordées de bois.

« Cette porte a 1 mètre de large, 1 m. 50 de haut, jusqu'au ceintre qui a 0,30, total 1 m. 80. Elle est près de l'angle du bras de la croix, côté de l'Épitre.

(1) Depuis lors, le plus gros de ces décombres a été déblayé, en 1870-1871 par M. Ch. Foconnier, puis à partir de 1892 par le commandant Froissart.

(2) En réalité, cette porte est l'ancienne « Porte d'en bas » de l'abbaye. (Voir p. 208).

« A un mètre 70 centimètres de cette porte, étoit pratiquée dans la muraille (côté de l'Épitre) une espèce de niche demi-ronde pour la lampe du Saint-Sacrement. Cet enfoncement avoit 70 centimètres de haut, 50 de largeur et 30 de profondeur. Au haut de cet enfoncement ceintré, un tuyau étoit creusé dans la pierre.

« Au bas de cet enfoncement, à 8 centimètres de la bordure, se trouvoit un trou de 20 centimètres de longueur sur 5 centimètres de largeur, pratiqué dans la pierre, au-dessous de laquelle étoit un renfoncement de 50 centimètres de haut sur 30 de largeur et 40 de profondeur, pour recevoir les cendres et autres immondices de la lampe, provenant de l'huile et de la cire.

« Le samedi 19 février 1870, dans la première chapelle du transept, on a découvert le tombeau... » de Henri Quiéret et de Catherine de Monstrelet.

« On a mis de la paille sur les statues recouvertes de 4 à 5 mètres de décombres, qui doivent être débarrassées. Cette chapelle a 5 mètres carrés. » (1).

DOURIEZ.

(Canton de Campagne).

Église collégiale.

(Pl. XXIV et XXV.)

Douriez est situé au point où la voie romaine d'Amiens à Boulogne — la Chaussée Brunehaut — passe la rivière d'Authie ; depuis 1244, cette voie fait frontière entre la Picardie et l'Artois. Douriez n'est pas la station *Duroicoregum* de la table Théodosienne, qu'il faut placer à Domqueur. Notre village tire son nom de celui de son patron, saint Riquier : *Domnus Richarius*. L'église était primitivement du patronat de l'abbaye de St-Josse-sur-Mer, diocèse d'Amiens.

En 1505, François de Créquy, seigneur de Douriez, ambassadeur de Louis XII en Angleterre, et Marguerite Blondel son épouse, fondèrent un chapitre de six chanoines, un doyen, cinq clercs et six enfants de chœur. Cette fondation fut acceptée par l'abbé de St-Josse le 15 mai 1509, et ratifiée par l'évêque d'Amiens, François de Hallewin, le 24 octobre 1523.

François de Créquy, « pour rendre sa fondation plus illustre, ... fit bâtir une église

(1) Voir dans l'*Épigraphie du P. d. C.*, t. IV, *Hesdin*, p. 140, des détails extraits également du ms. Levrin sur ces statues tombales, notamment une très intéressante lettre du Bon de Calonne à M. Ch. Foconnier.

superbe et magnifique, de la grandeur d'une cathédrale, suivant un plan ou dessin qu'il avoit aporté d'Angleterre » (1).

Il y aurait un livre à faire sur les églises bâties par cette puissante et généreuse maison de Créquy, la plus libérale de tout le nord de la France envers l'Église et les pauvres. L'abbaye de Ruisseauville a disparu, mais la belle église de Fressin (que je regrette de ne pouvoir décrire ici, mais, à trois lieues près, ce n'est pas possible : elle est en plein Artois), les églises d'Huby-St-Leu, de Longvilliers proclament encore la piété et la largesse de ces illustres seigneurs. Les fondateurs du chapitre de Douriez, qui n'avaient pas d'enfants, se signalèrent entre tous par leur munificence. (2).

Après Fressin c'est encore Douriez qui est le plus bel ouvrage des Créquy. Reproduisons la description de cette église avant les destructions de 1638 :

« L'ancienne ville de Douriez, présentement réduite en bourgade à cause de plusieurs guerres entre les Rois de France et d'Espagne, et auparavant des ducs de Bourgogne et Rois d'Angleterre avec les Rois de France, a été honorée de la fondation cy dessus décrite ; auquel lieu lesdits fondateurs, pour décorer leur fondation, ont fait édifier un temple à Dieu, d'une très belle structure et selon le beau dessein qu'ils avoient apporté d'Angleterre ; ayant fait un chœur de douze pilliers qui servoient de chassis à douze grandes vitres depeintes en belles figures, et aux douze entre-deux des vitres, douze niches où estoient placées les figures des douze apôtres en bois doré. La voûte estoit en cul de lampe et garnie de plusieurs enroullements du cordon de Saint François taillées sur la pierre, représentant la dévotion que François de Créquy le fondateur avoit à son patron Saint François, lesquels cordons faisoient, par le ramas de leurs bouffettes, les chapiteaux des niches des douze apôtres. La table d'autel estoit composée de belles figures de la Passion de Nostre Seigneur. Au milieu estoit l'arbre de la Croix qui portoit pour fruit de la vie immortelle le Saint Sacrement suspendu. (3). Au côté de l'Épitre estoit la chapelle du seigneur fondateur, du titre de Saint François. Au côté de l'Évangile son sépulcre avec une petite voûte comme celle du chœur, son tombeau et celui

(1) Mémoire imprimé de 1704. — Cf. R. Rodière, *Prieurés de Beaurain et de Maintenay*, p. 242.

(2) « Le dict Franchois de Créquy a encore donné et furny beaucoup d'or et d'argent pour faire restaurer le couvent des Pères Récollets du Biez, et les églises de Fressin et de St-Loup du Mont-Huby-lez-Hesdin ». (Lédé, *Chronique de St-André*, f° 15 v°). Lisez Huby-St-Leu.

(3) Une *suspense eucharistique* analogue à celle qui existe encore, tout près de Douriez, à l'église de l'abbaye de Valloires. Il y en a aussi une à la cathédrale d'Amiens. Voir le catalogue que j'ai dressé de ces suspenses (il n'est d'ailleurs pas complet), dans le *Bulletin de la Commission du P.-d.-C.*, 2e série, t. V., p. 532.

de son épouse, tous deux relevés en bosse sur un grand marbre noir ; au milieu un trône contenant l'image de Nostre Dame de Boulogne ; aux deux côtés du trône, trente deux quartiers d'armes des alliances, tant de sa part que de son épouse, avec sa devise : *Quand sera ce ? Quand Dieu voudra.* Au frontispice, les armes de Créquy enrichis des ordres de la Toison d'Or et de la chevalerie du Saint-Esprit, avec une description de la terre de Créquy abondante en tous biens par les figures des visiteurs de la Terre Promise chargés de grappes de raisins qui la portoient avec un chaînon, et tenant chacun un bout sur l'épaule, et plusieurs hiérogliphes de noblesse et de générosité pour représenter la féconde production des valeureux Créquy.

« Au-dessus de ce sépulcre, à la troisième pierre de taille un peu enfoncé à l'appui qui divise le sanctuaire d'avec les formes (stalles) des chanoines, est une cave où sont les ossements desdits fondateurs et plusieurs de leurs parents, entre autre de puissant seigneur et vénérable personne Messire Charles de Créquy, protonotaire, bienfaiteur du Chapitre par les biens du pays de Vimeux. Au-dessous dudit appui, entre le sanctuaire et les formes, du côté de l'Épître, est la sacristie sur laquelle estoit la chapelle de Sainte Marguerite, patronne de Madame la fondatrice, où elle se plaçoit pour entendre la messe par des écoutes comme une religieuse, afin de ne point entrer ni emblayer au chœur. Au côté de l'épître, l'épitaphe de Messire Charles protonotaire.

« Au dessous, aux deux côtés, estoient les formes des chanoines hautes et basses, finissantes par haut de dôme et chapitaux de sculptures de menuserie ornées de feuillages et plusieurs figures.

« Au milieu des formes, un beau lutrin de sculptures semées de fleurs de lys avec de beaux placets (1) pour les choristes. A la fin du chœur, une balustrade de menuiserie qui fermoit l'entrée du chœur. Au dessous du chœur, un petit dôme d'une voûte soutenue de quatre pilliers, ayant à ses côtés deux chapelles, leurs voûtes faites en écailles.

« Du dôme (2) s'étendoit la nef impériallement relevée au dessus des deux carolles (3) jointes à ses côtés, de deux chapelles compagnes du dôme. Sur ce dôme estoit une tour de pierre finissant en une gallerie qui portoit une flèche de bois, moitié couverte de plomb, moitié d'ardoises, et à la fin du plomb, une gallerie de plomb ou d'autre métail.

(1) Tabourets.
(2) La croisée du transsept.
(3) Bas-côtés.

« Le cloistre des chanoines estoit au dessus de l'église en longueur, chacun ayant son appartement, en bas d'une salle et cuisine garde-manger, en haut d'une grande chambre, chambrette sur la cuisine pour les hôtes, des greniers sur le tout. Chacun sur cave, chacun son puits, sa cour et jardin, le tout fait et clos de briques, et couvert de thuiles ; les sept maisons de suite, avec leur porte cochère et ronde, et la route pour leur entrée. A ces bâtiments devoient estre jointes les maisons des cinq vicaires à un bout des places desdits chanoines. Mais les fondateurs mourants auparavant que d'avoir suffisemment doté ladite fondation, lesdits vicaires ont défailli après leur mort. Et l'église et collège du Chapitre qui avoient été ainsi splendidement bâtis en l'année mil cinq cent sept, ont été brûlés en l'année mil six cent trente huit par quelques malveillants paysans d'Argoulles, comme il a été notoire par rumeur public, après que le château dudit lieu avoit esté pris par l'armée françoise conduite par les seigneurs Lambert et Rambures ». (1).

Dès le 3 janvier 1603,à la suite d'un procès-verbal dressé par un sergent du Conseil d'Artois, le Chapitre fit démonter et remonter trois arcades de la voûte du chœur, qui menaçaient ruine (2).

Les ravages de guerre de 1638 furent graves : les voûtes de la nef et du chœur tombèrent. Le village fut dépeuplé et resta désert 18 mois.

« L'an de grace 1640. A la plus grande gloire de Dieu, et heureux retour de tous les habitants de Dourrier en leur parroisse. — En cette année le peuple a comencé à retourner en nostre lieu de Dourrier le cinquiesme de janvier, et ne trouvant aucun lieu habitable pour se cacher de l'injure de l'air, s'est retiré en ces comencemens dans un coin de l'église, et n'y ayant aucun lieu purifié pour dire la saincte messe ny aucun prestre résident, est allé festes et dimanches à la messe en l'abbaye de Dompmartin jusques au retour de M^tre^ François Tiret, qui fut le jeudy sainct ensuivant, le cinquiesme apvril, lequel purifia la chapelle de Sainct François et dict la messe le jour de Pasques, qui fut la première après la destruction de l'église qui avoit esté bruslée par l'armée françoise et habitans circonvoisins des frontières de France, commandés par les sieurs Lanbert et Rambur. » (3).

On ne rétablit pas les voûtes tombées ; on fit seulement un comble pour la somme de 1110 livres. Dans la période suivante, le Chapitre et les paroissiens de Douriez ne cessèrent de réclamer des réparations au chœur ; les gros décimateurs s'en défen-

(1) Mss. Levrin à la cure de Tortefontaine. — Reproduit en grande partie par le B^on^ DE CALONNE, *Dict. hist. du P. d. C.*, *Montreuil*, p. 36.

(2) *Prieuré de Maintenay*, p. 243.

(3) Registres de catholicité ; arch. commun. de Douriez.

daient, disant que François de Créquy avait bâti une église beaucoup trop grande et trop coûteuse d'entretien, et qu'ils ne pouvaient être tenus qu'à l'entretien d'une église modeste comme celle qui existait avant 1505.

En 1697, le Chapitre intenta un procès à Guillaume du Hamel, prieur de Maintenay, gros décimateur de Douriez, pour le forcer à réédifier la voûte du chœur. Un arrêt du Grand Conseil du 17 mars 1704, ordonnant les réparations, condamna le prieur et le doyen Quiénot à contribuer aux frais de ces travaux.

Le 16 octobre 1704 : « pour prévenir les difficultés qui pouroient naître en exécution de l'arrest du Grand Conseil intervenu le 17 mars dernier, entre MM. Duhamel, héritiers de feu M. Duhamel prieur de Maintenay, M. Le Vaillant maintenant prieur, et les doyen, chanoines et chapitre, habitans de la paroisse et église curialle et paroissialle de Dourier, concernant les réparations à faire au chœur de leur église curialle, collégialle et paroissialle de Dourier, et contribution par toutes les parties à la mieux rétablir que dans la rigueur il y seroit obligé aux termes dud. arrest, après en avoir conféré sur les lieux en général et en particulier, a été convenu de ce qui s'ensuit : Premièrement que la voute dud. cœur en lad. église sera reconstruite en nœufs ; en second lieu que le pavé du cœur de lad. église sera rétablie et qu'à cet effet celuy qui poura servir sera employé ; à son deffaut employer du carreau de terre cuite, en sorte que le pavé de pierre sera passé par forme de platte bande, des costés des pailler où les chapiers ont accoutumés de marcher en portant chappe (1), et celuy de terre cuitte au lieu où se met le lutrin ou aigle, qui est l'endroit qui peine le moins, et enfin que la couverture sera toute refaite avec des thuilles et lattes neuves, et fournira de nœuf ce qu'il défaudroit ; lors duquel rétablissement et couvertures, les glassis des pilliers boutant qui sont en désordre seront raccommodez avec bon mortier de chaux et de sable ; et pour donner par tous les décimateurs, sans préjudice à leurs droits et prétentions en autre occasion, des marques de leurs zelles pour procurer lesd. rétablissements, et remettre led. cœur en état que l'on puisse dorénavant continuer le service curialle et canonialle et divin qui a été fondé par la piété des seigneurs qui estoient lors, a été convenu avec Nicolas Lœuilliez, masson, entrepreneur des batiments, de la paroisse du Sauchoy, pour ce mandé, présent et acceptant, pour faire les ouvrages cy dessus suivant les règles et sujet à visite et réception, à la somme de 1200 livres, à la charge que les habitants dud. Dourier comme ils ont promis chariront la pierre de dessus la carrière au pied du

(1) J'ai encore vu à Rouen, en 1892, des chantres en chape se promener dans le chœur de l'église St-Vincent, en chantant vêpres à pas alterné.

cimetière de lad. église à leurs frais et le surplus aux frais dud. Lœuilliez, laquelle somme luy sera payée à mesure que les ouvrages avanceront, sçavoir par led. sieur prieur de Maintenay et en cette qualité décimateur pour la plus grande partie du territoire de lad. paroisse, 800 l. ; par le sieur Quiénot, doyen du Chapitre et curé de lad. paroisse, 300 l., et par Mr Allard (lisez Enlart), prieur de Baurain et en cette qualité décimateur de quelques parties, 100 l. » (1).

En 1715, on rétablit des voûtes sur la nef et le bas-côté sud.

En 1762, la chapelle seigneuriale devait être démolie ; citons cette déclaration :

« Nous marquis de Sailly, brigadier des armées du Roy, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, comte de Dourier pour moitié, faisant tant pour nous que pour M. le marquis de Souvré, seigneur de l'autre moitié, duquel nous nous faisons et portons fort, déclarons par les présentes que nous n'entendons point rétablir la chapelle des anciens seigneurs dud. Dourier, qui est à droite du chœur de l'église, qui menace ruine ; au contraire, nous consentons que lad. chapelle soit desmolie et supprimée, et qu'il soit pris dans les materaux provenant de la destruction de la chapelle pour fermer l'arcade et réparer les deux piliers y joint, aux dépens de M. le gros décimateur. Fait à Dourier le 20e jour de juin 1762.

« Le surplus des démolitions de lad. chapelle réservé, et jay consenty le jour et an susdit.

Le Mrq. de Sailly. » (2).

Mais, comme on le verra plus loin, cette chapelle fut restaurée en 1774 par Mme de Lameth. Elle n'a disparu qu'en 1842.

La même année, 1774, la communauté des habitants fit procéder, d'après un devis du 29 janvier fait par Du Bois, architecte à Ste-Austreberthe-lez-Hesdin (3), à divers travaux : on répara les murailles et piliers de la nef, le haut du pignon du principal portail ; on refit à neuf, en ardoises, la toiture de la nef qui était en tuiles ; « les couvertures en tuiles sont toujours d'un mauvais usage ; un toit en ardoises durera deux fois plus et même davantage ». Enfin, les terres qui entourent la nef du côté de la place du Chapitre vis-à-vis le grand portail étant plus élevées que le

(1) Arch. du P. d. C., II, fonds du prieuré de Maintenay (détruit en 1915). — R. Rodière, *Prieurés de Beaurain et de Maintenay*, p. 244.

(2) Id. id. ,p. 246.

(3) Le même architecte construisit le château de Beauvoir-Rivière (marché du 7 juillet 1780) et l'église de Vaulx, près Auxy. 1786 à 1789. (*Archives de la famille de Beaulaincourt*, p. 1079 ; et comm^{on} de M. R. Crusel.)

pied de la muraille et occasionnant une grande humidité, on les enleva. Le 11 septembre, l'assemblée des habitants approuva les travaux faits, ordonna de « blanchir le dedans de lad. église » et de démolir un petit bâtiment dans le cimetière, attenant à la chapelle S[t]-Nicolas. (1).

Le 25 juin 1775, le marguillier Michel Petit expose aux habitants « que Mad[e] la comtesse de Lameth, dame et patronne de ce lieu, étoit dans la résolution de faire à ses dépens embellir et décorer cette église ; que même elle a déjà fait différents marchés avec des ouvriers à cet effet ; qu'elle veut faire présent de très-bel autel ainsi que d'une grille de fer, et qu'enfin elle se propose de faire toutes choses qui peuvent exciter et inspirer à chacun le respect et l'honneur dû au temple du Seigneur; néanmoins, comme les meilleures choses du monde ne sont pas toujours approuvées de toutes les personnes, et qu'il y en a qui critiquent, ce qui pourroit empêcher notre dite dame de continuer ses bonnes intentions, si ces propos lui parvenoient, et que l'on devroit craindre de tout autre qui n'auroit pas l'amour qu'elle a pour les choses saintes et la gloire de Dieu ; led. Michel Petit a représenté qu'il étoit de leur devoir... de députer quelques personnes pour lui aller faire les remercîments et supplier... de continuer l'effet de sa bonne volonté, nonobstant tout ce qu'on pourroit lui reporter ». L'assemblée, « louant et approuvant tous les changements et déplacements que notre dite dame comtesse de Lameth a faits et pourra faire dans notre église », députe le doyen Lointier, le marguillier, le receveur et trois hommes de fief « pour l'aller remercier et la supplier d'exécuter tous ses projets pour embellir l'église, en l'assurant que les administrateurs et paroissiens trouveront bon ce qu'elle fera ».

Le 24 août 1775, la fabrique remet 200 livres à M[me] de Lameth « pour par elle payer le tabernacle ordonné par Mgr l'évêque d'Amiens ».

En 1780 on achète un ornement « tricolore ». (2).

Bientôt, la Révolution dévastait l'église de Douriez. Au XIX[e] siècle, une très fâcheuse restauration (1875) de l'architecte Massenot a dénaturé la façade et causera peut-être la ruine de l'édifice.

---

(1) Registre de fabrique de Douriez, se trouvant en 1893 et 1901 à l'abbaye de Valloires ; j'ignore ce qu'il est devenu depuis lors.

(2) Id. id.— En 1782 on bâtit une école ; le devis de Brugnion, architecte, est rejeté comme trop coûteux.

Description (1).

La belle église de Douriez mesure 41 m 66 de long, dont 20,66 pour la nef, 5 pour le transsept et 16 pour le chœur. La largeur de la nef est de 5 m 11, celle des bas-côtés de 4 m (en mesurant d'un pilier à l'autre extérieurement) ; la largeur totale est de 15 m 11.

Le transsept a 18 m 11 de longueur ; la largeur de chaque croisillon est de 5 m 11. Le chœur a 8 m de large. Il se termine par un chevet à trois pans. Le clocher surmonte la croisée. Toute l'église est bâtie en craie taillée, sur soubassements en damier de grés et silex.

L'église de Douriez avait toujours eu un toit unique pour les trois nefs et un seul pignon à l'occident. Ce pignon, qui est reproduit dans le *Voyage pittoresque* du baron Taylor par une lithographie de Cicéri (2), était très beau. Le portail, en tiers-point, sillonné de moulures prismatiques à bases buticulaires (3), était surmonté d'une fenêtre de même forme, dont l'archivolte retombait sur des culots à têtes. Cette partie centrale de la façade était encadrée de deux contreforts carrés à leur base, puis formant éperon et décorés de fausses niches en accolade sous un grand pinacle en application. Les contreforts, moins saillants, se continuaient derrière ces pinacles et se terminaient en talus. Le haut du pignon était orné d'une petite niche cintrée, à pilastres renaissance.

De chaque côté du portail s'ouvrait une fenêtre en tiers-point, à l'extrémité des bas-côtés. Aux angles de la façade s'applique, en diagonale, un contrefort du même style que ceux du portail, mais moins haut et moins orné. (4).

En 1875, sous prétexte que le maître d'œuvre de la nef avait fait des fenêtres hautes (qu'il supprima, par un repentir en cours de construction), l'architecte Massenot détruisit le toit et le grand pignon, et bâtit trois combles distincts, terminés chacun par un pignon ; tout cela, mal construit, avec des matériaux mal choisis et employés sans soin, menace ruine, nécessite des travaux continuels et

(1) Je me suis souvent servi, dans les pages suivantes, de la description très minutieuse rédigée vers 1850, dans les registres de paroisse de Douriez, par l'abbé Levrin, curé de Tortefontaine, en réponse à un questionnaire transmis par l'évêché. Le bon curé ne possédait pas la terminologie archéologique, et il comptait par pieds, mais on le comprend fort bien et c'est l'essentiel.

(2) Je possède le crayon original de Cicéri qui a servi pour cette lithographie.

(3) « Le portail... mesure 16 pieds de haut sur 9 de large. L'arc est orné dans toute sa longueur d'une bordure à six rainures prismatiques, à bases, formant trois pieds de large. » (Abbé Levrin, description citée).

(4) « Quatre contreforts flanquent cette façade. Ceux des deux angles sont en diagonale. Carrés à la base et ornés d'une arcade en accolade surbaissée, ces contreforts prennent ensuite la forme à trois pans, et chacun des deux pans extérieurs est orné d'une accolade ; au-dessus s'élève un grand pinacle engagé. Ces contreforts mesurent 5 pieds sur 2 et ½ ; leur base est de 6 pieds carrés ». (id.).

dispendieux et amènera la ruine de l'église par les infiltrations des noues (1). La fenêtre du portail, dont les vitraux dataient en dernier lieu de 1857, a été refaite beaucoup plus grande. Le bas de la façade n'a pas été modifié.

La nef est séparée des bas-côtés par deux rangs de quatre piliers octogones, formant cinq travées ; deux demi-piliers engagés se trouvent à chaque extrémité. « Ces piliers sont en grés ; ils ont 12 pieds de hauteur sans les chapiteaux ou 13 pieds avec les chapiteaux. La base est aussi octogone ; elle a 3 pieds de haut sur 11 de tour ; le fût a 9 pieds de haut sur 9 ½ de tour. » (2). Les chapiteaux sont formés d'un corps de moulures très bien travaillées (3) comme à la nef de Fressin.

« La distance d'un pilier à l'autre est de 11 pieds 4 pouces ».

Les grandes arcades sont en tiers-point ; « leur bordure est ornée de six moulures semblables à celles des chapiteaux, mais plus larges (24 pouces). » Le mur goutterot de la nef était percé de fenêtres hautes en arc surbaissé, s'élevant jusqu'aux formerets ; elle sont toutes murées, sauf une dans la première travée au nord. Elles ont deux arcs, l'arc extérieur plus élevé que l'arc intérieur, pour permettre au jour de descendre. Mais il paraît certain que ces fenêtres furent supprimées aussitôt que faites, par un repentir du maître de l'œuvre, et que les trois combles ne furent jamais réalisés. Le même fait s'est produit à Fressin, où les fenêtres hautes n'existaient que du côté nord (4).

« L'église est entièrement voûtée en pierres blanches et blanchies à la chaux, comme tout l'édifice et même les piliers. Les voûtes sont en ogive (en tiers-point). Les arêtes en sont saillantes ; leurs nervures sont anguleuses et se terminent à leur point de jonction par des rosaces d'une belle dimension. La voûte de la grande nef est à 32 pieds du pavé. »

La voûte de la nef, tombée en 1638 et refaite en 1715, quelque peu bombée, est de cinq croisées d'ogives. « Au chapiteau des quatre piliers, du côté de l'Évangile, commence une colonnette de 3 pieds de haut, dont le chapiteau à feuilles de vigne et

(1) D'autant plus que l'église de Douriez, qui possédait un bois et des terres à labour dont le revenu devait pourvoir à son entretien, les a perdus en 1906 par l'effet de la loi de Séparation et se trouve dénuée de toutes ressources, dans un village pauvre lui-même et dépeuplé.

(2) Abbé Levrin.

(3) « Tellement bien travaillées qu'elles font l'admiration des connaisseurs », écrit l'abbé Levrin ; et il ajoute naïvement : « Tel est le jugement qu'en a porté un antiquaire ou archéologue décoré d'une médaille à lui donnée par la société archéologique et botanique de Paris (!), lequel antiquaire était, disait-il, envoyé par ladite société pour visiter, en juin 1843, les vieux châteaux-forts et les églises anciennes de la Picardie ».

(4) C'est à une époque récente et dans un but de symétrie qu'on en a fait au sud.

écussons porte le piédestal d'une niche de 3 pieds, surmonté d'un dais à quatre faces carrées superbement sculptées, se terminant par un feston à quatre dentelures et par une *bouffette* à chacun des quatre points. Le piédestal est soigneusement sculpté et ciselé. Sur lesdits dais commencent les triples faisceaux de nervures qui ornent la voûte et dont les points de jonction sont des rosaces sans ornement. La plus occidentale porte la date 1715, époque » où la voûte fut refaite ; « sur la suivante, on voit le millésime 1835 (qui est celui d'une restauration) et les lettres P. C. Au dessus des chapiteaux de droite (sud) il n'y a pas de colonnette ni de niche, mais les nervures commencent à 6 pieds au dessus des chapiteaux sur une moitié de boule ou console sans ornement ». Ce côté date sans doute de 1715. Dans les deux angles de la nef, près du portail, la voûte repose sur deux colonnettes octogones à chapiteaux et bases ; celle du sud a pour chapiteau un écusson marqué de deux crosses.

« Les voûtes des bas-côtés sont élevées de 25 pieds.

« La voûte de la petite nef, côté du midi, est semblable à celle de la grande nef » ; elle s'écroula, comme elle, en 1638 et fut refaite en 1715 (1) ; « les triples nervures (ogives et doubleaux), qui commencent au dessus des chapiteaux des piliers par une demi-boule ou console sans ornement, commencent contre la muraille à 13 pieds du pavé par des culs de lampe en forme de rosaces, sur l'un desquels sont sculptées, en relief et à jour, des feuilles de vigne dans leur forme naturelle, et sur les deux autres des feuilles de chêne.

« La voûte de la petite nef vers le nord est différemment conditionnée. La voûte des deux travées du côté du portail est cependant semblable à celle de l'autre nef. Mais la voûte de la troisième travée est en forme d'étoile ». Elle a eu des tiercerons, aujourd'hui disparus ; il ne reste que les ogives et la lierne est-ouest. « Elle a six nervures à son point de jonction, qui n'est pas une rosace, mais un assemblage ou couronne de feuillages en relief et détachés dont une partie a été mutilée, probablement en blanchissant.

« La voûte de la quatrième travée est » à liernes et tiercerons, « comme celles des bras de la croix dont le détail est ci-après ; aux quatre points d'intersection on remarque non des rosaces, mais des feuillages détachés en couronne, dont le plus grand nombre est cassé. » Il est probable que toutes les voûtes des bas-côtés étaient semblables, et que ces deux seules travées ont résisté à l'incendie de 1638. Dans les

(1) « On voit le chiffre 1715 près du portail, au dessus du second pillier du côté de l'Épître, qui indiquait la reconstruction des voûtes hautes ». (Notes de l'abbé Levrin).



(Cl. Lorgnier).

DOURIEZ. — Église. Intérieur.



(Cl. Lorgnier).

ESTRÉELLES. — Le Temple.

bas-côtés, les clefs des doubleaux sont beaucoup moins élevées que celles des ogives, et les voûtes sont bombées ; influence anglaise.

« Les cordons (nervures) commencent, comme de l'autre côté, à 13 pieds du pavé, contre la muraille, par une console de cinq moulures semblables à celles des chapiteaux des piliers ; mais au-dessus desdits chapiteaux les culs de lampe sont sculptés et ciselés à jour. Ces sculptures représentent des branches de vigne et de chêne parmi lesquelles on remarque de petits oiseaux et autres animaux. » La console de l'angle, au pignon ouest, porte un écusson avec marteau, tenailles et clous (emblèmes corporatifs, ou instruments de la Passion ?). Sur l'imposte, au-dessus, on lit la date de l'église, malheureusement mutilée :

Ce fut fait l'an m[il v^c et] vi. (1506).

« Chacune des basses nefs reçoit le jour par trois fenêtres (en tiers-point), plus trois sur le pignon du grand portail. Ces fenêtres avaient anciennement des meneaux en pierre » de style perpendiculaire, ce qui n'est pas étonnant puisque les dessins de l'église ont été faits par un architecte anglais. « Pour séparer les carreaux, il y avait un grand meneau allant du haut en bas, et d'autres cordons séparant les carreaux horizontalement ; ces cordons formaient des carreaux de 12 à 15 pouces carrés. Les trois fenêtres du côté du nord sont restées dans leur état primitif ; elles ont chacune huit carreaux séparés par des cordons en pierre, de façon carrée, c'est-à-dire horizontalement et verticalement. Les deux carrés du dessus se terminent en plein cintre, à l'endroit où commence l'ogive » (c'est-à-dire l'arc en tiers-point de la fenêtre) ; « le tympan renferme une rosace, sauf pour la fenêtre du milieu qui n'en a pas. Ces fenêtres ont 12 pieds sur 4 et ½, et sont à 9 pieds du pavé.

« Des trois fenêtres du côté sud, deux sont semblables aux précédentes ; la troisième est beaucoup plus petite, grossière et maçonnée en briques. Elles n'ont que des châssis en bois, les divisant en douze carreaux » (1) : toutes ces fenêtres, sauf la 3e de droite, sont surmontées d'archivoltes à l'extérieur.

A l'intérieur des bas-côtés, la moulure externe des fenêtres forme saillie sur le mur et repose sur un long pilastre ; disposition qui rappelle celle des fenêtres du chœur de Maresquel. — L'appui des fenêtres est formé non pas par un glacis, mais par une sorte de gradin ondulé.

Il a été parlé plus haut des trois fenêtres du pignon ouest. « Celle du milieu, au-

(1) De 1887 à 1901, les meneaux perpendiculaires ont été refaits à toutes les fenêtres des bas-côtés.

dessus du portail », dit l'abbé Levrin, « est en plein cintre (à l'intérieur), mesure 11 pieds sur 8, et est à 17 pieds du pavé ; on y compte 18 carreaux. (1). Les deux latérales mesurent 12 pieds sur 5, comptent 12 carreaux à châssis en bois et s'élèvent à 9 pieds du pavé, comme celles des bas-côtés.

« Le petit portail latéral, situé dans la deuxième travée du midi, est beaucoup plus orné que le grand, à 18 pieds du fond des nefs. C'est un cintre (brisé) de 15 pieds sur 9 ½. Il y a deux ouvertures séparées au milieu par un pilier en grés de 13 pouces carrés du haut en bas. Les deux portes de 3 pieds sur 6 sont identiques et à cintre surbaissé en grés. Une corniche de plusieurs moulures en pierre couronne ces cintres. Il reste 7 pieds de ladite corniche au point ogival » (au haut de l'arc du portail) (2). « En dehors, dans le pilier du milieu, est une niche de 3 pieds (contenant une Vierge neuve en pierre), terminée par un pinacle et reposant sur un socle sculpté en relief ». Le tympan du portail est ajouré, avec meneaux anciens divisant l'ouverture en quatre baies en plein cintre ; au-dessus sont des soufflets et des mouchettes (3). « La niche est surmontée d'un dais à trois faces dentelées et festonnées, ayant une *bouffette* au bas de chacune des quatre dentelures, et se terminant en pointe ornée de clochetons ».

Le transsept — croisée et croisillons — est de la même hauteur que la nef : 32 pieds. « Les arcades des piliers du dôme (c'est-à-dire de la croisée), sont ornées d'une seule moulure creuse, élevées à 24 pieds du pavé ; leur cintre est plus large, et par conséquent [moins] brisé que celui des autres arcades, qui n'est qu'à 20 pieds du pavé. Les arcades qui séparent les bas-côtés du transsept (c'est-à-dire des croisillons) sont à 18 pieds du pavé ; leur bordure est de trois moulures ». Leur cintre forme l'arc tudor, très rare en France mais commun en Angleterre.

« Les quatre piliers » de la croisée, « dont deux entiers, ceux du côté de la nef, et les deux autres engagés d'un quart dans la muraille du chœur, sont semblables à ceux de l'église ; même hauteur, même alignement ; ils sont plus épais : leur base a 3 pieds de haut sur 13 pieds de tour ; le fût a 12 pieds de tour.

« Les chapiteaux... consistent en une grande moulure creuse de 12 pouces, octogone comme les piliers.

« La distance des piliers est de 16 pieds en tous sens.

(1) On a vu que cette fenêtre a été refaite et agrandie en 1875.

(2) Ces sept pieds représentent la hauteur du tympan de ce portail.

(3) « Au-dessus de chaque porte sont deux fenêtres à plein cintre de 30 pouces sur 15, séparées par un meneau en pierre, lequel meneau en serpentant au-dessus desdites fenêtres forme un cœur ou un trèfle.» (Abbé Levrin).

« La voûte du dôme » (c'est-à-dire de la croisée) « n'est pas plus élevée que celle de la grande nef. Elle a pour point de jonction le rond pour le passage de la cloche, auquel rond aboutissent huit nervures, dont quatre venant des quatre angles et quatre (liernes) venant du sommet des quatre arcades.

« Les voûtes des deux bras de la croix (1) sont beaucoup plus compliquées ; elles ont cinq points de jonction et sont aussi élevées que celle du *dôme*. La clef centrale (du croisillon sud), où aboutissent huit cordons, représente une rosace plate de 3 pieds de tour, entourée d'une grosse corde, sur la face de laquelle sont en relief de petites écailles superposées. Il y a autour de cette jonction principale quatre autres jonctions (clefs secondaires), dont les points représentent des rosaces arrondies par un ruban en forme de cul-de-lampe.

« La voûte du bras de croix de l'Évangile a ses cordons plus gros et plus chargés de moulures. La clef du milieu représente en relief Jésus-Christ naissant, couché sur la paille, ayant à ses côtés la Vierge et St-Joseph se tenant debout pour l'adorer. Les quatre autres clefs représentent l'Annonciation, la Visitation, la Fuite en Égypte et l'Assomption.

« Les nervures des quatre angles du transsept prennent naissance sur une niche de trois pieds non sculptée. »

Le transsept est fort peu saillant sur les bas-côtés. Il est éclairé, dans chacun de ses pignons, par une grande fenêtre, « haute de 14 pieds, large de 7. » Celle du sud est presque en plein cintre et a des châssis en fer ; celle du nord, au contraire, est en tiers-point fort aigu. Une petite niche en accolade contenant un Christ se voit à gauche de la fenêtre, dans le pignon sud, à l'extérieur.

« La voûte du chœur est élevée de 40 pieds ou 13 mètres. Les nervures... ont cela de remarquable, que quatre ou cinq d'entr'elles ont la forme d'un cordon de St-François, en souvenir de la dévotion que le fondateur, François de Créquy, portait à son patron ». Il y a lieu de remarquer que les mêmes cordelières se voient à la voûte du chœur de St-Léonard, près de Boulogne, qui est de la même époque. A Douriez, il en reste fort peu, ce qui s'explique par la chûte de presque toute la voûte en 1638 et sa reconstruction après 1704. « Ces nervures commencent sur les dais de douze niches (six de chaque côté), dont les piédestaux sont à 13 pieds et demi du pavé. Ces niches ont 5 pieds de haut ; le piédestal est semblable à un bonnet chinois (*sic*) sans sculpture, d'un pied de dimension (2). Les dais sont à trois faces,

(1) Celle du nord n'est pas bombée.

(2) Ces culs de lampe ont été refaits.

très bien sculptés, festonnés et dentelés, ayant quatre *bouffettes* (culots), c'est-à-dire une au pied de chacune des quatre dentelures. Le dessous ou ciel de ces dais représente une écaille à quatre nervures ; enfin ces dais ressemblent à un panier à quatre faces carrées. » Ils portent les ogives et les doubleaux, ou, comme dit l'abbé Levrin, « ils sont le commencement d'un triple cordon, dont celui du milieu traverse la voûte et descend sur le dais vis-à-vis ; les deux autres cordons traversent la voûte en forme de croix de St-André. Les points de jonction sont trois rosaces », car le chœur a quatre travées, dont la dernière a une voûte commune avec le chevet. « Sur l'une des rosaces est gravé en relief (*sic*) un crucifix ; sur la seconde, un cœur au milieu d'une couronne d'épines. Sur la clef du chevet, à laquelle se joignent six nervures, est gravé en relief un St-Esprit. Cette voûte est délicatement travaillée et présente un superbe coup d'œil. »

Le chœur était primitivement une vraie lanterne de pierre. Haut de 13 mètres, il était éclairé par onze immenses fenêtres, s'élevant presque du pavé à la voûte et occupant toute la largeur entre les contreforts. Sauf celles du chevet, qui ont été entièrement rouvertes il y a quelques années (1901), toutes sont aujourd'hui murées ou rétrécies.

« Les quatre premières, deux de chaque côté, ne sont pas ouvertes ; très étroites, mais très hautes, elles avaient jadis deux étages de meneaux, avec [soufflets et mouchettes] dans le haut. Elles ont 24 pieds de haut sur 4 et ½ de large.

« Ensuite de ces fenêtres, une de chaque côté est ouverte. Ces deux fenêtres sont de même dimension que les précédentes, mais on n'a ouvert qu'une hauteur de 18 pieds sur 4 pieds 9 pouces. Elles commencent à 18 pieds du pavé.

« Les deux fenêtres de la dernière travée sont beaucoup plus larges, mais murées ; elles ont seulement chacune un œil-de-bœuf très petit.

« Les trois fenêtres du chevet sont de même dimension que les précédentes ; elles mesurent 18 pieds sur 7; elles sont à 18 pieds et demi du pavé; si elles étaient entièrement ouvertes (1), elles auraient 24 pieds sur 7 et seraient à 9 pieds du pavé. Les parties basses n'ont d'ailleurs jamais été ouvertes, car elles sont ornées à l'extérieur, chacune d'une petite niche *ogivale.* »

Les contreforts du chevet sont en éperon, assez étroits ; disposition adoptée

(1) Elles le sont depuis 1901. Pour sauvegarder les lambris du chœur, qui sont beaux et montaient plus haut que l'appui des fenêtres, M. le curé a eu la bonne idée de supprimer la partie basse de ces lambris, qui était refaite sans goût et inutile.

évidemment en vue de ne pas faire ombre sur les fenêtres (1).

Le seul vitrail qui subsista après le désastre de 1638 a disparu à la Révolution, mais il a été dessiné dans une généalogie de la famille de Créquy, conservée au château de Frohem ; on y voit les fondateurs du Chapitre dévotement agenouillés, revêtus de riches vêtements armoriés et accompagnés de leur saint patron. Deux blasons ornaient cette verrière :

Le premier : *écartelé au 1 et 4 d'or au créquier de gueules*, qui est de Créquy ; *au 2 et 3, contrécartelé* : 1 *et* 4, *semé de France, à la tour d'argent*, qui est de La Tour ; 2 *et* 3, *d'or au gonfanon de gueules*, qui est d'Auvergne ; *sur le tout, d'or à* 3 *tourteaux de gueules*, qui est de Boulogne.

Le second, *parti à dextre, de gueules à l'aigle éployée d'argent, becquée et membrée d'or*, qui est Blondel ; *à senestre, écartelé* comme ci-dessus, qui est Créquy-La Tour (2).

L'inscription suivante se voyait jadis « à la main droite du maîstre-autel de l'église de Dourier :

« Soubz la proche sépulture repose le corps de hault et puissant seigneur Mr François de Créqui, vivant chlr de l'ordre du Roy de France, con^er^ et chambellan d'iceluy, sénéchal et gouverneur de Boullongne et du Boullonnois, seigneur de Dourier, Moliens, Quéans et Querieu ; ledict s^r^ auroit esté envoié dudict sire le Roy de France en ambassade vers le Roy d'Angleterre pour l'amener au poinct de terminer aulcunes diffilcutés (*sic*) pour lors entre ces deux princes, et pour ce faire la ville d'Ardres fut choisie, où il se trouvèrent et pacifièrent. Ledict s^r^ Roy d'Angleterre donna audict sire François pour sa légation son buffet roial, garny de vaiselle d'or et d'argent digne d'un tel prince. Ledict sire Roy de France, informé de cella, luy donna son buffet pareil, desquelz riches présens ledict sire François, avec aultres siens moiens et de Madame son espouse, il en fit batir ceste esglise sur le modelle d'une telle qu'il avoit faict pourtraire en son voiage au païs dud. Angleterre, fonda en icelle ung doien et six chanoines pour journellement chanter matines, laudes, primes, sexe, none, vespres, conplies et deux messes haultes, chacun des mercredis d'avent et caresme ; une troisiesme tous les samedis ; une aultre troisiesme, dicte grand oby, auparavant commandasse, et le jour précédent vespres des

(1) « Tous les contreforts étaient primitivement semblables aux quatre de la façade de l'ouest ; malheureusement, on les a presque tous refaits en briques vers 1842 ou 1850 ; les trois du chevet et l'un de ceux du (croisillon) sud ont seuls été conservés... Les corniches sont simples, arrondies, en pierre blanche ; la plus grande partie a été renouvelée en briques, ainsi que la bordure des trois pignons de l'église ». (Abbé Levrin).

(2) B^on^ DE CALONNE, *Dict. hist.*, *Montreuil*, p. 38.

morts. Lesdicts seigneur et dame, pour l'ornement du s[t] service divin, ont donné croix, calices, ciboires, ence[n]soire, plat et potz, le tout d'argent ; plusieurs chasubles, tunicques, chapes et livres ; firent construire les maisons desdictz doiens et chanoines, leur acheptèrent rentes et revenus en divers lieux, sans en rien diminuer leur terre ; firent aussy batir le chateau de cedit lieu et devanture d'icelluy ; mirent aussy les mains à l'establissement des couventz et esglise du Biez et de Fresin, de S[t]-Leu lez Esdin. Margueritte Blondel, dame de Longvillers, de Marquise, de Dominois, Petit Chemin et le Bois Jan, repose aussy près ledict s[r] son mary, qui n'eurent nulz hoirs de leurs corps. Audict s[r] François succéda Charles, s[r] de Créqui, son frère ; à ladicte dame Paul de Benserade, son cousin, sénéchal de Pontieu et grand maistre de l'artillerie de France. Ledict s[r] mourut le sixiesme jour d'octobre mil cinq cens douze (*sic* pour 1518), et ladicte dame le treiziesme jour de juing mil cinq cens treize.

« Au milieu de ce cœur, soubz ung marbre, gist le corps de puissant seigneur Monsieur Raul de Créqui, vivant s[r] de ce lieu de Dourier, Villez, Moliens, Fontaine, Quéans, &c. Il fut allié par mariage à Madame Jacqueline de Lalain, et par ensemble ont donné pour servir Dieu en ceste paroisse une chasuble de damas cramoisy argenté, ung grand repositoire d'argent pour le S[t] Sacrement, quatre livres parisis pour fondâon de quelque services anexés au sanctuaire des chanoines et l'argent au gros de leur revenu par Monsieur François (1). Ilz ont aussy donné à ceste esglise soixante solz parisis pour fournir les ornemens et luminaire desdictz services, et à l'abaïe de Dampmartin quatre livres parisis pour obitz qui se chantent audict lieu, à prendre le tout sur le revenu de ceste dicte terre de Dourier. Ledict sieur trépassa le huictiesme jour de mars mil quatre cens septante deux » (2).

« Il y a de chaque côté du chœur, sous la fenêtre avant le chevet, une arcade en cintre surbaissé (anse de panier), de 8 pieds ½ de haut sur 7 de large et 4 de profondeur.

« Sous l'arcade du côté de l'Évangile est le tombeau de François de Créquy, fondateur de l'église. On a vu plus haut (p. 216) quel il était lors de la fondation. Affreusement mutilé en 1793, il a perdu presque tous ses ornements. Sa devanture [lisez : son coffre], qui ne dépasse pas la muraille, est une seule pierre noire de 2 pieds 3 pouces de haut sur 7 pieds de long ; on y voit quatre panneaux à cintre, au milieu desquels sont des faisceaux ou écussons en relief mutilés. Sur cette pierre

(1) Ici un espace en blanc, pour un ou deux mots.

(2) Bib. Nat. Dossiers bleus, vol. 222, *Créquy*, ff. 84 v° et 85.

se trouvaient jadis des inscriptions. Les murs de cette petite enceinte (de l'enfeu) étaient autrefois garnis d'armoiries et d'emblèmes des Créquy, qui ont été brisés ou enlevés en 1792. Il est resté une statuette de N. D. de Boulogne (1), 16 pouces de haut, placée sur une ancre (?) dans une niche en forme de baldaquin de 2 pieds ; le tout en pierre et sculpté en bosse au milieu du mur près du tombeau. La voûte, anciennement peinte, est à 8 pieds de la pierre tombale ; cette voûte attire l'attention des connaisseurs. C'est un assemblage de cordons ou nervures commençant aux quatre angles et 2 pieds au dessous de ladite voûte, et se touchant pour ainsi dire. Ces cordons couverts de sculptures en écailles sont d'un travail très compliqué. A leurs quatre points de jonction, on remarque un pendentif en forme de lanterne qui descend d'un pied. Ce tombeau forme, à l'extérieur, une saillie carrée de l'épaisseur des contreforts et couverte en tuiles. Ce tombeau, qui est dans le sanctuaire, commence à 4 pieds de la marche qui sépare le sanctuaire du chœur. Dans la troisième travée nord du chœur, une porte cachée dans la boiserie donne accès à un escalier conduisant au caveau des Créquy » (2).

Un voyageur anonyme qui visitait en 1697 les églises du Ponthieu (3), nous donne la liste des écussons de ce tombeau :

« Dans le cœur à gauche sont deux tombeaux enfoncés dans la muraille, que l'on m'a dit être François de Créquis et Marg[te] Blondelle sa femme, et au-dessus en dedans sont des petites figures qui ont tous chacun leurs armes au-dessus d'eux ; il y en a au nombre de vingt sept.

« Premièrement Fléchin. — 2 Salus. — 3 Fosseux. — 4 Disquemue. — 5 Vermandois. — 6 Aufémont (4). — 8 Arly. — 9 Couchy (Coucy). — 10 Moliens qui porte de sable, avec une barre (fasce) d'azure chargé de trois pesans (besants) d'or. — 11 Muret. — 12 Bétune. — 13 Picquigny. — 14 Roye qui porte de gueul chargé d'une bande de sable. — 15 Créquy. — 16 Bouillon (*Boulogne*). — 17 Dechin (*Chin*) qui porte escartellé au 1[er] et 4[e] d'argent, au 2[e] et 3[e] d'azur, chargé d'une croix ancré de gueul. — 18 Beaufort. — 19 Boussac. — 20 Cran (*Craon*) qui porte lozangé d'or et de gueul. — 21 Cumenge (*Comminges*). — 22 Sinis (*Lévis* !), qui porte d'or chargé de trois cheverons de sable. — 23 Sully. — 24 Chatillon. — 25 Clermont. — 26 Montfort. — 27 Vuillame de Flandres. — 28 Mongascon. »

(1) La Vierge paraît être sur un croissant, plutôt que dans un bateau ou sur une ancre.

(2) Abbé Levrin.

(3) Bibliothèque de feu M. A. de Rosny. J'ai publié ce manuscrit dans les Mémoires de la Soc. d'Émulation d'Abbeville, t. XXI, 1906, p. 320 : *Voyage héraldique dans les églises du Ponthieu en 1697*.

(4) Le n° 7 manque.

« Vis-à-vis le tombeau », reprend l'abbé Levrin, « est une arcade parallèle et de même dimension ; elle servait d'entrée à la chapelle de St François, patron du fondateur, aussi ancienne que l'église ; elle avait 15 pieds carrés ; les seigneurs de Douriez se plaçaient dans cette chapelle pour assister aux offices divins (1). En 1774 Mme de Lameth la fit restaurer et orner d'une belle boiserie ; elle s'y plaçait pour écouter les offices. Un autel y était placé sous l'invocation de St-François.

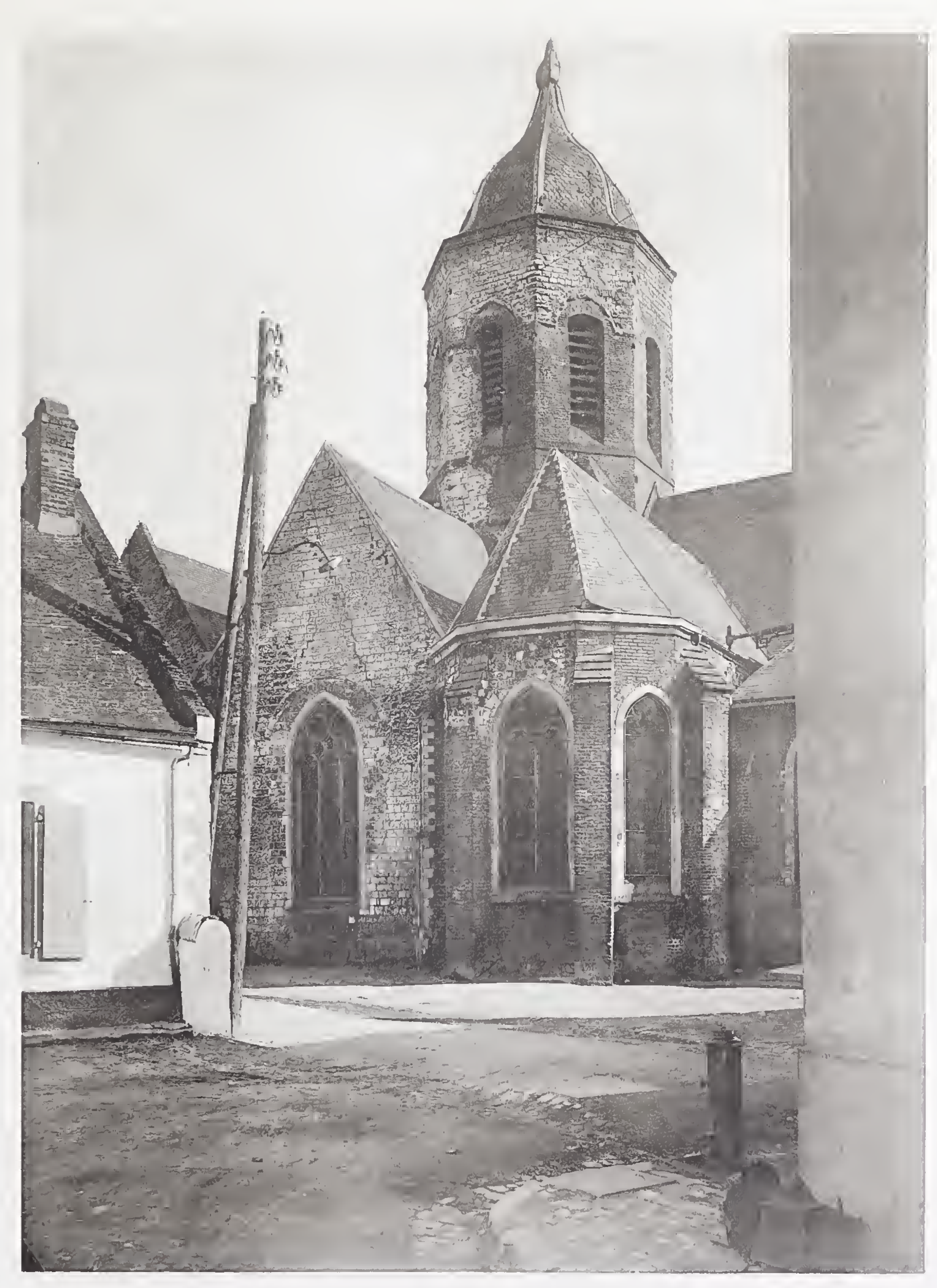
« En 1842, cette chapelle tombée en ruine a été entièrement démolie. On n'a laissé qu'un renfoncement de même dimension que celui du tombeau des Créquy, et on y a replacé l'autel ionique qui était dans ladite chapelle. Sa voûte est en plafond ».

La sacristie en pierre, bâtie au sud du chœur dans les deux premières travées, est contemporaine de l'église ; les trois fenêtres et la porte ont été refaites en briques et de forme carrée, mais on voit encore à l'Est une vieille fenêtre en tiers-point, murée. Une partie de la vieille voûte d'ogives, fort basse et surbaissée, existe encore. Le premier étage, qui sert aujourd'hui de grenier, est l'ancienne chapelle Ste-Marguerite, où se plaçait Marguerite Blondel pour assister aux offices. Un disgracieux toit en appentis a remplacé l'ancien toit à deux versants, beaucoup plus élevé, qui recouvrait la voûte aujourd'hui disparue. On voit encore les deux *écoutes* qui donnaient vue sur le chœur, et qu'on a bouchées. Les clubistes, dit-on, y tenaient leurs séances en 1793.

Il reste à parler du clocher. La tour de pierre, bâtie sur la croisée (sur le *dôme*, comme on dit à Douriez), fut détruite en 1638. Elle fut remplacée par un clocher, très solidement bâti en chêne. On le voit sur la lithographie de Cicéri. « Ce clocher est carré », dit l'abbé Levrin ,« en charpente et ardoises. Sa base au-dessus du toit a 12 pieds carrés et 8 de haut ; il y a, sur chaque face, des abat-son. Cette base carrée est surmontée d'une calotte octogone de douze pieds. Ladite calotte se termine par une base octogone de 12 pieds de haut, surmontée d'une flèche également octogone de 30 à 40 pieds, finissant par une croix en fer et un coq ; le tout couvert en ardoises ».

En 1875, ce clocher fut remplacé par un autre beaucoup plus considérable, mais bien moins solide ; sa flèche repose sur six sapins entiers ; on avait d'abord laissé vide l'espace entre les troncs, et le clocher était complètement à jour. Naturellement, la pluie inonda les combles et perça la voûte, et en 1880 il fallut fermer les baies.

(1) On a vu p. 220 qu'en 1762 le marquis de Sailly consentait à la démolition de cette chapelle qui tombait en ruine.



(Cl. des Forts).

Étaples. — Église. Extérieur, côté nord.



(Cl. Lorgnier).

FRENCQ. — Église. Statue tombale d'Enguerrand d'Eudin.

Ce eloeher a été exeepté de l'arrêté qui elasse l'église de Douriez sur la liste supplémentaire des Monuments historiques (1926).

Une tourelle d'esealier, dans l'angle ouest du croisillon nord, donne aeeès au elocher. Elle eontenait un esealier à vis, en grés, ehef d'œuvre d'art et de solidité. En 1875 on rebâtit la tourelle et on fit un esealier de bois.

Le mobilier de l'église est en partie du xviiie sieele.

Le maître-autel, les boiseries, le lutrin, la grille du ehœur et la ehapelle St-François ont été faits en 1774-1775, aux frais de la eomtesse de Lameth.

Le maître-autel, à la romaine, sans rétable, est isolé ; il ne présente d'intéressant qu'un péliean en euivre doré qui déeore la devanture.

« Le ehœur est entouré de boiseries de deux pieds de haut, d'ordre ionique, en ehêne, soigneusement travaillées. Celles du sanetuaire, de 13 pieds de haut (1), sont aussi d'ordre ionique ; elles se eomposent de huit travées, avee ares en plein eintre au-dessus des eolonnes ; la frise est remarquable par ses seulptures représentant des bouquets de fleurs, une mitre d'évêque, un soleil et autres objets.

« Il y a dans le ehœur dix formes ou stalles, einq de ehaque eôté, dont une eontre le mur faisant faee à l'autel, et les quatre autres faisant faee au lutrin plaeé au milieu du ehœur. Un bane pour les enfants de ehœur remplaee les formes basses. Ces formes sont ornées de seulptures soignées ; elles ont été faites avee la boiserie.

« Le lutrin, établi sur une base triangulaire, n'offre rien de bien eurieux ». Le pied est de style Renaissanee (xviie sieele), eertainement antérieur à Mme de Lameth.

« La grille en fer qui ferme le ehœur est simplement travaillée, mais de fort bon goût. Elle a 10 pieds de haut sur 16 de large, e'est-à-dire la largeur d'un pilier à l'autre. Elle a deux portes jumelles (deux battants), dont ehaeune a 3 pieds de large sur 10 de haut. Le dessus est un feston où étaient placées les armes de Mme la eomtesse de Lameth, dame de Douriez (née de Broglie). Ces armoiries sont remplaeées par un ealiee, une remontranee et autres objets servant au eulte. Un beau Christ en bois de 5 pieds de haut surmonte le tout. » (Il n'y est plus en 1925).

« Dans ehaeun des bras de la eroix se trouve un autel eollatéral. Ces deux autels sont à peu près semblables. Leur devanture est earrée, sans aueun ornement ; ils sont surmontés de deux eolonnes eorinthiennes, portant un plein eintre au-dessus duquel est posée une eorbeille de fleurs.

« L'autel de gauehe est dédié à N. D. du Mont-Carmel ; il porte la date 1754 sur un eartouehe saillant au-dessus du eintre. C'était, avant 1789, l'autel de la Confrérie de Charité ».

(1) Elles sont raccourcies du pied depuis 1901. Voir p. 228.

Aux deux côtés de cet autel, à 8 pieds du pavé, sont deux culs de lampe gothiques en pierre, fort bien sculptés ; celui de droite représente deux anges, qui tenaient un écu martelé, et quatre arcatures flamboyantes ; celui de gauche, un pendentif jadis orné de personnages bûchés, et trois accolades redentées. Ce dernier cul de lampe sert de socle à une jolie statue de bois de Ste Marguerite, sortant du corps du monstre, xvie siècle ; don probable de Marguerite Blondel.

L'autel de droite est dédié à St-Nicolas ; il date de 1738.

La chaire est fort simple, sans aucun ornement.

Toutes ces boiseries sont peintes couleur marbre. Ce mobilier est simple et sans art. On se ne croirait pas si près des merveilles de Valloires, et même d'Hesdin.

« Les fonts baptismaux n'offrent pas grand intérêt ; ils sont placés dans la petite nef du côté de l'Evangile. C'est une colonne ronde en pierre blanche de 3 pieds, dont la base a 9 pouces de haut sur 5 pieds 6 pouces de tour. Le fût a 4 pieds de tour ; le chapiteau qui sert de cuve a 8 pieds de tour. Cette colonne... est dans une enceinte de 7 pieds carrés, entourée d'une balustrade en bois de 3 pieds ; cette balustrade est celle qui était à l'entrée du chœur en place de la grille, car cette grille, cachée en 1793, ne fut replacée qu'en 1830, lors de la visite de Mgr de La Tour d'Auvergne. »

Les statues en bois de St Pierre, St Jean, la Vierge, St Riquier, St François, Ste Agathe sont déjà assez anciennes, mais sans aucune valeur.

Il reste dans le dallage et dans les murs quelques pierres tombales peu importantes :

1o Me François Quiénot, natif de Gouy-lez-St-André, pendant longues années doyen, chanoine et curé, ✠ 17 mai 1723, et enterré à l'extérieur, devant le portail, « par humilité ».

2o Jacques Bourguois, prêtre, chanoine de cette église collégiale et chapelain de la Confrérie dite de *Charitée,* ✠ le 27 mars 1744, à 65 ans.

3o Honorable homme Alexandre Claude Aubert, bourgeois de..., receveur des fermes de..., ✠ janvier 1734, 70 ans.

4o Damlle Margueritte Gaugry, épouse du précédent, ✠ 2 sept. 1734, 71 ans.

5o Dlle Marie Anne Colliez, épouse du sr Penet, ✠ 17 oct. 1743.

6o Le sr Pierre Lecomte, ✠ 20 nov. 1767, 57 ans.

L'épitaphe suivante est en graffite, sur le mur ouest, au bout du bas-côté nord :

« ICY|GIST M.|ANTOINE|GASPAR VASEUR|SIEUR DE SALANDRE|CHANNOINNE|DÉCÉDÉ LE|7 IANVIER|1722. »

Le voyageur de 1697 avait relevé dans la nef, au bas de la chapelle de la Vierge,

l'inscription suivante : « *Cy gît damoi*^{lle} *Marg*^{te} *Postel fême de Gille de Brussel* (1), *es*^{er}*,sieur de Machau, capitaine de Dourrier et de Valoirre, auparavant veuve de deffunt Guillaume Brasseur.*, *es*^{er}, *s*^{r} *de Florivage* (2), *laquelle decedda* 1626 ».

Sous la fenêtre absidale, à l'extérieur, a été peinte, au xvie siècle, une inscription en quatre vers français, qui est encore en partie lisible quoique bien effacée. Les deux premiers vers sont placés l'un sur l'autre, à gauche d'une niche qui occupe le milieu de la muraille ; les deux derniers sont inscrits à droite dans la même position.

L'archivolte de la petite niche précitée, située au-dessous de la fenêtre, sépare les deux parties de l'inscription, et a certainement été faite après coup (quoique à une époque déjà ancienne), car elle empiète sur la fin des deux premiers vers et le commencement des deux derniers.

Les caractères sont de forme bâtarde, transition entre la gothique et la minuscule romaine, mais plus rapprochée de cette dernière.

(à gauche)

Ion tauise crestien en passant p (ar) (3) ce. . . . *(lieu)*
Desleuer ton chappeau et faire hon. . . . (*neur à Dieu***).**

(à droite)

. . . . en ceste . . u . . on (4) sy De prez tu contemple
(so) **n corps sacré repose au Dedans De ce temple.**

C'est une invitation au passant d'avoir à saluer l'église et le Saint-Sacrement qui y est renfermé.

En lisant ces lignes, on chercherait volontiers des yeux l'*oculus* eucharistique ; mais ce regard jeté sur le sanctuaire, si fréquent dans les provinces de l'Est, n'existe jamais chez nous.

(1) *Brussel* ou *Brusselle*, et non *Brutel*.

(2) Et non *Oppiage*.

(3) P barré (*par*).

(4) Ce mot se compose de deux jambages verticaux peu reconnaissables, d'un U, de deux jambages verticaux et des lettres ON. Serait-ce maison ?

En dessous de cette curieuse inscription, on lit ce commencement de graffite, en gothique carrée :

Vous qui passes devant che ♥ (1)
pretendas dans le paradis
Vous

(La suite n'a pas été gravée).

Donnons en terminant l'inscription de l'ancienne cloche, refondue en 1876 :

HIPPOLYTE DELIOT ECUYER SEIGNEUR DU COMTÉ DE DOURIER PARRAIN DAME FRANCOISE PAULINE DE HERICOURT COMTESSE DE HENU MARRAINE ANTOINE CORDIER CHANOINE (*doyen et curé*) DE LA COLLÉGIALE DE DOURIER (1766).

Telle est la belle église de Douriez. Elle rappelle celle de Fressin, autre fondation des Créquy.

Si cette dernière église l'emporte sans conteste par la merveilleuse ampleur et la riche ornementation de ses nefs, et par les curieux détails de sa chapelle seigneuriale, Douriez, en revanche, reprend l'avantage pour les dimensions et la beauté du chœur, qui, comme il sied à une collégiale, est très supérieur à celui de Fressin. Quant aux chapelles seigneuriales, on ne peut faire de comparaison, celle de Douriez ayant disparu. Notons enfin qu'aucune des deux églises n'a jamais eu de clocher digne d'elle.

Le cimetière a été transféré, déblayé et nivelé en ces dernières années. L'église est isolée au milieu d'un terrain vague et nu. Avec Buires-le-Sec, Douriez est le seul village de toute la région où ait sévi cette profanation, hélas légale, mais non moins sacrilège qu'anti-esthétique. Partout ailleurs, chez nous, le champ des morts a gardé sa place traditionnelle, à l'ombre du clocher.

ÉCUIRES

(Canton de Montreuil).

ÉGLISE.

(Pl. XVIII.)

Ecuires était une paroisse de la banlieue de Montreuil, du diocèse d'Amiens, à la présentation de l'abbaye de S[t] Saulve. Le patron est saint Vaast (2).

(1) *Devant che chœur* ; la figure d'un cœur constitue un rébus de Picardie.

(2) Il est curieux de noter, dans une région aussi étrangère à l'ancien diocèse d'Arras et à l'Atrébatie, le grand nombre d'églises dédiées à saint Vaast : Ecuires, Neuville, Campigneulles-les-Grandes, Airon-St-Vaast, Quend... A Campigneulles seulement, le fait s'explique : ce village dépendait de l'abbaye de St-Vaast. Ajoutons encore un peu plus loin, Le Biez, St-Vaast-lez-Aubin, Domvast...

L'église est du xve siècle et se compose d'une nef et d'un chœur, bâtis en craie taillée. La longueur est de 26 m., dont 16 pour la nef, sur une largeur de 7.

Le portail, simple arcade, est précédé d'un porche moderne. La rose qui le surmonte a remplacé en 1860 deux fenêtres. La nef est éclairée de chaque côté par six fenêtres en tiers-point. Sa charpente était apparente et très belle. On a commis la faute, en 1860, de supprimer les entraits et les poinçons, mais on a conservé le berceau brisé en douves qui forme au-dessus de la nef comme une carène renversée, et les belles sablières qui font le plus riche ornement de l'église. Cette corniche en chêne sculpté comprend une frise et un bandeau, portant des branches de chêne et des rameaux de vigne entrelacés, avec leurs fruits. Les huit blochets représentent St Pierre, St Paul, St Jacques, St Barthélémy, St Jude, St André, St Mathieu et St Jean-Baptiste (1). A la place des entraits supprimés, on a placé en 1860 des anges en plâtre, tenant des écussons et posés sur des corbeaux en bois rapportés, qui font contraste avec la robuste sculpture des vieux blochets. Au nord, au milieu de la sablière, est sculptée la chasse de saint Hubert avec le cerf miraculeux. Les clefs des fermes représentent les quatre animaux, emblèmes des Evangélistes : aigle, bœuf, lion, ange.

Une piscine, fort simple, en anse de panier, avoisine l'autel latéral sud.

L'arc triomphal, en tiers-point très aigu, donne accès au chœur, terminé par un chevet à trois pans. Plus élevé que la nef, ce chœur avait perdu sa voûte, effondrée depuis longtemps, lorsqu'en 1702 un domestique de la ferme du Val donna à la fabrique la somme nécessaire pour élever une voûte en pierre sur le modèle de celle de l'église St Saulve ; c'est ainsi que l'on construisit en plein xviiie siècle une voûte de style flamboyant. Ce modeste bienfaiteur n'a pas transmis son nom à la postérité, mais le fermier du Val, Jacques Prévost, sieur du Quint d'Aix, et alors marguillier de l'église, a pris le soin de faire graver le sien autour de la première clef de voûte :

DV TEMS DE MR PREVOST MGR. (*marguillier*).

Cette légende entoure une étoile à douze rais. La seconde clef porte la date 1702.

La voûte est de deux travées d'ogives. Les culs de lampe, à personnages divers, sont un reste de la voûte du xve siècle ; les départs de nervures qui les surmontent, assez mal raccordés aux nervures actuelles, mais du même profil prismatique, montrent que la voûte primitive devait être encore plus élevée que celle d'aujourd'hui.

(1) Distance entre les blochets : 1 ^m 54. Épaisseur de chaque blochet : 0,275.

Le chœur est éclairé par cinq fenêtres à meneau. La première travée est aveugle. A droite du maître-autel se trouve une très belle piscine, la plus ornée du pays après celle de Brimeux. Elle est géminée, les deux arcades retombant au milieu sur un cul de lampe en pendentif. Ces arcades sont tracées en anse de panier, sous archivoltes en accolade avec un riche acrotère. Les pieds–droits, à bases buticulaires, et le pendentif central supportent des pinacles, entre lesquels se développe tout un fenestrage flamboyant à jour, de la plus luxuriante richesse et en parfait état de conservation.

Deux petites portes, aujourd'hui murées, s'ouvraient dans le mur sud ; celle de la nef (2e travée) est en anse de panier, avec accolade ; celle de la première travée du chœur, accompagnée de deux pinacles, était surmontée d'une fenêtre qui a été également murée.

Une tourelle d'escalier en vis, à 25 marches de pierre, accolée au nord de l'arc triomphal, conduit aux combles. Le clocher central, en charpente, a remplacé en 1860 un ancien campenard.

L'extérieur de l'église n'a rien de remarquable ; les contreforts sont sur plan carré.

Le mobilier n'est pas intéressant. Cependant le maître-autel a un tabernacle à glaces assez joli. Derrière cet autel, un enfeu contient un autre tabernacle portant le mot PAX, devise des Bénédictins ; il doit donc provenir de St Saulve.

Un petit groupe de N. - D. de Pitié (bois, XVIe siècle) est entièrement vermoulu. J'ai vu autrefois dans l'église un autre petit groupe de l'ensevelissement du Christ par Joseph d'Arimathie et Nicodème, coiffés de toques à la Louis XI ; je le crois perdu. La vieille cuve baptismale, jetée au rebut et recueillie par M. Lion, restaurateur à St-Justin, est en oolithe, sans intérêt ; elle porte la date 1633 et la lettre L, initiale du curé Hugues Laisné, 1633-37. M. Lion l'a donnée au musée de Montreuil.

Les quelques inscriptions de l'église n'ont aucun intérêt, sauf celle de la cloche du xve siècle (1497), qui provient de l'église St-Jacques de Montreuil :

iai non marie ſan miſ cccc iiii^{xx} ʒ xvii ∽ ∽ de waudricourt ∽ s^{r} ∽ doffeu.

∽ f ∽ bonnecaue et ∽ g ∽ teſter margliſiers de ∽ s ∽ iacque en mon-ſtroeuſ.

Cette cloche porte, à sa partie supérieure : une Vierge-Mère assise dans une

arcade redentée, entre un cerf ailé, lancé au galop, et sainte Barbe avec sa tour fortifiée ; trois coquilles pèlerines accompagnent ces sujets. Chacune des deux lignes de l'inscription est précédée d'un arbre qui paraît être un chêne. Au commencement de la seconde, on voit deux médaillons quadrilobés renfermant soit des oiseaux, soit des animaux ailés, plus ou moins apocalyptiques. Entre les deux médaillons, dans un dais gothique, trône saint Jacques-le-Majeur : iacob', accosté de deux coquilles. (1).

La maladrerie du Val, qui est rattachée aujourd'hui à la commune du Bois-Jean, faisait partie avant la Révolution de la paroisse d'Ecuires. La chapelle, désaffectée mais encore existante, fut bâtie en 1686. (2). Elle n'a aucun caractère et est surmontée d'un campenard. Je ne sais pourquoi les *Ordo* d'Arras du XIX[e] siècle la désignent sous le nom de S[t]-André-du-Val.

ENQUIN

(Canton d'Hucqueliers).

Eglise.

(Pl. F.)

Cette église, du diocèse de Boulogne, était et est encore « secours » ou annexe de celle de Bezinghem. Elle a pour patron S[t]-Sylvestre. Bâtie en craie taillée, elle date du XV[e] ou XVI[e] siècle et se compose d'une nef et d'un chœur, avec tour centrale et transsept peu saillant.

(1) Il y avait jadis deux cloches à Ecuires ; les traces des cordes sur l'arc triomphal, côté du chœur, en témoignent.

(2) « Le vingt troisième jour de juillet 1686, la chapelle de la Commanderie du Val, paroisse de St Vaast d'Escuyres, qui avoit esté bénite en l'année 1665 et qui depuis estoit tombée en ruine et devenuë hors d'état que l'on y pust célébrer la s[te] messe, a esté bénite de nouveau par nous Jean Bermon, doyen de chrétienté de Montreuil et curé de St Valoy dudit Montreuil, par permission de Monseigneur François Faure, Illustrissime et Révérendissime évêque d'Amiens, en présence de vénérable personne M[re] Josse Raimbaut, curé de laditte paroisse d'Escuyres, et de plusieurs autres ecclésiastiques qui ont signé ; de Messire Louis de Cadrieu, chevalier de l'ordre de St-Lazar, commandeur de laditte Commanderie du Val et cy devant capitaine major du Régiment de Bourgogne, qui a fait réédifier laditte chapelle à ses frais ; de noble homme Louis Sublet, escuyer, seigneur de Frémicourt ; de noble homme Robert Acarie, escuyer, seigneur de Conteval, tous deux de la paroisse d'Escuyres ; du sieur André Hauynne, seigneur du Quint d'Aix et de Gouy en Yssart, baillif général de la Chatellenie de Beaurain, et du sieur Jacques Prevost, demeurant audit lieu du Val, et de plusieurs autres témoins qui ont signé ». — Signé : Raimbault. — Cadrieu. — Lahunière. — Accary de Conteval. — Hauynne. — De Basse Boullongne. — Prévost. — ff. Henry de S[t] Ostreberte soupp[r] des Carmes de Montreuil. — F. Bernard de St-Jean R[eux] Carme. — A. des Monts, p[re], chapelain de la Charité de Notre Dame. — J. Boucry. — A. Marcotte p[tre]. — J. Bermon. (Registres de catholicité d'Ecuires).

La longueur totale est de 25 m. 50, dont 11,50 pour le chœur, 5 pour la tour et 9 pour la nef. Le chœur a 5 m. 30 de large, le transsept 8 m. et la nef 6 m. 20.

La nef n'a aucun caractère, non plus que le transsept. La tour, avec ses fenêtres hautes en tiers-point, n'en a guère davantage. Cependant, son rez-de-chaussée est voûté en pierre, avec croisée d'ogives et quatre liernes autour d'un œil de cloche. Deux arcs triomphaux en tiers-point, très élevés, portés sur des groupes de trois colonnettes, réunissent la tour à la nef et au chœur, et deux arcades plus basses s'ouvrent sur les croisillons, si peu saillants qu'ils dépassent à peine les contreforts du clocher.

Tout l'intérêt de l'église réside dans le chœur, qui, dans son exiguité, offre un bon modèle de petite église rurale de la période flamboyante.

Avant une récente restauration, on lisait, paraît-il, sur la muraille au-dessus du maître-autel :

JEN DISCOVRS EN 900.

Tel est du moins le texte que rapportent tous ceux qui ont vu cette inscription ; on l'a grattée sous le prétexte qu'elle assignait à l'église une date manifestement erronée. Il aurait mieux valu la conserver ; qui sait si cette fausse indication ne provenait pas tout simplement d'une mauvaise lecture, et si le nom de Jean Discours n'était pas celui du maître maçon, vraiment habile, qui a construit cette église, en 1500 (par exemple) et non en 900 ? La question valait la peine d'être élucidée ; par un coup de rabot maladroit, on l'a rendue à jamais insoluble.

Quoi qu'il en soit, le chœur a trois travées de voûte d'ogives à profils prismatiques, avec doubleaux en plein cintre. Au chevet, qui a trois pans, deux branches d'ogives, selon un procédé fréquent en Normandie, viennent buter sur le dernier doubleau. Il n'y a pas de clef sculptée, sauf un agneau pascal dans la troisième travée ; mais les supports sont remarquables : au chevet, ce sont des colonnettes à chapiteaux feuillagés. Dans le chœur, les culs de lampe portent quatre charmants sujets tirés du Nouveau Testament : au nord, l'Annonciation et la Visitation ; au sud, la Nativité et la Circoncision (singulièrement *réaliste*) ; le grand-prêtre opérateur est coiffé d'une mitre d'évêque du XVIe siècle (1). Ces petites scènes pleines de vie et soignées dans les détails sont parfaitement exécutées et dénotent un habile ciseau. Les quatre mêmes sujets se retrouvent, tout à fait dans le même ordre, aux culs de

(1) La circoncision se faisait à domicile par le père du nouveau-né. Mais les artistes du moyen-âge, par analogie sans doute avec le baptême, représentent généralement cette scène dans le temple, et la font pratiquer par un prêtre (par le grand-prêtre, quand il s'agit de l'Enfant Jésus).

lampe du chœur de Cormont, moins ancien (1604) et d'une sculpture beaucoup moins bonne.

Dans les angles de l'arc triomphal et du chevet, les supports sont des colonnettes coudées, semblant sortir du mur.

Les cinq fenêtres sont en tiers-point, ornées de moulures et d'archivoltes. Dans la première travée au sud s'ouvre un petit portail, sous une archivolte en anse de panier, formée d'un décrochement du larmier qui règne sous l'appui des fenêtres. Les murs du chœur ont un soubassement en damier de grés et de silex.

Notons une bonne statue de saint Sylvestre, pape (bois, XVIIe siècle), sur l'autel sud ; saint Druon, patron des bergers, a, sur l'autel nord, une statue du même temps, moins bonne mais naïve, accompagnée de plusieurs moutons.

Sur la cloche, on lit :

✠ LAN 1773 IAY ETE NOMMEE MARIE PAR MESSIRE BERTRAND BENOIT DU BLAISEL FILS DE M^RE

✠ ANTOINE DU BLAISEL CHEVALIER SEIGNEUR DENQUIN ET MARIE

✠ MAGDELAINE VASSEUR FILLE DU SIEUR ANDRE VASSEUR PROPRIETAIRE DE GRIGNY. L. FOURRIER. BOUTILLIER.

En dessous est figuré l'écu du Blaisel : *d'hermines à 5 losanges de gueules mis en fasce*, sous couronne de comte. Le nom du fondeur n'est pas donné (1).

Manoir du Val d'Enquin.

Ce vieux fief a été acheté le 22 septembre 1381 par le célèbre chevalier Enguerrand d'Eudin à Pierre de Noyellettes, héritier de Pierre et Enguerrand du Val, derniers descendants des seigneurs primitifs. Il appartint ensuite aux Melun (XVe siècle), aux Conteval (XVIe siècle), et aux de La Rue (XVIIe siècle) ; de ces derniers, il est passé, par alliances successives, au vicomte Robert de Calonne, propriétaire actuel. (2).

Le manoir, incendié vers 1680, fut reconstruit peu après, en briques ; il est d'aspect archaïque, avec sa tourelle octogone, dont les parties saillantes sont en craie taillée, entre autres un chaînage régnant sur les angles, et un larmier séparant le

(1) Les du Blaisel possèdent la terre d'Enquin depuis le XVIe siècle et y habitent encore aujourd'hui.

(2) Cf. R. Rodière, *Les Vieux Manoirs du Boulonnais*, pp. 148-150.

rez-de-chaussée de l'étage ; la corniche haute est en briques, posées en zig-zag, et un toit de tuiles, à huit pans, coiffe le tout. Le logis lui-même, à un étage sur rez-de-chaussée, est construit tout en briques. Notons un *jour de souffrance* à grille de fer forgé, d'un dessin très curieux.

ESTRÉELLES.

(Canton d'Etaples).

Le Temple

(Pl. XXVI.)

Le Temple d'Estréelles « n'est pas un temple », m'écrivait C. Enlart, « mais simplement un petit château (Cf. Dompierre-sur-Authie et Tevray, Eure, même plan), où des huguenots avaient l'habitude de se réunir pour prier et pour prêcher comme ils auraient pu le faire ailleurs, sans que le local fût spécialement aménagé pour le culte. (Voir, dans la *Revue de l'histoire du Protestantisme* de 1898, une étude du pasteur Weiss sur les premiers lieux d'assemblées à Paris). C'étaient des appartements quelconques ; de même les premiers chrétiens s'étaient d'abord réunis dans la maison de quelque membre important de la communauté, comme celle du sénateur Pudens (1). Rien n'était modifié pour cela au plan de la maison. Au contraire, il y eut ailleurs des temples proprement dits, comme celui du Grand-Quevilly, près Rouen ». — et, chez nous, celui de Liembrune, près Samer.

Le même auteur écrit dans son *Manuel d'Archéologie française* (1re édit., t. I, 1902, page 804) : « Les premiers lieux de célébration du culte réformé furent, comme les lieux de réunion des premiers chréttens, les demeures des principaux adeptes de la religion nouvelle, et c'est à tort que l'on considère comme un temple le petit château d'Estréelles (Pas-de-Calais), bien qu'il ait notoirement servi aux assemblées religieuses des huguenots. Ces assemblées se tenaient dans la grande salle du château, demeure du sire de Louvigny, protecteur et chef des huguenots du pays ; un autre château du même pays, La Haye, commune de Neufchâtel, a eu le même usage ; à Paris, le collège Fortet et diverses maisons ont servi à l'office protestant ; aucun de ces bâtiments n'offre de disposition spéciale ».

Du reste, les habitants nomment ce manoir *le Fort*, bien plus que *le Temple.*

(1) « Ancêtre de Béranger (le père la Pudeur !) », ajoute facétieusement Enlart.

Le plan du château d'Estréelles forme un trapèze, sur la plus longue façade duquel s'accole — et non au milieu, mais plus près de l'angle sud — une grosse tour demi-cylindrique. Toute la construction est en craie taillée, sauf les soubassements, en damier de grés et de silex. La porte, percée dans la tour, est en arc surbaissé à l'intérieur, et, au dehors, à linteau de grés sur corbeaux en quart de rond, surmonté d'une archivolte de même tracé, au-dessus de laquelle est une jolie niche en tiers-point, trilobée et couronnée d'une archivolte en accolade. Les fenêtres, toutes murées aujourd'hui, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage, sont à linteau, quelques-unes soulagées par des corbeaux. Les archères sont variées ; certaines forment la croix nécessaire aux arbalétriers. Sur chacun des pignons, deux machicoulis s'accolent ; sur le pignon du nord, à un niveau plus bas, est une latrine formant bretèche. Sur la tour, sous la corniche haute, règne une ligne de machicoulis (à linteaux sur corbeaux en quart de rond), dont les consoles profilent quatre doucines superposées. Ces machicoulis de la tour ont été réparés en briques, et une grande ancre de fer, très ornée, à fleurs de lys et rosaces, accuse la fin du XVIe siècle ; — travaux faits sans doute après le siège de 1572. — L'ensemble de l'édifice est du XVe. Les planchers et aménagements intérieurs ont depuis longtemps disparu ; le bâtiment sert de grange.

De très bons dessins de détails et des plans du Temple d'Estréelles, dûs au crayon de Camille Enlart, ont été publiés dans l'*Epigraphie du Pas-de-Calais*, t. IV, *Canton d'Etaples*, planches V, VI et VII (1).

Ayant déjà traité trois fois la chronologie des sires d'Estréelles, je ne crois pas nécessaire de la rééditer une quatrième fois. Je me bornerai à dire que Claude de Louvigny, seigneur de ce lieu vers 1570 après son père Guillaume, se fit protestant et fut l'un des chefs du parti huguenot en Boulonnais ; il n'est pas nommé au testament de sa grand'mère, Françoise de Hardenthun, dame d'Estréelles, veuve de François de Louvigny, du 5 février 1572 ; ardente catholique, comme le prouvent ses dispositions de dernière volonté, elle ne lui pardonnait sans doute pas son changement de religion. La même année 1572, après la St-Barthélémy, il est assiégé dans son château d'Estréelles par la garnison de Montreuil ; bien que les faits relatés dans le *Dictionnaire historique du P.-de-C.* (*Montreuil*, p. 89) soient en partie erronés (2), le siège paraît bien avoir eu lieu, car c'est sans doute à lui que Claude fait allusion, le 30 octobre 1572, en constituant une rente pour payer ses dettes contractées

(1) Pour la partie historique, voir la notice d'Alph. LEFEBVRE, dans les *Mémoires de la Commission du P. d. C.*, t. II. p. 285 et sq. ; et R. RODIÈRE, *Les Vieux Manoirs du Boulonnais*, p. 32 et sq.

(2) Cf. A. LEFEBVRE, op. cit., pp. 286 à 307.

« à raison des grandes pertes qu'il a eu et soufertes depuis peu de temps en cha. » (1) En 1576, il est l'un des cinq députés de la noblesse protestante du Boulonnais à l'assemblée générale des trois ordres de la province. Gouverneur d'Etaples le 7 octobre 1591 après la reprise de cette ville par les royalistes, il avait vu en 1590 ses biens d'Estréelles confisqués par la Ligue. Il mourut en 1593, laissant postérité. Son fils Jean revint au catholicisme, et il est certain que le prêche ne s'est plus fait à Estréelles dès les premières années du XVII[e] siècle.

Les deux villages d'Estréelles et d'Estrée n'en font qu'un seul, dans la riante vallée de la Course. Leurs églises, distantes de 700 mètres l'une de l'autre, sont insignifiantes ; celle d'Estrée contient une grande pierre tombale portant les armes de Blondel-Joigny : de *gueules à l'aigle éployée d'argent à une seule tête*, avec des licornes pour supports et pour cimier, et la curieuse inscription qui suit :

A TRES GENEREVX IACQVES DE IOINGNI
VIVANT ESCVIER SIEVR DESTREE
S[T] GEILES ET CAP. DVNE COMPAGNIE
DE CARABINS POVR LE ROY & ENSEI
GNE DE LA CITADELLE DE CALAIS QVI
FVT BLESSE AV FORT PRES CARIGNAN
LE 6 IOVR DAOVST ET MORT LE 8
DAPRES 1630. EPITAPHE SONNET.

QVEL ROCHER ESCOVTANT CESTE TRISTE NOVVELLE
DE SON SEIN SANS HVMEVR NE VERSRA DV SANG
ESTREE NE VIVANT LA FRĀCE NEST PLVS BELLE
ET LA VALEVR NA PLVS DANS LEVROPE DE RANG

O CIEVX QVI LE CROIRA COMBIEN LA MORT CRVELLE
A FAIT MOVRIR DE VIE EN LVI OVRANT LE FLANC
QVAND IL FICT DE SON CORPS AV SIENS VN PONT FIDELLE
POVR PASSER PAR DESSVS LES AIELLES (*sic*) DE MILAN

MEMORABLE ACTION QVI NA BESOIN DE MARBRE
DES VEINES DV ROCHER DE LESCORCE DE LARBRE
POVR CONSERVER SA GLOIRE EXEMPTE DE PERIL

AVSSI LA FRĀCE AVROIT BEAVCOVP DE SES ALCIDES
SON THESEE POVROIT CONDVIT DE TELLES GVIDES
DV CIEL DES ALPES FONDRE AVX ENFERS DE MADRID.
PRIES DIEV POVR SON AME.

(1) Minutes des notaires de Montreuil.

Cet amphigouri, péniblement intelligible, prouve que Malherbe n'avait pas encore suffisamment émondé la poésie française, et qu'il était temps que Boileau vînt régenter le Parnasse.

ÉTAPLES.

Eglise St-Michel.

(Pl. XXVII.)

Etaples, l'ancien Quentowic, ne manque pas de souvenirs des époques romaine et mérovingienne ; on ne peut remuer le sol, dans la ville et à l'entour, sans ramener quelques témoins de ces âges reculés. La riche collection Souquet et celle de Mme L. de Rocquigny en étaient formées (1).

Mais il ne reste pas de monuments entiers antérieurs à la ville actuelle. Et dans celle-ci même, seules les deux églises méritent l'attention.

On a attribué à l'église St-Michel une antiquité injustifiée. Sur le pilier nord-ouest du carré du transsept, vers le bas-côté, une pierre de 0 m 21 de haut sur 0 m 29 de large porte cette inscription :

+
.AN. MIL. QATO. HEC
FVIT. ECCSA. AB.
ANGLIS. EDIFTA.

On a fait grand bruit de cette inscription ; Luto, qui le premier l'a signalée (2), a échafaudé tout un système pour expliquer la présence à Etaples, en l'an 1004, des réfugiés anglais : « Il vint à Etaples une colonie d'Anglois qui, se voyant maltraités des peuples de Danemark, lesquels, avec leur roi Suénon, faisoient des ravages étranges en Angleterre vers l'an 983, etc... etc... Cette église Saint-Michel fut édifiée en l'an 1004 par ces Anglois qui s'étoient répandus dans le Boulonnois, lesquels étoient des ouvriers de différentes professions, qui en furent chargés, ce qui est

(1) En face de tous ces trésors, que peuvent donc exhiber les rares tenants de Quentowic rive gauche ? Rien. Zéro. — Système périmé s'il en fut, et démenti par les faits. Passons.

(2) Philippe Luto, *Mémoires sur l'histoire de la ville de Boulogne sur la mer et de son Comté* (1730 environ). Ms. nº 169 A, Bibl. de Boulogne, p. 291. — Gustave Souquet, *Histoire et description des églises d'Etaples*, 1855, p. 15, donne un dessin de la pierre.

justifié par une inscription antique qu'on voit dans cette église, gravée sur une pierre d'un des pilastres qui soutiennent la tour et le clocher, et qui est du côté gauche. Vers la chapelle de St-Jean on voyoit encore, il n'y a pas longtemps, dans l'intérieur, la date de 1004 figurée en caractères de chiffres, comme on me l'a assuré sur les lieux ».

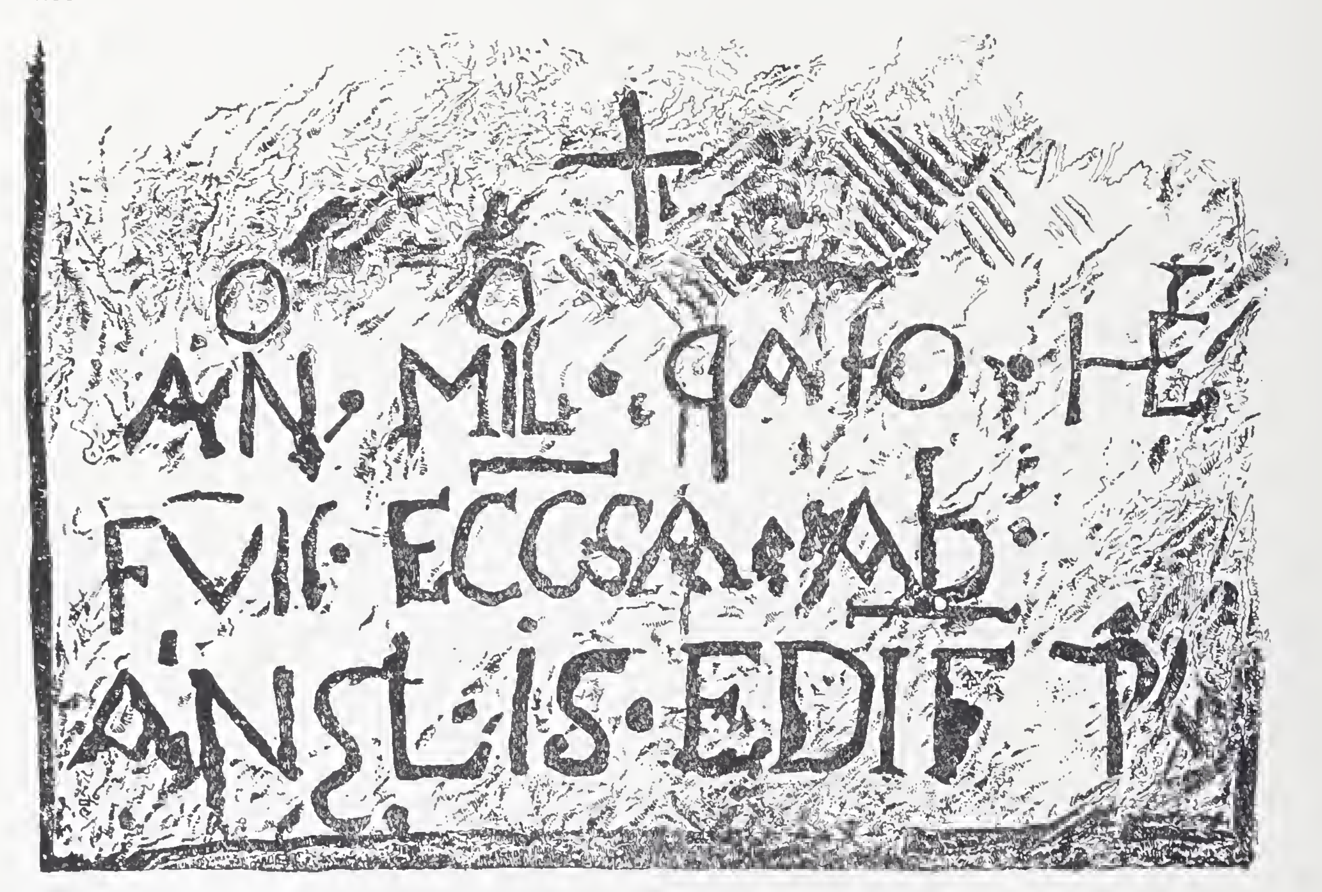


Fig. 20. — Étaples. — Inscription apocryphe de l'an 1004.
(Estampage P. Dégez.)

Luto, qui était un mauvais plaisant et un chroniqueur fantaisiste, est très capable d'avoir gravé lui-même l'inscription qu'il relate si complaisamment.

En tout cas, il est certain qu'elle est du XVIIe ou XVIIIe siècle, et non du XIe. Voici du reste comment s'exprime là-dessus C. Enlart dans son *Manuel d'Archéologie française* (1) :

« Certains textes sont tout à fait erronés, volontairement ou non, et quelques-uns sont apocryphes. Par exemple, l'inscription de l'église d'Etaples (Pas-de-Calais) : *Anno millesimo quarto hec fuit ecclesia ab Anglis edificata,* non seulement

(1) Première édition, 1902, t. I, p. 95.

ne peut se rapporter à aucune partie de l'édifice actuel, mais n'est pas historiquement vraisemblable et l'est moins encore dans sa rédaction. Pourtant, la forme des lettres pourrait inspirer confiance. L'explication réside probablement dans le fait qu'un curé du XVIIIe siècle, Luto, était versé en paléographie, curieux d'antiquités locales, et fut un faussaire déterminé : il a démarqué toute une chronique de Lequien. (Bibl. de Boulogne, ms. nº 169, A.) ».

D'ailleurs, Dom Robert Wyart, qui a laissé (1) une description de l'église de sa ville natale, et qui écrivait cinquante ans avant Luto, attribue l'édifice au XIIIe siècle et ne souffle mot de l'inscription, qui n'existait sûrement pas de son temps. Scotté de Vélinghem, qui parle aussi de l'église St-Michel (2), n'en dit rien non plus.

En fait, l'église d'Etaples, où l'on a voulu à toute force retrouver du style roman, ne conserve aucun vestige de cette époque. La tour et ses supports sont du XIIIe siècle, comme le dit Wyart ; le reste, fait de pièces et de morceaux, date de l'époque flamboyante, avec beaucoup de refaçons du XVIIIe siècle et de détestables restaurations récentes. Le plan est très irrégulier. Souquet, dans son *Histoire et description des églises d'Etaples* (1855), donne un *plan ancien* et un *plan moderne*, qui sont très utiles aujourd'hui que les restaurations et les additions rendent difficile l'étude de cette église. Mais il n'a pu restituer l'état primitif des parties orientales, que le plan de Wyart, levé avant les travaux de 1702, lui eût permis de rétablir, s'il l'eut connu.

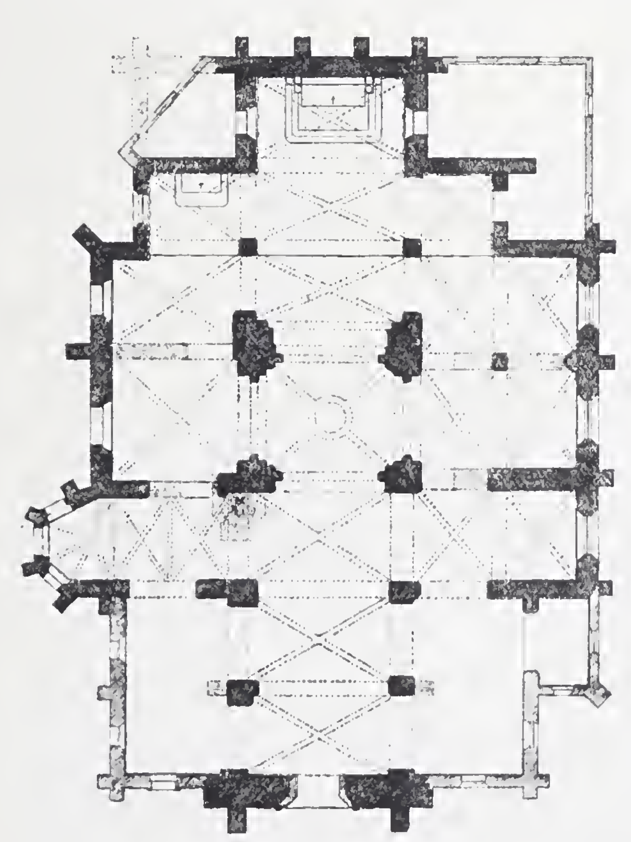


Fig. 18. — Étaples. — Plan de l'église. *(P. Dégez).*

Hâchures noires. — XIIIe-XVe siècle.
Hâchures grises. — XIXe siècle.
Pointillé. — Parties détruites.

Donc, l'église comprend une nef de trois travées ; la seconde était accompagnée d'une petite chapelle au sud (3), et la troisième est accostée de deux

(1) Bib. Nat., mss. lat. 12.889, ff. 58-62 (1674).

(2) Ms. sur les antiquités du Boulonnais, app^t^ à la famille de Beausire, f° 191 (vers 1660).

(3) Toute la partie occidentale de l'église a été bouleversée de 1880 à 1890 pour cause d'agrandissement.

chapelles, dont celle du nord se termine par un chevet à trois pans. Vient ensuite le transsept, non saillant, puis le chœur, de trois travées, accompagné de chapelles très irrégulières, formant bas-côtés. Ce chœur, primitivement terminé en hémicycle, est aujourd'hui fermé par un chevet droit. L'église est bâtie en craie taillée, sauf quelques contreforts en grés.

Toutes les voûtes de l'église sont peu élevées et de même hauteur ou à peu près : 7 m. 80 à la nef, 7 m. 40 aux chapelles.

Les dimensions sont : longueur totale, 36 m. 30 ; largeur au transsept : 22 m. 60. Largeur de la nef : 7 m. 40 (1). Les chapelles latérales, qui forment bas-côtés, varient à chaque travée.

Duviert, dont les vues de nos anciennes villes sont les meilleures et les plus sincères qui soient, a crayonné en 1611 l'église d'Etaples, vue du nord-ouest : on y reconnaît très bien la façade occidentale, avec son portail, son œil-de-bœuf et ses deux fenêtres supérieures ; puis, les pignons irréguliers et inégaux des chapelles du nord ; enfin la tour centrale, octogone, avec une belle flèche à jour et une balustrade à la base ; les talus rachetant les angles du carré de la souche semblent avoir été alors surmontés de petites poivrières.



Fig. 19. — Étaples. — Église en 1611. *(Duviert).*

Décrivons l'état actuel :

Le portail occidental, composé de deux pieds-droits en retrait, s'amortit en tiers-point ; il est flanqué de contreforts posés en équerre, à trois ressauts ; un œil-de-bœuf le surmonte. Plus haut étaient percées, dans le pignon, deux fenêtres en plein cintre, jumelles, de 1 m. 20 sur 0 m. 65.

La nef, de trois travées, est voûtée d'ogives. Sa voûte, du XVe siècle, est mieux appareillée et plus ornée que les autres de l'église. Deux de ses clefs de voûte portent un écu chargé d'un chiffre marchand où se voient, entre autres détails, une grande clef et le signe 4, encore inexpliqué, qui a fait couler tant d'encre. Les culs-de-lampe, refaits en 1880, sont hideux.

Les deux premières travées de la nef étaient autrefois éclairées de chaque côté

(1) Gustave SOUQUET, op. cit., p. 21.

par deux fenêtres en tiers-point très aigu, trilobé, séparées par un contrefort. A droite, la seconde fenêtre s'ouvrait, en dernier lieu, sur une petite chapelle contenant les fonts baptismaux (1), et bâtie après coup, mais à une époque peu éloignée de celle de la construction de la nef. Le contrefort était resté visible à l'intérieur de cette chapelle, qui est désignée en 1651 sous la dénomination de *Chapelle payenne* (2) et en 1674 sous celle de chapelle Ste-Anne, avec un autel, selon le plan de Wyart.

Cette chapelle a été démolie vers 1890, et un bas-côté a été alors construit du côté sud de la nef, comme on en avait fait un au nord en 1880.

La troisième travée de la nef est accompagnée de deux chapelles. Celle du sud, dédiée à St-Pierre (déjà en 1674), est rectangulaire et voûtée de deux croisées d'ogives avec tore à méplat sur l'arête (XIVe siècle) ; un seul cul-de-lampe représente une tête d'enfant dans le feuillage.

Celle du nord compte deux travées de voûte et un chevet à trois pans (3), orienté au nord, dont les branches d'ogives se marient à celles de la deuxième travée droite. Ces ogives ont encore, malgré leur date, les profils du XIVe siècle : tore avec méplat sur l'arête, et fortement dégagé par des gorges. La voûte est pourvue de formerets.

La clef du chevet porte les armes de Jean Avantage, évêque d'Amiens de 1437 à 1456, natif d'Etaples : *d'azur à 3 licornes d'argent*, avec crosse épiscopale. C'est évidemment ce prélat qui fit bâtir la chapelle, et la nef doit être du même temps. L'autre clef porte un écu nu, posé sur une étoile à jour. Les culs de lampe sont sans intérêt, à feuillages très dentelés.

Chaque pan du chevet est éclairé par une petite fenêtre en tiers-point (4). Cette chapelle, déjà dédiée à la Vierge en 1674 d'après Wyart, porte le vocable de N.-D. de Foy depuis la suppression de l'église de ce nom ; on y vénère la statuette de N.-D. de Foy, dont il sera parlé plus loin. Dans la chapelle Notre-Dame, comme dans celle de Saint-Pierre, les boiseries cachent des embrasures biaises qui permettaient aux fidèles placés dans ces chapelles de voir le maître-autel, et dont j'ai signalé les analogues à Brimeux et à Clenleu.

(1) En 1674, les fonts étaient au nord, dans la 2e travée de la nef, ce qui était plus conforme aux prescriptions liturgiques.

(2) G. Souquet, p. 22.

(3) C'est par inadvertance évidente que le dessin de Duviert et le plan de Wyart n'indiquent pas cette abside, et mettent la chapelle Notre-Dame à l'alignement du transsept. Le chevet est du XVe siècle et par conséquent bien antérieur à Wyart. Le plan de Souquet, plus exact, indique toutefois de façon erronée les nervures de la voûte.

(4) En plein cintre d'après Souquet ; on les a modifiées et agrandies.

La croisée du transsept porte la tour du XIIIe siècle sur quatre vigoureux piliers, flanqués d'un pilastre sur chaque face intérieure. Ces pilastres ont 0 m. 50 de base, 2 m. 60 de fût et 0 m. 20 de chapiteaux qui ne sont, à proprement parler que des tailloirs moulurés d'un simple cavet, avec un léger motif de feuillage à chaque angle. Les quatre grands arcs sont en tiers-point, doublés, à arêtes abattues en biseau (1).

La voûte d'ogives a quatre nervures prismatiques, refaites au XVIe siècle, et sans culs-de-lampe ; un trou de cloche tient la place de la clef.

Un escalier en vis existait dans le pilier nord-ouest ; il est actuellement supprimé.

Les deux chapelles à droite et à gauche de la tour forment un transsept qui n'est nullement saillant, ni en plan ni en élévation. Dans le croisillon sud, s'ouvrait en 1674 une porte latérale, large de 2 m. 20, au-dessus du cintre de laquelle s'élevait une fenêtre, divisée en quatre compartiments par une croix de pierre. Cette porte se trouvait « en face d'une petite rue supprimée, nommée St-Hubert, qui aboutissait à la rue de Montreuil, vis-à-vis une fameuse hostellerie appelée maison St-Hubert, et plus anciennement le Respy ». (2).

Ce croisillon formait la chapelle St-Poppon, « capella sancti Poponis », dit Wyart (3) ; c'est par corruption qu'on l'a appelée « chapelle Ponponne, ainsi nommée parce qu'elle fut édifiée, selon toute apparence, par les nommés Ponpon, dont on a vu les mémoires » (4). Saint Poppon est un abbé de St-Vaast d'Arras, mort en 1048. Cette chapelle fut ensuite dédiée à saint Hubert.

La voûte de ce croisillon est de deux travées d'ogives prismatiques ; elle a été refaite au commencement du XVIIIe siècle, car on lit à la clef la date 1702, et tout autour, en deux lignes d'inscription circulaire : I'AY ESTE FAIT DES DROIT DV BOVRGOIS — MARG. S. A. BODELIC. — Et sur la tranche : LE CAT SANIER LEVEC ANIERE. (5).

De la voûte primitive, il restait, aux angles du croisillon, les supports formés

(1) L'arc d'entrée du chœur porte, encastrés dans sa maçonnerie, les deux corbeaux de pierre qui supportaient la poutre doxale.

(2) *Cueilloir des rentes*, p. 8, cité par G. SOUQUET, p. 18. Le *respy* ou répit est le sursis de quarante jours que certains privilégiés, appelés *répiciers*, accordaient aux gens mordus par les chiens enragés, pour leur donner le temps d'aller se faire traiter au pélerinage de Saint-Hubert en Ardennes.

(3) « Porta capellæ Sancti Poponis », dit-il ; et aussi « porta a septentrione », ceci par inadvertance, puisqu'elle regarde le midi.

(4) *Cueilloir des rentes*, p. 120 ; SOUQUET, p. 18.

(5) Cette inscription paraît indiquer que cette travée de voûte a été refaite aux frais des bourgeois d'Etaples, et non à ceux de l'abbaye de St-Josse comme celle du chœur. *Marg.s* signifie *Marguilliers*. En effet, si le chœur était à la charge des décimateurs, la nef et ses annexes étaient à celle des habitants ; tel était le droit usuel de l'ancien régime.

de colonnettes qui ne partaient pas de fond, mais reposaient, à hauteur des chapiteaux des piliers, sur des culs-de-lampe. On voit encore une des colonnettes, au nord-est, vers la croisée ; elle accuse le xve siècle, est octogone, à pans concaves (il y a des colonnettes analogues à St-Nicolas de Boulogne) ; son chapiteau a été refait, et son culot est en pyramide renversée. J'ai encore connu la colonnette de l'angle nord-ouest, toute semblable ; elle a disparu. C. Enlart a dessiné (voir *Epigraphie... Etaples*, pl. III) celle du sud-ouest ; elle était cylindrique, sous un joli chapiteau à crochets, du xiiie siècle, à tailloir rond. Son cul-de-lampe en pyramide était surmonté d'un petit tore formant base. Un ouvrier maladroit a détruit ce charmant détail.

Le croisillon nord est dédié à St-Jean-Baptiste (1). Il est voûté d'une travée d'ogives à méplat sur l'arête, dégagé par deux gorges (xive siècle). Sous l'autel portatif, adossé au mur nord, Achille Souquet découvrit vers 1855 un autel fixe, en maçonnerie de craie, recouverte horizontalement d'une pierre. La longueur de cet autel est de 0 m 70, la largeur de 0,85, et la hauteur de 1 m., y compris la pierre qui a 0 m 15 d'épaisseur (2).

Au xviie siècle, les parties de l'église que je viens de décrire étaient seules livrées au culte. Le maître-autel se trouvait sous la tour. Le chœur et ses chapelles avaient été dévastés dans les guerres du xvie siècle. Scotté de Vélinghem accuse de ce désastre les Anglais, lors du siège de Boulogne de 1544. Wyart se trompe certainement quand il en rend responsable La Hire (1434), dont il fait d'ailleurs un chef anglais, « Anglorum ducem » ! (3). D'autre part, il faut se souvenir qu'en 1591, les troupes de Roger du Bernet et du duc d'Epernon prirent et reprirent Etaples sur les Ligueurs, qui y rentrèrent deux ans plus tard, après un siège. En effet, Wyart, sur son plan de 1674, marque : « Majus altare et chorus ecclesiæ jam ab Hugonotis dejectus ». Il indique trois travées au chœur, les deux premières accompagnées de bas-côtés formant chapelles ; la troisième en était dépourvue, mais, au nord, se trouvait la sacristie : « Sacristia item dejecta », et au sud, à la naissance de l'abside en hémicycle, une porte donnant sur le dehors. Toute cette partie de l'église était alors sans voûtes et probablement sans toit. La sacristie *(locus sacristiæ præsentis)* occupait alors le chevet du bas-côté nord.

En 1685, les curés (4) et les marguilliers et habitants firent assigner les religieux

(1) Voir dans G. Souquet, p. 27, des détails sur la confrérie de St-Jean-Baptiste.

(2) G. Souquet, ibid.

(3) « Tunc et ecclesia Sancti Michaelis dejecta, in presbyterio altaria præcipua hactenus sub dio inutilia permanserunt ».

(4) St-Michel eut deux curés jusqu'en 1706.

de St-Josse, gros-décimateurs, pour les contraindre au rétablissement du chœur. Condamnés par défaut au bailliage d'Etaples le 2 août 1685, les moines interjctèrent appel au Parlement de Paris, où ils firent valoir que « le chœur de l'église d'Etaples ayant été ruiné, il y avoit plus de six vingts ans, pendant le commencement des guerres civiles, et [les bénédictins de la réforme de St-Maur] n'ayant été introduits à St-Josse que depuis environ 25 ans, ils ne pouvoient être condamnés au rétablissement du chœur ». Mais un arrêt du Parlement du 31 août 1686, leur donna tort, et ordonna la restauration du chœur et du cancel.

En conséquence, le 26 juin 1696, la première pierre du rétablissement du chœur fut posée par Charles Dauphin, mayeur, Suzanne Lesne, son épouse, et Etienne, leur fils, assistés du révérend Dom Jean, religieux de St-Josse, de MM. Maressal et Osmont, curés de la paroisse, etc. Cette pierre, avec inscription, fut posée « sous le pilier qui fait la séparation du chœur et de la chapelle méridionale, tenant à la chapelle Ponponne. »

Le 21 juillet 1701, le curé Osmont, Marin Marteau, conseiller du Roi, marguillier, Antoine Baudelicque, bailly, Charles Dauphin, vice-mayeur, Antoine Wiart, ancien mayeur, etc., certifient que les prieurs et religieux de St-Josse ont dépensé plus de 9000 livres pour la reconstruction du chœur. Cette reconstruction fut terminée en 1702 (1).

Cette date se voit sur l'une des clefs de la voûte du chœur. La clef de l'Est portait les armes de l'abbaye de St-Josse, mais on les a martelées. Un troisième est ornée d'un calice avec épis de blé et ceps de vigne ; un trou de cloche se voit à la voûte de la première travée du chœur, comme sous la tour.

Depuis lors, le chœur a trois travées, terminées par un chevet droit ; il est accompagné de deux chapelles de chaque côté, toutes irrégulières, mais celles de la première travée beaucoup plus larges que les suivantes. Tout cela est couvert de voûtes d'ogives à profils rectangulaires, les arêtes abattues en biseau. Mais les supports de la voûte de la première chapelle nord sont trois jolis culs-de-lampe du XIIIe siècle, restes de la voûte antérieure ; ils figurent des têtes humaines encapuchonnées, d'une excellente sculpture (2). Le quatrième culot « a le profil fuyant ordinaire aux supports de ce genre que n'enrichit aucune figure » (3). Il y a une autre tête du même style à un cul-de-lampe de la chapelle St-Pierre, mais sans capuchon.

(1) SOUQUET, pp. 22-24.

(2) Reproduites d'après un dessin de C. ENLART, *Epigraphie*, *Etaples*, pl. III.

(3) L. RÉGNIER, *Deux Manoirs d'Enguerrand de Marigny dans le Vexin*, p. 26.

Je n'ai rien dit : ni des piliers de l'église ; sauf ceux de la croisée, tous sont informes ; ce sont des tranchées faites à même les murs primitifs ; — ni des fenêtres, car toutes ont été refaites, diminuées, agrandies, retaillées. C'est seulement du dehors qu'on peut quelquefois les restituer.

Ainsi que la comparaison des deux plans de Souquet permet de le constater facilement, les diverses chapelles étaient séparées par des murs pleins, percés seulement de très petites arcades qui permettaient de circuler de l'une à l'autre : arcades en plein cintre ,nous dit Souquet .C'est fort douteux. Quoi qu'il en soit de leur forme, les murs ont été abattus et les chapelles transformées en bas-côtés continus, avec de larges et hautes arcades, toutes gauches et irrégulières ; on a voulu éclairer davantage l'église et laisser plus de passage aux processions. On a surtout réussi à enlever son caractère à un monument vraiment curieux et rare.

L'extérieur de l'église présente quelques particularités. Chaque travée, au nord et au sud, forme un pignon triangulaire. On remarque quatre contreforts tout en grés, étayant la chapelle St-Pierre et le croisillon sud. Ces contreforts ont deux ressauts, dont le premier contourne les trois faces, le second ne paraît que sur la face antérieure. Ils se terminent en bâtière. Puis venait la porte murée de l'ancienne chapelle St-Poppon, mentionnée p. 250 ; mais elle n'est plus visible, le parement ayant été refait (1).

Du côté nord, la fenêtre du croisillon était autrefois large de 2 m 90 ; on voit encore son arc et les traces de son archivolte en larmier à retours horizontaux, tous deux en plein cintre ; les profils prismatiques accusent le XVIe siècle. La chapelle suivante, vers l'Est, avait une fenêtre semblable.

Le chœur actuel, dans sa troisième et dernière travée, n'est accompagné d'aucune chapelle. Au-dessous de sa fenêtre nord s'ouvrait une porte en plein cintre de toute la largeur de la travée ; c'était l'entrée de la sacristie, indiquée en cet endroit par le plan de Wyart. « On remarque encore dans les angles », dit Souquet, « deux culs-de-lampe (2). Une porte s'ouvrait aussi dans le mur... du fond du bas-côté du chœur, ce qui fait présumer [*ce qui prouve bien*] que la sacristie se trouvait en cet endroit ; la forme des deux portes et les culs-de-lampe ne pouvant donner

(1) Ce mur sud est entièrement refait en briques depuis longtemps déjà, sauf les quatre contreforts en grés. Le mur nord, au contraire, est tout en craie taillée. D'après Wyart, toute l'église était construite de même : « *ex lapidibus quadris, quæ vocantur cretæ, vulgo les crayes,... exceptis postibus internis qui sunt ex lapidibus quadris* ».Ce dernier membre de phrase signifie sans doute que les piliers intérieurs de la tour sont en pierre de taille. A moins que le mot *postibus* ne concerne les jambages intérieurs des fenêtres ?

(2) Ils ont été détruits en 1896 par un ouvrier ivre. L'un de ces culs de lampe portait ce fragment de graffite : NICOLAS CAPRI/LE.../1732.

lieu à d'autres suppositions. Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est la découverte faite en 1824, d'une pierre gravée intérieurement dans le mur et portant pour inscription : ST GODVIN 1611. C'est-à-dire *Sacravit Goduin*, qui prouve que cette porte fut bouchée pour y consacrer un autel aux Agonisants, et qui depuis quelques années seulement est dédié à la Vierge.

« Le registre de catholicité nº 1 constate cette consécration dans un procès-verbal du 1er mai 1611. où l'on voit que sire Guillaume Goduin, natif d'Etaples, a chanté sa première messe dans cette église, assisté de maistres Jean Grumel et Pasquier Reculle, son cousin, tous deux curés de cette paroisse, et de plusieurs autres prêtres des villages voisins, et en présence des mayeur et échevins de la ville d'Etaples. » (1).

La tour octogone qui surmonte la croisée du transsept date du XIIIe siècle. Chacune de ses faces est éclairée par une fenêtre en tiers-point, plus ou moins déformée par les réparations successives. L'archivolte de ces fenêtres forme un cordon continu autour du clocher. Plusieurs des trumeaux séparant les fenêtres ont été malencontreusement réparés en briques. Il n'y a aucun contrefort. La tour est surmontée d'un dôme bulbeux de charpente couvert d'ardoises. (2).

Les anciennes vues d'Etaples représentent le clocher flanqué de quatre clochetons et entouré d'une galerie (3). Tout cela fut supprimé en 1773 ; « un pan de parement de la tour étant tombé sur le toît de la nef, y fit une brèche considérable d'environ dix toises et qui obligea la fabrique à réparer la tour et à supprimer la galerie qui était alors dans un tel état de dégradation, que les eaux pluviales filtraient à travers la voûte qu'elles endommageaient beaucoup ». (4).

La reconstruction du chœur, en 1702, comportait la mise en place d'un très riche mobilier. Voici ce qu'en dit Souquet :

« Le chœur, garni de stalles en bois de chêne, était entouré d'une balustrade il y a quelques années. La partie qui fait face à l'autel était surmontée d'un fronton, sculpté à jour, dont la pointe portait un crucifix, représentant Notre-Seigneur Jésus-Christ triomphant et glorifié. Elle était percée d'une porte à deux battants ainsi que les deux portions latérales. Cette balustrade, qui rappelait les anciens

(1) SOUQUET, p. 19.

(2) Dom Wyart décrit la tour en ces termes : « Campanile quatuor fultum columnis et arcubus, in modum pyramidis elevatum et affabrè elaboratum in figura exogoni aut octogoni, ex lapidibus quadris qui vocantur cretæ ,vulgo *des crayes* constructum, sicut et tota ecclesia, exceptis postibus internis, qui sunt ex lapidibus quadris » (*sic*).

(3) Voir p. 248 sur le dessin de Duviert.

(4) SOUQUET, p. 20, citant les archives paroissiales.

jubés, a été remplacée par une grille en bois peint, en forme de lances (1), grossièrement travaillées et n'étant nullement en harmonie avec les boiseries du grand autel. Les portions dont elle se composait ont été placées dans diverses parties de l'église. Le Crucifix, transformé en calvaire, a été planté dans l'ancien cimetière. Il serait à désirer que ce Christ ainsi que ces boiseries fussent remises à leur ancienne place, où elles étaient un des ornements du chœur.

« Le grand autel offre une richesse de sculpture sur bois, qu'il serait difficile de décrire pour s'en faire une idée exacte ; c'est l'ordre corinthien dans toute son élégance.

« Ces boiseries sont l'œuvre d'un nommé Crouy, de Boulogne. Elles ont été commencées en 1703, aux frais des religieux de St-Josse, et ont été terminées en 1707. » (2).

Dans son étude sur les *Boiseries et Décorations intérieures dans le Boulonnais au* XVIIIe *siècle*, Mlle Bengesco décrit en ces termes l'autel d'Etaples (3) :

« Le retable de l'église d'Etaples me paraît être le plus important morceau de sculpture religieuse en bois dans le Boulonnais au XVIIIe siècle. Il est construit d'une forte architecture composée d'un arc en plein cintre dans lequel s'encadre une Crucifixion peinte sous l'influence flamande, d'un entablement soutenu par des colonnes corinthiennes, d'une corniche à ressauts couronnée par un cartouche soutenu par des anges ; de leurs mains partent des guirlandes qui vont rejoindre les vases chargés de fruits qui se trouvent à l'extrémité de la corniche. Le retable est terminé des deux côtés par des volutes à feuillages avec traînées de fleurs.

« Les fleurs sont larges, épanouies, rendues dans tous leurs détails, sans transformation ornementale. Entre le cadre du tableau et les colonnes corinthiennes prennent place deux panneaux sculptés en haut relief. Il y a dans les bustes terminés par des grappes de fleurs une force et une verve toutes flamandes. Les figurines du tabernacle sont d'un moins bon style. Les petits bas-reliefs du Christ et de la Vierge sous les traits de Louis XIV et de Madame de Maintenon suffiraient à dater le travail si l'on ne savait que ces boiseries ont été exécutées entre 1703 et 1707. Ainsi alors que le style de la Régence se préparait, que l'ornementation s'allégeait, on s'en tenait dans le Boulonnais aux motifs décoratifs du commencement du règne.

« L'art provincial a toujours été en retard sur l'art pratiqué dans l'Ile-de-France.

(1) Disparue depuis à son tour.

(2) SOUQUET, p. 25.

(3) *Association française pour l'avancement des Sciences* ; *Congrès de* 1899, *Boulogne*, p. 963.

Mais c'est surtout dans le Boulonnais que les artistes restèrent attachés pendant plusieurs générations aux mêmes modèles. Il serait donc imprudent de dater, sans preuves d'archives, la partie décorative de ses monuments. »

L'autel de St-Pierre, au sud du chœur, a un retable rapporté, daté de 1530 dans un cartouche peint au sommet ; il contient de curieuses peintures : la Nativité de la Vierge, scène animée, à nombreux personnages ; — et deux étroits panneaux où sont peints de grands anges vêtus, avec des phylactères enroulés où on lit : AVE GRACIA PLENA. — GLORIA IN EXCELSIS DEO.

Le reste du gros mobilier n'est pas intéressant. Mais il y a bien des objets à noter.

Dans le bas-côté sud (1), curieux tableau sur bois du commencement du XVIIe siècle, composé de douze petits panneaux peints encadrés dans un châssis de bois, en forme de diptyque. Légende en lettres rouges :

LE . MIRACLE . DE . TROIS . PELERINS . ALLANT . A . SAINCT . IACQVES.

Les scènes sont disposées sur deux rangs, dans l'ordre (ou plutôt le désordre) suivant :

1 2 3 6 5 8
4 10 11 7 9 12 (numéros rouges, du temps)

En dessous, on a ajouté en 1898 la notice qui suit :

« *Explication de la légende.*

« 1° *Vers 1550, père, mère et fils partent d'Etaples, passent les Pyrénées se rendant en pèlerinage.*

« 2° *Ils arrivent dans une hôtellerie où la servante voulant se venger du fils qui l'a dédaignée, profite de son sommeil pour placer dans son sac de voyage une coupe d'argent.*

« 3° *Les alguazils sont envoyés à sa poursuite.*

« 4° *Reconnu coupable il est condamné au gibet.*

« 5° *Les parents n'en font pas moins leur pèlerinage et arrivent à Compostelle.*

« 6° *En revenant ils retrouvent leur fils vivant et coupent la corde.*

« 7° *Ils retournent ensemble faire leur action de grâces devant l'autel de St-Jacques et consacrent leur fils à Dieu.*

(1) Maintenant placé à un endroit très obscur, ce polyptyque ne peut plus facilement se voir.

« 8° *Par une permission divine, dans une dépendance de l'église, un coq et une poule leur font le récit des circonstances qui ont fait condamner leur fils.*

« 9° *Ils conduisent leur fils au lieu choisi pour se consacrer au Seigneur.*

« 10° *Ils reviennent dans l'hôtellerie en compagnie des magistrats qu'ils interpellent pendant que la servante fait cuire à la broche un coq et une poule.*

« 11° *Pour convaincre les juges, Dieu permet que les volailles se décrochent d'elles-mêmes et apparaissent toutes vivantes sur la table où elles renouvellent le récit de l'évènement en présence des autorités stupéfaites. (La légende ajoute que la servante fut condamnée à être brûlée dans son foyer).*

« 12° *Le père et la mère retournent à Etaples, et en reconnaissance font cadeau à l'église St-Michel de ce tableau relatant les miracles opérés en leur faveur.*

« *La complainte de cet évènement se chante encore dans les environs et à Berck, où M. Achille Souquet, président des marguilliers, nouveau donateur de ce tableau, en a retrouvé les vestiges et refait la légende avec M. l'abbé Therry, curé-doyen d'Etaples (An* 1898*).* »

La légende des pèlerins de St-Jacques n'est pas particulière à Etaples. On la retrouve notamment sur un tableau de la Bibliothèque Vaticane (1) ; on la voyait sur un vitrail de l'église St-Pierre de Roye daté de 1520 et détruit par la guerre (2). C'est donc à tort que les auteurs de cette notice veulent que les pélerins soient Etaplois. A cela près, l'explication est exacte.

Un tableau polyptyque, dans la chapelle St-Pierre, représente toute la vie de St-Jean-Baptiste : sa naissance, sa prédication, le baptême du Christ et la décollation du Précurseur (XVIe ou XVIIe siècle).

Contre un pilier, à droite en entrant, se trouve un bénitier qui n'est autre qu'une ancienne mesure en pierre, de celles employées au moyen-âge et peut-être après (3). Il a été trouvé en mer par un bateau du port d'Etaples et est tout rongé d'incrustations marines. Une inscription fantaisiste, et de nature à tromper les visiteurs,

(1) Cf. X. BARBIER DE MONTAULT, *La Bibliothèque Vaticane*, Rome, 1867, in-16, p. 164. — Alex. NICOLAI, *Monsieur St Jacques de Compostelle*, Bordeaux, 1897, gr. in-8° ; six chansons des pèlerins de St-Jacques, p. 15 et sq. ; la légende en question y est chantée.

(2) Et aussi sur une verrière de l'église de Sully-sur-Loire (*Congrès de la Société Française d'Archéologie à Orléans*, 1930, p. 670).

(3) Sur des mesures analogues, cf. A. DE CAUMONT, *Abécédaire d'Archéologie, Archit. Civile et Militaire*, 1869, pp. 365-368. — Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie, t. XII, 1874-76, p. 235 : *Notice sur quelques mesures de pierre qui se trouvent au Musée d'Amiens.* — *Congrès Archéologique de France* (Soc. franç. d'Archéologie), tenu au Puy, 1904, p. 165. — A. DEWERT, *Les Mortiers-mesures à blé* (Annales de la Sté Royale d'Archéologie de Belgique) ; Wetteren, 1927, 34 pp.

qualifie cette mesure d' « *urne gallo-romaine* » ! ! ! On devrait supprimer cette étiquette fallacieuse.

Un cœur d'argent, offert en ex-voto à Notre-Dame de Foy, porte l'inscription : MARGVERITE | COSTÉ | 1638.

Plusieurs statues de bois sont à noter : un très beau St-Michel, en chevalier, terrassant le dragon, fin du XVe siècle, mesurant 1 ^m^ 08 de haut (de la base jusqu'à la main tenant l'épée). — Notre-Dame de Pitié, XVIe ou XVIIe. — Jésus flagellé, XVIIe. — St-Sébastien, XVIIe. — St-Adrien, *id.* — Ste-Catherine (?), martyre, tenant une palme et un livre, XVe ou XVIe. — S^te^–Hyacinthe, mêmes attributs et même époque. — Ste-Barbe et sa tour, XVIIIe. — La Vierge Marie (et non Ste-Monique), XVIe. — St-Jean-Baptiste, XVIe. — Un saint évêque, debout, très bon et bien drapé, XVIe. — St-Nicolas, debout, XVIe. — Vierge agenouillée devant un prie-Dieu, fragment d'un groupe de l'Annonciation, fin XVIe. — Vierge d'origine hollandaise offerte en ex-voto à N.-D. de Foy le 16 avril 1706 par Pigault, Dericqson, Grisel, armateurs de Calais (1).

Souquet signale, sans détails, des pierres tombales dans l'église ; il n'en reste plus une seule. Il existe, paraît-il, dans la chapelle St-Hubert, trois pierres fermant un caveau où seraient enterrés les anciens gouverneurs d'Etaples. Il serait intéressant d'y faire des fouilles.

Dans les murs extérieurs de l'église, au nord, il reste quelques pierres tombales peu intéressantes. En voici la liste :

1° Honor. homme le s^r^ Bernard Quandalle, marchand, † 16 juillet 1746, 56 ans.

2° Mr Honoré Bertrand Quandalle, négociant, † 21 décembre 1791, 40 ans, époux de dame M. J. C. Roubier d'Hérambault.

3° Michel[le] Scolastique Quandalle, † 31 juillet 1776, 34 ans 10 mois 4 jours, épouse de Jacques Bénart, marchand.

4° Marie Péronne Levecque, veuve de Bernard Quandalle, négociant à Estaple, † 20 oct. 1781, née à Bernieul 2 may 1700.

5° Dam^lle^ Marie Anne Durieu, espouse de Mr Jean Bapt. Baudelicque, conseiller du Roy et prévost royal de cette ville, † 21 janvier 1743, 28 ans 4 mois.

6° Jean Prévost, natif de Cucq, capitaine de navire en ce port, † 7 septembre 1748, 47 ans.

7° (Au chevet) Antoine Samier, † 1761, 69 ans (2).

(1) Ces statues, données à l'église pour la plupart par Achille Souquet, sont accompagnées d'inscriptions et de dates généralement erronées.

(2) Divers tableaux de bois peint, portant des inscriptions historiques plus ou moins exactes dans les

Des trois cloches, les deux plus grosses ont été fondues en 1811 « *par les Garniers père et fils.* » La plus petite, qui vient de l'église Notre-Dame de Foy, porte l'inscription suivante :

MRE ROBERT NOEL DESCARRIERES CHAPELAIN DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DE FOY MESSIRE BERTRAND

✠ DE BAYNASTE ESCVYER SEIGNEVR DE PVCELARD PAREIN ET DAMOISELLE SVSANNE LENNE EPOVSE DE

✠ NICOLAS DVMONT ESCVYER SEIGNEVR DE SOVATLLE (1) MAREINE ANTOINE WIAR ANTIEN MAYEVR SINDIC

✠ DE LA CHAPELLE CHARLE TVEVX MARGVILLIER JE SVIS NOMMÉE SUSENNE HONOREE.

FAIT EN 1714. PIERRE CHAPERON.

VIRGO FIDELIS ORA PRO NOBIS.

On voit dans la sacristie de belles armoires en chêne, dont l'une à panneaux ornés de personnages (XVIIe siècle), et des panneaux des XVIe et XVIIe siècles, réadaptés à une armoire : la Foi (tenant une croix), la Charité (un cœur à la main), la Justice (balances), l'Humilité (violette ?), XVIe siècle — deux solitaires, XVIIe siècle, dont l'un doit être saint Josse avec son église, etc.

L'église s'élève encore au milieu du cimetière désaffecté et vide. J'ai connu ce cimetière planté de beaux arbres, qui, au chevet, formaient une futaie épaisse. L'abreuvoir voisin était ombragé d'arbres superbes. On a tout rasé, changé l'abreuvoir en cloaque immonde et pestilentiel; enfin on l'a comblé. Plus anciennement, le tracé de la ligne du chemin de fer avait complètement détruit la jolie promenade des Berceaux, dont d'anciennes lithographies perpétuent le romantique souvenir. Bref, d'une charmante bourgade, Etaples est devenue le plus triste des chefs-lieux de canton.

Ancienne Eglise Notre-Dame de Foy.

Cette église, autrefois paroissiale, est située au nord de la ville, dans le quartier marin, près d'une ancienne fortification nommée les Cronquelets. Aussi Scotté de Vélinghem et Luto la désignent-ils sous le nom de Ste-Marie du Kroquet,

détails, composées par Achille Souquet et reproduites avec notes dans l'*Epigraphie du Pas-de-Calais* (loc. cit., pp. 35 à 38), ont disparu pendant la guerre ou depuis.

(1) Souaille.

« parce qu'elle est sur la croupe d'une petite montagne ». Dom Grenier dit qu'elle était autrefois dédiée à St-Nicolas, mais on n'en a aucune preuve.

Les archives de la paroisse St-Michel constatent : « qu'avant la réunion des deux cures et paroisses en une seule, elle étoit autrefois église de paroisse. Elle étoit composée de deux espèces de nefs, jointes l'une à l'autre par une gouttière qui recevoit les eaux des deux combles. En 1701, nous dit G. Souquet, la nef du nord était tombée en ruine. Elle fut démolie (1). On se servit alors des matériaux pour entourer de murailles le jardin du presbytère, attenant à la nef conservée » (2).

Une vue d'Etaples de 1660 représente cette église avec une seule nef et un clocher central carré, percé d'ouïes en plein cintre et sommé d'une flèche. Ce clocher, en bois, fut démonté en 1817.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, cette église servait de chapelle à la marine ; elle eut un chapelain jusqu'en 1763. On la nommait Notre-Dame de Foy, depuis qu'en 1628 le P. de Baynast de Faffemont, jésuite, frère du seigneur d'Hilbert, avait fait don d'une petite image de la Vierge, sculptée dans le bois du chêne miraculeux de Foy en Hainaut (3). Cette statuette, très vénérée, sauvée à la Révolution par un marin nommé Bigot, fut remise après le Concordat au curé de St-Michel (4), et elle est toujours conservée en grand honneur sur l'autel de la chapelle de Jean Avantage. La confrérie existe encore (5).

Il ne reste plus que les contreforts d'équerre flanquant la façade ouest. Les autres ont été démolis, mais leurs arrachements sont encore très visibles.

Depuis la Révolution, l'église Notre-Dame est convertie en maisons particu-

(1) Dom WYART (ms. lat. B. N. 12889, ff. 58-62) dit que Notre-Dame d'Etaples fut détruite en 1434 par les troupes de La Hire, et que c'est depuis lors que la seconde nef de cette église est demeurée ruinée : « Beatæ Mariæ des Cruncquelets ou des Crocq (ecclesia) pariter sui compagis compartem ædificiumque amisit, quod nunc, alia superstite adhuc parte, in modum hortuli visitur a parte septentrionali ». Dom Wyart écrivait en 1674. La destruction de la nef du nord est donc bien antérieure à 1701.

(2) Cueilloir des rentes les plus anciennes de la paroisse, p. 63. — SOUQUET, p. 5.

(3) Les Jésuites, au XVIIe siècle propagèrent beaucoup ce culte de N. D. de Foy et distribuèrent partout des statuettes, toutes pareilles. Il y en avait à Hesdin ,à Etrun, à Beaurainville. Il y en a encore à la Cathédrale d'Amiens, à Canchy, à Ruisseauville, à Gravelines, etc., etc.

(4) SOUQUET, p. 12 et sq., donne des détails sur ce culte.

(5) Malgré l'affirmation de Souquet, je ne suis pas bien convaincu que la statue de N. D. de Foy ait jamais été placée dans l'église Notre-Dame. Le testament de Marguerite du Wicquet, femme de Jean Allard, sr du Plouy, procureur du Roi à Montreuil (19 nov. 1647),contient un legs de 12 livres « à l'esglise d'Estaples, pour estre employé à la décoration de la Chapelle de N. D. de Foy estant en icelle ». (Min. Duquesnel, notaire à Montreuil ; Reg. aux Insin. de la Sénéchaussée du Boulonnais, VI, fo 95). — *L'église d'Etaples*, tout court, doit être l'église paroissiale de St-Michel.

lières. Mais elle n'a pas été trop dénaturée, du moins la partie ouest, car, depuis quelques années, le chœur est entièrement gâté par les enduits au ciment et les percements de fenêtres neuves. Elle mesure $24^{m}80$ de longueur ; sa nef est large de 7,75, et le bas-côté supprimé avait $5^{m}70$ de largeur. La hauteur des combles est de $12^{m}50$ en tout. Les murs, épais de $1^{m}10$ et hauts de 6 mètres, sont en grés, ainsi que les contreforts.

« Le portail, placé à l'ouest, s'élève en plein cintre sans aucune espèce d'ornementation. Il a 4^{m} de hauteur sur $2^{m}20$ de largeur. Il est muré... [et] n'est pas exactement au centre de la façade : il est plus rapproché de l'angle sud, afin de laisser, entre le portail et l'angle nord, une largeur de $3^{m}20$ pour donner place à un escalier en pierres qui a été remplacé, depuis la vente de cet édifice, par un escalier en bois qui conduit à un étage établi dans la hauteur de la nef.

« De toutes les fenêtres, il n'existe aujourd'hui », écrivait Souquet en 1855, « que l'encadrement de celle qui éclairait le chœur, au fond duquel elle était placée. Cet encadrement est formé d'une simple moulure en pierres blanches, et présente au-dessus de son cintre un demi-cercle tant soit peu tronqué. Elle a 7^{m} de hauteur sur $2^{m}20$ de largeur (1).

« On aperçoit, à gauche de cette fenêtre, une petite ouverture longue et étroite, destinée... à aérer les combles ».

La nef a quatre travées, séparées par des contreforts. Il ne reste plus que les contreforts d'équerre flanquant la façade ouest. Les autres ont été démolis, mais leurs arrachements sont encore très visibles.

« Un mur percé de cinq arcades séparait les deux nefs. Lorsqu'on supprima la nef du nord, ces arcades furent fermées par une maçonnerie en pierres blanches... Elles sont de forme ogivale [c.-à-d. en arc brisé]. Elles ont $4^{m}50$ de hauteur sur 3^{m} de largeur. Il y a cinq piliers [rectangulaires] dont les deux extrêmes sont cohérents, l'un au mur du portail, l'autre au mur du chœur. Le premier de ces piliers a $3^{m}50$ de longueur, à cause de la profondeur de l'escalier placé dans l'angle formé par ce pilier et le mur du portail ; les quatre suivants ont chacun $1^{m}20$ de largeur ; le cinquième a $1^{m}40$ de largeur. Ils ont tous $1^{m}15$ d'épaisseur. Ces piliers sont en grés, et le reste du mur en pierres blanches. Le deuxième pilier a deux des faces de sa base entourées d'un massif en pierres plates sur lesquelles plusieurs personnes peuvent s'asseoir commodément. Il est probable que ce massif entourait primitivement les quatre faces de sa base et servait de banc... »

(1) Tout ce pignon Est est complètement dénaturé aujourd'hui ; la fenêtre n'est plus visible, ni rien d'ancien dans cette partie de l'église.

Le dallage, en carreaux de terre rouge, n'a conservé qu'une pierre tombale, où se lit le mot MIL, et une autre indéchiffrable.

« La charpente qui couvre la nef... se compose de dix fermes dressées transversalement... Les poinçons... ont la forme de véritables colonnes octogones avec bases et chapiteaux, sans aucune sculpture.. Hauteur 2 m 94.

« La nef est voûtée en bois. Cette voûte en plein cintre laisse apparaître [les sablières], les entraits et les poinçons. Elle se compose de dix arcs placés à 2 m 40 (1) de distance les uns des autres. Ces arcs n'ont aucun revêtement, en sorte qu'ils laissent voir, dans leurs intervalles, l'intérieur des combles. Cette voûte peut être comparée à la cale d'un navire renversé.

« Au-dessus du chœur, les intervalles existant entre les arcs étaient remplis de planchettes de 1 m 10 de long sur 0 m 17, en sorte que la voûte du chœur était pleine et ne laissait plus voir l'intérieur des combles ». (2).

Cet édifice a peu d'architecture. Je crois qu'on peut le dater du XIIIe siècle. Quant à la charpente, il est difficile de lui assigner une date.

La Ville

Il ne reste du château d'Etaples qu'une motte informe de craie, encore assez haute et servant de cimetière. On ne peut absolument pas se fier aux anciennes vues de Tassin, Peeters, etc., tout à fait fantaisistes et figurant le château d'Etaples comme une forteresse escarpée, juchée sur une montagne aussi élevée que la haute ville de Boulogne ou celle de Montreuil. Cela relève absolument du domaine de l'imagination. Duviert, plus exact, esquisse une courtine flanquée de cinq tours médiévales, et, par devant, un bastion.

La grand'place d'Etaples est bordée de vieilles et belles maisons, assez dénaturées pour la plupart, mais qui gardent encore quelque chose de leur aspect d'autrefois. Celle des Marteau et des Souquet est restée longtemps intacte ; on y voyait des aménagements intérieurs du XVIIIe siècle, tentures d'étoffes, mobilier, cheminées, etc. qui n'avaient pas bougé en plus de cent ans. Les armes parlantes de la famille Marteau : *d'azur à 3 marteaux d'or*, s'y voient encore en plusieurs endroits. Je ne dis rien de la décoration de bustes, sculptures diverses et inscriptions souvent erronées, dont la façade a été ornée vers la fin du XIXe siècle.

(1) SOUQUET imprime 0 m 40 ; c'est une faute d'impression.

(2) SOUQUET, op. cit., pp. 6 à 8. Cet auteur donne une planche reproduisant le plan de l'église, sa coupe perspective, sa coupe transversale et les détails d'un poinçon.

Du côté nord de la Place, la maison où naquit le fameux Jacques Lefebvre d'Etaples, savant célèbre du XVIe siècle, ami d'Erasme et précurseur du protestantisme, porte en ancrages la date 1563 et les initiales N F M F, que Souquet traduit par Noël François Maurice Friocourt (possesseur de la maison au XVIIIe siècle ?).

Du côté ouest, la maison St-Christophe est datée de 1577. La maison du Porc-Epic, où est né Dauphin d'Halinghem, président de la Sénéchaussée de Boulogne et commentateur de la Coutume au XVIIIe siècle, porte la date 1695 et le monogramme CDH, Charles Dauphin d'Halinghem. La maison du Grand Pélerin, construite par Oudart Ohier, sieur de La Mothe, est datée de 1657 et ses ancres donnent aussi le nom OHIER et une fleur de lys.

Sur le côté sud, on voit la date 1723 et les initiales D L C (Durier Louis-Charles). Puis l'ancien hôtel de Bergemont ; les ancrages de la cour portent NbLD 1738 (Noël Blocquel de Bergemont), et ceux de la place B-D (Bergemont-Dauphin) (1).

On remarque encore, çà et là, dans les rues de la ville, quelques curieuses enseignes. La plus belle est, sur la Place, celle de la maison de l'Echiquier, pierre sculptée d'un échiquier surmonté de la date 1571 sur un listel, et en dessous un écu échancré chargé d'un chiffre marchand accosté des lettres I. C. ; le tout dans une arcade en plein cintre portée sur deux colonnettes doriques.

Rue Grand-Pierre, un écu est chargé d'une sorte de chiffre marchand où se reconnaissent les lettres F. A. Q..., accosté de deux roses ; en exergue, la date 1577.

La maison de la Couronne, rue de Montreuil, porte une couronne à trois pointes et la date 1582. Même rue, l'ancienne maison échevinale est décorée d'une fleur de lys (2).

La notice de Souquet sur les *Rues d'Etaples* donne bien des renseignements sur les vieilles maisons de la ville.

L'hôtel de ville, rebâti en 1889, n'avait aucun intérêt. Le nouvel édifice contient une cloche dont voici l'inscription, fondue entre deux courses de fleurs de lys :

LA - PRESENTE - CLOCHE - A - ESTEE - REFONDVE - EN - 1734 - PAR - LESS - OINS (*sic*) - DES - SRS ANTOINE - BAVDELIQVE

✠ BAILLY - NOËL - MARTEAVX - PR - DV - ROY - CLAVDE - GRESSIER - MAYEVR - & - LOVIS - LEFEBVRE - VICE - MAYEVR

✠ DE - LA - VILLE DETAPLES...

En bas : LOVIS - LE - GVAY - MA - FONDVE.

(1) Ces ancres curieuses ont été reproduites par G. SOUQUET, *Les rues d'Etaples*, 1860, pl. III, et par l'*Epigraphie du P. d. C., canton d'Etaples*, pl. X, d'après les dessins de V. J. Vaillant.

(2) SOUQUET, *Rues d'Etaples*, pl. II.

Au dessous se trouvent un médaillon de saint Nicolas, en évêque, avec crosse, ces mots : S. NICOLAVS, et une tête d'ange entourée d'une auréole. De l'autre côté, une très longue feuille dentelée.

Sur la vue de Duviert, de 1611, l'*Horloge* est figurée par une haute tourelle barlongue, à toit en bâtière ; on ne distingue pas les détails.

FRENCQ

(Canton d'Etaples).

EGLISE.

(Pl. XXVIII.)

Frencq était le chef-lieu d'un doyenné du diocèse de Boulogne. L'église, dédiée à St-Martin, était à la présentation de l'abbaye de Samer.

L'église, fort remaniée et privée de tout caractère ou à peu près, présente actuellement le plan bizarre d'une équerre. Elle n'est pas orientée ; le chœur est tourné vers le nord ; il est flanqué, à l'ouest, d'une tour romane, malheureusement reconstruite, et à l'est d'une grande chapelle du XIVe siècle.

On sait qu'en 1355, l'église fut incendiée par le duc de Lancastre (1) ; elle fut sans doute restaurée ensuite par Enguerrand d'Eudin, qui y fut enterré en 1391. La chapelle de l'Est date de cette époque. En 1737, elle subit une restauration dans laquelle presque tous les ouvrages de bois durent être remplacés (2). La chapelle seigneuriale de Ste-Marie-Madeleine, tombée en ruine, dut être transférée en 1728 au château de Rosamel.

On ne peut rien dire de la nef, ni du chœur très court, à chevet droit, qui la suit, si ce n'est que leurs murs fort remaniés peuvent dater du XVIe siècle, avec quelques parements plus anciens.

A l'ouest du chœur s'élevait, dégagée de trois côtés, une belle tour romane datant, selon C. Enlart, de 1130 à 1150. « Il n'en reste plus que la partie inférieure, carrée, qui ne communique avec l'église que par une petite porte, et devait occuper soit l'ouest, soit un côté de l'église romane, comme à St-Wlmer de Boulogne ou à Blangy-sous-Poix. De même que les tours de ces églises, le clocher de Frencq avait

(1) ENLART, *Architect. romane dans la région picarde*, p. 202.

(2) *Archives P. d. C.*, C. 168.

un étage supérieur octogone assez différent de celui qui a été récemment rétabli (1). Il peut être facilement restitué d'après un dessin d'architecte du xviiie siècle (2) et d'après un dessin pittoresque exécuté peu d'années avant la démolition (3).

« La face opposée à l'église du xive siècle est ajourée d'une fenêtre en plein cintre au rez de chaussée et au premier étage. Celui-ci a des archères sur les trois autres faces, et la fenêtre en plein cintre y est géminée. La partie correspondant au rez de chaussée est en grés et cantonnée de deux contreforts à chaque angle. L'étage octogone avait sur chaque face une fenêtre en plein cintre subdivisée en deux baies de même tracé dont le double cintre reposait sur trois colonnettes. Les tailloirs des colonnettes des piédroits étaient reliés entre eux, et les arrêts horizontaux des archivoltes prismatiques à trois faces se reliaient de même quelques centimètres plus haut, ce qui constituait une double ligne horizontale d'effet bizarre. La corniche se composait d'une tablette à biseau chargé de dents de scie, qui reposait sur des modillons ornés de têtes humaines. Cette tour avait beaucoup d'analogie avec celle de Lumbres près St-Omer, malheureusement détruite aussi...

« Au xviiie siècle, la tour de Frencq avait reçu un étage supplémentaire portant sur chaque face une baie en plein cintre, à clef saillante, qu'accostaient deux arcatures de même tracé mais moins hautes. Ce motif se retrouve... au château de Rosamel » (4), bâti à Frencq, en 1770, par l'architecte Giraut Sannier ; c'est donc sans doute celui-ci qui a exhaussé le clocher. « Relativement original pour son époque », Sannier a fait du roman à sa manière. « Cette ordonnance du xviiie siècle en harmonie d'échelle et presque de style avec la construction romane à laquelle elle s'ajoutait (5), était un exemple rare et curieux pour l'histoire de l'art. L'architecture de ce morceau rappelait celle du portail de l'église de Francs (Gironde) construite en 1605 dans un style presque roman et sur laquelle... M. Brutails a donné une remarquable étude dans les Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux en 1893 ». (6).

La grande chapelle qu'on appelle l'*Eglise des hommes*, parce que c'est là que se

(1) Ce clocher, bâti vers 1872, est très orné, mais fort mal bâti : aux anciennes trompes on a substitué des linteaux de bois !

(2) Archives communales de Frencq.

(3) Ce dessin, peint à l'huile, est passé de la collection Souquet en ma possession.

(4) Enlart, loc. cit.

(5) Les bandes servant de contreforts aux angles avaient été prolongées jusqu'en haut, et la corniche supérieure était imitée de celle du xiie siècle.

(6) Enlart, loc. cit.

placent les hommes pendant les offices, est bâtie en craie taillée et mesure 8 mètres sur chaque face. Elle n'a jamais été voûtée : au XIXe siècle, on l'a divisée en trois nefs par des colonnettes en bois. Le mur nord n'avait aucune fenêtre ; au sud, il y en a deux, grandes et larges, en tiers-point. La façade Est est la plus ornée : elle était primitivement éclairée, en son milieu, par une grande fenêtre surmontant l'autel ; plus haut, dans le pignon, s'ouvrait une autre baie. Peu après la construction, on mura la fenêtre basse pour en ouvrir deux, une de chaque côté ; il est évident qu'elles sont de date postérieure, car elles empiètent sur celle du milieu, mais leur mouluration est identique et toutes remontent au XIVe siècle. Aujourd'hui toutes ces fenêtres sont murées et une porte s'ouvre à la place de l'autel.

On voit, sur le mur Est à l'intérieur, de curieuses peintures murales. L'une représente un seigneur et sa femme en prières. Quoi qu'on en dise, le personnage représenté n'est pas Enguerrand d'Eudin, car celui-ci portait pour armes un aigle à deux têtes ; or, la cotte du chevalier et les deux écus placés au dessus de lui sont aux armes de Courteville de Hodicq : *d'or à la croix ancrée de gueules*. Peut-être est-ce Huon de Hodicq, seigneur de Courteville et de Rosamel, et grand-père maternel d'Enguerrand.

La peinture est très bien conservée ; l'encadrement est rouge et le fond vert. Tourné à gauche, sur un prie-Dieu jaune à accoudoir rouge avec franges, le chevalier, agenouillé, est vêtu d'une cotte armoriée ; ses mains sont nues et jointes, ses pieds chaussés de bottes de fer avec éperons ; un capuchon, qui ne fait qu'un avec la cotte, recouvre sa tête ; son heaume est par terre auprès de lui ; son épée pend à son côté droit. Derrière lui se tient sa femme, également agenouillée, revêtue de l'élégant attirail des châtelaines du XIVe siècle ; sa robe est rouge, flottante, à manches fort larges avec dentelles et petite collerette ; une cape noire, semblable à celles qu'on porte encore dans nos villages, couvre ses cheveux blonds.

La chapelle, paraît-il, était autrefois décorée d'une série des douze apôtres, peinte à la fresque, en grandeur presque naturelle (1). Découvertes sous le badigeon en 1868, deux seulement de ces peintures murales ont pu être restaurées ; elles sont placées de chaque côté de la porte actuelle, — emplacement de l'autel primitif.

Ces peintures sont de forme rectangulaire, sauf un pan abattu en haut. L'encadrement est rouge ; deux colonnes vertes à chapiteau supportent un fronton à trois pans orné de quatrefeuilles et de têtes de clous verts ; entre le fronton et le cadre, les écoinçons, de couleur jaune, sont remplis de dessins identiques.

(1) Cf. les apôtres peints à Angerville-Bailleul (Seine-Inférieure). — Abbé COCHET, *Les Eglises de l'arrond. du Havre*, t. II, p. 142.

Le fond de la fresque est jaune ; en bas est un carrelage, en damier jaune et vert.

A droite est peint saint Jean, sous les traits d'un jeune homme imberbe, aux cheveux blonds ; un nimbe rouge cerclé de vert ceint sa tête ; il est vêtu d'une robe verte et d'un manteau rouge fermé sur le cou par une agrafe jaune ; sa main droite s'appuie sur sa poitrine ; de la gauche il tient le calice dont s'échappe le serpent. Ses pieds sont nus, comme il sied à tout apôtre. Auprès de sa bouche est une banderole blanche, de forme carrée, sur laquelle on lit cette inscription noire, en gothique minuscule :

passus sub pontio
pilato crucifixus
et sepultus.

C'est le verset du *Credo* qu'on attribue à saint Jean.



Fig. 21. — Frencq. — Peintures murales. *(Dessin de C. Enlart).*

L'autre fresque représente saint André, barbu, pieds nus ; il porte le même vêtement que saint Jean. Il tient des deux mains, devant lui, sa croix en sautoir ; la banderole porte ce verset du *Credo* :

et in ihū xpitū
filium eius unicū
dn̄m nostrum.

Au dessous de chacune de ces deux fresques se trouve, dans un cercle, une croix

de consécration. Le fond est vert, de forme ronde, avec bordure rouge. La croix est rouge et fleurdelysée. Au centre de la croix se voit un petit quatrefeuille. (1).

Dans la même chapelle se trouve aujourd'hui la statue tombale mutilée d'Enguerrand d'Eudin, grand chambellan de Charles VI, gouverneur du Ponthieu et du Dauphiné, fondateur de la chapelle de la Madeleine, mort le 7 mars 1391. Inhumé dans la chapelle qu'il avait fondée, au nord-est de l'église, ce bon chevalier y resta tranquille jusqu'à la ruine et à la démolition de cette chapelle, en 1728, comme on le verra plus loin. Transporté dans l' « Eglise des Hommes », il y demeura jusqu'en 1875, d'abord enfoui sous un banc, puis remis au jour par l'abbé Ducrocq ; on renouvela alors les bancs, et la statue fut reléguée sous le clocher. En 1891, sur mes instances, M. l'abbé Dié, alors curé de Frencq, l'en retira et la fit encastrer dans une sorte de niche intérieure, à côté de la porte de la chapelle. Après la mort de l'abbé Dié, la niche fut murée, en sorte que la statue était devenue invisible. Mais la Commission départementale des monuments historiques intervint, et en 1904 l'état de choses précédent fut rétabli ; le gisant, placé (à tort) debout, se voit aujourd'hui, encore de belle allure, quoique son visage soit effacé, ses mains et sa jambe droite brisées. (2).

Une inscription sur bois, qui appartenait en dernier lieu à M. Alph. Lefebvre, était attachée au mur, à côté du tombeau ; elle datait de 1728. Je l'ai fait rétablir aux frais de la Commission :

CY DESSOVS || EST || L'EFFIGIE DE MESSIRE ENGVERRAND DEVDIN || GOVVERNEVR DV DAVPHINÉ, NATIF DE FRENC || FONDATEVR DE LA CHAPELLE DE S^TE MAGDEL^NE || OV IL FVT INHVMÉ EN LAN 1391, BATIE || EN DEHORS ET CONTRE LE CHOEVR DE || CETTE EGLISE DONT LE TITRE, APRÈS LA || DESTRVCTION DE L'EDIFICE A ETÉ TRANSFÉRÉ || EN LA CHAPELLE DV CHATEAV DE ROSAMEL || SCITVÉ EN CETTE PAROISSE.

On a trouvé, en janvier 1844, dans les démolitions d'un vieil autel, un cœur en plomb renfermant un cœur embaumé ; on a prétendu à tort que ce cœur était

(1) Voir ci-contre les dessins de C. Enlart. D'autres dessins de ces peintures murales et celui du tombeau d'Enguerrand d'Eudin sont publiés dans l'*Epigraphie du P. d. C., canton d'Etaples*, pl. VIII et IX. (Dessins de Pigault de Beaupré, 1847).

(2) J'ai conté en détails les amusantes péripéties du sauvetage de cette statue, dans le Bulletin de la Commission, 2e série, t. III, 1905, p. 118 : la canonisation d'Enguerrand (*Ingrain, saint Grain*), par la superstition populaire, l'agitation des dévotes en voyant déterrer ce bon saint Grain (elles confondaient une statue avec des ossements !), la folie de l'abbé Ducrocq, puis de l'abbé Dié, vengeance éclatante du saint outragé (!) ; les complaintes et les cantilènes improvisées par des trouvères de village, etc., etc. C'est chose trop longue pour être répétée ici..

celui d'Enguerrand d'Eudin ; il est prouvé que le cœur de ce guerrier a été enterré aux Célestins d'Amiens (1). Le cœur de plomb était encore conservé en 1896 au presbytère de Frencq ; il a été muré derrière la statue tombale.

On a également découvert, sous le pavage de l'église, un bas-relief de l'époque romaine, en pierre oolithique. C'est un ex-voto offert à Apollon par l'équipage de la trirème *Radians*, III RAD. « C'est une tablette en oolithe de Marquise, haute de 30 centimètres, large de 60, et partagée en trois registres horizontaux. La tranche supérieure représente le Dieu du jour dont la tête est couronnée de rayons solaires, et deux matelots de l'équipage qui lui présentent son offrande : sur le registre inférieur sont sculptés deux navires voguant à la rame, tels qu'on les voit sur le revers de nombreuses médailles. La partie médiane est occupée par un cartouche ansé : un grand point étoilé à trois rais sépare les deux mots de cette inscription ; c'est la seule qui nous ait conservé le nom d'un des innombrables navires de l'escadre de Bretagne.

« ...Ce monument, unique peut-être en son espèce, pourra servir d'indice pour la recherche dans ces parages (de Frencq) d'un édifice consacré au culte d'Apollon ou de toute autre divinité du cycle solaire. Les ex-voto de l'armée de mer sont de la plus grande rareté ». (2).

Cette curieuse pierre est au musée de Boulogne.

Il reste à parler de la chapelle Ste-Marie-Madeleine; le procès-verbal de l'enquête épiscopale, qui précéda la translation de cette chapelle au château de Rosamel (29 octobre 1726), renferme de curieux détails sur l'ancienne chapelle.

« Nous Simon Dumetz, prêtre, curé de la paroisse de St-Nicolas de Longvilliers, en exécution de la commission de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Evecque de Boulogne, du 23 du présent mois d'octobre, qui nous délègue pour informer des ruines de la chapelle de la Madelaine scituée au village de Franc, des charges, desserte et revenù d'icelle, de la nécessité, commodité ou incommodité de la translation requise par le seigneur de Franc, en une chapelle qu'il propose de construire en son château de Rosamel scis en la même paroisse, nous sommes transporté audit lieu de Franc, où, etc...

« Sommes entrés dans le cimetière pour y reconnoître l'estat de la chapelle du tiltre de la Madelaine. Nous avons d'abord observé qu'il n'y reste pas une pierre des murs qui en formoient la closture, son sol faisant aujourdhuy partye du cime-

(1) Cf. son épitaphe : R. Rodière, *Epitaphier de Picardie*, 1925, p. 314.

(2) V. J. Vaillant, *Epigraphie de la Morinie*, 1890, p. 46. — Et *Bull. de la Comm. du P. d. C.*, 1re série, t. VI, p. 321, fig.

tière ; il nous a parû, autant que quelques vestiges des fondements, qui se découvrent au niveau de l'herbe, l'ont pû permettre, que son terrain contenoit environ vingt un pieds de long sur dix neuf de large, que l'édiffice étoit appuyé contre le chœur de la paroisse, à l'aspect d'entre l'orient et le septentrion, sur quoy les témoins sus nommés nous ont dit avoir connoissance que l'entrée de la chapelle étoit sur le cimetière, entre le septentrion et l'occident, sans aucune communication avec le chœur de l'église, qu'ils se souviennent d'avoir vû ladite chapelle subsistante avec son toict, il y a environ cinquante ans, qu'on la faisoit servir alors à usage de grange en y serrant des grains, mais que depuis quarante cinq ans environ, le toict étant tombé en ruine, les murs se sont insensiblement destruits, au point que les descombres en ont étés enlevés, il y a environ dix sept à dix huit ans, pour débarasser le cimetière ; ajoutent que la messe n'y a point été célébrée de leur temps, quoy qu'ils ayent ouys dire par leurs anciens qu'on y en acquittoit quand la chapelle étoit en état. Puis nous avons apperçus dans le terrain de ladite chapelle une pierre tombale en relief, à demi usée, d'environ six pieds de long, dressée contre le mur du chœur, que les susdits témoins nous ont dit que suivant la tradition estre l'effigie d'Enguerrand d'Eudin, fondateur de la chapelle : qu'ils ont vûs cette pierre, avant la destruction de laditte chapelle, gissante au même endroit, soutenue par deux pilliers à la hauteur d'un pied de terre, et qu'on tient que ledit fondateur a été inhumé dessous dans un cercueuil de plomb. » (1).

Le mobilier de l'église n'a plus d'intérêt, sauf les fonts baptismaux (XIVe siècle), du type à cinq supports ; mais les quatre colonnettes latérales ont disparu ; il n'en reste que les chapiteaux à feuillages. La table carrée, en oolithe, est sans ornements.

« L'image en bois de Monsieur Saint Martin représenté en gendarme ou cavalier, avec les armes ablazonées de ma maison... pind à l'huille de la plus excelente pinture qu'il soit posible sans y rien espargnier » ; cette image, prescrite par le testament de Jacques de Regnier, sr de Le Thurne, du 14 juin 1642 (2), n'existe

(1) *Chartrier de Rosamel.* — Les dépositions de tous les témoins sont absolument concordantes, et prouvent jusqu'à l'évidence que je me suis trompé (*Epigraphie... Etaples*, p. 46 ; et *La Statue tombale d'Enguerrand d'Eudin*, *Bulletin de la Commission du P. d. C.*, t. III, p. 118) en pensant que la grande chapelle dite aujourd'hui l'*Eglise des Hommes*, et adossée au *Sud-est* du chœur, est l'ancienne chapelle de la Madeleine, fondée par Enguerrand d'Eudin. Cette dernière était au *Nord*, complètement séparée de l'église (tandis que celle qui subsiste en fait partie intégrante) ; enfin il n'en reste pas pierre sur pierre. L'*Eglise des Hommes* présente les caractères d'architecture de la même époque, et a été sans doute bâtie en même temps que la chapelle de la Madeleine ; de plus, elle a servi d'asile au tombeau d'Enguerrand depuis 1728. C'est ce qui a facilité mon erreur.

(2) Chartrier de Colembert.

plus. Le saint Martin à cheval, qui se voit aujourd'hui dans l'église de Frencq, est du xviiie siècle et très mesquin.

La plus ancienne des deux cloches ne remonte qu'à 1828.

Dans le cimetière sont les tombes, très simples, des du Campe de Rosamel, du xixe siècle ; j'en ai publié les inscriptions dans l'*Épigraphie du Pas-de-Calais.* (1).

Le Journal topographique du Voyage du Roy en Flandres en 1680, album de F. de La Pointe conservé au château de Colembert, nous montre un dessin de l'ancien château de Frencq : « Fray (*sic* pour Fran), village et château scitué dans un fond, à M. de Rosamel, où le Roy passa le 19 juillet, allant disner à Neufchatel. » Près de l'église et sous le chemin dévalant, on voit un gros château-fort, presque sans fenêtres, avec plusieurs tourelles à poivrières et des machicoulis arqués.

Il ne reste rien non plus du curieux manoir de Le Turne, où les sires de Regnier, « de la race et lignée du grand saint Hubert d'Ardenne », exercèrent aux xvie et xviie siècles leur pouvoir héréditaire de guérir les enragés. J'ai publié dans les *Vieux Manoirs du Boulonnais,* p. 144 et sq., quelques détails là-dessus, et un bon dessin de V. J. Vaillant, pris avant la démolition du manoir.

Chateau de Rosamel.

(Pl. XXIX et LI).

Il est fort curieux de trouver, à la fin du xviiie siècle, un château de style Louis XVI élevé de toutes pièces sur un plan de forteresse médiévale : quatre corps de logis égaux, formant le carré autour d'une petite cour intérieure.

Le fief de Rosamel appartint de temps immémorial aux Courteville de Hodicq ; il passa par alliance aux Gouffier par le mariage (19 nov. 1581) de Marguerite de Hodicq avec Charles Maximilien de Gouffier. Vendu le 15 avril 1700 à François Joseph de La Houssoye, il fut racheté, le 7 juillet 1710, par Louis du Campe, écuyer, seigneur de Tardinghem, dont la grand'mère était née d'Hodicq, et dont les descendants ont porté avec illustration le nom de Rosamel. Ils ont compté un maréchal de camp, deux amiraux (dont un ministre de la Marine, pair de France) et quantité d'officiers de terre et de mer.

Le manoir primitif occupait l'emplacement du château actuel. Un plan de 1751, conservé au chartrier, indique bien le carré flanqué de quatre tourelles rondes

(1) Tome IV, *canton d'Étaples,* p. 50. Noter que l'amirale de Rosamel, née Bonfils de Saint-Loup, est morte le 9 juillet 1809 (et non 1869).

aux angles ; mais les douves étaient alors comblées, et un seul bâtiment, peu important, s'élevait du côté Est de l'enceinte ; de tout le reste, il ne devait subsister que les fondations. L'entrée était à l'ouest, et non comme aujourd'hui au sud (1). Les bâtiments de ferme occupaient l'emplacement actuel ; d'ailleurs une grange est datée de 1565.

En 1770, Claude Louis Marie du Campe de Rosamel, maréchal de camp, fit recreuser les fossés et construire par Giraut Sannier, sur les fondations du moyen âge, le beau château qu'on voit aujourd'hui et dont les plans, datés de 1778, sont conservés. Trois côtés sont entourés de larges douves d'eau vive, alimentées de sources abondantes ; le quatrième côté est celui de la cour d'honneur. Toute la construction est en craie taillée, mais exceptionnellement bien choisie et encore blanche comme au jour où elle sortit de la carrière. Au dessus d'un entresol, dont le dallage est inférieur au niveau de l'eau et n'a cependant aucune humidité, s'élèvent un rez-de-chaussée et un étage très exhaussés, puis un second étage en attique, bas et en retrait sous le toit : attique bien caractéristique du style Louis XVI, et dont Giraut Sannier et Rousseau ont usé et abusé. La façade d'entrée a, dans un avant-corps à peine saillant, entre quatre fenêtres, une haute porte en plein cintre ; le premier étage compte cinq fenêtres, la médiane surmontée d'un fronton aux armes de l'amiral de Rosamel : *d'argent à 2 fasces de gueules*, accolées à celles de Bonfils de St-Loup : *d'or au chevron d'azur surmonté d'une fasce en divise de gueules et, en chef, de 3 étoiles rangées d'azur* ; les supports sont deux lions gardants et les écus ovales sont accompagnés de drapeaux en faisceau.

Les autres façades ont six fenêtres à chaque étage. A chacun des quatre angles s'élève une tour ronde, éclairée de fenêtres semblables à celles du corps de logis. Ces tours ne montent que jusqu'au chemin de ronde régnant devant l'attique ; elles sont couvertes en terrasse ; celles de la façade d'entrée s'accompagnent,

(1) On lit dans le registre de 1751 : « Le château, compris la haute cour, les fossés présentement comblés, en contenance de 33 verges de terre, avec portion du jardin y contigu, jusqu'à concurrence de 33 autres verges de terre, compose un journal de terre, lequel avec 7 journeaux de terre, partie de la pièce du Mont de la Voyenne, cy après, forme un fief mouvant de la baronnie de Doudeauville à relief de 7 sols 6 deniers parisis, le tiers de chambellage.

« La basse cour consistant en corps de logis à usage de cuisine, chambres, écuries, granges, étables, bergeries, hangards, colombiers, grande cour et une arrière-cour fermée de murs, sur le terrain de laquelle est construite la chapelle... » (transférée ailleurs en 1779, comme on le verra plus loin).

« Item le jardin du château, séparé par des charmilles en deux potagers avec les contre-allées... »



(*Cl. Lorgnier*).

FRENCQ. — Château de Rosamel.



(Cl. Lorgnier).

GROFFLIERS. — Église. Portail.

au rez-de-chaussée seulement, d'un petit appendice en forme d'éperon, éclairé par des œils-de-bœuf.

La cour intérieure est très exiguë.

A l'intérieur du château, on remarque surtout le superbe escalier à paliers droits et à rampe de fer forgé, qui monte du vestibule d'entrée jusqu'aux combles. Il est semblable à celui de Colembert, bien que le plan de ce dernier château, autre ouvrage de Giraut Sannier, soit tout différent de celui de Rosamel ; l'escalier de Colembert, au lieu d'être central comme ici, occupe une des ailes du château.

Dans la salle à manger, on admire un superbe poêle en porcelaine, de style Louis XV, de très grande dimension.

Les appartements sont très beaux, très hauts et très bien éclairés ; la disposition des pièces d'angle est particulièrement agréable. Mais on n'y voit pas d'anciennes boiseries sculptées.

« Les artistes boulonnais », dit Mlle Bengesco, « n'ont jamais manqué de goût ni de sobriété. Je crois qu'on ne doit attribuer la pauvreté de leurs motifs de sculpture qu'à la nécessité où ils se trouvaient de faire vite et à bon marché. Si nous prenons pour exemple les châteaux de Rosamel et de Colembert, ces demeures seigneuriales, grands reflets de la vie du passé, dont l'éclat s'assombrit, mais dont l'image reste toujours fidèle, nous voyons que pour les grandes pièces de réception, on se contentait de cadres destinés à recevoir soit des tapisseries, soit des toiles peintes, dont l'usage est fort fréquent dans le pays ». (1).

De chaque côté de la cour d'honneur s'élèvent les communs, construits symétriquement et dans le style du château, mais complètement dégagés d'avec lui. A gauche (ouest), le premier bâtiment est la chapelle, du meilleur style Louis XVI, encore livrée au culte. Dédiée à Ste-Marie-Madeleine, comme on l'a vu plus haut, elle fut transférée du cimetière de Frencq au château de Rosamel par ordonnance épiscopale du 2 novembre 1728, confirmée par lettres patentes de Louis XV de juillet 1729. Située alors, d'après le plan de 1751, à la suite des bâtiments de ferme, au nord du château, elle fut reconstruite en 1779, là où nous la voyons aujourd'hui. Le 14 octobre 1779, Mgr de Pressy accorda l'autorisation de dire la messe, sauf aux six principales fêtes de l'année, dans la chapelle de Rosamel, « nouvellement reconstruite », sur le rapport qui lui fut fait par le chanoine Delastre de Valdufresne, « que lad. chapelle, d'une architecture du meilleur goût et détachée de tout bâtiment », s'est « d'ailleurs trouvée pourvue de tout ce qui

(1) M. Bengesco, *Boiseries et décorations intérieures dans le Boulonnais au* XVIIIe *siècle* ; Congrès de l'Assoc. franç. pour l'avancement des Sciences, Boulogne, 1899, p. 966.

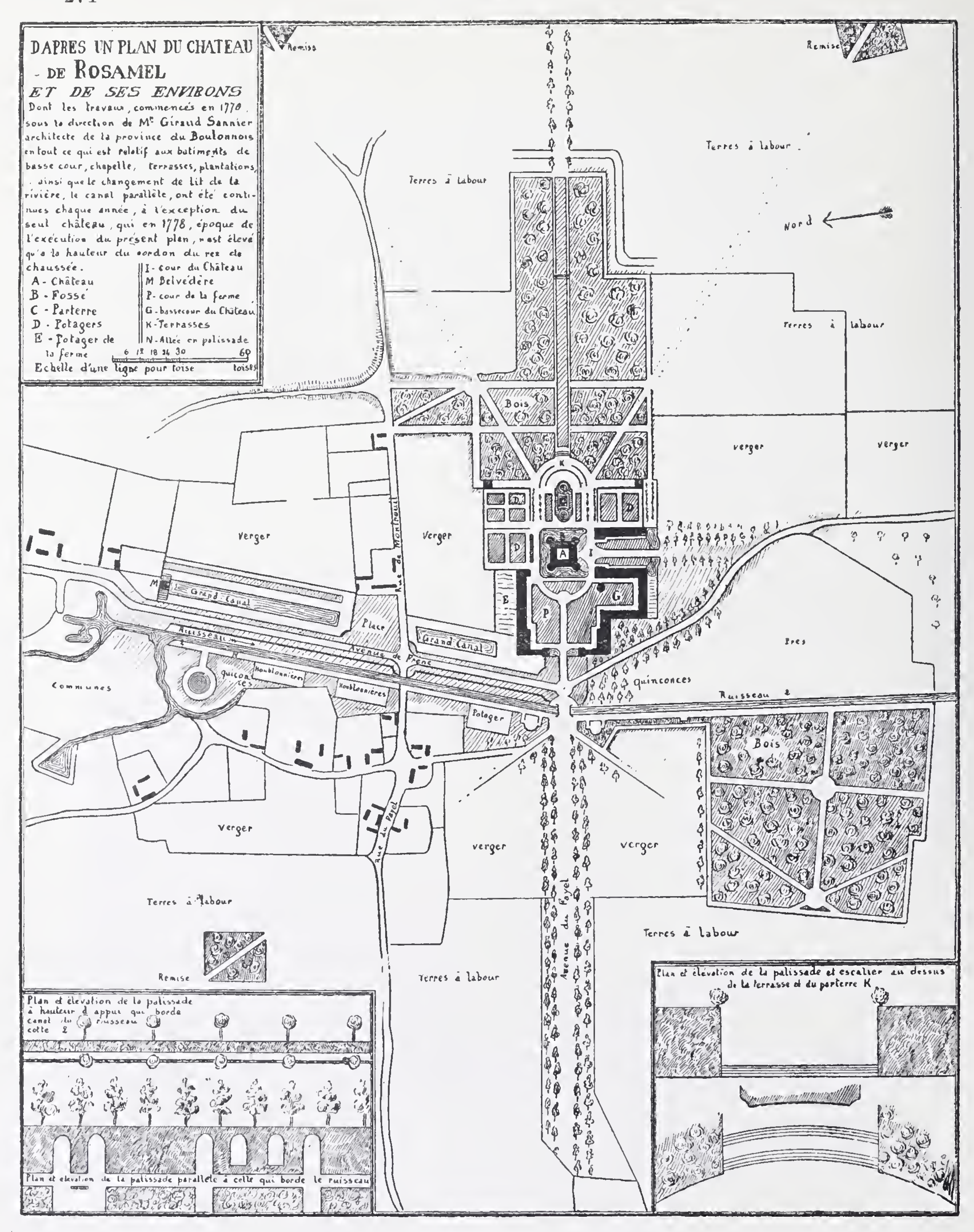


Fig. 22. — Plan du parc de Rosamel (1778).

est nécessaire pour la décence du culte divin » ; le chanoine, en conséquence, en a fait la bénédiction (1).

La chapelle est dominée par une haute lanterne ajourée ; elle renferme une tribune intérieure, face à l'autel, et est éclairée de chaque côté par une grande fenêtre en plein cintre. À la voûte, deux écussons portent les armes du Campe de Rosamel et Le Blond du Plouy : *d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 roses du même.*

« L'ornementation de la chapelle, d'un goût exquis, est faite tout entière d'une espèce de stuc ou de mortier qui se désagrège facilement, et ce procédé est fréquemment employé dans les chambres » du château (2).

Il faut noter le jardin à la française, établi après 1770, c'est-à-dire à une époque où le style de Le Nôtre était déjà démodé, et où cependant, on le voit, il gardait des partisans. L'architecte qui l'a composé s'est joué des difficultés du terrain, en traçant sur une pente abrupte les allées droites qu'on ne voit guère, d'ordinaire, qu'en terrain plat. La grande avenue monte à pic vers le belvédère.

Je donne un plan ancien de ce jardin (3), vraie rareté dans la province. Avec la disposition toute médiévale du château, si exceptionnelle à la fin du XVIII[e] siècle, ce sont les deux grandes originalités de ce domaine.

Au sud la cour d'honneur, ornée de deux sobres pièces de gazon, puis la grille et une perspective gazonnée (4), bordée de rangées d'arbres, qui, semble-t-il, auraient dû faire une avenue d'arrivée. Mais on a gardé l'entrée antique par la cour de ferme, se bornant à y mettre des pièces de gazon et à la prolonger par la large avenue du Fayel, entièrement gazonnée entre sa double et triple rangée d'arbres. Dès la sortie de cette cour, après avoir franchi un ruisseau canalisé, on trouve deux échappées obliques, symétriques, l'une vers une prairie et un bois percé d'allées en étoile, et l'autre, vers la droite, sur le village.

Sur les bords du ruisseau, des charmilles taillées en portiques, un large canal parallèle. Mais tout cela n'est-il pas un hors-d'œuvre, en dehors du vrai jardin qui décore la façade Est du château ? Au grand siècle, n'eût-on pas conçu le tout avec plus d'unité ?

A l'est, des fenêtres de la salle à manger et non pas du salon, ce qui semble une

(1) Arch. du P. d. C., fonds de l'Evêché de Boulogne, G. 10, f° 179.

(2) M. Bengesco, op. cit., p. 967.

(3) Plan conservé par la famille de Rosamel. La copie est due à la plume de mon ami Ch. de La Charie, ainsi que les notes qui suivent sur les jardins.

(4) Depuis, on a creusé un miroir d'eau rectangulaire, non prévu, car il ne figure pas sur le plan.

erreur, on domine un parterre élégant, mais dont les buis des anciens temps ont été proscrits. Il se compose de gazon et de plates-bandes de fleurs dans le style de Neufforge (1) et se termine en hémicycle, au pied de deux terrasses avec murs de soutènement. Puis c'est le bois qui s'élève sur la pente raide du coteau, percé d'une large allée centrale garnie d'un tapis vert, perpendiculaire au château, accompagnée d'allées obliques et symétriques. De chaque côté du parterre, ont été établis deux potagers avec des murs garnis de charmilles et d'espaliers.

L'ensemble est très étudié et soigné, et soumis à un ordre moins rigoureusement symétrique que ne l'étaient ceux des rares jardins français qu'on continuait à établir sous Louis XVI.

Hélas ! sous la Restauration, une partie de ce jardin tomba dans l'abandon. Sous l'inspiration de Lalos, Thouin et autres jardinistes du xixe siècle, bien des ordonnances françaises disparurent. Ce fut le cas de Rosamel pour le parterre et les terrasses ; mais heureusement les grandes perspectives demeurent jusqu'à présent intactes autour du château.

— Le chartrier de Rosamel, exceptionnellement riche en chartes des xiiie et xive siècles, encore munies de leurs sceaux, vient d'être réuni aux archives départementales du Pas-de-Calais. Que va devenir le château ? *Sunt lacrymæ rerum...*

GROFFLIERS.

(Canton de Montreuil).

Eglise.

(Pl. XXX).

Groffliers était jadis un faubourg de la vieille ville déchue de Waben. Son église, dédiée à Notre-Dame de Septembre, faisait partie du doyenné de Montreuil, diocèse d'Amiens, et avait pour collateur l'abbé de St-Josse-sur-Mer.

Une délibération des mayeur, échevins et paroissiens, du 8 mai 1575, nous dit que « pour la grand ruyne et descouverture advenus à lad. église par les grands ventz », il était, « sans rédification et réparation » d'icelle, « impossible de cellébrer le service divin quy journellement se y doibt chanter. » Les habitants vendirent deux journaux de terre pour payer les travaux, qui durent donc être assez considérables.

(1) Neufforge a publié sous Louis XV un recueil de plans de jardins et parterres très caractéristiques.

Il ne reste cependant dans l'édifice actuel rien qui puisse être daté du XVIe siècle. D'après un auteur moderne, un raz de marée aurait, en 1748, détruit l'église de Groffliers (1). On n'a aucun document écrit ; mais le sinistre n'a rien d'invraisemblable, puisque, le 2 septembre 1859, la marée est encore entrée jusqu'aux premières maisons du village (2). Le mur de remplissage qui obstrue aujourd'hui, entre les colonnes, les grandes arcades de la nef : cet *opus tumultuarium*, mêlé de pierres, grés, briques, roches, accumulés sans ordre et à la hâte, paraît bien remonter au XVIIIe siècle, à en juger par la forme des mesquines fenêtres qui l'ajourent, les unes carrées, les autres en plein cintre. (3).

La nef a seule subsisté ; les bas-côtés (larges de 2^m50 d'après leurs fondations qui se retrouvent dans le cimetière) ont disparu, ainsi que le transsept et le chœur.

La façade occidentale date de 1300 environ ; elle se termine par un simple pignon triangulaire, certainement refait dans sa partie supérieure. Le bas est construit en grés, et le portail en oolithe de Marquise, évidemment amené par mer ; cette pierre d'un grain très fin se prête volontiers au travail du ciseau.

Le portail est d'une jolie et sobre architecture ; son tympan est nu (4) ; le linteau repose, à ses extrémités, sur des pieds-droits à chapiteaux rectangulaires, ornés de feuillages très endommagés et — celui de gauche seul — d'une petite tête humaine sur un corps d'animal contourné et accroupi.

Les trois voussures, ornées sur l'arête d'un tore aminci, dégagé par des gorges profondes, dessinent un arc en tiers-point un peu obtus, et retombent sur autant de colonnettes, appareillées avec la muraille et logées dans les retraits des pieds-droits du portail, qui forment trois ressauts à angle droit. Sous le tailloir carré, profilé d'un bandeau, d'un tore et d'un cavet, la corbeille du chapiteau présente deux rangées de feuillages, ceux du haut finement recourbés en crochets. Les bases, fort aplaties, surmontent de petits socles octogones assez exhaussés qui reposent eux-mêmes sur une plinthe continue.

La voussure extérieure est surmontée d'un mince boudin, protégé par une archivolte en larmier, à talus supérieur très évasé, creusé d'un cavet en dessous, et se prolongeant en cordon horizontal sur toute la façade.

A chacun des angles s'élève un contrefort très saillant, en grés comme le reste

(1) Aristide DANVIN, *Berck-Guide*, p. 55.

(2) *Revue du Pas-de-Calais*, t. II, 1859, p. 167.

(3) Je vais résumer la notice sur l'*Eglise de Groffliers*, que j'ai donnée en 1915 au *Bulletin de la Société d'Emulation d'Abbeville*, 20 pp.

(4) Récemment déshonoré par la pose, au beau milieu, d'une ampoule électrique !

des murs ; on remarque, sur la face ouest de chaque contrefort, un corbeau en quart de rond. A-t-il servi à porter le toit d'un porche de bois en appentis?

Quelque simple que soit ce portail, il n'en est pas moins intéressant, par l'excellence de ses proportions, le bon style de sa sculpture, l'absence complète de réparations récentes, et l'extrême rareté des monuments des XIIIe et XIVe siècles dans la région du Ponthieu et du Boulonnais. C'est un bon spécimen des portails à trois voussures et à six colonnettes, qui ont été d'un usage à peu près exclusif dans nos églises rurales, du XIe au XIVe siècle. Dans un rayon de quinze lieues à la ronde, il en reste encore quelques-uns, comparables à celui de Groffliers ; mais, si les dispositions générales sont les mêmes, les détails diffèrent et permettraient une étude comparative assez intéressante. Par rang de date, on peut citer le beau portail du Wast, puis ceux de St-Waast-lez-Aubin, de Senlis, de Bours, de Villers-sur-Authie, d'Auchy-les-Moines, de Sempy et de Béhen.

Les deux caractéristiques du portail de Groffliers, comparé aux autres de même type, paraissent être la disposition à ressaut des pieds-droits (d'ailleurs répandue un peu dans toutes les provinces et qui se retrouve au Wast, à Bours et à Senlis), l'exhaussement des socles de la base, et les tores en amande de la voussure, que je n'ai pas observés ailleurs. Dans l'ordre chronologique, ce portail se place entre ceux d'Auchy (vers 1280) et de Sempy et Béhen (vers 1360).

La nef de l'église existe encore, mais privée de ses bas-côtés. Elle n'a jamais été voûtée. Elle se divise en huit travées, dont les arcades, murées au XVIIIe siècle avec des matériaux hétéroclites, sont encore bien conservées. Ces arcades doublées, en plein cintre, à arêtes abattues en biseau et terminées par des congés, accusent nettement le XIIe siècle ; mais, chose des plus curieuses, les grosses colonnes trapues, qui servent de piliers à la nef, ont des chapiteaux à tailloirs octogones et des bases à griffes, sur socles carrés, qui sont certainement du XIVe siècle. Ces colonnes sont appareillées, et il faut remarquer qu'elles sont de travail différent et de hauteur inégale au nord et au sud. Celles du nord mesurent 3m08 de hauteur, dont 0m40 pour le chapiteau ; celles du sud n'ont que 2m75, dont 0m28 pour le chapiteau ; naturellement les arcades — d'ailleurs toutes semblables entre elles — sont inégales en élévation comme leurs supports. Les chapiteaux du côté nord sont ornés de feuillages grassement découpés, rappelant en plus gros ceux du portail ; ceux du sud, beaucoup plus bas, n'ont que des moulures. Les tailloirs sont octogones et surmontés, au sud seulement, d'un talus ; ceux du nord sont plats.

La demi-colonne engagée, au revers de la façade vers le nord, est semblable aux colonnes du sud et de même hauteur que celles-ci.

Au premier aspect, il semble vraiment extraordinaire que des arcades soient plus anciennes que leurs supports. Mais, en examinant attentivement ces derniers, on se convainc que les colonnes peuvent très bien n'avoir été que retaillées au XIVe siècle ; une griffe de base, du côté sud, paraît bien remonter au XIIe siècle (1). Il y a là une reprise en sous-œuvre de tous les piliers d'une nef, dont ou çiterait difficilement d'autres exemples.

Cette nef mesure 30m50 de long sur 7m de large ; les entre-colonnements sont de 3m20.

Le transsept et le chœur ont complètement disparu; il n'en reste que les massifs piliers carrés qui portaient l'arc triomphal ; ils sont bas (ils n'ont que 1m75 de haut). lourds, et ,en guise de chapiteaux, n'ont qu'une imposte chanfreinée. On peut les dater du XIIe siècle (2). La croisée devait être surmontée d'une tour centrale.

Comme Enlart en a fait la très juste remarque. l'église de Groffliers, faubourg de l'ancienne ville de Waben, semble bien avoir été imitée de celle de cette ville. Mais il n'est pas tout à fait exact de dire que « ces deux édifices, qui se ressemblaient, sont dans le même état de ruine. » A Groffliers, les restes sont encore intéressants et bien conservés ; l'étude en est facile. A Waben, tout est fruste et dénaturé, comme on le verra plus loin.

Le mobilier de l'église de Groffliers n'offre plus rieu à uoter. Il y a quelques années, on aurait pu signaler les fonts baptismaux et la cloche, aujourd'hui disparus. Les fonts, du XVIIe siècle, offraient un curieux exemple de la persistance du type à cinq supports, si répandu dans notre région aux XIIe et XIIIe siècles. Ils étaient faits de craie taillée ; la cuve carrée, massive, aux angles abattus, renflée à sa base, reposait sur un gros trouc et quatre colonnettes dégagées, dont les grossières moulures méritaient à peine le nom de chapiteaux et de bases. Un socle carré portait le tout. On a eu grand tort de supprimer cette curieuse cuve, ainsi que celle d'Aix-en-Issart, du même type (1655) (3) ; seule, celle de Verton est encore en place ; encore a-t-elle perdu ses colonnettes.

Sur la cloche, refondue en 1899, on lisait :

JAI ETE BENIE PAR ME ROBERT BOURDON DESSEVANT LADITE PAROISSE ET NOMMEE MARIE PAR MRE DOMINIQUE GASPARD JOSEPH DUPUIS ECUIER SEIGR DUMEGENT ET PAR DAME MARIE CATHERINE ANTTE PECQUET SON EPOUSE. — MRE LOUIS DE FORCEVILLE CHER SGR DUDIT LIEU.

1753 (4).

Pas de nom de fondeur.

(1) Remarque faite par C. ENLART, *Architecture romane dans la région picarde*, p. 128.
(2) Remarque id. id.
(3) Cf. p. 142 ci-dessus.
(4) Et non 1733, comme le *Dict. hist. du P. d. C.* l'a imprimé par erreur. (*Montreuil*, p. 338).

On peut relever deux épitaphes, l'une peinte sur le tympan du portail, de Pierre Louis Debuire, curé, décédé le 6 mai 1762, 45 ans ; l'autre sur une pierre bleue, encastrée dans la muraille nord :

CY || DEVANT || REPOSE LE CORPS || DE DAM^{LE} ELIZABETH || MASSON AGEE DE 55 ANS || EPOUSE DE M^{E} I-B^{TE} DESPREAVLX DOI || EN DES [*procureurs*] AV BAILLIAGE SIEGE || PRESIDIAL [*et*] ELECTION DAMIENS || MERE DE MR RENE DESPREAVLX || PRETRE & CVRE DE LA PAROISE || DE GROFFLIERS OU ELLE EST || DECEDEE LE 3[0e *septembre*] 1730 QUI A || FONDÉ A PERPETUITE VN OBIT CH^{TÉ} || TANT POUR SA MERE QVE POVR LVY || PRIEZ DIEV POVR SON AME (1).

HENOCQ

(Commune de Brexent-Hénocq, canton d'Etaples).

Eglise.

L'église d'Hénocq, dédiée à Notre-Dame, est annexée de temps immémorial à celle de Brexent (ancien diocèse de Boulogne). Elle ne présente plus guère d'intérêt aujourd'hui ; il y a cinquante ans, c'était un curieux petit édifice du XIIe siècle, tout en grés à peine taillés, composé d'une nef et d'un chœur carré, de 23 m. de long sur 4 m. 20 de large. Enlart en a donné la description dans son *Architecture romane* (2), et j'en ai parlé après lui deux fois déjà (3). Il n'y a donc pas lieu de nous y appesantir.

La seule fenêtre primitive qui subsiste encore (1^{m}80 de haut sur 0^{m}50 de large) se voit dans le chevet droit ; son cintre est composé de six claveaux sans clef, sous une archivolte en tore déprimé ; cette moulure a été ravalée et la fenêtre murée.

« Le pignon occidental était percé à la base de quatre portes égales en plein cintre et sans nul ornement, grossièrement construites en grés. Ces ouvertures avaient été murées. Elles devaient donner accès dans un narthex, et non dans un

(1) Noter dans cette inscription le mélange du V et de l'U moderne.

(2) P. 200.

(3) *Epigraphie du P. d. C.*, t. IV, *Etaples*, p. 13. — Et *Mémoires de la Comm. du P. d. C.*, t. III (1909), pp. 13-16 : *L'Eglise d'Hénocq* ; dessin pris par Achille Germain avant les travaux qui ont enlevé à l'église tout son style.



HUMBERT. — Église. Ange.



HUMBERT. — Église. Ange.

porche, car le pignon occidental avait la même hauteur et le même appareil que celui de l'Est » (1). Ce narthex passait, à tort, pour un ancien temple de Diane. Les habitants d'Hénocq jetèrent bas, en 1884 (2), ces restes intéressants et très solides. La façade actuelle n'est qu'un misérable mur de refend ; l'église a été raccourcie d'une travée vers l'ouest.

Le chœur est voûté de deux travées de voûtes d'ogives, du XVIe siècle, très basses. Mais je croirais volontiers que cette voûte en a remplacé une plus ancienne. Cinq des six supports des nervures semblent bien remonter à l'époque romane ; est-il possible d'attribuer au XVIe siècle ces figures grotesques et bizarres ? L'une soutient sa tête des deux mains ; une autre roule des yeux affreusement torves ; une troisième est coiffée d'un voile carré sur le front, encadrant tout le visage, avec une bande passant sur le nez ; une quatrième a des oreilles d'âne. Le sixième support, seul, est une colonnette trapue, dont le chapiteau à corps de moulures accuse bien le XVIe siècle, comme le doubleau surbaissé et les ogives de la voûte. Il n'y a pas de formerets. Un contrefort plat, du XIIe siècle, séparant les deux travées, semble bien aussi témoigner en faveur de l'existence d'une voûte primitive.

Le mobilier de la pauvre église a été saccagé à plaisir, comme le monument lui-même. En 1900, le grenier recélait encore un groupe en chêne, de sainte Anne, du XVIe s. : la bonne aïeule, assise, enseignait à lire à la Vierge ; à ces deux statues gothiques on avait ajouté, après coup, sur le bras gauche de sainte Anne, un petit Jésus de style rococo, drôlement contourné, et d'autant plus amusant que sa mère était représentée sous les traits d'une enfant de huit à dix ans. Près de la gisait une belle tête de Vierge en pierre peinte (XVe s.), diadémée et voilée. De ce naufrage j'avais sauvé un grand saint Roch en terre cuite (XVIIIe s.), avec son ange et son chien, en huit morceaux ; ce spécimen de la fabrication des potiers de Sorrus, réparé et recollé sur ses cassures, ornait le musée de la Commission des antiquités du Pas-de-Calais, à Arras, lorsqu'en 1915 les bombes allemandes l'anéantirent.

Une grande pierre tombale, autrefois dans le chœur, puis brisée et remisée dans les combles, a été détruite comme les statues. En voici l'épitaphe, reconstituée sur les débris :

CY GIST LE CORPS DE GVY DE THVBEAVVILLE EN SON VIVANT ESCVIER SIEVR DE LA RIVIERE VOISIN WARINCQVEVAL BEAVCAVROY ET DE BATINGHEM TREPASSE LE JEVDY VE JOVR DAOVST 1617 ET LEQVEL A VESCV SOIXANTE SEIZE ANS (3).

(1) ENLART, *loc. cit.*

(2) 1884 et non 1887, comme je l'ai écrit par erreur.

(3) Ce gentilhomme était aussi seigneur d'Hénocq et habitait le manoir seigneurial, encore existant non loin de l'église, et non dépourvu de caractère avec son haut toit en croupe, son étage, et son rez-de-chaussée composé d'une seule pièce : salle et cuisine à la fois. Cf. R. RODIÈRE, *Les Vieux Manoirs du Boulonnais*, p. 73.

Enfin la vieille cloche a disparu de son campenard, elle aussi. Elle avait été fondue en suite d'un marché passé le 1er août 1598 entre les curé et marguilliers de Brexent et Benoît Le Moine, fondeur parisien bien connu, alors employé à des travaux de fonte d'artillerie à la citadelle de Montreuil (1). Voici l'inscription qu'elle portait :

✠ M. HVBERT ENVERLEM PBRE ◇ C ◇ +
1S98 (2)
HECTOR ◇ LE ◇ TELLIER
(*papegay*) PAR (*arbalète bandée*) MOVR (*papegay*).
A

Il est curieux — et inexpliqué — de retrouver ici l'arbalète, les papegais et la devise PAR AMOVR de la confrérie des arbalétriers de Montreuil, emblèmes qui se voient dans les sculptures de l'église St-Saulve (3).

HUBERSENT.

(Canton d'Etaples).

EGLISE.

Hubersent était jadis secours de Cormont ; l'église, dédiée à St-Martin, domine tout le village. Elle se compose d'une nef, tout en grés et de construction récente (1857) et d'un chœur du commencement du XVIe siècle. En démolissant l'ancienne nef, on retrouva contre le mur du nord des fragments de bronze, ce qui fit penser que les anciennes cloches avaient été fondues en cet endroit ; on y retrouva également des monnaies d'argent de François Ier (4).

Le chœur est d'une belle élévation et d'un bon style flamboyant ; il est construit

(1) Cf. *Mémoires de la Comm. des M. H. du Pas-de-Calais*, t. II, p. 339 ; — et *Epigraphie du P. d. C.*, t. IV, *Supplément*, p. 17. Benoît Le Moine, fondeur en l'Arsenal de Paris, était à Montreuil depuis 1595. (*ibid.*)

(2) Noter le 5 en forme d's ; la même particularité se constatait sur l'ancienne cloche de Longvilliers, qui était de la même année et probablement du même fondeur.

(3) Cf. pp. 47 et 51. — Si l'on n'était en possession du marché de 1598, et si d'ailleurs Hubert Enverlem ou Averlan n'était connu comme curé de Brexent de 1596 à 1599, on aurait pu supposer que la cloche avait été fondue pour les Arbalétriers.

(4) Note de feu l'abbé Fourrier, natif d'Hubersent.

en craie taillée, et mesure 12 m. de long sur 7 de large. L'arc triomphal, en tiers-point, est haut et finement profilé.

La voûte, à doubleaux plein cintre, forme trois travées de croisées d'ogives, avec liernes ; la troisième travée couvre également le chevet à trois pans par six branches d'ogives. Les culs-de-lampe représentent S[t]-Pierre, avec sa clef, S[t]-Paul et son épée, Notre-Dame de Pitié, sainte Barbe et sa tour. Les clefs figurent : l'Agneau pascal, saint Martin divisant son manteau, S[te] Austreberthe avec son loup, et deux écussons : le 1[er] de Melun ; le second écartelé : au 1, *lozangé* ; au 2, Guasbecque : *de sable au lion d'argent* ; au 3, Hondschoote : *d'hermines à la bande de gueules chargée de* 3 *coquilles d'or* ; au 4, *d'or à* 3 *cors de gueules*, qui est de Hornes.

Ces armoiries se retrouvent avec variantes dans l'église de Brimeux. Or, l'alliance entre Hugues de Melun et Jeanne de Hornes ayant eu lieu le 15 octobre 1495, et les deux conjoints étant morts en 1524 et 1534, c'est entre ces dates qu'il faut placer la construction du chœur d'Hubersent, dont ils étaient seigneurs et patrons.

Le chœur est éclairé par sept fenêtres en tiers-point ; celles du chevet et la première du sud ont deux meneaux, les trois autres n'en ont qu'un. On voyait naguère dans ces fenêtres de très curieux restes de verrières anciennes. Deux larrons en croix. qui existaient dans la fenêtre absidale, ayant été donnés comme modèles à un peintre verrier, celui-ci se les appropria. Une sainte Cécile tenant une harpe a été vendue (1).

Il reste encore, dans le tympan de la fenêtre du maître-autel, trois soufflets où l'on voit : 1° le Père Eternel, coiffé d'une tiare, tenant de la main droite le globe terrestre et bénissant de la gauche ; 2° la Vierge Marie, agenouillée sur un prie-Dieu ; 3° l'ange Gabriel, tenant un phylactère ; ces trois personnages représentent donc la scène de l'Annonciation. Dans les écoinçons volent des anges vêtus de blanc.

Dans une autre fenêtre, un évêque mitré et crossé doit figurer saint Martin (2).

On remarque dans l'église une très belle statue de saint Jean l'Evangéliste, du XVIII[e] siècle, en bois, haute de 1[m]75 : le saint, très jeune, inspiré, se tourne vers le ciel d'où lui vient la parole divine. Ses cheveux châtains sont longs et bouclés, sa robe bleue, son manteau rouge à intérieur blanc. Il tient, de la main gauche, un livre ouvert. L'aigle est à ses pieds, à sa droite. La statue est d'un seul morceau

(1) Notes de M. l'abbé Fourrier.

(2) LATTEUX, *Etude sur les vitraux du Nord de la France*, dans le *Congrès archéolog. d'Arras*, 1880, p. 362, dit quelques mots des vitraux d'Hubersent.

de bois ; le dos a été creusé en auge en 1793, et la statue a servi effectivement de mangeoire aux porcs pour la sauver du bûcher révolutionnaire (1).

Le campenard à deux baies en grés, qui surmontait le mur-pignon de l'ouest, également en grés, de 2 mètres d'épaisseur, a été remplacé tout récemment par un clocher de charpente. La plus grosse cloche disparut en 1793 ; sur la plus ancienne des deux actuelles, on lit :

+
IHS MAR ✠ MESSIRE FRANCOIS DE SAINCT BLIMOND CHEVALIER SEIGNEVR ET BARON DORDRE PREMIER BARON DE
✠ BOVLLENOIS SEIGNEVR DE FREN ET DE HVBERSEN SEQVIERE D'HEMY ET AVLTRE LIEVX
1628.

Au fond de la gorge qui fait face à l'église, se trouvait jadis le château. On voit encore la motte féodale, avec quelques pans de murs. La ferme, tout en grés, forme un quadrilatère ; le corps de logis était flanqué de quatre tourelles ; on en voit encore deux, bien mutilées. La plus vieille grange a des ancres en forme de fleurs de lys.

HUMBERT

(Canton d'Hucqueliers).

Eglise.

(Pl. XXXI - XXXII).

L'église d'Humbert — diocèse de Boulogne, patronat de l'abbaye de Ste-Austreberthe — est dédiée à St-Pierre. Elle date du XVIe siècle, mais est peu remarquable. Son chœur sans voûte, bâti en craie taillée, est éclairé par sept grandes fenêtres en tiers-point, dont trois sur les pans du chevet.

Cette église ne mériterait pas d'être mentionnée ici, si elle ne renfermait deux admirables statuettes d'anges, de la première moitié du XIVe siècle, sculptées en cœur de chêne (2). L'un des anges avait perdu ses ailes, remplacées par des ailes

(1) Plus tard, Mgr Haffreingue, désirant posséder cette statue pour sa cathédrale de Boulogne, en offrit vainement jusqu'à 10.000 fr. (Note de M. l'abbé Fourrier).

(2) Hauteur de la tête aux pieds : 0 m 95 ; les ailes comprises, 1 m 35. Ces statuettes sont classées comme monuments historiques.

en tilleul qui étaient vermoulues ; les mains de l'autre ange avaient disparu. Un amateur a refait les ailes sur le modèle de celles du second ange qui sont intactes. Les cheveux ondulés et massés sur les oreilles, le charmant sourire des visages — presque le célèbre sourire de l'ange de Reims — les belles ailes éployées et dressées, la pose gracieuse des mains, le léger déhanchement, les plis harmonieux des draperies, tout concourt à faire de ces délicieuses images un vrai chef d'œuvre d'art chrétien (1).

Il paraît que, vers 1896, un brocanteur a acheté au curé d'alors, pour cinq francs, un lustre en bronze ciselé, pesant 45 kilog., entier et en bon état !

Deux vieilles statues de bois, sans intérêt, portent les noms de leurs saints personnages :

STE LVPE ORA PRO NOBIS.
STE SILVESTER ORA PRO NOBIS.

---

(1) Voir une excellente notice de M. Jean Lephay : *Sur deux statuettes d'anges de l'église d'Humbert (P. d. C.)* ; dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1929, pp. 121 à 126.

Je passe sur diverses tentatives de vol, ou de brocante illégale de ces joyaux, mais je conterai une curieuse aventure arrivée aux Anges d'Humbert. En 1930 parut un joli recueil, abondamment illustré : *Vieilles Eglises et vieux Châteaux de la Haute-Auvergne*, par le Dr de Ribier et l'abbé Peschaud (Aurillac, édition U. S. H. A., in-4°). Quelle ne fut pas ma stupéfaction en y voyant, p. 192, la phototypie des Anges d'Humbert, attribués à l'église de Villedieu (Cantal) ! Et, qui plus est, le cliché qui avait servi à cette reproduction était, sans doute possible, celui de J. Gates !

Après avoir vainement tenté de me renseigner auprès du curé de Villedieu et de l'archiviste du Cantal, qui n'ont pas daigné me répondre, j'ai pu quand même, grâce à la direction des Beaux-Arts, trouver la solution du problème.

L'éditeur — il le déclare en tête du volume — s'est chargé seul de l'illustration de l'ouvrage, à l'exclusion des auteurs. Il s'adressa à la Direction des Beaux-Arts pour se procurer les photographies des monuments et objets classés ; cela lui évitait d'envoyer sur place un opérateur. Or, au service photographique des Monuments Historiques, l'un des clichés relatifs à des détails de l'église de Villedieu porte le n° 18.678. Les Anges d'Humbert sont numérotés 78.678. Par suite de la ressemblance des chiffres, une épreuve d'Humbert s'était égarée dans le dossier de Villedieu. Elle y fut prise et reproduite pieusement !

Bien entendu, le texte de l'ouvrage ne mentionne nullement ces anges, qui n'ont jamais existé à l'église de Villedieu, ni rien qui y ressemble.

Il y a, au musée de la Citadelle de Montreuil, de très bonnes copies récentes des anges d'Humbert.

LESPINOY

(Canton de Campagne).

Le Chateau.



Fig. 23. — Lespinoy. — Château en 1919. *(Ch. de la Charie).*

Le château de Lespinoy, bâti vers 1750 à 1760, par Théodore-Emmanuel-Joseph Dubois, écuyer, seigneur de Percheval, et Marie-Josèphe-Elizabeth Quarré de Boiry sa femme (1), passa ensuite à leur fille Marie-Josèphe-Emmanuelle, qui épousa le 4 mai 1784 Maximilien Guislain, marquis de Louverval. Vendu nationalement le 8 fructidor an II sur l'émigré Louverval, le château fut acquis par l'arpenteur Lens, et passa dans la suite au chevalier Bussière, puis, en 1813, à Claude Marie Hacot. Inhabité depuis longtemps et saccagé par les troupes d'occupation pendant la dernière guerre, il fut rasé en 1919.

C'était une belle résidence de style Louis XV, d'un étage sur rez-de-chaussée,

(1) Ils avaient acheté la seigneurie de Lespinoy le 23 août 1749 à J. B. Claude Fr. Jos. de Chinot, éc[r], s[r] de Chailly, et Marie Anne Charlotte de Guizelin, sa femme, dame de Fromessent et de Lespinoy. (Tableau généalog. de Guizelin, par A. de Rosny). — Le 17 juillet 1790, Mgr. Asseline donna permission au marquis de Louverval de faire célébrer la messe dans le château de Lespinoy (Arch. P. d. C., G. 12, f[o] 91 v[o]).

bâtie en briques et pierres, d'une solidité à toute épreuve et d'un travail assez analogue à celui de l'abbaye de Valloires. La façade sur cour comprenait un avant-corps central peu saillant, sous fronton triangulaire. Au rez-de-chaussée, précédé d'un perron assez élevé, la porte centrale s'ouvrait entre deux fenêtres ; ces ouvertures étaient en plein cintre, ainsi que les trois fenêtres de l'étage. A droite et à gauche, la façade avait aussi trois fenêtres, à linteau légèrement arqué,

La façade sur le jardin répétait la même ordonnance ; l'avant-corps central était formé par le grand salon, d'une belle ordonnance.

Les murs étaient en briques, les encadrements des baies et les frontons en craie taillée, ainsi que de longues bandes verticales, à joints ouverts, disposées comme des pilastres aux angles des façades et des avant-corps, et encore ailleurs, divisant les façades en travées.

Du perron de la cour, on montait dans une antichambre ou vestibule ; à gauche se trouvait la salle à manger, à droite l'escalier et les cuisines ; en face, le salon, qui s'ouvrait directement sur le jardin.

A l'intérieur, on remarquait autrefois de belles tapisseries du xviiie siècle, et les boiseries de la salle à manger, notamment un buffet vitré, faisant partie des lambris. Mais tout cela avait disparu bien avant la ruine finale. L'escalier, à paliers droits, était très beau.

Pour combattre l'humidité naturelle de la vallée de Canche, le château était exhaussé sur un sous-sol très solidement bâti en grés, très éclairé et aéré et entièrement voûté.

Les communs tout en pierre, à grandes arcades cintrées, disposés de chaque côté de la cour d'honneur, avaient encore en 1900 de jolis toits d'ardoises à la Mansard, surmontés en leur milieu de deux gracieux campaniles en forme de dômes. Ces toits avaient été ensuite refaits en pannes et les lanternons supprimés.

Le jardin, à la française, de dimensions moyennes, contenait un petit bassin circulaire où coulait l'eau limpide d'une source. Au fond du jardin, un étang était accompagné de deux doubles rangées de saules étêtés.

Rien ne subsiste de tout cet ensemble joli et du meilleur goût.

L'église de Lespinoy est récente et ne renferme qu'un seul objet intéressant : c'est une croix de procession du xve siècle, en cuivre gravé et doré appliqué sur une âme de bois ; hauteur $0^{m}45$; largeur $0^{m}38$. Le Christ est en bronze ; deux cabochons de cristal de roche ornent les bras. Cette croix a été trouvée sous l'autel de l'ancienne église démolie.

LONGVILLIERS.

(Canton d'Etaples).

Eglise.

(Pl. XXXIII et XXXIV.)

Longvilliers faisait partie du diocèse de Boulogne et son église, patron St-Nicolas, avait pour présentateur l'évêque d'Ypres, depuis la partition de Thérouanne en 1559.

Cette église est un joli monument de la fin du xve siècle, dû à la munificence de François de Créquy et de Marguerite Blondel. Construite en craie taillée, elle forme la croix latine, avec tour centrale et chevet à trois pans. La longueur totale est de 27 m, la largeur au transsept de 17 m 75, celle de la nef et du chœur de 6 m 50.

La nef, comme presque partout, est beaucoup plus fruste et moins ornée que le reste. Le pignon occidental porte la date 1839, qui est celle d'une restauration. Le portail à linteau plat, maçonné de grés, est surmonté d'un œil-de-bœuf. La nef n'est pas voûtée ; deux fenêtres l'éclairent de chaque côté, et une porte latérale s'ouvre au sud ; ces ouvertures sont du xve ou xvie siècle, sans moulure ni ornementation.

L'arc triomphal, en tiers-point, donne accès à la croisée du transsept ; celle-ci est voûtée d'ogives reposant dans chaque angle sur une colonnette à chapiteau de feuillages, adossée à la pile octogone de la croisée. La clef porte un écusson martelé.

Les croisillons, très saillants, un peu moins élevés que la croisée, sont voûtés d'ogives, avec colonnettes semblables à celles décrites ci-dessus. Au dessous du formeret, un grand arc de décharge en tiers-point se dessine sur chaque muraille, disposition peu explicable. La clef de voûte du croisillon sud (ou chapelle St-Antoine), représente St-Michel terrassant le dragon (1). Celle du croisillon nord (chapelle de la Vierge) porte les armes de François de Créquy : écartelé 1 et 4 Créquy : *d'or au créquier de gueules* ; 2 et 3 *contrécartelé* 1 et 4 La Tour : *semé de France, à la tour d'argent* ; 2 et 3 d'Auvergne : *d'or au gonfanon de gueules* ; sur le tout Boulogne : *d'or à 3 tourteaux de gueules.*

François de Créquy devint seigneur de Longvilliers par son mariage, en 1473,

(1) L'archange a de longues ailes, une chevelure longue et épaisse, à deux grosses touffes descendant de chaque côté du visage. Il est vêtu d'une tunique courte serrée par une ceinture. De la main gauche il tient par les cheveux le dragon ; de la droite il brandit l'épée. Ses jambes nues bravent les flammes.



(Cl. Lorgnier).

LONGVILLIERS. — Église. Extérieur.



(Cl. des Forts).

Longvilliers. — Église. Intérieur.

avec Marguerite Blondel ; elle mourut sans enfants en 1513 et lui en septembre 1518. Ces dates limitent celle de la construction de l'église. Toutefois, comme on le verra, le chœur paraît un peu plus ancien.

Les pignons nord et sud du transsept sont percés d'une fenêtre en tiers-point, refendue par un meneau. A l'ouest, chaque croisillon avait naguères une petite fenêtre en anse de panier, d'architecture civile (comme à la nef de l'église de Dannes) (1) ; on a cru bien faire en les agrandissant (1882 et 1887) sur le modèle de celles des pignons. Les deux croisillons ont de belles piscines en anse de panier trilobée, sous archivolte en accolade avec acrotère, le tout finement mouluré. La tablette est à pans coupés.

Le chœur, plus élevé que les croisillons, comprend deux travées droites et le chevet à trois pans. Sa voûte, à doubleaux brisés et à liernes, retombe sur des colonnettes à chapiteaux en frise de feuillages ; ces colonnettes sont simples au chevet, et disposées par faisceaux de trois entre les travées du chœur. Les formerets reposent sur les tailloirs des colonnettes des ogives, par l'intermédiaire d'un congé en forme d'écusson. La voûte, commune à la seconde travée et au chevet, a six branches d'ogives. Tous les arcs sont en tiers-point, comme dans toute l'église.

Les clefs de voûte représentent une tête humaine (2), un agneau pascal, une rose, et enfin, à l'abside, le Jugement dernier, d'une excellente sculpture : le Christ juge, nu, drapé dans un manteau, la main levée, les pieds sur le globe du monde, entre la Vierge et St-Jean qui l'implorent à genoux ; plus bas, des morts, de très petite taille, ressuscitent. Toute la scène tient dans un espace exigu.

La piscine en arc brisé et trilobé est très simple, à tablette médiane.

Les fenêtres du chœur, refendues par un meneau, sont au nombre de trois au chevet et deux au sud. Il n'y en a pas au nord, à cause de l'ancienne chapelle seigneuriale, située en cet endroit. La fenêtre absidale garde un tympan à remplages anciens, avec vitraux de la deuxième moitié du xve siècle.

En haut, sur fond rouge, un dextrochère en pal tenant une hache en fasce ; sur une banderole, inscription en gothique carrée, énigmatique :

G. mpn pppkr.

A gauche, sur fond bleu, écu de Blondel seul, sous heaume de front à lambrequins ; cimier : une aigle d'argent, yssante.

(1) Mais les fenêtres de Dannes sont surmontées d'archivoltes aussi en anse de panier. Celles de Longvilliers en étaient dépourvues.

(2) Ou, d'après une note du chanoine Lefebvre : la face du Sauveur (cheveux partagés sur le front, barbe bifide) ? ?

A droite, sur fond blanc, écusson mi-parti : 1) Blondel : *de gueules à l'aigle éployée d'argent à une seule tête* (elle semble membrée d'azur) ; 2) écartelé aux 1 et 4 Courteheuse : *d'argent à la croix ancrée de gueules* ; au 2, *d'argent à 3 doloires de sable*, 2 et 1 ; au 3, *d'argent à 3 lozanges de gueules, en fasce.* L'écu tenu par un dextrochère portant une courroie liée ; lambrequins. Ce sont les armes des père et mère de Marguerite Blondel : Jean Blondel, chevalier, sgr de Dominois, de Grévillers, puis de Longvilliers qu'il acquit en 1437 d'Oudart Blondel de Pamèle son cousin ; et sa femme Chrétienne de Courteheuse, dame d'Autingues. (1). La présence de cet écu à la « maîtresse-vitre » porte à croire que le chevet serait plus ancien que le croisillon nord, où se voient les armes de François de Créquy. Cependant toute l'église paraît bien avoir été construite d'un seul jet et par les mêmes ouvriers. Il est probable que les travaux, commencés par l'abside, furent conduits avec quelque lenteur, et que Jean Blondel, encore vivant quand on construisit le chœur, était remplacé par son gendre lors de l'érection du transsept.

Au nord du chœur se trouvait autrefois la chapelle seigneuriale ; elle était démolie depuis longtemps et fut remplacée en 1864 par une sacristie neuve ; mais il reste la petite porte en anse de panier, à gauche du maître-autel ; et, sur le mur nord, le tympan ajouré, à soufflets et à mouchettes, de la grande arcade qui s'ouvrait de la chapelle sur le chœur. Les tas de charge de la voûte se voyaient naguère sur les murailles de la sacristie.

L'extérieur de l'église n'offre d'intéressant que le clocher. Les murs du chœur sont soutenus par des contreforts droits, amortis en talus de pierre ; les contreforts d'angle des croisillons, posés en diagonale, s'amortissent en bâtière. Les fenêtres s'encadrent d'archivoltes en larmier.

La tour du clocher, placée sur la croisée du transsept, est fort originale. Sa forme est hexagonale, à pans inégaux. Construite sur une souche barlongue, elle passe à l'hexagone par des talus triangulaires en briques ; tout le reste des murs est en craie taillée, d'excellente qualité comme toute l'église. Les pans Est et Ouest sont plus grands, les quatre autres plus petits. Un larmier règne sous les fenêtres, ornées d'un trilobe en accolade sous leur arc brisé, et surmontées d'une archivolte. Le toit en pavillon est sommé d'une couronne et d'une flèche octogonale, le tout du plus heureux effet.

On remarque dans l'église une belle statue de bois du patron, St-Nicolas (xvie

(1) Bib. Nat., P. O., vol. 372, Blondel. — Elle était fille d'Osthe de Courteheuse, chlr, Bon du Val-en-Surques, sgr d'Autingues, et de Jacqueline de Rabaudanges. (Pierre d'Hozier, Généal. ms. Blondel de Joigny, biblioth. du Mis de Longvilliers).

siècle) ; — et celles de S[t]-Vincent diacre et de S[t]-Fiacre, grossières d'exécution (XVII[e] siècle). Les fonts sont composés de débris de fûts de colonnettes, mal ajustés.

C. Normand a noté autrefois à Longvilliers trois porte-cierges en bois ; un bénitier portatif de cuivre, XVII[e] siècle, et un autre en étain, fait avec une lampe à suspendre, XV[e] s. ; une croix de cuivre avec Christ, XVII[e] s., et un porte-cierge d'autel. Qu'est devenu tout cela ?

L'église de Longvilliers, déjà riche en pierres tombales, forme depuis 1920 une sorte de musée épigraphique. Le regretté marquis Arnold de Longvilliers, homme de bien et de grand cœur, très attaché à toutes les traditions, avait projeté d'y placer diverses dalles funéraires de sa famille, qu'il avait sauvées de la destruction ; son fils, accomplissant ce projet, a fait relever contre les murs des deux croisillons, à l'intérieur, les six pierres tombales qui se trouvaient dans l'église et les cinq autres qu'il a rapportées d'ailleurs.

Il était temps de procéder à cette opération, car les cinq dalles placées dans le pavage du chœur s'effaçaient rapidement depuis quelques années.

Voici le texte de toutes ces épitaphes, en commençant par celles qui se trouvaient déjà à Longvilliers.

1° Oolithe, autrefois dans le dallage du croisillon nord. XIII[e] siècle. Croix fleurdelysée, à angles intérieurs arrondis et montée sur une hampe. Fragment d'inscription sur le contour de la dalle :

...LI CLERS PRIES POR || LANEME. (1)

2° Dalle de marbre stinkal. H. 1[m]80 ; L. 1[m]. — Têtes de morts aux quatre angles. Inscription dans un grand ovale. Pas d'armoiries.

CY GIST || HAVLTE ET ∽ || PVISSATE DAME DIANE || DE SOVRHOVETTE DV HALDE || FEME DE HAVLT ET PVISSANT || SEIGNEVR IACQVES DE LA || MESCHAVSSEE ET DE LA || COSTE DAME DE LONGVILLERS || MARQVISE ET DANNES EN ∽ || BOVLLENOIS LAQ• DECEDDA LE || QVATORZIESME IAN[ER] LAN DE || GRACE MIL SIX CENT CINQVATE (2) || PRIEZ DIEV POVR SON AME.

3° Dalle de marbre gris veiné. H. 1[m]50 ; L. 0,95. — Ecu de Lumbres : à la

(1) Le dessin de cette dalle, publié dans l'*Epigraphie*, *Etaples*, pl. IV, pourrait faire penser que la croix est en relief ; il n'en est rien, cette dalle est gravée au trait. Elle date du XIII[e] siècle et non du XIV[e] ; on retrouve son libellé et son écriture dans les inscriptions de Villers-au-Bois, Willerval, Sailly-en-Ostrevent, Beuvry, Vieille-Chapelle, publiées par M. Loriquet dans l'*Epigraphie* et que cet érudit a pu dater grâce à la dalle de Montreuil de 1247 (voir p. 107).

(2) V et A liés.

bande chargée de 3 lionceaux. Heaume taré de front et lambrequins. Supports : deux griffons ailés, gardants ; cimier peu distinct (cœur ailé). Collier et croix de St-Michel.

YCI GIST LE CORPS DE DEFVNCT || MESSIR ANTHOINE DE LVMBRES || CHEVALIER SEIGNEVR CHATELAIN || DE LONGVILLIERS MARQVISSE || HERBINQHEN DANNES ET || AVTRES LIEVX CONSEILLIER DV || ROI EN SES CONSEIL DESTAT || ET PRIVÉ ET SON EMBASADEVR || EN POLONGNE E EN ALEMAIGNE || PENDAN LES PASCE DE 16 || ANS LEQVEL EST DECEDE || LE 14E IOVR DE MAI 1676 || PRIES DIEV POVR SON AME.

4º Dalle de marbre gris veiné de Marquise. H. 1m30 ; L. 0m76. — Ecu entièrement effacé, de forme française, posé sur palmes et sommé d'une couronne de marquis.

YCY REPOSE DAME || LOVISE DE MOMBETON || EPOVSE DE MESSIRE || LOVIS MARIE LE ROY || ESCVIER SEIGNEVR || DAMBREVILLE DAME || CHATELAINE DE || LONGVILLIERS || MARQVISE DANNE || ROLEZ LA CHAPELLE || LA MOTTE ET AVTRES || LIEVX LAQVELLE APRES || AVOIR DONNE DES || MARQVE DVNE GRANDE || PIETE ET DECEDE LE || 15 NOVEMBRE 1726 || PRIEZ DIEV POVR || SON AME.

5º Dalle de marbre gris veiné de Marquise. H. 1m50 ; L. 0,95. — Ecu ovale aux armes de Bernes : *d'argent à la doloire de gueules, posée en pal.* Couronne de comte. Supports : deux levriers gardants.

JCI REPOSE MESSIRE FRANCOIS || DE BERNE CHEVALIER || SEIGNEVR CHATELAIN DE || LONGVILLIERS LA CONTE || MARQVISE DANNE LA || CHAPELLE LAMOTE BREXEN || EN PARTIE ET AVTRES LIEVX || ANCIEN MAIOR DV REGIMENT || DE BRIE LEQVEL ET DECEDE || EN SON CHATEAV DE || LONGVILLIERS LE 9 AVRIL || 1727 SES SERVICES ONT || ETE GRANDS SA PIETE || SINGVLIERE ET SA || CHARITÉ LIBERALE QVIL || EN RECOIVE LA RECONPENSE || DANS LE CIEL || AINSY SOIT IL.

6º Dalle de marbre brun, endommagée. H. 1m70 ; L. 0m95. Armes de Bernes et de Salperwick (*vairé et contrevairé, au franc quartier d'hermines* ; — effacé), sur deux écussons ovales surmontés d'une couronne de marquis.

D. O. M. || CY [G]IT DAMME CATHERINE || DE [SAL]PERVIK DE GRIGNŸ || EPOUSE || DE [M]ESSIRE ANTOINE || FRANCO[IS] MARIE DE BERNES || CHEVALIER SEIG[N]EUR CHATELLAIN || DE LO[N]GVILLIERS || DANNE MAR[QU]ISE RAULEZ || ET AUTRES LIEUX || DECEDEÉ LE 17 JANVIER 1765 || AGEÉ DE 37 ANS (1) || *REQUIESCAT IN PACE.*

(1) C'est par erreur que l'*Epigraphie... Etaples* imprime 57 ans.

Ces cinq dernières pierres se trouvaient dans le dallage du chœur.

Les suivantes proviennent d'autres églises.

7° Provient d'Offrethun. — Grande dalle de stinkal. H. 1m60 ; L. 1m11. — Effigie au trait d'un chevalier, les mains jointes, vêtu d'une cotte de mailles ; le haut est très effacé ; on ne distingue plus la figure, qui devait être très enfoncée entre les épaules ; les mains sont jointes ; l'épée a sa garde saillante sur le côté droit du genou. L'écu à la doloire en pal, avec heaume et lambrequins, placé à droite de la tête, est presque oblitéré ; les gantelets et le casque, posés auprès des pieds, sont bien visibles. Epitaphe entre deux filets, sur les bords de la dalle :

CY. GIST. FRANSOIS. DE. BERNES (1). VIVANT. ESCVIER. || SIEVR. DVDIT. BERNES. (1). ESCAVLT. (2). LA. HEIE. (3). LA.CONTE. (4). LE. CROCQ. VANINQVETHVN. (5). LA. RVELLE. (6). || OCWREBROVCQ. (7). BELLE. ESPINE. (8). ET. DVN. QVINT. DOFRE || LHVN. (9). QVI. DECEDA. LE. SEPTIESME. IOVR. DE. MARS. 1617. PRIES. DIEV. POVR. SON. AME.

8° Provient d'Offrethun. — Dalle de stinkal bleu ; inscription dans un ovale. H. 1m90 ; L. 1m08.

ICY. REPOSE || LE . CORPS. DE — || DEFFVNCTE. DEMOISELLE. || FRANCOISE. DE. GARGAN. EN || SON. VIVANT. FEMME. DE || DOMINIQVE. DE. BERNES || ESCVIER. SEIGNEVR. DE. BERNES || ET. DESCAVLT. LIEVTENANT || POVR. LE. ROY. ES. VILLE || CITADELLE. ET. GOVVERNEMENT (10) || DE. RVE. LAQVELLE. DECEDA || LE. 27. IOVR. DOCTOBRE || 1640. PRIES. POVR. LE || REPOS. DE. SON. AME.

En dessous, dans une cordelière, écu en lozange, parti de Bernes et Gargan : [*d'argent*] *à 2 bandes* [*de gueules*].

(1) NE liés.
(2) AV liés.
(3) HE liés.
(4) NT liés.
(5) VE, VN liés.
(6) VE liés.
(7) Lisez Œuvrebrœucq.
(8) INE liés.
(9) LHVN au lieu de THVN par erreur. Lisez OFRETHVN.
(10) NE, ME liés.

9° Provient d'Offrethun. — Dalle toute semblable. — H. $1^{m}90$; L. $1^{m}04$. — Dans l'ovale :

ICY REPOSE || LE CORPS DE || DEFFVNCTE DEMOISELLE || MARIE DAVMALLE EN || SON VIVANT FEMME DE || OVDARD DE BERNES ESCVIER || SEIGNEVR DE BERNES ET || DESCAVT LAQVELLE DECEDA || LE 13 IOVR DE IANVIER || 1641 PRIES DIEV || POVR LE REPOS DE || SON AME.

En dessous, dans une cordelière, écu en lozange, parti de Bernes et d'Aumale : [*d'argent*] *à la bande* [*de gueules*] *chargée de* 3 *besants* [*d'or*].

10° Provient de l'église collégiale St-Firmin de Montreuil. — Marbre blanc. — H. $1^{m}77$; L. 0,94. — Sous couronne de marquis, deux écus ovales accolés, soutenus par 2 levriers regardants : 1. de Bernes ; 2. du Bus de Wailly : *d'azur au chevron d'argent chargé de 2 trèfles de sable et accompagné de 3 étoiles d'or.* (1).

D. [O.] M. || JCY REPOSE LE CORPS || DE DAME MARIE GUILAINE AMABLE || DUBUS [*de*] WALLY || EPOUSE [*de*] MESSIRE || ANTOINE FR[*an*]COIS MARIE || DE BERNES CHEV[*al*]IER SEIGNEUR || CHATELAIN DE [L]ONGVILLIERS || DANNES [M]ARQUISE || LA CHAPELLE LA MOTTE || RAULEZ ET [*au*]TRES LIEUX || DECEDEE LE [9] MARS 1751 || AGEE [*de*] 21 ANS. || REQUIESC[*at*] IN PACE. (En dessous, ossements en sautoir.)

11° Provient de l'église de Wailly. — Dalle de marbre gris bleu. — H. $1^{m}53$; L. $0^{m}82$. — Ecu de Bernes ; *d'or (sic* pour *argent) à la doloire de gueules* ; couronne de marquis.

D. O. M. || CY GIT LE CORPS || DE MESSIRE, JEAN FRANÇOIS || MARIE DE BERNES || DE LONGVILLIERS || CHEVALIER, SEIGNEUR || VICOMTE DE WAILLY || OFFICIER AU REGIMENT || DE NOAILLES CAVALERIE, || DÉCEDÉ LE 2 MAY || J77J, AGÉ DE 20 ANS. || REQUIESCAT IN PACE.

Dans la muraille extérieure sud du chœur, une pierre bleue de forme cintrée porte l'épitaphe de « Messire Charles Duramé, escuier, seigneur de Lalonde, ancien brigadier de la maison du Roy, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis ; est décédé le 5 janvier 1779 âgé [de] 75 ans en la paroisse de Longvilliers, et a été inhumé dans le cimetière de lad^{te} paroisse. »

Au chevet, deux vieilles croix de pierre portent les épitaphes de : M. C. Verlin-

(1) Habituellement il y a *trois* trèfles sur le chevron et trois *molettes* au lieu d'*étoiles*.

gue, 1736 (ou 1756 ?); — et de « Jean Nicolas Le Leu, laboureur et propriétaire et lieutenant de la chateleny de Longvilliers », mort le 6 mai 1727, 35 ans. Près de là sont les tombes récentes de la famille de Bernes de Longvilliers, jusqu'au regretté marquis Arnold (1852-1914).

L'ancienne cloche (refondue en 1902) portait l'inscription suivante :

✠ MESSIRE . FRANCOIS . DE . BELLEVAL . CHLR . GENTILHOE . ORDRE . DE . LA . CHAB.

✠ DV. ROI . SEIGNEVR . CHASTELLAIN . DE . LONGVILLERS . DAME . DIANNE . DE . SOVRHO

VETTE . DV . HALDE . SON . ESPOVSE . DAMOISELLE . MARIE . DE . BELLEVAL . LEVR . FILLE .

✠ MARAINE ✠ M . P . CARLVI . CVRE . I . DV . BOIS . G. BERENGER . I . PIECE . I . DV . MOLIN . N . BRISET .

1S98 ✠

Cette inscription était en beaux caractères bien saillants ; on remarquait cependant quelques petits accidents de fonte. Chacune des lignes est encadrée d'un filet et commence par une croix grecque pattée (sauf la troisième ligne, qui en est dépourvue et commence au milieu du mot *Sourhouette*). Au bourrelet, 4 filets, et encore trois autres à l'extrême base. Toutes les N de l'inscription sont tracées à l'envers ; les mots sont séparés par des lozanges. Le 5 de la date 1598 est en forme de S, ce qui me porte à croire que cette cloche a été fondue par Benoît Le Moine, qui a fondu la même année la cloche d'Hénocq, sur laquelle se remarquait la même particularité.

Au dessous de l'inscription, deux empreintes d'un scel circulaire d'environ 3 centimètres de diamètre. Dans le champ, un écu héraldique mi-parti, timbré d'un heaume, cimé d'une aigle naissante éployée, entourée de nombreux lambrequins. Les supports sont deux lions fort maigres, aux formes contournées du XVIe siècle. L'écu porte mi-parti : à dextre, Belleval : [*de gueules*] *semé de croix recroisetées au pied fiché* [*d'or*], *à la barre* (*sic* pour *bande*) [*de même*] *brochante* ; à senestre, Sourhouette du Halde : *de... au léopard de... en chef, et au lion rampant de... en pointe*. Légende circulaire : SCEL . DV . BAILLIAGE . DE . LA . CHAST. DE . LONGVILLIERS.

L'une des deux empreintes était placée auprès de la date 1598. L'autre était accompagnée de trois grandes feuilles de saule, naturelles, mises dans le moule de la cloche.

Chateau.

(Pl. XXXV).

Longvilliers était une des quatre châtellenies du Boulonnais. Une tradition voulait que sainte Ide y eut nourri son fils Godefroy de Bouillon (1). Plus tard, la terre de Longvilliers fut aux Cayeu, aux Blondel (2) ; elle passa de mains en mains durant le xvie siècle.

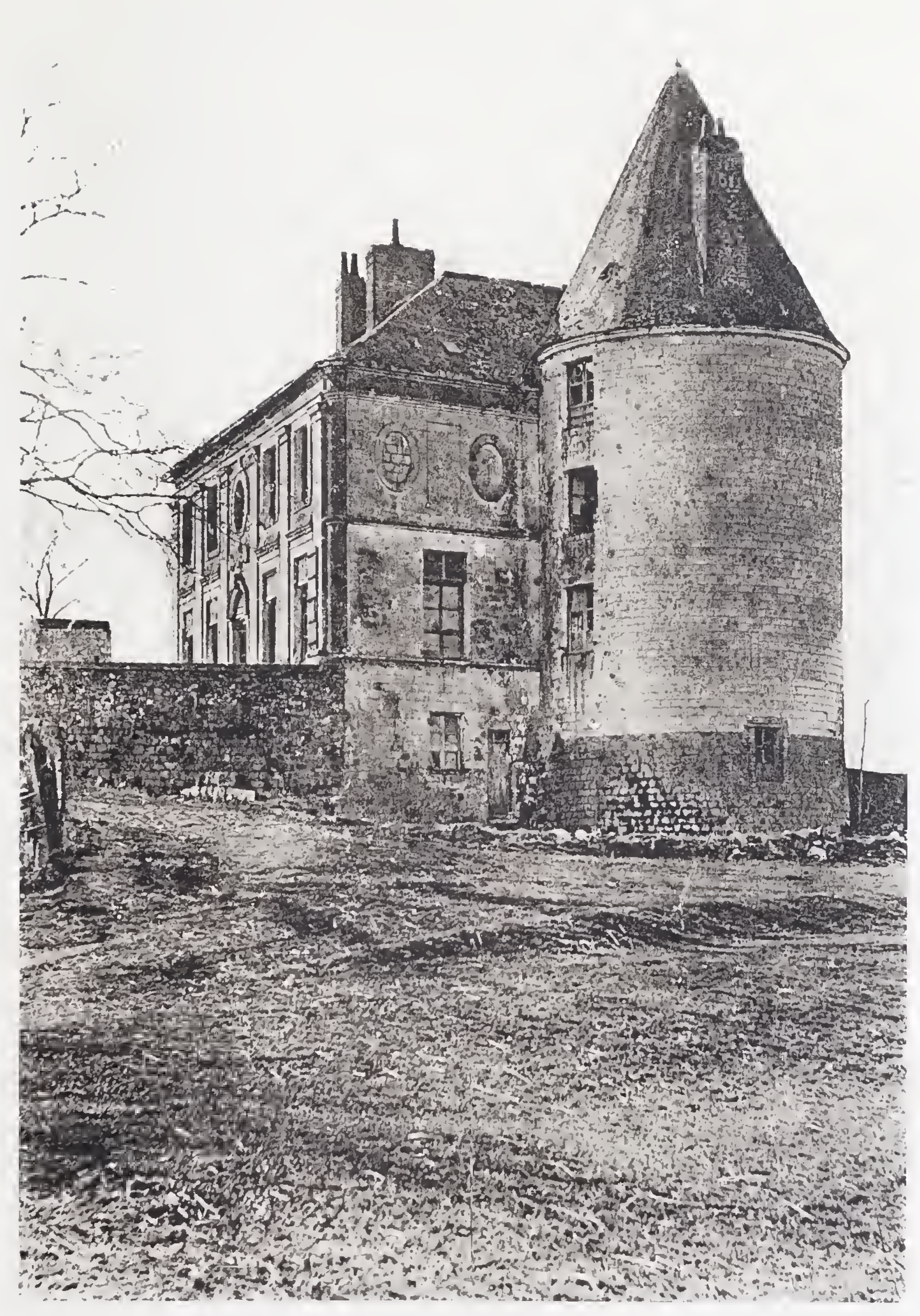
Longvilliers fut, avec Douriez, le séjour de prédilection de François de Créquy et de Marguerite Blondel. Les comptes de ces époux pieux et bienfaisants, conservés aux chartriers de Longvilliers et de Recq et dans l'ancienne collection Le Ver, signalent, à côté de leurs charités et de leurs bonnes œuvres, bien des travaux au château, mais il ne serait guère possible de savoir à quelles parties de l'édifice s'appliquent ces mentions.

Marguerite, en mourant (1513), aurait voulu assurer Longvilliers à son frère naturel, Collenet ou Nicolas Blondel, qui fut la tige des Blondel-Bellebrune et créa une puissante maison. Mais les lois féodales s'opposaient à ce projet : « bastard ne succède ! » ; l'héritage de la pieuse dame devint la proie de collatéraux avides ; quand Longvilliers tomba, des nobles et généreuses mains des Créquy, aux crocs rapaces des Besghes et des d'Orbenson, puis surtout des Dixson, son histoire n'est qu'une succession de rapts, de captations et de brigandages, jusqu'au jour où, le 15 décembre 1578, le Roi donne lettres patentes « pour assembler le ban et arrière-ban, pour assiéger Charles et Thomas Dixson, estans dans le chasteau de

(1) Dans le protocole des déclarations de leurs biens au xviiie siècle, les religieux de Longvilliers rappellent que leur abbaye fut fondée par Etienne, roi d'Angleterre, et Mahaut sa femme, nièce de Godefroy de Bouillon, « qui a esté nourit dans le chasteau de Longvilliers, où est une tour qui porte son nom. « (Deseille, *L'Année Boulonnaise*, p. 17).

D'après le roman du Chevalier au Cygne, le comte Eustache avait donné sa métairie de Longvilliers en dot à sainte Ide, sa femme.

(2) Dès le xiie siècle, on trouve Longvilliers, Marquise et Engoudsent réunis entre les mains des sires de Cayeux-sur-mer, très grands seigneurs, fondateurs de l'abbaye de Longvilliers. Au xive s., Clémence de Cayeu-Longvilliers épouse Jehan de Toutencourt, dont la fille Jehanne, dame de Longvilliers et de Douriez, s'allie : 1° à Guillaume de Mortagne, mort vers 1346 ; 2° vers 1349 à Robert de Wavrin. Sa fille Yolande de Mortagne, femme de Gossuin du Quesnoy, vend Longvilliers le 30 septembre 1386 à Jean Blondel, chevalier. Les Blondel furent, eux aussi, de grands personnages, d'âme généreuse et bienfaisante ; leur domination fut très douce à leurs vassaux. Jean II Blondel périt à Azincourt en 1415 avec son fils aîné Charles. Oudart, second fils, baron de Pamele, vend en 1437 à son cousin germain Jean III Blondel la châtellenie de Longvilliers et Marquise. Jean III, communément appelé « le grand seigneur de Longvilliers », eut de Chrétienne de Courteheuse une fille unique, Marguerite Blondel, femme de François de Créquy.



(Cl. Mr de Longvilliers).

LONGVILLIERS. — Château en 1895.



(Cl. Gates).

MAINTENAY. — Église. Extérieur ; côté nord-est.

Longvilliers ». (1). Charles et Thomas, deux aventuriers, veufs l'un d'Anne de Besghes et l'autre de Marguerite d'Orbenson sa fille, avaient la prétention de se maintenir dans les héritages de ces malheureuses femmes, enlevées et probablement maltraitées par eux.

Mais Charles du Biez, acquéreur légal de la châtellenie, prend possession du château le 26 juillet 1579. Le 11 août 1580, il cède son acquisition à un mignon de Henri III, Pierre de Sourhouette du Halde, « chevallier couchant ordinairement en la chambre du Roy, » (2). Il paraît que le Roi paya l'acquisition de son favori. En tout cas, il l'aimait fort. Le 4 février 1587, du Halde mariant sa fille Diane au fils du duc de Halluin, Henri III « alla à la nopce après souper, en masque, y fit un beau ballet de cinq hommes et cinq femmes avec excellente musique » (3).

Une nouvelle ère de splendeurs, mais très agitée cette fois, s'ouvre pour le vieux château. C'est la Ligue. Du Halde tient pour le Roi, et Charles, son fils et héritier, suit la même bannière. Le 30 janvier 1589,les meilleurs lieutenants du duc d'Aumale, le sire de Rambures et Maigneulx, gouverneur de Montreuil, mettent le siège devant Longvilliers ; du Halde tient bon durant huit jours, met 95 assiégeants hors de combat. Enfin, les canons de la Ligue font trois brèches aux murailles ; du Halde est grièvement blessé ; les secours attendus de Boulogne ne viennent pas ; il faut capituler après une belle défense. C'est la page la plus glorieuse des annales de la forteresse.

Charles du Halde périt peu après dans quelque escarmouche ; il n'était plus là quand, en janvier 1591, le duc d'Epernon reprit Longvilliers. Sa sœur Diane du Halde, déjà veuve de Robert de Halluin tué à Coutras en 1587, riche héritière dont ligueurs et royalistes se disputaient la main, dont l'alliance était offerte en appât et en enjeu aux fidélités douteuses, épousa en secondes noces François de Belleval, un cadet de bonne maison. Celui-ci prit aussitôt possession : « Pour ce que Mons[r] Charles du Halde, frère de maditte femme, estoit naguères allé de vie à trespas, le sieur de Busca tenoit garnison pour le parti du Roy dans le fort chasteau de Longvilliers avec soixante harquebuziers. Quand je fus marié, je le remerciay fort, et, prenant pour moy les soixante harquebuziers, je luy dis que je garderois moy-mesme ce qui m'appartenoit, comme cela se doit, et que je m'en rendrois bon compte à moy-mesme d'abord,et au Roy après. Et,de gré ou de force, il convint que cela fut » (4).

(1) Chartrier de Longvilliers.
(2) *Id.*
(3) Pierre de L'ESTOILE, *Journal de Henri III.*
(4) M[is] de BELLEVAL. *Nos Pères*, 1879, p. 247.

Mais, quelques mois plus tard, Belleval était moins fier. La Ligue releva t la tête et le Haut-Boulonnais était reconquis. Le 13 janvier 1593, l'intendant de Longvilliers, Guillaume Bérenger, s^r de Lisle, au nom et comme procureur de Lucrèce de Mauny, veuve de Pierre du Halde, et de François de Belleval et de Diane sa femme, réfugiés à Boulogne, compose avec Jacques des Essarts de Maigneulx, gouverneur de Montreuil, qui avait reçu en don, de Mayenne, « le revenu de la terre et seigneurie de Longviliers et autres terres, s^ries et revenuz appartenants ausdictz s^r et dames au pays de Boullenois » ; Maigneulx consent, « par chacune année, durant la présente guerre seulement », à se contenter de la somme de 1100 livres tournois, à percevoir par lui « sur les plus clairs deniers qui se trouveront estre deubz à lad. chastellenie ». (1).

Enfin la paix se fit, et les ruines furent réparées.

A la mort de François de Belleval, en février 1602, un inventaire fut dressé du somptueux et magnifique mobilier du château. Il faut en lire les splendeurs dans *Nos Pères,* du Mis de Belleval (pp. 246 à 264). C'est le plus grand luxe de l'époque. Je n'en extrais ici que l'énumération des appartements.

« Le château de Longvilliers est une vaste construction en pierres, carrée, renfermant une cour intérieure sur laquelle prennent jour tous les appartements. D'étroites et de rares meurtrières rompent seules vers la campagne l'uniformité des épaisses murailles. Un pont-levis, défendu par deux tours, donne accès dans la cour ; aux angles opposés se dressent la grosse tour et la tour du cabinet ; une cinquième tour s'élève entre la grosse tour et celle qui est à gauche de la poterne. Au dessus de la poterne, il y a, au premier étage, une chambre surmontée d'un galetas. Le rez-de-chaussée se compose, dans l'aîle gauche, de la vieille cuisine, du bûcher, des caves et des celliers ; dans l'aîle droite, de la cuisine et de l'office ; tout le bâtiment du fond est occupé par la grande salle basse et un cabinet y attenant. Au premier étage, nous trouvons, dans l'aîle gauche, une chambre dans une des tours de la porte, la grande chambre sur la vieille cuisine, sa garde-robe, une autre chambre dans la tour, puis la chambre de la grosse tour ; dans le corps de logis, la grande salle haute, la chambre de Monsieur, la chambre du milieu, puis deux autres chambres, et enfin celle de la tour du cabinet ; en continuant par l'aîle droite, nous entrons dans un cabinet qui conduit dans la chambre de Madame, située sur la cuisine et terminée par sa garde-robe qui donne contre l'autre tour de la porte, dans laquelle il y a également une chambre. Le corps

(1) Min. des notaires de Montreuil.

de logis et les aîles n'ont qu'un premier étage au dessus duquel se profilent les toits élevés recouvrant de vastes greniers ; ils sont dominés par les cinq tours surélevées d'un étage de plus, avec une chambre dans chacune, et qui sous leurs toits d'ardoises ont une couronne de machicoulis. » (1).

Diane du Halde se remaria à Jacques de La Meschaussée ; ils se ruinèrent. Leurs enfants vendirent Longvilliers en 1669 à l'éminent diplomate Antoine de Lumbres et à Marthe de Levrien, sa femme. De cette dernière, la châtellenie passa par héritage à ses neveux Montbéton. Les huit enfants de Bertrand de Montbéton, maréchal de camp, étant morts sans postérité, leur héritage advint sur le tard, en 1726, à leur cousin germain François de Bernes-La-Comté, déjà âgé, veuf et sans enfants. Il se hâta de convoler avec Suzanne de Mython dont il eut un fils, qui a laissé nombreuse descendance.

A la Révolution, le château fut confisqué sur Gabriel-Ambroise de Bernes de Longvilliers, émigré ; on eut soin de tout démembrer ; la basse-cour et les dépendances furent vendues en 18 lots, pour empêcher toute reconstitution (2). La famille, qui avait gardé la forêt de Longvilliers, racheta plus tard (1853) le château, mais le château tout seul, sans un pouce de terre alentour, la basse-cour et le jardin restant subdivisés en quantité de parcelles. Le château n'était plus guère habitable. Cependant on y logeait de pauvres gens ; en juillet 1900, cette vieille demeure, à laquelle se rattachaient tant de souvenirs, fut incendiée. Le toit, qui venait d'être refait, et toutes les charpentes brûlèrent ; les murs seuls restent debout. Ces vieilles pierres, qui ont supporté tant d'assauts de l'ennemi, sont désormais à la merci des éléments et s'effritent de jour en jour. (3).

L'enceinte extérieure, du moyen-âge, est à peu près ruinée. Sur les faces Est et Sud, elle est double, c'est-à-dire qu'au devant du mur, à environ cent mètres, règne une seconde enceinte tout en briques. Sur les autres faces cette double enceinte fait défaut.

Quant à l'enceinte principale, elle est en grés au dehors, en craie taillée au dedans ; la partie la mieux conservée est le mur sud. On y voit encore toute la courtine, tapissée d'un manteau de lierre et soutenue par deux contreforts de briques; flanquée à l'angle sud-ouest, non loin de l'église, d'une grosse tour ronde, en pierre, à vaste embrasure pour le canon. A l'ouest, le mur, faisant angle droit

(1) Belleval, op. cit., p. 248.

(2) *Diviserunt sibi vestimenta mea*, disait le marquis A. de Longvilliers, *et super vestem meam miserunt sortem.*

(3) La pl. XXXV représente l'état du château avant l'incendie de 1900.

avec celui du sud, est écroulé, et une couche de terre végétale recouvre ses débris. Au nord, les murailles, démolies presque au ras du sol, laissent encore entrevoir une tour ronde, non à l'angle, mais vers le milieu de la courtine. Enfin, au levant, les murs ont été en grande partie employés à la réparation des dépendances du château moderne, granges, étables, etc...

Du côté sud, on voit encore les restes de trois autres tours cylindriques, défendant la basse-cour, ainsi qu'une autre au nord-est.

Les bâtiments de l'ancienne basse-cour, informes, en partie écroulés, n'offrent plus d'intérêt. Après l'avoir traversée, on passe un fossé et l'on accède à la cour du château, dont la porte s'ouvre entre deux grosses piles de briques, ornées de grandes volutes.

Le château était en pleine reconstruction quand la Révolution éclata. Le corps de logis, inachevé, est bâti en briques et pierres, de style Louis XVI. La porte, en plein cintre, est surmontée d'une draperie restée à l'état d'épannelure, et d'un œil-de-bœuf ovale éclairant le premier étage. Des fenêtres rectangulaires, au nombre de deux de chaque côté, s'ouvrent au rez-de-chaussée et à l'étage supérieur. Six pilastres doriques montent de pied, séparant les travées.

A cause de la grosse tour qui s'accole à l'angle oriental, la façade sur le jardin n'a que quatre fenêtres à chaque étage ; celles du premier ont une allège formée de cinq balustres de pierre sous chaque fenêtre. De ce côté, les pilastres ne commencent qu'au pied de cette balustrade, et ne descendent pas au rez-de-chaussée.

Le mur terminal ouest est inachevé et semble attendre un bâtiment qui le prolonge ; celui de l'Est est éclairé par une fenêtre dans les caves, une au rez-de-chaussée et deux œils ovales au premier étage. Les caves, bien voûtées et très belles, s'étendent non seulement sous le château actuel, mais bien au-delà vers l'ouest, sous d'anciens bâtiments aujourd'hui disparus.

A l'angle nord-est s'accole une puissante tour cylindrique, plus haute que le logis, bâtie en craie taillée sur base de grés en talus. Cette tour a quatre étages ; le sous-sol, seul voûté, s'ajoure d'une fenêtre à l'Est ; chacun des autres étages est, au dedans, en retrait sur l'étage inférieur ; la muraille forme une saillie annulaire qui reçoit les planchers. Ainsi les murs, très épais à la base, s'amincissent à chaque étage. Les fenêtres, jadis croisées de pierre, sont de forme rectangulaire ; au sud, chaque étage en a une ; au nord, le rez-de-chaussée en est dépourvu. Avant l'incendie de 1900, la tour se coiffait d'une haute poivrière d'ardoises ; une grande cheminée se dresse encore, dominant les ruines. Elle porte en quatre

pierres taillées, le millésime 1615. Plus bas, une réparation de 1816 est commémorée par une date peinte sur les briques (1).

Quant à la tour elle-même, je la crois de la fin du XVIe siècle ; elle a dû être refaite après le siège de 1589, par les Sourhouette du Halde. C'est évidemment la *grosse tour* dont parle l'inventaire de 1602. Mais que reste-t-il de tout ce qu'énumère ce magnifique document ? *Sic transit gloria mundi.*

Abbaye de Longvilliers.

L'abbaye de Longvilliers, de l'ordre de Citeaux, était située en aval du village, dans la vallée de la Dordonne. Ce monastère n'a laissé ni chronique, ni cartulaire, ni archives ; il n'en est aucun, dans toute la région, dont l'histoire soit si mal connue ; la liste de ses abbés est très incomplète. Ses bâtiments n'ont pas été plus heureux. Sauf les murs d'enceinte, il n'en reste pas pierre sur pierre. On montre encore, dans une pâture, l'emplacement de l'église. La situation de ce monastère, dans une vallée étroite et sujette à de fortes crues, l'exposait aux inondations et aux alluvions. Comme le dit un mémoire manuscrit de 1735, « le limon est si abondant dans cette petite vallée, que le sol en a été relevé au point que dans la construction des bâtiments de l'abbaye faitte depuis douze ans, on a pris le parti de faire servir les anciens cloitres de caves, et qu'on vient d'exhausser en mil sept cent trente quatre le pavé de l'église de sept pieds. » (2).

On trouve encore, en petit nombre, quelques épaves de cette abbaye ; l'église de Brexent a pour fonts baptismaux un beau chapiteau du XIIIe siècle, en oolithe, à quatre grosses feuilles côtelées recourbées en crochets fort saillants.

A Montreuil, M. Paul de Lhomel possédait un rétable en pierre, du XVIe siècle, provenant de l'abbaye de Longvilliers (3). Long d'un mètre sur 0,75 de haut, il comprend trois arcades en plein cintre redenté, sommées d'archivoltes en accolade avec énormes choux frisés sur les rampants, se détachant sur des fenestrages en plein cintre à soufflets et mouchettes, et séparées par des contreforts polygonaux, décorés de pinacles et posés sur des bases buticulaires ; l'étage supérieur est sommé de clochetons brisés. Les trois arcades contiennent les images de saint Christophe, portant l'Enfant Jésus ; saint Sébastien attaché à la colonne, nu sauf une ceinture,

(1) J'avais cru lire 1516 ! (*Epigraphie, Etaples*, p. 69). J'ai rectifié au *Supplément*, p. 29.

(2) Chartrier de Longvilliers.

(3) Ce retable est entré en décembre 1932 au nouveau musée de la citadelle de Montreuil.

et saint Antoine coiffé d'un capuchon collant, tenant le tau de la main droite et un livre de la gauche ; à ses pieds, le cochon et les flammes. (1).

Il traîne çà et là, dans le village de Brexent, divers débris de pierres tombales des XIIIe et XIVe siècles en oolithe de Marquise, qui doivent provenir de l'abbaye de Longvilliers. Sur l'un, on voit un coussin ou carreau, comme celui qui supporte souvent la tête des gisants ; au-dessus, la pointe d'une arcade en tiers-point, encadrant l'effigie, porte ce commencement d'épitaphe : CHI.GI... D'une autre inscription, en bordure, on ne lit plus que : ...IIS. CELI... Ce dernier texte devait être en latin.

Un autre fragment porte une partie du corps d'un prêtre, vêtu d'une chasuble en pointe, à l'antique ; légende : ...TAM. ANNO... Le premier N est oncial, le second est inversé. *Tam* peut être la fin de *vitam.*

M. Alphonse Dautricourt a ramené de Brexent à Montreuil un fût de colonne en grès, tronqué (vers le bas) d'un tiers de sa hauteur ; actuellement haut de 1^{m}05 environ sur 0^{m}30 de diamètre, orné de filets saillants en spirales opposées, semé de fleurs de lys posées en bande (martelées à la Révolution). Cette colonne, qui a perdu sa base et son chapiteau, porte vers le haut un grand écu en relief aux armes de l'abbaye : *à la croix ancrée,* timbré d'une crosse abbatiale tournée à dextre. Au-dessus, une ligne d'inscription gothique :

Guille . raoul . abbe . 1 . 5 . 3 . . .

(Le dernier chiffre est martelé). (2).

Guillaume Raoul, docteur en théologie, était abbé de Longvilliers dès 1528 (3) et résigna en 1540 (4).

L'écu de l'abbaye de Longvilliers : *d'or à la croix ancrée de gueules,* était celui de ses fondateurs, les sires de Cayeu-Longvilliers.

Le chanoine Lefebvre m'a communiqué autrefois les croquis de deux pierres tombales de l'abbaye de Longvilliers. J'ignore si ces dalles existent encore et j'en

(1) Voir p. 166 au sujet d'un devant d'autel trouvé à Bernieulles et qui pourrait bien être le même que celui-ci. Cependant M. P. de Lhomel affirmait bien nettement que son retable provenait de l'abbaye de Longvilliers. Le brocanteur Fossé le lui avait vendu comme tel.

(2) J'avais lu incomplètement (*Epigraphie du P.-de-C.*, t. III, *Supplément*, p. 17) cette inscription très fruste, et j'avais pris pour un petit écusson le G initial. J'ai rectifié, tome VI, p. 1261.

(3) Arch. P.-d.-C., série G, inventaire des archives de l'abbaye en 1790.

(4) Dom BERLIÈRE, *Inventaire des Libri obligationum des Archives Vaticanes*, n° 1933.

doute fort. Elles mesuraient 1^{m}95 sur 0^{m}90, ornées toutes deux (1) de l'effigie d'un religieux Cistercien, la tête nue et rase, les mains jointes, vêtu de la robe monastique et d'un camail. Dans l'angle supérieur gauche de chacune des pierres, un écu à 3 maillets, timbré d'une mitre et d'une crosse, et en dessous, le mot MAILLI.

Voici les inscriptions qui se trouvaient en bordure de ces pierres :

CY . GIST . REVEREND . PERE . EN . DIEV . DAM. || RENE . DE . MAILLI . EN . SON VIVANT . ABBE . DE . LONGVILLIE[*rs*] || [*lequel*] APRES [*av*]OI[*r regi cette mais*]ON || PAR . CINQVANTE . DE[*ux ans rendit son ame*] A. DIEV . LE . 10^{E} . NOVEMBRE . 1618 . || PRIES . DIEV . POVR . SON . AME.

HIC IACET REVERENDVS IN CHRISTO PATER || [*Carolus de Mailly*]... [*h*]ANC DOMVM PER ANNO[*s*] || ...OBIIT VERO DIE... MENSIS || ...ANNO DNI MILLESIMO SEXCENTESIMO... CVIVS || ANIMA IN PACE QVIESCAT . AMEN.

Charles de Mailly, neveu et successeur du précédent, fut abbé de 1618 à 1625 ; l'épitaphe a été faite de son vivant, car toutes les dates dont restées en blanc.

Les cloîtres renfermaient les sépultures de plusieurs personnages marquants du pays, entr'autres : 1° d'Agnès de Dampmartin, dame de Fiennes et de Longvilliers, sœur de Renaud, comte de Boulogne et de Dampmartin (1209) ; 2° d'Adélaïde de Fosseux, épouse de Jean de Mailly, seigneur de Créquy (?), morte le 6 décembre 1323. (2).

Le frère Adrien de Canlers, convers de l'abbaye de St-André-au-Bois, mort le 28 août 1741, habile architecte, donna les plans de l'escalier de l'abbaye de Longvilliers. Dom Crépin, chroniqueur de St-André, nous dit à ce sujet : « Très-entendu particulièrement pour les voûtes et les escaliers de pierres, c'est luy qui a fait l'escalier de notre abbatiale (3) ; il en fit aussi deux dans le même goût, mais beaucoup plus beaux et plus hardis, à l'abbaye de Longvillers, à celle de Beaupré près de Beauvais, à Clairmaret et ailleurs. » (4).

---

(1) A vrai dire, M. Lefebvre n'a dessiné la représentation au trait du défunt que sur la pierre n° 2. Il se pourrait donc que le champ de la dalle de René de Mailly fût demeuré en blanc.

(2) Note du chanoine Lefebvre, d'après le Petit Pouillé du diocèse de Boulogne.

(3) Le bel escalier de St-André, encore existant.

(4) Chronique citée, t. II, p. 11. Cela fait trois escaliers et non deux.

MAINTENAY

(Canton de Campagne).

Eglise.

(Pl. XXXVI à XXXIX, et pl. II.)

Maintenay était du comté de Ponthieu et du doyenné de Montreuil ; la cure était à la présentation du prieur du lieu.

L'église, dédiée à St-Nicolas, est un des rares monuments du XIIIe siècle qui nous restent en Ponthieu. Elle est très belle, et, quoique fortement restaurée de 1863 à 1869, elle n'a rien perdu de sa valeur archéologique ; cette restauration est un des chefs-d'œuvre de Clovis Normand.

Le plan est en croix latine ; les trois bras supérieurs de dimension à peu près égale, la nef d'une longueur triple. Le chœur se termine par un chevet à cinq pans. Il date de 1225 environ, ainsi que la croisée et le croisillon nord ; le croisillon sud a été refait au début du XVIe siècle, et la nef est récente. La longueur totale est de 26^m.10 ; la largeur au transsept de 17^m20, celle du chœur et de la nef de 6^m30 (dans œuvre), et la hauteur sous voûte de 8^m80. (1).

Un vieux plan avec vue en élévation, conservé au presbytère et dont je reproduis une copie (2), permet de constater l'état des lieux à la date du 28 décembre 1746. On y voit qu'à cette date la nef avait du côté nord un bas- côté, — « une carolle », dit le plan — très peu élevé et sans fenêtres, percé d'une petite porte en plein cintre vers le milieu de sa muraille.

La nef n'avait aucun caractère. Il est probable que, comme presque partout, elle avait été pauvrement construite, par la communauté des habitants, et sans rien de commun avec l'élégance du reste de l'église. Elle avait deux fenêtres du côté sud et n'avait jamais été voûtée ; aussi n'avait-elle pas de contreforts. Le bas-côté avait disparu longtemps avant 1863, mais ses trois arcades étaient encore visibles. Les deux piliers extrêmement barlongs, qui les séparaient,

(1) Mesures empruntées à la notice insérée par Normand dans l'*Annuaire du diocèse d'Arras* pour 1869.

(2) « Plan et Elévation de l'Eglise paroissialle de Maintenay, compris le sanctuaire, le cœur et toutes les dépendances, levés très corectements par Adrien Le Jeune, architecte à Abbeville, le 28 décembre 1746 ».

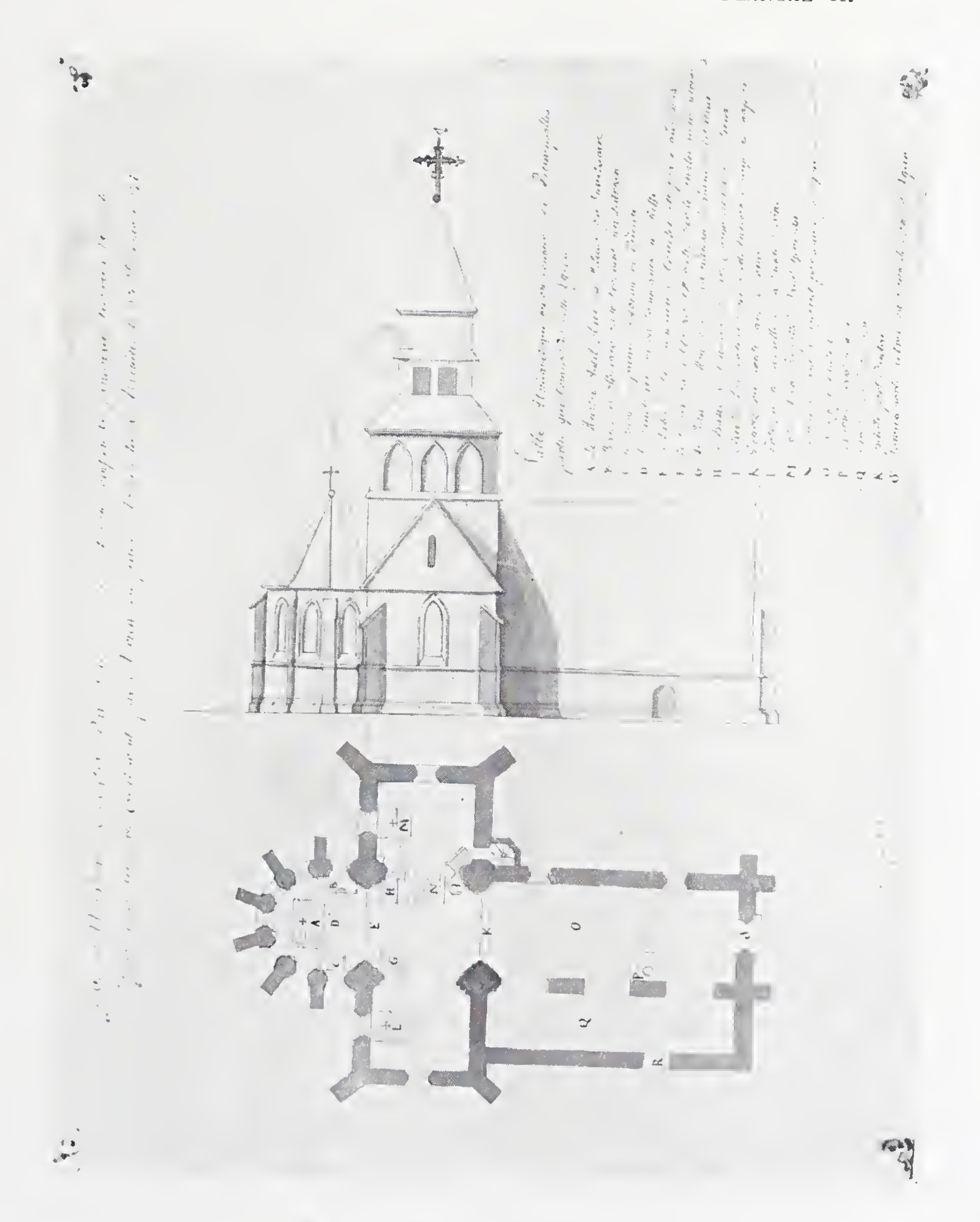


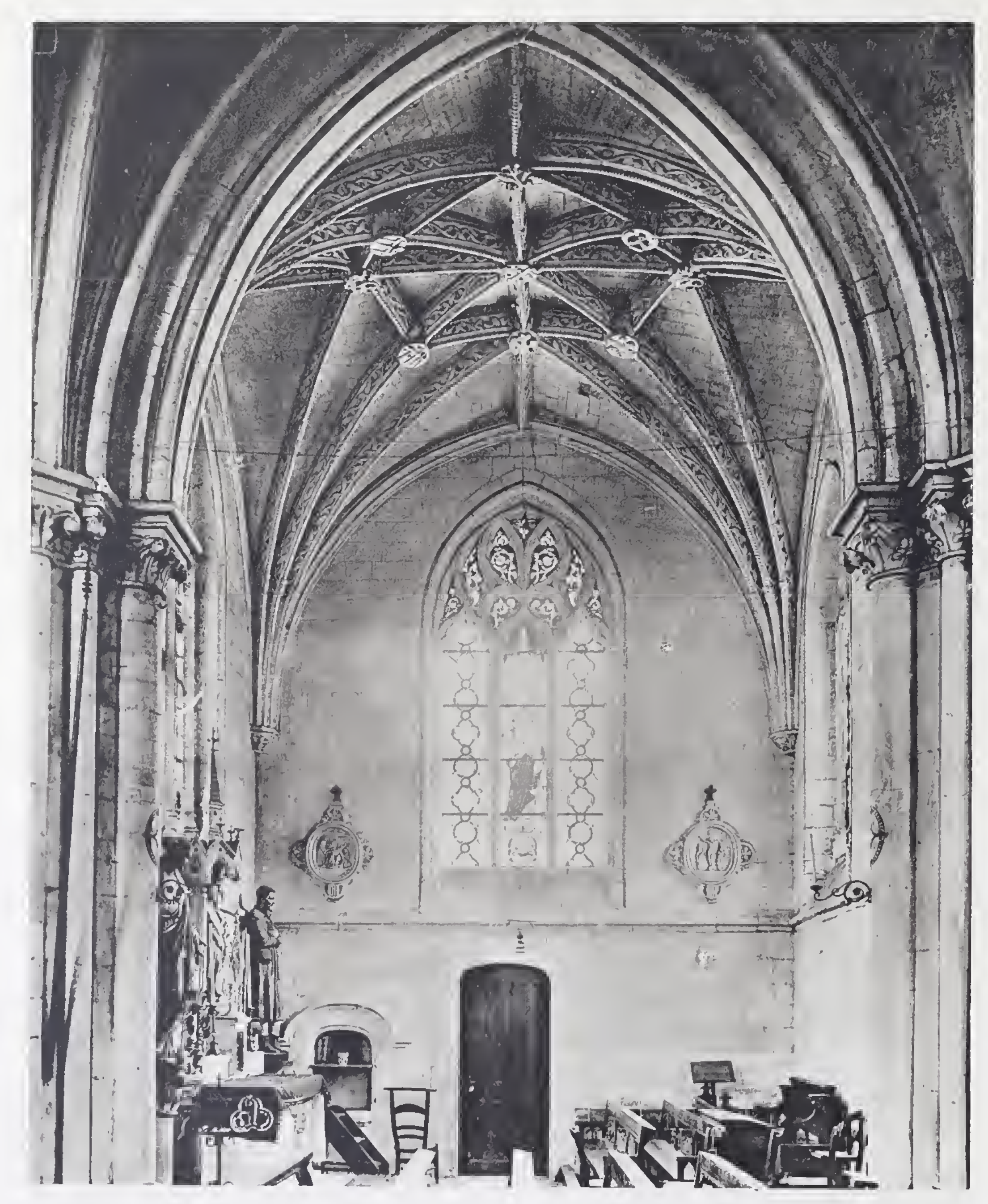
Fig. 24. — MAINTENAY. — Plan et vue de l'église en 1746.





(Cl. Lergnier).

MAINTENAY. — Église. Intérieur : nef et chœur.



(Cl. Enlart).

MAINTENAY. — Église. Chapelle du croisillon sud.

prouvent que ce collatéral avait été ajouté après coup, en perçant la muraille primitive.

En 1863-69, une nef entièrement neuve fut construite, dans le style et sur le modèle du chœur. Elle n'a qu'une fausse voûte, en plâtre, imitant la voûte d'ogives ; sauf ce détail, on ne peut que louer cette élégante construction. Elle est éclairée par trois fenêtres de chaque côté.

La croisée a une voûte d'ogives avec nervures en tore aminci, à clef sans ornement. Ses quatre piles sont dissimulées par des faisceaux de colonnes et colonnettes, au nombre de neuf, portant le double rouleau des grandes arcades (avec tores sur les arêtes) et les ogives de la croisée et des travées voisines. Le rouleau inférieur des grands arcs de la croisée retombe sur des colonnes engagées ; le second rouleau et les ogives, sur des colonnettes plus petites et dont les tailloirs sont normaux aux nervures qu'ils portent. Les chapiteaux sont richement feuillagés ; les tailloirs dégagés par un profond cavet. Les tores des bases sont garnis de griffes aux angles.

Le croisillon nord a, lui aussi, gardé sa voûte ancienne, à formerets en tiers, point, moulurés d'un tore très délié ; cette voûte a des ogives en tore aminci-plus grêles que celles de la croisée, qui se rencontrent sans clef et retombent sur des colonnettes d'angle. Le croisillon est éclairé par trois fenêtres en lancette (1), simples, hautes et étroites, percées l'une au nord, les autres à l'est et à l'ouest ; chacune de ces baies est encadrée par un retrait du mur sans aucune moulure. Une petite porte en plein cintre, ornée d'un tore continu, s'ouvre sous le larmier, à l'extrémité ouest du pignon nord ; cette porte n'existait pas en 1746, d'après le plan.

Le croisillon sud, ou chapelle St-Gengoult, fut rebâti vers l'an 1500 ; c'est un spécimen intéressant et très orné des chapelles flamboyantes, ajoutées à cette époque à tant d'églises plus anciennes. Ses trois grandes fenêtres, à tableau non ébrasé (2), sont garnies de deux meneaux et de remplages à mouchettes dans le tympan. Un larmier court sous l'appui des fenêtres. Une piscine très simple, avec archivolte en anse de panier, se trouve dans le mur sud, près de l'autel placé à l'Est. La voûte, en étoile, a des nervures prismatiques ramifiées, à gorges profondes, où se détachent de gracieux rinceaux séparés par une torsade (3). Les supports

(1) Le plan de 1746 n'indique pas de fenêtres à l'ouest de chaque croisillon. Ne dateraient-elles donc que des travaux de 1863 ?

(2) On voit des fenêtres non ébrasées à Buires-le-Sec, St-Saulve de Montreuil, Maresquel, Marles, Basseux, Aumâtre, Mons-en-Vimeu, etc...

(3) « Les ogives elles-mêmes sont parfois découpées à jour : au XIVe s. : Renwez (Ardennes) ; au XVIe dans la chapelle seigneuriale de Maintenay». (ENLART, *Manuel d'Archéologie*, I, *Monuments religieux*, 1re édit., p. 507).

de la voûte sont de légers culs-de-lampe. Les clefs sont ornées de petits médaillons représentant les Instruments de la Passion : les trois croix ; le marteau, la lance, les tenailles ; puis une fleur de lys florencée et enfin deux écussons : le premier, d'Orléans-Longueville : *de France, au lambel et à la barre de gueules* (c'est bien une barre et non une bande) ; le second, écartelé d'Harcourt : *de gueules à 2 fasces d'or*, et de Maisnières-Ponthieu : *d'or à 3 bandes d'azur* (il y a, au 3, un bandé de 6 pièces ; le 2e quartier est effacé).

Jeanne de Ponthieu, dame de Maintenay, morte sans enfants de ses deux mariages, laissa, par sa mort, la seigneurie de Maintenay (vers 1378) à sa cousine Blanche de Ponthieu, femme de Jean V, comte d'Harcourt et d'Aumale.

Jeanne d'Harcourt, sa descendante, femme répudiée du duc René II de Lorraine, morte en 1489, laissa par testament sa terre de Maintenay, avec Tancarville, Montgommery et ses autres domaines, à son cousin François d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville.

C'est à ce dernier, mort le 25 novembre 1491, ou plutôt à son fils François II, premier duc de Longueville, mort en 1512, qu'il faut attribuer la construction du croisillon sud de Maintenay.

Le chœur est un très joli modèle des sanctuaires du commencement du XIIIe siècle. Il avait beaucoup souffert ; sa voûte tombée avait été remplacée par une plateforme en bois. Normand l'a rétablie avec une grande habileté ; toutefois il n'a pas osé la refaire en pierre, craignant sans doute que les murs ne pussent la supporter ; ce n'est qu'un simulacre, en plafonnage, mais on peut être assuré qu'il reproduit fidèlement l'ancien état de choses.

La travée droite est voûtée d'une croisée d'ogives ; le chevet à cinq pans égaux compte six branches d'ogives toriques. Il faut remarquer la disposition originale des supports de la voûte du chevet : la superposition des diverses colonnettes à trois niveaux : celles des fenêtres sont les plus hautes, puis celles des formerets, enfin celles des ogives. Les colonnettes des formerets retombent par un congé en encorbellement sur les tailloirs de celles des ogives, qui seules partent de fond. Il convient aussi de noter la forme des tailloirs : ceux des colonnettes des ogives et des formerets sont circulaires, comme dans le style gothique de Normandie. Ceux des fenêtres, seuls, sont rectangulaires.

Toutes les arcades sont en tiers-point, peu aigu. Les chapiteaux des diverses colonnettes sont décorés de feuillages et de crochets. Un larmier court sous les fenêtres et ne contourne pas les colonnettes. La piscine, à droite du maître-autel, est en arc brisé sous un fronton triangulaire.

Les sept fenêtres, en lancette, très sveltes, accompagnées de colonnettes qui reçoivent le tore de leur voussure, sont très belles dans leur simplicité.

Le plan du chevet à cinq pans est, dans la région, spécial aux xiiie et xive siècles et ne se voit plus jamais au xve (1).

L'extérieur ne le cède pas en élégance au dedans ; le chevet est étayé de contreforts robustes, à deux ressauts, terminés en talus à gradins, vers la naissance de l'archivolte des fenêtres, et surmontés de petites colonnettes qui vont rejoindre la corniche à modillons. Colonnettes, modillons et gargouilles doivent être des additions de Normand, car le vieux dessin n'en montre pas trace, et on ne constate aucun témoin ancien. Les fenêtres, à tore continu, reposent sur un larmier et se couronnent d'archivoltes à retours horizontaux.

Le croisillon nord présente, avec plus de simplicité, les mêmes caractères que le chœur ; à l'est, sa corniche est semblable. Le pignon nord est percé d'une petite fenêtre, à linteau sur corbeaux, éclairant les combles. D'après le plan de 1746, les contreforts d'angle étaient posés en diagonale ; ceux que nous voyons aujourd'hui, à trois ressauts, sont, conformément à l'architecture du xiiie siècle, placés d'équerre. Il est probable que les contreforts obliques étaient une refaçon du xvie siècle, et que Normand a rétabli l'état primitif, dont il aura retrouvé des témoins.

Le croisillon sud a, comme il convient à son époque, des contreforts en diagonale.

Le clocher actuel, en charpente, placé sur la croisée, est la partie la moins heureuse de l'œuvre de Cl. Normand. Le dessin de 1746 nous montre une tour carrée, éclairée, du côté nord (et probablement sur les autres faces) par trois baies égales, en tiers-point. Cet unique étage, très peu élevé, était surmonté d'un clocher de

(1) Voir ci-dessus, Aix-en-Issart, p. 141. — Au xiiie siècle, les chevets, chez nous, n'ont presque jamais trois pans (forme qui, ensuite, devient quasi sans exception). Quand ils n'ont pas cinq pans, ils sont plats. Dans le même canton que Maintenay — mais en Artois — le tout petit chœur de Loison (8 m. sur 4,90 dans œuvre), à deux travées rectangulaires, est un joli spécimen d'églisette du xiiie siècle, mais il a été affreusement mutilé ; sa voûte est détruite, et il ne reste que les chapiteaux à crochets des faisceaux de colonnettes qui la soutenaient. Ces chapiteaux et leurs tailloirs sont posés normalement aux retombées des nervures. Les quatre fenêtres latérales, à lancettes, sont encore intactes.

Le chœur roman de Renescure (Nord), de la fin du xiie siècle, bâti en craie taillée, rappelait en plan et en élévation celui de Maintenay, moins ancien. Le chevet, à cinq pans, était éclairé de fenêtres très allongées, en plein cintre ou en arc à peine brisé ; deux gros tores continus, fortement dégagés, encadraient la fenêtre, sous une très petite archivolte ; les contreforts à deux ressauts se terminaient en talus. Cette abside n'était plus voûtée ; la première travée du chœur avait, en dernier lieu, une voûte d'ogives refaite au xve ou xvie siècle, mais gardant ses supports du xiiie. Ce chœur curieux et intéressant vient d'être rasé, par un vandalisme inconcevable, ainsi que le beau portail roman de l'ouest ; on a ainsi enlevé à l'église de Renescure tout son intérêt archéologique, et cela sans la moindre utilité ! Comment de pareilles choses sont-elles possibles à notre époque ? Comment l'église de Renescure n'était-elle pas classée depuis longtemps ?

charpente, avec flèche, plus simple mais plus laid que le clocher actuel. En 1748, on dut démolir la tour et le clocher, réparer les piliers, la voûte, la charpente, etc., aux frais des co-décimateurs. (1).

L'escalier en vis qui accède aux combles, adossé extérieurement au point de rencontre de la nef et du croisillon sud, date du XVIe siècle comme ce dernier.

La vieille statue équestre de St-Gengoult (bois, XVIe siècle) est disparue (2), ainsi que le tableau de l'autel du saint, toile laide et naïve où l'on voyait le bon chevalier galopant dans les bois sur un puissant cheval boulonnais qui rappelait le *cheval blanc* des anciennes enseignes d'auberge ; sur le haut d'un donjon. figurant le château du saint, un coucou chantait comme pour l'avertir de rentrer au plus vite. Les lambris du chœur, la chaire et le lutrin, qui avaient échappé à la Révolution, ont été remplacés depuis.

On conserve encore, à la sacristie, un joli reliquaire-monstrance du XVIe siècle, en cuivre doré ; sur un pied de calice à six pans concaves avec fort nœud à la tige, s'élève un campanile hexagone à deux étages, le second en retrait, cantonnés de contreforts, et ajourés chacun de six fenêtres ; celles du premier étage sont plus hautes, à plein cintre redenté avec archivoltes en accolade ; celles de l'étage supérieur sont en arc accolade, également redenté. Le tout est surmonté d'une flèche à six pans, sommée d'un bouton et d'une croix moderne et grossière. (Hauteur totale : 0^m43 ; diamètre du pied : 0^m17).

Ce reliquaire, provenant de la Chartreuse de St-Omer, fut apporté à Maintenay en 1808 par l'abbé Desmons, ancien chartreux devenu curé de Maintenay où il mourut en 1819. L'abbé Haudiquer, ancien curé de Maintenay et ancien doyen rural de Montreuil, fit don, le 20 mars 1819, de diverses reliques provenant de l'ancien trésor de St-Saulve, pour les mettre dans ce reliquaire. (3).

L'ancienne cloche refondue en 1837 portait cette inscription :

HENRI DVC DE MONTMORENCY PAIR ET AMIRAL DE FRANCE SEIGNEVR DE CE LIEV. MADEMOISELLE MARIE LEMOINE VEFVE DE FEV MAITRE PIERRE LE CHARRON CONSEILLER DE LA COVR. MAITRE FRANCOIS LE CHARON PRIEVR DE CE LIEV. MAITRE MARIN LANGLOIS CVRE PROPRIETAIRE NATIF DV BOVRG DERĒNE (4). ET AVONS ETE FAITE POVR LE SERVICE DE DIEV ET S^T-NICOLAS DE MAINTENAY.

NICOLAS JOLY NOVS A FAITE EN LAN 1622.

(1) Arch. P.-de-C., fonds du prieuré de Maintenay. — R. RODIÈRE, *Essai sur les prieurés de Beaurain et de Maintenay*, p. 250.

(2) Les notes de Cl. Normand la signalent encore.

(3) Arch. de la paroisse de Maintenay. — Cf R. RODIÈRE, *Les Corps Saints de Montreuil*, pp. 266-267.

(4) D'Airaines.

La seule pierre tombale relevée à Maintenay (et disparue aujourd'hui) était celle de Louis Joron, curé, inhumé le 19 nov. 1759, et de sa mère Marguerite Brasseur, inhumée le 22 août 1736. (1).

Il ne reste plus rien du château féodal de Maintenay. Son vieux donjon rectangulaire, que Henri V d'Angleterre fit brûler en 1422 pour se venger de Jacques d'Harcourt («fit ardoir la tour, maison et moulin de Montenoy») (2), avait survécu à ce désastre et montrait encore, en 1875, sa masse, d'époque romane ; il a été reproduit deux fois par la gravure : dans le *Voyage pittoresque* du Bon Taylor et Nodier, et dans l'étude du Bon de Calonne sur les *Seigneurs de Maintenay* (3). Après la mort du dernier des Raoult de Maintenay, ce vieux reste, encore solide et destiné à traverser les siècles, fut exploité comme carrière et rasé (4).

Le château de Bertronval-en-Maintenay, domaine de la famille de France, date du milieu du XVIIe siècle (5) et n'a pas d'intérêt architectural.

Quant au prieuré de Notre-Dame de Maintenay, dépendance de Marmoutier, il n'a laissé qu'un corps de logis sans caractère. Sa chapelle a disparu vers 1810 à 1815 (6).

---

(1) *Epigraphie du P.-de-C., canton de Campagne*, p. 59.

(2) Monstrelet, I, ch. 251. — Cf Bon de CALONNE, *Les Seigneurs de Maintenay*, Amiens, 1864, p. 35.

(3) Dessin de Le Tellier, gravé par Robaut. — Il y en a aussi trois croquis à la plume, du commencement du XIXe siècle, dans la bibliothèque du feu colonel de Campigneulles. Tous ces dessins nous font voir une masse rectangulaire oblongue, en pierre appareillée, très large pour sa hauteur (qui, il est vrai, avait pu être diminuée). Les faces reproduites ne montrent aucune ouverture au rez-de-chaussée ; au-dessus, un léger retrait du mur est racheté par des contreforts très plats qui sont loin de monter jusqu'au sommet des murailles : on compte quatre de ces contreforts sur une face et cinq sur une autre ; ils se terminent par deux talus superposés. Sur chaque face s'ouvre irrégulièrement une fenêtre en plein cintre, maçonnée en petit appareil.
L'étage supérieur ne présente aucune ouverture.
Cependant l'un des dessins de la collection de Campigneulles figure deux étages de fenêtres et des meurtrières.

(4) Le 26 mars 1887, on a découvert, sous une maison de la grande rue, à 70 mètres des vallonnements de l'ancien château et à 200 mètres du donjon, un souterrain assez vaste et bien conservé. La partie principale est un rectangle de 6 m. de long sur 4 de large et 3 m. de haut, voûté en berceau avec arcs-doubleaux dont l'un repose sur un cul de lampe sculpté. A l'angle sud-ouest, une entrée bouchée ; à l'angle nord-est, s'ouvre un couloir de 2 m. de haut, 2 m. de large et 11 m. de long dans la direction du donjon. La suite du souterrain a été comblée. (Journal *la Montreuilloise*, 29 mars 1887).

(5) Marché du 26 février 1660 pour construire le château actuel, passé entre Claude d'Urre, seigneur de Bertronval (ancêtre maternel du baron de France) et François Deroussent, maître maçon à Montreuil. (B^on^ DE CALONNE, *Les Seigneurs de Maintenay*, p. 47). — Déjà le 18 mai 1652, un autre devis à même fin avait été passé entre les mêmes et Guillaume Dubucquet, maçon à Maintenay. (Minutes des notaires de Montreuil).

(6) Cf R. RODIÈRE, *Prieurés de Beuurain et de Maintenay*, pss.

MARESQUEL

(Canton de Campagne).

Eglise.

La commune actuelle de Maresquel se compose de trois parties : Bureuil à l'est, Maresquel au centre et Ricquebourg à l'ouest. Ricquebourg est l'ancien chef-lieu paroissial, et l'église ne porte le nom de Maresquel que depuis la Révolution. Auparavant on la désignait toujours sous le nom de paroisse St-Pierre de Ricquebourg.

Cette église, du diocèse d'Amiens, doyenné de La Broye, châtellenie de Beaurain, était à la présentation du prieur de Beaurain.

L'édifice actuel se compose d'une nef bâtie vers 1872, avec clocher en avant-corps (1), et d'un chœur du xve ou xvie siècle qui seul nous occupera. (2).

Ce chœur, bâti en craie taillée, s'ouvre sur la nef par un arc triomphal en tiers-point, délicatement mouluré. Une petite porte à archivolte en accolade y donne accès du côté nord. Les fenêtres, à tableau droit, sont au nombre de cinq ; la moulure du pied-droit de chaque fenêtre est très saillante à sa base et portée sur un petit culot.

La voûte, haute de 8 mètres, à doubleaux en tiers-point, compte deux croisées d'ogives, la dernière étant commune à la seconde travée droite et au chevet à trois pans, couvert par six branches d'ogives. La seule clef ornée représente l'Agneau Pascal.

Les culs de lampe de la voûte constituent tout un armorial qui n'est pas facile à identifier (3). En voici la liste :

1° *A la croix cantonnée de 4 clefs.* — Cet écusson, qui est celui de l'évêché de Beauvais (*d'or à la croix de gueules cantonnée de 4 clefs du même*), se voyait aussi dans le cloître de St-Josse-sur-Mer, bâti vers 1408. (4).

2° *A la croix chargée de 5 coquilles.* — Pourrait être Boubers-Bernâtre (*d'or à la croix de sable chargée de 5 coquilles d'argent*). Les Boubers ont possédé la seigneurie

(1) L'ancien campenard, qui surmontait l'arc triomphal, datait de 1792.

(2) La longueur totale de l'église est, dans œuvre, de 32 mètres, la largeur de 7 mètres environ. La nef est rebâtie sur les anciennes fondations.

(3) Pour plus de détails, voir *Bulletin de la Commission départementale du P.-de-C.*, 2e série, t. V, pp. 521 à 526.

(4) Dom R. Wyart, Hist. mss. de l'abb. de St-Josse, ms. lat. B. N. 12889, p. 145.

de Bureuil, au moins depuis Adrien de Boubers, 1575 ; son fils Jacques, 1580 ; Benjamin, 1626, etc. Je ne sais à qui était Bureuil avant Adrien de Boubers.

3° Parti 1) de Gouy : *à 3 fleurs de lys au pied nourri* (1) ; 2) *à une aigle éployée à 2 têtes en chef, et un lion rampant en pointe, la queue fourchue.*

4° Ecartelé 1 et 4 de Gouy : 3 *fleurs de lys au pied nourri* ; 2 et 3 *échiqueté.*

Ces écussons à trois fleurs de lys doivent être aux armes, non des Quiéret ni des Wignacourt, qui n'ont jamais rien possédé à Maresquel, mais de la famille de Gouy, à qui appartenait, aux xve et xvie siècles, la seigneurie de Ricquebourg. Gouy porte : *parti d'or et d'azur, à 3 fleurs de lys au pied coupé de gueules, brochant sur le tout.* On connaît très mal la généalogie des Gouy-Ricquebourg (2), ce qui n'aide pas à trouver les partitions et quartiers ci-dessus. Cependant, on voit que Pierre de Gouy avait pour femme, en 1497, d^lle^ Jehenne de La Broye (aveu de Lianne) ; et que David de Gouy, fils des précédents, mort le 19 mai 1528, avait épousé Marguerite de St-Remy-en-Campagne, dame d'Avesnes-en-Caux, vivante en 1564 (3). Je ne connais malheureusement pas les armes de La Broye, ni celles de St-Remy.

5° *A deux portes en chef, et une fleur de lys au pied nourri en pointe.* — En 1407, Jehan de Le Porte, de la maison de La Porte-en-Montreuil, était seigneur de Ricquebourg (4). Or, La Porte-en-Montreuil a pour armes trois portes ou tours, dont les émaux varient. Il est possible que la branche cadette de cette famille qui a possédé Ricquebourg ait brisé son écu en remplaçant la porte de la pointe par une fleur de lys.

6° Ecu de Croy : écartelé 1 et 4 Croy : *d'argent à 3 fasces de gueules* ; 2 et 3 Renty : *d'argent à 3 doloires de gueules.* Sur le tout, écartelé 1 et 4 Lorraine : *d'or à la bande de gueules chargée de* 3 *alérions d'argent* ; 2) d'Alençon : *de France* (5) *à la bordure de gueules chargée de 8 besants d'argent* ; 3) d'Harcourt : *fascé* (6) *de 6 pièces de... et de...* (*de gueules à 2 fasces d'or*). Supports de cet écu : deux levriers colletés, la queue passée entre les pattes et remontant.

Cet écusson figure ici pour rappeler la suzeraineté des Croy, seigneurs de Beaurain, sur Ricquebourg et Maresquel. L'écusson ainsi écartelé fut porté par les Croy de 1475 à 1553 (7).

(1) C'est à tort que j'ai vu ici l'écu des Quiéret (*Epigraphie, Campagne*, p. 65).
(2) Voir mon *Essai sur les Prieurés de Beaurain et de Maintenay*, p. 483-484.
(3) Note de M. Fiquet.
(4) Arch. du Nord, B. 16595.
(5) On ne voit qu'une fleur de lys, l'écu étant très petit.
(6) Et non *bandé.* Erreur de l'*Epigraphie, Campagne*, p. 65.
(7) Voir ci-dessus, p. 156.

7° 3 *fleurs de lys au pied nourri*, qui est de Gouy; supports : deux lions gardants, la queue comme ci-dessus.

8° *Chevronné de 9 pièces.* Armes inconnues.

J'ai encore vu l'ancien maître-autel, qui vers 1886 était relégué dans un coin de l'église. C'était un autel de style classique, avec deux petits panneaux peints sur bois, encastrés dans le gradin : S[t]-Pierre avec le coq, et S[t]-Paul, l'épée à la main.

Cl. Normand a noté autrefois à Maresquel un S[t]-Pierre en pape et un candélabre en bois tourné. Il reste encore quelques menus objets intéressants :

Un ostensoir d'argent, 0m53 de hauteur, rayons dorés, surmonté d'une couronne avec épis, feuilles de vigne et raisins. Inscription sur le pied : DONNÉ PAR M[R] J. T. DE DION LE 1 FEVRIER 1806. Mais cette inscription est bien moins ancienne que l'ostensoir qui paraît être de la fin du règne de Louis XIV.

Calice, argent, 0m38 ; paraît être de style Louis XIV moderne, sec de facture.

Boîte aux saintes huiles, argent, 0m08, à côtes, style Louis XIII. Ecu ovale avec blason non identifié : *à l'arbre accosté de 2 étoiles*.

Un ancien couvercle en plomb de fonts baptismaux porte cette inscription :

1602 || pour || leglise de || de Ricquebourq.

La cloche a été fondue en 1831 par Gorlier, fondeur à Frévent.

On a déterré vers 1890, dans l'étable du presbytère, un vieux S[t]-Pierre en chêne, tout vermoulu, mais d'un bon travail.

Le château de Ricquebourg, jadis à la famille de Dion, aujourd'hui bien déchu, est voisin de l'église et n'a rien de remarquable.

La vieille chapelle de Notre-Dame de Bureuil, qui datait de 1591, s'est écroulée pendant la dernière guerre ; il n'en reste rien. Sa statue miraculeuse, une Vierge Mère assise du XIV[e] siècle, en bois, haute de 0m79, est depuis 1900 au musée de Boulogne, après diverses vicissitudes. (1).

---

(1) Cf. R. RODIÈRE, *Notre-Dame de Bureuil*, Boulogne, 1900, 16 pp. La chronologie des seigneurs de Bureuil, donnée dans cette notice et complétée dans le *Supplément au Cartulaire du Boulonnais*, 1905, pp. 176-180, aurait encore besoin d'être augmentée et rectifiée.



(Cl. Lorgnier).

MAINTENAY. — Église. Reliquaire.



(Cl. des Forts).

MONT-CAVREL. — Église. Extérieur, côté est.

MARLES

(Canton de Campagne).

Eglise.

L'église de Marles, dédiée à St-Firmin le Martyr, était du diocèse de Boulogne et du patronat de l'abbaye de St-Josse. Il y avait en outre, en cette paroisse, une chapellenie de St-Honoré, citée dès 1184. Notons ce culte de deux évêques d'Amiens dans une église de la Morinie, — immédiatement limitrophe du diocèse d'Amiens, il est vrai.

L'église se compose d'une nef du XVIIe siècle, et d'un chœur de la fin du XVe, avec chevet à trois pans. Toute la construction est en craie taillée.

La nef a 11 m. de long, le chœur 8 ; largeur : 6 m.

La nef, extrêmement basse, n'a guère de style. Son mur sud porte, à l'extérieur, une pierre sculptée en relief, avec la date 1634 dans un écusson entouré de branches de laurier. C'est la date de la construction. Les quatre fenêtres de ce mur sont en cintre surbaissé. Le mur du nord, peut-être plus ancien, n'a qu'une seule fenêtre en plein cintre, avec accolade au-dessus ; le portail, également cintré, se trouve dans la première travée au nord. Jusqu'en ces dernières années, il était surmonté de curieuses inscriptions. A la Révolution, on avait gravé, en l'honneur de la déesse Raison :

TEMPLE DE RAISON ET DE VER^T... (1).

Au-dessus, on avait gravé plus tard, en manière de réparation :

CEST ICI LA MAISON DE dieu
et la porte du ciel.

En 1924 ou 1925, par un acte de vandalisme stupide, ces intéressants souvenirs furent grattés et bouchardés.

Il n'y a pas de portail à l'ouest ; un lourd contrefort étaye la muraille en son milieu. Au-dessus s'élève le clocher en charpente, fort peu élevé, renfermant une cloche de 1805 fondue par Gorlier.

Le chœur, beaucoup plus haut que la nef, s'ouvre par un arc triomphal en tiers-

(1) Vertu ? Vérité ?. — « Le lieu ci-devant désigné sous le titre d'église, aujourd'hui le Temple de la Vérité et de la Raison... » (abbé MÉTAIS. *Saint-Lazare de Lèves*, Chartres, 1908, p. 132).

point. Il se compose de deux travées droites, dont la première est aveugle, et d'un chevet à trois pans. Les fenêtres, au nombre de cinq, sont en tiers-point et à tableau droit, refendues par un meneau. La voûte d'ogives repose sur des culs de lampe variés : le premier, tant au nord qu'au sud, représente une tête grimaçante ; le second au nord figure St-Jean-Baptiste dans une forêt, tenant un livre sur lequel est posé un agneau. Au sud, on voit Ste-Marguerite sur son dragon aux aîles éployées. Les autres culots n'ont que des feuillages, sauf un personnage grotesque.

Les clefs de voûte sont armoriées :

1° *Au chevron accompagné de 3 aiglettes.*

2° Parti au 1er comme ci-dessus ; au 2e, *au chevron accompagné de 3 molettes.*

3° Parti au 1er comme ci-dessus ; au 2e, *à la croix ancrée.*

Ce sont les armes de Marles : *d'argent au chevron d'azur accompagné de 3 aiglettes de gueules* ; de Ghistelles : *de gueules au chevron d'hermines* (les molettes sont une brisure de branche cadette), et de Bernieulles : *d'or à la croix ancrée de gueules.*

La présence de ces armes à la voûte du chœur prouve que cet édifice a dû être bâti à la fin du xve siècle.

En effet, « Honoré de Marle, seigr dud. lieu et d'Hardenthun, d'Estrées et de La Follie, fils aîné de Jean de Marle seigr du mesme lieu et de Radegonde de Hardenthun sa première femme, vivoit sous le régne de Charles 7e Roy de France, de la cour du quel il estoit, et fut par luy grandement estimé, l'ayant suivy et servy dans toutes les guerres de son temps. » Il épousa Ide de Bernieulles, quatrième fille de Jean, seigneur de Bernieulles. et d'Ide d'Abbeville dite de Boubers.

Leur fils, Ferry de Marle, chevalier, seigneur de Marle, d'Estrées et de La Follie épousa Marie de Ghistelle, sœur de Guillaume de Ghistelle, seigneur de La Motte de Provène (1). Honoré de Marle est présent au mariage de sa fille Anne le 15 octobre 1480 (2).

Ferry de Marle, sieur dud. lieu, et Anthoine de Marle, sr d'Estrée, son fils, vivaient tous deux le 9 août 1516. (Parchemin en ma possession).

Sur l'extrados du premier doubleau, on lit la date d'une restauration : DELBÉE NICOLAS 1839. Rien à noter au dehors, sinon les contreforts amortis en talus, les archivoltes des fenêtres et le larmier courant sous leur appui.

On voit dans l'église quelques vieilles statues de bois, notamment deux évêques du xvie siècle : St-Firmin, la tête dans ses mains, et St-Nicolas, avec les trois

(1) D'HOZIER, *Généalogie de Blondel-Joigny*, ms. de 1640, bibliothèque du Mis de Longvilliers.

(2) E. de ROSNY, *Recherches Généalogiques sur les comtés de Ponthieu...*, etc, 1875, t. II, p. 953.

enfants (1). Le tableau du maître-autel, en 1701, représentait l'Annonciation de la Vierge. (2). Une affreuse croûte l'a remplacé ; peinte des deux côtés, elle figure la Descente de croix et la Mise au tombeau.

Des carreaux de terre cuite de Sorrus, dans le dallage, portent des fragments d'épitaphes, entr'autres celle de Jean Philippe Gressier, en son vivant prêtre et curé de cette paroisse, décédé le 10 febvrier 1719, âgé de 48 ans ; un carreau porte une tête de prêtre, à rabat.

Dans le mur extérieur nord de la nef est encastrée la pierre funéraire de Marie Françoise Maurie, veuve de Me Jacques Garet, décédée le 6 octobre 1784, âgée de 68 ans, et de Me Jean-Baptiste Garet, curé de cette paroisse, décédé le 17 février 1788, âgé de 52 ans. (3).

---

(1) Ces statues ont échappé à la Révolution, grâce au courage de la municipalité de Marles, qui, en pleine Terreur, osa prendre la délibération suivante :

« Séance publique du cinq pluviose an second de la République françoise, une, indivisible et impérissable.

« Le Maire fait lecture d'une lettre qui lui a été envoyé par la Société républicaine et montagnarde de Neuville, par laquelle il est dit que laditte Société Montagnarde a pris un arrêté pour que la commune de Marle soit tenu de leurs apporter tous les statuts de ses saints, et l'engage à profiter de cet avis salutaire, en se défaisant de tous ces signes de superstition, de l'erreur et de fanatisme, et prouver par là qu'elle est à la hauteur de la Montagne, et que ce n'est pas en vain que les habitans portent le nom d'hommes libres ; et est signé par Papin, président, Macquet et Eloi Lefèvre, secrétaires.

« Il fait aussi lecture d'une autre lettre dattée du 28 nivos à lui écrite par le citoyen Roussel, président de laditte Société populaire, par laquelle il nous mande que la Société populaire dont il a l'honneur de présider, l'a chargé de nous dire qu'elle nous a dénoncés pour n'avoir pas exécuté la loi qui ordonne de faire disparoitre dans la République, ainsi par ce même dans notre commune, tous les signes de royalisme et de fanatisme qui y sont encore, en nous invitant et requérant de leur donner réponse sur cette inexécution, pour qu'après elle se serve de l'autorité de la loi qui les revête de pouvoir à nous y contraindre. Et est signé J. Roussel, président de laditte Société.

« Aprez cette lecture, la Maire dit qu'il a reçu quatre loix pour faire disparoitre les signes de royauté et de féodalité, qu'il les a lus au public et fait exécuter sur le champ.

« Quant à la loy sur le prétendu fanatisme, dont la Société populaire et montagnarde de Neuville veut parler, il a dit n'en avoir jamais entendu parler, ou elle ne lui (est) pas venu à sa connoissance, mais que croiant que le fanatisme étant un mal qui ne peut se guérir par l'observation des loix, il n'a pas plu à nos augustes représentans de le décréter ; que cependant il prévoïoit que la Société de Neuville entendoit, par la loi sur le fanatisme, que nous devions leur porter les statuts de nos saints pour les faire réchauffer dans leurs poëles, vu que les leurs commençoient à diminuer.

« Le Conseil général, ayant vus au contraire qu'une loy salutaire permettoit à chaqu'un d'exercer tel culte que bon leur sembloit et d'éloigner d'eux tout ce qui pouvoit leur déplaire, a délibéré unanimement qu'ils ne connoissoient dans leur commune aucun signe de royauté ni de féodalité, qu'il les avoit fait disparoître sitôt la réception de la loi, qu'ils n'avoient non plus aucune connoissance de la loi sur le fanatisme, ni qu'ils ne connoissoient pas non plus de fanatique dans notre commune, et que c'étoit une espèce de tirannie que les citoyens de Neuville tachoient d'exercer sur les officiers municipaux de cette commune qui sont à l'abri de tous reproches ; a délibéré que ces présentes seroient adressées aux administrateurs du District, pour qu'il leur plût adresser à la Société populaire de Neuville la deffense à l'avenir de faire de pareils arrêtés deffendus par la loi, et que leurs devoirs consistent à veiller à ce que la loi soit exécuté et non pas d'en donner. En Conseil général, les jours, mois et an ci-dessus. » — Signé : Wallois, maire ; Fontaine, officier, Bochent, officier, et autres (Arch. P. d. C., District de Boulogne, 66).

(2) Arch. P. d. C., G. 16, f° 80 v°.

(3) *Epigraphie, canton de Campagne*, p. 70.

MONT-CAVREL

(Canton d'Etaples).

Eglise.

(Pl. XL à XLIII.)

Le village d'Emy-sous-Mont-Cavrel a perdu son nom pour prendre celui de ses seigneurs. Il avait même reçu, au XVIIIe siècle, la dénomination de Mailly-Mont-Cavrel, qui n'a pas été conservée (1).

La paroisse, du diocèse de Boulogne, doyenné d'Alette, était à la collation de l'évêque de Boulogne. Le patron est St-Quentin.

L'église n'a plus de nef depuis plusieurs siècles. Mais le chœur et le transsept, qui subsistent, forment un remarquable monument d'architecture flamboyante, élevé par la générosité des seigneurs de la maison de Monchy. Toute la construction est en craie taillée, sur soubassements en grés et silex. La croisée mesure 10 m. en tous sens ; le chœur a 10 m. de long sur 8 de large ; les croisillons ont 4 m. de largeur.

La façade occidentale est sans intérêt ; on voit encore l'ancien arc triomphal au-dessus du portail actuel ; un peu plus haut, dans le mur, une pierre de 0m40 sur 0m30 portait naguère cette inscription :

CETTE || OVRAGE A || ETE CONSTRVIT || PAR M^RE MICHEL || LEVEQVE CVRE || DE MONTCAVREL || ET PIERRE LONGAVESNE || LE 20 SEPTEMBRE 1723.

Quel est l'ouvrage dont parle cette inscription ? Je pensais que c'était la construction du mur qui ferme actuellement l'église du côté ouest. Mais je lis, dans le registre aux visites de l'archidiacre Abot : « L'église de Mont-Cavrel est très belle, couverte d'ardoises. La nef détruitte *depuis longtemps.* » (2). Or, ceci est écrit en 1715. Ce n'est donc pas en 1723 qu'on a démoli la nef ; l'ouvrage du curé Michel Levesque ne peut être qu'une refaçon ou réparation de la muraille déjà existante.

(1) Le château de Mont-Cavrel, tout voisin du village qui porte aujourd'hui ce nom, mais situé sur le terroir d'Alette, a été décrit plus haut (p. 146). J'ai omis d'ajouter que, au XIXe siècle, la bergerie royale (puis impériale) y a été installée de 1841 à 1859, sous la direction de Dutertre-Yvart, qui y mourut le 17 octobre 1852, et ensuite de son fils Florent Dutertre, qui transporta à Tingry, puis à Grignon, cet établissement national.

(2) Arch. P. d. C., G. 36, f° 24 v°.

Pour en finir avec la façade, disons qu'elle est surmontée d'un petit clocher en charpente ; à gauche s'ouvrent, dans le mur ouest du croisillon nord, une fenêtre en tiers-point et une petite porte murée ; le croisillon sud n'a pas de fenêtre, mais l'escalier en vis de 50 marches en grés, qui conduit aux combles, se trouve dans une tourelle octogone accolée à l'ancien arc triomphal, du côté sud.

L'église, haute de 12 mètres environ, n'est pas voûtée, bien que des voûtes en pierre aient été soit prévues, soit même exécutées et démolies plus tard ; mais une simili-voûte d'ogives en plâtre, faite en 1868, a utilisé comme clefs les dix-neuf pendentifs des anciens lambris de bois, de style encore renaissance malgré leur date du XVIIe siècle. On trouve dans les comptes de la fabrique, en 1689, de nombreuses mentions sur la construction de voûtes en bois : « Item paiée à Jan Clément 9 livres 10 soulz pour 19 journées qu'il a travaillié à l'église, tant à blanchir que pour aidere metre Louis... à desmolir le vieux atachement des piliers, où étoient les vielle voutte, par quitance daté du 5e novembre 1689, icy 9 l. 10 s. — Item paiée à Mr Prévot, marchand de fere à Hesdin, la somme de 33 livres pour avoir livré le nombre de 17 mille de cloux de plusieur espesse pour les voutte de l'église, suivant la quitance du 24e avril 1690, cy : 33 l. » Les voûtes en bois ont été payées le 7e octobre 1689 : 424 l.

La croisée du transsept, qui sert de nef à l'église, est divisée en deux travées Est-Ouest par deux puissants piliers octogones, analogues à ceux de St-Saulve de Montreuil (1), et pourvus de socles semblables, carrés, à angles abattus. Des demi-piliers engagés se voient à l'entrée de la croisée et à celle du chœur. Ces piliers ont des chapiteaux en forme de frises historiées, du plus grand intérêt. Les grandes arcades, en tiers-point, sont ornées de six moulures prismatiques.

Le demi-pilier nord, en entrant, représente sur son chapiteau : la Fuite en Egypte ; la Vierge, précédée par Joseph et escortée de deux anges, est montée sur un cheval et non sur un âne. — L'adoration des Mages ; deux mages sont à genoux devant la Vierge assise ; le troisième se tient debout et salue, — Puis, fragment de la scène de l'Annonce aux bergers ; un berger écoute, ébahi, un ange jouant du hautbois.

Le pilier nord figure, sur son chapiteau, la suite de la vie de la Vierge. Malheureusement, certaines scènes ont été déplacées, — soit qu'après avoir été exécutées à distance par de bons sculpteurs, elles aient été mises en place par des manœuvres ignares ; soit qu'elles aient été remaniées après coup, au cours des

(1) Ce genre de piliers et de chapiteaux à frises historiées se voit aussi aux églises de Samer et de Crémarest.

guerres, des ravages et des restaurations. On voit successivement : la naissance de Marie, que la sage-femme extrait du sein de sainte Anne ; — l'apparition, dans un buisson, de Dieu le Père, en thiare, à mi-corps, parlant à Joachim agenouillé, entre deux moutons, et dont l'énorme chapeau rond est posé près de là ; — le mariage de la Vierge ; le pontife, en costume de pape, unit les mains des fiancés, accompagnés de deux hommes et de deux femmes portant des cierges ; — la mort de la Vierge, couchée dans son lit, entourée des douze apôtres, qui portent des livres, et dont deux se tiennent de chaque côté de sa couche ; — ici s'intercale un second fragment de la scène des Bergers et des Anges ; — viennent ensuite les funérailles de la Vierge, portée par les apôtres, précédés de saint Jean qui tient la fameuse palme donnée par Gabriel (saint Jean est le seul apôtre imberbe) ; — l'Assomption ; — enfin le couronnement par Dieu le Père, assisté de deux anges. Toutes ces petites scènes sont très finement sculptées et ont beaucoup de vie.

Au dessus du tailloir, un cul-de-lampe, destiné à recevoir les retombées de la voûte, représente un monstre et de petits personnages avec phylactères. A l'opposite, c'est-à-dire vers le croisillon, le cul-de-lampe porte les armes de France *pleines*, en l'honneur de dame Marguerite de Bourbon-Rubempré, femme de Jean de Monchy ; on s'est empressé d'omettre la barre de bâtardise et d'arborer modestement l'écu royal, ni plus ni moins (1).

Le chapiteau du demi-pilier nord-est figure : la rencontre de Joachim et d'Anne sous la Porte Dorée ; — les sages-femmes baignant la petite Marie après sa naissance ; — deux personnages couronnés se dirigeant vers une femme placée sous une arcade. Seraient-ce les préliminaires du mariage de la Vierge ? (2).

Les trois chapiteaux du sud sont consacrés au martyre de saint Quentïn, patron de l'église. Sur le demi-pilier sud-ouest, on voit le saint prêchant, dans une chaire, le peuple d'Amiens. Rictiovare, figuré en roi (comme toujours ci-après), avec

(1) Cet écusson a d'ailleurs été mis là après coup, car Marguerite de Bourbon n'a épousé Jean de Monchy que le 29 novembre 1596, et il est impossible de retarder jusqu'à cette époque la construction de l'église.

(2) M. Pierre Turpin se demande si le chapiteau de ce demi-pilier ne représenterait pas les premières scènes de la vie de saint Jean-Baptiste, et non de celle de la Vierge ? En ce cas, on pourrait voir, dans les deux personnages couronnés, Salomé et sa mère se dirigeant vers le Précurseur dans sa prison. Et, alors, on pourrait penser que le personnage plongé dans l'huile bouillante (à la demi-colonne sud) serait saint Jean l'Evangéliste à la Porte Latine, plutôt que saint Quentin, dont les actes ne mentionnent pas ce genre de supplice. Ces hypothèses sont ingénieuses, mais il me semble plus plausible que les chapiteaux Nord aient été entièrement consacrés à la vie de la Vierge, et ceux du Sud au martyre de saint Quentin.

M. P. Héliot, qui a bien voulu me communiquer ses notes, se trouve, en général, d'accord avec moi sans nous être entendus.

couronne et sceptre, est assis sur un fauteuil en X. — Puis saint Quentin est garotté, entre deux bourreaux, par ordre du roi (c'est-à-dire du gouverneur). Une partie du chapiteau est fruste.

Sur le grand pilier : Rictiovare soumet le martyr au supplice du chevalet ; il est écartelé entre deux roues. — Plus loin, le saint prêche, de nouveau, dans une chaire, devant le roi et huit autres personnages. — Puis il subit le supplice de l'eau ; un bourreau, dont les bras ont disparu, lui entonne l'eau dans la bouche ; un autre, s'arcboutant sur les reins du martyr, lui maintient la tête en arrière ; Rictiovare les excite. — Vient ensuite la découverte du corps de saint Quentin par la matrone Eusébie ; on retire les jambes du saint hors de l'eau de la Somme (1) ; Eusébie, couronnée elle aussi comme une reine, est accompagnée d'une suite nombreuse, sortant d'une ville fortifiée, avec sa porte à herse, ses toits et ses tours, de belle allure médiévale.

Demi-pilier sud-est : le saint debout, dans la cuve à l'huile bouillante, au dessus d'un foyer très ardent.

Les voûtes projetées des croisillons et du chœur devaient retomber sur des dais très ouvragés, d'un riche style flamboyant, comme à Brimeux. Ces retombées de voûtes sur dais, si fréquentes dans la région aux xve et xvie siècles, sont fort rares partout ailleurs et ne se voient jamais en Normandie. C'est d'ailleurs une disposition illogique ; un dais, léger de sa nature, n'étant guère fait pour porter une lourde charge (2).

Notons toutefois que dans le croisillon sud, beaucoup moins orné, il n'y a aucun dais, mais seulement des culs-de-lampe sans sculpture. Les dais (huit dans le chœur et huit dans le croisillon nord) sont décorés de fenestrages à soufflets et mouchettes, d'accolades, etc... Ils sont à trois faces, sauf dans le chevet où ils n'en ont que deux. Les culs-de-lampe des niches correspondant à ces dais ont disparu lors de la pose des boiseries.

Le croisillon nord ou chapelle de la Vierge se termine à l'est par un chevet à trois pans, éclairé par trois fenêtres en tiers-point, très hautes et refendues, malgré leur étroitesse, par un meneau. Le croisillon est éclairé en outre par deux fenêtres au nord et une à l'ouest, à deux meneaux.

Le croisillon sud, chapelle de St-Hubert, n'avait autrefois que trois fenêtres en plein cintre (deux au sud, une à l'est) et un plafond plat. En 1866, on l'a adapté au style du reste de l'église. Son chevet est droit.

(1) Une partie de la scène est détruite.

(2) Observation de feu L. Régnier. — Le plus vieil exemple de ces niches-supports semble avoir existé dans le chœur de l'ancienne Cathédrale de Boulogne (1367).

Le chœur, plus haut que les croisillons, est une vraie lanterne de pierre : ses sept immenses fenêtres, hautes de 8 mètres, montent jusqu'à la voûte et occupent tout l'espace entre les contreforts. Elles sont contournées par six filets prismatiques, avec bases. Celles de la première travée sont aujourd'hui murées ; les autres l'étaient en partie, mais on les a rouvertes en entier. Elles sont divisées par deux meneaux ; de plus, à mi-hauteur, une traverse les soutient, supportée elle-même par de petits arcs trilobés. Les arcs supérieurs des fenêtres, sous le tympan, sont en accolade.

Avant de parler des vitraux, disons un mot de l'extérieur de l'église. Un seul toit recouvre la croisée et les croisillons. La seule chose à remarquer, ce sont les beaux contreforts ; carrés à la base, ils prennent ensuite la forme d'un éperon, dont chaque face est ornée d'une arcature à pinacle flamboyant. La partie supérieure de l'éperon vient aboutir sur un retrait qui reprend la forme rectangulaire.

La fenêtre absidale a conservé des restes de vitraux du XVIe siècle replacés au milieu de grisailles modernes. Par son testament en date du 19 juin 1585, Antoine de Monchy « veut qu'en lad. église soient faites et posées deux verrières, en l'une desq^les^ seront mises les remembrances de son feu père, de sa mère et de feus ses trois frères, et qu'il y soit marqué les lieux, jours et années ausquels ils sont morts pour le service du Roy ; et l'autre verrière qu'il y soit mis sa remembrance, celle de sa deffunte femme et de leurs trois enfans alors vivans. » (1).

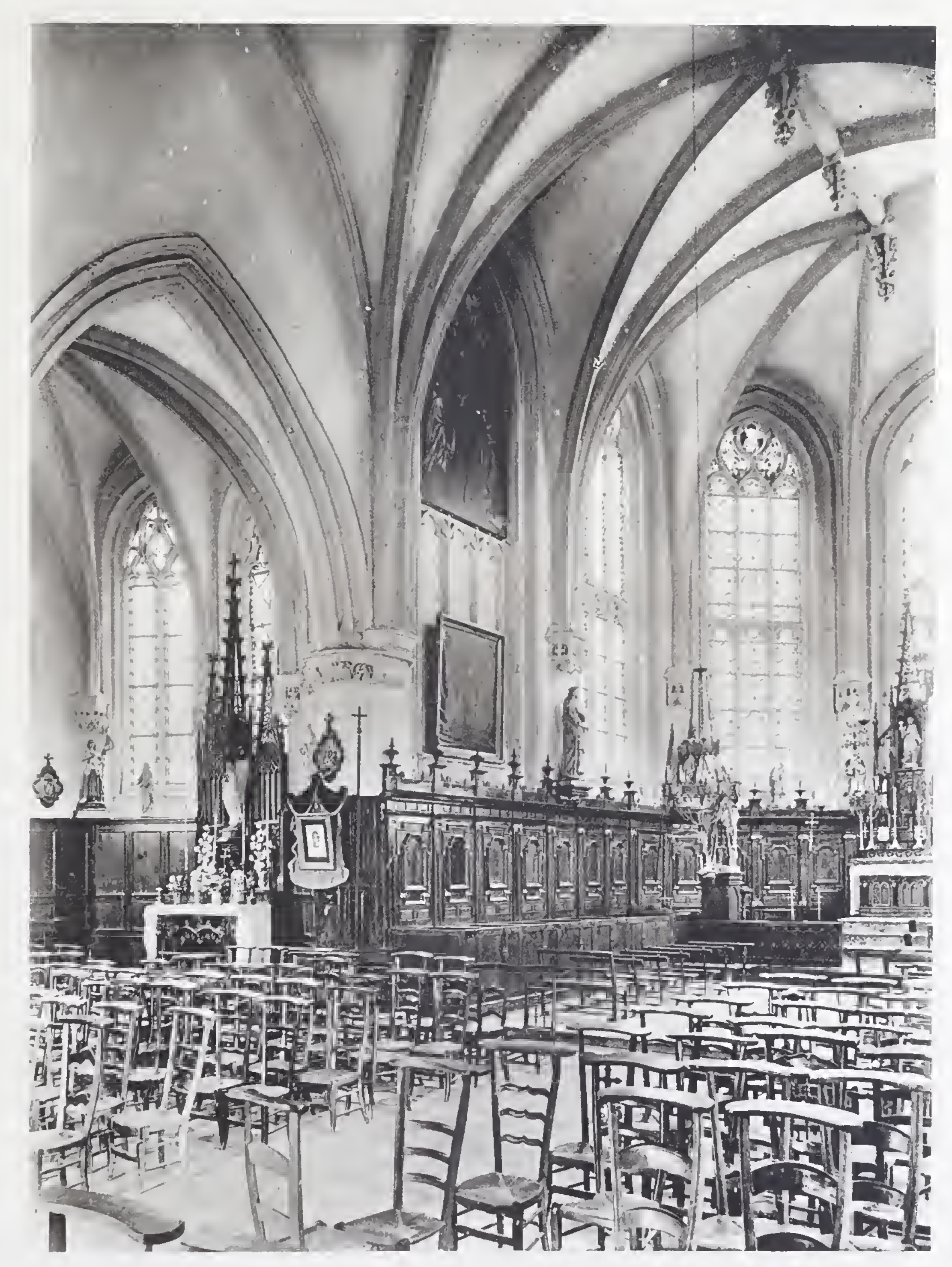
Voyons donc ce qui reste de ces verrières de 1585 :

1° Un donateur à genoux, vu tout entier, barbu, son casque posé devant lui, vêtu d'une cotte violette et d'une casaque rouge, qui porte son écu : *d'or à 3 bandes de gueules* ; au-dessous de l'écu, sur la cotte, un maillet d'or ; jambières, cuissards. — Je ne sais quelles sont ces armes. — Si, au lieu de trois bandes, il n'y en avait qu'une, on pourrait y voir l'écu de Ligne. Aymon II de Monchy, auteur de la branche de Senarpont, épousa en 1481 Isabelle de Ligne. Leurs descendants portèrent l'écu de Ligne en abîme de leurs armes. Or, le personnage du vitrail est bien un Monchy, puisque sa cotte est ornée d'un maillet d'or.

2° Ecu deux fois répété : *Fascé azur, gueules, azur, argent, gueules.* — Je pense que ce blason anti-héraldique a été forgé de toutes pièces par le restaurateur moderne (1868). Jeanne de Vaulx, mariée le 18 novembre 1535 à François de Monchy, portait *d'argent à 3 fasces de gueules.*

3° Buste d'une dame, mains jointes, coiffée d'un hennin ; le col ouvert sur la

(1) Bib. Nat., Pièces orig., vol. 1993. — Abbé THOBOIS, *Le Château et les Seigneurs de Mont-Cavrel*, p. 380.



(Cl. des Forts).

Mont-Cavrel. — Église. Intérieur.



(Cl. des Forts).

Mont-Cavrel. — Église. Chapiteau : Vie de la Vierge.



(Cl. des Forts).

Mont-Cavrel. — Église. Chapiteau : Vie de la Vierge.

poitrine et les revers rabattus. Corsage noir, manches blanches jusqu'aux coudes, avant-bras rouges.

4° Buste d'un seigneur, le heaume en tête et entièrement rabattu ; mains jointes ; bras couverts d'une cotte de mailles. Son manteau rouge est semé de maillets noirs, ce qui indique qu'il appartient à la maison de Monchy.

5° Ecu de Monchy ainsi figuré : *d'or à 3 maillets de sable.* — Devait être : *de gueules à 3 maillets d'or.*

6° Un ecclésiastique, vu à mi-corps, de face, sans doute le patron de l'un des donateurs. C'est peut-être saint Jacques le Majeur. Il a le chapeau et la robe rouges, porte une coquille de St-Jacques sur la poitrine et tient un bourdon de pèlerin.

7° et 8°. Bustes de deux jeunes gens imberbes, têtes nues, l'un vêtu de rouge, l'autre de bleu ; tous deux ont une cotte de mailles dont les manches sont apparentes. Ce sont évidemment deux des frères d'Antoine de Monchy, le testateur de 1585 ; Claude, tué en 1562 à Dreux, et Pierre, qui périt en 1569 à Jarnac, « pour le service du Roy ».

9° Buste d'un chevalier barbu, tête nue ; chaperon jaune-brun ; manches de cotte de mailles ; surcot rouge, semé de quintefeuilles d'or. Ce sont les armes de Mont-Cavrel : *de gueules à 3 quintefeuilles d'or, 2 et 1, au chef d'argent.*

10° Deux écus : *d'or à 3 fers de lance de sable, la pointe en haut.* Cordon de lambrequins tout autour. Ce sont peut-être les armes d'Anne Picard d'Estelan, mariée en 1490 à Jean de Monchy : *de gueules à 3 fers de piques d'argent* ; les couleurs auront été changées par le verrier de 1868.

11° Au bas de la verrière, un Christ en croix, devant lequel devaient être placés les donateurs en prières. (1)

(1) Il paraît que les vitraux actuels de la fenêtre du chevet ne sont plus les originaux, mais de médiocres copies faites en 1868, dans les conditions suivantes (d'après une lettre de M. Durant, sculpteur à Jumel) :

« En 1868, j'ai démonté le vieux maître-autel, sans valeur, de l'église de Mont-Cavrel, pour y placer l'autel actuel. J'ai trouvé dans les panneaux du vitrail du bas de la fenêtre, derrière l'autel (c'était l'endroit où l'on plaçait autrefois les donateurs), un seigneur de Monchy, en buste, la figure et le corps cuirassés, du XVe ou XVIe siècle ; à côté se trouvaient une couronne de comte et les armoiries. Au-dessus se trouvaient un Christ en croix et deux petits anges adorateurs à genoux aux pieds du Christ.

« Ces figures et accessoires, vitrifiés dans du verre double, aussi parfaits en dessin que d'une grande richesse de coloris, étaient restés inaltérables à travers des siècles.

« On expédia le tout à M. Lorin, peintre verrier à Chartres, pour faire intercaler ces précieux débris dans des panneaux de grisailles modernes, et les remettre ainsi à leur place. L'expédition fut malheureuse. M. Pinset, curé de Mont-Cavrel, venait de mourir, et son successeur, M. Defosse, fit remettre au chemin de fer à Etaples, à destination de Chartres, le colis contenant les verrières. Sous prétexte d'économie (très mal placée), au lieu de mettre *fragile* sur la caisse, on y mit *verre cassé* (car cela coûtait moins cher).

L'archidiacre Abot écrivait en 1715 : « Le chœur est grand avec deux carolles, bien éclairé de très belles vitres peintes. Le plafond de l'église est peint et fort beau. L'église bien pavée... » (1) — En 1703, on cite « une des vitres d'icelle église de Mont-Cavrel, remplie de portraits, chargée de blazons et armoiries. » (2).

La seule pièce ancienne du mobilier de l'église est la cuve baptismale en oolithe, du xve ou xvie siècle ; elle est de forme octogone ; le fût est orné sur chaque face de deux petites arcatures en tiers-point trilobé ; la cuve est également octogone.

Un très curieux tableau du xviie siècle porte cette légende explicative :

LA S^TE^ COURONNE D'ÉPINES DE NOTRE-SEIGNEUR, LES TROIS CLOUS, || ET UN MORCEAU DE LA VRAIE CROIX, RENFERMÉS DANS LA CHASSE || PORTÉE PAR S^T^ LOUIS, ROI DE FRANCE, A LA CATHÉDRALE DE PARIS || EN 1240. CE TABLEAU A ÉTÉ DONNÉ A L'ÉGLISE DE MONTCAVREL || EN MAI 1865 PAR MME V^VE^ DACQUIN D'HÉRAMBAULT

Il est intéressant d'évoquer ici le souvenir de l'admirable verrière, contemporaine de l'évènement, qui reproduit la même scène dans la Sainte-Chapelle de Paris (3). Sans doute, il n'y a qu'une ressemblance bien lointaine entre ce chef-d'œuvre des verriers du xiiie siècle, et le tableau de l'église de Mont-Cavrel. Cette toile, représentant la procession sur les quais, donne bien la physionomie de la Cité de Paris non au xiiie siècle, mais au temps de Louis XIV, bien que le peintre, se piquant de vérité historique, ait figuré Notre-Dame avec une tour inachevée. Les curieux costumes du clergé et du cortège, eux aussi, sont de 1650 environ. On voit un homme tombant dans la Seine, et saint Denys descendant du ciel pour l'en retirer.

L'église de Mont-Cavrel a longtemps conservé ses vieilles statues de bois ; elles

A l'arrivée à Chartres, le peintre verrier se fit délivrer, du chef de petite vitesse, un certificat attestant la casse survenue. Aucune prise ne restait donc au maire, M. Poultier de Montéchor, contre le fournisseur, pour rentrer en possession de ces précieux objets d'une grande valeur historique et artistique. Après examen approfondi des correspondances adressées à moi et à M. le maire, ce dernier écarta toute idée de procès ; on se contenta d'accepter les copies actuelles, non vitrifiées, que le peintre verrier s'est chargé de livrer sur mes instances, au même prix que la grisaille, à la condition que je me chargerais de la pose.

« On blâma l'expéditeur, voilà tout. Et pour ne pas mettre en jeu sa responsabilité (il le méritait, mais cela n'aurait servi à rien, au contraire : c'eût produit dans le pays, où il n'était déjà pas trop aimé, un très mauvais effet), nous avons pris le parti, avec le maire, de laisser croire que les vitraux étaient les vrais... »

Quant aux *verres cassés* arrivés en gare de Chartres en 1868, on prétend qu'ils font aujourd'hui partie des collections d'un descendant des anciens Monchy (?)

Sans commentaire.

(1) Arch. P. d. C., G. 36, f° 24 v°.

(2) Arch. paroissiales.

(3) François GEBELIN, *La Sainte-Chapelle et la Conciergerie (Petites monographies des grands édifices de la France)* ; Paris, 1932, p. 74.

formaient une série, unique dans la contrée, d'images contemporaines de l'église (XVIe siècle) et faites sans doute exprès pour les niches de la voûte, qui les contenaient. On les a malheureusement reléguées dans le clocher, à partir de 1886, pour les remplacer par les affreux bonshommes en carton-pâte de la rue St-Sulpice (1). Une partie des vieilles statues a même disparu, comme j'ai pu m'en rendre compte en explorant en 1920 les combles de l'église. Voici la liste de ce qui existait en 1886 :

Le Christ en croix. — Disparu avant 1920.

Saint Pierre, en pape, tenant de la main gauche un livre ouvert, et de la droite une croix à triple croisillon. — Existe.

Saint Jean l'Evangéliste, les yeux au ciel, la main sur la poitrine ; provient de la poutre de gloire. — Existe.

St-Michel, vêtu en guerrier, foulant aux pieds le dragon. — Disparu.

St-Jean-Baptiste, tenant une grande croix ; à ses pieds, une tête de mouton. — Moins ancien que les autres (XVIIIe siècle). — Détruit par la foudre le 19 juillet 1886.

St-Quentin, assis sur la chaise de torture ; nu ; des clous dans les épaules. — Existe.

ST-ROCQ, en paysan du moyen-âge, coiffé d'un chapeau rond, à larges bords, un bourdon de pèlerin à la main droite. Son nom est inscrit sous ses pieds. — Disparu.

St-Laurent, diacre. — Disparu.

Ste-Catherine, à grand capuchon, les mains croisées sur la poitrine ; vêtement curieux. — Existe.

St-Hubert. — Disparu.

L'église de Mont-Cavrel renfermait autrefois les tombeaux des seigneurs du lieu ; il n'en reste rien. Par son testament du 19 juin 1585, Antoine de Monchy « ordonne sa sépulture en l'église de St-Quentin dud. Mont-Cavrel, en laquelle étoient enterrés ses prédécesseurs, père, frères et sa feue femme. » (2).

Le caveau seigneurial, placé sous le sanctuaire, fut violé en 1792. On lit à ce sujet dans le registre de catholicité pour 1824 :

« Margueritte de Bourbon, maraine de la cloche, a été inhumée dans le caveau

(1) Voir sur cette affaire le Bulletin de la Commission départementale du P. d. C., 2e série, t. II, p. 42. Lettre du maire Demerval, assurant que les statues sont toujours existantes dans le grenier de la sacristie (11 août 1895).

En 1926, les seules statues subsistantes : St-Pierre, St-Quentin, St-Jean, Ste-Catherine, ont été remises dans l'église, sur la tribune d'orgue.

(2) Bib. Nat., Pièces orig., vol. 1993.

de l'église, sous le chœur, dans un cercueil de blomp (*plomb*). Dans la Révolution, les clubistes ouvrirent ce caveau, en tirèrent ce cercueil et jetèrent les corps dans une fosse qu'ils firent dans le cimetière. Ils s'emparèrent du *plomp*. Quatre autres cercueils qui se trouvoient (dans) ce caveau de la famille de Margueritte de Bourbon furent traités de la même manière, mais sur le témoignage de Théodore Baillieu, chirurgien, rendu à moi-même, Margueritte de Bourbon fut trouvée aussi vermeille que quand on l'avoit ensevelie » (1).

On ne voit plus aujourd'hui dans l'église de Mont-Cavrel que deux épitaphes d'anciens curés, savoir :

1° Antoine Lattaignant, curé de Mont-Cavrel, mort le 13 janvier 1719.

2° Pierre François Billiet, curé pendant 31 ans, décédé le 28 juillet 1771, 62 ans.

Dans le mur extérieur du chevet est l'épitaphe de Charles Antoine Dessurne, curé pendant 45 ans, mort le 7 mars 1816, 74 ans (2). Je note cette tombe, quoique moderne, parce que l'abbé Dessurne a laissé, dans ses registres de catholicité, des notes historiques intéressantes.

La cloche, très belle œuvre d'art (1m10 de diamètre), porte l'inscription suivante :

MADAME MARGVERITTE DE BOVRBON ESPOVSE DE MESSIRE IEHAN DE MONCHY CHLRE SR ET MARQVIE DE MONTCAVREL

✠ MA DONNE POVR NOM MARGVERITTE.

En bas : RENE ET ESTIENNE BRETON NOS FECIT 162Z (3).

(1) Notes de M. Boulant, curé en 1824 ; arch. de la paroisse. — Un valet de charrue de Mont-Cavrel, qui a laissé un journal manuscrit du temps de la Révolution, mais ne nous a pas donné son nom, parle aussi de la même profanation, en ces termes :

« Jusqu'à Montcavrel quil ont eu un clube, mais c'étoit un clube de bodets ; ils faisoient des motions et des séances de bête comme ils étoient tous, et tous nos clubisses de Montcavrel, après avoir pillée et dévastée l'église, ils ont remuée tous les pavés jusqu'à cendres des morts, pour chercher de quoi satisfaire à leurs avarices, à leurs ambitions, et à leurs impiétées et sacrilèges. Ils ont trouvée une cave qui étoit pour la sépulture des seigneurs du village, elle étoit dans le cœur de l'Eglise avec cinq cercueil de plomb, posée sur des barre de fer en croix, à un pied de haut du pavée de la cave. Et dans ces cercueil il y avoit des ossements des prédécesseurs du marquis de Néelle ; ils ont retirée cest cercueils hors de la cave, ils les ont ouverts, on a trouvée dans l'un des cercueils une femme auquel elle n'avoit encore rien de gattée ; son corps étoit encore tout entier et sans corruption, et il y avoit plus de cent ans qu'elle étoit morte, car celle qu'on a mis la dernière dans cette cave, ce fut Madame Claude de Mailly, marquise de Montcavrel, le... d'octobre l'an 1685 ; il y avoit 109 ans en cette année. Et dans cette cave il ni sentoit pas mauvais, moi-même je l'ai vue, et les pierres étoient encore belle et blanche. Les clubisse de Montcavrel étoient donc pire que les nations les plus barbares, car chez ces peuples les tombeaux des morts sont toujours inviolables. Ce sont les citoyens Roubier, Baillieu et P. Chevalier qu'ils ont faits le plus de mal à l'Eglise de Montcavrel. Il faut noter que parmi ceux de Montcavrel il se trouve de bons, mais à la vérité le nombre est petit. » (Collection Henneguier).

(2) *Epigraphie... Etaples*, p. 80-81.

(3) Remarquer le second 2 en forme de Z.

Une effigie de la Sainte Face porte l'inscription suivante en très petits caractères (je la reproduis avec toutes ses incorrections) :

VLTVS DOMINI IN GAVSIO LETIFICAT TERAM.

(Vultus Domini in gaudio lœtifical terram.)

L'écu de Monchy aux trois maillets, sous heaume de profil, à lambrequins ; un autre écu parti de Monchy et de Bourbon (toujours les trois fleurs de lys sans brisure), sous couronne de comte ; enfin une grande croix de rinceaux, une Crucifixion, avec plusieurs personnages fort bien modelés, complètent l'ornementation de cette cloche, la plus belle des alentours.

Sur le territoire de Mont-Cavrel, non loin de la forêt, s'élève encore le manoir de Honlieu ; je renvoie pour son histoire, sa description et les planches, aux *Vieux Manoirs du Boulonnais*, p. 84.

NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL

(Canton de Montreuil).

Eglise.

(Pl. J.)

Bien que Neuville soit, en fait, un faubourg de Montreuil, ce village, outre Canche, était en Boulonnais. Il relevait du diocèse de Boulogne, doyenné de Frencq, et l'évêque nommait à la cure. Le patron est saint Vaast.

L'église de Neuville vient de disparaître, sacrifiée en 1925 à la manie des nouveautés. Jamais destruction ne fut moins justifiée ; l'ancienne église était belle, suffisamment grande et en très bon état ; vers 1890, elle avait encore été restaurée à grand frais. Rien n'y fit : il fallait une église neuve, et elle s'éleva en 1901, régulière et banale à souhait. Dès lors, le vieux temple était condamné à disparaître un peu plus tôt ou un peu plus tard. On proposa vainement de conserver le chœur comme chapelle de cimetière ou comme monument aux morts de la guerre. Tout fut rasé.

Dans son dernier état, l'église, bâtie en craie du pays, formait une croix latine très peu allongée (1). La tour, bâtie à l'occident et faisant porche extérieur, ne datait

(1) Dimensions : longueur totale : 23 m., dont 9 pour le chœur. Largeur de la nef et du chœur : 4 m. 30 ; au transsept : 17 m.

que de 1861, ainsi que la nef et une partie du transsept. Il faut rendre cette justice à l'architecte, qu'il avait très scrupuleusement suivi le style du chœur ; les fenêtres géminées, les voûtes en pierre, étaient d'un bon style du xve siècle ; on n'avait pas donné dans le travers, trop fréquent à notre époque, d'accoler au vieux chœur une nef neuve d'une hauteur et d'une largeur absolument disproportionnées (1).

Les deux bras de croix avaient des voûtes d'ogives, également renouvelées ; les pignons du transsept étaient éclairés chacun par une grande fenêtre à deux meneaux. Les murs du croisillon sud étaient entièrement anciens ; l'autre bras du transsept avait été presque rebâti et ses murailles, autrefois plus basses que celles du chœur, étaient. en dernier lieu, de hauteur égale. Une ouverture très large, pratiquée dans la muraille en forme d'embrasure (c'est ce que l'on nomme un *hagioscope*), permettait aux fidèles placés dans le croisillon nord de voir le prêtre au maître-autel (2). A la chapelle du sud, cette baie était transformée (comme à Wierre-Effroy) en un passage conduisant directement dans le chœur (3).

Cette dernière partie de l'église avait été à peine retouchée en 1861 ; on s'était contenté de restaurer les meneaux des fenêtres, qui étaient au nombre de cinq et refendues par un meneau, avec remplages flamboyants dans le tympan. Le petit portail latéral nord était surmonté d'une archivolte en accolade, avec acrotère servant de cul-de-lampe à une niche dont le pinacle était sculpté en forme d'écailles de poisson ; toute cette ornementation était très finement soignée.

L'arc triomphal était de forme brisée, mais très obtuse, et sa maçonnerie portait la trace du frottement des cordes de la cloche ; on voit d'ailleurs, sur une ancienne vue de Montreuil vers 1700, sur une aquarelle anglaise ici reproduite, et sur un dessin de M. O. Macqueron pris en 1860, qu'un campenard à double arcade en tiers-point existait autrefois sur l'arc triomphal. Il fut détruit en 1861, quand on éleva le clocher à l'ouest.

La voûte du chœur, quoique basse, était remarquable. Portée sur ogives par de

(1) Comme cela s'est fait à Wailly, au Saulchoy, à St-Josse-sur-Mer, etc...

(2) La même disposition existe à Brimeux, à Marquise, à Clenleu, à Elnes, à Cormette, etc...

(3) Le rapport de l'archidiacre Abot en 1715 dit que « la chapelle de la Sainte-Vierge est propre. M. le curé promet de faire faire un autel pareil de l'autre côté. » (Arch. P.-d.-C., G. 36, f° 32). — En effet l'autel Ste-Anne fut placé, onze ans plus tard, dans le croisillon nord. « L'an 1726, le jour de la Visitation de la Sainte-Vierge, 2e jour du mois de juillet, avec la permission de Mgr l'Illustrissime et Révérendissime Jean Marie Henriau, évêque de Boulogne, en datte du 19 de juin de la même année, nous sousigné curé de Neuville nous avons fait la bénédiction de l'autel et de la chapelle de Sainte Anne, où nous avons chanté une messe solemnele ; en foy de quoy nous avons signé le 3e jour du mois de juillet de l'année 1727 à Neuville — D'Halluin p^tre. » (Registres de catholicité).

La chapelle de la Vierge formait le croisillon sud.



Fig. 25. — Neuville. — Église vers 1840.



grosses nervures prismatiques et des doubleaux en tiers-point surbaissé, elle ne comprenait que deux travées, plus le chevet à trois pans. La clef de l'abside, commune au chevet et à la deuxième travée droite, portait un agneau pascal avec cette légende circulaire en lettres gothiques :

Agnus ✠ dei . ihs . a. maria.

Agnus Dei : *Jhesus* : *ave Maria.*

Celle de la première travée, ornée d'un écusson échancré chargé de deux clefs en sautoir, portait une inscription sculptée en relief par un tailleur de pierre malhabile, fort difficile à déchiffrer et qui m'a intrigué pendant quinze ans (1) ; j'ai fini par y lire :

·.· lā mil v^c et sept fut m·.· ise celle

Et les clefs, posées dans l'écusson, complétaient l'inscription par un de ces rébus qu'affectionnaient nos pères : « *L'an mil cinq cens et sept fut mise celle clef.* » Cette précieuse légende nous donnait donc la date du chœur.

Les culs de lampe qui soutenaient les retombées de la voûte ne manquaient pas d'intérêt ; malheureusement ils étaient mutilés. Ceux du chevet représentaient des anges tenant des écussons qui avaient été bûchés (sans doute aux armes de la famille d'Arques, qui possédait la seigneurie de Neuville pendant la première moitié du XVIe siècle). A gauche, on voyait deux personnages agenouillés sur des prie-Dieu ; c'étaient le fondateur et la fondatrice de l'église. A droite était représenté un sujet qu'on retrouve fréquemment dans l'iconographie chrétienne : deux dragons à tête d'oiseau, buvant dans un calice (2). Les autres sujets étaient trop endommagés pour qu'on les distinguât. Le badigeon qui empâtait autrefois ces sculptures ainsi que tous les murs de l'église avait été gratté en 1890 ; il laissait entrevoir une ancienne peinture murale sur les culs-de-lampe et ailleurs. J'ai en ma possession une pierre de l'église sur laquelle est peint en rouge un fragment d'inscription gothique où je ne lis que le mot **Credo** . . . .

Un larmier courait, au dehors, sous l'appui des fenêtres ; cette disposition ne se reproduisait pas à l'intérieur.

J'ai connu dans l'église une pierre tombale du XVIIe siècle, d'un nommé François

(1) Les signes d'ornementation, placés au milieu d'un mot (m·.·ise) étaient surtout de nature à dérouter les chercheurs ; ce n'est qu'à force d'application que j'ai pu résoudre cette énigme.

(2) Ce cul-de-lampe, échappé à la destruction, est au musée de la citadelle de Montreuil.

Fauquembergue ; elle a disparu vers 1890 et n'offrait pas, du reste, grand intérêt. Il subsistait encore vers 1920, sous le porche, deux grandes dalles funéraires de grés sans inscription, ornées seulement d'une grande croix haussée ; ces pierres tombales étaient du genre de celles que décrit Caumont à la p. 768 de son *Abécédaire d'archéologie religieuse* (1).

Je possède deux statues du XV[e] siècle : S[te]-Anne, portant la Vierge enfant, et S[t]-Nicolas (ce dernier en bois tendre et tout vermoulu), provenant de l'église de Neuville. La S[te]-Anne, en chêne, est d'un bon travail.

La porte d'entrée, à l'ouest, avait gardé ses vieilles boiseries et ses ferrures du XVII[e] siècle.

Sur le seuil de l'entrée du cimetière se trouve une pierre bleue de stinkal en forme de croix, aujourd'hui complètement usée ; j'y avais lu péniblement et publié dans l'*Epigraphie* (2) une épitaphe qu'il y a lieu de rectifier ainsi qu'il suit (3) :

... || CATHERINE VASSEUR FEMME || DE FRANCOIS SAGNIER FERMIER || [*au*] VERTBOIS DECEDEE LE 13 AVRYL || 1771 AGEE DE 68 ANS ET DE || [*Franç*]OIS SAGNIER DECEDEE LE 13 JUIN || 1774 AGEE || DE 74 ANS || PRIEZ DIEU || POUR LE REPOS || DE LEURS || AMES.

En mai 1933, le fossoyeur a découvert, sur l'emplacement de la vieille église, à un mètre de profondeur, deux cercueils de pierre, composés de plusieurs dalles de craie, et renfermant chacun un squelette ; la tête était emboitée dans une pierre cintrée, arrondie par dessous au dedans et au dehors, et encadrant les épaules ; le cercueil se rétrécissait ensuite jusqu'aux pieds. Le couvercle était composé de dalles plates, comme le fond. L'une de ces sépultures se trouvait dans le croisillon nord, l'autre dans le croisillon sud, toutes deux exactement orientées, la tête au levant et les pieds au couchant, ce qui semble bien indiquer les tombes de deux prêtres (4) — curés de Neuville, sans doute. Elles doivent dater, à en juger par les analogues signalées par l'abbé Cochet (5),

(1) J'ai reproduit ces deux pierres dans l'*Epigraphie du P.-d.-C., canton de Montreuil*, planche V. — Voir ibid., p. 187, deux procès-verbaux de baptêmes de cloches en 1725 et 1759.

(2) *Montreuil*, p. 187.

(3) D'après une communication de M. L. Delahodde, basée sur les registres de catholicité.

(4) Les simples fidèles étaient inhumés les pieds au levant. On observe encore cette différence dans la position du cercueil lors des obsèques d'un ecclésiastique.

(5) Voir notamment, de cet auteur : *Notice sur un cimetière chrétien allant du VII[e] au XV[e] siècle, exploré à S[t]-Ouen de Rouen* ; Dieppe, 1872, p. 14, dessins de deux cercueils analogues trouvés à Bouteilles (Seine-Inférieure).



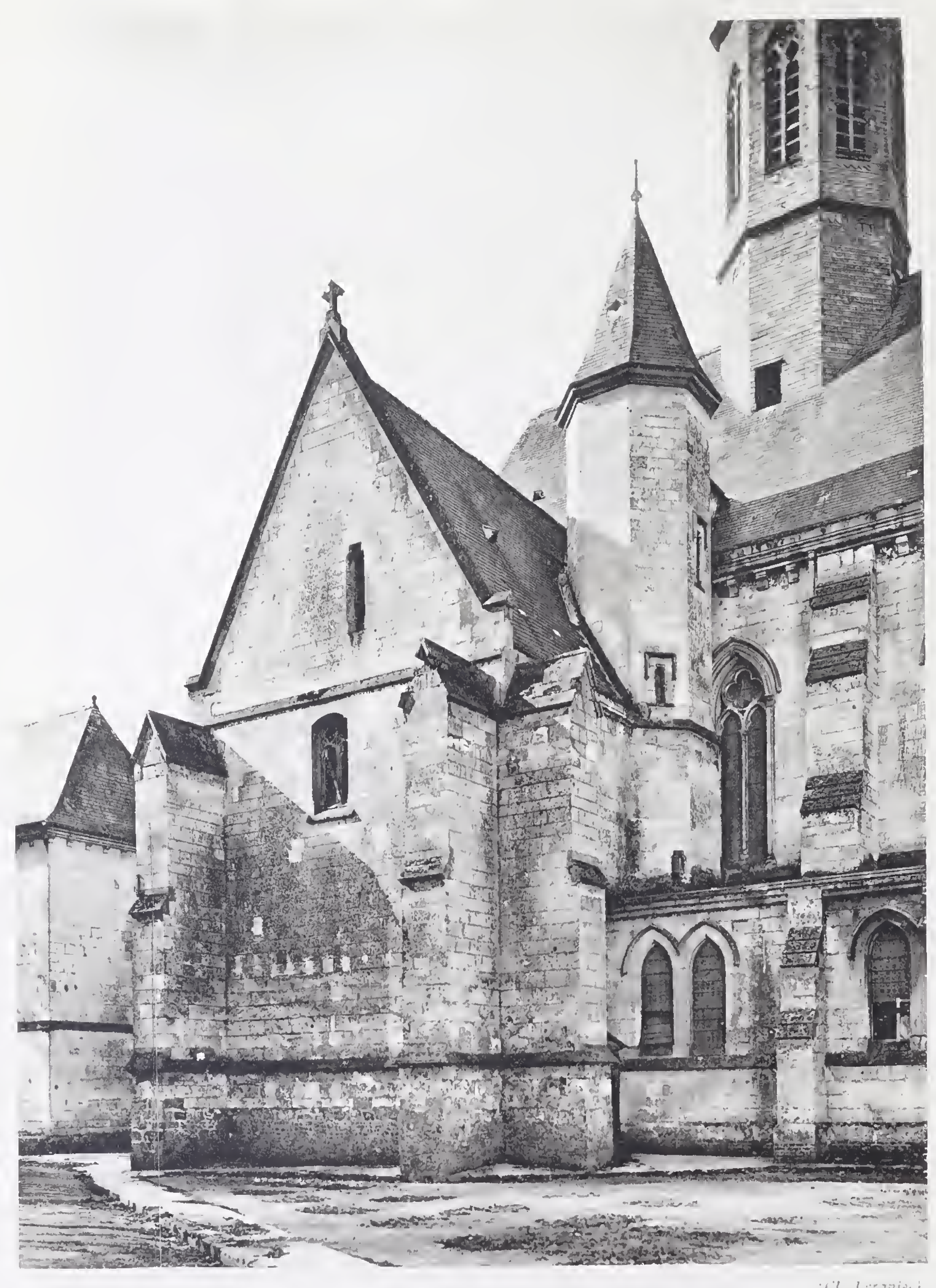
(Cl. des Forts)

MONT-CAVREL. — Église. Chapiteau : Martyre de saint Quentin.



(Cl. des Forts).

MONT-CAVREL. — Église. Chapiteau : Martyre de saint Quentin.



(Cl. Lorgnier).

NEUVILLE. — Chartreuse N.-D. des Prés. Chapelle du vestiaire.

du XIe ou XIIe siècle environ. C'est la preuve que dès lors une église s'élevait déjà sur ce même emplacement.

Somme toute, l'église de Neuville n'était pas dépourvue d'intérêt ; c'était un bon type d'église rurale qui n'avait pas mérité de disparaître. Au XVIIe siècle, elle avait eu l'honneur d'être prise pour modèle. Le 9 avril 1629, les marguilliers et paroissiens de Beaumerie passèrent marché avec trois maçons de Montreuil, Germain de La Borde, Charles Tellier et Nicolas Roussel, moyennant mille livres, pour « construire et bastir ung cœur en l'église de Beaumery, de pierre blanche, de la longueur de 36 pieds, et de 21 pieds de largeur, ou de telle aultre largeur que le bois pœult porter, le tout dedans en dedans ; lequel cœur sera faict samblable à celuy de l'église de Nœufville en Boulenois, excepté qu'au lieu de quatre ou cinq piedz de gresserie qu'il y a aud. cœur de Nœufville par dehors, iceulx La Borde, Tellier et Roussel ne seront tenuz au cœur dud. Beaumery y mectre seulement trois piedz, y comprins le soubassement parquetée de cailloux, et pardedans lad. église y sera emploié trois piedz de cailloux. Dans lesquelles ouvrages sera aussy comprins le campenaire avecq deulx fenestres, semblable aussy à celuy dud. Nœufville. » (1).

L'église de Beaumerie fut démolie vers 1865 ; mais un dessin de la collection Macqueron, pris en 1860, suffit à constater que la copie avait été fidèle. Quoique datée — et par son marché de construction et par les pierres sculptées qui en restent — de 1630 et 1635, l'église de Beaumerie était de style gothique comme son modèle, l'église de Neuville de 1507 (2).

Chartreuse Notre-Dame des Prés.

(Pl. XLIV.)

Cette ancienne maison religieuse, fondée en 1323 par Robert VII, comte de Boulogne et d'Auvergne, supprimée en 1791, rétablie en 1870, confisquée en 1901, fut presque entièrement reconstruite de 1871 à 1875. On sait que les Chartreuses ont un plan tout spécial qui diffère de ceux de tous les autres monastères ; une Chartreuse est une agglomération d'ermitages, où chaque religieux a pour cellule,

(1) Minutes d'Allard, notaire à Montreuil. — Cf R. Rodière, *Une église gothique du XVIIe siècle*, dans le Bulletin de la Société d'Etudes de la Province de Cambrai, t. II, 1901, p. 241.

(2) J'ai publié dans le même article les dessins des deux églises d'après O. Macqueron ; et je donne ici une autre vue ancienne du chœur de Neuville, d'après une aquarelle prise autrefois par un Anglais, « *near Montreuil* ». Ce dessin est pris au nord-est de l'abside, à peu près du même point que celui de Macqueron, et ne diffère de lui que par de petits détails.

non une chambre comme ailleurs, mais une petite maison avec jardin. Cette disposition donne au grand cloître, qui dessert toutes ces maisonnettes, une ampleur et des dimensions qui ne se retrouvent pas ailleurs. On voit quel parti un bon « maître d'œuvre » peut tirer de ce programme si original. Aussi ce beau monastère, dans le style du XIVe siècle, fait-il grand honneur à l'architecte Clovis Normand, mais il n'a conservé que peu de restes anciens.

L'ancienne porte d'entrée, reconstruite au XVIIe siècle, avait d'abord été sauvegardée. Elle s'ouvrait, en cintre surbaissé, dans une grande arcade en plein cintre à tympan disposé en éventail ; deux grands pilastres doriques à joints ouverts, portant un entablement, flanquaient cette porte, et un fronton triangulaire surmontait le tout (1).

Le pavillon qui contenait cette porte avait donc été raccordé aux constructions neuves, mais, comme il arrive souvent en pareil cas (2), il se lézarda bientôt et menaça ruine ; il fallut le démolir vers 1876 et le remplacer par une construction gothique.

Le monastère du XIVe siècle avait été construit en craie taillée, prise sur place. L'église n'avait pas de voûte, mais une charpente apparente à chevrons portant ferme ; ses fenêtres étaient en tiers-point géminé. Elle était décorée de peintures murales formant « un appareil régulier, où les ocres rouges et jaunes dominaient, tout en laissant la place nécessaire pour des ornements divers et des grands tableaux à fresque, qui représentaient les douze apôtres portant les croix de consécration » (3). On a retrouvé, dans la reconstruction du XIXe siècle, saint Pierre tenant une clef, avec phylactère où se lisait encore : *Petrus apos...* — Du côté de l'Evangile on voyait un chevalier sur son destrier (comme à Wailly), ailleurs un calvaire, etc. (4).

Au XVIIIe siècle, l'église subit des modifications considérables : en 1748, le grand portail et la façade principale furent reconstruits par les soins du prieur Dom Bernard Antoine, dans le style de l'église Ste-Austreberthe de Montreuil (5). La

(1) Dessin dans F. A. Lefebvre, *La Chartreuse N.-D. des Prés*, 2e édit., 1890, p. 83.

(2) « Nemo autem immittit commissuram panni rudis in vestimentum vetus : tollit enim plenitudinem ejus a vestimento, et pejor scissura fit. » (Matth., IX, 16.)

(3) F.-A. Lefebvre, op. cit., p. 45.

(4) Notes de Cl. Normand.

(5) D'après Normand, l'abbé Lefebvre s'est trompé (p. 258) en disant que le portail n'avait pas été terminé. S'il paraissait inachevé en 1871, c'est qu'il avait été en partie démoli sous la Révolution.

pierre de fondation, datée de 1748, porte les noms de Dom J.-B. Poncheneux, coadjuteur, et de Dom Michel Pater, procureur.

La nouvelle façade, en briques et pierres, avec pilastres, était précédée d'un porche ouvert, formé de quatre gros pilastres et d'un hémicycle au fond duquel était le portail. Les fenêtres gothiques de la nef furent remplacées par de grandes baies en arc surbaissé, de 1^{m}90 de large, et une voûte de pierre en berceau légèrement bombé, avec doubleaux en plein cintre et formerets surbaissés, remplaça la charpente apparente ; des pilastres supportaient les doubleaux. A l'abside, une énorme clef représentait l'agneau pascal (1). Une peinture ornementale, de genre italien, fut superposée aux peintures gothiques ; Normand a vu le même ensemble à la chapelle de N.-D. de Casalibus, à la Grande Chartreuse, ce qui le portait à croire que le même religieux avait travaillé aux deux endroits (2).

La seule partie subsistante de l'ancienne église est une chapelle adjacente à la dernière travée du côté nord ; elle date du xve siècle. Cette chapelle est à double étage, avec une tourelle placée à l'angle de la nef de l'église, et contenant un escalier en vis, dont le noyau s'épanouit en palmier à sa partie supérieure.

Les deux étages sont voûtés chacun de deux travées d'ogives, à profils prismatiques, retombant sur des colonnettes à chapiteaux de feuillages. La chapelle basse est éclairée par trois fenêtres en tiers-point ; celle de l'Est, refendue par deux meneaux, avec soufflets et mouchettes dans le tympan, est beaucoup plus large que les autres. L'autel, adossé au pignon nord, a pour retable une autre fenêtre simulée sur la muraille, et très ressemblante à sa voisine ; les arcs sont trilobés. Ce fenestrage était entièrement peint, à l'imitation d'un vitrail.

A droite de l'autel, une jolie piscine en tiers-point est sommée d'un gable très aigu aux rampants ornés de feuilles de chou ; l'écoinçon est garni d'un soufflet et de deux mouchettes.

La chapelle haute, qu'on appelait le Trésor, est éclairée par trois petites ouvertures longues et étroites, à linteau légèrement arqué, avec encadrement de grés et garnies de barreaux de fer. Dans les embrasures des fenêtres sont ménagés des bancs de pierre. Cette pièce contenait évidemment les reliques et les ornements précieux du monastère. Elle est voûtée d'ogives comme la chapelle basse.

Au dehors, on remarque les contreforts en équerre, terminés en bâtière ; le pignon aigu, éclairé d'une baie étroite et longue, ajourant le grenier ; et la tourelle à pans coupés, coiffée d'une poivrière d'ardoises.

(1) Lefebvre, op. cit., p. 258-259.
(2) Notes Cl. Normand.

Cette double chapelle est encore en état, mais il ne reste rien des lieux claustraux, qui avaient été en grande partie reconstruits par les prieurs Dom Bernard Bruyant (1666-1684), Dom André Philippe (1726), et Dom Bernard Antoine (1742-1754). Cependant l'abbé Lefebvre a encore vu l'entrée gothique du grand cloître (1) et la porte conduisant du petit cloître à l'église, ornée de gracieuses colonnettes et d'une archivolte formant voussure artistement travaillée ; près de cette entrée, à l'intérieur du cloître, une niche dans le mur servait de piscine. On y voyait des restes de peintures murales et des inscriptions gothiques, entr'autres celle-ci :

p'terit iſta dies neſtr̄ origo ſecundi
an labor an requies ſic tra̅ſit gl̅a mu̅di. (2)

Preterit ista dies, nescitur origo secundi ;
An labor, an requies ; sic transit gloria mundi.

Dans l'arcature du *lavabo* était en graffite un mot carré, qui semblait être *Sartatras* et n'avoir aucun sens ; il a cependant un faux air d'*abracadabra* ou autre formule cabalistique :

s a r t a t r a s
a r t a r a t r a
r t a r a r a t r
t a t a s a r a t
a r a o d o a r a
t a r a o a r a t
r t a r a r a t r
a r t a r a t r a
s a r t a t r a s

En dessous, on lisait :

dec ſinome.

(1) Op. cit., p. 48.

(2) Copie en fac-simile, d'après un dessin de Cl. Normand, dans Lefebvre, p. 49. — A rapprocher de la fin de l'épitaphe de Jean Dabotta, damoisel, à St-Bénigne de Dijon, datée de 1335 :

PRÆTERIT ISTE DIES, NASCITUR (*sic*) ORIGO SECUNDI
AUT LABOR, AUT REQUIES, SIC TRANSIT GLORIA MUNDI.

(Gabriel DUMAY, *Epigraphie Bourguignonne*, *St-Bénigne de Dijon*, p. 198).

Une autre inscription, dans une cellule, rappelait la fondation de cette cellule et la donation du bois de Witengat (1) en 1458, par Jean Hulot, bourgeois de Montreuil, et Gillette Delerue sa femme.

En . lan . de . grace . Mil . iiii^{cc}
lviii . fonda . Jhā . Hulot
ce . celle . et gille delerue . sa . fame
qui (?) . a . donne . le . bos . de . Witengat. (2)

« On peut vivement regretter que cette pierre n'ait pas été conservée. D'après ce qu'on nous a rapporté, la sculpture, sans avoir un grand fini, avait cependant un cachet remarquable. Une frise formée d'un cep de vigne surmontait l'inscription et servait de base à des armoiries qui avaient pour supports deux hiboux (3). Au-dessus de l'écusson se trouvait une tête de moine d'où sortaient plusieurs rameaux frappés par la foudre » (4).

Le petit cloître, très étroit, longeait l'église ; à l'est s'élevait le grand cloître, rectangle deux fois plus long que large, qui n'avait pas les amples proportions du beau cloître actuel : il était, lui aussi, très étroit : 1^{m}80^{c} de large. Tous deux n'étaient couverts que par une charpente apparente. Le grand cloître suivait la pente de la colline ; on descendait des marches pour passer du côté nord au côté sud, moins élevé. On devait aussi monter ou descendre pour accéder à chaque cellule. Celles-ci, ouvrant toutes sur le grand cloître, étaient au nombre de treize, quatre au nord, quatre au sud, deux à l'est et deux à l'ouest. La treizième, celle du prieur, était hors du cloître, vers l'ouest.

Dom Bernard Bruyant, en 1666, entreprit la reconstruction du grand cloître ; il fit exécuter des terrassements considérables, afin de mettre toutes les galeries et la plupart des cellules au même niveau. Il supprima les deux cellules de l'ouest pour construire la salle capitulaire, et ajouta deux cellules à l'est pour retrouver le

(1) Aujourd'hui le Bois des Chartreux, vers Marles.

(2) Fac-simile, Lefebvre, op. cit., p. 128. — Le 30 juillet 1473, Jehan Hulot et Gille de Le Rue sa femme achètent à Simon de Le Rue une rente de 32 livres parisis ; on voit par l'acte que Jehan Hulot avait, par son testament, fondé une messe en l'église Notre-Dame en Darnetal, « sur l'ostel Saint Michiel. » — Les deux époux testèrent ensemble le 30 juillet 1479 et laissèrent à l'église Notre-Dame 40 livres de rente. Ils étaient morts avant le 30 janvier 1482 (n. st.), et avaient alors pour héritier Simon de Le Rue. (Arch. de Montreuil, collection Henneguier).

(3) Deux *hulottes*. Le donateur se nommait *Hulot*.

(4) Lefebvre, op. cit., p. 128.

même nombre réglementaire. Le cloître fut élargi et les puits anciens furent comblés et remplacés par des citernes. Dans le préau, on éleva une chapelle des Morts (1).

Dom Bruyant reconstruisit aussi le quartier du prieur et du procureur, situé près de l'église, à droite de la cour d'entrée, avec galeries hautes et basses, accédant à l'intérieur du couvent et à la bibliothèque, qui surmontait la salle du Chapitre. Il bâtit aussi le réfectoire. Enfin il éleva le quartier des hôtes, avec les salles de réception (2). Ce bâtiment, dont les ancres donnaient la date 1669 (3), était une construction soignée, de style classique, en briques, avec soubassements en grés piqués, pilastres, angles, cordons, chambranles des portes et fenêtres, entablements en pierre blanche ; la reconstruction de 1871-75 aurait dû respecter ce beau logis, très solide, et qui avait servi pendant 80 ans (1790-1870) de château à la famille Duval de Conteval.

Le petit cloître fut rebâti par le prieur Dom André Philippe, en 1726, comme le constate une pierre de fondation retrouvée en 1871. De même que dans le grand cloître de Dom Bruyant, on y voyait une voûte en plein cintre, soutenue par des pilastres (4).

En 1790, la Chartreuse fut vendue nationalement ; les acquéreurs, de la famille Duval de Conteval, conservèrent l'église en la transformant en grange ; ils abattirent les cellules, sauf une seule qui n'a été démolie qu'en 1873 (5).

Beaucoup de restes de l'ancien monastère subsistaient cependant encore, lorsque les Chartreux se réinstallèrent en 1870 ; mais, comme je l'ai dit plus haut, ils n'ont conservé qu'une chapelle latérale à l'église.

Il n'existe plus de sépultures apparentes dans la Chartreuse ; l'épitaphe latine et française du premier prieur nous a cependant été conservée :

Hic jacet || D. Petrus de Berges || Cartusianus bone memorie, || primus initiator et promotor || huius domus || qui fuit a confessionibus || nobilissime et potentissime domine, || Comitisse Boloniensis et Arvernie, || filie Regis Francorum, || qui obiit || anno salutis || milsimo trecenmo trigesimo nono, | decimo septimo ianuarii (6).

(1) Lefebvre, p. 219.

(2) *Id.* p. 220.

(3) On y voyait aussi, d'après un dessin de Normand, la date 1622, rapportée sans doute d'un bâtiment antérieur.

(4) Lefebvre, p. 235.

(5) Contrairement à ce que dit l'abbé Lefebvre (pp. 145 et 334), cette cellule n'était pas « en dehors du cloître » ; elle était tout à fait à l'alignement des autres, d'après l'ancien plan, et servait d'habitation (comme il le dit) au P. Sacristain (Note de Dom A. M. Courtray).

(6) Morozzo, *Theatrum Chronologicum Sacri Ordinis Cartusiensis*, p. 257.

Chy gist || Dom Pierre de Berges || Chartroul de bonne mémore || commancheur et promoteur de cette maison || confesseur || de très noble et très puissante dame || Madame Comtesse de Boulogne et d'Auvergne || fille du très noble et très puissant || Roy de France, || qui trépassa l'an mil trois cent trente neuf || le XVII janvier (1).

Un des principaux bienfaiteurs du monastère, Jehan de Hodicq, écuyer, et Jehanne de Lannoy, sa femme, furent enterrés dans l'église sous une pierre tombale à leurs armes : *d'argent* (2) *à la croix ancrée de gueules.* (3).

Sous l'église, entre le chœur des pères et le sanctuaire, existe encore un caveau dans lequel on descend par un escalier en pierre, recouvert par une dalle armée de deux anneaux de fer. Ce caveau contient deux cercueils en plomb, une boîte en forme de cœur, aussi en plomb, et une lance du même métal. Sur l'un des cercueils, une plaque de plomb porte l'inscription suivante en minuscules :

Icy gist le corps de defuncte || noble dame marie garnier femme || & espouse de Mre Bertrand d'Ostove || Chevalier Seig^r^ de Clanleu Mareschal || de Camp es armees du roy Mestre || de Camp dun Regiment dinfanterie || premier Chambellan daffoire de so[n] || Altesse Roialle gouuerneur de mardic. . . || lincre & autres lieus laquelle. . . . || decedee le 13 Septembre. . . . || prie Dieu pour son ame.

Au-dessus de cette inscription est un écusson en losange, entouré d'une cordelière et surmonté d'une couronne peu distincte. Les armoiries sont indéchiffrables ; (d'Ostove : *d'argent au lion d'azur armé et lampassé de gueules* ; Garnier... ?). Le long de la marge de gauche on lit : FAIT PAR CARPENTIER (4).

Le second cercueil est peut-être celui de Bertrand d'Ostove lui-même, tué à la bataille de Charenton, le 8 février 1649, à la tête des troupes de la Fronde.

Un autel très simple, de style classique, provenant de la Chartreuse, se trouve aujourd'hui dans l'église de Brévilliers, près d'Hesdin .

Depuis trente ans, la Chartreuse n'abrite plus les fils de saint Bruno. Les vieux amis du monastère peuvent du moins espérer que cet exil des moines touche à son

(1) Ms. de la Grande-Chartreuse, cité par Lefebvre, p. 69. — 1340 n. st.

(2) Généralement on donne aux armes de Hodicq un champ d'or.

(3) Lefebvre, p. 36.

(4) Notes de Cl. Normand.

terme. Mais il est grand temps qu'ils rentrent, car les bâtiments, occupés par une succursale de l'hospice de Campagne, se dégradent dans l'abandon... (1).

PREURES.

(Canton d'Hucqueliers).

Eglise.

(Pl. XLV.)

Preures était une paroisse du diocèse de Boulogne, doyenné d'Alette, à la présentation des chanoines gradués d'Ypres. L'église, dédiée à St-Martin, est d'une belle architecture flamboyante. La tradition en attribue la construction à Wallerand de Luxembourg, comte de St-Pol, seigneur de Tingry et d'Hucqueliers, connétable de France, qui fonda une rente au profit de la fabrique. Cette opinion est vraisemblable (2), puisque Wallerand de Luxembourg vivait de 1380 à 1413 (il mourut le 19 août de cette dernière année). Cet édifice dut souffrir des guerres de religion, car, le 5 octobre 1595, Jehan de Conteval, escuier, sr du Val d'Enquin, lieutenant du gouverneur de Montreuil, lègue « à l'église de Preure dix escus, à celle d'Enquin dix escus, pour aider à restablir icelles, et aussi pour estre participant aux prières d'icelles. » (3).

(1) Il existait autrefois à Neuville une chapelle de N. D. de Miséricorde, au sujet de laquelle on trouve deux documents dans les vieux registres de catholicité :

« L'an de grace 1695 et le 22 juillet a esté commencé de bastir par Nicolas Flutte, mre masson, demeurent à Neuville, la chapelle de Nostre Dame de Miséricorde et de St Claude et St Eloy, dont la première pierre de fondation a esté posé par Dom André Cheviot, religieux chartreux et prieur de la Chartreuse de Nostre Dame des Prez audit Neuville, assisté de Maistre François Petit, prestre et curé dudit Neuville, et de Dom Honoré de Rez, procureur de ladite Chartreuse. — Petit curé de Neuville.

« L'an de grace 1695 et le 28 aoust, a esté bénite la petite chapelle de Nostre Dame de Miséricorde, de St-Eloy et St Claude, par moy curé soubsigné, par ordre de Messire Claude Le Tonnelier de Breteuil, évesque de Boulogne et conseiller du Roy en touts ses conseils ; ladite petite chapelle a esté construit et bastit par la dévotion et bon soin de Marie Sauvage, vefve en premier nopce de Vincent Marceau et en seconde nopce de Pierre Magnier. »

Cette chapelle était située à la sortie de Neuville, sur la grand'route de Boulogne. Une délibération du conseil général de la commune, du 12 frimaire an II, ordonne « que la chapelle qui se trouve sur la grande route en sortant de cette commune du côté de Boulogne, serait démolie dans le plus bref délai. » L'adjudication eut lieu le 15 frimaire. (Extrait communiqué par M. A. Leroy).

(2) Bon de Calonne, *Dict. hist. du P.-d.-C.*, *Montreuil*, p. 297.

(3) Minutes Allard et Benault, notaires à Montreuil.

Bâtie en craie taillée sur soubassements de grés et de silex, cette église se compose d'une nef, d'une tour centrale et d'un chœur. La longueur totale est de 38 m., dont 16 pour le chœur ; la largeur de 9 m. environ.

La nef n'est pas voûtée; ses huit fenêtres en tiers-point n'ont rien de remarquable, de même que le portail occidental et la porte latérale nord. Un épais contrefort flanque le pignon ouest du côté de l'Evangile.

La tour, qui était romane, s'écroula en 1808. Un clocher en charpente et ardoises la remplace. Il n'y a pas de transsept. A droite et à gauche, le dessous de la tour est éclairé par une fenêtre en arc brisé, sans caractère.

Les deux arcs qui réunissent la tour au chœur et à la nef sont du xve siècle, et semblent saillir directement de la muraille ; ils sont puissamment moulurés.

Le chœur est très élevé et d'une belle architecture. Sa voûte, de trois travées, est en étoile, c'est-à-dire avec liernes et tiercerons ; la troisième travée couvre en même temps le chevet à trois pans. Les clefs sont sans ornement ; les dais qui reçoivent les retombées sont simples et tous semblables entre eux : à trois pans, avec traceries flamboyantes. Dans ce vaisseau de très belles proportions, la sculpture est indigente.

Les neuf fenêtres du chœur, refendues par deux meneaux, ont, en outre, à mi-hauteur, un meneau horizontal porté sur trois petites arcades, comme à Douriez et à Mont-Cavrel. Tous ces meneaux ont été refaits en 1876.

Une piscine en plein cintre, avec archivolte, est creusée dans la muraille à droite du maître-autel.

Un larmier règne sous l'appui des fenêtres, au dedans et au dehors. Un petit portail en plein cintre, au nord, est muré.

Les contreforts, carrés à la base et ornés d'une niche à pinacle, prennent ensuite la forme d'éperon et devaient se terminer par des pinacles en application. Mais on les a en grande partie refaits en briques et sans style. Cependant ceux du chevet sont encore bien conservés. Leurs niches sont vides, et reposent sur des culs-de-lampe sculptés.

On voit sur l'autel latéral sud une statue en bois de St-Adrien, du xvie siècle, très vénérée dans le pays (1). Cette statue, haute d'un mètre, figure le saint en armure, coiffé d'un bonnet à visière relevée, tenant de sa main droite un cimeterre

(1) Cf. abbé Thobois, *Le Culte de St-Adrien à Preures* ; *Montreuil*, 1910, 68 pp. in-8°. — Outre le pèlerinage local du 4 mars, il faut noter la grande procession qui, tous les sept ans, depuis un vœu fait lors de la peste de 1638, amène en foule à St-Adrien de Preures, la paroisse de Samer : tout un voyage de quatre lieues dans les rudes collines du Haut-Boulonnais !

et de la gauche, au lieu de l'enclume traditionnelle, une espèce de reliquaire ; le lion est couché entre ses jambes.

Une statuette beaucoup plus petite du même saint, du XVIIe siècle, est également conservée ; les attributs sont les mêmes.

On voit aussi dans l'église une statue de Ste Anne enseignant la Vierge, bois, XVIIe siècle.

L'autel latéral nord, dédié à la Vierge, est orné à son rétable d'un tableau de la Sainte Famille, copie de Raphaël. Diverses notes conservées aux archives du presbytère disent que cette toile est signée *Jean-Baptiste Carron* (*Carroy* ? *Cavroy* ? peu lisible) et datée de 1625 ; et que les deux personnages figurés aux côtés du tableau représentent sans doute les bienfaiteurs qui en firent don à l'église.

Aujourd'hui on ne voit aucun priant représenté sur le tableau, et celui-ci est signé *Laure Moleux*, 15 *octobre* 1877.

Il a donc été renouvelé à cette époque ; c'est chose regrettable, et on ne sait ce qu'est devenu l'ancien.

Signalons, comme chef-d'œuvre de ridicule, le tableau de l'autel de Saint-Hubert ; il représente la chasse miraculeuse. La saint est en costume de chasse de 1825 environ, casquette ronde, cor en bandoulière, etc. ; seul, un arc remplace le fusil. Son valet de pied, qui tient le cheval, est en livrée bleue et coiffé d'un chapeau haut de forme !

Deux pierres tombales achèvent de s'effacer sur les seuils des portes. Au grand portail, on lit encore :

CY GIST || LE CORPS DE || FEV LE SIEVR || PIERRE GVILBERT || LIEVTENANT DE || CAVALERIE QVY || DECEDA LE 8 DE || FEBVRIER 1715 || PRIEZ DIEV || POVR SON || AME.

Et au petit portail nord, est l'épitaphe de damlle Françoise Guilbert, morte le 14 juillet 1716 (à 21 ans).

Une pierre tombale récemment renouvelée, dans le mur extérieur nord, porte l'épitaphe de Messire Louis François Duquesnoy, chevalier, seigneur d'Escœulle, né à Preures le 1er mai 1694, décédé au même lieu le 26 juillet 1784, 90 ans ; et dame Marie-Jeanne Elisabeth de Poucques-StBasile, son épouse, née en septembre 1707, décédée au Val d'Enquin le 31 mars 1797, 89 ans 6 mois (1).

(1) *Epigraphie, Canton d'Hucqueliers*, pp. 61-62.

Voici l'inscription de la cloche, à laquelle on accède par un escalier en vis de grés, au sud de la tour :

✠ IAY ETE NOMMEE LOVISE ELISABETH PAR MESSIRE LOVIS FRANCOIS DVQVESNOY CHEVALIER SEIGNEVR DESCŒVILLE ET AVTRES LIEVX

✠ ET DAME MARIE IEANNE ELIZABETH DE POVQVES SON EPOVSE M. IEAN LEMAITRE CVRE M. LOVIS DE LASTELLE VICAIRE DE CE LIEV

✠ IEAN COFFIN MARGVILLIER RECEVEVR DE CETTE EGLISE LAN 1739 NOVS AVONS ESTEZ FONDVES AVX FRAIS DE LA FABRIQVE DE LEGLISE PRS (1)

✠ NOVS AVONS ESTEZ FONDVES PAR CLAVDE ET RAIMOND LES GOVVENOTS ET CHARLES BEAVDOVIN.

En dessous, un évêque (probablement saint Martin).

Du château féodal de Preures, il reste la motte du donjon, encore fort élevée et plantée d'arbres, une grosse tour trapue du XVIe siècle et un corps de ferme, très exigu, du XVIIIe, avec souterrain.

La chapelle castrale, dédiée à St-Jean-Baptiste, a subsisté jusqu'à la Révolution à l'état de bénéfice simple, transféré en l'église paroissiale (2).

En juillet 1913, un laboureur a trouvé dans la plaine un petit vase de terre cuite contenant bon nombre de monnaies d'argent (et deux d'or) de Louis XII, François Ier et Henri VIII.

De 1930 à 1933, on a exhumé à Preures un cimetière mérovingien. Plus de 75 tombes ont déjà été fouillées ; armes, vases et bijoux y abondent. Le propriétaire, M. Crépin, continue les fouilles avec ardeur.

RECQUES.

(Canton d'Etaples).

CHATEAU.

(Pl. LII.)

Le château de Recq (3), d'une noble architecture Louis XV, a été construit

(1) Paroissiale ? Ou plutôt : (de) Pr(eure)s ?

(2) Voir différentes collations de cette chapelle dans l'Inventaire des Archives du P.-d.-C., série G, Evêché de Boulogne, passim.

(3) L'usage est d'écrire Recques pour le village et Recq pour le château, sans qu'on sache pourquoi. — Le domaine de Recq est récemment passé par héritage des Dixmude de Montbrun aux Guizelin, puis aux Van Robais.

après 1753 (sans doute vers 1770) (1) par Jean-Baptiste Oudart de Dixmude de Montbrun, mort en 1795. Ce château ne porte pas de date, et les armes de Dixmude-Montbrun, qui ornaient le fronton de la façade principale, ont été grattées consciencieusement par les révolutionnaires ; le marteau n'a épargné que la tête de nègre ou de satyre qui sert de cimier à l'écu. C'est au prix de cette mutilation, paraît-il, que le vieux comte de Montbrun put éviter le pillage de son château et la prison pour lui, en 1793.

La principale façade de Recq ressemble à celle du château de Long, dont elle est comme le diminutif : à Long, il y a trois avant-corps en rotonde ou à pans coupés ; à Recq, on n'en voit qu'un, au milieu ; il n'y en a pas aux ailes. Mais le style est le même.

La façade, en briques roses d'un ton charmant, avec toutes les parties saillantes en pierre, comprend donc une demi-rotonde centrale, et percée au centre d'une porte en plein cintre, entre deux fenêtres ; puis, tant à droite qu'à gauche, deux fenêtres et deux autres sur les aîles, à peine saillantes. La même disposition se répète au premier étage avec un fronton au milieu. La rotonde centrale forme, tant à l'étage qu'au rez-de-chaussée, un salon qui traverse tout le château. Au dessus, règne un toit mansardé. Sur l'avant-corps, il forme, comme à Long, une croupe élégante. La façade sur le jardin est semblable à l'autre, mais tout en craie taillée.

Il n'y a pas lieu de mentionner ici les divers portraits anciens qui ornent les appartements du château ; je les ai signalés ailleurs (2). Mais il faut rappeler les cinq grandes aquarelles formant panneaux dans le grand salon, et exécutées en 1816 et 1817 par le chevalier Le Roy de Barde, peintre naturaliste d'une certaine notoriété. Ces peintures ne sont plus apparentes aujourd'hui, car au cours d'une restauration du château, vers 1901, les toits étaut en réfection, une pluie diluvienne endommagea ces œuvres fragiles, et il fallut les dissimuler. J'ai publié (3) la description de ces aquarelles d'après une note d'Auguste Braquehay, et ce regretté collègue a donné, dans sa brochure : *Un peintre d'histoire naturelle : Leroy de*

(1) Le château de Recq « porte le nom de l'architecte qui en a fait le plan, mais je l'ai oublié et ne puis par conséquent le donner ici. » (Note de l'abbé Lemaître, ancien curé). Je n'ai rien vu de semblable au château et ne sais quel en a été l'architecte. J'ai pourtant souvenance d'avoir vu, dans le chartrier de Recq, des quittances de Harrewyn dit Beausoleil, maître maçon. Cet artisan au nom sonore est-il le bâtisseur du château ? Je regrette de n'en avoir pas pris une note plus précise.

(2) *Epigraphie*, t. IV ; *Etaples*, p. 93, et *supplément*, p. 30.

(3) *Ibid.*, p. 31.

Barde et son temps, 1777-1829 (1), cette appréciation compétente de notre ami H. Potez :

« Les tableaux du chevalier de Barde, qui sont au château de Recques, n'ont pas une bien grande valeur. Le chevalier s'est évertué à y placer tous les objets qui hantaient l'imagination romantique à son aurore, cascades, troupeaux de chèvres, ruines, montagnes lointaines. On y trouve aussi les temples grecs, les rotondes chères au XVIIIe siècle finissant et au temps du Premier Empire. On y rencontre aussi, semble-t-il, des réminiscences du littoral anglais, rochers de Cornouailles ou d'Ecosse, montagnes aux lignes flottantes. Un de ses fonds de couchant montre un jaune trouble à la Turner.

« Ces tableaux ont le défaut qu'ont souvent les peintures des dessinateurs de profession. Les lignes en sont lourdes, trop marquées, manquant de souplesse, d'aisance, ne nageant pas dans la lumière. La vigueur du dessinateur l'a cette fois mal servi. Les couleurs ne sont pas fondues ; elles se heurtent brutalement, hurlent d'être accouplées, comme il arrive trop souvent dans les paysages de l'Ecole anglaise.

« Du reste, il ne faut pas juger trop sévèrement cette excursion d'un praticien habile et estimable dans un genre qui n'est pas le sien ».

Une chapelle castrale s'accole à l'aile orientale du château ; elle n'a rien de remarquable. Son campenard contient une cloche portant l'inscription qui suit :

✠ MESSIRE OUDANT DE DIXYMMUS (2) CHEVALIER SEIGNEUR DE MONTBRUN DE
CAMPAGNE DE RECQUE DE FORDRES ET AUTRES LIEUX A FAIT FAIRE LA DITTE
CLOCHE POUR LA CHAPELLE DE SON CHATEAU DE RECQUE LAQUELLE A EU
POUR PARAIN M[RE] OUDANT (3) JEAN BAPTISTE DE DIXYMMUS CHEVALIER DE
L'ORDRE MILITAIRE S[T] DE LOUIS (4) PREMIER CAPITAINE DES CAVALIERS DU REGIMENT
DE CLERMONT TONNAIRE SON FILS ET POUR MARAINE DAMOISELLE ELIZABETH MARIE
IULIE DE DIXYMMUS SA FILLA CLOCHE (5) A ETE FONDUE EN 1743.

Pas de nom de fondeur ; aucun ornement. Les lignes sont séparées par des mains indicatrices.

(1) Abbeville, 1896, p. 32.
(2) Lisez Oudart de Dixmude, ou Disquemue.
(3) Oudart.
(4) De Saint-Louis.
(5) *Sic.*

On remarque aussi dans cette chapelle un beau calice en argent avec les armes de Dixmude-Montbrun : *burelé d'or et d'azur, au franc-quartier de gueules, au lion d'argent*, et cette inscription sur la tranche du pied :

PZ .˙. 1 MAR .˙. 4 ONCE .˙. 4 GR— 1731 —

Dans le parc, un cadran solaire métallique, sur piédestal en pierre, porte le nom d'un habile maçon du XVIIIe siècle, que nous avons déjà rencontré au château de Mont-Cavrel et que nous retrouverons à Sempy :

par || *Calicque a.* || 1770.

Le château antérieur à celui que je viens de décrire se trouvait à peu de distance, dans les bois ; on en retrouve encore les substructions.

EGLISE.

L'église de Recques, dédiée à St-Léger, était annexe ou *secours* de Mont-Cavrel, diocèse de Boulogne. Elle se compose d'une nef et d'un chœur. Longueur : nef, 16 mètres ; chœur : 10 ; largeur : 4^m50.

La nef n'a aucun caractère, sauf le portail occidental, en anse de panier, surmonté d'une niche gothique ornée d'un écu de Blondel : *de gueules à l'aigle éployée d'argent, à une seule tête*. Les Blondel ont possédé la terre de Recques depuis 1386 jusqu'en 1585.

Le chœur est plus intéressant ; il se compose d'une travée du XIIIe siècle et de deux autres du XVe ou XVIe, avec chevet à trois pans. La première travée est voûtée d'une croisée d'ogives toriques, avec clef ornée de feuillages. Le doubleau est également un tore. Les voûtes des deux travées suivantes ont des ogives prismatiques. Aux clefs, on voit un agneau pascal et les armes de François de Créquy, seigneur de Longvilliers et de Recques à cause de Marguerite Blondel sa femme (1473-1518). Nous avons déjà vu ces armes à l'église de Longvilliers (1). Elles sont écartelées 1 et 4 Créquy ; 2 et 3 contrécartelé de La Tour et d'Auvergne, et sur le tout de Boulogne.

Ici donc encore, nous retrouvons les traces de la munificence de François de Créquy et de sa femme.

Une chapelle latérale a existé jadis au sud du chœur ; il en restait, avant les

(1) Voir p. 288.

travaux de 1866, deux arcades reposant sur une colonne centrale et deux demi-colonnes, dans le mur sud du chœur. En 1866, les pierres taillées de ces colonnes furent utilisées pour le chambranle des fenêtres agrandies.

A l'extérieur du chœur, les traces de la construction du XIII[e] siècle sont encore apparentes dans la corniche ; au nord, les modillons sont simples et sans décoration, mais au sud ils sont historiés : un porc, un hibou, une tête d'homme, une étoile, deux cochons renversés sur le dos, et d'autres sujets indistincts (1). Le chevet seul a une corniche du XV[e] siècle ; il est probable que l'église du XIII[e] se terminait par un chevet plat, et que les trois pans ont été ajoutés par François de Créquy.

Les fenêtres du chœur, agrandies en 1866, n'ont plus aucun caractère. Celles du chevet, qui sont murées, datent du XV[e] siècle.

Dans le mur sud du chœur sont encastrées deux dalles de marbre portant les inscriptions suivantes :

1° Marbre gris. — Armes de Dixmude de Montbrun ; supports 2 lions. Couronne de marquis, cimée d'une tête de satyre ou de négre :

D. O. M. || JCY REPOSE LE CORPS DE MESSIRE || OUDART DE DIXMUDE, CHEVALIER S[GR] DE || MONTBRUN, RECQ, BADUICQ, FORDRE || CAMPAGNE, VICOMTE DE FIENNE ET AUTRES || LIEUX, DECEDÉ LE 27 F[ER] J753 AGÉ DE 73 || ANS, ET CELUI DE M[R] FLORENT DE DIXMUDE CH[ER] || VICOMTE DE FIENNE, S[GR] DE MOUFLON || LAVALLE' &C FILS DE M[RE] OUDART DE DIXMUDE || ET DE DAME SUSANNE DE ROQUINY, || MORT EN 7[BRE] J727 AGE' DE 20 ANS. || PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES.

2° Marbre noir.

D. O. M. || ICI REPOSENT LES CORPS DE MESSIRE JEAN BAP[TE] OUDART DE DIXMUDE || CHEVALIER, COMTE DE MONTBRUN, ANCIEN CAPITAINE DE CAVALERIE, || CHEVALIER DE S[T]-LOUIS, SEIGN[R] DE RECQ, CAMPAGNE, FORDRES, CAFFIERS, BADUICQ, &[A] &[A] || NÉ LE 4 SEPT[BRE] 1708 MORT LE 4 MAI 1795, || ET DE DAME ROSALIE DUQUESNE DE CLOCHEVILLE SON E'POUSE || NÉE LE 7 DÉC[RE] 1726, MORTE LE 26 AVRIL 1797 || *PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES.* (2).

(1) Cette corniche a été mutilée par une restauration du XVIII[e] siècle, dont l'auteur a signé au-dessus de la 2[e] fenêtre nord : 1782 OBOUSIER. La porte du porche extérieur qui précède le portail ouest est de la même date. (Le reste du porche, avec sa belle charpente apparente, est du XVI[e] siècle).

Claude Auboussiez est un maître-maçon de Montreuil, cité aux registres paroissiaux de Notre-Dame en 1756-1758.

(2) Ajoutez que : « le 28[e] du mois de janvier an 1652, haut et puissant seig[r] Mons[r] d'Ivren (Charles de Belloy, sgr d'Yvrench) fut tué dans la ville de Calais, et le corps fut inhumé dans l'église d'Attin et son cœur dans l'église de Recque. Madame sa femme trespassa au bout de sept mois dans Abbeville. — Le 15[e] jour de juin an 1653, Monsieur de Sobruy (Salperwick) mourut sur les trois heures de relevé et fut inhumé le lendemain en l'église Dieu et Monsieur S[t]-Léger en Recque ». (Registres de catholicité).

On conserve dans l'église une vieille statue du patron, saint Léger (bois, XVIIe siècle). Le saint est représenté en évêque, revêtu des ornements pontificaux. Le fermail, sur sa poitrine, est formé d'un écu supporté par deux lions gardants, timbré d'un heaume à lambrequins. Le champ, qui a été bûché, semble *fascé*; seraient-ce les armes des Dixmude, ou plutôt celles des Belloy-Landrethun (*d'argent à 3 fasces de gueules*), qui ont possédé la terre de Recques de 1614 à 1660 environ ?

La chaire est récente, mais le sculpteur Durant y a réadapté les bas-reliefs des quatre évangélistes, provenant de l'ancienne chaire de Brimeux et datés de 1692. (1).

La cloche date de 1833 (Garnier, fondeur à St-Omer).

SAINT-ANDRÉ-AU-BOIS (2).

(Canton de Campagne).

ABBAYE.

Fondée à Maresquel vers 1130-1135, transférée en 1156 près de Gouy, au hameau de Grémécourt qui prit le nom de St-André-au-Bois, cette abbaye de l'ordre de Prémontré et du diocèse d'Amiens était de la filiation de Dommartin. Son histoire a été écrite par le Bon de Calonne (3), et il y aurait encore des détails à glaner dans les chroniques laissées par ses abbés et ses moines : Lédé, Sallé, Boubert, Crépin. (4).

Ces différentes chroniques de l'abbaye nous donnent beaucoup de renseignements sur les anciens édifices et sur le mobilier de l'église. Il serait trop long de relever tout cela ; citons seulement le plus intéressant.

Le premier bâtiment, construit vers 1154-1157 par l'abbé Anscher, était bâti

(1) Cf p. 173.

(2) La commune de St-André-au-Bois a été supprimée par ordonnance royale de 1814 et divisée entre celles de Gouy-St-André, Campagne, Bois-Jean et Maresquel.

(3) *Histoire des Abbayes de Dommartin et de St-André-au-Bois*, Arras, 1875, in-8o.

(4) Le seul conservé des trois volumes de Lédé appartient aux Antiquaires de Picardie ; les chroniques de Boubert et Crépin, à la ville de Montreuil. Le *Recueil* de Sallé, rarissime, a été imprimé à St-Omer en 1651. — On remarquera que Lédé et Sallé, qui écrivaient au milieu du XVIIe siècle, admirent encore sincèrement les travaux d'art du moyen-âge. Boubert, postérieur en date de cinquante ans au moins, n'épouse lui-même qu'à demi les préjugés du grand siècle ; voir plus loin ce qu'il dit du jubé.



(Cl. des Forts).

PREURES. — Église. Intérieur.



(Cl. Lorgnier).

Saint-Josse-sur-Mer. — Église. Intérieur.

en pierres blanches, fort solide, long de 145 pieds et large de 40 ; on y fit une chapelle, le dortoir, le réfectoire et les autres lieux réguliers. (1).

L'abbé Tesson, nommé en 1218, poussa avec ardeur les travaux de son église ; il fit voûter le chœur, les deux bras et les quatre chapelles (2), et fit consacrer l'église le 26 juillet 1220, en l'honneur de la Vierge et de St-André. (3). Cette église, commencée avant 1179 par l'abbé Hugues, était longue de 26 toises ou 156 pieds, sur une largeur de 26 pieds ; le sanctuaire était long de 7 toises 3 pieds et demi, le chœur de 6 toises 4 pieds, et la nef de 11 toises 4 pieds. (4).

Tesson fit ensuite construire les cloîtres, qui durèrent jusqu'en 1690 ; — et le dortoir long de 17 toises ou 102 pieds sur 16 pieds et demi de large, comprenant sous les voûtes la sacristie, le chapitre et le chauffoir, autrement appelé le petit réfectoire, tous voûtés, avec une colonne de pierre au milieu. Ces voûtes que l'abbé Thomas fit rompre quand il commença le nouveau dortoir vers 1690, « devoient durer jusqu'à la fin du monde » (5).

En 1238 fut parachevée la grande grange de 216 pieds (depuis réduite à 118 pieds et demi) sur 59 pieds de large (6).

Entre 1328 et 1350, l'abbé Pierre Grenier fit bâtir la tour de pierres blanches, « qu'il décora d'une fort agréable sonnerie, horologe et d'une haulte et magnifique aiguille ou pyramide couverte d'ardoises, comme encores à présent (écrit Sallé en 1651) on voit sa façon et figure en ladite tour. » (7). On prétend que cette flèche fut autrefois couverte de plomb (8).

En 1468, Jean Le Tieulier fit renouveler le comble d'un bras de l'église du côté de la tour (9).

L'an 1517, « fust faicte et dressée la table d'autel sur le maistre autel de nostre église que le dict sieur abbé Denis [Daviau] feict artistement élabourer en taille d'images en bois dorées en or poly, là où est représentée la Passion de Nostre

(1) Boubert, *Chronique*, p. 11. — Ce premier édifice, duquel on retira les ossements d'Anscher en 1642 et qui ne servait plus que de grange, fut entièrement détruit en 1697.

(2) La nef seule n'était pas alors voûtée.

(3) Id., p. 25 ; Claude Sallé, *Recueil chronologique des choses plus remarquables de l'abb. de S. André au Bois, ordre de Prémonstré* ; St-Omer, 1651, p. 46. Imprimé rarissime, dont on ne connaît que trois exemplaires.

(4) Sallé, p. 24.

(5) Boubert, p. 25 ; Sallé, p. 47.

(6) Sallé, p. 52 ; Boubert, p. 30.

(7) Sallé, p. 91.

(8) Boubert, p. 46.

(9) Sallé, p. 105.

Seigneur Jésus-Christ ; à laquelle table d'autel y a des fœuilletz quy la recouvrent et ferment, lesquels sont enrichis de belles et rares peintures antiques quy sont admirées de toutes les personnes quy ont quelque congnoissance de la peinture. » (1). L'effigie de Denis Daviau se voyait « tirée au naturel dens un fœuillet de la table du grand autel qu'il a faict faire ». (2).

Le même abbé (1498-1521) « orna l'église de divers beaux ornements sacerdotaux, entre autres de celuy de velours rouge brodé en relief, qui par un feu de meschef fut bruslé l'an 1620. Puis la décora de notables et riches pièces d'argenterie, sçavoir est d'un chef de nostre patron tutélaire S. André, dans lequel il enchâssa une parcelle d'ossement de son sacré chef ; item d'un répositoire du S. Sacrement très magnifique, soustenu par deux anges ; de deux chandeliers de la haulteur de trois pieds ou environ, à chacun desquels estoient représentées six images des apostres ; de deux encensoirs, d'un bénistier faict à huict pans ; d'un grand plat avec l'esguière et les deux buirettes (3). Outre de celles-cy maintenant d'argent doré, à sçavoir d'une croix artistement esmaillée, de quatre calices très exquis, de la crosse avec le baston ; toutes lesquelles pièces susdites (exceptée la crosse, un calice, le plat et l'esguière seulement) ont esté pillées et emportées des Gueux Hollandois, l'an 1605...

« Item ledit Abbé dressa au sanctuaire de son église une arche ou arcade de pierres blanches, dont la structure se voit très belle, eslevée presque jusqu'aux voûtes de ladite église, où sont aux costez et limites 24 images d'un pied de haulteur, sçavoir est des douze Apostres, et des quatre Docteurs de l'Eglise. Et au milieu, les images en grandes statures de la glorieuse Vierge Marie, et de S. Magdelaine, puis au sommet de S. Michel (4), pièce très hardie et non assez admirée à tous intelligents spectateurs. Elle est fermée de deux beaux et grands fœuillets de bois, et encores plus dedans a esté fermée d'autres en façon de treilles de fer, que des scélérats exténués de mal-faim et acharnés comme loups ravissants sur les despouilles des églises, ont rompus, brisés et emportés pour repaistre et assouvir leurs estomachs d'austruche par trop bouillants, voire desjà ressentants les vives attaintes des futures flammes infernales, pendant les guerres arrivées sous le successeur de cest Abbé.

(1) Lédé, *Chronique*, f° 30 v°.

(2) Id., f° 42.

(3) Lédé dit « deux pintellettes ».

(4) « Qui terrasse le diable ; icelle image estant ornée du collier de l'ordre de ce sainct, quy estoit encore en grande estime en ce temps. » (Lédé). Le cordon de St-Michel n'était pas encore devenu « le collier à toutes bestes ».

« Dans cette arcade est aujourdhuy dévotement gardée ladite sacrée relique de S. André, rapportée de Hollande l'an 1613 et enchâssée dans un chef de cuivre par le Révérend abbé du Candas, qui n'estoit auparavant que de bois après celuy d'argent. Puis, sont dans une petite châsse ou fierte de bois plusieurs autres ossements de saincts en nombre de trente et un, ...confusément meslés ensemble... Ils estoient jadis séparez en deux châsses exposeez à la veue du peuple derrière le grand autel, où selon la coustume ancienne de nostre ordre on célébroit la messe de Primes, y estant encore à présent les deux tabernacles de bois fort antiques, soubs lesquels ont reposéez lesdites châsses, qui... furent briséez, rompues, et les sacrez ossemens prophanez et ainsi meslez par des impies et gens diaboliques... » (1).

« Il a aussy faict faire la chaire pour le prebtre, diacre et soubdiacre dens le sanctuaire près le grand autel, laquelle est une pièce de très-belle menusierie. » (2).

On a vu que l'abbé Tesson avait voûté le chœur et le transsept. En 1534, Jean Pinte « feict faire la voulte de la nef de nostre église de pierres blances, aveeq de beaux culs de lampes de taille exquise pour les clefs des croisées de ladicte voulte, et en faisant ladicte voulte, il feict aussy aggrandir les fenestres et vitres du costé de la cour, pour donner plus de lumière à ladicte église auparavant trop obscure ». (3).

« Environ le mesme temps, il feict dresser le pulpitre ou doxal (4) entre ladicte nef et le chœur, d'une taille très-élégante et très-riche de pierre blanche, auquel doxal est représentée la Passion et Résurrection de Nostre-Seigneur, aveeq un fort bel enrichissement de diverses pièces et figures fort artistement faictes, tant à la face qu'au dessoubz, à costés, et aux pillers quy soustiennent cest édifice, en telle sorte que ceux quy sont entendus en l'architecture admirent ceste pièce, à laquelle on tient que les ouvriers quy l'ont faict y ont emploié sept ans pour la faire (5). Le maistre quy l'a faict avoit pour surnom Savary, lequel est décédé en ceste abbaye, et fust inhumé dans le viel chimetière, quy estoit derrière le chœur de l'église,

(1) Sallé, pp. 110-113. — Enumération analogue dans Lédé, f° 41 et sq.

(2) Lédé, f° 41 v°.

(3) Lédé, f° 58. — Cf. Sallé, p. 125. — Boubert (p. 69) ajoute : « Ces voûtes sont belles et solides, mais apparemment ont-elles contribué, aussi bien que cet agrandissement des vitres, à faire surplomber la muraille aujourdhuy de bien huit pouces. Il falloit des pillers en dehors plus espais, ou des arcs boutans. »

(4) Le jubé.

(5) Boubert (p. 69) dit ici : « Jean Pinte fit aussi construire le jubé qui sépare le chœur d'avec la nef. Ces ouvrages estoient alors à la mode ; celuy-cy est travaillé par des mains fort délicates, et l'on n'y a pas épargné le temps. La tradition porte qu'on y auroit employé l'espace de sept années et que les principaux ouvriers ne gagnoient que dix deniers par jour. Le Pérou n'estoit pas encore découvert alors ; il ne venoit ni or ni argent du nouveau monde. Ce jubé fut démoli sous Mr Thomas. » (abbé de 1688 à 1731).

à l'endroict de la verrière de Moyse. Isaac du Hamel, fermier de Lambus en son vivant, a aussy travaillé à ce doxal, car quoy qu'il fust censier de Lambus presque continuellement depuis qu'il fust marié à Franchoise Blaud, sy estoit-il néantmoins tailleur d'imaiges de son art. » (1).

En 1535, « Adrien de Croy, comte du Rœux, seigneur de Beaurains, et Madame Claude de Melun sa femme, feirent faire et dresser la maistresse vitre du chœur de nostre église, en tel estat qu'elle se voit encore pour le présent illustrée de belles peintures, sçavoir en hault de l'image du Crucifix, aveeq celle de la Vierge à droicte et celle de St Jean l'Evangéliste à gauche, et au pied est celle de Ste Marie Magdelaine ; et en bas de ladicte vitre sont les images de St André au meillieu, de St Adrien et de St Claude à costés ; au dessoubz desquelles sont les effigies dudict seigneur comte du Rœux et de sadicte femme, aveeq leurs armes quy sont des anchiennes et très nobles maisons de Croy et de Melun. » (2).

En 1574, Jacques d'Ostrel, abbé, « feict bastir et construire le quartier et maison abbatialle... de structure de bricques assés simple, avec peu de commodités. Il est vray que ledict édifice est à trois estages, mais ils sont fort bas, et les fenestres aussy basses et ravallées ; semble que le tout est faict à la phantasie d'un petit homme tel qu'estoit ledict sieur d'Ostrel, quy en cela a plus suivy sa teste que l'advis d'un bon architecte, et a disposé ses lieux et fenestres pour sa commodité, sans adviser sy ses successeurs, fussent-ils esté de plus haulte stature que luy, en seroient incommodés. » (3).

En 1573, fut fait don à l'église « de la deuzième maistresse verrière du chœur par Thomas Norman, censier à Bloville, et Jeanne du Four sa femme, où est représenté l'arbre de Jessé. »

L'an 1576, l'abbé d'Ostrel « décora le chœur de l'église de la 3e maistresse-verrière, où est représentée la cheute de la Manne Céleste, et au dessoubs la figure de Melchisedech offrant pain et vin au grand patriarche Abraham après son retour de la bataille . » (4).

Dom Jehan Le Vasseur, religieux de l'abbaye, natif de Ricquebourg, vivant en 1580, mort le 23 juin 1611, « gist au meilieu de la nef, au devant du crucifix qu'il a faict faire ; au pied duquel est l'image de Nostre-Dame des VII Douleurs,

(1). Lédé, fo 58. — Sallé, p. 125.

(2) Lédé, fo 62. — Sallé, p. 125.

(3) Lédé, fo 213 vo. — Boubert (p. 81) qualifie ce quartier abbatial « peu considérable et assés mal concerté ». Il fut détruit sous l'abbé Thomas.

(4) Sallé, pp. 137 et 139.

aux fœuilletz de laquelle sont peintes les effigies dudict Le Vasseur, de son frère Martin Vasseur et de sa femme, et leurs enffantz. » (1).

L'abbaye, transformée en forteresse pour le compte de l'Espagne, fut assiégée par la garnison de Montreuil en 1595, et pillée malgré la capitulation ; le clocher de l'église, qui était de bois, fut entièrement brûlé. (2).

Dom Jehan Bonnehen, moine de St-André, mort le 25 mars 1600, fut enterré « en la nef, au devant de son épitaphe de pierre qu'il avoit faict dresser paravant sa mort, auquel épitaphe est représentée l'entrée de Nostre-Seigneur en Jérusalem. » (3).

« L'an 1614, durant l'estée, nostre Rd Prélat (Claude de Reyswich) feict dresser le clocher et flesce de pierre blance sur la tour de ceste église ; le clocher, quy auparavant estoit de bois couvert d'essangles, aiant bruslé par les François le premier de may 1595, à la prise et incendie de ceste abbaye soubz la conduicte du sieur de Humières. Le maistre masson quy a faict ceste flesce estoit de Ligny lez Aire, nommé Vuallerand Pigouce. » (4). Cette flèche se découvrait de cinq ou six lieues (5).

Dans l'été de 1619, l'abbé de Reyswich « feict faire et édifier le portail de ceste église, de bricques taillées par Me Pierre Rigollet, masson liégeois. » (6). Sur le mérite de ce travail, les avis diffèrent ; Sallé admire « le portail tout de briques taillées d'un fort bel aspect, embelly de plusieurs images de pierres blanches. » (7).

Lédé est sévère : C'est, dit-il, « une pièce peu utile et guaire nécessaire, et quy n'a point de proportion ny d'ordonnance conforme aux reigles d'architecture, au lieu de quoy eut vallu mieux embellir le pignon de ladicte église, et faire paver de beaux gretz un petit parvis en la place dudict portail, en ostant mesme la chambre du recepveur, pour plus grand embellissement dudict portail ou pignon. Cest édifice a pourtant cousté beaucoup, tant pour la massonerie et charpenterie, que pour la taille des images et aultres choses. » (8).

Quant à Boubert, il est plus favorable que l'un et moins laudatif que l'autre :

(1) Lédé, fo 242 vo.

(2) Id., fo 284 vo ; Boubert, p. 93.

(3) Lédé, fo 244.

(4) Id., fo 338 vo. — Le nom de ce maçon W. PIGOVCHE, se trouve avec la date 1612, sur la jolie voûte de la nef de l'église de Tramecourt. (Epigr. du P.-d.-C., t. VI, p. 88).

(5) Boubert, p. 103.

(6) Lédé, fo 380 vo.

(7) Sallé, p. 154.

(8) Lédé, loc. cit.

« Cette esté, l'abbé Reysvich fit faire un portail de briques, avec des colonnes assés bien taillées, contre le pignon de l'église, le tout orné de plusieurs figures de pierre blanche. Ce portail, quoyque grossier, avoit coûté de l'argent ; il fut détruit sans aucune nécessité sous M. Thomas en 1696, dans la veue chimérique d'alonger l'église. » (1)

« Environ cette année (1619) ou peu auparavant, fut donnée à nostre Revérend abbé de Reyswich une petite, mais belle et aggréable image de la Vierge par Madame Anne Destourmelles, comtesse du Rœux et dame de Beaurain, provenant ladite image du mesme bois que celle de N. Dame de Montaigu, enclose dans un tabernacle ou niche de bois d'hébène », etc... (2).

Le 17 mars 1620, le feu allumé par l'imprudence d'un vitrier et plombier d'Hesdin détruisit le grand réfectoire chargé de blé, deux cloîtres, le dortoir ; il gagna de là deux combles des chapelles derrière le chœur, « d'où le feu s'envola sur le pas de cheval du chœur » — le toit du rond-point de l'abside, sans doute — et les flammèches incendièrent aussi la grande grange pleine de grains à battre. Les ornements et argenteries de l'église y périrent, entr'autres un très-beau repositoire du St-Sacrement. La perte fut de plus de 30 000 livres. Presque tous les toits, notamment celui du sanctuaire, étaient restés couverts de paille depuis les guerres. (3).

Dans l'été de 1620 on rebâtit les chapelles, les cloîtres et la grange ; l'église fut réparée. (4). L'année suivante, les combles du dortoir (5) et du réfectoire furent refaits et couverts de tuiles ; les maîtres charpentiers qui firent ces ouvrages furent François du Ponchel, de Mouriez ; Valentin Trupin, de Gouy, et Martin Dégremont, dit Potin, de Campagne (6).

L'an 1622, « l'on feict faire icy une bricqueterie,..., et après aoust l'on feict massoner et accommoder les cellules des religieux dens le dortoir; Me Pierre Rigolet fust le masson, et Me Robert fust le menuisier, quy feict les tables, couches et fenestres, et par ce moien, les religieux furent aucunement racommodés dans leurs cellulles, faulte desquelles ils avoient esté fort long temps incommodés. » (7).

En novembre 1624, la foudre tomba sur l'église, sans autre dégât que « plusieurs

(1) Boubert, p. 107.
(2) Sallé, p. 154.
(3) Id., p. 155 ; Lédé, fo 382 bis ; Boubert, p. 107.
(4) Lédé, fo 384.
(5) Il est visible par là que les murs du dortoir du XIIIe siècle avaient résisté au feu.
(6) Lédé, fo 391.
(7) Id., fo 396.

fragments de pierres des vitres tombez par tremblement, et espars çà et là en plusieurs endroits de ladicte église. » (1).

La même année 1624, « fut faict ung orgue pour nostre église par Me Antoine Annoy, facteur » ; il en coûta environ cent écus. (2).

L'abbé de Reyswich fit don à son église d'un nouveau repositoire du St-Sacrement (3).

En 1631, l'abbé Noël Ducandas fit enlever les tuiles du toit de l'église et la fit recouvrir tout entière d'ardoises ; « quy est une des bonnes et profictables ouvraiges qu'il ait faict faire, attendu la ruine quy y fusse arrivée, sy durant ces guerres elle fust esté couverte encore de thuilles. » (4).

A partir de 1635, la guerre désola le pays. « Les orgues avoient esté démontées et cachées depuis cinq à six ans ; le 8 juillet 1641, elles furent vendues aux religieux de Longvillers moyennent 700 livres. La nécessité n'a pas de loyx. » (5). Ces orgues n'avaient donc duré que dix ans.

En 1644, « il fallut revêtir deux côtés de la tour, et renouveller une partie des galleries, ce qui coûta bien deux cens escus. » (6).

En 1663, réparation du comble du sanctuaire. « L'on oste les plombées pour oster l'envie aux gens de guerre de les prendre. » (7).

Voici venir enfin, par les conquêtes du Roi et le recul des frontières, des temps plus calmes.

Le 29 juillet 1665, le rétable du grand autel fut dressé ; le fr. Casimir, récollet, en avait fait la sculpture. Le 8 septembre, l'abbé Nicolas Lédé fit la bénédiction de l'image de N. D. de Miséricorde, qui fut posée au haut du jubé devant la nef. (8).

En 1666, bénédiction de l'image d'argent de Ste-Appoline, de la façon de Petit (9), de St-Omer. (10).

En 1672, « les nouvelles formes (stalles) auxquelles on travailloit depuis deux

(1) Sallé, p. 157.
(2) Lédé, fo 408.
(3) Sallé, p. 157.
(4) Lédé, fo 464.
(5) Boubert, p. 129.
(6) Boubert, p. 134.
(7) Id., p. 165.
(8) Id., p. 168.
(9) Le même Petit, orfèvre de St-Omer, avait fourni à l'abbaye, le 23 janvier de la même année 1666, le chef de St-Blaise, avec deux chandeliers d'argent qui coûtèrent plus de 1200 livres.
(10) Boubert, p. 171. La même année, « Mr l'abbé fit faire un marteau de St-Eloy, dans lequel il enchâssa quelques grains du cierge miraculeux de St-Eloy, qui est honoré à Béthune. »

ans furent posées pour les Pasques ; elles sont, dit Boubert, trop chargées de menuiseries et de sculptures. Ces colifichets cependant ont autant coutés que si le sculpteur avoit bien sçu son mestier. » (1).

Si ces stalles sont bien celles qu'on voit aujourd'hui dans l'église d'Hesdin et qui passent pour provenir de St-André, la critique de Boubert est injuste, car ce sont de très-beaux morceaux de sculpture sur bois, d'un excellent travail.

1674. — « La nouvelle orgue fut faite et achevée au mois d'avril par le facteur Van Isaac qui y avoit travaillé pendant un an. L'abbaye fournit le plomb, cuivre et autres matereaux ; la façon seule a coûté près d'onze cens livres, de prix fait avec ledit facteur, sans parler de la nourriture de deux hommes. On luy donna même encore cent livres pour l'avoir venu visiter deux fois depuis, et par gratification. » (2).

En 1686, « l'église fut reblanchie toute entière avec la voûte ; le retable du grand autel fut reculé contre la muraille affin d'avoir du jour par les deux vitres d'à côté, et le grand autel rehaussé considérablement ; il le fut trop, ses marches ont trop d'hauteur. » (3).

André Thomas, abbé de 1688 à 1731, fit de grands travaux à l'abbaye. Le chroniqueur Antoine Boubert, son compétiteur, ennemi et successeur, critique sévèrement tous ces ouvrages ; je ne lui ferai que quelques emprunts.

En 1693, « l'ancien dortoir, que les derniers abbés avoient toujours respecté, fut détruit ; les belles et solides voûtes de la sacristie, du chapitre et du chauffoir furent brisées par morceaux, n'estant pas possible d'en arracher les pierres entières, à cause du ciment qui les lioit ensemble » ; le 9 avril, on posa la première pierre du nouveau bâtiment, sans prendre aucun architecte. L'abbé changea plusieurs fois ses plans en cours d'exécution ; sur l'avis du fr. Jean de St-Riquier, convers bénédictin, il fit bouleverser les fondations déjà faites pour ajouter des pavillons ; puis il renvoya le fr. Joseph, carme déchaussé, qui devait conduire l'ouvrage, et confia l'entreprise au fr. Adrien, convers de la maison, « maçon de profession, plein de génie, mais sans expérience. » Le bâtiment qu'ils firent n'était ni commode ni solide. Les anciennes voûtes sous le dortoir « eussent durées jusqu'à la fin du monde » ; les nouvelles croulèrent en partie, parce qu'elles étaient trop plates ; on les ancra en 1736. « La vanité semble avoir commencé et conduit ce bâtiment ; on voulut surtout contenter les yeux... A quel dessein ces grandes fenêtres dans la

(1) Boubert, p. 178.
(2) Boubert, p. 180.
(3) Id., p. 199.



(Cl Lorgnier).

VERCHOCQ. — Église. Groupe de saint Julien l'Hospitalier.



(Cl. Enlart).

VERTON. — Église. Intérieur en 1885.

chambre d'un religieux, qui doit y rester sans feu durant l'hiver, qui s'y trouve tout gelé la nuit ? » (1).

En 1696, l'abbé Thomas fit abattre l'ancien quartier abbatial et tous les bâtiments au couchant ; « il ne s'arrêta pas là ; l'abbé Ducandas (2) avoit fait élever un assés beau portail à la grande porte de l'église, avec beaucoup de figures de saints taillées de pierre ; il entreprend de le détruire, et personne ne le peut empêcher. » (3). Il voulait faire allonger l'église vers l'ouest, mais Boubert qualifie cette idée de bizarre et ridicule : « Notre église est basse, ce n'est qu'un boyau ; elle est fort caduque, au moins pour les murailles de la nef qui se trouvent surplombées considérablement, et qui tomberoient si on ôtoit le pignon. Si jamais l'on touche à l'église, ce ne doit être que pour la fortifier, soit ancrant pardessous les voûtes comme elle est déjà pardessus, soit en faisant des arcs-boutans par dehors du costé du nord ; pour ce qui est des voûtes, elles sont encore belles et bonnes », écrivait alors Boubert (4).

En 1697, André Thomas « fit abattre un très-viel édifice qui avoit servi de dortoir aux premiers religieux de l'abbaye. C'estoit là aussi qu'avoit esté la première chapelle, d'où l'on tira en 1642 les ossemens d'Anscher notre premier abbé. Ce bâtiment, à la vérité, qui estoit à l'orient du dortoir, ne servoit plus que de grange ; mais il mérité (*sic*) d'estre conservé par son antiquité respectable ; les murailles avoient plus de trois pieds de largeur, de pierre de taille blanche. » (5).

Les effets des constructions mal faites et trop hâtives se font bientôt sentir : en 1697, la grande porte de l'abbatiale s'écroule ; deux piliers du cloître s'enfoncent ; en 1700, plusieurs voûtes trop plates s'effondrent ; on les refait en leur donnant plus de cintre (6).

« Le fr. Adrien Canlers entreprit en 1705 de raccommoder le bout de la flèche du clocher. Le temps et les vents en avoient mangés tout le mortier, de sorte que les pierres de la hauteur d'environ 15 pieds ne tenoient presque plus. Il fit un échafaut extrêmement hardy sur deux branches de bois qu'il passa au travers de la flèche, et ayant enté quatre perrots sur les extrémités de ces traverses, il trouva moyen de soutenir en l'air la grosse pierre octogone qui est tout en haut,

(1) Boubert, p. 211 et sq.
(2) Lisez l'abbé de Reyswich ; cf. p. 349.
(3) Boubert, p. 219.
(4) P. 220.
(5) Boubert, p. 224.
(6) Id., pp. 224 et 232.

avec la croix et toutes les ferrures. Il ôta ensuite les pierres de taille à moitié mangés qui estoient dessous, il en remit de nouvelles qui alloient joindre lad. grosse pierre octogone. Cela fut exécuté très-bien et heureusement, mais il eut esté à propos de commencer encore 15 pieds plus bas. » (1).

1710.— « Depuis plusieurs années l'on descendoit du dortoir dans l'église par un escalier de bois fort roide et très-dangereux ; cette année l'on en fit un de pierres fort aisé et bien pris. On alla quérir la pierre du côté de Boulogne, et le fr. Gérard fit la rampe. » (2).

La réparation faite au clocher en 1705 ne retarda sa chûte que de onze ans. « Le 25 septembre 1716, jour de St-Firmin, il s'éleva dès le matin [un] vent furieux, accompagné de gresles et de pluye, qui dura tout le jour : vers les six heures du soir, il emporta la moitié de la flèche qui tomba sur l'église et sur la chapelle de Ste-Catherine. La charpente fut brisée, mais les voûtes n'en furent que peu endommagées. Cette flèche, qu'on voyoit de 5 à 6 lieues loin, avoit esté faite par l'abbé Reysvich en 1614, et notre frère Adrien l'avoit ragréé depuis peu d'années ;... mais pour la faire durer il falloit y travailler d'haut en bas, parce que les pluyes et le vent avoient mangé tout le mortier d'entre les pierres. » (3).

La même année, on changea dans la nef de l'église les deux vitres les plus proches de la croisée ; l'une d'elles était aussi ancienne que l'église. On détruisit ensuite, en 1717, le jubé, au grand regret de Boubert :

« Le jubé de l'église, qui avoit esté fait sous Jean Pinte, ouvrage antique, du goût de ce que nous voions au tour des SS. reliques à gauche du sanctuaire, et construit ce semble par les mesmes ouvriers, hors qu'au jubé il y avoit trois ou quatre fois autant de besogne, parce qu'il estoit travaillé dedans comme dehors et que les voûtes estoient d'une délicatesse achevée ; ce jubé, dis-je, que des connoisseurs m'ont dit n'avoir pas esté fait pour la valeur de trois ou quatre mille livres, déplaisoit fort à M. l'abbé ; il cherchoit depuis plus de vingt ans l'occasion de le détruire, sans avoir cependant osé y toucher, arrêté toujours par les supérieurs d'alors, et encore plus par les anciens. Quelques jeunes religieux s'estant offert de le jetter bas, et l'ayant proposé au père abbé (4), qui parut y consentir, le 9 avril on employa avec une ardeur incroyable presque tout ce qui se trouva

(1) Boubert, p. 262.
(2) P. 281.
(3) Boubert, p. 304.
(4) L'abbé de Dommartin : St-André étant de la *filiation* de Dommartin, l'abbé de cette dernière abbaye était *père abbé* de St-André.

de gens dans l'abbaye, de sorte qu'en quatre ou cinq jours il ne parut plus rien de ce qui n'avoit esté bati qu'en sept années. Les deux murailles qui estoient contre le dossier des formes, furent abbatues en même temps, et peu après, ces formes furent reculées dans la nef.

« Le prétexte des ambonoclastes ou briseurs de jubé (ce qui est à la mode depuis environ 30 ans), c'est ordinairement d'avoir la croisée libre, et par ce moyen une église plus gaye et plus riante ; l'on est bien aise d'avoir un chœur tout ouvert, de voir et d'estre vüe, et contre l'esprit de nos pères, qui avoient approché les chœurs du sanctuaire autant qu'il leur avoit esté possible, se renfermant en quelque façon pour prier avec plus de recueillement, et contre l'esprit même de l'Eglise et de l'antiquité, on transporte le chœur dans la nef qui n'étoit faite que pour les séculiers ; et une assemblée de prophanes qui se trouve au bas du sanctuaire pendant qu'on chante la messe, sépare les religieux d'avec les ministres de l'autel. » (1).

En 1723 fut achevée la grille de fer pour la fermeture du chœur, à laquelle deux ouvriers furent occupés plus de deux ans ; elle coûta plus de 2000 livres y compris la nourriture des deux serruriers. (2).

En 1728, la tour de l'église, à laquelle le frère Adrien travaillait depuis plusieurs années, fut terminée. « Son élévation », dit Boubert, « est bien hardie, et les abavents surtout sont trop hauts ; on devoit les avoir placés plus bas, où sont les cadrens ; huit cloches en branle (si jamais on les y place) ne laisseront pas d'ébranler une tour si haute, et qui n'a pas de largeur. La guérite de dessus n'a point de grâce, elle est trop mince. » On renouvela entièrement, cette même année, la couverture d'ardoises de la nef. (3).

Antoine Boubert (devenu abbé sur le tard, 43 ans après que le Roi lui eut préféré son compétiteur André Thomas), dut faire travailler en 1731 au cloître, dont les voûtes s'effondraient ; il remplaça la plate-forme par un toit incliné. (4). En 1735, il fallut aussi faire des travaux considérables au bâtiment du dortoir ; les voûtes de la sacristie, du chapitre et du chauffoir se crevassaient, ainsi que celles du cloître voisin. « Toutes ces dépenses », dit Ignace Crépin, continuateur de Boubert, « sont encore une suite de l'apprentissage de notre frère Adrien, convers, en fait d'architecture ; il est aujourdhuy plus entendu, mais à nos chers dépens. » (5).

(1) Boubert, p. 305. Ces réflexions sont des plus justes.
(2) Id., p. 317.
(3) Boubert, p. 320.
(4) Id., p. 329.
(5) Crépin, p. 335.

De 1737 à 1739, toute l'abbaye fut couverte en ardoises de Plymouth. (1).

Cependant la grande tour de St-André, dont l'élévation démesurée semblait un défi aux éléments, ne devait rester debout que treize années. Elle fut démolie en 1741.

« La tour de l'abbaye de Valoires, par le deffaut des pilliers, qui étoit dans le milieu de la croisée de l'église, tomba cette année (1741), et écrasa avec elle presque toute l'église, quelques minutes avant que les religieux alloient entrer au chœur. Cette chûte donna l'épouvante à St-André ; on avoit élevé notre tour trop hautte, sur un vieu pied d'environ 70 pieds et qui n'avoit point assés d'épaisseur pour soutenir une telle élévation qui étoit de 200 pieds, outre qu'on y avoit mis huit cloches, une belle ballustrade de pierres de taille, une voûte en haut et un pavé de pierre de Marquize au dessus de la voûte et par dessus la ballustrade. Il y avoit outre cela un petit dôme et une petite flèche de charpente à six pans ; tout cela surchargeoit extraordinairement la vielle maçonnerie d'en bas. et la terreur augmentoit parmy les religieux de jours en jours. M. l'abbé fit venir deux experts d'Arras qui décidèrent tout de suite qu'il falloit la démolir, ce qu'on exécuta. Il n'y avoit qu'onze ans (2) qu'elle étoit achevée, tous les matériaux étoient encore entiers. Toutes les pièces de la charpente de la flèche ont été mises sur la voûte de l'église, de même que les pierres de la ballustrade pour qu'elles soient à portée, qu'elles ne s'égarent, et qu'on les trouve en cas qu'on veuille un jour la rétablir. Toutes les autres pierres ont été descendues à la treulle dans des plateaux faits exprès, et on les a arangés sous un hangard qu'on a batis exprès sur fourches : toute cette démolition n'a pas coûté plus de 400 l. pour la main d'œuvre, mais une grande partie de ces matériaux est tournée en débris.

« Lorsqu'on voudra un jour la rebâtir ou en faire une nouvelle, il n'est pas à propos de la faire si hautte ; nous sommes icy trop exposés au vent de mer. Quoy qu'il n'y eut qu'onze ans que celle-cy fut achevée, il y avoit déjas plusieures pierres blanches endommagées et rongées des vents. Je pense qu'on a fait une faute de l'avoir démolis si bas ; il fallait y laisser 20 ou 30 pieds de plus, faire ensuite les réparations convenables au bas des pilliers comme on l'a fait en partie, couvrir ensuitte le dessus d'un toiet de paille et attendre quelques années ; on auroit sçu pour lors si l'ancienne maçonnerie étoit en état de soutenir le reste. Ce qu'il y a de certain, c'est que la nouvelle maçonnerie, qui étoit de plus de cent

(1) Id., pp. 353 et 365.

(2) Lire treize ans (1728-1741).

pieds, n'étoit pas surplombée seulement d'un gros de ligne, et cependant il sembloit qu'elle écrasoit le pied.

« Le 28 aoust mourut, après environ 15 jours de maladie, le fr. Adrien de Canlers, convers, âgé de 71 ans, profès de 48. Il étoit très-bon architecte et très-entendu particulièrement pour les voûtes et les escaliers de pierres ; c'est luy qui a fait l'escalier de notre abbatiale. Il en fit aussi deux dans le même goût, mais beaucoup plus beaux et plus hardis, à l'abbaye de Longvillers, à celle de Beaupré près de Beauvais, à Clairmaret et ailleurs. Il eut beaucoup de déplaisir de voir démolir la tour qu'il avoit achevé, il n'y avoit que 12 à 13 ans ; ce qui, étant joint à quelque autre sujet de mortification, a abrégé ses jours. Il étoit d'ailleurs fort bon religieux. Il fut enterré dans le cloistre, vis à vis la porte de procession. » (1).

Le chroniqueur Ignace Crépin, devenu abbé à son tour, reconstruisit, outre la basse-cour dont il sera question plus loin, l'église abbatiale.

C'est ici le lieu, avant que disparaisse la vieille église, de noter diverses indications topographiques pouvant servir à en reconstituer les dispositions ; il ne nous en reste malheureusement ni plan, ni vue, ni description.

Rappelons que l'édifice datait de 1179 à 1220 ; les voûtes du chœur et du transsept étaient de 1218, celles de la nef de 1531 seulement. Le portail, de 1619, avait été démoli dès 1696.

L'église était située au nord des bâtiments conventuels ; elle formait la croix latine et semble avoir eu un déambulatoire avec trois chapelles rayonnantes. On voit en effet citer : la chapelle de la Madeleine (ou des seigneurs de Gouy), proche de la sacristie ; — la chapelle de Ste-Catherine (ou des seigneurs de Thiembronne), proche la tour, 1264, 1693 ; — et la chapelle de la Vierge, 1625, 1709 (2), qui devait sans doute être dans l'axe de l'abside ; c'est dans cette dernière chapelle qu'était en 1638 la porte de montée des voûtes de l'église. (3).

(1) Crépin, *Chronique de St-André*, p. 10. — Voici un extrait de la Chronique de Dommartin sur le même sujet : « 1741. Démolition de la tour de St-André. Elle menaçait ruine. Elle était très jolie. Le f. Adrien l'avait achevée en 1721 (*sic*) ; c'est lui qui la fait démolir. Elle se voyait de très-loin, comme de Boulogne et de Ruisseauville, attendu que St-André est situé dans l'endroit presque le plus haut de la province. La tour avait 180 pieds de roy de hauteur. » — Même année : « Mort du f. Adrien de St-André, architecte, fameux pour la coupe des pierres. » (*Chronique française de l'Abbaye de Dompmartin, de* 1672 à 1789, publ. par A. de Caïeu, Mém. Soc. d'Emul. d'Abbeville, 1867-68, pp. 560 et 574).

(2) Ailleurs on trouve : la chapelle de la Ste-Vierge, du côté du clocher, 1709.

(3) C'est la mention de cette troisième chapelle qui me fait pencher pour l'hypothèse d'un déambulatoire. S'il n'y avait que deux chapelles, on pourrait les supposer orientées, et ouvertes sur les croisillons.

La tour flanquait un des croisillons, très-probablement celui du nord ; la sacristie accompagnait l'autre bras de croix, sans doute celui du sud puisque l'abbaye était au sud de l'église. La chapelle St-Norbert devait être du côté sud. En effet, tandis que Sallé nous dit que Hugues, second abbé, mort vers 1179, fut enterré « dans l'une des chappelles du costé du dortoir », Boubert dit qu' « il fut inhumé, ou plustôt ses os furent après transférés [au lieu] où est aujourd'huy la chapelle St Norbert. »

On trouve les mentions suivantes : le petit autel St-André, 1600, 1627 ; le petit autel de la Vierge, proche le pulpitre, 1625 ; l'autel Notre-Dame, dans la nef, 1667, 1711. — L'autel du Sacré-Cœur, 1742, 1746 (il y avait une confrérie du Sacré-Cœur fondée après 1730 par Antoine Boubert). — Dans la nef, près du St-Sépulcre, 1709. — Le grand portail comme on va à procession, 1694. — Dans la nef, près l'huis des Grâces, 1581. Cette porte était évidemment celle par laquelle les religieux, venant du réfectoire, entraient dans l'église pour dire grâces après le repas. L'huis de Grâces est encore cité en 1600. En 1613, on parle du « cloistre des stations, entre les deux huis de Grâces et de Procession. » — Le pilier du grand jubé, 1694, 1726. — Près la porte d'entrée de la nef, sous l'orgue.

Les mentions suivantes concernent le cloître : Le cloistre devant le viel lavoir, 1582. — Le cloistre, près la porte de M. l'abbé, 1672. — Le cloître du réfectoire, vers le chauffoir, 1684. — Au cloître, près de la porte de l'église, sous l'escalier de l'orgue, 1672. — Au cloistre, près la montée de la salle, 1660. — Le parvis joignant le cloistre de station, 1667. — Le cloître du côté de l'ancienne église, 1762 (1).

J'ai longuement reproduit, dans l'*Epigraphie du Pas-de-Calais* (2), les très nombreuses et intéressantes inscriptions, toutes disparues aujourd'hui, des tombeaux qui se trouvaient dans la vieille église. Je ne veux pas les recopier toutes ici, d'autant que cet article est déjà trop long. Signalons seulement les plus anciennes, et tout d'abord deux sépultures particulièrement picardes : Jacques de Wail, chantre et official d'Amiens en 1258 et 1259, et Vincent, doyen de St-Firmin de Montreuil, mort en 1277.

Le premier, dit Sallé, « gist au milieu du sanctuaire de nostre Eglise soubs vn

(1) Ces diverses mentions sont extraites des chroniqueurs Lédé, Sallé, Boubert, et des registres de catholicité de St-André, conservés à la mairie de Campagne-lez-Hesdin.

(2) T. IV, *Canton de Campagne*, pp. 46-51, 84-86, 94-95 ; *Supplément*, p. 12.

spatieux monument bleu figuré de diuers couleurs, auquel ce distique est graué au circuit de la teste :

Hic situs est Iacobus de Wail Ambianensis
Cantor, Fons Iuris, parcus sibi, largus egenis.
Orate pro eo.

« Et autour dudit tombeau ne se voit pour le présent qu'vne partie de son Epitaphe, sçavoir est :

... reprobando probus mores inhonestos,
Et per opes refouens inopes solamine moestos,
Compaciens, nec deficiens condigna petenti,
Consilium simul auxilium præbebat egenti,
Afflictis Arcus indeficiens sibi...

« Icy manquent quatre vers.

Atque comes per te Sanctorum sit pie Christe
..tutor
In cruce decessit, crucis almæ sit sibi tutor.
Amen.

« A son costé gauche est aussi inhumé... Vincent, Doyen de S. Fremin [de Montreuil], soubs vn autre tombeau de pierre, auquel se voit pareillement graué au circuit de la teste :

Chi gist Maistres Vincens Diens de S. Fermin de Monst : pries pour li.

« Et autour dudit tombeau cest Epitaphe du tout entier, par où est cognüe l'année de son trespas au premier vers chronographique, qui fut l'an 1277 :

M. *septem,* C *bis,* L & X *bis iunge : videbis*
Quando migrauit Iustus, pius atque suauis,
Prô dolor : hic Cleri datus est flos Monsterolensis.
Pauperibus fieri Murus cupiebat & ensis.
Largus in hospitio dabat hic cum munere wultum.
Heu ! quia conspicio cum vermibus esse sepultum.
Tabescit carie Fons Iuris & Archa Sophiæ,
Flos datur hic Diæ vitæ, Vas Philosophiæ. (1).

(1) SALLÉ, pp. 68-69. — Voir *Epigraphie*, op. cit., p. 94, le détail de ce qui a été trouvé en 1760 dans les tombeaux de Jacques de Wail et du doyen de St-Firmin.

Aëlis, dame de Thiembronne, morte le 7 novembre 1264, grande bienfaitrice de l'abbaye, gît, nous dit Sallé, « en la Chapelle voisine de la tour, où sa pourtraicture se voit encore à présent fort antique peinte à la muraille, au dessous de laquelle estoit escript quelque Epitaphe de deux lignes, mais n'ayant peu extraire que cette première seulement : *Chi gist elle Aelis de Blequin iadis femme Monseigneur Gillebert...*

« Dans la mesme Chapelle viz à viz de ladite Dame de Tiembronne, gist semblablement le Corps de Iacque Seigneur d'Aurehout [Avroult], fils aisné d'Eustache de Tiembronne, frère de ladite Aelis » (Sallé, p. 75).

« Faut icy noter que l'Autel de cette Chapelle (de long temps désignée à l'honneur de S. Catherine) n'auoit encore esté consacré, comme nous avons apris d'vne anciēne escriture grauée à la parois de ladite Chapelle par ces propres mots : *In nomine Beatissimæ Katharinæ virginis & martyris consecrabitur hoc Altare.* Or cest Autel a esté totalement demoly l'an 1647. pour y poser la pierre qui estoit derriere le grand Autel, sur laquelle anciennement on celebroit la Messe de *Primes*, & celle-cy remise à l'vsage de monument auquel elle auoit auparauant seruie comme manifeste ce reste d'Epitaphe, qui fut d'vn onzieme Curé de quelque lieu (1), sçavoir est :... *venerabilis istius Ecclesiæ Pastor vndecimus . Orate pro eo.*

« Devant ladite Chapelle de Saincte Catherine gist le corps de Ieanne Dame d'Hecmicourt, comme nous auons recognus à la muraille (auparauant la réparation de sa pourtraicture) par quelques figures d'vne femme à genoux auec les mains ioinctes, sur la sepulture de laquelle auoit esté autrefois posé vn tombeau de pierre, dont vne piece se voit encore auiourd'huy aux fenestres du Cloistre, où sont graués ces trois mots de son Epitaphe :... *femme Messire Nicol...*

« Elle se voit Bienfaictrice de nostre Eglise par son testament » en date du samedi après Quasimodo 1292 : « *Jou Jehenne feme Nicholon de Lambersart Cheualier* », etc...

« L'an 1266, mort de Robert de Bailleul Cheualier sn̄r de Tiembronne, lequel gist au milieu du Chœur de nostre Eglise soubs vn tombeau de pierre, où ses Armoiries se voient semblables à celles de ses propres lettres aux archives de nostre Abbaye, dont i'ay voulu cy dessoubs les représenter au Lecteur, auec ceste partie d'Epitaphe, que i'ay à la fin après beaucoup de peine et de trauail extraict dudit tombeau :

(1) Ou plutôt du onzième abbé de St-André, Selles (1272-78).

Sunt hoe ossa patris saxo tumulata Roberti,
Prô dolor ! eeee breui dedit hûe mors impia fini,
Anno mileno bis eenteno quoque terno
Et sexageno, subijt eum patre superno.

«...Il portoit d'or à trois tierces de gueulle chargé d'vn lambel d'azur de cinq pendants ». (Sallé, pp. 77-79, avec dessin de ces armes.)

Eustache, seigneur de Gouy, mort en 1221, était enterré dans la chapelle de la Madeleine.

Les épitaphes de la plupart des abbés sont relatées, en tout ou en partie. Je n'en citerai que deux : Tesson, septième abbé, mort entre 1228 et 1233 :

Tegitur veteri saxo
Egregius Abbas Tesso,
Septimus in Cœnobio,
Stans hic ; illius memento ;
Obiaeet eius Imago.

Cette épitaphe forme acrostiche : TESSO. La grande statue de cet abbé se voyait, du temps de Sallé, « posée proche la sacristie. » (Sallé, p. 50).

Hugues de Fruges, neuvième abbé, mort en 1255 ou 56, avait une épitaphe française en la chapelle de la Magdelaine :

Chi gist li Abbés Huës de Fruges pries pour s'ame. (Sallé, p. 65).

On remarquera que toutes ces inscriptions tombales sont du XIIIe siècle ; je néglige ici les plus récentes, et je renvoie à l'*Epigraphie* citée plus haut.

Mais il faut mentionner les représentations de tous les abbés du monastère, que l'abbé d'Ostrel fit peindre en 1572 sur les murs de la nef.

Des légendes résumant leurs faits et gestes, qui accompagnaient ces images peintes, les unes étaient françaises, les autres latines. Hugues de Beaurain, fondateur du monastère (vers 1156), « amenant de Maresquel en la nouuelle Maison le premier Abbé Anscer », était censé s'exprimer ainsi :

Pour aequérir salut de l'Immortalité,
Lors durant tout en paix et en tranquillité,
I'ay prié (pour les louanges de Dieu chanter)
Le Conuent de l'Aulnoy en ee lieu habiter.

« Et au dessoubs du premier Abbé se voient » ces vers :

Lors qu'Anscerus viuoit ès siecles dorés.
Premier Abbé de S. André, dit de l'Aulnoy :
Par Hugue de Beaurain fu tant moult honoré
Qu'il l'ammena de Maresquel en ce terroy. (SALLÉ, p. 8 et 9).

Jacques d'Ostrel, 28e abbé, qui avait fait peindre en 1572 ses prédécesseurs sur les murs de la nef, y figurait avec ces vers latins (que la *Gallia Christiana* attribue par erreur à Denis Daviau, mort en 1521) :

Surgit Imago recens cunctorum in pariete Patrum
Cuilibet. Hic vili congestas stramine Sedes
Conspicuo structas latere ornatasque reliquit,
Ac alijs vastata Locis quinque (eruta Bellis)
Culmina Villarum struxit, Molasque refecit :
Ac delubra Domus idem labentia, pressa
Fœnore restituit, Censuque redemit iniquo :
Omnia cum tollat, Benefactis inuida Mors est.
Hic Abbas Virtute viget, nec tolle Vetustas. (SALLÉ, pp. 138-139).

Il y avait d'ailleurs, à St-André, beaucoup de portraits d'abbés ; quelques-uns existent encore. Nous avons vu à l'Hôtel-Dieu de Montreuil (1) ceux d'Augustin Lagache (1736-1750) et probablement d'Ignace Crépin (1750-1777). Je possède celui de Jacques Vainet (1581-1606) (2).

Cette vieille et vénérable église menaçait ruine, nous dit Ignace Crépin. « La visitte que des experts avoient fait de notre église en 1751 avoit mise l'épouvente dans la communauté ; elle augmenta cette année (1756), parce qu'on s'est apperçu qu'il s'étoit détaché des voûtes quelques petites pierres et quelques morceaux de mortier ; il fallut l'abandonner. Je fis démeubler les armoires de la sacristie, j'y ais fait dresser un autel avec un tabernacle, on y a placé une partie des stalles hauttes et basses, on a percé une porte de communication au Chapitre qui restera à son ancien usage et qui servira en même temps de sacristie ; la partie de la croisée de ce côté-là pourra subsister avec les deux chapelles qui s'y trouvent, en

(1) P. 124 ci-dessus.

(2) Cf *Epigraphie, Montreuil*, p. 97-98. D'autre part, la Chronique de Dommartin (édit. de Caïeu, p. 530) porte, à l'année 1686 : « On prête le portrait de M. Babeur (abbé de Dommartin) à St-André, pour le faire recopier par un peintre d'Amsterdam qui y travaille ».

faisant un mur de séparation quand la neffe et le sanctuaire seront démolis, de sorte que nous aurons encore trois autels à dire la messe, un chœur et une petite neffe pour le peuple. » (1).

Le 26 juin 1756, la sacristie fut bénite pour servir d'église provisoire.

« Après avoir fait faire plusieurs plans et desseins d'une église par Merville d'Arras et par Brunion d'Hesdin, suivans les différends emplacemens où on auroit pu la construire, je me suis enfin décidé pour l'un de ceux faits par led. Merville, parce qu'il en avoit exécuté un pareil en petit au prieuré d'Aymery, dépendance de l'abbaye d'Anchin, que j'ay envoyé voir et qui avoit l'approbation de tous les connoisseurs.

« Plusieurs étoient d'avis d'abord de la placer dans le même endroit que l'ancienne, c'est-à-dire derrière les batimens du cloistre vers le nord ; j'en représentais les inconvéniens, on ne dit plus rien, et je décidais de la construire du côté du midy, le long du réfectoire, en l'en éloignant cependant de quatorze toises, pourquoy il faudra faire un corridor pour y aller à sec du dortoire et du cloître. Cette exposition est beaucoup plus saine, il y fera plus chaud, elle sera bien éclairée, n'y ayante aucune fenêtre offusquée ou masquée », etc. — « Enfin on y fera un portail latéral donnant sur le grand chemin, ce qui évitera de laisser traverser la cour par le public sous le prétexte d'aller à l'église ». (2).

La chronique de 1758 contient les devis pour la maçonnerie de la nouvelle église ; je ne puis entrer ici dans tous ces détails. En mars, on démolit la vieille église et les restes de la tour en les sapant au pied ; on ne conserva que la base du mur du midi de la nef, qui soutenait les voûtes du cloître (3).

Les fondations de l'église neuve furent commencées le 14 mars 1758, et la première pierre bénite par M. de La Motte, évêque d'Amiens, le 8 avril (4).

Sans attendre que l'église fût terminée, Ignace Crépin commanda la grille du chœur, en juillet 1759, à Daniel Martho, très-bon serrurier de Cambray, auteur de la grille de la cathédrale de S[t]-Omer (5).

En mars 1760, le corridor menant du cloître à l'église fut fait et couvert. On commença aussitôt après les voûtes de l'église, qui furent achevées la même année. « Les arches desd. voûtes sont de pierres blanches, et le reste n'est que d'une

(1) Crépin, p. 79.
(2) Crépin, p. 85.
(3) Une partie de cette muraille était encore debout en 1875.
(4) Voir l'inscription, *Epigraphie du P.-d.-C.*, t. IV, *Campagne*, p. 86. — Crépin, p. 89 et sq.
(5) Crépin, p. 98.

demie brique d'épaisseur ; il y a cependant dans chaque soufflet une croix de St-André d'une brique de bout pour leur donner plus de liaison et de force ; on a eu soin de n'employer à ces voûtes que des briques bien cuittes. » (1).

En d'autres termes, ces voûtes étaient sur croisées d'ogives (les croix de St-André). On n'a malheureusement aucune donnée sur le plan et l'élévation de l'édifice, dont il ne reste pas pierre sur pierre.

Le doxal ou jubé de l'orgue fut fini en octobre 1760, adossé au portail. « Les deux colonnes qui le soutiennent sont de pierre de stinkail en Boulonnois ; elles ont esté faites à Boulogne et ont coûté 800 l. de prix principal et 76 l. tant pour les droits que pour la dépense à les aller quérir. Elles sont très belles et très bien travaillées. Le doxal est trop hardi et paroit trop voltigeant. » (2).

Le 12 septembre 1762 la nouvelle église fut consacrée par Mgr de La Motte. Puis Ignace Crépin fit exhumer de l'ancien chœur les ossements des abbés et des bienfaiteurs pour les transporter dans le nouveau temple (3). Hélas ! ils n'y devaient pas dormir longtemps leur dernier sommeil. La Révolution détruisit l'église et dispersa au vent les cendres vénérables ; les tombeaux furent violés par d'indignes chercheurs de trésors.

***

Parlons maintenant ici de ce qui reste actuellement de l'abbaye.

Il y a quelques années, le quart des bâtiments conventuels—la quartier abbatial—était encore debout, converti en château appartenant au marquis de Riencourt. Il avait été construit par l'abbé André Thomas (1688-1731), je ne sais au juste en quelle année, car les travaux durèrent de 1693 à 1718. Le 1er janvier 1918, les troupes anglaises d'occupation y mirent le feu par mégarde. On ne l'a pas réparé et il reste en ruine. Toute la construction était en craie taillée.

Les appartements du rez-de-chaussée étaient tous voûtés d'arêtes ; la cuisine et la salle à manger étaient d'une belle ordonnance ; le cloître, morcelé en plusieurs pièces, devait être fort beau quand il était complet et formait le carré.

La façade intérieure était d'une noble allure dans sa simplicité : au rez-de-chaussée, les arcades du cloître, en plein cintre, séparées par des pilastres toscans, étaient surmontées d'une frise à triglyphes. Au premier étage, les fenêtres, en segment de cercle, étaient accompagnées de pilastres ioniques.

(1) Crépin, p. 118.
(2) Id., p. 118.
(3) Bon de Calonne, *Abbaye de St-André*, pp. 204-207

Dans les caves, on remarque une grande cheminée de pierre, et de belles colonnes remployées, du XIIe siècle, avec bases à profonde scotie et à griffes. L'un des chapiteaux, octogone de 25 centimètres de face, est orné de feuilles plates lancéolées, à arête médiane, aux pointes retroussées en volute sous les angles du tailloir (1).



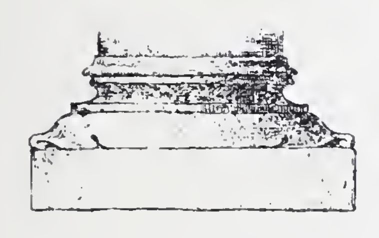


Fig. 26.
Saint-André-au-Bois.
Chapiteau.
(Dessin de C. Enlart).

C'est l'école de sculpture de Dommartin.

On remarquait surtout le grand escalier de pierre, à paliers droits et superbe rampe de fer forgé ; il datait de 1718 et était l'œuvre du frère Adrien de Canlers, convers de l'abbaye et architecte habile. On y voyait les armes du monastère sur un écu ovale échancré : *de sinople au sautoir d'or, cantonné en chef d'une étoile de même, aux flancs d'un cerf à dextre et d'un sanglier à senestre, affrontés ; en pointe d'un levrier passant à senestre, la tête contournée à dextre, ces trois animaux au naturel.* (2).

Dom Antoine Boubert, qui n'aimait guère son prédécesseur André Thomas, esprit chimérique et grand dépensier, critique sévèrement cet escalier :

« Il estoit à propos (1718) de faire un escalier dans l'abbatiale, tant pour monter le bled au grenier, que pour habiter les chambres du premier étage, qui devenoient logeables. La vanité d'un fr. convers, secondé de son supérieur, ne put s'accommoder d'un escalier simple, proportionné au revenu d'une petite abbaye et à la simplicité religieuse ; il fallut s'y faire distinguer et l'on réussit. La dépense d'environ douze cens livres (il en coûtera autant et plus pour la rampe) n'est pas si considérable ; mais ne pourroit-on pas dire avec le prophète : *Filii hominum. utquid diligitis vanitatem et quæritis mendacium* ? La magnificence est bonne dans une église, dans la maison du Seigneur et des grands princes de la terre, mais à quoy bon ce faste (je crois parler après St Bernard et après Ste Thérèse) dans l'appartement d'un religieux, fût-il abbé ? Quelques-uns sont d'une basse naissance, la pluspart d'une

(1) D'après un dessin de C. Enlart. — Cf. *Architecture romane dans la région picarde*, pp. 118-119 et fig. 82, 8-9.

(2) Après l'incendie, le marquis de Riencourt a fait enlever la rampe de l'escalier, dans l'intention de la placer dans son hôtel à Paris.

condition médiocre dans le monde ; par nos vœux nous renonçons au siècle, nous faisons profession de pauvreté et de retraite ; l'obligation d'arriver à la perfection nous oblige encore de chercher le recueillement, et ces batimens fastueux [ne servent] qu'à y attirer toutes sortes de gens et à s'entretenir dans le goût du siècle » (1).

Ces réflexions sont peut-être fondées, et Boubert n'a pas tort de reprocher à son prédécesseur d'avoir fait 40.000 livres de dettes pour rebâtir l'abbatiale dans des proportions exagérées ; mais quand il lui fait grief de n'avoir pas construit solidement (2), il se trompe : toutes les maçonneries de l'abbatiale étaient excellentes, d'une solidité à toute épreuve, et auraient bravé encore bien des siècles sans le malencontreux incendie de 1918.

Si l'abbaye proprement dite a presque disparu, les bâtiments de ferme sont encore complets, et ils sont magnifiques. Dom Ignace Crépin, abbé, en posa la première pierre le 18 avril 1752. (3). Claude Brunion, architecte à Hesdin (4), dirigea les travaux qui durèrent trois ans :

En 1752, la cuisine et les deux chambres, la grande écurie et les vacheries, soit 260 pieds de bâtiments voûtés en briques, et l'aile droite comprenant les étables à porcs, à poulains, et le pressoir, soit 140 pieds de bâtiments.

En 1753, l'écurie des étrangers, deux remises, la charronnerie, le bûcher, la grand'porte et la loge du concierge, la forge, en tout 275 pieds de longueur, et la petite cour à porcs avec douze étables.

En 1754, l'aile gauche formant la brasserie et les fourneaux, le bûcher, les bergeries et les granges (5).

Le plan général (6) comprend un corps de logis flanqué de bâtiments d'exploitation formant les trois côtés d'une petite cour, qui s'élargit ensuite dans des proportions considérables, entourée de vastes granges. Toute mesure gardée, on peut comparer le corps de logis central au petit château de Versailles bâti par

(1) Antoine Boubert, *Chroniques de St-André* (biblioth. de la ville de Montreuil), ann. 1718.

(2) « Les anciennes voûtes (sous le dortoir) eussent durées jusqu'à la fin du monde ; les nouvelles qu'on fit l'année suivante, tomberont tôt ou tard pour estre trop plattes ou trop hardies (P. S. on les a ancré de nouveau en 1736) ». Puis il déplore : « tant de fautes grossières, si peu de commodités dans un très ample bâtiment, si peu de solidité et bien de la dépense inutile » (Année 1693).

(3) Voir l'inscription de cette première pierre : Bon de Calonne, *Hist. de St-André*, p. 202, et *Epigraphie, Campagne*, p. 85.

(4) Sur les Brunion, famille d'architectes hesdinois, cf. Mgr Meunier, *Histoire d'Hesdin*, 1896, p. 193. La basse-cour de Saint-André fait grand honneur à Claude et Charles Brunion, ainsi que le bel hôpital d'Hesdin (ancien collège des Jésuites, 1746) et la caserne de la Porte-Vieille (1785). Il ne faudrait pas juger du talent de ces architectes par la médiocre restauration du clocher de Saint-Saulve de Montreuil (1771).

(5) Bon de Calonne, *Hist.* citée,p. 203, d'après la chronique de Crépin,

(6) Ce plan est donné par M. de Calonne, op. cit., pl. VI,

Louis XIII, et le reste aux majestueuses additions du Grand Roi. Saint-André est le « Versailles des basses-cours » !

Mais ici, la magnificence de l'abbé constructeur n'a pas trouvé de critique ; le chroniqueur Ignace Crépin n'aurait pas blâmé ses propres travaux.

La grande porte d'entrée de la cour, en pierre, sur fond de briques, est tout à fait monumentale. Son arc cintré, à joints ouverts et appareillé à crossettes, est flanqué de quatre pilastres doriques et sommé d'un entablement et d'un fronton triangulaire contenant, dans un joli cartouche Louis XV bien conservé, deux écussons ovales, bûchés avec rage à la Révolution.

A droite et à gauche, deux petites portes basses, en plein cintre, sont surmontées d'œils-de-bœuf simulés, de forme oblongue. Là encore les appareils à joints ouverts et à crossettes s'enlèvent sur le fond de briques. Une volute relie chaque petite porte à la grande.

La façade sur la cour est semblable à celle de l'extérieur. Sous le fronton, on lit sur une plate-bande la date 1753.

Le corps de logis et ses annexes sont en briques, avec chaînages verticaux et encadrements des portes et fenêtres en craie taillée. Le logis a un étage et un toit mansardé. Au dessus de sa porte, deux écus ovales accolés sont armoriés, le premier aux armes probables d'Ignace Crépin : *de... à 2 troncs écotés mis en sautoir de ... cantonnés de 4 roses tigées et feuillées de...* ; le second, à celles de l'abbaye, comme ci-dessus (le sautoir est alaisé et écoté, par similitude sans doute avec celui des armes de l'abbé). Ces deux écus sont recouverts d'un chapeau de prélature avec six houppes de chaque côté ; mitre et crosse ; le tout posé sur cartouche Louis XV, avec la devise : NULLA SINE SPINIS, allusion aux roses des armes. Au-dessous, un cadran solaire, indiquant seulement les heures de 5 à 10, car il regarde l'orient. Plus haut, un balcon de fer forgé, paraissant dater du commencement du XIXe siècle, et orné des initiales D. R. entrelacées.

Une des granges (no 4, bâtiments du nord) est datée de 1784 et ornée d'un fronton à écussons martelés. La teinte harmonieuse des vieilles briques cuites au bois, le beaux toits d'ardoises, la courbe gracieuse des bâtiments aux angles intérieurs arrondis, tout fait de cette cour un modèle en son genre.

Les abords de St-André sont encore embellis par les magnifiques avenues d'arbres d'essences variées, plantés vers 1770 et encore debout, sans que la cognée y ait touché (1). Ces superbes allées rayonnent en tous sens à l'entour du domaine, majestueuses, touffues, formant voûte épaisse au-dessus des chemins.

(1) Hélas ! L'administration des Ponts et Chaussées, vandale s'il en fut, et toute puissante dans les Commissions départementales des Sites, saccage en 1932 ces superbes avenues, malgré les protestations

Il reste peu d'épaves de l'église abbatiale, rebâtie de fond en comble en 1758, détruite à la Révolution.

Contre le mur extérieur nord de l'église de Gouy-St-André, est placé un très beau crucifix de chêne, provenant de l'abbaye, attribué au sculpteur Simon Georges Pfaff, baron de Pfaffenhofen, l'auteur des merveilles de Valloires. Sur un cartouche Louis XV, aux pieds du Christ, on lit : PATER | IN TE | SPERO.

Une petite cloche (que j'ai connue successivement au collège de Montreuil, puis chez M. Mouronval, curé de Maresquel, et enfin chez M. Gournay, notaire à Hesdin) porte la date 1673 et l'empreinte de deux sceaux ronds, l'un aux armes de Nicolas Lédé, abbé de St-André de 1636 à 1680 : écu héraldique arrondi par le bas : *au chevron accompagné en chef de 2 étoiles à 8 rais, en pointe d'un pélican* ; timbré de la mitre et de la crosse ; l'autre aux armes de l'abbaye comme plus haut, avec cette légende : SIGI ✶ STI ✶ ANDREE IN ✶ NEMORE. En haut, une guirlande entremêlée de fleurs de lys florencées et de feuilles de vigne.

La bibliothèque de Boulogne possède une très belle bible de la fin du XIIe siècle, exécutée à St-André-au-Bois. Les ornements des majuscules y rappellent, par leurs motifs autant que par la beauté du dessin, les chapiteaux du chœur de Dommartin.

SAINT-JOSSE-SUR-MER.

(Canton de Montreuil).

Abbaye.

(Pl. K.)

« L'abbaye de Saint-Josse près Montreuil-sur-Mer, [au diocèse d'Amiens], fut fondée par ce saint au VIIe siècle. Plus tard, elle eut Alcuin puis Servat Loup de Ferrières pour abbés. Détruite par les Normands, elle fut repeuplée par les moines de Fleury-sur-Loire au Xe siècle.

du Mis de Riencourt. Quand, par hazard, un propriétaire respecte ses vieux arbres, l'administration se charge de les jeter bas.

M. de Calonne m'a dit autrefois avoir vu dans le second exemplaire plus complet de la chronique de Crépin (qui appartenait à Ch. Henneguier et est égaré) tous les détails du choix des essences d'arbres, fait par l'abbé et les moines avant les plantations de 1770.

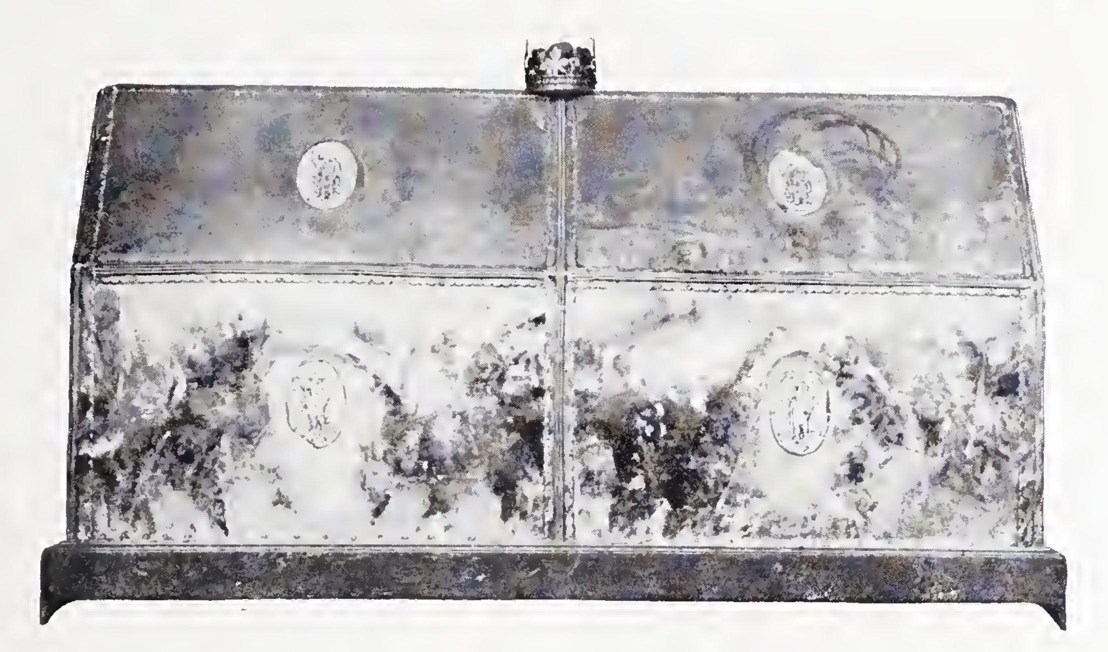


Fig. 27. — Saint-Josse. — Châsse de saint Josse.
(Cl. Lorgnier).



Fig. 35. — Verton. — Arcade du tombeau des Soyecourt.
(Cl. Enlart)



« Le cartulaire de cette abbaye commence en 1067. En 1674 le religieux dom Robert Wyart en rédigea une histoire illustrée restée manuscrite (1).

« Tombée en commende sous le règne de François 1er, tout à tour réformée et restaurée ou ruinée et en proie à des luttes sanglantes, elle fut au XVIIIe siècle supprimée et réunie à celle de St-Sauve de Montreuil. Elle était située dans le doyenné de cette ville et dans l'archidiaconé de Ponthieu. Les dessins et le texte de Dom Robert Wyart, une gravure du *Monasticon Gallicanum* (2) et deux vues des ruines de l'abbaye au début de ce siècle, l'une publiée par Taylor et Nodier (3), l'autre inédite (4), permettent de restituer l'ensemble et les détails des bâtiments qui ont aujourd'hui... complètement disparu.



Fig. 29. — Saint-Josse. — Église d'après une gravure de 1663.

(1) Bib. Nat., ms. lat. 12889.

(2) Planche K, fig. 28.

(3) *Voyage pittoresque, Picardie.* — Voir fig. 30.

(4) Dessin fait en 1822 par M. Charles Siriez de Longeville, et conservé au château de La Galloterie.— Fig. 31.

Ce dessin au crayon, large de 15 centimètres et haut de 10, est pris du nord-est. On distingue les sept grandes arcades en plein cintre de la nef, sur piliers carrés et bas. L'étage du triforium, très ruiné, semble gothique. A l'est, le pignon nord du transsept, avec ses deux fenêtres en tiers-point ; on voit par là que le transsept devait avoir deux travées dans le sens est-ouest, ce qui correspond d'ailleurs très bien à l'aspect des pignons sur les vues du Monasticon et du Bon Taylor. Les arrachements de la tourelle d'escalier se distinguent à l'angle nord-est. A l'ouest de l'église, on voit la base de la grosse tour, en démolition. — Du côté nord-ouest, le logis abbatial est debout et en bon état, avec fenêtres percées irrégulièrement, tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage. Vers le sud-est, autre bâtiment, en ruine. Entre lui et le transsept, une grande arcade en plein cintre. Au premier plan, les fondations des lieux claustraux, presque à ras de terre. — R. R.

« L'abbaye contenait des portions d'architecture du XIIe siècle.

« Si l'on en croit Dom Robert Wyart, une inscription détruite de son temps aurait été ainsi conçue : *En l'an mil cent cincq* 1105, *maistre Pierre Brichet, maistre maçon natif d'Amiens, fit les croisées, la chapelle de Saint Josse et les voûtes de la nef.* Démontrer que cette inscription ne remonte pas au XIIe siècle serait peine superflue, quand même le registre des comptes de Notre-Dame de St-Omer pour 1500-1501 ne porterait pas ces autres mentions : « A Jacques Le Prevost machon d'Amiens, « pour avoir venu en ceste ville le IIIJe de juing an de ce compte, et par le dict « maistre ouvrier visiter le dict ouvrage avœuc le maistre ouvrier de Saint Josse « et ung aultre de Cassel où fut VI jours, VI l. VIII s. III d. *A Pierre Brisset,* « *maistre machon dudict Saint Josse,* pour ses poines d'avoir venu visiter ledict « ouvrage avœuc ledit Prevost, LXXV s. III d. » Dom Wyart avait donc omis un V et pris un 5 pour un 1 dans sa lecture. Il n'en est pas moins vrai qu'une portion



Fig. 30. — Saint-Josse. — Ruines de l'abbaye en 1794. *(D'après le Bon Taylor).*

de l'église devait remonter au XIIe siècle. La nef, que Brisset avait couverte d'une voûte, avait des arcades basses en plein cintre, portées sur de massifs piliers carrés couronnés d'un simple tailloir, et cette partie ne se liait pas à la grosse tour occidentale que Wyart attribue à Charlemagne, mais que les dessins nous montrent comme une construction de la fin de l'époque gothique.

« Wyart constate, peut-être avec raison cette fois, la similitude du narthex avec celui de St-Denis.

« Un témoignage plus certain est celui de débris de sculpture ramassés sur l'emplacement de l'abbaye [aujourd'hui au musée de Boulogne]. (1)

(1) Enlart, op. cit., fig. 120.

« Des claveaux sculptés, provenant probablement d'un portail, figurent deux tores en zigzag dont la réunion forme des losanges et des triangles encadrant de petits fleurons à peu près sphériques. Ce motif se voit identiquement le même dans le bras sud du transept de l'église de Montivilliers près le Hâvre, édifiee du commencement du XIIe siècle, et à la cathédrale de Throndjem en Norwège, dans la partie de style roman normand élevée de 1157 à 1161.

« Une autre pièce de même date, semblable à une décoration de St-Leu d'Esserent, a appartenu soit à l'archivolte du même portail, soit à un cordon : c'est une moulure ornée d'une suite de palmettes.

« Un débris un peu plus récent et dont le style n'est pas moins beau provient d'un chapiteau octogone qui pouvait mesurer 0 m 60 c de diamètre. On y voit des feuillages à côtes perlées disposés en palmette et appartenant au même style que ceux de l'abbaye de Dommartin exécutés vers 1160. Ces divers débris sont en calcaire oolithique de Marquise près Boulogne.

« Un porphyre, qui semble apporté de plus loin, a servi à exécuter les colonnettes géminées du cloître, monument du dernier quart du XIIe siècle. Six paires de chapiteaux, tous remarquables, sont conservés au musée de Boulogne, une autre dans ma collection (1) ; les premiers semblent dater de Philippe-Auguste ; les autres sont un peu plus archaïques. Tous sont variés et d'un beau dessin, ornés de feuilles d'eau, de palmettes, de feuilles d'arum ou de crochets sphériques d'une exécution simple et large. Le tailloir commun avait pour profil un cavet. Les arcades étaient groupées par trois sous des arcs de décharge surbaissés, rappelant l'ordonnance du cloître de Montmajour près d'Arles (2). Des voûtes à clefs armoriées et des contreforts avaient été ajoutés à ce cloître à la fin de l'époque gothique » (3).

J'ai tenu à reproduire *in extenso* cet article de C. Enlart (4), parce qu'il esquisse les grandes lignes du sujet, et qu'il traite complètement des parties romanes de l'abbaye.

L'église abbatiale fut transformée en forteresse pendant la guerre de Cent Ans. Sur la prière des religieux, disant que pour résister aux chevauchées de l'ennemi, ils ont « enforcié bien et diligemment et souffisaument... leur église... en telle manière que elle est fort deffensable et tenable contre tous » pourvu qu'on y mette

(1) Enlart, op. cit., fig. 121. — Donnée depuis au même musée avec toute la collection Enlart.
(2) *Monasticon Gallicanum*, pl. 78.
(3) En 1408 selon Robert Wyart (Mss. cité).
(4) *Monuments de l'architecture romane dans la région picarde*, pp. 159-161.

un bon capitaine, Charles, régent du royaume (le futur Charles V), nomme « cappitaine de ladite fortrèche » Jehan des Prés, dit le Moine, escuier, gentilhomme du pays, choisi par les religieux ; 12 octobre 1359 (1). Le 17 avril 1360, Enguerrand de Belleval remplissait la même charge (2). Le 26 août 1384, Jehan du Fayel, escuier, huissier d'armes du Roy, est, à son tour, « capitaine de l'église et fort de St-Josse sur la mer. » (3).

En 1438, l'échevinage de Lille accorde XII sols à un quêteur pour la réparation de l'église de St-Josse (4).



Fig. 31. — Saint-Josse. — Ruines de l'abbaye en 1822.
(R. Dubois, d'après Siriez de Longeville).

Vers 1540, nous dit Wyart, Gilbert de La Fayette, abbé commendataire, fit faire des réparations à la voûte de la nef de l'église abbatiale, où une clef pendante portait ses armoiries, sans mitre ni crosse, mais avec un heaume cimé d'une tête de moine.

Au xvie siècle, l'église fut ravagée (5). Wyart place cette dévastation vers 1550, sous l'abbatiat d'Odét d'Avroult ; c'est à l'incurie et à la négligence des moines

(1) Bib. Nat., Dom GRENIER 299, no 14 ; common de M. G. de Lhomel, *Bull. de la Common dép^le des Mon^ts hist. du P. d. C.*, 2e série, t. IV, p. 258. — Le Mis de Belleval (*Chronologie d'Abbeville et du comté de Ponthieu*, Paris, 1899, p. 350) substitue par erreur le nom d'Enguerrand de Belleval à celui de J. des Prés. Enguerrand de Belleval vint un peu plus tard, comme on va le voir.

(2) Mis de BELLEVAL, *Les Sceaux du Ponthieu*, no 155.

(3) Bib. Nat., Clairambault, vol. 46, p. 3343, no 126. — Le vrai nom de ce personnage est : Jean d'Etaples, sr du Fayel et de Quilen (E. de ROSNY, *Recherches généalog.*, t. II, p. 535).

(4) De LA FONS-MÉLICOCQ, *Dons et aumônes des villes du Nord de la France aux* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles*, dans les *Archives du Nord de la France*, 3e série, t. IV, p. 305.

(5) Noter qu'en 1344, les moines de St Josse déclarent que leur église et abbaye, fondée il y a 680 ans et plus (*sic*), « a depuis esté arse deux fois. » (Arch. Nat., JJ. 81, no 105, ff. 49 à 52).

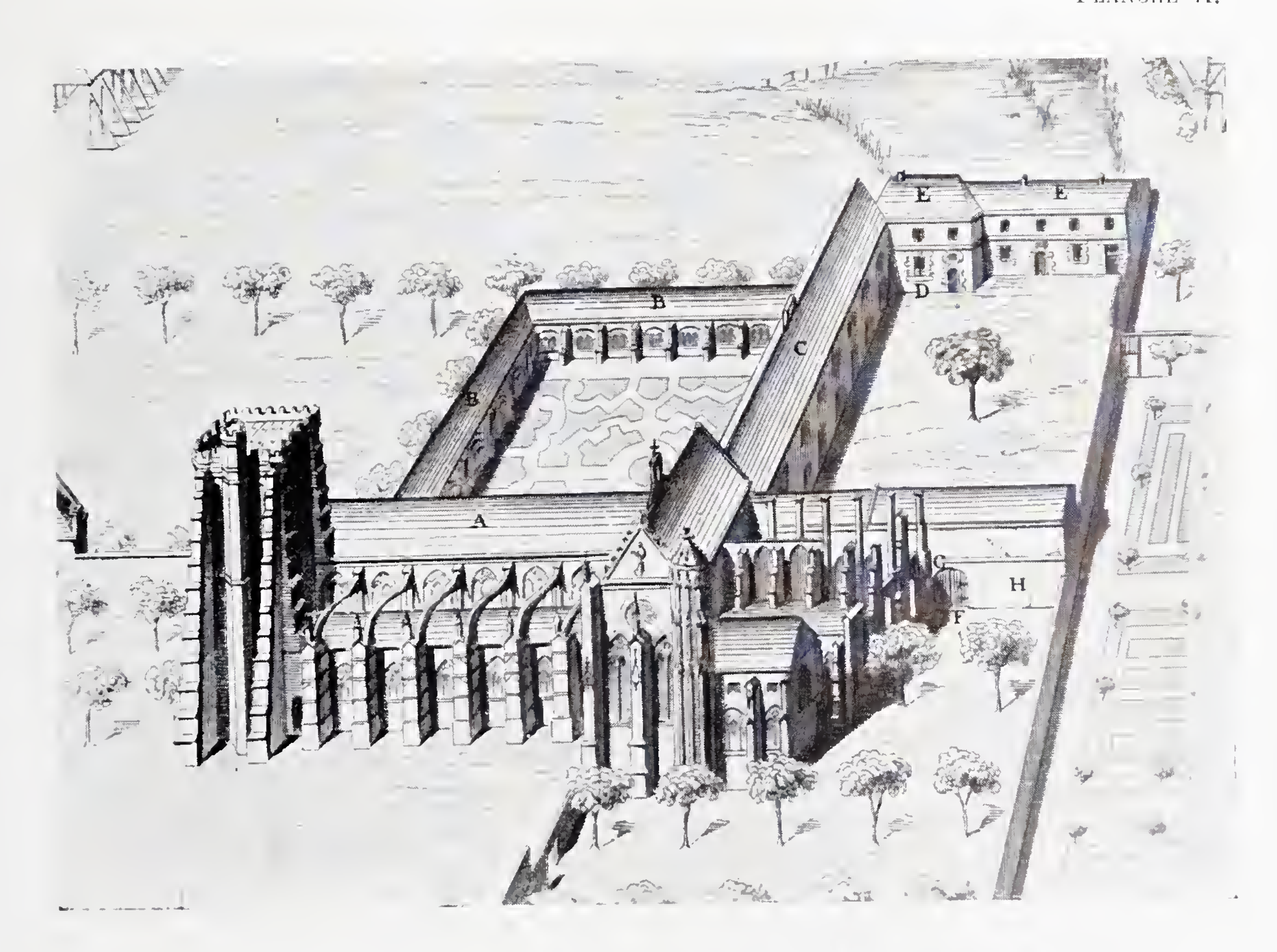


Fig. 28. — SAINT-JOSSE. — Vue cavalière de l'abbaye, d'après le *Monasticon* (vers 1700).



qu'il attribue tout le mal. C'est alors, dit-il, que presque tous les édifices furent désolés ; le chœur, si beau et d'un art si admirable, s'écroula, son toit étant tombé. Il n'en reste plus, ajoute-t-il, que des ruines, et les vestiges de son antique beauté et de son élégance, qui remplissent de regret l'esprit des spectateurs. Il est tombé, il est détruit, sans aucun espoir de le voir jamais relever (1).

Il me semble bien douteux que l'incurie des commendataires et des moines dégénérés ait suffi à amener ce désastre. Il faut en accuser les guerres, et, si la date approximative donnée par Wyart est exacte, il faut penser que le clocher fut détruit pendant les sièges de Boulogne et de Montreuil, en 1544.

Mais cette date est-elle bonne ? Je ne le crois pas, car une transaction du 4 décembre 1579 entre Pierre de Cocquerel, sr de Honlieu, ancien fermier de l'abbaye, et son successeur Josse Flamencq, établit que le chœur était encore en état : en effet, Cocquerel s'oblige à « faire recouvrir de thuilles bien et deuement le comble du cueur de lad. abaye de St-Josse, et sur icelluy faire mettre de la thuille bonne au lieu de celle quy se trouvera deffective. Mesmes de faire boucher ung trou quy est advenu sus une couverture de paille estant aulx cloistres de lad. abaye, et de faire recouvrir de paille bien et deuement ce quy faict à couvrir dans lad. abbaye. » (2).

C'est bien plutôt pendant les guerres de la Ligue et celles qui s'ensuivirent avec l'Espagne, entre 1587 et 1598, que je placerais la destruction du chœur. Les cloches de la grosse tour furent transportées à Merck-St-Liévin, en Artois (3) ; ce sont donc les Espagnols qui les ont enlevées, et par conséquent on doit leur attribuer le ravage de l'église. D'ailleurs, les guerres de religion furent très âpres à St-Josse : les Martel, du parti du Roi, et les des Essarts, qui tenaient pour la Ligue, se disputèrent l'abbaye à main armée ; chaque parti avait élu son abbé.

Le chœur, du reste, n'était pas la seule portion de l'église que l'on ait dû alors abandonner ; la nef, elle aussi, était délaissée ; seules, les chapelles au sud du chœur, dédiées à la Vierge et à sainte Barbe, étaient desservies par les quelques moines qui restaient (4).

L'arrivée du bon abbé Etienne Moreau, en 1620, fut suivie d'une restauration

(1) Wyart, p. 160.

(2) Minutes d'Allain, notaire à Montreuil.

(3) D'où elles sont revenues en 1638, par butin de guerre, à la ville de Montreuil. (Cf. *Epigraphie, Montreuil*, p. 19).

(4) Wyart, p. 175. C'est dans la chapelle Notre-Dame, servant alors de chœur, que le bon prieur Dom François Boullenger fut tué d'un coup de fusil, le 1er dimanche de l'avent 1618, par le moine renégat Nicolas Canu. On l'inhuma dans l'église paroissiale de St-Pierre en St Josse, « dans le chœur, au costé de l'Evangile, tout au droit d'une représentation de mort painte sur la muraille du mesme costé de l'Evangile. » (*Id.*, p. 186). — « *Ante imaginem cujusdam mortui* », ai-je lu ailleurs.

générale ; entre cette année et 1644, le prieur Dom Charles Verdière rétablit peu à peu les lieux claustraux, rendit au culte la nef et le transsept, releva le sol de l'église en y apportant des terres, fit faire le maître-autel et des stalles, puis d'autres autels dans la nef ; il soutint la tour chancelante au moyen de piliers butants ; répara la voûte de la nef qui menaçait ruine, racheta une cloche pour remplacer celles que l'ennemi avait enlevées (1). Il décora l'autel St-Martin, dans le croisillon nord, et Dom Antoine Deseauffours en fit autant de l'autel St-Josse, dans le croisillon sud. L'abbé Moreau, piqué d'émulation, fit mettre à l'autel de la Vierge un beau tableau peint à Paris. Il éleva aussi au maître-autel un grand rétable montant jusqu'à la voûte. Mais il eut le tort de prendre, pour ce travail, les poutres de la charpente de la tour. Celle-ci, privée de l'appui de ses poutres, menaça ruine et les murs se lézardèrent. Dom Verdière y pourvut à temps, en y faisant placer des contreforts puissants, qui arrêtèrent la chûte des murailles. (2).

En 1640, Etienne Moreau ordonna de détruire les murs de l'ancien chœur, qu'il désespérait de pouvoir jamais relever. Mais, comme les travaux de démolition étaient commencés, Nicolas de La Fontaine, seigneur de Verton, homme de bon conseil et grand ami de l'abbé, le dissuada de cette destruction, en lui représentant que ce qu'il ne pouvait réparer. un successeur le pourrait peut-être (3). Moreau se laissa convaincre, et les murs du chœur, tous les dessins en témoignent, subsistèrent aussi longtemps que l'abbaye. On les voit encore sur la planche du *Voyage pittoresque* de Taylor et Nodier, datée de 1794, et même sur le dessin de 1822.

Cependant, un procès-verbal du 5 octobre 1763 porte que les prieur et religieux, « procédant (en 1761) à la démolition de l'ancien chœur de cette abbaye », ont trouvé « dans l'épaisseur du mur de la croisée septentrionale, des ossements auxquels étoit jointe une inscription ancienne portant ces mots : « *Des os du duc Haymon* » ; lesquels ossements nous aurions aujourd'hui replacés et mis dans l'épaisseur du

(1) Wyart, p. 188.

(2) Id. p. 198.

(3) Wyart, p. 195. — « Veruntamen consilio leviori jam cœperat (abbas) muros antiqui chori et speciosi decoris superstites diruere et pœnitus ad fundamenta dejecisset, reparandi unquam illius chori desperatione adductus, nisi divina providentia, quæ in hujus abbatiæ conservationem ab ejus origine semper invigilavit, dum adhuc dejectio illa inchoaretur, misit dominum... de La Fontaine d'Ognon, dominum scilicet de Hallencourt et de Verton ubi residebat juxta Sanctum Judocum, scilicet virum maturi et sanioris certe judicii, qui abbatem a cœpta destructione chori avocavit : Quod, inquit, desperas posse, alius poterit et perficiet post te ; relinque igitur res ut sunt, ne, volens prodesse, obsis nolens. Hæc ille ; cui abbas acquievit, et hodierna die superstites parietes videmus, perficiendi chori desiderium parientes ».

mur du nouveau chœur ». (1). Qu'est-ce que ce *nouveau chœur* ? Où était-il situé ? (2). Quoiqu'il en soit, il ne dura guère. En 1772, l'abbaye était supprimée ; à la Révolution, elle fut vendue. La vue de 1791 représente l'église sans toit, les murs du transsept et du chœur encore debout, la tour en partie démolie, les parties hautes de la nef rasées, sauf la dernière travée à l'Est. Depuis lors, tout a péri. Un château moderne s'élève sur l'emplacement de l'abbaye.

L'église abbatiale comprenait une forte tour en avant-corps au sud-ouest, un porche, une nef de six travées avec bas-côtés, un transsept saillant, un chœur de cinq travées, vaste et terminé en hémicycle, accosté de chaque côté de deux chapelles à chevet droit. Il n'y avait pas de déambulatoire. Toute l'église était voûtée d'ogives.

La grosse tour, sur laquelle on faisait le guet en temps de guerre et qui communiquait par signaux avec celles de Berck et de Montreuil (3), nous apparaît sur les vues anciennes comme un quadrilatère élevé de trois étages et terminé par une plate-forme crénelée. Au milieu de la face sud s'élève une tourelle octogone d'escalier, sensiblement plus élevée que la plate-forme ; les guetteurs, évidemment, se tenaient dans cette tourelle. Aux angles se voient les puissants contreforts, à douze ressauts, ajoutés par Dom Verdière vers 1640 pour parer à l'enlèvement malencontreux de la charpente. Deux fenêtres en lancette, très hautes et très étroites, s'ouvrent à droite et à gauche de la tourelle d'escalier. La vue du *Monasticon* est, pour cette tour, bien d'accord avec celle qui fait l'arrière-plan de l'image traditionnelle du Bon *Saint-Josse*, gravée en 1663. (4).

La vue de 1794 (Taylor et Nodier) nous montre la tour réduite à la moitié de sa hauteur, — en cours de démolition probablement. La tour s'élevait à l'extrémité occidentale du bas-côté sud. Une autre avait été projetée au nord, mais non exécutée. Un porche précédait la nef, à l'alignement de la tour.

La nef avait, comme nous l'avons vu, gardé les arcades en plein cintre et les piliers carrés de l'époque romane. Mais, à l'extérieur, c'était un édifice de style

(1) Dom Grenier, tome CLXXII, n° 4, f° 206. — Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, t. IV, p. 311.

(2) Voir, un peu plus loin, ce qui est dit de la démolition probable d'une partie de la grande nef au cours du XVIII[e] siècle. Le nouveau chœur serait-il la travée de nef conservée alors ?

(3) En 1587, Henri III exempta les habitants de S[t]-Josse, Cucq, Trépied et Merlimont du guet à Montreuil, parce que de toute antiquité ils le faisaient « sur la tour dudit S[t] Josse et à la coste de la mer. » (Texte des lettres dans Wyart, p. 171).

(4) Cette image figure très bien aussi le bas-côté sud et les arcs-boutants de la nef, mais l'étage des fenêtres hautes ne s'y distingue pas.

flamboyant ; — probablement l'œuvre de Pierre Brisset en 1500-1505. Les six fenêtres hautes de chaque côté (1), larges, ornées de meneaux et de remplages, correspondaient à celles du bas-côté, qui étaient semblables ; mais, dans la première travée sud, au lieu de fenêtre, le bas-côté avait une petite porte donnant accès sur la place du village. En face, au nord, une autre porte s'ouvrait sur le cloître. Chaque travée du collatéral était délimitée par un puissant contrefort, très saillant et supportant les arcs-boutants, à simple volée, de la voûte de la nef. Les culées étaient surmontées de clochetons.

Naturellement, dans la restauration du XVIIe siècle, on avait aménagé à usage de chœur les dernières travées orientales de la nef et la croisée du transsept : « *Chorus hodiernus* » dit Wyart. A l'entrée de ce chœur nouveau sur la nef, étaient deux petits autels. (2).

Le transsept était un peu plus élevé que la nef. Son croisillon nord était dédié, au XVIIe siècle, à St-Martin, et celui du sud à St-Josse ; on a vu plus haut que les autels de ces deux saints y avaient été placés sous Louis XIII. Les deux pignons nord et sud, trés élevés, et à peu près semblables, paraissaient dater du XIIIe ou XIVe siècle : ils comprenaient chacun deux fenêtres refendues par un meneau, avec une petite rose dans le tympan au-dessus des deux arcs en tiers-point. Plus haut, s'ouvrait une grande rose à remplage. Un puissant contrefort, terminé en bâtière chevauchée par un clocheton, séparait les deux fenêtres. A l'angle ouest, autres contreforts en équerre avec niches et pinacles. A l'angle Est de chaque croisillon, une forte tourelle à pans coupés, toute couverte de niches et de contreforts, et terminée par une pyramide obtuse, s'élevait presque aussi haut que le pignon du transsept, décoré de choux frisés sur ses rampants. Le pignon sud, d'après la vue du *Monasticon*, était orné d'une statue. Contreforts, tourelles et le haut des pignons paraissent bien avoir été refaits à l'époque flamboyante.

La vue de 1794 montre le pignon nord encore debout, ses fenêtres murées, sa tourelle découronnée. Le pignon sud apparaît dans tous ses détails sur la vue du *Monasticon*.

A l'ouest du croisillon nord, une petite porte s'ouvrait sur le cloître. La disposition du contrefort médian du pignon semble bien indiquer deux travées dans le

(1) Le plan de Wyart ne donne que deux travées à la nef, ce qui est tout à fait impossible. Il réduit aussi le cloître à des dimensions insuffisantes.

(2) D'après la vue de 1794, il semble qu'au cours du XVIIIe siècle, on avait démoli les parties hautes de la nef, sauf la dernière travée avant le transsept, qui avait été alors close vers l'ouest par un pignon. Le triforium et les grandes arcades des autres travées étaient encore debout en 1822.

sens Est-ouest. Cependant, le plan de Wyart n'en indique qu'une seule. Il y a là, sans doute, un repentir de l'architecte ou une modification faite après coup.

Sur la vue du *Monasticon*, le chœur est à l'état de ruine ; il n'a plus de voûte ; le mur sud des trois premières travées existe encore ; la première est aveugle ; les deux autres ont des fenêtres en tiers-point, séparées par des contreforts à trois ressauts. Dans les deux dernières travées. le mur est tombé ; il ne reste que les piles et leurs contreforts. Le chevet paraît droit ; le plan de Wyart le figure en hémicycle, et un peu plus long que ceux des chapelles latérales. Wyart indique deux autels, l'un au milieu du chœur dédié à St-Martin, l'autre tout au fond, à St-Josse, et, devant ce dernier, un tombeau, celui du saint ermite (1).

Le chœur était accompagné de deux chapelles de chaque côté. Celles du nord, dédiées, la première à St-Martin et la seconde à St-Josse, partagèrent la ruine du chœur et ne furent jamais rétablies. La vue du *Monasticon* n'en montre que des piliers, qui, par un défaut de perspective étonnant dans cet excellent dessin, montent beaucoup trop haut et dépassent tous les murs voisins. Mais la vue de 1794 permet de bien voir le mur nord de la chapelle St-Josse, avec quatre fenêtres en arc brisé et cinq contreforts en talus. Ces chapelles avaient donc quatre travées.

Au sud, les deux chapelles de Ste-Barbe et de Notre-Dame (2) avaient échappé à la destruction et restèrent livrées au culte, même à l'époque où tout le reste de l'église avait été abandonné. Le plan de Wyart figure les deux chapelles de trois travées et d'égale longueur ; la vue du *Monasticon* ne donne que deux travées à la plus méridionale, et une de plus à la suivante. Les fenêtres en tiers-point, larges et ornées de meneaux, étaient semblables à celles des bas-côtés, ainsi que les contreforts. Au-dessus des voûtes, de petites fenêtres carrées éclairaient les chambres hautes, dans lesquelles, nous dit Wyart, quelques religieux s'étaient réfugiés vers 1620, après la ruine des lieux claustraux (3).

Les constructions de l'abbaye étaient peu importantes, sauf le cloître, sur lequel je reviendrai un peu plus loin. Le bâtiment du côté Est de ce cloître, en prolongement du croisillon nord, contenait, à l'étage, le dortoir, et au rez-de-chaussée, successivement : la sacristie ; la salle du chapitre ; un passage pour aller du cloître dans la cour ; le réfectoire, et enfin la cuisine. Ces deux dernières pièces, désaffectées

(1) Il y avait encore tout récemment deux autels placés ainsi l'un derrière l'autre dans le chœur de St-Wulfran d'Abbeville. Cette disposition était d'ailleurs fréquente au moyen âge.

(2) Du nord au sud, les quatre chapelles étaient donc dédiées à St-Josse, St-Martin, Ste-Barbe et la Vierge (plan de Wyart).

(3) Wyart, p. 181.

du temps de Dom Wyart, servaient alors de grange sous le dortoir et le mettaient « en danger du feu ».

En 1663, lorsque les religieux de la Congrégation de St-Maur s'installèrent à l'abbaye, Etienne Moreau leur fit construire pour 3.000 livres un nouveau bâtiment, au nord-est du dortoir, là où étaient antérieurement la maison de Dom Claude Henry et les prisons de l'abbaye, dont la plus haute s'appelait la Prison des Bourgeois, la seconde celle des malfaiteurs, et la plus profonde était un cul de basse-fosse où le captif ne pouvait se tenir que courbé ; on la réservait aux condamnés à mort (1).

Le nouveau bâtiment de 1663-64 comprenait : un logis réservé à un vieux moine (un *ancien*), des chambres hautes et basses pour les hôtes, la grande porte et l'escalier, enfin le réfectoire et la cuisine.

La porte de l'abbaye s'ouvrait sur la place du village, près du croisillon sud. Il fut question, du temps de Wyart, de la placer près du portail ouest de l'église.

La maison abbatiale était bâtie à l'ouest de l'abbaye ; elle était peu importante.

Revenons au cloître. Nous avons vu plus haut ce que dit Enlart de ses parties romanes. Autant qu'on en peut juger sur la vue du *Monasticon*, il avait huit travées sur ses faces nord et sud. Chacune de ces travées s'ouvrait sur le préau par deux ou trois arcs.

Wyart nous donne de longs et intéressants détails sur la restauration de ce cloître en 1408.

Il dit que ce travail fut entrepris par un abbé qui se fit représenter en sculpture à l'un des culs de lampe de la voûte, en chape, à genoux devant saint Josse qui tenait dans sa main gauche le reliquaire à lui donné à Rome par le pape Martin ; une couronne était passée au bras du saint. Les armes de cet abbé se voyaient, dit-il, sur une pierre du cloître du nord, près de l'escalier du dortoir ; elles portaient : *écartelé* 1 *et* 4 *d'argent fretté de..., au lambel de* 3 *pendants de gueules* ; 2 *et* 3 *échiqueté d'argent et de sinople* (2). Ce sont à peu près les armes de la famille Asset (dont était Martin Asset, abbé de St-Waast d'Arras au commencement du XVIe siècle, 1508-1537) : *écartelé :* 1 *et* 4 *d'or au lambel de* 3 *pendants de sable* ; 2 *et* 3 *échiqueté d'argent et d'azur.* Le même écu se voyait aussi dans la partie nord du cloître, près de la porte sur le dortoir.

Il est bon de ne pas oublier que l'abbé de St-Josse en 1408 était Nicaise Brunet (1382-1419).

(1) Wyart, p. 224.
(2) Wyart, p. 143.

Au cloître du midi, dans le mur de l'église, se voyait un tombeau anonyme dont Wyart donne un dessin ; l'enfeu était en accolade redentée, surmonté d'un acrotère et de petites arcatures en plein cintre ; de chaque côté, un pied-droit portait ces armes : *écartelé* 1 *et* 4 *de gueules à* 3 *fasces de sable* (sic), *au chef engrelé du même* ; 2 *et* 3 *d'azur à* 3 *fleurs de lys d'or*. Les mêmes armes, avec crosse en pal, se voyaient au cul-de-lampe de la voûte de l'église, au côté nord du maître autel.

Les six écussons suivants, relevés par Wyart (1) sur les culs de lampe des voûtes du cloître, sont ceux de six des Pairs de France. Il est probable que les six autres avaient existé également, mais avaient été détruits avec les voûtes, alors déjà écroulées :

1° A la porte entre le cloître et l'église : *à la croix cantonnée de* 4 *clefs*. — Evêque de Beauvais.

2° A la porte entre le cloître et le chapitre : *semé de fleurs de lys, au sautoir brochant*. — Evêque de Langres.

3° Galerie Est du cloître : *A la croix chargée d'une crosse et cantonnée de* 4 *fleurs de lys*. — Evêque de Laon.

4° Même galerie : *Semé de fleurs de lys, à une croix*. — Archevêque de Reims.

5° Ibid. : *A deux léopards*. — Duc de Normandie.

6° Ibid. : *écartelé* 1 *et* 4 *d'azur à* 3 *fleurs de lys d'or* ; 2 *et* 3 *parti à dextre d'azur à* 3 *bandes d'or et une bordure de même* ; *à senestre d'azur au lion d'argent* ; *sur le tout d'argent au lion de gueules* (*sic* pour *sable*). — Duc de Bourgogne.

Ce dernier blason se retrouvait au cul de lampe du chœur (c'est-à-dire de la croisée), du côté de l'évangile, avec deux lions noirs pour supports. Les mêmes armes figuraient aussi sur un ornement de drap d'or, peut-être don de Philippe-le-Bon ou de Charles-le-Téméraire, tous deux pèlerins de Saint-Josse.

Wyart indique ensuite quelques autres armoiries dans l'église :

1° Dans le chœur, au cul de lampe nord vers la nef : *de sable à* 3 *chevrons d'or*. Et près de là, un écu parti: à dextre, *de même*; à senestre, *échiqueté d'or et d'azur* ; cimier : une tête de femme.

Sans m'arrêter à l'opinion de Wyart, qui voit dans ce dernier écu les armes de Philippe d'Alsace et d'Isabelle de Vermandois, je crois pouvoir l'attribuer au maréchal Philippe (2) de Crèvecœur d'Esquerdes (de *gueules* à 3 chevrons d'or), mort en 1494, et à Isabeau d'Auxy sa femme (échiqueté d'or et de *gueules*). Wyart avoue lui-même que la sculpture est fort endommagée ; il a donc pu se tromper sur les émaux, dont la peinture devait être passée ou tournée au noir.

(1) P. 145.

(2) Et non Antoine, comme je l'ai imprimé par erreur dans l'*Epigraphie*, *Montreuil*, p. 207.

2° A la voûte du croisillon sud (chapelle St-Josse), armes abbatiales (qui se trouvaient aussi à la porte latérale du nord, du côté gauche) : *de... à 3 lions de...*, 2 *et* 1, et en abîme un petit écusson peu distinct qui paraît porter une fasce. Crosse en pal timbrant l'écu. Wyart (pp. 58 et 146) se trompe absolument en voyant là les armes de Lalaing. Mais le catalogue des abbés de St-Josse, de 1750 (ajouté au Cartulaire Moreau), dit que l'abbé auquel appartenaient ces armes était, d'après la tradition du monastère, « de la famille de Letrain ».

Or, ces armoiries se voient encore, identiques et non identifiées jusqu'ici, à la voûte de l'église de Lestrem (1). *Letrain* est très probablement une mauvaise leçon du nom de *Lestrem*, et nous serions ainsi en présence des armes de la famille des seigneurs de ce lieu, qui aurait donné un abbé au monastère de St-Josse.

Quant à Wyart, il aura mis *Lalain* au lieu de *Letrain*, trompé par la ressemblance des noms.

3° A la même voûte du croisillon sud, sont les armes que Wyart attribue à un prétendu abbé de Croy, qui n'a jamais existé : *écartelé* 1 *et* 4 *à la croix ancrée* ; 2 *et* 3 *à* 3 *doloires et une rose en cœur* ; *sur le tout, au lion* (2). J'établirai plus loin, en décrivant l'église paroissiale de St-Pierre-en-St-Josse, que ce blason est celui de l'abbé Mathieu de La Warenne.

4° A la vieille voûte de l'ancien chœur, armes écartelées : 1 *et* 4 *d'or à* 3 *fasces diaprées de gueules* (ou *diapré de gueules à* 3 *fasces d'or*) ; 2 *et* 3 *d'or à* 3 *têtes humaines* (*vues de face*), 2 *et* 1.

Enfin l'écu royal de France, à 3 fleurs de lys, se voyait deux fois dans le cloître, une fois à la porte de l'église et deux ou trois fois dans l'église, notamment à la porte du sud (3). Wyart et le moine anonyme qui a ajouté au cartulaire d'Etienne Moreau (4) un médiocre catalogue des abbés de St-Josse, remarquent avec raison que ces blasons ne peuvent guère être antérieurs au règne de Charles VI, puisque c'est ce roi qui réduisit à trois les fleurs de lys de l'écu de France, auparavant semées sans nombre.

Il faut maintenant parler des sépultures qui se trouvaient dans l'abbaye.

Dans le mur occidental du croisillon sud se voyait le tombeau de saint Josse.

(1) Cf. de LOISNE, *Epigraphie du P. d. C.*, t. II, *arrondt de Béthune*, p. 211.

(2) Wyart, pp. 57 et 146.

(3) Wyart, p. 147.

(4) Sur l'exemplaire de ce cartulaire conservé aux Archives du Pas-de-Calais ; l'exemplaire de la bibliothèque d'Abbeville est dépourvu de cette pièce.

Deux arcades jumelles en anse de panier, redentées et surmontées d'accolades, retombant au centre sur un pendentif, encadraient l'effigie du saint, gisant sur son suaire, la tête rasée sauf la couronne monacale, le haut du corps nu, le reste dans une sorte de fourreau de peau de bête. Ses neveux Arnoc et Winoc se tenaient derrière lui, à mi-corps, l'un à la tête, l'autre aux pieds, vêtus de la coule bénédictine, coiffés du capuchon.

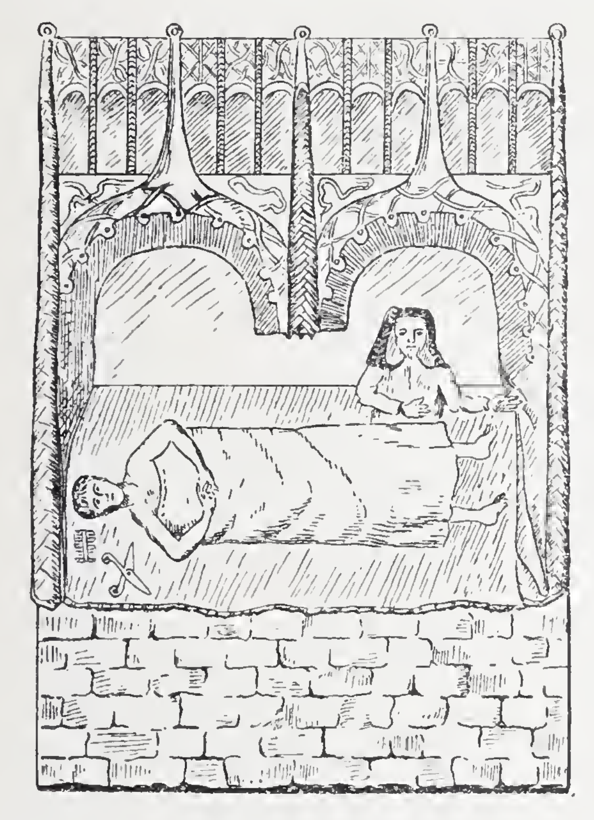


Fig. 32. — Saint-Josse.
Le tombeau de saint Josse. — *(R. Wyart)*.

Près de la tête du saint, le peigne et les ciseaux rappelaient que, pendant de longues années après sa mort, les cheveux, la barbe et les ongles de saint Josse avaient continué de croître, et que ses neveux étaient obligés d'ouvrir fréquemment son tombeau pour le raser (1).

Les accolades des deux arcs se détachaient sur un bahut orné de fenestrages en application, de dessins variés.

Ce tombeau était élevé de terre de cinq pieds, et en dessous de lui était un caveau voûté, avec un cercueil de pierre contenant les restes d'un abbé et des fragments d'une chape rouge, retrouvés sans corruption vers 1640. La tradition voulait que ce fût le tombeau du soi-disant abbé de Croy, et les armes ci-dessus décrites sous le n° 3 s'y trouvaient sculptées. J'affirmerai donc que ce tombeau est celui de Mathieu de La Warenne, abbé de 1496 à 1521 ; le style est tout à fait celui du temps.

Wyart, qui bronche toujours sur les questions de date, et croit bien à tort trouver dans cet écu à la croix ancrée les armes de Croy (sans doute parce qu'elles sont écartelées de Renty), attribue ce blason — et, par suite, le tombeau — à un abbé Sigebrand, vivant en 977, et qu'il prétend être un membre de la maison de Croy (2).

(1) *Id.*, p. 23 ; dessin (fig. 33) ; on n'y voit, malgré le texte, qu'un seul personnage, aux pieds de saint Josse.

(2) P. 57-58.

Il dit que les mêmes armes se voient aussi à la porte latérale du nord, à droite en sortant, et en plusieurs autres endroits de l'église abbatiale, sur les murs et sur les voûtes, ainsi qu'à la chapelle de l'hermitage St-Laurent (dans le bois de St-Josse), à l'église paroissiale St-Pierre en St-Josse (où elles sont encore aujourd'hui), sur une vitre de l'église de Marconnelle et dans plusieurs autres églises dépendantes de l'abbaye et situées en Artois. Tout cela se réfère, en réalité, à Mathieu de La Warenne.

Il faut ensuite parler du tombeau de Mathieu d'Alsace, comte de Boulogne, tué devant Neufchâtel-en-Bray l'an 1173 ; cette très belle statue tombale, presque la seule épave de l'église abbatiale de St-Josse, est conservée au musée de Boulogne ; l'abbé Laurent, ancien curé de St-Josse, sauva ce monument de la destruction et le fit offrir au musée de Boulogne par Hilaire Poultier, alors propriétaire du domaine de l'abbaye (1).

Disons seulement que le comte est couché, vêtu de sa cotte de mailles qui lui embrasse tout le corps, y compris la tête, et que recouvrent la tunique et le baudrier, auquel pend un large



Fig. 33. — Saint-Josse.
Tombeau de Mathieu d'Alsace.

(1) Voir abbé Haigneré, *Le Tombeau de Mathieu Ier, comte de Boulogne, au Musée de cette ville*, dans le Bulletin de la Common du P.-d.-C., 1re série, t. V, pp. 178-185, 1 planche. — D. Haigneré, *Recueil historique du Boulonnais*, t. II, p. 499. — Ajoutons qu'en 1674, lorsque Dom Robert Wyart composait sa chronique latine de l'abbaye de St-Josse, on ne savait ce qu'était devenu ce beau monument. Quelque étrange que soit cette disparition momentanée d'un bloc de pierre aussi difficile à dissimuler, le témoignage du bon Bénédictin est formel : « Corpus in dilecti domini sui cœnobio Sancti Judoci supra mare voluit sepeliri medio in choro ; sagitta occisus fuit prout sequens epitaphium lapidi nigro vulgo *d'ardoise* insculptum innuit, et quod adhuc legebatur anno millesimo sexcentesimo quadragesimo secundo, *sed nunc vetustate, gelu, pluviisque corrosus lapis pœnitus interiit.* » (p. 98). — Et plus loin : « 1649. Tunc temporis plures tumulares lapides magnatum, in eodem choro nostro sepultorum, supererant, etsi gelu et vetustate et cadentium camerarum pondere obruti, corrosi et quasi in pulverem versi. Præsertim ille tumularis lapis Mathæi quondam Boloniæ comitis cum eminentiori ejusdem effigie visebatur, sed inde amplius non apparuit, forte quodam loco defossus, aut in reparati muri latitudine repositus

écu, armorié aux trois tourteaux des comtes de Boulogne (1). Un dais d'un bon style roman encadre la tête du gisant ; l'inscription, en belles lettres onciales, sur le rebord de la pierre, est endommagée ; l'abbé Haigneré l'a complétée avec son flair habituel :

> [*Hoc in sarcop*] HAGO . MATHEVS . CLARA . PROPAGO .
> CLAVDIT . EGREGIUS . STEM [*mate*] METE . PIUS :
> QVEM . P(*ro*)BIT[*a*]S . DUXIT . A [*d*] [*Bolonie*] COMITATVM
> MO||RS . ITA . DEDVXIT . QUOD . VAS [*habeat c*] AMVRAT [*um*] (2).

Et sur la lame de l'épée, que le gisant tient de sa main droite :

> PROH . DOLOR . HVNC . VITA . PRIVAVIT . PARVA . SAGITTA .

Cette tombe, que je ne crains pas de dire une des plus belles et des plus curieuses

fuit. Nec valuit aut voluit quisquam mihi indicare quid ex eo factum sit, aut quo loco repositus fuerit ; sic illa venerandæ antiquitatis monumenta fere omnia periere, quasi nunquam fuissent, in hac Sancti Judoci ecclesia. » (p. 196).

Or, l'inscription actuellement encore lisible concorde absolument avec la lecture que donne Wyart comme ayant été faite en 1642, et qui se trouve aussi dans le *Voyage littéraire de deux Religieux Bénédictins de la Congrégation de St-Maur*, Paris, 1717, in-4°, seconde partie, p. 178. Wyart, qui a étudié et dessiné les divers monuments conservés de son temps à St-Josse, n'a donc certainement pas vu celui de Mathieu. Etait-il enseveli sous les ruines du chœur, effondré depuis la fin du XVI[e] siècle ? — Mais alors comment aurait-on pu le voir en 1642 et 1649 ? L'énigme me paraît insoluble autant que bizarre.

(1) C'est le plus ancien monument connu où se trouve représenté cet écu, à moins qu'on ne le reconnaisse avec variantes sur la Tapisserie de Bayeux, où le comte Eustache de Boulogne porte une bannière à la croix cantonnée de quatre tourteaux. On voit ensuite l'écu aux trois tourteaux sur le contresceau de la comtesse Ide, fille de Mathieu et femme de Renaud de Dammartin, 1201 (Douët d'Arcq, *Sceaux des Archives de l'Empire*, n° 1058) et 1199 (Ms. Hannedouche de Rebecque). C'est à tort que Demay (*Sceaux d'Artois*, n° 26) a cru voir les trois tourteaux sur le sceau de Gérard de Gueldre, le premier mari d'Ide. Ce sceau, conservé aux archives du P. d. C. (A. 4) et pendu à une charte sans date, de 1180 environ, porte deux roses en chef et un tourteau en pointe. Gérard semble donc avoir combiné les armes de Gueldre (3 roses) avec celles de Boulogne (3 tourteaux). Enfin, en 1279, Robert VI, comte de Boulogne et d'Auvergne, partit son écu du gonfanon d'Auvergne et des trois tourteaux boulonnais. — Cf. Bull. Comm. du P. d. C., 2[e] série, t. V, pp. 494 et 549.

(2) A ce dernier mot, M. Pierre Turpin me propose de substituer [*s*]IMVLAT[*um*]. En effet, la lettre que l'abbé Haigneré a prise pour une R serait une L, si on compare le texte de Boulogne avec celui d'une inscription de S[t]-Nicaise de Reims reproduite par M. Deschamps, *Bulletin Monum.*, 1929, p. 72. Dès lors, il semble qu'on puisse lire *simulatum*, la seconde lettre de ce mot n'étant plus représentée que par un jambage que l'abbé Haigneré attribuait à un A, mais qui est plutôt un I.

Par ailleurs, il faut certainement lire *Perduxit* (P *barré* et *duxit*) et non *Deduxit*. Donc le vers serait :

Mors ita perduxit quod vas habeat simulatum.

M. Turpin propose même :

Mors ita perduxit quod vas tenet simulatum.

« *Vas* ayant, bien entendu, le sens, fréquent au moyen âge, de tombeau, *simulatum* indiquerait le gisant. Quant à l'indicatif au lieu du subjonctif, à l'époque de Cicéron cela eût été pendable, mais au XIII[e] siècle les exemples de telles syntaxes surabondent. » (Lettre de M. Turpin, du 15 octobre 1930).

de France, n'a pas la notoriété qu'elle mérite. En pierre noire de Tournay, elle mesure 2 m 52 de long sur 0 m 90 de large et 0 m 34 d'épaisseur (1).

Au milieu de la chapelle de la Vierge se trouvait le monument de Charles Martel, seigneur de Rames (frère de Guillaume Martel et père de Henri, tous deux abbés de St-Josse), grand pillard, oppresseur et dilapidateur des biens de l'abbaye. La dalle funéraire, de marbre, portait l'effigie au trait du chevalier en habit de guerre, avec ses armes : *d'or à 3 marteaux de gueules*, à droite de sa tête ; l'écu était timbré d'un heaume de front à lambrequins et entouré du cordon du St-Esprit (*sic* pour St-Michel). L'épitaphe était gravée autour de la pierre :

Ycy gissent les corps de Messire Charles Martel, vivant chevalier de l'ordre du Roy, seigneur et baron de Rames et de Mitainville. lequel décéda le 22me *may* 1620, *et dame Joachine de Rochechouart son espouse, laquelle décéda le* 26 *may* 1617.

Les mêmes armes se voyaient appliquées sur un marbre noir, au mur de la même chapelle du côté de l'Évangile, avec les deux épitaphes suivantes :

Cy gist Messire Charles Martel, vivant chevalier de l'ordre du Roy, gentilhomme ordinaire de la Chambre, chambellan de feu Monseigneur le duc d'Anjou, frère du Roy, et son admiral en Flandres ; sr *de Rames, Bacqueville et de Mitainville, lequel ayant servy cincq roys, vescu quatre vingts ans, mourut le* 22 *may* 1620. *Priez Dieu pour son ame.*

(1) Si je suis heureux de rendre hommage à la sagacité qu'a montrée M. Turpin en rectifiant un vers de l'épitaphe, je ne puis souscrire à son jugement sur la date de la tombe de Mathieu d'Alsace. Il écrit (*Bulletin du Comité flamand*, 1931, p. 373), que ce tombeau, « que l'on date souvent à tort du XIIe siècle, est avec plus de lourdeur quelque chose d'analogue à celui de Robert d'Artois ». Il parle de Robert *l'enfant*, mort en 1317 et dont la statue tombale, œuvre de Jean Pépin de Huy, a passé des Cordeliers de Paris à la basilique de St-Denis où on l'admire encore. La simple inspection suffit à faire voir qu'il n'y a rien de commun entre ces deux monuments. La tombe de Mathieu, d'un style bien plus ancien, ressemble au contraire, de très près, à celles d'Eudes IV de Ham et d'Isabelle de Béthencourt, conservées dans la crypte de Ham-sur-Somme ; or la première est datée de 1204, soit moins de trente ans après la mort de Mathieu ; et toutes deux sont aussi en pierre de Tournay. D'ailleurs on n'a jamais mis en doute que le tombeau de Mathieu fût contemporain de la mort du comte à vingt ou trente ans près ; c'était l'avis — compétent certes — de C. Enlart. Il est d'ailleurs tout naturel que la tombe de Mathieu d'Alsace ait été élevée, peu après sa mort, par ses filles. Mais, dès le milieu du XIIIe siècle, il n'avait plus de descendants, et le comté de Boulogne était passé à des collotéroux qui ne devaient guère se soucier de lui ! Enfin M. Turpin me fournit lui-même un argument de valeur. L'inscription de St-Nicaise de Reims, contenant la lettre L qui lui a permis de rectifier l'épitaphe de Mathieu, est datée de 1198. Nous sommes donc bien à la fin du XIIe siècle, et la cause me paraît entendue.

Epitaphe.
Charles Martel que ce sepulchre tient
Servit cincq roys, la France sa patrie.
Ce mesme lieu son espouse contient
Que le destin première avoit ravie.
Ha si leurs os que ce tombeau enserre
Estoient legers, ainsi que leurs esprits,
Nous n'arions pas besoing de cette terre
Pour leur bastir ces lamentables lits. (1).
D. O. M. 1620.

Le cœur du bon abbé Étienne Moreau, le restaurateur de l'abbaye au XVIIe siècle, était enterré dans le croisillon sud, au côté de l'épître de l'autel St-Martin, sous une dalle de marbre noir en forme de cadre ovale. En tête étaient les armes du prélat : *écartelé* 1 *et* 4 *d'or à* 3 *têtes de more de sable, tortillées d'argent* ; 2 *et* 3 *d'or à* 3 *fasces de gueules, au lambel de* 3 *pendants du même en chef.* Couronne de comte, mitre, crosse et chapeau épiscopal à 6 houppes. — En bas, un cœur. L'épitaphe, composée à l'avance par Etienne Moreau lui-même, était ainsi conçue :

Hic jacet cor RR. et Illustrissimi in Christo patris Stephani Moreau, huiusce monasterii abbatis et comitis, et Attrebatensis episcopi ; *cuius cineres hic et ubicumque sint præstolantur resurrectionem et immutationem* (2). *Obiit Attrebati in suo episcopali palatio, die octava januarii, anno Domini* 1670.

Sur le mur séparant le chœur du croisillon, un autre marbre noir en forme de

(1) Wyart, p. 177. — M. de La Palisse n'eût pas mieux dit. Comme éloge funèbre, c'est mince, surtout en comparaison des autres épitaphes du temps où le défunt est généralement magnifié sans tact et sans mesure. Il est vrai que Charles Martel était un aventurier de sac et de corde, et que l'on eût été embarrassé de chanter ses louanges. Le sujet, comme on dit, ne prêtait pas.
Sur les Martel, une des plus anciennes et illustres familles de Normandie, voir la magistrale étude d'A. Hellot : *Les Martel de Basqueville*, Rouen, 1879, gr. in-8°.

(2) Cette épitaphe qu'Etienne Moreau prescrivit de graver sur sa tombe, se retrouve, mot pour mot, dans son testament du 27 septembre 1668. (Arch. dép. P. d. C., E, gros d'Arras).

table, aux armes de l'abbé, portait l'épitaphe suivante :

Addisce, viator, quod subiacenti nigri marmoris mole jacet cor RR. et illustrissimi D.D. Stephani Moreau, huiusce monasterii quondam abbatis meritissimi et comitis, necnon Attrebatensis episcopi vigilantissimi, qui cura pastorali annos 2 *strenue perfunctus, postquam ultimam manum adhibuit in restauratione huius regalis cœnobii, cui annos* 50 *præfuit, tandem annis et virtutibus in terris coronatus, gloria et honore in cœlum coronandus abiit, dum obiit Attrebati in suo episcopali palatio, die octava januarii anno Domini* 1670. *Requiescat in pace.* (1).

Le prieur Dom Charles Verdière, qui seconda, stimula et suppléa Etienne Moreau dans la restauration de l'abbaye, avait une pierre tombale des plus humbles. Je l'ai retrouvée en morceaux, employée parmi des matériaux de déblai, à la ferme d'Hilbert près Etaples :

HIC JACET DOMINVS || CAROLVS VERDIERE PRIOR || HVIVS MONASTERII || QVI OBIIT PIE 21 || MARTII AN. DOMINI || 1674 ORATE PRO EO.

Le tableau de l'autel de la Vierge, représentant la vie de St-Josse (2), avait été donné au commencement du XVIIe siècle par François de La Fontaine, comte d'Ognon, seigneur de Verton (mort en 1632), et sa femme Hippolyte de Montmorency (morte en 1616), dont les armes s'y voyaient en peinture : 1° La Fontaine-Solare : *d'azur à 3 bandes échiquetées d'or et de gueules (sic)* ; 2° Montmorency ; écu en losange : *d'or à la croix de gueules cantonnée de 16 alérions d'azur.* (3).

Feu M. Laurent, qui fut curé de St-Josse, puis de Brimeux, possédait un fragment de rétable en bois peint, du XVIe siècle, représentant St-Pierre et St-Paul entre deux colonnes ioniques, et provenant de l'abbaye de St-Josse.

On conservait à l'abbaye un calice qu'on prétendait être celui de saint Josse, mais qui, d'après les dessins et descriptions de Wyart (4) et des Bénédictins voyageurs de 1711 (5), ne devait dater que du XIIe siècle. « Il est de fonte, et peu élevé,

(1) Wyart, pp. 232-233.

(2) Dans l'*Epigraphie, Montreuil*, p. 211, j'ai parlé de *bas-relief* et de *table* d'autel. Mais Wyart emploie toujours le mot *tabella* dans le sens de *tableau*, peinture. Il faut rectifier en ce sens.

(3) Wyart, p. 178.

(4) P. 9.

(5) Op. cit., p. 178. Voir p. 204 ci-dessus une note sur un autre calice dit de saint Josse, conservé à l'abbaye de Dommartin ou St-Josse-au-Bois.

mais la coupe est fort large », disent les Bénédictins. « elle a deux anses ; et on y lit cette inscription » (dont ils donnent le fac-simile) :

✠ CVM UINO MIXTA FIT XPI SANGVIS ET UNDA
TALIBVS HIS SUMPTIS SALVATVR QVISQ : FIDELIS.

« Sur la coupe est représenté un Christ dans son siège, entre S. Pierre et S. Paul; et de l'autre un agneau entre deux anges. Sur le pied du calice sont représentées quatre figures de saints ; l'un revêtu en prêtre, avec cette inscription : ... *s sacerdos Christi et confessor.* L'autre en habits pontificaux, mais sans mître, avec ces mots : *Hic est Sanctus Martinus archiepiscopus.* Le troisième en habits sacerdotaux, tenant la crosse en main, sans mître, avec ces mots : *Pater monachorum Benedictus abbas.* Enfin le quatrième revêtu en habits pontificaux, tenant la crosse en main, mais sans mître, avec cette inscription : *Hic est S. Vedastus episcopus.* »

Wyart (texte et dessin) nous donne quelques détails de plus : la hauteur totale est de 7 pouces ; la coupe est large de 6 pouces et profonde de 3 et demi. Les anses sont larges d'un pouce et un tiers ; elles sont en forme de volutes et dorées, ainsi que l'intérieur de la coupe. Les deux vers latins sont gravés sur le bord de la coupe et séparés par les deux anses. Le Christ assis bénit de deux doigts levés ; de sa gauche il tient un livre, dont la base est posée sur son genou. St-Pierre regarde le Christ et se tient légèrement courbé devant lui, portant les clefs de la main gauche et tendant vers le Sauveur sa main droite dont les doigts sont disposés comme ceux des évêques donnant la bénédiction. St-Paul (que Wyart n'a pas reconnu) est également incliné vers le Christ, tenant de la gauche un livre et levant la droite à la hauteur de sa tête.

L'Agneau lève la patte droite de devant et détourne la tête ; les anges fléchissent le genou devant lui. La coupe est godronnée à sa partie inférieure. Entre la coupe et le nœud, et au-dessous du nœud, règnent deux rangs de perles (que Wyart compare à des grains de rosaire) ; le nœud est décoré de losanges ; il mesure 3 pouces de diamètre. Le pied est haut de 2 pouces et large de 5. St-Benoît, en coule sans capuchon, tient sa crosse de la main droite et bénit de la gauche, la paume de la main tournée vers l'extérieur.

Une vieille cloche de l'an 1442, qui paraît bien avoir été faite pour l'abbaye de St-Josse, a longtemps sonné dans le clocher de Grigny, près Hesdin, et est maintenant conservée au musée de Douay, où elle a eu la chance d'échapper à la guerre de 1914-1918. Cette cloche, très gracieuse de forme et riche d'ornementation (1),

(1) Pour plus de détails, et pour la bibliographie, cf. *Epigraphie du P. d. C., Montreuil*, p. 212 et sq. La lecture est de M. Preux.

porte l'inseription suivante :

(*Médaillon et écusson*) **la . m . cccc . z . xlij . firēt . n . de . foſſeux . abbe . z . couuēt . de . cheēs . z . leua . y . de . faqueb'gue . marg'te . de . vrecbos . ſe . fē.**

En bas de la eloehe :

. d . iehan . le · grant . d . mikule . de . sains .

C'est à dire : L'an 1442, firent (j'ai été faite par) N. de Fosseux. abbé et eouvent de chéens, et leva (furent parrain et marraine) Y. de Fauquembergue et Marguerite de Vreebos (Vreehos, Verchoeq) sa femme. — Dom Jehan Le Grand, Dom Mikule (Mikiel) de Sains. (religieux de l'abbaye).

La eloche porte trois empreintes de seeaux :

1° Cireulaire. Personnage tenant un bourdon et eoiffé d'un large chapeau à fond rond ; e'est saint Josse. Traees de légende en gothique.

2° Signet : éeu écartelé ; sur le premier quartier, on reeonnaît des fasees. Or, Fosseux porte : *de gueules à 3 jumelles d'argent.* C'est donc le signet de l'abbé.

3° Oetogone. Dans le ehamp, un buste nimbé ; traees de légende. Doit être le eontre-seeau de l'abbaye.

A la suite de la dernière ligne de l'inscription, sont plusieurs empreintes en relief : les deux premières et la dernière semblent des pièees de monnaie frustes, imprimées à plat dans le moule ; la 3e offre la bague abbatiale, imprimée de ehamp, et la 4e, l'anneau nuptial probablement de Marguerite de Verehoeq. Enfin les moulages de deux amulettes de piété, en plomb, ornent les flanes de la eloehe.

Nieolas de Fosseux fut abbé de St-Josse du 30 août 1419 à 1455 et peut-être au-delà.

Eglise paroissiale de Saint Pierre en Saint-Josse.

(Pl. XLVI et M.)

L'église paroissiale s'élevait en avant et au sud-ouest de l'église abbatiale. Elle lui a survéeu (1), du moins le ehœur, ear la nef a été complètement reeonstruite en 1866, dans un goût horrible.

Ce ehœur a 17 m. de long sur 8 de large. Il est bâti en craie taillée, sur soubasse-

(1) L'abbaye a si complètement disparu, que le seul point de repère pour la situer est la position de l'église paroissiale, figurée sur les plans de Wyart et sur la gravure du *Bon St-Josse.*

ment en damier très soigné, de grés et silex, et se termine par un chevet à trois pans.

Un campenard s'élevait autrefois sur l'arc triomphal ; on le voit figuré, avec le chœur, en avant de la grosse tour de l'église abbatiale, sur l'image traditionnelle dite du *Bon Saint Josse*, gravée en 1663. (Fig. 29).

Le chœur est éclairé par sept fenêtres en tiers-point, hautes de 5 mètres et larges de 2,50 (1) ; leur ébrasement est creusé d'une gorge profonde, ce qui est inusité. Elles sont refendues par deux meneaux modernes. Sous leur appui règne à l'intérieur de l'église un beau cordon sculpté de pierre, orné de feuillages, de troncs d'arbres et de banderoles. Dans la première travée au sud s'ouvre un petit portail en plein cintre, avec archivolte en accolade surmontée à l'extérieur d'une niche mutilée de style renaissance, très jolie avant que les intempéries aient rongé toutes les sculptures.

En face, au nord, une petite porte donne accès du chœur à la tourelle carrée de l'escalier en vis, qui conduit aux combles.

La voûte du chœur, quoique trop basse, est fort belle ; elle se compose de deux travées de croisées d'ogives, la seconde, à six branches, couvrant aussi le chevet. Les nervures prismatiques retombent sur de jolis dais encore flamboyants, avec déjà quelques influences de renaissance ; remplis de flammes, d'accolades, de monstres, etc. Les socles des dais portent des croix pattées de consécration (2). Aux deux côtés du maître-autel, les dais sont armoriés :

1° Armes de l'abbaye de St-Josse : *écartelé* 1 *et* 4 *de gueules à* 3 *lions léopardés d'or* ; 2 *et* 3 *d'hermines* ; *sur le tout, d'or au lion de gueules.*

On sait que, saint Josse étant prince de Bretagne, l'abbaye qu'il fonda s'était permis, au moyen âge, d'usurper les armes de Grande-Bretagne (3 léopards) et de Bretagne Armorique (d'hermines). L'abbaye de St-Winoc de Bergues en avait fait autant pour la même raison. Quant au lion sur le tout, je ne sais comment l'expliquer.

2° *écartelé* 1 *et* 4 *d'argent à la croix ancrée de sable* ; 2 *et* 3 *d'argent à* 3 *doloires de gueules et une rose de même en abîme* (3). Crosse abbatiale en pal derrière l'écu.

(1) Extérieurement surmontées d'archivoltes en larmier.

(2) Les mêmes croix de consécration se voient aux socles des niches de la voûte dans les églises de Dannes et de Colline-Beaumont. — A la Ste-Chapelle de Paris, les statues des apôtres portent les croix de consécration, placées dans des médaillons.

(3) Les couleurs ne sont plus visibles actuellement, mais elles sont indiquées par Dom Wyart dans sa chronique.

Ces dernières armes se retrouvent, avec heaume et cimier, sur la clef pendante de la voûte du chevet, pendentif extrêmement hardi.

C'est ce blason qu'Abelly (1), Wyart et le moine anonyme qui a ajouté un catalogue des abbés au Cartulaire Moreau prétendent appartenir à un abbé de la maison de Croy, qui n'a jamais existé. Du reste, ce ne sont nullement les armes de Croy.

Mes premières recherches m'avaient porté à croire (2) que ce blason était celui d'Arnoul Nazart, qui s'armait *d'argent à la croix ancrée de sable*, et que la

(1) Abelly écrivait en 1666 que la chapelle de l'ermitage St-Laurent, dans le bois de St-Josse, « fort belle chapelle très bien voûtée, de cinquante pieds de long... paroît avoir été construite par un abbé de la maison de Croy, qui a fait bâtir plusieurs autres édifices, qui rendent encore témoignage de sa piété, comme la nef de l'église abbatiale, la chapelle de Saint-Josse, l'église paroissiale de Saint-Pierre, et celle du village de Marconelle proche de la ville d'Hesdin, et encore celle de Gouy au pays d'Artois. » (Abelly, évêque de Rodez, *La vie de St-Josse, Prince de Bretagne*, 1666 ; édit. de 1814, p. 55). — Plus tard, l'auteur du catalogue précité nous donne des détails intéressants, et fait preuve de plus de sagacité que Wyart pour dater les monuments qu'il décrit, mais répète les assertions erronées sur « l'abbé de Croy ». Voici son texte : « Guérin, de la noble maison de Croy, doit avoir été son successeur immédiat (à Robert II, 1406), si il est vrai que ce soit lui qui ait fait construire la nef de l'église (abbatiale), telle qu'elle se voit depuis le chœur jusqu'au portail, qui sont d'une structure plus ancienne. Ses armes, qui sont aux naissances de la voûte, voisines de la croisée, témoignent assez qu'elle a été bâtie sous son gouvernement ; mais celles de France qui se trouvent à l'imposte de la statue de St-Benoist, et au dessus de la chapelle de la Vierge, dans une espèce de frise, n'ont pas permis de le placer après Florent 1er, vers le milieu du XIe siècle, comme l'ont fait certains compilateurs, qui se sont laissé imposer par le nom de Gaultier qui suit, tout différent de celui qui succéda à Florent.

« Les fleurs de lys, réduites à trois, dans ces deux écussons, prouvent invinciblement ce qu'on avance, puisque ce fut Charles VI, roi de France, qui fit cette réduction, qui a subsisté depuis, au lieu que ses prédécesseurs les portoient sans nombre. Or, ce Roi étant mort en 1422, cet abbé doit avoir gouverné l'abbaye sous son règne. Il est enterré aux pieds du mausolée, qui se voit vis à vis de la chapelle de la Vierge.

« Gautier IV, qui lui succéda, étoit son neveu du côté maternel ; il acheva sa pieuse entreprise, en faisant bâtir les deux collatéraux de la nef et le bras de la croisée du côté du midi. Le mausolée dont on vient de parler est un monument de sa reconnoissance pour son oncle, et peut-être aussi de l'opinion qu'il avoit de sa sainteté, car on dit qu'il trouva son corps sans corruption 18 ans après sa mort, ce qui cependant peut provenir d'une cause naturelle. Il fit ensuite bâtir la chapelle de l'Hermitage, qui a longtemps subsisté au milieu des bois, sous l'invocation de St-Laurent. Le portail, qui étoit encore entier en 1740, portoit néanmoins les mêmes armes que celles que l'on attribue à son oncle et qui se voient en plusieurs endroits de l'église, dont les émaux ne sont pas désignés par les hachures ordinaires en substance. Elles sont écartelées : chargé au 1 et 4 d'une croix ancrée, au 2 et 3 de trois douloires emmanchées, deux et une ; ce qui prouveroit qu'on doit attribuer cet ouvrage à Guérin son oncle, et qu'il peut l'avoir achevé, étant par son père de la famille de Letrain. »

A tout ce verbiage il suffit de répondre :

1° Que Croy porte *d'argent à 3 fasces de gueules* (et non *une croix ancrée*), *écartelé d'argent à 3 doloires de gueules* (qui est Renty).

2° Que les abbés Guérin et Gauthier ne paraissent nullement dans les titres, et que depuis 1332, la liste des abbés est sans lacune ; il n'y a aucune place vacante où l'on puisse les loger. Ce sont des personnages mythiques.

(2) Cf. *Epigraphie, Montreuil*, p. 200.

Gallia Christiana, Abelly et Wyart prétendent avoir été abbé de St-Josse en 1418-1428. Mais déjà cette date était très peu satisfaisante ; le chœur est d'un style bien trop avancé ; il offre beaucoup de détails qui appartiennent à la Renaissance, notamment la clef pendante aux armes dont il s'agit.

Mais aujourd'hui le doute n'est plus possible. De nouvelles recherches m'ont prouvé qu'Arnoul Nazart n'était pas abbé en 1418-1428, mais bien un siècle plus tôt. Il est cité comme prévôt de l'abbaye en 1323, dans une charte du Fayel (1), et comme abbé à la date de novembre 1332 (2). Il ne peut donc être question de lui. D'ailleurs, Nicaise Brunet, abbé depuis 1382, démissionna en 1419 et eut pour successeur (jusqu'après 1455) Nicolas de Fosseux.

J'arrive à la conclusion que l'écu à la croix ancrée, écartelé de Renty, ne peut être que celui de Mathieu de La Warenne, dernier abbé régulier (1496 à 1521 et au delà).

Il est vrai que les armoriaux donnent pour armes aux La Warenne, tantôt un lion, tantôt un levrier. Mais trois chartes du chartrier de Monthuys (de 1466, 1474 et 1483-84) établissent que *Mathieuet* de La Warenne était fils de Guillaume de La Warenne, sr d'Hobengues, et d'*Ide de Renty*, demlle de Longueville, fille de Thomas de Renty, sr de Godincthun, et de Jehanne de Rebretenghes.

La présence du quartier de Renty, les vagues traditions restées à St-Josse au sujet d'un prétendu abbé de Croy-Renty, et surtout les caractères archéologiques du chœur de l'église paroissiale (premier quart du xvie siècle) m'autorisent à attribuer l'écusson en question à l'abbé Mathieu. Les armes de La Warenne auront sans doute varié.

Il est d'ailleurs très vraisemblable qu'à l'époque de prospérité inouïe que fut le règne de Louis XII, et avant l'avènement de la fatale et ruineuse commende, un abbé régulier, n'ayant à penser qu'à son monastère, ait rebâti, durant sa longue prélature, les nombreux édifices où se voyaient les armes en question.

On remarque dans l'église un tableau sur bois, de la fin du xvie ou du commencement du xviie siècle, représentant trois scènes de la vie de saint Josse, encadrées chacune dans une arcade en plein cintre. C'est très probablement le tableau donné à l'abbaye par M. de La Fontaine de Verton, et dont il a été parlé p. 374. En voici la description :

1° (A gauche) Roi et Reine (Juthaël et Prithelle) couronnés à l'antique, assis sous un baldaquin en forme de tente à sommet aigu. Le Roi vêtu d'un manteau

(1) Haigneré et A. de Rosny, *Recueil histor. du Boulonnais*, t. II, p. 282.

(2) V. de Beauvillé, *Docum. inéd. concern. la Picardie*, t. II, p. 71.

d'hermines; diadème aussi d'hermines; sceptre fleurdelysé. La Reine en robe rouge et manteau bleu. Le Roi bénit onze enfants du sexe masculin, debout à sa droite ; le second par rang de taille est nimbé et tient un bourdon ; c'est saint Josse. La Reine apprend à lire à six jeunes filles ; l'aînée est à genoux devant sa mère sur le premier des trois gradins en hémicycle du trône. La scène se passe dans une grand' salle couverte d'un plancher à solives, éclairée par des fenêtres en plein cintre géminé, avec tympans flamboyants. Les murs sont appuyés de pilastres carrés.

2° (Au milieu) Autel vu de face ; courtines de chaque côté ; deux flambeaux sur l'autel ; pas de tabernacle. Au rétable, grande peinture en arc tréflé, représentant le Christ en croix entre la Vierge et St-Jean. — Saint Josse, vu de dos, est agenouillé devant l'autel, vêtu d'une chasuble rouge de forme moderne, dont les pans sont relevés par un diacre et un sous-diacre. L'église où se passe la scène est une abside éclairée par quatre fenêtres flamboyantes géminées, en plein cintre ; la voûte retombe sur des colonnes engagées. Tout en haut, dans une nuée, apparaît le Christ à mi-corps, sans nimbe, vêtu de rouge ; il tient le globe de la main gauche et bénit saint Josse de la droite.

3° (A droite, mieux conservé que les autres). Un évêque en mitre, crosse et chape rouge, préside à l'exhumation de saint Josse. Un clerc tient le livre ouvert devant l'évêque, deux autres portent des flambeaux et deux autres retrouvent intact en terre, sous le pavé de l'église, le corps du saint, nimbé et nu sauf une ceinture autour des reins. Tous les personnages cités jusqu'ici sont vêtus d'aubes. Au premier plan, six moines bénédictins, vêtus de noir, en prières ; les têtes sont frappantes de vie et doivent être des portraits. — A droite, une sorte d'autel à courtines rouges, vide, sur lequel est posée une crosse. Intérieur d'église ; voûte, fenêtres géminées ; dallage en damier peu régulier (1).

Une statue de saint Josse, en chêne, du XVIe siècle, a été rachetée dernièrement par M. le curé et placée dans le chœur. Une autre, plus petite et mutilée, mais assez bonne (hauteur 74 cm.), est conservée au presbytère. Sur l'une et l'autre, le saint est vêtu en pèlerin, comme dans ses statues anciennes à Alette, Béhen, etc.

Dans une armoire de la muraille, au nord du chœur, est conservée la vieille

(1) On conserve dans la famille Testart de La Neuville, à St-Josse, deux petits bas-reliefs en bois peint, provenant de la chapelle du Valyvon à Campagne-lez-Hesdin, et datés de 1603. L'un représente saint Josse et ses dix-neuf frères et sœurs, auprès de leurs père et mère Juthaël et Prithelle ; l'autre, la messe miraculeuse de saint Josse.

châsse de saint Josse, en plaques de laiton sur âme de bois, ornée de plusieurs médaillons en argent coulé, représentant saint Josse en pèlerin, XVIII[e] siècle. Elle mesure 1 m 39 de long sur 0,37 de hauteur ; chaque pignon a 0,66 de haut sur 0, 39 de large. Cette châsse paraît bien dater de 1730. Le 21 mai de cette année, Dom Pierre Dubus, prieur, et les moines, « ayant reconnus la grande nécessité qu'il y avoit de déposer l'ancienne châsse du glorieux saint Josse dans une nouvelle en forme de custode, pour sa décoration », en firent faire une « dans laquelle nous y aurions renclos laditte ancienne châsse où sont renfermées les sacrées dépouilles dudit saint Josse, sans y avoir rien ôté ni découvert ; ycelle nouvelle châsse couverte et ornée de grands cartouches ciselés et historiés, de figures, de festons et de moulures d'argent sur un fond de vermeille doré, terminée par deux bouquets d'argent garnis de pierrerie sur les extrémités, avec une croix d'argent dans le milieu. » (1)

Il y a toutefois quelques difficultés à identifier cette châsse à celle que nous voyons aujourd'hui : cette dernière est en laiton et non en vermeil ; les médaillons d'argent qui subsistent sont petits et non encadrés des cartouches et moulures dont il est question dans la description (2).

La châsse de métal avait d'abord renfermé, puis remplacé une châsse de bois de chêne sculpté, faite en 1614 aux frais de la dame de Ravembergue pour doubler et orner la fierte du moyen âge, alors dans un déplorable état (3). De cette châsse de 1614, il reste un pignon, haut de 0 m 55 et large de 0,34, où est sculptée, d'assez mauvais style, l'image de saint Josse en pèlerin. Après divers avatars, ce curieux fragment est conservé en l'église d'Airon-Notre-Dame (4).

Le 25 juillet 1920, les reliques de St-Josse furent transférées dans une châsse neuve, l'ancienne restant cependant en honneur et continuant à contenir les cendres du corps saint (5). En procédant à cette translation, on trouva dans la vieille châsse : un fragment d'une charte en parchemin de 1195, reproduite par

(1) V. de BEAUVILLÉ, *Documents inédits concern. la Picardie*, t. IV, p. 583.

(2) C. ENLART, *Bull. Comm*on *du P. d. C.*, 2e série, t. IV, p. 325.

(3) Wyart, p. 179.

(4) Cf. sur ce panneau : *Bull. de la Comm*on *du P. d. C.*, t. IV, 1918, p. 253, avec planche. Bien que classé comme monument historique par les soins de C. Enlart, cet objet avait été vendu par un ancien curé d'Airon. Il fut retrouvé chez un brocanteur par M. Henri Potez et rendu à l'église d'Airon.

(5) Cette fâcheuse translation n'a heureusement pas duré. Cédant aux prières de tous les pèlerins de saint Josse, M. l'abbé Duhamel a obtenu de l'Evêché que le corps saint fût remis dans sa vieille et vénérable châsse. Le reliquaire neuf, objet de vulgaire camelote commerciale, contient seulement désormais un ossement.

Wyart (1) et relatant la translation faite à cette époque ; deux sceaux provenant de cette charte, tous deux en cire jaunâtre (2), et enfin un précieux tissu d'origine sassanide. Cette étoffe, en deux morceaux (0 m 62 × 0,25 et 0,92 × 0,54) est tissée de soie sur trame de coton ; le fond en est pourpre ; le motif principal consiste en éléphants affrontés, dans un cadre rectangulaire ; entre leurs pieds se tiennent des griffons. En dessous se trouve l'inscription en caractères coufiques, qui se traduit ainsi : « *Gloire et bonheur au Caïd Aboû Mansoûr Nedjtekin* (ou Buktekin, ou Begtekin). *Que Dieu prolonge sa prospérité.* » Le nom ne peut être lu avec certitude, à cause de l'absence de points diacritiques.

A l'une des extrémités du tissu subsiste une frise de chameaux, qui faisait le tour complet de l'étoffe. Aux quatre angles de la bordure, un coq interrompait la caravane ; il en reste un seul. Les animaux sont de couleur écrue, très claire ; les inscriptions, rinceaux et filets sont jaune vif.

Cette étoffe rappelle de très près celle qui servait de suaire à Charlemagne, à Aix-la-Chapelle. Mais elle offre cet intérêt particulier d'être datée ; on sait, en effet que le caïd Negtekin, du Khorassan, fut mis à mort par ordre du calife Abd el Malik ibn Noûh, l'an 349 de l'hégire, soit 961 de notre ère. Ce tissu est le seul, de toute la série connue d'étoffes analogues, qui soit d'époque certaine.

Il est probable qu'il fut apporté d'Orient par Eustache III, comte de Boulogne et frère de Godefroy de Bouillon, et donné à l'abbaye par le comte Etienne de Blois, gendre d'Eustache, lors de la translation de 1134 (3).

Après quelques discussions et péripéties, le Musée du Louvre a acheté ce précieux tissu à la commune de St-Josse pour la modique somme de 6.000 francs.

Je ne vois plus à signaler dans l'église de St-Josse qu'une inscription toute récente,

(1) P. 108. — Publié par H. Malo, *Renaud de Dammartin*, 1898, pièce justif. 28. Par cette charte, Guillaume, comte de Ponthieu, et Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, attestent qu'ils ont reconnu les reliques en présence de Thibaut, évêque d'Amiens, et de Hugues, abbé de St-Josse. Ils déclarent avoir trouvé avec les reliques une charte de reconnaissance délivrée en 1134 par Etienne de Blois, comte de Boulogne, et Guy, comte de Ponthieu, en présence de l'évêque Garin et de l'abbé Robert.

(2) Le premier représente un abbé assis dans un fauteuil roman, comparable à celui de Ste-Foy de Conques. Le personnage semble bénir d'une main et tenir une clef de l'autre ; le panneton est bien visible. Une crosse, dont la volute n'apparaît plus, est placée contre son corps. La clef ferait songer à St-Pierre ? — Ni tête, ni légende ne sont conservées. Au revers, queue de parchemin. — Le second sceau, celui de Renaud de Dammartin, est du type équestre, le cheval passant vers dextre. L'écu triangulaire porte les trois fasces de Dammartin. Légende : ...*Comes Bolonie.* Au contrescel, écu à 3 fasces et légende : [*secre*]-*tum comitis... d...*

(3) Je viens de résumer le savant mémoire de C. Enlart : *Un Tissu persan du* xe *siècle découvert à St-Josse*, paru d'abord dans les *Mélanges Piot* (Académie des Inscriptions), 1921, puis dans le *Bulletin de la Common du P. d. C.*, t. IV, p. 325 et sq., pl.

et que je vais, malgré sa date, reproduire, car elle nous donne une liste à peu près exacte des abbés de St-Josse, alors que la *Gallia*, Abelly, Wyart, etc. avaient donné des séries extrêmement fautives. Il y a lieu de les rectifier (1).

Chronologie | des abbés | du Monastère bénédictin | de St-Josse-sur-Mer.

Administrateurs

1. Alcuin . . . . 800.
2. Odulphe, comte du Ponthieu . . . . 804 (2).
3. Loup de Ferrières . . . 840.

Abbés Réguliers.

1. Warembauld . . . . . 844 (3).
2. Sigebrand . . . . . . 977.
3. Josué . . . . 986.
4. Guy . . . . 988 (4).
5. Florent Ier. . . . . . . 1015.
6. Herbert . . . . 1052.
7. Garin . . . . 1067.
8. Gauthier . . . . 1105 (5).
9. Hugues Ier. . . . . . 1110.
10. Imbert . . . . 1128 (6).
11. Robert Ier . . . . . . 1131.
12. Thibaut . . . . 1140.
13. Gauthier II. . . . . . 1160 (7).
14. Hugues II . . . . . . 1191.
15. Florent II . . . . . . 1200.
16. Simon d'Asseville . . . 1215 (8).
17. Imbert II . . . . . . 1219 (9).
18. Gauthier III . . . . . 1244.
19. Eustache. . . . . . . 1256.
20. Pierre Ier . . . . . . 1270.
21. Guillaume Ier. . . . . 1275.
22. Pierre II . . . . [1300](10).
23. Nicaise . . . . 1332.
24. Arnould Pezel . . . . 1353.
25. Arnould II . . . . . . 1365.
26. Nicaise Brunet . . . . 1382.
27. Nicolas de Fosseux . . 1419.
28. Guillaume II . . . . . 1454.
29. Jean de Vaux . . . . 1456.
30. Adrien du Biez . . . . 1479(11).
31. Mathieu de La Varenne. 1496–1519.

(1) J'ai publié en 1920 dans le *Bulletin des Antiquaires de la Morinie* un *Catalogue rectifié des Abbés de St-Josse-sur-Mer.* L'abbé Poirier, curé de St-Josse, s'est inspiré de ma liste pour dresser le tableau qu'il a fait poser dans l'église. J'indiquerai en note les quelques additions et rectifications à faire, d'après mon catalogue et mes découvertes plus récentes.

(2) Lisez 843, 844.

(3) Lisez 830 environ (Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, III, 125).

(4) Vers 980 à 1020, Arnoul (Hariulfe, édit. Lot, p. 170).

(5) Dès 1088. (Chartes de St-Bertin, édit. Haigneré, n° 4263). — Et 1099 (Cartul. d'Auchy, édit. Bétencourt, n° 7).

(6) Dès 1123 (J. Depoin, *Chartes de St-Martin des Champs*, t. I, p. 217). — Wlframnus est abbé au commencement du XIIe s. (Cart. St-Georges lez Hesdin, f° 24).

(7) Dès 1155 (Cart. St-Josse, f° 15).

(8) 1220 seulement. (Douët d'Arcq, *Sceaux des Archives*, n° 9043). — Vers 1220 on trouve E. abbé (R. Rodière, *Corps saints de Montreuil*, p. 336).

(9) Faux. Simon paraît en 1221, 1224, 1226, 1227. (Voir mon *Catalogue*).

(10) Ajouter : E., 1303 (Cart. Thérouanne, n° 241) ; Nicholes, 1323 (Chartrier du Fayel) ; Ernoul Nazart, 1332 (Beauvillé, *op. cit.*, II, p. 171).

(11) Dès 1463. (Dubrulle, *Bullaire de la provce de Reims sous Pie II*, p. 156.)

Chronologie | des abbés | du Monastère bénédictin | de St-Josse-sur-Mer (suite).

Abbés Commendataires.

1. Gilbert de La Fayette . 1530-1545 (1).
2. Odet d'Avroult . . . . 1549 (2).
3. Guillaume Martel . . . 1569.
4. François des Essarts . . 1597.
5. Gratien Chenu . . . . 1599 (3).
6. Henri Martel . . . . . 1604.
7. Etienne Moreau . . . 1620-1670.
8. Jean de Watteville . . 1670-1701.
9. J.-A. de Blankenheim . 1701.
10. de Modène . . . . . . 1764.
11. Mel de Curières de Castelnau . . . . 1788.

La ferme de l'abbaye renferme une cheminée du xve siècle, dont les supports ont des chapiteaux ornés de frises de fleurs : violettes ? (4)

Il existe actuellement chez le garde de Villiers (hameau de St-Josse), un fragment de clocheton sculpté, en pierre oolithique de Marquise (xve siècle), qui provient de l'abbaye de St-Josse. Ce débris, haut de 0,50 à 0,60, se compose de deux arcades subtrilobées, superposées ; la plus basse est en plein cintre, ou plutôt en anse de panier ; la plus haute est en accolade et surmontée de quatre mouchettes, deux à deux. Une longue queue aplatie broche sur l'arcade inférieure, qu'elle dépasse ; on croirait voir la queue de quelque monstre de fantaisie, placé la tête en bas ; mais le corps a complètement disparu, la pierre étant martelée. (5)

On savait, par les comptes de Charles le Téméraire (qui en acheta en 1459) qu'il avait existé des enseignes d'or et d'argent du pèlerinage de saint Josse (6). Mais on n'en connaissait aucune, lorsque tout dernièrement, la mine inépuisable d'antiquités du moyen âge, qu'est la plage de Wissant, a fourni à M. Leloir une curieuse enseigne de plomb découpé à jour en forme d'arc en accolade, avec fenestrages flamboyants, contenant deux personnages en pied : le saint, en pèlerin, avec la toque, le bourdon et la panetière marquée d'une coquille ; et une femme

(1) Dès 1528 (Notes Braquehay, Hôtel-Dieu de Montreuil).

(2) Pourvu par le Roi, 2 juillet 1546. (*Catal. des Actes de François Ier*, no 15192).

(3) Dès 1594. (Minutes des notaires).

(4) Dessin de C. Enlart.

(5) Au cimetière de St-Josse, près du chevet de l'église, est la sépulture d'Albert Lechat, le peintre des coins intimes des petites villes et des villages de Picardie et de Flandre, mort le 19 août 1918, à 54 ans. Comme l'écrivait H. Potez : « Il repose à l'ombre des arbres légendaires de Saint-Josse-sur-Mer. Que cette terre, qu'il a tant aimée, lui soit légère et douce ! »

(6) De La Fons-Mélicocq, *Revue de Numismatique Belge*, 1868, p. 79. — Dancoisne, *Les Médailles religieuses du Pas-de-Calais*, 1880, p. 273.

richement vêtue s'inclinant vers lui, les mains jointes. De sa main droite, le saint touche les yeux de la femme. Sur le pilier de senestre, on lit : S. IOSSE. — Dans la légende du saint, une seule femme apparaît : Juliule, jeune fille du village d'Airon, que le prince ermite guérit de la cécité. C'est elle sans doute qu'il faut voir ici ; son nom devait être inscrit sur le pilier de dextre, mais une fracture du plomb n'a laissé subsister que les lettres SCA, suffisantes pour permettre d'affirmer que la dévotion populaire avait canonisé la miraculée. Cette enseigne doit dater du XIVe siècle.

Le pèlerinage de St-Josse était d'ailleurs très célèbre au moyen âge, comme il l'est encore aujourd'hui. Mais — spécialité qui a heureusement cessé — il était surtout fréquenté par les Allemands : dans un mémoire de la première moitié du XVe siècle, le seigneur comte de Fauquembergue expose que sa ville est située sur « le passage des Allemans qui vont en pèlerinage à St-Josse. » (1). Plus anciennement, en 1389, le chevalier Jean de Mont-Cavrel, qui avait naguère été prisonnier en Allemagne, attaque par représailles des pèlerins allemands qui se rendaient en bon nombre à St-Josse ; bataille rangée, capture de plusieurs gentilshommes d'outre-Rhin, rançons, lettres de rémission de Charles VI, etc. (2).

Ce qui est étonnant, c'est qu'un lieu de pélerinage aussi ancien et aussi couru n'ait aucune place publique de quelque étendue ; ses rues sont étroites et les processions ont grand' peine à y circuler.

SAINT-MICHEL.

(Canton d'Hucqueliers).

Eglise.

Jadis St-Michel-en-Orthiois ; l'Orthiois était un ancien *pagus* peu connu, rattaché au Boulonnais. L'église a toujours été annexée à celle d'Humbert, diocèse de Boulogne.

Elle est parfaitement insignifiante, et je n'en parlerais pas si elle ne contenait de curieux panneaux sculptés qui méritent une mention.

Ces panneaux ont constitué autrefois les pans d'une belle chaire en chêne, de la

(1) Arch. de St-Omer, boîte CCCVII ; comm^{on} de M. le chanoine Delamotte.

(2) Arch. Nat. JJ. 141, n° 2, ff. 2 et 3. — Article de G. de Lhomel dans le *Bull. de la Commission du P.-d.-C.*, 2e série, t. IV, p. 259 et sq.

seconde moitié du XVIe siècle, exemple, peut-être unique dans le pays, de la sculpture sur bois de la Renaissance. Je l'ai encore vue en place. Elle se composait de cinq panneaux, qui avaient gardé leur peinture primitive, blanc et rouge. Chaque panneau était séparé de ses voisins par un pilastre cannelé sans chapiteau.

Vendue irrégulièrement, puis réintégrée par les soins de l'administration préfectorale en 1894 (1), la malheureuse chaire, qui constituait certainement le plus beau morceau de mobilier d'église du canton, avait été, dans l'intervalle, démontée, et ses panneaux adaptés à un bahut. Ce bahut fut rapporté dans la sacristie de St-Michel. Depuis lors, un curé d'Humbert a employé les panneaux dans le maître-autel de St-Michel, où ils sont beaucoup mieux à leur place (2).

Les cinq panneaux sont hauts et étroits, tous différents. L'âme de chacun d'eux est une longue et mince tige, de laquelle se détachent des feuilles, des palmettes, des entrelacs, des arabesques, des banderoles, des fruits, conifères et autres, etc. ; tout cela est élégant et sobre pour l'époque. Le panneau central est orné d'un médaillon contenant un écu de forme héraldique, qui a été bûché à la Révolution, mais qui cependant est encore déchiffrable.

Il est écartelé : 1 et 4, à 3 maillets ; 2 et 3, à 3 lions ; sur le tout, écusson oblitéré En pal, derrière l'écu, une crosse.

Ce sont les armes de Claude de Monchy, abbesse de Ste-Austreberthe (3), 1568-1583 ; la date de cette ancienne chaire est donc déterminée à quinze ans près.

Plus haut, sur le même panneau, tête d'ange, aîlée, engoulant une branche.

La nouvelle chaire, rachetée d'occasion, n'est pas mauvaise ; elle est ornée des quatre évangélistes, sculptés en ronde-bosse.

J'ai vu en 1887 au fronton du confessionnal un fragment de boiserie qui paraissait de même travail que la vieille chaire ; ce débris a disparu.

Clovis Normand a noté autrefois à St-Michel un porte-lumière en fer, une lampe en bois, un porte-cierge en fer, un tableau de la Vierge et des vases. Rien de tout cela ne se retrouve aujourd'hui. Le porte-lumière est peut-être la même chose qu'un « lustre en bronze ciselé », pesant 45 kilog., entier et en bon état », qui existait naguère à l'église d'Humbert, m'a-t-on dit, et qui aurait été vendu avant 1900 pour

(1) Voir tout le dossier de cette affaire (lettres du Préfet, du maire de StMichel, etc.), dans les *Bulletins de la Comm. déple des Mon. hist. du P.-d.-C.*, t. I, p. 435, 444. C'est à l'initiative de M. Loriquet, averti par moi, qu'est due cette réintégration.

(2) Cf. *Epigraphie du P.-d.-C.*, t. IV, *Hucqueliers*, pl. III.

(3) La seigneurie et le patronage de la paroisse de St-Michel appartenaient de temps immémorial à cette abbaye.

cinq francs à un brocanteur, lequel l'aurait aussitôt revendu 800 francs à un antiquaire de Lille (?).

Un vieux St-Antoine du XVIe siècle, assez curieux, a disparu aussi.

La plus ancienne des deux cloches porte cette inscription :

✠ LAN 175² (1) IAY ETE BENITE PAR MRE FRANCOIS FRAMERY CVRE DE ST MICHEL & ◇

✠ NOMMEE MICHELE PAR IACQVES FRANCOIS MONCHAVX DE CAMPAGNE ET MARIE IEANNE

✠ FRACOISE (*sic*) LE MAIRE.

En bas, un Christ et un ange ; pas de nom de fondeur.

SEMPY.

(Canton de Campagne).

Eglise.

Sempy était une paroisse du diocèse de Boulogne, doyenné d'Alette ; le curé était à la nomination de l'évêque. Le patron est St-Firmin le Martyr.

Les parties les plus anciennes de cette église datent du XIIIe siècle, mais elle a été tellement remaniée qu'il est malaisé de retrouver son plan primitif. Elle se compose actuellement d'une nef et d'un chœur avec chevet à trois pans, et d'un clocher sur le côté nord de la nef. Mais il y a eu autrefois des bas-côtés, ou plutôt des chapelles latérales, de situation irrégulière. La construction est en craie taillée. (2).

Le pignon occidental, du XVe ou XVIe siècle, n'a pas de portail, mais il est ajouré d'une grande fenêtre flamboyante à deux meneaux, qui a été longtemps murée. Elle est pourtournée de trois filets prismatiques et couronnée d'une archivolte en larmier.

Sur la première travée sud s'ouvre un grand portail du XIVe siècle, très large pour sa hauteur ; le tympan nu repose sur un linteau arqué. Trois colonnettes appareillées, ornées d'un petit filet. sont plaquées sur l'ébrasement des pieds-

(1) 1752.

(2) Les dimensions actuelles sont de 28 m. 75 de long, dont 17,75 pour la nef et 11 pour le chœur, sur une largeur uniforme de 6 m. 60.

droits, sans qu'il y ait de ressauts dans l'embrasure de la porte ; les chapiteaux ont des feuillages à la fois plus maigres et moins fins que ceux du portail de Groffliers ; les tailloirs cylindriques dénotent une influence normande ; les bases sont détruites. La première voussure à l'intérieur n'est pas moulurée ; les deux autres sont ornées d'un tore entre deux gorges ; elles ont été refaites en 1886. Le portail n'a pas d'archivolte. Je le daterais volontiers du milieu du XIVe siècle.

La travée où est percé ce portail a, au nord, comme au sud, un mur plus épais que les suivantes, auxquelles elle se raccorde à l'extérieur par un petit pan arrondi. Les trois travées suivantes, au sud, ont des fenêtres en tiers-point, du XVe ou XVIe siècle ; les deux premières à un meneau, la 3e à deux meneaux. Les deux dernières sont surmontées d'archivoltes. La plus orientale a conservé son vieux remplage, avec un fragment de verrière à dessins jaunes.

Mais tout ce mur montre encore des restes plus anciens ; il y avait là un bas-côté ou une grande chapelle ; les arcades en tiers-point, sans moulure, se dessinent sur la muraille, et retombaient sur de belles colonnes dont une est intacte ; elle est cylindrique, avec chapiteau mouluré, à corbeille très basse, et reçoit encore, au dehors, vers l'ancienne chapelle, les arrachements de trois nervures toriques (ogives et doubleau), sur un congé fort caractéristique, en pyramide renversée. Cette chapelle devait dater du XIVe siècle comme le portail, mais elle était déjà détruite au XVIe, car les fenêtres du mur actuel sont flamboyantes, ainsi qu'une petite porte en tiers-point, murée dans la dernière travée ; et tout cela, d'un bon style, ne peut être de très basse époque.

Le mur nord de la nef montre aussi, dans sa première travée, un petit portail supprimé. Les vestiges de colonnes et d'arcades sont moins apparents de ce côté, ce qui s'explique par une restauration importante du XVIIIe siècle. Un graffite nous dit : *Cette muraille | a été Racomodé | en* 1765 *par | Firmin Calique* ; — habile maçon, déjà rencontré aux châteaux de Mont-Cavrel et de Recq. — Et, de fait, les comptes du marquisat de Mont-Cavrel nous apprennent qu'en 1765, on fit de grands travaux à l'église de Sempy, et que le marquis de Mailly-Nesle, seigneur de la paroisse, y contribua pour 393 livres (1).

La nef n'a, de ce côté, qu'une seule fenêtre, de style flamboyant. A la 3e travée s'accole la tour carrée, qui était jadis placée soit au milieu d'un bas-côté, soit entre deux chapelles latérales, car elle s'ouvrait, tant à l'est qu'à l'ouest, par deux arcades en tiers-point, du XIIIe siècle. Vers l'est, on voit en outre des départs de ner-

(1) Notes de M. l'abbé Thobois, d'après le chartrier de Mont-Cavrel.

vures. Le rez-de-chaussée, éclairé au nord par une petite et étroite fenêtre en arc brisé et trilobé, est voûté d'ogives toriques à méplat, avec clef de voûte représentant l'Agneau pascal. Les culs-de-lampe ne sont pas sculptés. Un « œil de cloche » s'ouvre dans le voûtain, vers l'est.

L'étage supérieur de la tour a été refait au XVIIIe siècle et réparé vers 1804 (1) ; il est éclairé de fenêtres en plein cintre sans caractère, deux à l'est et à l'ouest, une seule au nord et au sud.

Le chœur se compose de trois travées et d'un chevet à trois pans. La première travée était, elle aussi, flanquée de bas-côtés ou de chapelles (2). La voûte du chœur et plusieurs fenêtres sont du XVe ou XVIe siècle, mais les colonnettes de la voûte sont encore du XIVe.

L'arc triomphal, en tiers-point, est très simple ; la voûte du chœur, assez basse, est croisée d'ogives retombant sur des groupes de trois colonnettes à chapiteaux de feuillages (3). Dans le chevet, les colonnettes sont simples.

Les clefs de voûte représentent :

1° L'Agneau pascal.

2° L'écu de Renty : *d'argent à 3 doloires de gueules.*

3° Un écu *écartelé* : 1 *et* 4 *d'argent à* 3 *fasces de gueules,* qui est de Croy ; 2 *et* 3 de Renty. Sur le tout, *contrécartelé* 1 *et* 4 *lozangé d'or et de gueules* (Craon) ; 2 *et* 3 *d'or au lion de sable* (Flandre) *et à la bordure d'azur chargée de* 12 *besants d'argent.*

Cet écu est celui qui fut porté d'abord par Antoine de Croy, seigneur de Sempy, créé chevalier de la Toison d'Or en 1516, puis par son fils Jacques, mort le 7 février 1537 (1538 n. st.), âgé de 79 ans (4). La voûte du chœur date donc de cette période.

4° Un écu chargé d'un monogramme surmonté d'une doloire ; l'écu entouré d'une courroie sculptée.

5° Autour d'une clef à feuillage, sur la tranche de la clef, légende en caractères gothiques, composée de lettres isolées, séparées les unes des autres par des espèces de petites rosaces ou lozanges ;

J . a . n . d . e . n . q . u . i . n

Il faut lire : *Jan Denquin,* nom d'une ancienne famille de Sempy. Un globe

(1) Les refaçons en briques de la face ouest datent de cette époque. (Abbé Levrin, registre de paroisse).

(2) Les chapelles paraissent donc avoir eu trois travées, dont deux correspondant aux deux dernières de la nef, et une à la première du chœur.

(3) Ces chapiteaux ont, paraît-il, servi de modèle à la refaçon de ceux du chœur d'Aix-en-Issart en 1884. Mais quelle affreuse et maladroite copie !

(4) P. Anselme, t. V, p. 655.

crucifère (comme celui des armes de l'ordre des Chartreux) indique le commencement de l'inscription.

M. l'abbé Prompt, curé de Sempy pendant 63 ans (1843-1906), m'a dit avoir lu autrefois, sur la voûte, le nom de *Hénot maçon* ; cette inscription a disparu, sans doute, lors d'une restauration et d'un grattage général.

Au milieu d'un voûtain est sculpté en relief un moulin à vent, avec un homme chargé d'un lourd sac de grain et montant à l'échelle.

Le chœur est éclairé par neuf fenêtres ; celle de droite du chevet est seule restée dans son état primitif ; elle a toujours été moins grande que les autres, à cause de la grande piscine géminée en tiers-point, qui s'ouvre en dessous d'elle (à deux arcs trilobés et une rose à quatre lobes). Toutes les autres fenêtres ont été plus ou moins refaites. Sous la première au sud s'ouvre un petit portail en plein cintre.

Il y avait autrefois, tout le long des murs de la nef, un banc de pierre sur lequel se plaçaient les vieillards ; un curé du nom de Hennequin (1821-1833), voulant supprimer tous les bancs gratuits, fut obligé de détruire ce banc de pierre de ses propres mains, les habitants mécontents s'étant refusés à le faire.

Le maître-autel, fort simple, de style Louis XVI, est un don fait avant la Révolution par Mme Dupuis, de Montreuil, grosse-décimatrice et en cette qualité chargée de l'entretien du chœur (1).

Les autels latéraux, sans art, portent plusieurs statues intéressantes. J'y ai vu autrefois une Vierge, en grés, ou plutôt en pierre dure, du XVIe siècle au moins, belle et drapée avec élégance ; la tête, trop petite, inférieure au reste, était une refaçon du XIXe siècle, la statue ayant été décapitée en 1793 (2). — Je ne l'ai pas retrouvée en 1925.

Viennent ensuite des statues de bois : une jolie Ste-Barbe (classée), avec sa tour, XVIe siècle. — Ste-Anne, apprenant à lire à la Vierge, XVIIIe siècle, aujourd'hui disparue et brocantée comme la Vierge de pierre, avait sur son socle une plaque de cuivre portant l'inscription suivante :

L'AN 1743 SOUS L'HAUTORITÉ ET DU CONSENTEM^T^ DE || MR N. PH. F. BOUCHER CURÉ DE ^cette^ PAROISSE MARIE ANNE || GOBERT VEUVE DE RENÉ MERLOT A FAIT FAIRE || ET POSER ^cette^ FIGURE AVEC LES DENIERS DES OFFRANDES F^TES^ || PAR LE PEUPLE A L'HONNEUR DE S^TE^ ANNE.

Pierre Merlot à St-Omer (3).

(1) Registre de paroisse de l'abbé Levrin.

(2) « Les statues ont été cachées (lors de la Terreur), excepté la statue de la Ste-Vierge qui est en marbre, et qui étoit incrustée dans la muraille. Les commissaires de Montreuil ont fait sauter sa tête et celle de l'Enfant Jésus. et les ont fait rouler dans l'église et dans les rues par dérision et par moquerie. » (Même registre).

(3) Merlot est un graveur connu, à qui mon ami Justin Deschamps de Pas a consacré une notice dans le Bull. de la Soc. des Antiquaires de la Morinie, t. XI, p. 473 et sq.

S[te]-Catherine, XVIII[e] siècle, est encore en place.

A l'autel sud, un grand saint Firmin, portant dans ses mains sa tête mitrée, XVI[e] siècle, bon (classé). — S[t]-Nicolas, de même époque, existe encore. Mais un S[t]-Roch, du XVII[e] siècle, jadis objet d'un culte assidu, a été remplacé. Depuis quelques années, les magots de la rue S[t]-Sulpice détrônent peu à peu les vieux saints traditionnels, à Sempy comme ailleurs, et les anciennes statues sont brocantées en dépit de tous les règlements.

La cloche porte sa date et la signature des fondeurs :

✠ LAN 1771 NOVS AVONS ETE FONDVES PAR CLAVDE ET RAIMOND GOVVENOT.

Au-dessous, un Christ entre la Vierge-mère et un évêque.

Le château-fort de Sempy a complètement disparu. Il se trouvait près de l'église, en descendant la ruelle qui conduit à la rivière du Bras-de-Bronne. Il en reste une motte peu importante au bord de la rivière ; vers 1845, on y voyait encore quelques pans de murailles. Les fossés sont à peu près comblés. On retrouva, en creusant il y a quelques années, un puits très bien maçonné de grés et de silex (1). On montre l'emplacement de la chapelle castrale de S[te]-Luce, dont les murs s'élevaient encore à 15 pieds de terre vers le milieu du XIX[e] siècle ; ils furent alors rasés. Cette chapellenie, desservie jusqu'à la Révolution, n'a-t-elle pas eu son siège, du XIV[e] au XVI[e] siècle, dans une des chapelles supprimées de l'église paroissiale ? En tout cas, le 3 février 1375-76, Charles V ratifie la fondation, par son amé et féal chevalier et conseiller le sire de Sempy, d'une chapellenie en son château dudit Sempy (2).

SORRUS

(Canton de Montreuil).

EGLISE.

Cette église, du doyenné de Montreuil (diocèse d'Amiens) et du patronat de l'abbaye de S[t]-Josse, est dédiée à S[t]-Riquier. Elle n'a aucun caractère, mais renferme un bas-relief curieux, placé dans la muraille nord de la nef, et représentant

(1) Selon l'abbé Prompt, à qui je laisse la responsabilité de ses dires : « c'étaient les latrines ; les cailloux de la substruction étaient forés de petits trous pour laisser prise à l'évaporation (?). Au fond, on a trouvé des noyaux de cerise parfaitement conservés ».

(2) Copie du XVIII[e] siècle au chartrier de Romont.

la Mise au Tombeau ; ce morceau de style renaissance a été malheureusement sculpté dans la mauvaise craie du pays ; aussi est-il fort endommagé, et de plus noyé sous des flots de badigeon (1).

Ce bas-relief mesure 1 m 65 de largeur sur 0 m 46 de haut. Il se divise en trois niches, dont la médiane a 0 m 76 de large et chacune des autres 0 m 32 à 0 m 33, le surplus de la largeur étant occupé par l'encadrement, qui n'est pas orné.

Les trois niches sont voûtées en plein cintre et délicatement nervées en forme d'éventail ; la niche centrale se divise en onze segments concaves, chacune des deux autres en dix quartiers convexes, avec un cœur renversé à la base des rayons. Des feuilles de chêne, très découpées, ornent les écoinçons. Les trois arcades retombent sur des pilastres doriques, sans aucun ornement, séparant les trois panneaux.

La scène centrale représente la mise au tombeau ; Joseph d'Arimathie et Nicodème, vêtus de lourdes robes pesamment drapées, soutiennent sur un suaire le corps du Sauveur et le déposent dans le sépulcre, simple sarcophage sans ornements. Derrière le tombeau se tiennent debout cinq personnes : la Vierge, à demi pâmée, soutenue par St-Jean l'Evangéliste ; Madeleine, et (aux extrémités) les deux autres Maries. Jusqu'ici, rien que de banal ; mais, particularité remarquable, sur la face antérieure du sépulcre se voit couché sous le corps du Christ un deuxième cadavre drapé d'un linceul et très mal sculpté au point de vue anatomique.

Cette représentation est singulière et anormale. On représente parfois le squelette ou le crâne d'Adam sous la croix du calvaire ; mais ici il y a un *cadavre* et non un *squelette*, placé non sous le calvaire mais dans le saint sépulcre. Assez souvent, les anciens sculpteurs ont figuré sur les tombeaux, sous la statue gisante du défunt en grand costume, la représentation du même défunt à demi décomposé et dévoré par les vers. Mais cette image réaliste ne peut s'appliquer au Sauveur qui a été préservé de la corruption du tombeau : *Nec dabis sanctum tuum videre corruptionem.*

Selon un usage très répandu, les deux défunts, mari et femme, sont agenouillés sur des prie-Dieu, dans les niches latérales, de chaque côté de la scène principale : à la gauche du spectateur, le mari, vêtu d'une longue robe, paraît être un officier de justice ou de magistrature ; il est accompagné de son patron, debout derrière lui ; ce patron semble être St-Jean-Baptiste, car il est vêtu de la peau de bête qui recouvre traditionnellement le corps du précurseur ; mais il porte un objet allongé, peu distinct, qui n'a aucun rapport avec l'agneau, son attribut ordinaire ; on croit

(1) J'ai déjà parlé de ce bas-relief dans l'*Epigraphie du P.-de-C.*, *Montreuil*, p. 218.

voir deux longues jambes, comme si le saint tenait dans ses bras un homme de petite taille dont les jambes s'allongeraient sur sa poitrine. Il y a là, comme dans le second cadavre du sépulcre, un double problème iconographique qui a bien son intérêt.

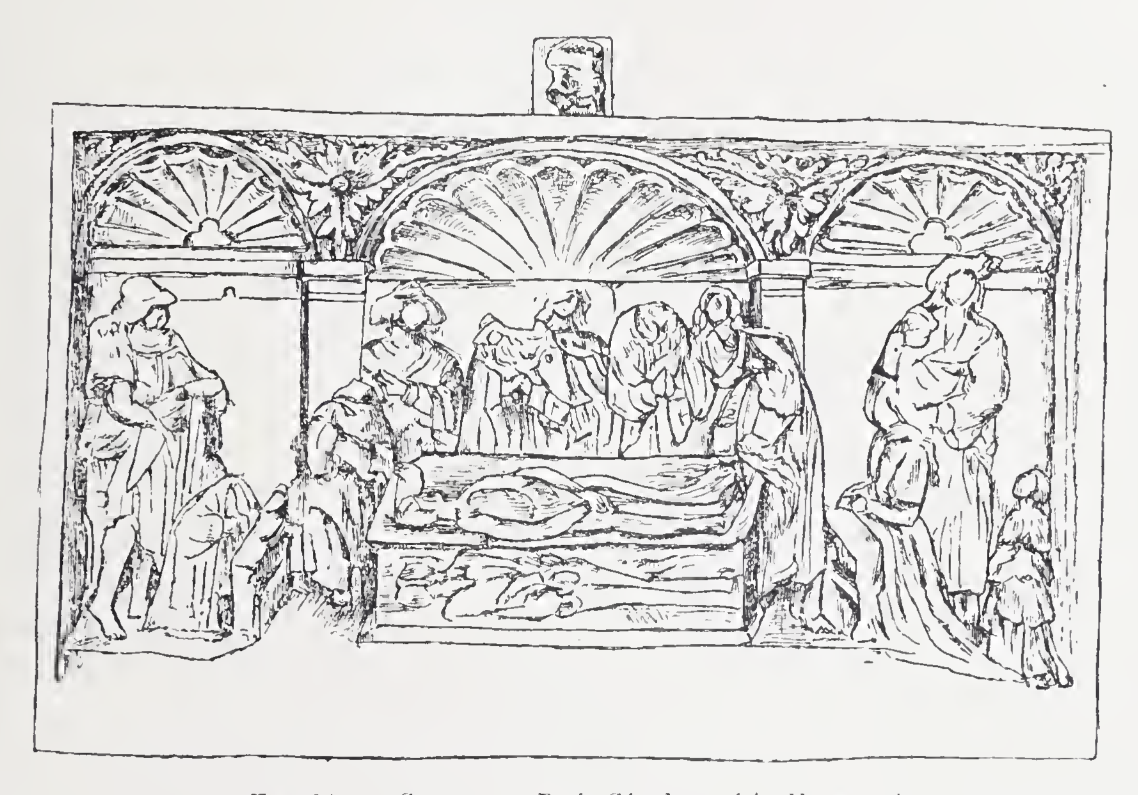


Fig. 34. — Sorrus. — Petit Sépulcre. *(A. Fresnaye)*

A droite, la dame agenouillée est suivie de deux petites filles aussi à genoux ; détail important, qui nous prouve que les défunts n'ont eu que deux filles, car on sait que c'était l'usage de représenter sur les tombeaux tous les enfants, morts ou survivants, des personnages enterrés. La patronne, debout derrière sa protégée, tient un enfant sur ses bras et ne peut être que la Vierge Marie.

Au-dessus du panneau central, et au milieu, un acrotère très saillant était probablement orné d'un écusson, mais il a été bûché par les révolutionnaires, qui ont aussi mutilé affreusement tous les personnages ; têtes, bustes et bras ont presque complètement disparu.

L'inscription, qui est en deux lignes de caractères gothiques, sous le bas-relief, n'a pas été mieux traitée ; les noms propres ont été martelés avec rage, et, pour comble de malheur, une épaisse couche de badigeon empâte ce qui reste et en rend

la lecture fort malaisée. Voici ce que j'ai pu déchiffrer avec beaucoup de peine :

[*Chy*] **deuāt giſt..... le bri...(?)... seigneur de....(1).... quy treſpaſſa le iii jor d.... lan mil v trente e ung pries dieu pour son....** [*ame*].

Outre les deux particularités iconographiques précitées, et qui sont très curieuses, ce bas-relief, bien que de médiocre exécution et sans grande valeur artistique, n'en est pas moins intéressant pour l'histoire de l'art dans notre contrée, car il est de pur style renaissance, et c'est le premier exemple à date certaine (1531) que l'on connaisse de ce style aux environs de Montreuil, où le goût gothique a persisté si longtemps. A ce titre encore, cette sculpture méritait donc d'attirer l'attention (2).

Un autre problème nous réclame maintenant : quels sont les personnages auxquels a été élevé ce tombeau ? Les noms et prénoms et les seigneuries ont été martelés, mais nous savons du moins que le mari était homme de robe, qu'il est mort en 1531, qu'il s'appelait probablement Jean et sa femme Marie ; enfin, qu'ils n'ont laissé que deux filles.

Appuyés sur ces données, examinons les quelques rares titres, concernant Sorrus pendant le premier tiers du XVIe siècle, qui ont été conservés dans les minutes des notaires ou dans les archives des familles.

La seigneurie proprement dite de Sorrus appartenait alors à la famille de Brimeu, branche d'Humbercourt, dont il ne saurait être question ici, car elle n'habitait pas le pays. Mais un fief très important (qui devait un peu plus tard passer à la famille Guérard sous le nom de seigneurie de Sorrus en partie) appartenait en 1376 à Tassart de Tilly, et en 1477 à Ernoul de Tilly, marié à Jehanne, dame héritière de Fernehem-en-Wierre. Ces derniers eurent pour fils *Jehan de Tilly*, cité comme possesseur de terres à Sorrus le 30 janvier 1489-1490, et comme voisin du presbytère en 1521 et 1539 (3). En 1515-1517, les comptes du baillage de Boulogne portent :

(1) Ici j'ai cru lire autrefois la fin du mot... *inguen* ? ?

(2) Ajoutons que les petits sépulcres sont plus rares que les grands dans la région. On voit des sépulcres à statues de grandeur nature ou demi-nature (XVe au XVIIe siècle) à Werchin et à Tortefontaine, et (plus loin de Montreuil), à Doullens, Montdidier, Pernes, Hazebrouck, Clermont-en-Beauvaisis, Agnetz près Clermont, Airaines, Longpré-les-Corps-Saints, Aoust-Marest, etc., etc... En fait de petites représentations de la mise au tombeau, je ne connais que celles de l'hospice de St-Valery-sur-Somme (voir E. Delignières, *Le Petit Sépulcre ou Mise au tombeau de l'Hospice..., XVIe siècle*, 1900, 11 pp. in-8°) et d'Inval-Boiron (voir A. Ledieu, *La Vallée du Liger*, 1887, p. 168). Cette dernière, de style encore tout gothique, est le bas-relief funéraire d'Adrien Mutel, prêtre, demeurant à Inval, 1528 ; l'autre a reçu aussi une destination analogue ; il est intéressant de les comparer à celui de Sorrus.

(3) Arch. du P.-de-C., fonds du chapitre St-Firmin de Montreuil. — Cette dernière date, postérieure à 1531, ne doit pas nous arrêter, car on sait qu'en matière de tenants et aboutissants les actes notariés ou autres indiquent souvent des personnes mortes depuis plusieurs années.

« De Jehan de Tilly, demeurant à Sorrus lès Montreuil, pour une terre à Fernehen... » (1). Le 3 novembre 1519, Jehan de Tilly, sgr de Fernehen, dem^{t} à Sorrus, baille aveu du fief de Fernehen à Anne de Couppes, dam^{lle} du Pan en Wierre (2). Il était mort avant 1535, date à laquelle son fief de Fernehen était passé, sans doute par vente, à Jehan d'Oultremepuieh, proeureur du Roy en la sénéchaussée du Boulonnais (3).

Jehan de Tilly avait épousé Marguerite de Noyelles, dont il n'eut pas de fils, mais au moins une fille, Péronne de Tilly, qui est citée comme héritière de Jehan et possessionnée à Sorrus, le 18 juillet 1537, et en 1550, 1552, 1561, 1570, ete. (4). Elle épousa en premières noees Mathieu du Pond, en seeondes noees (avant 1550) Jehan de Fontaines, « souldoier à Monstrœul soubs la charge du eapitaine Chastelregnault ». Le 22 mars 1570, « damoiselle Péronne de Tilly, fille de Jehan de Tilly et de damoiselle Marg^{te} de Noïelle », passe appointement avec « Me Nieolas Berssin lieeneier ès loix, sgr du Boille et Fernehen », au sujet du eantuaire fondé par Michel Cointerel ; ieelle de Tilly parente aud. Cointerel, « eomme ladiete dam^{lle} Marg^{te} de Noïelle sa mère estant fille de Anthoine de Noïelle, mary de Jehenne Coineterel, sœur d'ieelluy Miehel Coincterel » (5).

Une autre famille importante habitait Sorrus à la même époque : les Le Brun, seigneurs de Tourteauville : Jehan Le Brun, eité en 1380, était sans doute aneêtre de Jehan Le Brun, dit de Sorrus, vivant en 1508 et 1529 (6) et mort avant le 16 juillet 1547 (7) ; il avait pour femme *Marie Cordier*, qui, étant veuve, se remaria

(1) E. Deseille, *Documents inédits*, p. 173.

(2) Chartrier de Longvilliers.

(3) *Ibid.*

(4) Minutes des notaires et mss. de la famille de Framery au chartrier de Rosamel. f° 126-127 : 18 juillet 1537, lettres d'ensaisinement au profit de Mathieu du Pond, mary et bail de dam^{lle} Péronne de Tilly, fille et héritière de Jean de Tilly, lesd^{tes} lettres accordées par Louis Chinot, lieut^{t}-g^{al} de M. le Sénéchal de Boulogne.

(5) Minutes Allard et Courtreet, notaires à Montreuil. Péronne était alors très âgée ; elle déclare ne pouvoir écrire « pour sa débilitation et anthienneté ».

(6) E. de Rosny, *Rech. Généal.*, t. I, p. 276, et t. III, p. 1475. Le 23 mai 1508, un acte mentionne des terres à Hillebert, tenues « de Jehan Le Brun, fils Me Jehan, demeurant à Sorrus. » (Chartrier de Rosamel).

(7) Arch. du P. d. C., fonds St-Firmin de Montreuil. Les comptes de la Maladrerie du Val de 1547 citent Jehan Le Brun de Sorrus comme aboutant. Voir ce que j'ai dit plus haut du peu d'exactitude des désignations par bouts et listes. Les mêmes comptes signalent ailleurs la dame de Hiermont comme « fille et héritière de Jehan Le Brun de Sorrus », ce qui prouve bien que ce dernier était mort. (Arch. hospital. de Montreuil).

en 1548 à Pierre Le Vasseur, écuyer, sieur de Hiermont (1). On lui connaît deux filles : 1° Marguerite Le Brun, « fille et héritière de deffunct Jehan Le Brun » en 1547, mariée en 1541 à « noble homme Charles Le Vasseur, seigneur de Hieremont » (fils de Pierre ci-dessus et de Claude de Boubers sa première femme), veuve en 1572 ; et très probablement 2° Jacqueline Le Brun, damoiselle de Tourteauville-en-Sorrus, veuve en 1547 d'Anthoine Le Seigneur, et mère de Françoise Le Seigneur alliée à François d'Ostrel, écuyer, licencié ès lois, seigneur de Lincres (2).

Doit-on voir, dans le défunt de notre bas-relief, Jehan de Tilly, ou Jehan Le Brun ? J'hésite encore entre ces deux personnages, tout en penchant bien plutôt pour le second, parce qu'il semble que le nom illisible de l'inscription commence par ces lettres **le bri**... et aussi parce que la femme de Jehan de Tilly se prénommait Marguerite et non Marie, tandis que celle de Jehan Le Brun s'appelait bien *Marie* Cordier. Quoi qu'il en soit, il me semble que c'est sûrement l'un des deux qui est enterré sous le petit sépulcre de Sorrus, car on ne trouve dans ce village, à la même époque, aucun personnage assez considérable pour avoir été honoré d'un monument de ce genre.

Malgré l'épaisseur du badigeon qui empâte les murs de l'église, on voit encore transparaître sur la paroi, entre les deux fenêtres sud du chœur, des lettres qui semblent faire partie d'une longue inscription. L'abbé Deligne, autrefois curé de Sorrus, m'a dit avoir lu quelque part qu'il y avait là une inscription commémorative de la dédicace de l'église. Il serait intéressant de constater si la chose est exacte.

Contre le mur extérieur du chevet se trouvent les deux épitaphes suivantes sur pierre gris-bleu :

1° H. 0 m 66 ; L. 0 m 48. Armes de Mython sur écu ovale : *de gueules à 2 levriers affrontés d'argent, accompagnés en chef d'une hure de sanglier d'or* ; couronne de comte. — Dans une arcade cintrée :

AU BAS DE CETTE PIERRE || REPOSE LE CORPS DE MESSIRE || LAURENT MYTHON CHEVALIER || SEIGNEUR D'HARVELINNE (3) || ANCIEN MAJOR DINFANTERIE || ET CHEVALIER DE S^T^ LOUIS || DÉCÉDÉ LE J2 AOUT J785, || AGÉ DE 79 ANS.

(1) E. DE ROSNY, *Rech. Généal.*, III, p. 1475. Cet auteur dit que Marie Cordier était « veuve de Jean Brun, *écuyer*, dem^t^ à Montreuil». Deux lignes plus loin, il écrit que Charles Le Vasseur, écuyer, s^r^ d'Hiermont, s'allia en 1541 « à Marguerite Le Brun, fille de Jean, *écuyer*, s^r^ *de Longueville-lès-Hucqueliers*, et de Marie Cordier ». Je n'ai pas rencontré ailleurs ces qualités attribuées à Jean Le Brun.

(2) Minutes des notaires.

(3) *Sic* pour *Harseline*.

2º H. 0 m 92 ; L. 0,54. — Ecus ovales, accolés, aux armes de Mython et du Chesne : *d'azur au chevron d'or accompagné de 3 glands de chêne du même*, sous couronne de marquis.

AU BAS DE CETTE PIERRE || REPOSE MESSIRE LAURENT || MITHON CHEVALIER || SEIGNEUR D'HARSELINNE || OFFICIER D'INFANTERIE DÉCÉDÉ || A SORRUS LE 22 DÉCEMBRE || 1785 AGÉ DE 32 ANS || *Requiescat in pace.*

Voici l'inscription de la plus ancienne des deux cloches, reproduite textuellement avec sa ponctuation et son accentuation :

✠ LAN 1783 (1) I'AY ÉTÉ BÉNITE PAR MONSIEUR IEAN BAPTISTE LOUIS MALHERBE CURÉ DE CETTE (*main*)

PAROISSE DE SORRUS, NOMMÉE FRACOISE (*sic*) CATHERINE PAR MESSIRE LOUIS (2) FRANCOIS MARIE DE (*main*).

FRAMERY CHEVALIER SEIGNEUR DUDIT SORRUS DENOCQ ET AUTRES LIEUX ANCIEN CAPITAINE (3) (*main*)

DU COLONEL GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE FRANCOISE ET ETRANGERE CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL (*main*)

MILITAIRE DE ST LOUIS ET PENSIONNAIRE DE SA MAIESTÉ ET PAR DAME ANNE IEANNE CATHRINE (*sic*) ALIX (*main*)

DUCHESNE EPOUSE DE MESSIRE LAURENT DE MYTHON CHEVALIER SEIGNEUR D'ARSELINE LIEUTENĀT (*sic*) (*main*)

D'INFANTERIE IAY ETE REFONDUE PAR LES SOINS DE FRANCOIS DUVAL ANCIEN MARGILLIER (*sic*) ET DE PIERRE (*main*)

IOSSE DUMONT MARGUILLER (*sic*) EN CHARGE (*main*)

En bas : VILLOTTE GARNIER ET DROUOT ME FECERUNT.

Cette cloche porte les écussons de Mython et du Chesne (comme ci-dessus), ovales, accolés sous couronne de marquis et posés sur un cartouche Louis XV ; de plus, l'écu de Framery : *écartelé* 1 *et* 4 *d'hermines au lion de sable armé et lampassé de gueules* ; 2 *et* 3 *d'or à la croix ancrée de gueules* ; supports : 2 lions ; couronne de comte ; écu ovale sur cartouche Louis XV.

La cloche est encore ornée d'un Crucifix, avec Madeleine à ses pieds (la croix à bras fleurdelysés), entre la Vierge Mère et un évêque.

(1) 8 et 3 carrés.

(2) *Sic* pour *Jacques* François Marie..

(3) Ici omis ou sous-entendu les mots : *au régiment.*

La chapelle Notre-Dame de Santé, sur la route de Montreuil à St-Josse, a pour rétable un bas-relief d'albâtre anglais, du XIVe siècle, représentant l'Assomption et le Couronnement de la Vierge, avec des restes de peinture rouge. On sait que ces bas-reliefs se fabriquaient en Angleterre par grandes quantités pour l'exportation. Aussi en trouve-t-on dans toutes les provinces (1). Sur celui-ci, on a ajouté après coup, sur la base, l'inscription : A. MARIA.

Sorrus a été, pendant plusieurs siècles, le centre d'une intéressante fabrication locale de poterie et de toutes sortes d'objets en terre cuite, dont la monographie a été écrite par M. Ch. Wignier de Warre. (2). Les curieux produits de cette fabrique sont aujourd'hui rares et recherchés ; le plus ancien plat daté est de 1600, mais on connaît des carreaux de dallage d'église plus anciens. La terre à potiers se trouve en abondance dans les garennes de Sorrus, au lieu-dit les Wattines (3).

TIGNY-NOYELLES

(Canton de Montreuil).

EGLISE.

Tigny était une cure régulière ou prieuré-cure, dépendant de l'abbaye de Dommartin et faisant partie du doyenné de Montreuil. Le patron est St-Valery.

(1) Celui-ci a été reproduit en lithographie dans le *Bulletin de la Common du P. d. C.*, t. I, p. 409. — Cf. abbé BOUILLET, *La Fabrication industrielle des rétables en albâtre*, XIVe XVe *siècles*, Caen, 1901, in-8o, 20 pp., extr. du *Bulletin Monumental* ; — et R. RODIÈRE, *Epigraphie*, *Montreuil*, pp. 227 et 281.

Deux bas-reliefs absolument pareils à celui de Sorrus se trouvaient, il y a quelques années, dans les collections de l'abbé Gounelle, à Paris, et du docteur Cazin, à Berck. Un autre, tout semblable, se trouve à Cherbourg dans une collection particulière, et est reproduit en photogravure dans le *Bulletin Monumental*, 1928, p. 276 : A. ROSTAND, *Les Albâtres anglais du* XVe *siècle en Basse Normandie.*

(2) *Poteries vernissées de l'ancien Ponthieu* ; Paris, Laurens, 1887, gr. in-8o.

(3) Par son contrat de mariage du 13 juillet 1658, Isabelle Guérard porte en dot à Jean Framery la terre et seigneurie de Sorrus ; « et particulièrement à cause de lad. terre, lad. damlle déclare qu'elle a droict de prendre quatorze solz annuellement sur chacun pottier et thuillier de terre de la ville de Monstrœuil et dud. lieu de Sorrus ». (Insinuations de la Sénéchaussée du Boulonnais, aux Arch. du P. d. C., VIe registre, fo 44). Cette redevance était perçue à cause de la terre que les potiers prenaient aux Wattines, propriété des seigneurs de Sorrus.

G. DE LHOMEL (*Les Potiers de Montreuil*, Congrès de l'A. F. A. S. 1899) fait observer que partie des potiers connus de cette fabrication habitaient Montreuil. C'est exact. Mais il y en avait aussi qui résidaient à Sorrus, et la terre nécessaire au travail ne se trouvant qu'en ce village, on peut sans hésiter conserver à ses produits la dénomination traditionnelle.

La paroisse semble avoir porté d'abord le nom d'*Aurenc* (1). En 1143, le petit cartulaire de Dommartin (2) parle de l'autel d'*Aurench*, dont deux parts, appartenant à l'abbaye de St-Josse-sur-Mer, *antiquo jure*, furent alors cédées à celle de St-Josse-au-Bois ou Dommartin, « cum atrio ». En 1256, il est encore fait mention de l'église d'*Aurenc* (3). Or les marais d'*Aurenc*, d'après cette charte, étaient situés entre Noyelles et les moulins de Tigny. Ce serait bien l'emplacement de l'église actuelle de Tigny.

La paroisse fut ensuite transférée à Noyelles-sur-Authie. En mars 1205-1206, *Ingerannus presbyter de Nocle* est témoin à une charte du comte Guillaume de Ponthieu, relative à Tigny (4) ; et en décembre 1248 est cité le *presbyter* de *Nigella super Alteiam*. (5). Enfin le pouillé de 1301 désigne la paroisse sous le titre de *Noiele sur Auty et Tigny*. (6).

Quoi qu'il en soit, depuis de longs siècles déjà la cure est à Tigny (7). L'église actuelle a été élevée au XVIe siècle dans de vastes proportions, mais elle est inachevée et mutilée. En 1587, les marguilliers reconnaissent que « icelle église soit pour le présent en grande ruine et décadence, tant de machonnerie que couverture, qu'il est plus que nécessaire réédifier, aultrement deviendroit en totalle ruine, ce que lesd. paroissiens ne voulant souffrir,... pour donner ordre et réparer lad. église auroient encommencé faire besongner et travailler par machons, couvreurs et autres gens de manœuvres aux réparations. » (8). En 1758, dom Maigret, nommé prieur-curé, « trouve l'église dans un état déplorable ; il pleut dans l'église. les pigeons et autres oiseaux y ont libre accès. Les paroissiens différant toujours les réparations, Monseigneur les met en interdit ». Enfin les paroissiens consentent aux travaux nécessaires » (9).

(1) Je crois qu'il faut lire *Avrenc*, avec un *v*. — Cf. Cte DE LOISNE, *Dict. topogr. du P. d. C.*, v° *Avrent*.

(2) F° 77.

(3) Grand Cartul. de Dommartin, f° 418 v°.

(4) Grand Cartul. de Dommartin, I, f° 467.

(5) *Id.*, II, f° 72.

(6) DARSY, *Bénéfices de l'Eglise d'Amiens*. II, p. 201.

(7) Tigny est annexe de Nampont-St-Firmin depuis 1802.

(8) Minutes Legrand, notaire à Rue ; common de M. H. Macqueron.

(9) *Chronique de l'abbaye de Dompmartin*, édit. de Caïeu ; Mém. de la Soc. d'Emul. d'Abbeville, 1867-68, p. 602. — Voici le texte exact de la chronique (f° 157 v°) ;

« Fr. Gaspar Bocquet, ne pouvant plus, à cause d'infirmités, s'acquitter des fonctions pastorales de Tigny,... vient demeurer à l'abbaye. » Il donne sa démission de la cure de Tigny par acte devant Cornuel, notaire à Hesdin. L'abbé de Dommartin nomme à cette cure fr. Bertin Maigret, qui prend possession le 24 octobre 1758. — « M. Maigret trouva l'église de Tigny dans un état déplorable ; les pigeons et autres oiseaux y entroient de tous côtés, et la pluie y tomboit par plusieurs endroits ; on n'y pouvoit plus

L'église mesure 40 m. de long sur 10 de large. Le plan comprend une grosse tour en avant-corps, une nef et un chœur.

La tour, large, énorme, a plus de 10 mètres de côté à sa base. Le portail ouest en plein cintre, avec archivolte en anse de panier, a été rétréci; il a conservé ses ferrures du XVIe siècle, où les fleurs de lys alternent avec les croix pattées. Une grande niche cintrée en anse de panier, à présent vide, et un œil-de-bœuf ou rose aujourd'hui muré surmontent le portail. Une niche se voit aussi sur la face nord. D'énormes contreforts flanquent les angles.

Cette tour n'a jamais été achevée. Un clocher très mesquin la termine, remplaçant un ancien campenard. Le porche intérieur sous la tour a perdu sa voûte. Une tourelle d'escalier, du côté sud, mène à l'étage supérieur. Vers le milieu de sa hauteur, se trouve un réduit creusé dans l'épaisseur du mur. On l'appelle « chambre de saint Valery », et on prétend que le saint y aurait habité. Il est facile de prendre ici sur le vif la déformation des traditions locales : vers le milieu du XVIIe siècle, un prieur-curé, qu'on ne nomme pas, « fut obligé de demeurer dans la tour de son église, estant persécuté des paysans. » (1). Quoi qu'il en soit, on a placé dans ce réduit une vieille statue de saint Valery. La salle du premier étage de la tour était voûtée ; les formerets en tiers-point sont encore en place.

La nef, du XVIIIe siècle, n'a pas de caractère ; elle est éclairée par six fenêtres en plein cintre. Un petit portail cintré, avec accolade, est muré du côté nord.

Le chœur, beaucoup plus élevé que la nef, est de dimensions insolites pour ce petit village. Le plan comprend deux travées et un chevet à trois pans. La première travée n'a pas de fenêtres ; un petit portail en accolade, au nord, est muré. Les cinq fenêtres du chœur, veuves de leurs meneaux, sont hautes de 8 mètres ; celles de la seconde travée ont environ 2 m de large, et celles du chevet 3 m 50 ; celle de l'axe est murée.

La voûte est malheureusement tombée, si toutefois elle a jamais été exécutée ; les départs des nervures, qui existaient, ont été détruits vers 1880, mais il reste huit beaux culs de lampe mutilés, et couverts de chaux, représentant l'histoire de

célébrer la sainte messe décemment, et pour presser les paroissiens qui différoient toujours ces réparations, il lut publiquement au prône, le 2 juillet (n'étant encore que desservant) le susdit interdit, et depuis ce jour il alla tous les dimanches et fêtes dire la messe pour les paroissiens dans l'église de Collines, village distant de trois quarts de lieue de Tigny ; il lui étoit permis de célébrer la sainte messe les jours ouvrables dans l'église de Tigny, à porte fermée et n'aiant qu'un serviteur. Cet interdit produisit l'effet qu'on attendoit, et engagea les habitans à travailler incessamment aux réparations de l'église, qui ne furent cependant pas absolument solides, car depuis ce tems les pigeons ont entré encore fort souvent dans l'église ».

(1) *Chronique de Dompmartin*, fo 12 vo ; et édit. de Caïeu, op. cit., p. 525.

l'Enfant prodigue : son départ de la maison paternelle ; le quart d'heure de Rabelais ; le prodigue gardant les troupeaux, puis raillé par les autres bergers ; son retour chez son père...

Le maître-autel est de dimensions monumentales, avec retable à quatre colonnes en chêne, de style corinthien, encadrant au milieu un tableau de la Vierge, sans valeur, et, sur les côtés, des niches. On y voyait autrefois la date 1703, disparue en 1885 lors d'une réparation malencontreuse. Une statue du Père Eternel se trouve dans la niche du sommet.

Plus anciennement, le 9 février 1565, David Gallopin, *tailleur d'imaiges* demeurant à Montreuil, avait passé marché avec Jehan de Bonninghes et Jehan Bulletel, « marglisiers de l'église de Tigny et Noielle, pour leur faire et construire une table d'hostel, de telle valleur et façon que contenu est en l'escript de ce faict ; et ce moiennant le pris de vingt escus, desquels en a receu quinze », ladite table d'autel livrable « pardedens le jor de my mars. » (1).

L'ancien Christ doxal, du XVIe siècle, avec médaillons en quatrefeuilles aux extrémités de la croix, est très mutilé. Il devait ressembler à celui de Wailly.

Sur un cul-de-lampe dans le chœur, à droite, une statue de bois de saint Valery, moine bénissant et tenant un livre, vêtu d'une chape à fermail (XVIe s.) (2).

Un cimetière mérovingien situé à Tigny a été fouillé par M. Hilaire de La Houplière et M. Emile Delignières (3).

TUBERSENT

(Canton d'Etaples).

Eglise

L'église St-Etienne, du diocèse de Boulogne et du patronat de l'abbaye de St-Bertin, est pauvre et sans intérêt, construite en grés presque bruts. On sait que la riche et puissante abbaye audomaroise ne soignait guère les églises de sa dépendance (Beuvrequen, Wacquinghem...) (4).

(1) Minute de P. Obert et Nic. Malingre, notaires à Montreuil. — Publié dans le *Cabinet historique de Picardie*, t. XI, p. 180.

(2) Tombée à terre et mutilée en 1929.

(3) Cf. Bull. de la Soc. d'Emul. d'Abbeville, 1877-1880, pp. 155, 169, 171, 173.

(4) L'abbé Haigneré écrit, à propos de l'église de Beuvrequen, qui relevait aussi de St-Bertin : « Ce n'est pas un monument ; et je ne puis me retenir d'exprimer ici le regret de voir qu'une abbaye aussi

Cette église contient de très beaux fonts baptismaux du XIIe siècle (1), en oolithe de Marquise, du type à cinq supports. Les colonnettes, courtes, n'ont ni bases ni chapiteaux dignes de ce nom, mais la table est ornée de sculptures en bas-relief, variées selon les faces.

L'une d'elles est ornée de trois losanges contenant chacun une pomme de pin, avec dix fleurs de lys au pied nourri dans les écoinçons.

La seconde porte, dans quatre demi-cercles : un chat, une tête humaine vue de face, mutilée, et deux animaux fantastiques poursuivant leur propre queue.

La troisième, également dans des demi-cercles, représente une rosace, un oiseau volant, une tête humaine comme la précédente et un animal fantastique.

La quatrième face, sans doute jadis appliquée contre le mur, est nue.

Ces fonts, qui ressemblent beaucoup à ceux d'Hesdres, mesurent 0 m 91 de hauteur totale. La table a 0 m 86 de largeur ; le bas-relief est haut de 0 m 18 ; le diamètre du fût est de 0,45, et celui des colonnettes de 0,18.

La cloche, qui provient de l'église St-Michel d'Etaples, porte l'inscription suivante :

✠ CETTE PREMIERE CLOCHE REFONDUE DES BIENS FAITS DE TOUS LES HABITANS A ETE BENITE SOUS LE NOM DE SAINT

✠ MICHEL SOUS LE PASTORAT DE ME WAVRAN EN JUIN 1779 ROBERT PREVOST MARGUILLIER EN EXERCICE.

En bas, d'un côté le Christ en croix et deux anges, avec la signature : C. ET F. LES MAIRE ET I. HANRIOT FONDEUR.

De l'autre, St-Michel archange avec son nom : ST MICHEL.

Le curé de Tubersent se plaint en 1725 de n'avoir « qu'un calice, qui n'est pas très propre à cause de la coupe qui est trop large ; il est à craindre », dit-il, « qu'on n'épanche les ablutions en disant la messe.» Il est donc probable qu'on avait encore, dans cette paroisse, un calice de forme antique (2).

---

riche n'ait pas tenu à honneur d'entretenir dans les paroisses de son opulent domaine des édifices plus convenables et plus dignes de la majesté du culte divin. Cette remarque s'applique aux deux églises de Wacquinghem et de Tubersent. » (*Dict. hist. P.-d.-C.*, *Boulogne*, t. III, p. 189). — La richissime abbaye de Saint-Vaast ne faisait pas mieux à Campigneulles-les-Grandes.

(1) Figurés dans Enlart, *Etude sur quelques fonts baptismaux du Nord de la France*, p. 11 ; — et *Architecture Romane dans la région picarde*, p. 40.

(2) HAIGNERÉ, *Recueil histor. du Boulonnais*, t. I, p. 199.

VERCHOCQ.

(Canton d'Hucqueliers).

Eglise.

(Pl. XLVII.)

L'église de Verchocq, dédiée à St-Martin, faisait partie du diocèse de Boulogne ; l'évêque et le prieur de Rumilly (1) nommaient alternativement à la cure.

L'église formait autrefois la croix latine ; elle se composait de deux nefs, dont la principale était au sud, d'un chœur et de deux grandes chapelles latérales avec chevets à trois pans. La nef du nord et sa chapelle (2) ont disparu. La longueur totale est de 34 m., dont 17 pour la nef, 9 pour la croisée et 8 pour le chœur. La largeur est de 5 m. La chapelle du sud, plus vaste, est large de 7 m. 50. Toute la construction est en craie taillée et accuse le xvie siècle.

La façade occidentale est percée d'un portail avec archivolte en anse de panier, accosté de deux fenêtres de même tracé. La nef n'a pas de caractère ; on voit encore au nord les cinq arcades en tiers-point qui la réunissaient au bas-côté, et dont l'intervalle est muré de matériaux de fortune et percé de fenêtres informes. Celles du sud, au nombre de trois, ont été dénaturées et déformées. De ce côté, au milieu de la nef, s'ouvre un portail en anse de panier, précédé d'un porche du xvie siècle à trois voussures en tiers-point reposant sur des pieds-droits et surmontées d'une archivolte sous un gable.

La nef n'est pas voûtée, non plus que la croisée, longue de deux travées, ni le chœur, qui se compose d'une travée droite et d'un chevet à trois pans, éclairés par des fenêtres en tiers-point. L'arc triomphal est de même forme. De l'ancienne voûte en charpente il reste une clef de bois, portant le monogramme IHS et la date 1683.

La chapelle du nord, dédiée à St-Nicolas, existait encore en 1606, d'après les comptes de la fabrique (3).

(1) Les prieurés de Rumilly, d'Herly et de Beussent sont, je crois, les etablissements bénédictins dont les archives ont disparu de la façon la plus complète. Il n'en reste pas un titre. Aussi l'histoire de la région d'Hucqueliers, au moyen âge, est-elle la plus inconnue qui soit. Tout au plus la récente découverte, dans les manuscrits Hannedouche de Rebecque, de diverses chartes de Blendecques permettrait-elle de dissiper les ténèbres pour quelques villages de ce canton.

(2) Il n'est pas certain que la chapelle du nord ait eu un chevet à pans coupés.

(3) Note de feu M. Legrand, curé de Verchocq. Une note adressée vers 1897 par la mairie de Verchocq à la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais, dit, sans référence, que cette chapelle fut démolie en 1635.

Celle du sud, la chapelle Notre-Dame, a dû être très ornée autrefois, mais elle est fort mutilée. Beaucoup plus haute et plus large et aussi plus ancienne que le chœur et la nef (xve siècle) (1), elle compte deux travées de long et se termine par un chevet à trois pans. Un clocher de charpente surmonte son toit. Le grande fenêtre gothique qui éclairait son pignon occidental est murée. Au sud s'ouvrent deux fenêtres de même style, autrefois très grandes, maintenant rétrécies et veuves de leurs meneaux, mais pourvues d'archivoltes. Sur les deux pans latéraux du chevet, qui est un peu moins long que celui du chœur, on voit deux autres fenêtres, aujourd'hui murées. Près de l'angle ouest, dans le mur sud, un petit portail en plein cintre, avec archivolte, donne entrée à la chapelle.

Les deux arcades réunissant la chapelle à la croisée sont en tiers-point et séparées par un épais trumeau. La voûte, tombée depuis longtemps, est remplacée par un plancher ; mais les formerets se détachent sur le mur, et les culs-de-lampe, très curieux, sont encore en place. Ils accusent le milieu du xve siècle.

1° Un ange portant un écusson avec le monogramme ihs en lettres gothiques.

2° Un ange tenant un phylactère dont l'inscription n'existe plus.

3° Un homme buvant dans un verre.

4° Ecu écartelé 1 et 4, à 3 lions ; 2 et 3, à 3 doloires ; timbré d'un heaume de front avec bourrelet, cimé d'une aigle issante éployée à une seule tête, et supporté par deux lions gardants.

Ce sont les armes de Framezelles-Verchocq : *d'azur à 3 lions d'or*, écartelées de Renty : *d'argent à 3 doloires de gueules*. Les seigneurs primitifs de Verchocq s'éteignirent de bonne heure ; les Framezelles leur succédèrent dès le xive siècle ; le dernier d'entre eux, Adrien de Framezelles, était mort avant 1605. Il est probable, d'après l'écu écartelé que je viens de citer, que les Framezelles contractèrent une alliance avec la maison de Renty vers le milieu du xve siècle.

Une statuette de bois (2), posée sur le cul-de-lampe n° 4, représente saint Druon, berger, avec son chien et ses moutons, et une chapelette à sa droite.

5° et 6° Anges tenant des écussons nus.

Feu l'abbé Legrand, curé de Verchocq, qui a laissé des notes intéressantes sur l'histoire de sa paroisse, avait retrouvé sur la muraille extérieure du chœur un écusson portant les trois lions d'or en champ d'azur. C'est sans doute d'une litre qu'il s'agit. Et en effet, j'en ai aussi remarqué les vestiges sur la nef, côté sud.

(1) Aux églises de Crémarest et d'Audrehem, comme à Verchocq, on trouve des chapelles latérales plus grandes que le chœur.

(2) Et non un cul-de-lampe, comme je l'ai dit par erreur dans l'*Epigraphie, Hucqueliers*, p. 74.



(Cl. Enlart).

VERTON. — Église. — Clocher en 1885.



(Cl. des Forts).

BUIRES-LE-SEC. — Église. — Intérieur.

On voit les mêmes armes sur un grés sculpté, qui formait autrefois le claveau de la porte du château de Verchocq et qui est aujourd'hui encastré dans la chapelle latérale. Il mesure 1 m de haut sur 0m75 de large et 0m12 d'épaisseur. Ici l'écu aux trois lions est supporté par deux griffons et timbré d'un heaume de profil à lambrequins, cimé d'une aigle issante. La pierre se termine en fronton triangulaire. Cette sculpture est visiblement postérieure en date aux culs-de-lampe précités ; on peut l'attribuer au milieu du xvie siècle.

Deux autres pierres sculptées, retrouvées par l'abbé Meurot et encastrées par ses soins dans les murs de l'église, portent les armes de Pippemont : *d'or à 2 chevrons d'azur, au chef de gueules*, entourées de deux palmes et surmontées d'une couronne de marquis ; — et celles de L'Estendart : *d'argent au lion de sable, chargé sur l'épaule senestre d'un écu d'argent à 3 fasces de gueules*. Ces familles ont possédé la seigneurie de Verchocq aux xviie et xviiie siècles, après les Framezelles. (1).

On voit dans l'église plusieurs statues de bois : un Christ en croix, xvie siècle ;

(1) On lit dans le journal *la Montreuilloise* du 18 octobre 1853 : « L'église de Verchocq possède un tableau précieux que l'on dit être de Gaspard Crayer, célèbre peintre flamand et émule de Rubens. Ce tableau a été dernièrement confié à M. Casimir Duquénoy, jeune artiste de St-Omer, qui l'a restauré avec tout le soin possible, et l'on n'a eu que des louanges à porter sur son travail. Ce tableau a 2 mètres 58 c. de hauteur sur 1 m 55 c. de largeur ; il représente la Ste-Vierge assise, ayant l'Enfant Jésus debout devant elle. L'Enfant Jésus remet au doigt d'un religieux habillé de blanc, un anneau ; un autre religieux, en même costume, tenant entre les mains une grande croix, est à genoux. La Ste-Vierge remet un rosaire à St-Dominique, qui a en main un bâton d'abbé. Aux pieds de la Vierge et de l'Enfant Jésus se trouve agenouillé un chevalier bardé de fer, l'épée à la main, terrassant un monstre ; à ses côtés est une femme, les cheveux épars et semblant implorer son pardon. Nous laissons aux érudits à nous expliquer tout cela.

« On voit aussi chez M. le curé un joli triptyque que M. Casimir Duquénoy a aussi nettoyé. Le panneau principal représente l'Annonciation. C'est une véritable miniature. L'un des volets représente Jésus-Christ laissant couler le sang de son côté dans un calice ; l'autre représente un religieux franciscain à genoux avec cette inscription au-dessus : Ætis *suæ* 45—1518. Ce triptyque doit provenir du couvent de St-Omer, où M. le curé avait une tante religieuse avant la première révolution. En quittant forcément son monastère, elle a apporté ce triptyque dans sa famille, et il est maintenant sa propriété ».

Le curé de Verchocq était alors Louis-François Legrand (1845-1886).

M. André de La Gorce, maire de Verchocq et conseiller général, veut bien m'écrire, le 26 avril 1932 : « Il existe en effet, à l'église de Verchocq, au dessus du grand portail d'entrée, un tableau, en fort mauvais état d'ailleurs, dont le sujet répond exactement à celui dont vous me parlez et qui serait attribué à Gaspard Crayer. Bien souvent j'ai eu l'idée de le faire descendre pour l'examiner de près ; mais, étant donné son état de délabrement, j'ai craint, en le bougeant, de le détériorer encore davantage. Une restauration serait bien scabreuse...

« Quant au triptyque, je n'en connais pas ici, et le presbytère, que j'ai visité dernièrement de fond en comble, n'en renferme certainement aucun. Toutefois, il y a à l'église, dans la chapelle de la Vierge, une peinture encastrée sur le dessus d'un autel en bois et qui pourrait bien être le panneau central du triptyque en question. Elle représente en effet une Assomption. Je ne sais ce que sont devenus les panneaux de côté ; je n'en ai jamais eu connaissance ».

St-Antoine, la sonnette à la main (le cochon manque) ; St-Druon, XVIe siècle, en berger, chapeau rond à larges bords, mains jointes, en prières ; près de lui, ses moutons et son chien ; St-Roch, XVIIe siècle, chapeau à coquille, plaie au genou, chien (pas d'ange) ; Ste-Anne apprenant à lire à la Vierge, XVIIe siècle. Mais il faut surtout remarquer un beau groupe du XVIe siècle, représentant saint Julien l'Hospitalier, la rame en main, dans sa barque ; à sa droite sont deux passagers debout comme lui, un homme et une femme.

Il y avait autrefois à Verchocq un pèlerinage à St-Julien. En 1616, Thurien d'Aubrometz, dans son épitaphier conservé à la bibliothèque d'Arras (1), décrit sommairement l'église de Verchocq et reproduit — malheureusement très mal — une inscription en l'honneur du saint. Voici ce qu'il écrit :

« A la maistresse verrière du cœur, y sont pourtraict armes *d'asur à trois lions d'or*, lesquels sont timbrés sur tortinne de guerre d'un demy lion et soustenu de deux papegay d'or. Et à la deuzième verrière dudict cœur n'y at rien du tout. Et au milieu de la nef y at un beau marbre servant de pavement, au-dessus duquel est escript : *Cy gist sire Jehan Le Febvre, natif de Crémarès, curé de Verchotte, quy trespassa lan mil cincq cens et vingt et deux.* 1522. *Priez Dieu pour luy.*

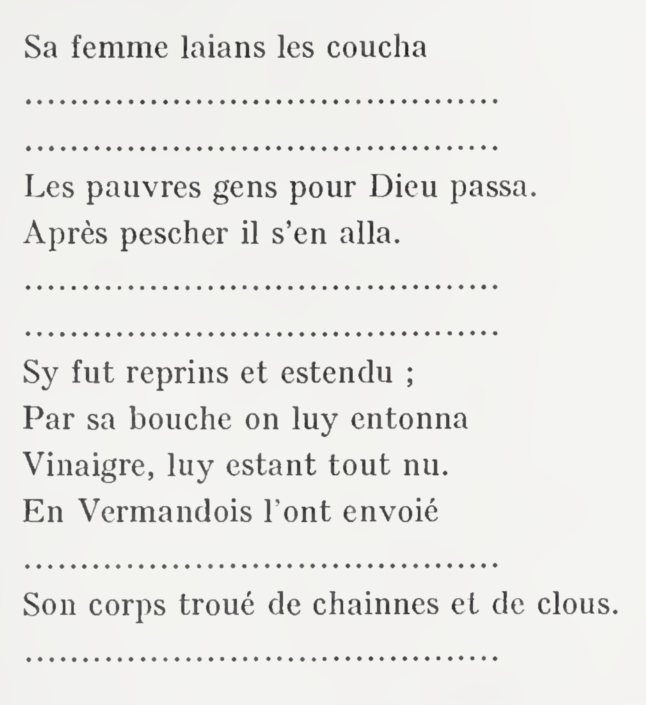
« A l'autel de Sainct Jullien, y at deux verrières auquel n'y at rien du tout. Et à costé de l'autel y est escript (2) :

En la Cité du Mans nasquit (3) ;
Au bois par un chierf entendit
Que metteret à mort son père
Et sa mère... ....
Sainct Julien tombé dedans
.... s'en alla
Hors du païs et illecq espousa
Une très noble chastellaine
Dont il eult rentes et domainnes.
Son père et sa mère requis
....

(1) Page 485.

(2) Cette légende en vers de huit pieds serait très intéressante, mais d'Aubrometz l'a si mal lue que je me contente d'insérer ici les passages à peu près intelligibles. Le reste est pur charabia.

(3) On voit que l'auteur de ces rimes confond saint Julien l'Hospitalier avec saint Julien, évêque du Mans.



Sa femme laians les coucha
....
....
Les pauvres gens pour Dieu passa.
Après pescher il s'en alla.
....
....
Sy fut reprins et estendu ;
Par sa bouche on luy entonna
Vinaigre, luy estant tout nu.
En Vermandois l'ont envoié
....
Son corps troué de chainnes et de clous.
....

« En ladicte église de Verchotte y avoit un pèlerinage à l'honneur de Dieu et de Monsieur Sainct Julien. Et y at à cest effect beaucoup de beaux reliquaires, où se faict souvent de beaux miracles aux créatures humaines.

« A six verrières en la nef n'y at rien du tout. Et à deux aultres verrières prez l'autel de Sainct Nicolas, n'y at pareillement rien du tout. — Et à aultre verrière suivant, y est escript : *Jacques de Bien Aimée et Barbe Mardan sa femme ont donné ceste verrière par dévotion en leur vivant. Priez Dieu pour eux. An mil six cens et seize.* 1616. — Y estant pourtraict un Dieu en crois, homme et femme, aiant trois filz et une fille, tous vestus et accoustrez en bon bourgeois. — Et à deux aultres verrières suivant aussy rien du tout, et sy y at en ladicte église une confrérie du Sainct Rosaire de la benoiste immaculée Vierge Marie. »

L'ancienne cloche, refondue en 1861, portait l'inscription suivante (1) :

CETTE CLOCHE APPARTIENT AVX MANANS ET PROPRIETAIRES DE VERCHOCQ A ETE FONDVE A SAINT OMER PAR IGNACE DECOCK LE XX OCTOBRE 1705 PESANT DCCL ET QVELQVES LIVRES M^RE^ FRANCOIS LETENDART SEIGNEVR DE VERCHOCQ AGE DE XXIV ANS. (2).

---

(1) D'après M. le curé Legrand.

(2) Mort à St-Omer le 1er novembre 1710 (et non 1719), enterré à Verchocq, fils de Henri de L'Etendart, baron d'Angerville, et de Marguerite de Pippemont, dame de Verchocq.

VERTON

(Canton de Montreuil).

EGLISE.

(Pl. XLVIII, XLIX et pl. M.)

Verton faisait partie du diocèse d'Amiens et du doyenné de Montreuil ; la cure était à la présentation de l'abbaye de St-Josse ; le patron est St-Michel.

L'église est vaste ; c'est peut-être la plus grande église rurale de la région ; elle mesure 44m50 de long, dont 4m pour la tour, 28 pour la nef, 6m50 pour le transsept et 6 pour le chœur. La largeur est de 13m10, dont 6,30 pour la nef. 3,80 pour le bas-côté nord et 3 pour celui du sud. Largeur totale au transsept : 18 m.

Cet édifice était très intéressant avant les restaurations qui l'ont défiguré. Camille Enlart les qualifie comme il suit : « L'église importante de Verton... au XIVe siècle... n'a pas reçu de voûte sur la nef et ses collatéraux... La nef, d'un beau style, a des colonnes à chapiteaux simplement [moulurés]. On peut lui comparer les nefs un peu plus récentes de Souchez en Artois et de Vismes non loin d'Amiens. L'église de Verton a reçu, au XVe siècle seulement, des voûtes latérales. Ce monument rare est en ce moment l'objet d'une refaçon radicale et barbare qui lui enlèvera en grande partie son caractère » (1).

Le chœur et le transsept datent entièrement du XVe siècle.

La tour carrée du XIVe siècle, puissante et massive, ressemble un peu à celle de Berck ; elle s'élève comme elle en avant-corps, bâtie en grés jusqu'à un cordon régnant à une hauteur de 4 à 5 mètres, puis en craie taillée, avec force réparations en briques. Flanquée de contreforts en équerre, elle s'ouvre à l'ouest par un portail en tiers-point, sans ornements, au-dessus duquel se relève en archivolte le cordon qui règne sur la façade. La rose qui le surmonte actuellement a été faite vers 1890, en perçant à grand'peine la forte muraille du clocher.

Celui-ci était primitivement éclairé à l'étage supérieur, sur chaque face, par une grande fenêtre en tiers-point, à meneau central et colonnettes sur les pieds-droits, en pierre de Marquise ; les chapiteaux sont à crochets. Les fenêtres du nord et de l'est, murées, sont encore assez bien conservées. Ailleurs, c'est-à-dire du côté du vent de mer, le parement de la tour, dégradé, a été complètement refait en briques et sans ouvertures.

(1) C. ENLART, *Villard de Honnecourt et les Cisterciens*, p. 9 ; extr. de la *Bibliothèque de l'Eccle des Chartes*, t. LVI, 1895.

Au sommet de la tour, trois grandes gargouilles de grès, sortes de longues chimères, déversent les eaux pluviales. Il n'y en a pas à l'angle nord-est, à cause de la présence, en cet endroit, d'une tourelle à pans coupés, contenant un bel escalier en vis, de 112 marches en grès.

Un toit quadrangulaire trapu, à la base duquel s'ouvrent d'informes ouïes en briques, coiffe actuellement la tour. En ce lieu livré à la fureur des tempêtes, le couronnement du clocher a dû être refait bien des fois. Le 3 juin 1568, Louis Fœullet, « lieutenant des bailly et eschevins du villaige de Verton », et Mahieu Fœullet, marguillier, passent marché à Montreuil avec Jacques Huppe et François Riou, couvreurs de tuiles à Sorrus, moyennant 105 livres tournois, pour « bien et deuement couvrir le clocher de lad. église de Verton d'eschancles léalles et marchandes et toutes de cœur de chesnes, et selon la monstre qu'il leur a esté faicte desd. eschancles ; avecq ce de fournir les lattes et cloux qu'il sera de besoing ». Les couvreurs devront « laisser seullement deux poulces de descouvert sur chacune eschancle, et ce pour eschantillon, et bien et deuement attacher lesd. eschancles selon qu'il est accoustumé. » (1). Depuis longtemps, les ardoises ont remplacé les essangles sur le clocher.

A l'intérieur, la tour forme un porche voûté d'ogives prismatiques qui accusent le XVe siècle ; les culs-de-lampe qui les supportent ne sont pas sculptés ; ils sont en grès, ainsi que le chambranle des trois portes : le portail extérieur, le portail intérieur et l'entrée de la tour d'escalier.

La nef, de sept travées, est vaste ; elle n'a jamais été voûtée. Un plafond en cintre surbaissé la couvrait naguères, cachant la belle charpente apparente qui se voit encore dans les combles. Vers 1890-92, on a établi sur la nef une simili-voûte en plâtre et briques creuses, dont les culots et les clefs sont d'un goût horrible et déshonorent l'église.

Les douze belles colonnes cylindriques de la nef et les arcades brisées qui les surmontent sont en pierres de diverses teintes, grès de mer, pierre de Marquise, etc. ; on a trouvé bon, tout récemment, de recouvrir cette marqueterie amusante et irrégulière d'une couche de badigeon ; injure qui avait été jusqu'ici épargnée à

(1) Minutes Allard, notaire à Montreuil. — Les archives du Pas-de-Calais contenaient avant les bombardements de 1915, sous la cote C. 249, un long devis de réparations aux murs, toits et vitres de l'église de Verton, en date du 1er décembre 1737 et sans grand intérêt. C'est alors que le grand comble, « d'une trop grande raideur », qui était en tuiles, fut refait en ardoises sur la longueur de 90 pieds : « dans ce lieu qui est sujet à de grandes tempettes », on était obligé « de couvrir la ditte église plus souvent de chaume que de tuilles. »

ces belles pierres. « En bâtissant l'église de Verton, on plaça des entraits de bois entre les colonnes de la nef. Des bouts de poutre sciés, qui s'y voient encore, restent témoins de ce mode de construction. » (1). Les chapiteaux octogones sont simplement et sobrement décorés de moulures. Les bases sont carrées, avec demi-cercles aux angles. Deux demi-colonnes sont engagées dans la muraille de l'arc triomphal. Celle de droite portait naguère, en peinture murale, les armes de La Fontaine-Solare : *bandé d'or et d'azur de six pièces, les bandes d'or échiquetées de gueules de 3 traits.* Cette litre, qui devait se retrouver sur toutes les colonnes, et qu'un grattage intelligent avait remise à jour, a disparu dans la récente restauration.

Les bas-côtés avaient reçu, au xve siècle, des voûtes d'ogives dont il ne reste que les culs de lampe au dessus des chapiteaux des colonnes. Ces culs de lampe représentent tous des personnages, anges, hommes ou femmes, dans diverses positions, portant soit des phylactères, soit des écussons chargés des instruments de la Passion. Sur les murs nord et sud, les culs de lampe n'étaient pas sculptés. La restauration a respecté ceux des colonnes, et mis en face d'eux d'affreux culots qui leur servent de repoussoirs.

Avant ces travaux, les bas-côtés étaient couverts d'une façon grossière, mais originale. Des entraits, qui les traversaient au droit de chaque pilier, servaient de bases à des berceaux transversaux en plâtre. Il paraît, d'après les souvenirs des anciens de la paroisse, qu'autrefois chaque travée avait un pignon extérieur, comme aux églises de Cayeux, St-Valery, Etaples, etc...

Dans la première travée de chaque bas-côté s'ouvre une porte latérale en plein cintre ; celle du nord est du xvie siècle, celle du sud du xviiie. A l'extrémité ouest du bas-côté sud s'ouvrait une fenêtre en arc brisé, aujourd'hui murée. Au bas-côté nord, c'est une rose du xve ou xvie siècle, à remplage formé de quatre soufflets, disposés en quatrefeuilles, avec vitraux anciens mais incolores.

Les fenêtres latérales des bas-côtés n'ont aucun caractère. La nef n'a pas de fenêtres hautes ; elle rentre donc dans la catégorie des « nefs obscures », étudiées par E. Lefèvre Pontalis.

La croisée et les croisillons sont couverts par trois voûtes d'ogives prismatiques, de hauteur égale. Toutes les arcades de communication entre le transsept, le chœur, la nef et les bas-côtés sont en tiers-point et reposent sur des pieds-droits sans colonnettes. Au-dessus de l'arcade réunissant le bas-côté sud au croisillon, on voyait encore récemment les traces du formeret terminal du bas-côté. La clef de

(1) Le même système a été employé à la Cathédrale d'Amiens. (C. Enlart, *Manuel d'Archéologie française*, 1re édit., t. I, p. 45).

voûte de la croisée représentait une tête grotesque. On l'a remplacée par le monogramme IHS en capitales romaines modernes.

Le croisillon sud ou chapelle de la Vierge a été restauré dès 1876, avec plus de goût et moins de fantaisie que le reste de l'église ; sa clef de voûte est une rosace ; les culs-de-lampe sont en pyramide renversée très simple, comme l'étaient tous ceux du chœur et de la croisée avant les travaux de 1890.

Ce croisillon est éclairé par deux grandes fenêtres à meneaux, l'une à l'est et l'autre au sud. En rouvrant en 1876 celle de l'est, on a trouvé dans le mur de remplissage un soufflet du tympan d'une fenêtre flamboyante, avec vitrail de teinte vert terne, encadré de grenetis rouge-brun, et portant en rouge la date 1579. Ce fragment de verrière, brisé en quatre morceaux, était conservé au presbytère en 1886 ; il s'est perdu depuis.

A l'extérieur, un graffite de 1576 pourrait bien nous donner la date de la construction du croisillon.

Le croisillon nord ou chapelle St-Maur est la partie la plus ornée de l'église. Le clef de voûte porte les armes de Soyecourt : *d'argent fretté de gueules.* Les quatre culs de lampe, très bien sculptés, représentent St-Michel terrassant le dragon, St-Martin à cheval, donnant son manteau au pauvre, Ste-Barbe et sa tour, Ste-Marguerite marchant sur un dragon.

La fenêtre orientale, à deux meneaux, naguère obstruée par un grand retable à tableau (St-Maur et St-Benoît) daté de 1837, a été rouverte, ce qui est heureux.

Les reliques de St-Maur sont vénérées à l'église de Verton de temps immémorial et y sont l'objet d'un pèlerinage annuel. Le 1er septembre 1614, le comte de La Fontaine d'Ognon donna à l'église des reliques de St-Josse (1).

Contre le pignon du croisillon nord s'applique l'ancienne chapelle seigneuriale, convertie en sacristie. Elle est divisée en deux parties par un mur de refend ; chacune des deux travées est voûtée d'ogives. La chapelle proprement dite communique avec l'église par une porte en anse de panier, avec archivolte en accolade ; elle est éclairée par une petite fenêtre en anse de panier. L'autre travée est éclairée par une fenêtre en arc brisé ; elle s'ouvrait sur l'église par une grande arcade, aujourd'hui murée ; et dans le mur de refend se voyait une tombe seigneuriale, sous un enfeu en arc surbaissé, avec riche voussure ornée de feuillages de vigne gracieusement sculptés (2). Ce tombeau devait renfermer les restes d'un seigneur de la maison de Soyecourt. La statue couchée du chevalier existait encore, paraît-il,

(1) B^on^ DE CALONNE, *Hist. de l'abb. de Dommartin*, p. 66.

(2) Voir pl. M, n° 2.

en 1868, quand on perça le mur pour réunir les deux travées et aménager le tout à usage de sacristie. On n'a pu me dire ce qu'est devenu ce gisant ; peut-être se retrouvera-t-il un jour ; on sait que les Soyecourt aimaient à se dresser de somptueux mausolées, tant à Corbie qu'à Tilloloy.

Un escalier de pierre, en vis, mène de cette chapelle aux combles de l'église.

Le chœur a deux travées de long et un chevet à trois pans ; sa voûte a été très maltraitée dans les dernières restaurations ; on a remplacé les culs-de-lampe en pyramide renversée (dont certains étaient en bois, dit-on), par des niches à dais flamboyants, — disposition fréquente dans le pays, mais qui n'existait pas à Verton. La clef du chevet représente saint Michel, en spadassin du XV[e] siècle, pourfendant de son sabre un monstre ; l'autre clef figure une tête plate. Les fenêtres, au nombre de cinq, sont assez petites, percées très haut ; leur arc en tiers-point est refendu par un meneau ; elles sont très ébrasées et leur appui est saillant et élargi. Sur le mur sud, sous les fenêtres, on entrevoyait à travers le badigeon des peintures murales, entr'autres l'effigie d'un ancien curé, en chaire, prêchant ses ouailles. En 1892, le mur a été gratté et les peintures détruites sans avoir été bien vues.

A l'extérieur, les fenêtres du chœur et du transsept sont surmontées d'archivoltes.

Le mobilier actuel n'est guère intéressant.

Le 12 novembre 1611, marché fut passé à Abbeville par « Nicolas Jullien le jone, maistre menuisier à Abbeville, paroisse S[t]-André, et Jehan de Le Clocque, m[e] dud. mestier, demeurant en ceste ville, paroisse S[t]-Wlfran de la Chaussée, avec Messire François de La Fontaine, chevalier, seig[r] d'Ongnon, Hallencourt et Verton »; les premiers comparants s'obligent à faire en dedans la mi-carême « l'embrassure et corniche d'un tableau avecq son fondz fonssé d'ais de la haulteur de douze piedz de hault et sept piedz sept poulce de large, de piedz de roy, assçavoir la corniche de six poulces d'espaisseur, les collonnes de neuf poulces, le chassy de quattre poulces auquel seront mises les armes des seigneur et dame d'Ongnon, avecq deux chapiteaux corinttes et une teste de chérubin et autres pièces sellon qu'il est porté au modelle représenté par lesd. comparants et lequel a esté paraphé par les nottaires roiaulx soubzsignés pour éviter à change », le tout de bon bois de chêne à vives arêtes ; plus « ung ballustre de dix neuf piedz de long et de haulteur de deulx piedz quattre poulces, la testure (?) et sousbat duquel sera d'ung pied de large et de quatre poulces d'espaisseur ; led. ballustre tant plain que vide moins ung thiers. Davantage se sont submis de faire deux marches pour aller à l'autel », sur le modèle de celles de l'autel de l'église des Pères *Capuchins* d'Abbe-



(Cl. Lorgnier).

FRENCQ. — Château de Rosamel. — Poêle de faïence.



(Cl. des Forts).

RECQ. — Château.

ville ; et « de fournir deux piramides selon celles quy sont aud. autel des Capuchins, et de faire une couverture de la table d'autel avecq une corniche tout allentour de l'autel, de quattre à cincq poulces de large », etc., le tout de bon bois de chêne, à vives arêtes, sans aubier et sans y mettre de clous. « Laquelle besongne cy dessus lesd. comparants se sont submis d'aller mettre et poser aussy à leurs despens en l'église paroissialle du village de Verton. » Prix : neuf vingt (180) livres. (1).

Le 23 juin 1612, marché passé aussi à Abbeville, entre « Jehan Greber, m^e^ menuisier à Abbeville, paroisse St-Wlfran de la Chaussée, et dame Ipolite de Montmorency, princesse douairière d'Espinoy et à présent femme de Messire Françoys de La Fontaine, chevalier, seigneur d'Ongnon, Verton et Hallencourt », par lequel ledit Greber s'oblige à faire un tabernacle pour l'église de Verton » avant le 15 août ,« avecq les passetz ou escalliers, selon le model qu'il en a fet et quy a esté... paraphé par les nottaires... pour éviter à changement. » Prix : 90 livres. (2).

Le maître-autel de Verton qui a été supprimé vers 1892 conservait encore quelque chose des travaux des menuisiers abbevillois de 1611-1612, bien qu'il eût été *retapé* après la Révolution. Il n'était d'ailleurs pas remarquable ; ce que j'y ai trouvé de plus curieux, c'était une bizarre statue de St-Michel, costumé en bourgeois du temps de Louis XV, tenant une épée de la main droite et une croix de la gauche ; le dragon se tortillait à ses pieds. Le saint Gengoult de l'église de Bernay-en-Ponthieu est de même école.

Par son testament du 14 décembre 1661, Nicolas de La Fontaine, seigneur de Verton, fait donation de six gerbes du cent qu'il possédait sur la dîme des molières rencloses, « à l'autel de la Ste-Vierge et de St-Maure, pour y estre basties deux beaux aultels et pleins de vénération. » (3).

On a trouvé dans un des autels, démolis dans la seconde moitié du XIXe siècle, deux petits vases d'étain très fin, parfaitement identiques l'un à l'autre, et tous deux frappés de la même marque : un maillet sous la couronne royale d'Angleterre, et accosté des initiales I. C. L'un d'eux contenait un ossement.

Un petit feuillet de parchemin, rongé d'humidité, mais encore lisible et très bien écrit, portait ces lignes :

« *Anno Domini* 1622 *die* 26 *Julii ego Adrianus abbas* || *Monasterii Montis Sancti Eligii* (4) *consecravi altare hoc* || *in honorem Sanctæ Annæ et reliquias Sancti Severini* || *et Sanctæ Emerentianæ Virginis Martyris in eo*... [*inclusi* ?] *sigillatas* ».

(1) Minutes de Louis de Calonne, notaire à Abbeville.
(2) Minutes id. ; communications de M. R. Crusel.
(3) Chartrier de Verton.
(4) Adrien du Quesnoy, abbé du Mont-St-Eloy, près d'Arras, 1592-1624.

La relique est certainement de St-Séverin ou de Ste-Emérentienne. Il devait y avoir également une relique dans l'autre vase aujourd'hui vide.

Ces objets ont été trouvés probablement dans l'autel de la Vierge, détruit en 1876 ; le maître-autel a toujours été sous le vocable de St-Michel, et celui du nord sous le titre de St-Maur, tandis que l'autel du sud, aujourd'hui placé sous l'invocation de la Vierge, a pu être autrefois dédié à Ste-Anne, dont il porte encore une statue ancienne. Les deux vases ont figuré en 1896 à l'Exposition rétrospective d'Arras, sous le nº 2342.

Les fonts baptismaux, du type à cinq supports, ne remontent qu'au XVIIe siècle ; ils ont perdu leurs colonnettes sauf la base et le chapiteau. Enlart écrit à leur sujet :

« Passé le XVIe siècle, les fonts à cinq supports devinrent tout à coup plus simples, mais aussi plus laids qu'ils ne l'avaient jamais été ; je n'en veux pour exemple que les cuves de Verton, Groffliers et Aix-en-Issart, dans les environs de Montreuil-sur-mer. Les colonnettes ne s'y composent plus que d'un fût entre deux mauvaises moulures semblables entre elles et qu'on ne saurait décorer du nom de bases et de chapiteaux. Ces monuments ont trop peu de style et sont trop mal exécutés pour n'être pas postérieurs au XVIe siècle ; c'est tout ce qu'on peut dire de leur date ». (1).

On voit dans l'église une statue en bois de St-Antoine avec son cochon au milieu des flammes, XVIe siècle. La statuette de St-Roch est portée sur quatre petits lions qui paraissent plus anciens qu'elle.

Sur le mur extérieur est du croisillon sud, se lit l'intéressante inscription suivante, en cursive gothique :

dimenche	ſe vj de janvier	eſt paſſe ſe
eſtapſe ſiega	mil' v^{c} iiii^{xx} et vnze	duc deppēnon
		pour memore.

Cette inscription commémore le siège et la prise d'Etaples sur les Ligueurs par le duc d'Epernon, qui commandait l'armée royale. La date gravée sur ce graffite me laisse perplexe. On sait, en effet, à n'en pas douter, que le 31 *janvier* 1591, du Bernet, gouverneur royaliste de Boulogne, fut tué devant Etaples qu'il assiégeait, et que ses lieutenants appelèrent à la rescousse le duc d'Epernon, qui accourut et s'empara de la ville. J'ai cité ailleurs un acte qui fait foi que, en février 1591, les

(1) Enlart, *Etude sur quelques fonts baptismaux du Nord de la France*, p. 17.

Ligueurs étaient encore maîtres d'Etaples (1). Il semble donc que le duc d'Epernon n'a pu passer à Verton dès le 6 janvier ; à cette date, Etaples n'était pas même encore assiégé.

Le 6 janvier, par ailleurs, est bien tombé un dimanche en l'an 1591, comme le dit notre inscription.

Ce précieux graffite est devenu presque illisible.

Quelques carreaux de Sorrus, aujourd'hui perdus, se trouvaient dans le bas-côté droit ; on y voyait l'effigie d'un prêtre avec ces mots :

[*Sous ce carr*] EAV GIST || TOVSSAIN DVBOIS PBRE || CVRE ||... (2) || ME PATER N|| OSTER AVE || MARIA...

Toussaint Dubois ou Dubos est cité comme curé de Verton en 1587, 1598 et 1613.

La seule épitaphe seigneuriale encore lisible se trouve scellée dans le mur extérieur de la sacristie. Elle concerne «Charles Hubert Marie Gaspart de La Fontaine-Solare, ancien chevalier de St-Louis, officier au régiment Royal infanterie, puis capitaine général des garde-côtes, décédé à Verton le 14 frimaire an 6 (23 décembre 1797), et Marie Louise Delamiré, son épouse, décédée audit Verton le 5 germinal an 6 (3) (23 mars 1797). »

Deux des trois cloches, de 1822, sont l'œuvre de Gorlier, fondeur à Frévent.

Le château de Verton, rebâti plusieurs fois, n'a pas d'intérêt archéologique, quoiqu'il garde encore une vieille tour. Il a passé récemment, par vente, des La Fontaine-Solare aux Fougeroux de Campigneulles.

En 1514, Jehan de Soyecourt, seigneur de Verton, mineur d'ans, n'avait pas le château en sa possession. Voici ce qu'il en dit dans l'aveu qu'il rend pour sa terre de Verton à Ferry de Croy, seigneur de Beaurain, le 1er juin 1514 : « Et primes un manoir séant aud. lieu de Verton, assez près de l'église d'icelle ville, contenant une mesure 28 vergues ou environ, que on dit et nomme communément le Cour, où est mon chief-lieu de mondit fief, et où a esté anchienement l'hostel et demeure des seigneurs dudit Verton, mes prédécesseurs, et y a encoire une tour où sont mes prisons, une porte avec autres édiffices de machonnerie que anchiennement clooient ledit manoir et demeure, et y est compris le gardin des Archiers, le tout

(1) Février 1591. — Contrat de mariage de « Anthoine Lespine, sergeant d'une compagnie de gens de pied soubz Messieurs les princes de la Saincte Union, assisté et accompagné de Wallequin Desclave, homme de guerre soubz la charge du sr de Bernapré, capitaine et gouverneur du chasteau d'Estaples », etc. (Minutes des notaires. — *Les Gouverneurs de Montreuil de la maison des Essarts de Maigneulx*, p. 9).

(2) Ici on lit PPIEN VIMEV. Natif de Huppy en Vimeu ?

(3) Il faut rectifier an V. L'épitaphe est fautive ici.

abouttant d'un bout vers le mer au quemin qui maisne de lad. église à Plancques, et à un petit de terre que tient Guillaume Dœulin, d'autre bout et d'un costé au quemin qui maisne de laditte église à le Croix de Bavémont, et d'autre costé à la mazure dud. Guillaume Dœulin ; et le tient à rente de moy l'église dud. Verton par moy payant chacun an au terme de St-Remy et Noël 20 sols parisis ; et en est mon homme pour laditte église, à moy baillié par les marguelisiers d'icelle, Jehan de Le Trencque » (1).

La croix dite du Blanc-Dieu, à la limite des terroirs de Verton et de Waben, est érigée sur d'anciennes sépultures, probablement mérovingiennes. J'ai publié ailleurs (2) un long procès-verbal des 24 et 25 mai 1778, décrivant en grand détail ces restes anciens. (3). La croix elle-même est citée dans un acte du 6 mars 1585 : « la croix du prey de la seigneurye St-Elloy, nommée le Blancq Dieu. » (4).

Une pièce de 1551 mentionne « le viel attre que l'on dict la chimentière anchienne dud. Verton », tenant au chemin des Cauffours. (5).

WABEN

(Canton de Montreuil).

C'est une étrange destinée que celle de cette ancienne ville, jadis commune et chef-lieu de bailliage royal (6), aujourd'hui devenue un chétif village de 300 habitants. Waben a eu de l'importance à l'époque franque ; l'abbé Haigneré y a fouillé, en 1860, un très riche cimetière dans la propriété Bodescot. « Les cadavres

(1) Aveu de Beaurain de 1513 ; ms. à M. Millon, de Beaurainville.

(2) *Epigraphie du P. d. C.*, IV, *Montreuil*, p. 254.

(3) Consignons ici ces détails liturgiques : La croix en question était l'objet d'une procession annuelle dite du Blanc-Dieu, qui se faisait le jour de l'Ascension depuis un remps immémorial. Les gens de Waben et ceux de Verton s'y rendaient processionnellement à la même heure. Avant l'introduction de la liturgie romaine, on chantait en s'y rendant des répons et hymnes spéciaux ; au pied de la croix on entonnait l'antienne du *Magnificat* du jour de l'Invention de la Ste-Croix. Au retour on chantait les litanies du Saint Nom de Jésus jusqu'à la croix de l'entrée du village (de Waben) ; là on chantait une antienne à la croix, et enfin l'*Ave maris stella*.

Depuis 1852, les hymnes et répons qui ne se trouvent pas dans la liturgie romaine ont été remplacés par l'hymne de l'Ascension et les psaumes de ce jour. (Registre paroissial de Waben). Une fois de plus, l'avènement de la liturgie romaine a tué les vieux usages locaux.

(4) Minutes Postel, notaire à Montreuil.

(5) Minutes Le Porcq, id.

(6) Voir dans l'*Epigraphie du P. d. C.*, *Montreuil*, p. 255, la description de divers sceaux du bailliage et de l'échevinage de Waben. J'en ai retrouvé d'autres depuis, des XVIIe et XVIIIe siècles, sans variante importante.

étaient couchés de l'est à l'ouest dans cinq tranchées parallèles. On recueillit une grande quantité d'objets précieux : des vases en terre rouge et en terre noire de formes diverses ; un vase en cuivre et plusieurs ampoules bien conservées ; des boucles en bronze, des anneaux, des plaques de ceinturon, des attaches de baudrier, des fibules en bronze et en argent, des colliers en verroterie ou en ambre, des framées, des lances, des haches, des scramasax », etc. (1). Ces fouilles avaient été faites pour le musée de Boulogne. Mais, après procès et divers avatars (2), les collections, reprises par le propriétaire, ont été achetées par le musée de St-Germain en Laye, dont elles remplissent toute une salle. On a même parlé de *période Wabenienne*, comme subdivision des temps mérovingiens !

Un tumulus, à la sortie de Waben vers Authie, porte le nom de Mont d'Herre ; il a été fouillé sans résultat par M. Jules de Valois.

Au moyen âge, Waben qui faisait partie du comté de Ponthieu et du diocèse d'Amiens, était un port, grâce à un bras de l'Authie qui passait par là ; aujourd'hui, le fleuve coule à une lieue au sud de Waben.

Les comtes de Ponthieu avaient un château à Waben (3), et la ville était fortifiée ; on peut encore reconnaître le tracé de l'enceinte, d'ailleurs très exiguë, bien qu'elle soit presque nivelée et ne forme plus qu'un talus insignifiant.

M. l'abbé Becquet, de Waben, professeur à Marcq, m'écrivait en 1886 : « Au temps où j'allais apprendre à lire dans une salle où la lumière du jour pénétrait à peine, nous avions pour nous récréer et prendre nos ébats une éminence de 10 à 15 mètres de hauteur, qu'on appelait le Château. C'était évidemment la citadelle. Elle a été rasée depuis, mais les habitants de Waben en montrent l'emplacement, tout en face du presbytère. Le sommet était circulaire, plan et couvert d'un fin gazon qui nous était bien commode. Il n'y avait aucun vestige de construction, mais on en a trouvé, je crois, lorsqu'on a nivelé le terrain. En face de la route (alors un misérable chemin boueux), c'est-à-dire faisant tout à fait face au presbytère, s'élevait un mur en cailloux ; c'était la façade d'une espèce de chambre, ou caverne si vous voulez, creusée dans le monticule. Au dessus de la porte était un silex volumineux faisant saillie sur le reste et ayant l'aspect d'une tête sculptée, bien que d'autres silex lancés par les gamins l'eussent considérablement endomma-

(1) Bon DE CALONNE, *Dict. hist. P. d. C.*, *Montreuil*, p. 413.

(2) Cf. HAIGNERÉ, *Infortunes et mésaventures*, dans le *Recueil historique du Boulonnais*, t. I, pp. 312 ; t. II, p. 127-128.

(3) Le 4 décembre 1784, un habitant de Waben présente requête contre la sentence qui le condamne à détruire la maison de charpente qu'il a fait élever dans les fossés du château de Waben, et à remettre audit château les pierres qu'il en a enlevées. *(Arch. Nat., R1 96).*

gée. On pratiquait dans cette sorte d'appartement communal le *teillage* du lin ; c'était une *écoucherie*, comme on dit en patois ; mais cette construction était contemporaine de la vieille ville assurément.

« Le plan de l'enceinte était à peu près circulaire. Le fossé tangent au château se continue jusqu'à la forge Mariette, est coupé par la route de Verton ; on le suit de cette forge jusqu'au chemin de Berck. Il passait devant la ferme Garson. En partant du château pour le suivre en sens inverse, on le voit traverser la route de Conchil, puis longer le cimetière. Quand on est dans le cimetière, on le voit en former la limite ; la pente est assez abrupte ».

Un acte de 1743 parle d' « une ancienne maison à présent démolie et à usage de labour, située au village de Vuaben, *hors les trois portes* ». Sans doute ces trois portes de la vieille ville étaient orientées vers Groffliers, vers Verton et vers le Temple.

La maison de la famille Guilbart, près de l'église, est un assez pittoresque logis du XVIIe siècle. Bâtie en craie taillée, elle est éclairée d'étroites fenêtres. La porte est surmontée d'un fronton et flanquée de deux pilastres. Une tourelle ronde, autrefois plus élevée, aujourd'hui coiffée d'une poivrière en tuiles, flanque la façade au midi. Le linteau en chêne de la cheminée porte la date 1632. Vieux de trois siècles, ce logis ne remonte cependant pas au temps de la vieille ville.

L'ancien château des derniers vicomtes de Waben est aujourd'hui une ferme très simple.

Seule, l'église, dédiée à St-Martin, a gardé quelques restes des XIe et XIIe siècles, mais presque informes et noyés dans une bâtisse sans style. Il a fallu tout le talent et le flair archéologique d'Enlart pour les retrouver (1). Cette église ressemblait à celle de Groffliers et est ruinée comme elle, mais bien plus complètement. Tout ici est fruste et défiguré. La façade occidentale n'a plus aucun intérêt. Les grandes arcades, au nombre de huit de chaque côté, ne laissent plus deviner ni leur moulu-ration, ni la forme de leurs supports ; tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'elles étaient en plein cintre et très basses. Au sud, la première arcade seule est encore visible. De même qu'à Groffliers, les bas-côtés, le transsept et le chœur sont détruits ; il ne reste que l'arc triomphal, à triple rouleau, d'un tracé légèrement brisé, où les claveaux d'oolithe alternent avec les claveaux de craie, et dont les supports sont, comme à Groffliers, de lourds piliers carrés qui ont dû porter une tour. On le voit, le plan de ces deux édifices est exactement semblable et, de plus, la longueur et la largeur des nefs subsistantes sont identiques de part et d'autre.

(1) *Monuments de l'architecture romane dans la région picarde*, p. 169. Waben était du doyenné de Montreuil, l'abbé de St-Josse-sur-Mer présentait à la cure.

En 1772, il y avait à l'église de Waben trois chapelles dédiées à St-Firmin, à St-Martin et à St-Omer (1). Ces chapelles étaient sans doute de simples chapellenies, ou des autels. En 1551, une terre à Beaumont était tenue de « la Chapellerye de Sainct Martin de Waben » (2).

On voyait autrefois dans l'église de Waben un bas-relief d'albâtre anglais (44 cent. sur 25), représentant le Christ en croix, avec le Père Eternel bénissant et quatre angelots recueillant dans des calices le sang des plaies. Ce bas-relief a passé ensuite dans la collection du Dr Brullé, d'Hesdin ; je ne sais ce qu'il est devenu.

Dans le mur sud du chœur est encastrée une dalle de marbre bleu sur laquelle on lit :

D. O. M. || SOUS LA TOMBE AU MILIEU DE LA || NEF DE CETTE EGLISE ET A COTÉ || REPOSENT LES CORPS DE MESSIRE JOSEPH DE ROUSSÉ CHEVALIER SEIGNEUR || VICOMTE DE WABEN DÉCÉDÉ LE 2 DE X^{BRE} 1736 AGÉ DE 69 ANS ET DAME JEANNE || BOURDON SON ÉPOUSE DÉCÉDÉE LE 27 MARS 1735 ET DE DAME MARIE CHARLOTTE || HERMAN EPOUSE DE MESSIRE CHARLES FRANCOIS IOSEPH DE ROUSSÉ CH^{ER} SEIG^{R} VICOMTE || DE WABEN ET AUTRES LIEUX DÉCÉDÉ[E] LE 22 MARS 1739 ET CEUX DE M^{RE} CHARLES||FRANCOIS JOSEPH DE ROUSSÉ CH^{ER} SEIG^{R} VICOMTE DE WABEN ET AUTRES LIEUX DÉCÉDÉ || LE 5 MARS 1754 ET DE DAME MARIE ANGÉLIQUE CHARLOTTE URSULE MERLAUD (on a gravé par erreur MERLAND) SON || ÉPOUSE DÉCÉDÉE EN LA VILLE DE MONTREUIL SUR MER LE 11 MAI 1757 AGÉE DE 42 ANS. || *REQUIESCANT IN PACE.*

Une autre épitaphe, dans le mur nord de la nef, fait en partie double emploi avec la précédente (3).

La cloche, fondue en 1848, est l'œuvre de Bécus, le dernier fondeur ambulant.

On a déterré en 1903, dans la partie sud du cimetière, et relevé contre le mur de l'église une énorme dalle funéraire de grés, de forme trapézoïdale, anépigraphe. Elle mesure 1^{m}63 de long sur 0^{m}72 de large à la tête et 0^{m}66 aux pieds ; l'épaisseur, à peine dégrossie, varie de 0^{m}18 à 0^{m}21. Le seul ornement de la dalle est une petite croix grecque (0,39 $\times$ 0,33), haussée sur une longue hampe cylindrique de 1^{m}09 de haut, qui se termine un peu au-dessus du bord inférieur de la pierre. Croix et hampe sont en relief peu saillant, aux arêtes adoucies et émoussées partout.

(1) B^{on} DE CALONNE, *Dict.* cité.
(2) Minutes Malingre, à Montreuil.
(3) Cf. *Epigraphie, Montreuil*, pp. 257-258.

Cette curieuse dalle me paraît remonter au moins au XIIe siècle ; elle dénote évidemment un faire plus ancien que les pierres de Notre-Dame-en-Darnetal (125..), de St-Josse-au-Val (1247) et de Neuville (1). On remarquera qu'ici comme à St-Josse-au-Val, la croix est en relief et non au trait.

WAILLY.

(Canton de Montreuil).

Eglise.

L'église de Wailly, dédiée à St-Pierre, appartenait au doyenné de Montreuil ; l'abbé de St-Saulve en était le présentateur.

Cette église a été radicalement modernisée et en partie rebâtie de 1883 à 1885, et encore retouchée depuis ; ces travaux coûteux et inutiles lui ont enlevé presque tout son intérêt.

Elle se composait d'une tour en avant-corps, d'une nef avec un seul bas-côté au nord (2), et d'un chœur avec une chapelle latérale du même côté. Le collatéral a été supprimé et la nef élargie et reconstruite en 1883. La longueur est de 28 mètres.

Sauf la tour, qui date de 1770, toute l'église était du XVIe siècle et construite en craie taillée. On n'a d'autres documents sur ses réparations anciennes qu'un marché du 18 mars 1606, pour la couverture en tuiles du chœur ; « les eschantilles seront de mesme de ceulx quy sont à présent sur le pavillon de la maison du sieur et vicomte de Wailly. » (3).

La tour carrée, à contreforts en équerre, a remplacé un clocher écroulé en 1770, lors d'une forte tempête dont les anciens se souvenaient encore dans ma jeunesse. Le portail, récemment refait, était assez bas, en plein cintre, sous archivolte de même forme ; la date 1770 (ou 1771 ?) se lisait gravée au claveau. Plus haut, un œil-de-bœuf éclaire la tribune, et l'étage des cloches a une fenêtre en plein cintre sur chaque face. Une flèche d'ardoises surmonte la tour, qui n'est pas voûtée.

(1) Cf. pp. 82, 107 et 328 ci-dessus.

(2) Il est curieux de noter que, dans toute la région, quand une église n'a qu'un seul bas-côté, celui-ci est toujours au nord : Berck, Verchocq et Maintenay (autrefois), Hucqueliers, Lambres, St-Quentin-lez-Aire, Racquinghem...

(3) Minutes Belart et Bellin, notaires à Montreuil.

La nef était éclairée au sud par deux fenêtres en tiers-point, avec archivoltes ; au nord, trois arcades brisées séparaient la nef du bas-côté et reposaient sur deux petits piliers isolés en grés à simple tailloir en guise de chapiteau ; l'un, paraissant du XVIe siècle, très simple, portait ses arcades bien profilées, dont les creux de la gorge étaient, au bas, remplis par des amortissements se raccordant au carré du chapiteau. L'autre pilier était refait et grossier.

Le bas-côté était un simple appentis, clos par un mur de briques, sans aucun caractère ; deux fenêtres carrées l'éclairaient, et une porte simple, à cintre surbaissé, y donnait accès ; sa boiserie et ses ferrures paraissaient dater du XVIe siècle et devaient provenir d'une porte plus ancienne.

L'arc triomphal, aujourd'hui refait et élargi, était en tiers - point. Au mur doxal s'adossait, à gauche de l'arc triomphal, l'autel de Ste-Anne. En enlevant ses boiseries en 1883, on y a trouvé la date de l'église et un nom, inscrits en beaux caractères :

1571
iehan de flocques.

Il s'agit très probablement de Jehan de Flocques, curé de Brexent en 1579 et de Beutin et Attin en 1582. Il devait être natif de Wailly, où sa famille existait à cette époque ; un autre Jehan de Flocques, manouvrier, habitait Wailly en 1575. Mais la belle écriture du graffite accusait plutôt la main du prêtre.

Au-dessus de ce graffite s'en voyaient deux autres :

Sancte nicolae
ora pro nobis
1679
cſoy Jehan rēbus
..10.

Les Rébus sont aussi une ancienne famille de Wailly.

Tout cela a été détruit.

Le chœur a trois travées de voûte d'ogives, plus un chevet à trois pans dont la voûte est commune avec celle de la dernière travée. Il doit dater de 1571, comme nous venons de le voir. Les culs-de-lampe sont grassement sculptés de rameaux de vigne et de chêne, avec fruits, et parfois des animaux se jouant dans le feuillage. Les trois clefs n'ont rien d'intéressant ; l'une forme un faisceau d'épines ; celle du chevet a été ornée en 1884 des armes accolées de Cossette et Van Cappel de Prémont, sur deux écussons ovales dans le style du XVIIIe siècle.

Les fenêtres, au nombre de six (trois au sud et trois au chevet), sont larges, en tiers-point ; elles avaient perdu leurs meneaux qu'on a rétablis. Dans la première travée au sud s'ouvrait une petite porte de grés, en anse de panier, surmontée d'une belle archivolte flamboyante. On la mura au XVIIIe siècle et on ouvrit au-dessus une fenêtre pour satisfaire à la bizarre manie de la symétrie dont nous sommes atteints depuis trois siècles. En 1884, on détruisit la belle archivolte pour agrandir la fenêtre et l'accommoder au style des autres.

Une piscine très simple, en anse de panier, à droite du maître-autel, a été également détruite.

La chapelle de la Vierge, au sud du chœur, s'ouvrait sur le bas-côté supprimé par un arc en plein cintre ; elle se réunit au chœur par deux arcades en tiers-point, bien moulurées, retombant sur une colonne octogone en grés, dont le chapiteau est un simple tailloir, et la base octogone comme le fût. Sous les retombées latérales des arcades sont des culs-de-lampe sculptés.

La voûte de la chapelle est de deux travées d'ogives prismatiques, avec clefs peu décorées (étoile et feuillages) et arc doubleau en plein cintre. L'un des culs-de-lampe représente un cochon accroupi, vomissant hors de sa gueule un cep de vigne qui s'enroule autour de l'ogive et serpente ainsi sur 0^m75 de longueur ; un limaçon, plus gros que le porc, ronge une feuille de vigne.

Un autre cul-de-lampe figure un singe ; un troisième, une chauve-souris aux aîles éployées ; un quatrième, un monstre roulant de gros yeux au milieu du feuillage.

La première travée de la chapelle n'avait pas de fenêtre ; on en a fait une en 1884, et, par un fâcheux souci d'uniformité, on a supprimé en même temps la riche archivolte à acrotère de feuillages qui surmontait, à l'extérieur, la fenêtre de la seconde travée.

A l'est, les lourdes boiseries du rétable de l'ancien autel cachaient une autre fenêtre en tiers-point, refendue par un meneau. Ce meneau était torique ainsi que les pieds-droits de la fenêtre et supportait dans le tympan un œil - de - bœuf et deux soufflets de même profil, qui avaient gardé leurs vitraux rouges et verts.

La présence de tores dans cette fenêtre, et le style des moulures semblent indiquer que cette chapelle est un peu plus récente que le chœur, ou a été bâtie par des ouvriers plus jeunes. On sait, en effet, qu'à la période d'extrême décadence du style flamboyant, le tore reparaît au lieu des moulures prismatiques ; le clocher de Sapignies près Bapaume, daté de 1613 et détruit pendant la dernière guerre, montrait des tores dans ses fenêtres hautes. Ici on a malencontreusement supprimé

ces moulures si caractéristiques, et encore bien conservées, pour les remplacer par des meneaux prismatiques et flamboyants, analogues à ceux du chœur.

Les contreforts d'angle de la chapelle sont posés d'équerre.

La restauration récente a malheureusement détruit de curieuses peintures murales, contemporaines de la construction de l'église et retrouvées sous le badigeon.

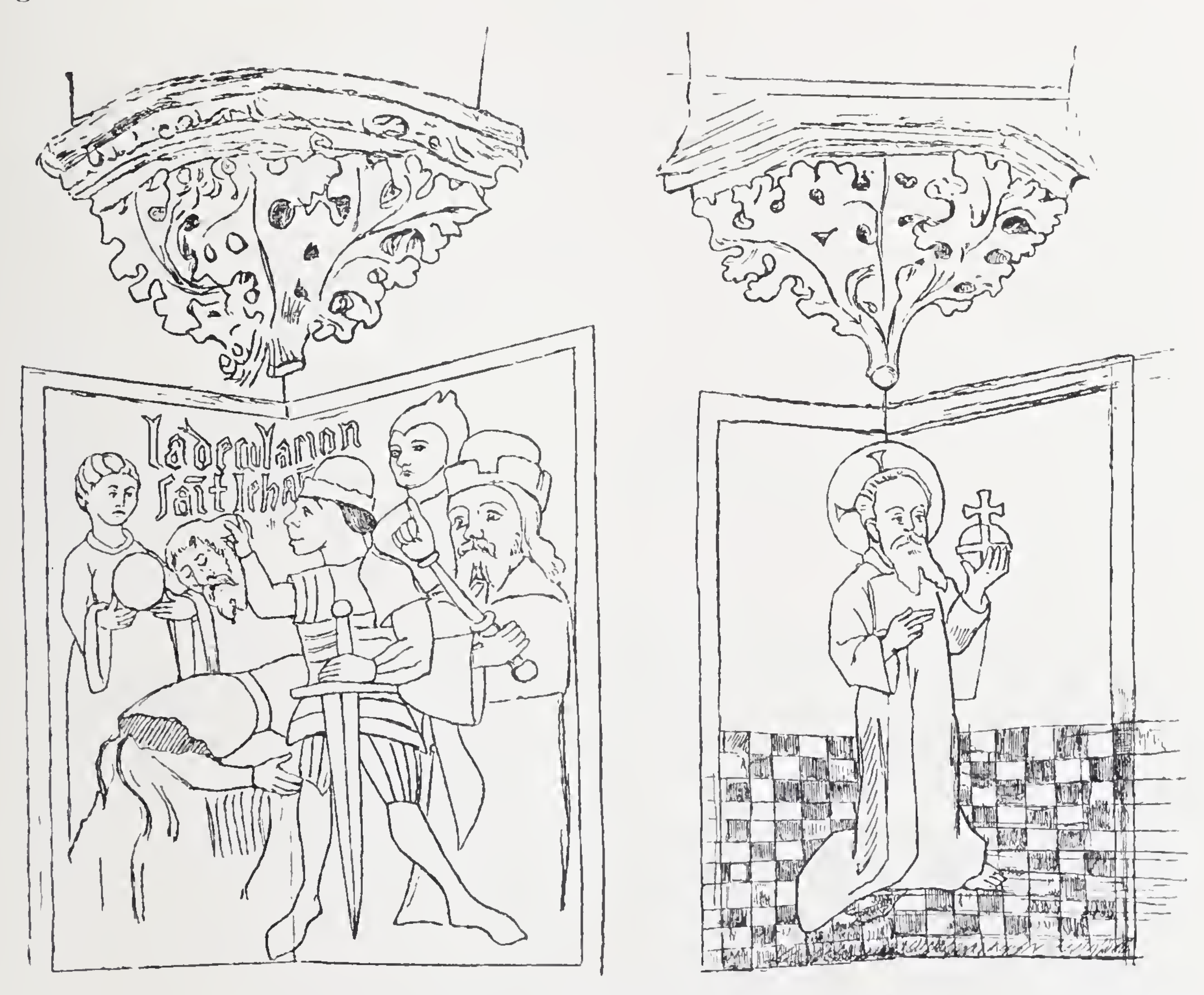


Fig. 36. — Wailly. — Peintures murales *(C. Enlart)*.

Au chevet, de chaque côté du maître-autel, se voyaient deux scènes peintes : à gauche, la Décollation de St-Jean-Baptiste ; le bourreau, l'épée nue abaissée à la main gauche, présente de la droite la tête du saint à Salomé, qui apporte un plat rond pour la recevoir (*in disco*). Le soldat est coiffé d'un bonnet retroussé et vêtu de bleu ; ses chausses sont à crevés et mi-parties, la jambe droite rouge ; la jeune fille a une robe à larges manches ; elle porte les cheveux tressés en

bandeaux. A droite, le roi Hérode, vêtu de rouge, longue barbe, diadème et sceptre ; derrière lui, la reine dont on ne voit que la tête. Le bas de la fresque est endommagé ; du corps étendu de saint Jean, on ne voit bien qu'un bras vêtu de bleu. La légende surmonte la tête tranchée du saint :

la decolation
fait jehan.

A droite : sur un dallage échiqueté de jaune et de noir, le Sauveur du monde, tourné de trois quarts à senestre ; cheveux noirs, nimbe crucifère, barbe bifide, long manteau jaunâtre. De la main droite il paraît bénir ; la gauche tient le globe du monde, cintré et cerclé, sommé d'une croix (1).

Je n'ai pas vu le saint Adrien, qui se trouvait sur le mur nord de la chapelle de la Vierge ; on l'a gratté presque aussitôt après sa découverte, pour ouvrir une fenêtre inutile. Le saint guerrier (que l'on représente ordinairement à pied) était figuré à cheval, tout armé, ce qui l'a fait prendre pour St-Martin ou St-Georges ; mais on sait que St-Adrien était autrefois très honoré à Wailly, où il a même fait un miracle rapporté par les Bollandistes. (*Acta sanctorum*, 8 septembre).

Ces fresques étaient assez grossières, mais curieuses, et méritaient d'être conservées.

On a laissé perdre aussi, lors de la restauration de l'église, une poutre doxale ou *tref* du XVIe siècle, longue d'un mètre au moins, riche spécimen de la menuiserie du moyen âge (cf. les sablières des voûtes en bois d'Ecuires et de Buires-le-Sec), et qui avait gardé sa peinture primitive ; à chaque extrémité, une grande chimère ou rageur, à tête de chien et queue de poisson ou de syrène, engoulait un cep de vigne entrelacé de feuilles de chêne ; vers le milieu, un oiseau vert à tête bleue, les aîles éployées, et un gai satyre, couleur chair. Le fond était rouge, les feuilles et les fruits avaient leur teinte naturelle. Le Christ qui surmontait ce tref est conservé, mais si bien badigeonné qu'il est méconnaissable. Les médaillons des bras de la croix portaient naguères les emblêmes des Evangélistes.

Dans le chœur, on remarque une très belle toile du XVIe siècle : la Mise au tombeau, d'école italienne ; personnages à mi-corps sur fond d'or (classé, monument historique).

En 1678, un autel remarquable avait été fait pour l'église de Wailly. Le 22 septembre de cette année, le curé Jean Dhié, le clerc Me Josse Le Tellier, prêtre,

(1) D'après des dessins pris, avant la regrettable destruction de ces peintures, par C. Enlart — voir ci-contre — et par F. Rodière, mon père.

le marguillier François Testu, dit la Cicongne, l'ancien marguillier Antoine Bloquel, Jean Dennel, s[r] de Moncouvé, et François Le Francq, s[r] de La Barre, lieutenant, au nom de tous les paroissiens, passent marché pour 680 livres avec Claude Macque, « maistre menusier et sculteur demeurant en la ville d'Abbeville », qui s'engage à « fournir tout fasçonné de menuserie et sculture à lad[te] esglise de Wally une table d'hautel avec les deux aisles de lambryes et marchepieds de plain bois de chesne, sans obier, postelure (?) ny neutelure (?), de bois bien saisonné ; ravaller le ballustre ou le reculler de deux ou trois pieds du costé de la nef, et garnir le contenu dans led. ballustre de bons bois de chesnes, comme et semblable à celuy quy est et quy se void dans l'esglise des Révérends Pères Carmes de Monstreuil (1). et de faire lad. table de mesme largeur et hauteur que celle desd. Père(s), avec un autel de bois de chesne, sur quatre pilliers de mesme bois, ouvert par les deux costés pour y serrer les ornemens servans à lad. esglise (2), le tout pareille à celle des Pères Carmes, avec les autres augmentations, comme d'un tabernacle conforme à celuy quy sera désigné et monstré par lesd. premiers comparans aud. Macque en lad. ville d'Abbeville, et par luy applicqué à lad. table suivant les reigles de l'architecture, avec deux images en bosse aussy de sculture aux deux costés du crucifix et y revenant, avec ung cucq de lampe pour poser M[r] S[t]-Pierre, patron de lad. esglise, et livrer par led. Macque toutes les ferrures nécessaires pour appliquer à sond. travail et le faire tenir, toute lad. sculture en bonne et deube forme comme et ainsy qu'il l'a livré ausd. Révérends Pères Carmes de cette ville, tant à lad. table d'autel qu'ausd. deux aisles de lambries et images, le tout sujet à visitation sy bon semble ausd. premiers comparans, par maistres menusiers sculteurs aux despens de quy il appartiendra. » Le tout devra être fait pour la S[t]-Pierre 1679. « Sy a promis led. Macque, à cause et en faveur du présent marché et pour la bienveillance qu'il porte à lad. esglise, enrichir lesd. ouvrages de quelque chose de plus que ce qu'il a faict dans lad. esglise des Carmes, comme il en voudra avoir honneur » (3).

Ce bel autel disparut sans doute à la Révolution, car en dernier lieu il était remplacé à Wailly par un grand échafaudage peu sculpté, ouvrage, dit-on, des Basiliens de Valloires ; au retable, une toile des plus médiocres, représentant saint Pierre assis sur les ruines de Jérusalem (*sic*), était datée et signée : *Dron peintre, l'an* 1803.

(1) Cf. p. 95 ci-dessus.
(2) Il n'y avait pas de sacristie ; on rangeait les ornements dans le coffre de l'autel.
(3) Minutes Le Roy, notaire à Montreuil.

Ce Dron avait, à bon marché, fourni des toiles de rétable, au lendemain du Concordat, pour les églises dévastées ; il y en a une pareille à St-Josse-sur-Mer, datée de 1802.

L'ancien autel de Ste-Anne portait, outre la statue traditionnelle de la sainte apprenant la Vierge à lire, deux effigies d'anges courant à perdre haleine et embouchant les formidables trompettes du jugement dernier, avec ces légendes : MORTS RESSUSCITEZ. — VENEZ AU JUGEMENT.

Ces autels ont disparu et ne sont guère à regretter.

L'église était pavée en carreaux de Sorrus, de 0m22 de côté, où se voyaient encore quelques fragments d'inscriptions, notamment l'épitaphe de sire Pierre de La Fosse, PRESTRE, curé, cité en 1591 et 1599 ; dans un acte du 25 février 1599, il déclare qu'il est curé de Wailly depuis 16 ans. (1). On trouvait aussi sur ces carreaux plusieurs écussons, dont un aux armes de Montreuil, et une tête de prêtre (avec rabat), vue de face, probablement celle de P. de La Fosse.

Dans le dallage du chœur était la pierre tombale de Jean-François de Bernes de Longvilliers, chevalier, seigneur vicomte de Wailly, officier au régiment de Noailles cavalerie, décédé le 2 mai 1771, âgé de 20 ans. Transportée à Longvilliers (2), cette dalle est remplacée à Wailly par un petit carreau portant la même inscription.

Une plaque de marbre gris est encore scellée dans la muraille extérieure du clocher, à gauche du portail ; elle porte un écu : *d'azur au chevron d'argent chargé de 3 trèfles de sable et accompagné de 3 molettes d'or*, timbré d'une couronne de comte et soutenu par deux lions gardants. Voici l'inscription :

D. O. M. || CY GIT LE CORPS DE MESSIRE || ADRIEN CHARLE DUBUS || CHEVALIER SEIGNEUR || VICONTE DE WAILLY MESTRE || DE CAMP DE CAVALERIE || CHEVALIER DE L'ORDRE || ROYALE ET MILITAIRE DE ST || LOUIS DECEDÉ LE SEIZE DE || FEVRIER (3) LANNÉ J784 AGÉ || DE 8J ANS ONZE MOIS || VINGT QUATRE JOUR. || *Requiescat in pace.*

(1) Minutes des notaires.

(2) Voir p. 294. Le père de ce jeune seigneur voulut plus tard reposer auprès de lui, bien qu'il n'eût rien conservé à Wailly. Ce n'est que tout récemment qu'a disparu du cimetière la croix de pierre portant l'épitaphe d'Antoine François Marie de Bernes de Longvilliers, décédé à Montreuil le 11 mars 1811, à 84 ans. Près de lui reposent deux autres de ses fils : Charles-Laurent, capitaine au régiment de Picardie, mort le 9 avril 1829, 71 ans ; et Laurent-Louis-François, colonel aux gardes wallonnes, mort le 9 avril 1841, 77 ans.

(3) L'acte mortuaire porte *janvier*.

Une autre pierre, autrefois dans le cimetière de Wailly, se trouve aujourd'hui au dehors de la chapelle funéraire du Moufflet, dans le bois de Wailly ; on y lit :

SOUS CETTE TOMBE || REPOSE LE CORPS || DE MESSIRE || CHARLES-LOUIS-HENRY DE COSSETTE || CHEVALIER SEIGNEUR || DE BAUCOURT, VICOMTE DE || WAILLY, BAUCAMP, BEAUCOROY, || LA SALLE ET AUTRES LIEUX, || DÉCÉDÉ LE SIX FÉVRIER || MIL SEPT CENT QUATRE VINGT NEUF || AGÉ DE SOIXANTE UN ANS . ||*Requiescat in pace.*

Au-dessus de l'inscription est un écu piriforme aux armes de Cossette : *d'or à la croix échiquetée d'argent et de gueules*, sous couronne de comte ; supports : deux lions (?) gardants.

Enfin, derrière le chevet de l'église, sous la fenêtre absidale, est adossé au mur un beau monument, composé de deux écus héraldiques en marbre blanc, très finement sculptés, aux armes Le Ver (*d'argent à* 3 *sangliers ou verrats de sable,* 2 *et* 1, *accompagnés de* 9 *trèfles du même,* 3, 3, 3) et du Tertre (*d'argent à* 3 *aigles éployées de gueules becquées et membrées d'azur*), accolés sur un cartouche du plus pur style Louis XVI, entourés d'une cordelière et sommés d'une couronne ducale (*sic*) ; les supports sont deux anges pleureurs d'une grande beauté.

Au-dessous de ce groupe se lit l'épitaphe de noble dame Catherine Jacqueline Suzanne du Tertre, née à Longvilliers le 25 mars 1736, décédée à Montreuil le 1er août 1807, inhumée au cimetière de Wailly le 3 août 1807, veuve de Messire Augustin César Le Ver de Chantraine, chevalier, né le 1er janvier 1707, ancien capitaine au détachement de la Marine, inhumé le 16 octobre 1776 dans le cimetière de l'église de St-Firmin de Montreuil.

Ce mausolée a été enlevé pendant les travaux de restauration de l'église, puis remis en place tant bien que mal au bout de treize ans ; malheureusement les pieds des anges étaient perdus depuis longtemps, et d'autres mutilations sont naturellement survenues dans les déplacements qu'a dû subir ce joli monument. Le fronton est d'un si pur style Louis XVI et rappelle si peu le goût de l'Empire que je suis porté à croire que l'écusson et ses anges pleureurs ont dû être enlevés du tombeau de M. de Chantraine (1776) dans le cimetière de St-Firmin détruit sous la Révolution (1).

La cloche, de 1810, a été fondue par les Garnier père et fils.

Wailly a eu successivement trois châteaux :

1° Le plus ancien était derrière l'église ; il était déjà ruiné avant 1613, ainsi

(1) Voir planche II de l'*Epigraphie* du canton de Montreuil.

qu'en témoigne un aveu servi à cette date. Il contenait 16 journaux d'enclos et occupait l'emplacement sur lequel est planté le bois de La Corneillère (1). Quelques fouilles faites en 1911 par M. Louis Crista, alors propriétaire, ont permis de retrouver les substructions de cette vieille forteresse féodale.

2° Le château des seigneurs de la famille du Bus (propriété actuelle de Mme Minet) ; le logis, très simple, est daté de 1711.

3° Le château du Moufflet, construit, dans le bois de Wailly, sous le premier Empire, par le vicomte de Cossette.

(1) BELLEVAL, *Les fiefs et les seigneuries du Ponthieu*, 1870, p. 338.

TABLE ALPHABÉTIQUE (1)

A

(1) Il n'est pas tenu compte des articles et particules *le, la, les, de, du, des, van*. Ainsi *La Calloterie* est au C ; *de la Marthonie* est à l'M ; *Van Robais* à l'R. Les saints (sauf pour les noms de lieu et de famille) sont placés à leur initiale propre : *Josse* (*saint*) au J ; *Saint-Josse-sur-mer*, à l'S. — Les renvois aux noms de saints ne se font que pour les notes importantes. Une statue signalée mais non décrite n'est pas mentionnée à la table. — Les noms de lieux sont en italiques, et les renvois aux articles des localités et des monuments, en chiffres gras.

B

(1) A propos des culs-de-lampe de Berck, reproduits fig. 12, p. 163 : cf. Adrien Huguet, *Saint-Valery de la Ligue à la Révolution*, t. II, 1909, p. 966 ; reproduction d'une clef de voûte de la chapelle des mariniers, en l'église St-Martin de St-Valery-sur-Somme (XVe siècle), représentant six pêcheurs dans une barque. Sculpture très analogue à celle des culs-de-lampe de Berck.

C

D

(1) A la page 204, ajouter :

Mgr. Dehaisnes (*Le Nord Monumental el Artislique*, Lille, 1897, p. 152) signale, « parmi les divers objets en cuivre travaillés à jour, un bas-relief du maître-autel représentant saint Thomas de Can. torbéry et un chauffe-mains,qui se voient dans l'église de Séranvillers (Nord) et proviennent de l'abbaye de Dammartin (*sic*) en Artois. Ces objets sont du XVIIe ou du XVIIIe siècle. »

A l'église d'Hesdin, où se trouvent rassemblées beaucoup d'épaves des maisons religieuses voisines, on considère comme provenant « de l'abbaye de Dommartin le tableau des Noces de Cana et peut-être celui de l'Assomption ». Le premier avait coûté mille livres aux religieux. (Chanoine Leclercq, *Monographie de l'église N.-D. d'Hesdin*, 1922, p. 29).

Il faut avouer cependant que l'abbé Robert, auteur d'un *Mémoire sur l'église paroissiale du Nouvel Hesdin*, publié en 1848, est beaucoup moins précis : « La Noce de Cana, placée au-dessus de l'autel St-Roch, et d'autres tableaux assez nombreux qui retracent divers sujets bibliques ; ils décoraient autrefois les églises des Récollets et de l'abbaye de Dommartin. »

Quant aux reliques conservées à l'abbaye de Dommartin, la plupart furent sauvées à la Révolution. Le rochet de saint Thomas Becket, remis par le dernier abbé, Dom Oblin, à Mgr. de La Tour d'Auvergne en 1824, est conservé au trésor de la Cathédrale d'Arras. Les reliques de saint Josse, de saint Maclou, du bienheureux Haymon, comte de Ponthieu, de saint Leu, etc., ont été données à l'église d'Oignies (Pas-de-Calais) et placées dans une belle châsse. (Van Drival, *Le Trésor sacré de la Cathédrale d'Arras* ; Arras, 1860, pp. 144 à 169). Les Allemands en ont détruit ou volé une partie durant la dernière guerre ; les reliques de l'église d'Oignies étaient renfermées dans deux reliquaires : la moitié (celles de tout un reliquaire) a disparu ; l'autre a été sauvée. (Lettre de M. le curé d'Oignies, 25 avril 1933).

E

F

(1) Comme il est dit p. 242, le plan du château-temple d'Estréelles est analogue à celui du château de Dompierre-sur-Authie (Cf. *Picardie hist. et monum.*, t. IV, p. 61). Mais, à Dompierre, ce plan paraît être le résultat d'un remaniement. A Estréelles, la construction est d'un seul jet et sans retouches.

G

H

(1) M. Marcel Aubert, rendant compte de l'ouvrage de Mlle Devigne sur *la Sculpture mosane du* XIIe *au* XVIe *siècle*, fait allusion « au groupe des Anges de bois exécutés à Reims ou sous l'influence des ateliers rémois, à la fin du XIIIe siècle ». (*Bulletin Monumental*, 1933, p. 121). Les anges d'Humbert ne se rattachent-ils pas à ce groupe ?

I

J

K

L

M

(1) Ajouter ces deux graffites qui viennent d'être découverts sur le mur du fond de la nef de l'église St-Saulve, derrière la tribune des orgues :

Eloy Miroir. organiste 1736 — *Miroir organiste* 1760

N

O

(1) Une note informe du XVIIe siècle, probablement de l'abbé Heuzé et faisant partie du lot d'archives donné par C. Enlart à la ville de Montreuil, porte que « la tour de Nostre-Dame en Dernestal est tombée environ l'an 1588 ». — Une chûte de plus pour cet infortuné clocher! — On y voit aussi que les églises St-Pierre et St-Firmin n'étaient couvertes que de paille (sans doute depuis le désastre de 1537), quand les paroissiens firent poser à leurs frais des toits d'ardoises dans la première moitié du XVIIe siècle : « L'église de St-Pierre a été couverte d'ardoise il y a environ 42 ans, aux despens des paroissiens qui se cotizèrent et prirent un terme pour païer de trois ans, lequel expiré un chacun paia sa cotte et part, et cet ouvrage se fit. Elle n'estoit auparavant couverte que de paille. L'église de St-Firmin a esté couverte d'ardoise il y a environ 20 ans, et estoit aussi couverte de paille. »

(2) Outre le procès-verbal du clerc hesdinois Pierre Buraut, guéri de la cécité le 28 août 1423 (cf. *Corps Saints de Montreuil*, pp. 60 et 294), un autre miracle de Notre-Dame de Grâce a été constaté officiellement le 18 février 1440-41 par le notaire apostolique Mathieu Bosquet : c'est la résurrection, devant l'image de Notre-Dame en l'église St-Saulve, d'un enfant mort sans baptême, apporté par son père, Jean Brunet, de Longvilliers, en présence du prêtre Jean Melot, qui baptisa aussitôt l'enfant. (Bibliothèque de Metz ; fonds de St-Saulve de Montreuil).

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

(1) J'ai été trop affirmatif, p. 432, note 2, en disant que dans notre région, lorsqu'une église n'a qu'un seul bas-côté, ce bas-côté est *toujours* du côté nord. Voici au moins deux exceptions à cette règle : Merck-St-Liévin et St-Martin d'Ardinghem ont leur unique bas-côté au sud.

TABLE DES GRAVURES

Planches phototypiques

Planches en simili et dessins dans le texte

Pages

TABLE DES MATIÈRES













